BOURSE DE PARIS du 7 Octobre 1929

ENTREPRISE GÉNÉRALE
POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS
BASTIA
DÉCORATION D'INTÉRIEUR
de appartements de luxe
styles et ou
MODERNE
Devis Gratis - Prix réduit

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

A cependant avoir une toilette
orment un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme
gants et chaussures, bas et lingerie,
plumes, sacs et bijoux, etc. Il
omme aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 70, rue de la Sourdière, Paris.

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à vendre. Toutes sortes réparations et accessoires sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Embarquement soigné.
Après un silence, il reprit :
Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser.
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

C'est
Chiffons
qui donne chaque mois
le dernier mot
de l'élégance
et de l'ingéniosité.

MAISONS
Pour TOUS
LA REVUE PRATIQUE
de l'HABITATION et du FOYER
Édition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours,
Modèles de maisons de toutes grandeurs et de tous prix pour se construire soi-même ou faire construire.
Un An : 6 Francs — Six Mois : 3 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
MAGNETTE, 76, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (6e)

"DRESCH"
LA MOTO DE RACE...

3.600
ALTERNATEUR
"DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps
ECLAIRAGE ELECTRIQUE
4.300
SOUBITEZ
Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde
AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
19 & 21, RUE DE L'OPÉRA
— BASTIA —
Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiement et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc..., ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — Nous expédions francs d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON.
R. BURES et ses ENFANTS
79-81, RUE CRÉQUI

STÉNO-DACTYLO
méthode JANET-BUFFEREAU
Succursale de BASTIA, 20, Cours Paoli
Le Gérant : FERNAND POLI
Imp. du Petit Bastiais, 8, Rue du Palais

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOU ÉST' ECLAIR AUGAY

A vingt ans, elle était phtisique. Elle avait sacrifié sa vie pour sauver celle de son frère. Elle mourait, comme une martyre et comme une sainte. Son frère avait alors 17 ans. Quand on eut conservé de cette femme la boule, le jeune orphelin se redressa. Ce n'était plus un enfant : c'était un géant. Il se tourna vers l'horizon, vers le monde et il dit :

« Tous ceux que j'aimais sont morts de misère et de faim. Ils ont été regardés avec mépris et haine du sein de la société. Je suis un hors-la-loi. Humanité maudite, sur la mémoire de mon père, de ma mère et de ma sœur victimes de ton égoïsme, je jure de consacrer toute ma vie à la vengeance ! Au nom des pauvres, au nom de tous ceux qui souffrent, au nom des mères sans voile et des enfants sans pain, je te déclare la guerre. Et je ne désespérerai le glaive que lorsque je t'aurai terrassée et vaincue... »

Le prince Morgan d'Armor s'était tu. Dans ses yeux noirs, brillait une flamme, et il semblait évoquer un spectacle sinistre.

Après un silence, il reprit :

— Ce jeune homme est devenu puissant parce qu'il voulait être terrible... Il a trompé l'humanité d'un pouvoir implacable et toujours armé. Lorsqu'il sentait sa volonté fléchir ou la compassion envahir son âme, il se remémorait l'image de sa mère et de cette petite fille souffreteuse morte en martyre. Il se haïssait et revivait comme les tigres au souffle du vent.

Morval regardait cette grande figure, cet homme brave, d'une beauté fatale, et dont la lèvre se contractait en un rictus effrayant.

— Mais, monsieur, dit enfin le milliardaire, je ne vois toujours pas le rapport qui peut exister entre ces pauvres gens et vous.

Le prince d'Armor lui jeta un regard de feu dans les yeux de Morval et répondit :

— L'enfant qui noyait dans une étable, l'enfant qui ne vécut que parce que des pauvres femmes s'étaient sacrifiées, cet enfant, c'est moi.

— Vous ?

— Oui, cette pauvresse qui se traînait sur les routes s'appelait la princesse d'Armor. Ses sanglots avaient été dépossédés par la Révolution. Une série de malheurs s'étaient abattus sur la famille et la méchanceté des hommes avait fait le reste... Depuis le jour où j'ai pris en main la gloire de la vengeance, je n'ai point désarmé. Tant qu'il y aura une injustice à réprimer, un crime à punir, on trouvera mon épée au travers du chemin. J'ai sous mes ordres une armée occulte aussi puissante que celle de n'importe quel pays. Je puis, quand je le voudrai, leur commander. La société secrète que j'ai créée a des ramifications dans toutes les nations du monde. Chaque geste que je fais a un répercussion dans l'autre hémisphère. On a dit que vous étiez le Napoléon de la Finance. Je suis celui de la Pensée. Votre pouvoir réside dans l'or ; le mien est là.

Et le prince leva son doigt vers son cerveau.

— Nous sommes deux ennemis adverses, monsieur. Nous avons des armes toutes différentes. Vous possédez l'or dans lequel vous puisez à pleines mains : j'ai la pensée sans limite, la pensée plus rapide que l'éclair. Entre nous, c'est le duel de la matière et de l'esprit. Nous ne sommes que deux hommes, monsieur ; mais derrière nous grondent les deux grandes forces qui, depuis le commencement du monde, se livrent une lutte implacable qui ne finira que par l'anéantissement de l'une par l'autre.

« Le règne de l'or sera une fin, inévitablement. Et la Pensée triomphera. Moval, milliardaire tout puissant, je vous vaincrai, moi, l'enfant d'une pauvresse morte sans gîte et sans pain ».

Une flamme de haine s'était ravivée dans les yeux du prince, tandis qu'il disait de nouveau un regard sévère sur Morval.

Celui-ci frémit comme s'il avait été touché par la foudre.

Il baissa un instant la tête. Lorsqu'il la releva, le grand maître des Francs-Juges avait disparu.

Il était seul dans la pièce toujours faiblement éclairée.

Etait-il libre ? Il sortit, sans trop savoir où il allait. Il se retrouva dans la pièce qu'il avait quittée un instant auparavant.

Et un spectacle fantastique s'offrit alors à ses regards.

Dans un désordre indescriptible et, dans une rumeur affolante, les mêlés dont qu'il avait vus rangeant quelques instants auparavant, se sauvaient en proie à une panique insensée. Des policiers évoluant sous des décombres lamants.

Une bombe venait d'éclater.

Parmi les policiers il venait de reconnaître le détective Spencer, et le chef même, Jackson. Tous deux dominaient des cadres.

— Sauvé ! hurla Morval, au comble de la joie.

Il comprenait que l'on avait découvert une piste, qu'on était sur sa trace, qu'on venait à lui. Le repaître des Francs-Juges était découvert.

Le milliardaire, les poings toujours liés, s'approcha de la vaste fenêtre garnie de barreaux et il parvint à faire des signes de la tête.

Et sa joie se transforma en délire. Spencer venait de l'apercevoir. E. Mr Jackson également. Tous deux avaient fait un signe. Des ordres étaient donnés. Des policiers se ruèrent sur la porte qui séparait la salle où se tenait le prisonnier.

Et la porte, sous la poussée, céda et s'ouvrit avec fracas.

— Sauvé ! hurla de nouveau Morval. A moi !...

Deux policiers franchissaient le seuil, lorsqu'une flamme fulgurante envahit la chambre, suivie d'un bruit effroyable d'effondrement.

Tout tomba autour de Morval, murs, vitres, plomb, étages supérieurs, l'emevelissant sous des décombres fumants.

La pièce avait été minée et l'entrée des policiers avait déclenché le mécanisme destructeur.

De loin, côté s'élevaient des cris d'horreur au de souffrance. Spencer, policiers avaient été tués, d'autres grièvement blessés.

Le feu s'était déclaré et mettait une barrière infranchissable entre les troupes policières et le refuge des Francs-Juges.

Quant aux compagnons de la Sainte-Vehme ils étaient invisibles.

LE PAYS INCONNU

Lorsque les flammes eurent éteint l'incendie, on trouva les décombres pour retrouver le cadavre de Jean Morval.

Spencer conduisait une équipe. On enterra au délabrement méthodique ; mais, malgré toutes les recherches, le mil liardaire resta introuvable.

59e ANNÉE. — N° 215. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 27 SEPT. 1929
DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
9, Bld du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 6-68
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
00152
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
BASTIA
Compte Courant Postal : Ajaccio 192
ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 1 an
Corse ... 15 40 80
Corse-Alpes-Maritimes ... 15 40 80
Etranger ... 25 60 120
Le renouvellement (suivant les 1er et 15 de chaque mois) et de changement d'adresse.
PUBLICITÉ
La publicité autre locale est reçue aux bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE DEPUIS CENT ANS

III. - Le Cap-Corse

Le vieux Cap-Corse compte quatre cantons, ceux de Brando, Luri, Nonza et Rogliano. Celui de San-Martino-di-Lota fait partie de la banlieue immédiate bastiaise, et celui de Saint-Florent du Nebbio.

Les quatre cantons sondés avaient, en 1826, une population totale de 14.695 âmes, en 1870 de 16.461. Elle est aujourd'hui de 12.195.

Ainsi, une première fois, apparaît l'éloquence des chiffres quant à leur signification.

Avant 1850, la population du Cap-Corse augmente comme celles de toutes les régions de l'île, et cette augmentation continue après 1850, sur un mode lent et peu considérable sans doute, mais sûr, ferme. Par contre, elle est la suivante (de 1850 à 1870) : Brando, 297 ; Luri, 465 ; Nonza, 343 ; Rogliano, 733. Si faible soit-il, cet accroissement était l'apport sur le Cap-Corse si on l'oppose à la brusque chute qui va survenir.

En effet, à partir de 1870, quelques années après cette date fatidique, le phénomène contraire se dessine et prend une allure quelque peu vertigineuse.

De 1870 à 1926, nous constatons les affaissements suivants :

Brando, 1905 ; Luri, 1674 ; Nonza 575 ; Rogliano, 1656 : chiffres représentant la perte sèche.

Tandis que de 1850 à 1926, la perte sèche par canton est de : Brando, 788 ; Luri, 619 ; Nonza, 232 ; Rogliano, 923.

La même amplitude dans la chute est constatée par communes. Par curiosité, voici les chiffres se rapportant à la période 1870-1926.

Canton de Brando. — Brando, diminution de 1616 à 1241 ; Pietracorbara de 815 à 563 ; Sisco, de 1006 à 728.

Canton de Luri. — Barretali, de 845 à 580 ; Cagnano, de 926 à 539 ; Luri, de 1838 à 1760 ; Mérie, de 732 à 437 ; Pino, de 712 à 529.

Canton de Nonza. — Canari, de 1204 à 937 ; Nonza, de 473 à 451 ; Ogliastro, de 264 à 199 ; Olcani, de 254 à 159 ; Olmeta, de 489 à 385.

Canton de Rogliano. — Centuri, de 720 à 525 ; Ersa, de 836 à 636 ; Morsiglia, de 727 à 552 ; Rogliano, de 1776 à 1501 ; Tomino, de 712 à 511.

Ainsi sur 18 communes, deux seulement ont marqué une très légère augmentation : Pino a passé de 512 à 529 et Olmeta-du-Cap-Corse de 495 à 503.

La diminution totale de la population du Cap-Corse est de 2502 entre 1850 et 1926, et de 4297 entre 1870 et 1926.

Sur le total actuel de 12.193, la proportion est énorme : elle représente un abaissement de plus du tiers.

On connaît les raisons de cette situation. Nous nous contenterons de rappeler que le Cap-Corse ayant une largeur territoriale à vol d'oiseau ou varie entre huit et dix kilomètres et des montagnes qui dépassent 1.300 mètres, possède un relief peu en rapport avec les cultures rémunératrices appréciées selon le mode agraire actuel. Les superficies des différentes communes du Cap-Corse sont encore assez appréciables, variant de mille à trois mille hectares ; mais les pentes rudes de ce sol souvent rocheux contiennent surtout un maquis. Les seules industries des habitants du Cap qui a essayé de tirer parti des maintes parcelles utilisables, souvent en y rapportant de la terre végétale, ne pouvait trop longtemps résister à l'influence des nouvelles conditions de l'existence. Le Cap possède aussi, sans doute, quelques fonds de vallées fertiles où se nichent ces maisons aux noms harmonieux qui sont la vraie beauté de la région, mais combien rétrécies, très enchevêtrées ! Généralement, elles sont limitées à quelques hectares, très souvent morcelés.

L'émigration vers les postes de la marine marchande et les comptoirs lointains des Cap Corsiens se justifie trop pour qu'elle puisse faire l'objet d'autre chose que d'une notation. Pourtant, il n'est pas de pays plus pittoresque et plus sain que le Cap-Corse. La mer à portée de tout fait qu'un décor merveilleux, sans risque aucun de contamination paludique, que. C'est le pays idéal pour le retour. C'est de cette seule manière, pour l'instant du moins, que peut se prôner le repeuplement d'une région qui présente encore quelques possibilités agraires du côté oriental et dans l'Extrême-Nord, tandis que le côté oriental traversé par une des plus belles corniches du monde, devrait être, d'un bout à l'autre, une immense « Fenêtre habitée » sur la mer. Nous savons que quelques bons esprits, au Cap-Corse, se plaignent non de l'abandon momentané, mais de l'abandon définitif de leur contrée. Ils ont raison d'en accuser les coupables comme d'une inconséquence, qui passent à côté du bonheur et du vrai repos sans le saisir à deux mains !

Les Soviets ont établi un nouveau calendrier

Moscou, 26 septembre. — Un décret met en vigueur à partir du premier octobre, le nouveau calendrier russe.

La semaine comprendra cinq jours, l'année comprendra 73 semaines ; la semaine comprendra quatre jours de travail et un de repos, mais aucun jour fixe n'est prévu pour le repos hebdomadaire, les ouvriers devant prendre leur repos à tour de rôle.

Le dimanche est aboli, tous les jours fériés sont supprimés, sauf le premier mai, fête du travail, le 7 novembre, anniversaire de la révolution, le 22 janvier anniversaire de la mort de Lénine.

Les métaux des oraces en Italie

Naples, 26 septembre. — M. Pennavaria, sous-secrétaire d'Etat aux communications est allé sur les lieux les plus éprouvés par les orages qui sévirent dernièrement, au Sasslicale.

Dans toute la région les récoltes sont complètement détruites. De nombreux ponts se sont effondrés ; les routes des chemins de fer sont endommagées. De nombreuses maisons se sont écroulées.

Près de la gare de Borcino on a trouvé trois cadavres.

Fidèle à nos traditions de Mise Debout aux événements, quelques jours à avant l'abstention électorale, à la suite de laquelle l'illustre prélat, se chargea de Paris, envoie ici...

M. Paul Lederlin est candidat

Notre ami et collègue M. Adolphe LANDRY, Député, Président du Conseil Général, a reçu de M. Paul LEDERLIN les télégrammes suivants :

« PARIS, 24 septembre, 20 h. 45.

« SUIS HEUREUX VOUS ADRESSER AFFECTUEUX ET DEVOUES SENTIMENTS POUR ELECTION PRESIDENCE CONSEIL GENERAL, QUI REND JUSTE HOMMAGE A VOS ECLATANTS MERITES ET TEMOIGNE BELLE CONFIANCE QUE CORSE PLACE EN VOUS. — PAUL LEDERLIN ».

« PARIS, 26 Septembre, 14 h. 50.

« INFINIMENT TOUCHE MANIFESTATION SYMPATHIE QUE VOUS ME COMMUNIQUEZ AU NOM DE TOUS LES DELEGUES DU PARTI RÉPUBLICAIN DEMOCRATIQUE ET SOCIAL, ME DECLARE PRET A COLLABORER AVEC VOUS TOUS A PROSPERITE CORSE ET VOUS ADRESSE EXPRESSION DE MON EMOTION ET DE MA PROFONDE RECONNAISSANCE POUR VOUS ET VOS AMIS. — PAUL LEDERLIN ».

Après le refus de M. Jean Chiappe

Ses collaborateurs lui manifestent leur reconnaissance

Paris, 26 septembre. — Des commissaires de police, des inspecteurs et des gardiens de la paix, accompagnés de leur inspecteur, se sont présentés, dans la matinée, en délégation au cabinet du préfet de police, pour faire part à M. Jean Chiappe de l'émotion qu'ils ressentaient ensuite au traitement de candidature éventuelle aux élections générales.

Ils lui ont manifesté leur vive reconnaissance pour la décision qu'il avait prise de rester avec eux et ils lui ont exprimé ces sentiments en termes qui ont touché vivement le préfet de police.

Celui-ci les a assurés, en retour, de son affectueux dévouement.

La délégation a tenu à saluer Mme Chiappe et à la remercier du dévouement qu'elle ne cesse de témoigner au personnel.

Le Reichstag devra voter rapidement la loi sur l'assurance - chômage

Berlin, 26 septembre. — M. Stresemann, rentré à Berlin, assistera demain à la réunion de la fraction populiste du Reichstag, qui fixera l'attitude à prendre pour les assurances contre le chômage.

Le chancelier Muller, qui était attendu aujourd'hui, a ajourné son retour à demain.

Dans une interview qu'il a donné à la *Nouvelle Gazette du Pays de Bade*, il déclare : « La tâche la plus importante du Reichstag sera de voter la modification à la loi d'assurances contre le chômage. La direction de la Caisse des Assurances a demandé avec raison que cette mesure soit prise sans retard, car l'hiver, qui augmente toujours le nombre des chômeurs, va commencer.

« Là loi sur les assurances, qui est l'œuvre du gouvernement précédent, apposait sur une estimation inexacte du nombre des chômeurs ; elle exemptait une moyenne annuelle de 800.000 alors que le comité des experts, institué l'été dernier, a évalué le chiffre à 1.100.000.

« Il s'agit de trouver une couverture financière pour toutes les exigences actuelles justifiées.

« Après mon retour à Berlin, j'examinerai de mettre d'accord les partis gouvernementaux sur une base commune. Ce ne sera pas facile. Je conserve cependant l'espoir de mener les négociations à bonne fin.

« En octobre, le Reichstag devra voter une série de lois, conséquence de la mise en vigueur du plan Young et nous les publierons la libération des territoires occupés ne pourrait avoir lieu.

« Si avant le vote de ces lois si importantes, au point de vue intérieur et extérieur, une crise gouvernementale se produisait, on pourrait se demander si le peuple allemand n'a pas cessé depuis la guerre d'être un peuple travailleur. Les gens du peuple ne doivent être liés à cela ».

Au Conseil Général de la Corse

L'augmentation des tarifs maritimes

Ajaccio, 26 septembre. — La séance du Conseil général est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. Nunez Pauli, vice-président, assisté de M. Albertini, comme secrétaire.

M. Bonnier, préfet de la Corse, assiste à la séance.

M. Del Pellegrino demande quand on va résoudre la question du grand seminaire d'Ajaccio.

Le Président lui dit de déposer une motion.

Le discours de M. Emile Sari

M. Traini dépose une motion protestant contre l'augmentation des tarifs maritimes et une longue discussion s'engage avec *M. Emile Sari*.

Le Sénateur-Maire de Bastia prononce un grand discours sur la question des tarifs maritimes.

Il explique l'attitude des parlementaires, leur effort soutenu ; comment sans éviter un certain relèvement sur les tarifs des marchandises, ils ont pu éviter pour l'instant l'aggravation des tarifs des passagers.

M. Emile Sari se montre résolument hostile à toute nouvelle augmentation de quelque nature qu'elle soit. Il invoque le motif de la subvention accordée aux chemins de fer ainsi qu'aux lignes de navigation.

Le discours du *Sénateur-Maire de Bastia* produit une profonde impression ; il est chaleureusement applaudi.

M. Colotti explique la campagne menée à Nice par les groupements corses contre les nouveaux tarifs. Il faut faire l'union autour des parlementaires et les encourager au lieu à lutter.

M. Pierangeli Pietri demande au Conseil qu'il ne s'attache pas à l'impossible ; il faut se contenter d'avoir l'assimilation avec les tarifs ferroviaires et faire suivre aux tarifs maritimes le sort des railways, dont les baleaux son le prolongement.

M. de Corsi donne raison à la thèse de M. Pietri.

M. Culturoli justifie le principe de la création du Comité consultatif, bien qu'il nous ait déçu.

Sans Comité, le Gouvernement aurait fait ce qu'il aurait voulu sans discussion préalable.

L'orateur explique comment le déficit de l'exploitation maritime est le fait du Gouvernement, qui n'a pas fait connaître toute la nouvelle flotte ses prestations. Il se range à l'avis de M. Pietri pour demander l'assimilation aux tarifs ferroviaires, mais les plus modérés, avec des atténuations pour certaines marchandises.

L'ordre du jour de M. Carlotti

Après une intervention de *M. Traini*, insistant sur certaines marchandises qui subissent des tarifs excessifs, le *Président* met aux voix un ordre du jour ainsi conçu, proposé par M. le docteur *Carlotti* :

« Le Conseil général, rappelant les vœux antérieurement émis sur les services maritimes postaux déclarés d'intérêt général.

« Considérant qu'une augmentation nouvelle des tarifs entraverait les relations entre deux parties de la France, séparées par un bras de mer, mais unies par les mêmes besoins et les mêmes destinées,

« Donne mission aux représentants de la Corse à la Chambre et au Sénat de combattre toute augmentation de tarifs dont la nécessité ne leur serait pas absolument démontrée et, de plus, d'faire admettre le principe que pour tous les itinéraires la couchette est de droit, »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Grand Séminaire d'Ajaccio

En fin de séance, *M. Del Pellegrino* dépose sa motion demandant que l'affaire du grand séminaire soit résolue avant la fin de la session. La motion est adoptée.

La séance est levée et renvoyée à demain vendredi, à 21 heures.

LES ENNEMIS DU PROGRÈS NE LISENT PAS Le PETIT BASTIAIS

En Vue des Elections Sénatoriales

Les déplacements de M. Doumer

Après une visite à la Corse, visite plus fugitive encore que celle d'il y a un mois, M. Paul Doumer est reparti pour le Continent.

Qu'est-il allé faire à Paris ?

Le Président du Sénat avait-il laissé en instance de graves affaires qui le pressaient autant que sa propre élection ?

A-t-il répondu à un appel des conseillers généraux de l'Aisne ?

Est-il parti, en claquant les portes, après avoir reproché à M. François Pietri et à Pierangeli de l'avoir induit en erreur ?

Que sans importe ?

La réunion à Ajaccio des conseillers généraux du Parti Républicain Démocratique, et les résultats obtenus par les chefs de ce parti, dans l'ordre et la discipline, nous permettent aujourd'hui de rester complètement indifférents à l'inutile but que peut prendre le Président Doumer dans la bataille politique corse.

Depuis longtemps, M. Paul Doumer avait été mis en garde contre ses prétendus amis dont l'unique souci, aux yeux des électeurs, était d'accaparer sa personnalité et son influence.

Tout récemment, lors des dernières luttes électorales, on n'a pas manqué de lui indiquer dans quelle mesure son attitude nettement hostile au parti républicain démocratique pourrait lui attirer des difficultés et des désagréments.

On n'a pas négligé non plus de lui fournir tous les renseignements précis qui devaient permettre à un homme averti et réfléchi de se rendre compte qu'il avait été purement et simplement trompé par ceux qui profitaient seulement de sa haute situation politique.

Il a résisté à tant les conseils, il a dédaigné tous les avis. Il a méprisé toutes les informations qui ne venaient pas de M. François Pietri.

Aujourd'hui, la partie est jouée. Pour nous, la candidature Doumer n'est rien un empêchement sérieux au succès de nos amis.

La Corse entière est édifiée sur les mêlées de cet homme qui tente tout de vos mains, de la qualité et de nos députés comme de nos sénateurs et de nos maires.

Un courant d'hostilité vient de naître contre sa candidature ; il peut plus sauver M. Doumer de naufrage.

La preuve de l'existence de cette atmosphère défavorable nous la trouvons dans l'attitude hésitante et embarrassée de nos adversaires.

Chez eux c'est de l'affolement et du désarroi ; c'est la situation pénible et sans issue de Paul Doumer qui les a définitivement plongés dans la prostration.

Pour nous, rien n'est nouveau de ce qui arrive au Président du Sénat et à ses amis.

Le départ momentané ou définitif de M. Paul Doumer ne nous intéresse pas.

La tentative de record de Mermier et Favreau

Paris, 26 septembre. — Depuis l'envolée des aviateurs Lionel de Marmier et Louis Favreau du Bourget, hier matin, à 6 h. 55, aucun passage du ravitaillon jaune n'a été signalé ni de France ni d'Afrique ; les deux pilotes ont d'autres excès que celui de se faire reconnaître.

Il est très possible que l'avion de Favreau et de Marmier ait été forcé de descendre quelque part, mais on ne le connaît exactement.

Dans des tentatives précédentes comme le record du plus long vol, nos aviateurs ont de nouvelles quelques heures d'atterrissage.

Si tout se déroule normalement et les aviateurs Favreau et de Marmier accomplissent jusqu'à demain midi...

A 13 heures aujourd'hui, nos deux compatriotes tenaient l'air depuis 30 heures ; ils devaient avoir parcouru environ 5.000 kilomètres.

Le record auquel de Marmier et Favreau s'attaquent est de 7.188 kilomètres 200 mètres.

Un avion de parcours oblige les aviateurs à atterrir à Tunis

Tunis, 26 septembre. — Les aviateurs de Marmier et Favreau, transportés par l'obscurité, ont été obligés d'atterrir à la fin de l'après-midi d'hier à Foehville, près de Tunis.

Les aviateurs sont arrivés hier soir à Tunis.

La santé du pianiste Paderewski

Lausanne, 26 septembre. — La période critique qui a suivi l'opération de l'appendicite subie par l'illustre pianiste Paderewski est passée.

On estime que le malade sera guéri dans une semaine.

Le retour de la délégation française à la S.D.N.

Paris 26 septembre. — La délégation française à la Société des Nations, moins M. Briand, déjà rentré, est arrivée à Paris, dans la matinée.

MM. Loucheur, René Cassier, Paganon, Mistler et Cot ont débarqué à la gare du P.L.M., avec plus de deux heures de retard, retard dû à une avarie de machine, survenue au train de Chambéry à Vevey, de ce fait tous les trains ont été immobilisés entre deux et trois heures.

L'Angleterre construira un dirigeable géant

Londres, 26 septembre. — On annonce que bientôt le dirigeable R 100 quittera Bromen (Yorkshire) dans une croisière de deux environ, on commencera la construction d'un nouveau ballon qui pourra transporter 200 à 300 passagers.

Les dimensions de l'aéronef seront : longueur 220 mètres, largeur 22 mètres, hauteur 83 mètres ; il sera propulsé par 11 moteurs et, dans l'espoir d'avoir pour la traversée des Océans, il aura la possibilité d'amerrir et de pouvoir rester à l'ancre pendant un certain temps.

La responsabilité du directeur d'une colonie de vacances

Boulogne-sur-Mer, 26 septembre. — Le Parquet a inculpé d'homicide par imprudence Fabbé Lenart, de la paroisse de Saint-Séverin, à Paris, directeur d'une colonie de vacances, dont deux enfants et une surveillante, l'abbé Herbelin, périrent noyés, sur la plage de Merlimont, le 6 août.

M. Brouilin, juge d'instruction, entreprend prochainement l'audition de M. Fovart.

M. Herriot prononcera un grand discours à Berlin

Berlin, 26 septembre. — M. Edouard Herriot, répondant à l'invitation de l'Union parlementaire, prononcera, le 10 octobre, un grand discours politique, à Berlin, sur le thème : « Organisation de l'Europe. »

Les répercussions du Krack du groupe Hatry

Londres, 26 septembre. — Le danger le plus immédiat que présentait le krach Hatry pour les actionnaires était la liquidation de la quinzaine du Stock Exchange, dont le prochaine tombait demain.

Le Comité du Stock Exchange a décidé d'ajourner au 24 octobre le règlement concernant les titres des sept sociétés du groupe Hatry.

La désignation des délégués sénatoriaux

PIEDICROCE. — *En vue des élections sénatoriales.* — Pour couper court à certains bruits tendancieux et intéressés, les nommés : Campana Antoine-André, Angelini Marius, Bisi Louis, Guerrini Charles, Stefani Jean, Albertini François-Antoine, Pietri François-Marie, respectivement délégués des communes : Campana, Carcheto, Monacia, Nocario, Piedipartino, Stazzona, tous électeurs sénatoriaux du parti républicain démocratique, déclarent qu'ils n'ont pas négligé non plus de lui [illegible] pour la liste entière présentée par l'ancien chef de notre parti, M. Landry.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir leur Mandat-Lettre ou Mandat-Carte-Postale, qui nous leur servira ultérieurement à cet effet.

N. B. — Pour abonnement sans remise, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous le demander en nous en faisant la mention « refusé ».

INFORMATIONS LOCALES

L'affaire de la femme coupée en morceaux et l'assassinat de Rigaudin

Paris, 26 septembre. — L'horreur des policiers précédents recherches ne devient pas les inspecteurs de la police judiciaire qui continuent avec activité leurs enquêtes sans lire sur l'affaire de la malle contenant un cadavre dépecé comme coupée en morceaux.

On est actuellement rendu à peu près certain, relativement au cadavre découvert à Dunes dans la Marne : du côté de Reims. M. Nicolle s'obstine de ne pas se laisser le commerçant qui vendit la malle chez reconnue assez en dernière analyse.

D'autre part, on examine à nouveau la comptabilité de Rigaudin pour tâcher d'établir définitivement à combien se montaient les sommes d'argent que pouvait avoir en sa possession.

L'évacuation de la Rhénanie

Berlin, 26 septembre. — Suivant des nouvelles de Mayence, le général commandant l'armée française d'occupation a décidé qu'Ehrenbreitstein serait évacuée un peu tard le 30 novembre prochain au lieu du 1er novembre, ainsi que le demandait le premier décembre.

Le transfert de la Haute Commission interalliée

Mayence, 26 septembre. — La Haute Commission interalliée des territoires rhénans tiendra prochainement de ses séances à Wiesbaden, le 15 novembre prochain.

La garde sera assurée par un bataillon du 28ème régiment d'infanterie, actuellement à Mayence.

On assure que, pour des raisons d'économie, le commissaire allemand auprès de la Haute Commission dans son département.

Cette décision aurait été prise récemment, à de très nombreuses reprises.

AU MAROC

On ne signale pas de combat aux Ait M'Hamed

Casablanca, 26 septembre. — Un journal local a répandu le bruit qu'un combat aurait eu lieu aux Ait M'Hamed, occasionnant la mort de sept Français.

Dans les milieux informés on déclare que cette nouvelle ne repose sur aucun fondement.

Une escadrille de chasse a accompli le Tour de France

Le Bourget, 26 septembre. — Une escadrille de dix avions de chasse du 35e régiment d'aviation de Lyon-Bron, terminant le Tour de France de 2.000 kilomètres, a quitté Le Bourget, à 10 heures, en cet de groupe, commandée par le capitaine *Battesti*.

L'escadrille rentre à Lyon.

Un raid du Zeppelin au dessus de la Suisse

Berne, 26 septembre. — Le *Graff Zeppelin* a quitté dans la matinée Friedrichshafen, pour effectuer un raid circulaire au-dessus de la Suisse. Le dirigeable a survolé plusieurs grandes villes suisses : à midi, il se trouvait au-dessus de Genève où il a survolé plusieurs fois le Palais de la S.D.N.

DE 13 h. 55 à quatorze heures, le dirigeable a passé au-dessus de Berne.

Nouvelles Diverses

Casablanca, 26 septembre. — Les nouvelles annoncent que la mer avait rejeté l'épave de l'avion postal Toulouse-Casablanca : sont dénués de fondement.

Actuellement les recherches continuent sur le littoral.

Le vapeur « Papillon » et deux baleiniers affrétés par la Compagnie Aéropostale, parcourent les dunages qui sont demeurés vains jusqu'ici.

Berlin, 26 septembre. — L'ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique, M. Vandervelde, entreprendra prochainement une tournée de conférences en Allemagne. Il visitera notamment Nuremberg, Francfort, Dresde et Berlin, où il parlera notamment de la situation en Palestine.

Il doit ensuite en Tchécoslovaquie et en Autriche.

Berlin, 26 septembre. — Les nouvelles de Constantinople annoncent que Miss Grove, fille de l'ambassadeur des Etats-Unis, a trouvé sur le Bosphore à la nage.

Un émouvant Congrès des Mutilés

Ce ne sont pas, cependant, des mutilés de la guerre.

Ce ne sont que des mutilés du travail, c'est-à-dire des hommes atteints au cours de leur existence, non pour le salut suprême : sacrifice à la Patrie, mais pour le prosaïque sacrifice au Patron, grand ou petit, ou à l'Entreprise industrielle parfois formidable, à laquelle ils restent étrangers, malgré le dur labeur quotidien accompli depuis des années et la plaie qui saigne.

Ils ont pris leurs précautions, s'ils ont eu le flair de s'assurer ainsi qu'il faut. Ils ont droit à quelques compensations — de peu de valeur.

Peu même à quelques égards.

En définitive, ils peuvent présenter leur moignon, au guichet de chemin de fer. Ils peuvent argüer de leur trépanation pour canne de charpente reçue sur la tête...

C'est tout juste si on ne les attrapera pas pour oser passer avant les autres afin d'être seuls en jeu — ce qu'ils ont droit à une place moins chère dans le compartiment encombré.

Ces gens — si intéressants pourtant — négligent de faire porter d'eux. Ils vont sur leur chemin sans aucun article sur eux dans la grande presse parisienne, le soir sortie pas, que subi-et, où la compagnie du *Congrès des Mutilés du Travail* de l'Etat qui vient de se tenir, pourtant, à Nancy.

Il est la malchance de se réunir au moment où un reversoir d'Amérique, à l'île de France à 40.000 francs le cabine, de luxe, Maurice Chevalier, amusant l'intimité de café-concert, divorcé, éphémèrement se marient aux Etats-Unis, paraît-il, 20.000 francs par soir et, que tous les regards de la presse parisienne allaient saluer à son arrivée à la gare Saint-Lazare, comme « *ambassadeur de la gaîté française* ».

Simplement...

Du Congrès de Nancy, on n'eut cure...

Peut-être, hélas ! parce que des personnages politiques s'y mêlèrent...

M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, avait fortement son nom, en énergique, comme député de la région.

Ce n'était pourtant, en rien, une manifestation politique.

C'était le rappel de cette terrible chose, trop dédaignée qu'est la blessure, la sainte blessure du travail, trop négligée des foules qui s'amusent.

C'était le vœu pressant qu'un Parlement en subît sans tarder, le projet déposé d'une loi spéciale sur les allocations aux ministres de l'agriculture, sur la rééducation professionnelle et gratuite aux mutilés de l'agriculture, etc...

Il y a aussi, dans la loi projetée, le rajeunissement de textes aux mutilés du travail de 10 à 19 %, avec allocations supplémentaires.

Il y a les réductions et droits de priorité sur les transports.

Il y a...

On a dit à Nancy de fort belles choses. On en réclamera peut-être quelques-unes.

Mais il est surprenant qu'en ce siècle de progrès pourtant et de compréhension des exigences de la vie réelle, on ait dû subir cet ordre du jour, qui ne devrait pas être une espérance, mais, d'office, une réalisation et depuis longtemps.

Considérant que malgré l'augmentation considérable du coût de la vie depuis 1914, leurs rentes, déjà insuffisantes avant la guerre, n'ont été accordées qu'à un nombre très restreint d'entre eux, considérant que ceux qui sont tombés sur le champ d'honneur du travail, de la production, ont droit à d'autres égards de la part de la collectivité et des pouvoirs publics, que jusqu'à présent on a eu pour eux que mépris ou indifférence, considérant qu'à infirmités égales les victimes du travail doivent avoir la même réparation que les victimes de la guerre, que rien ne peut justifier une distinction entre ces deux catégories de mutilés ou d'ayants-droit, s'engagent à se grouper de plus en plus afin de faire aboutir leurs si légitimes revendications, demandent la constitution d'une caisse autonome des accidents du travail entièrement alimentée par les compagnies d'assurances, ce qui permettra de trouver les ressources permettant d'améliorer considérablement leur situation, demandent en outre la refonte complète de la loi du 9 avril 1898 qui ne correspond plus aux nécessités du moment, font appel à tous leurs camarades valides, aux organisations syndicales, à tous les gens de cœur pour les aider à faire triompher leur cause qui est celle de tous les travailleurs ».

Allons M. Maurice Chevalier, sublime pitre et brave homme, mettez même de la grande guerre, ainsi sans doute de M. Lourbeur, vous dont on a tant parlé le jour où on aurait dû parler de ce Congrès, vous qui avez tant de puissance certainement sur le gouvernement de la République, apprenez donc, de quelques coups de téléphone bien placés, ce projet de loi nécessaire à tous les travailleurs et à vous-même, au cas où un gratuitable dégringolerait lâchement sur votre personne petite figure en bénitier, mal protégée par un joli petit chapeau de paille devenu historique.

Henry de FORGE.

ÉCHOS

Billet Parisien

Les Parisiens se plaignent souvent que leur municipalité exagère le nombre de ses réceptions officielles. Les critiques provoquées par ces largesses dont les contribuables font seuls les frais, sont assez justifiées. Mais il devrait, aujourd'hui, exister cependant, que nos échevins savent récompenser.

Par-ci ou-là, on dîne autant des édiles de San-Francisco ?

D'étude sur les bords du Pacifique aussi dîs de ses membres européens, nous a dans de quelle façon décoreraient ils ont été reçus dans cette ville.

Accueillis dans la salle des séances du Capitole, ils y trouvent une collation de pâtisseries de mise négligée qui accompagnent, chaleureuse, la partie réservée au public. Quelques conseillers sont à leur place habituelle, le chapeau sur la tête, d'autres dressent à ses conclusions : « Messieurs, j'ai aussi le grand honneur et le grande joie de vous présenter un autre visiteur de notre ville, M. William, barbier assez habile de beaucoup de talent, qui donnera un concert vendredi prochain, à huit heures, à l'Auditorium. J'espère que vous vous y rendrez nombreux pour l'entendre. »

Le baryton est acclamé frénétiquement et les journalistes se regardent du coin de l'œil, avec étonnés.

Mais soit le premier magistrat de nouveau debout, le cigare aux doigts. Il fit en discours où, à l'occasion du voyage de nos confrères et du chanteur, il brosse sa sigourneusement de Jargon parqué ves sur le bonheur intégral et perpétuel de l'humanité. On l'applaudit sans réserve. Un adjoint propose alors d'imprimer ce beau discours et de le remettre en souvenir aux distingués visiteurs.

Le maire grotte fait cet honneur, et maintenant que la réception strictement officielle est terminée il interpelle gaillardi. l'un de ses conseillers répute pour être agréablement la chamonnette. L'auteur ne se fait pas prier, et le public se tord en claquant ses pommes en toute allégresse.

C'est ainsi qu'prend fin cette réception mémorable au Capitole de San-Francisco, grand village d'un million d'habitants.

Gabriel RAVAU.

Les Heures fugitives

Palavas ! Palavas ! comme ce nom chante dans le histoire de mes souvenirs, à l'horizon ensoleillé des jours durés de notre enfance ! Citoyen le frais chercheur de bleu, les maisonnettes si simples, à toitures roses, si sortant la grande mer berceuse aux vagues frangées d'écume. Oh ! les heures coquillages que les flots impétueux rejetaient sur la grève, et les grandes cornes délicieuses, cherchées au vent, à travers les dunes de sable où croît l'herbe jaune émaillée de blanches pâquerettes et de petites fleurs roses !

Palavas ! Pour mes oreilles de dix ans, ce nom seul était une symphonie merveilleuse aux accords éclatants de joie. Mais le temps a marché. Voyageur mélancolique, j'ai parcouru une partie du monde latin et partout un peu de mon âme, un peu de ma vie, m'essayant à chanter en vers douloureux la beauté des choses qui passent, l'instabilité des amours et la mortelle tristesse qui est au fond de toute destinée humaine.

Puis, j'ai voulu revoir le blanc clocher brisé de bleu, les maisonnettes si simples aux roses toitures et la grève de sable fin que dore le grand soleil. Mais hélas ! on sont les impressions si douces d'autrefois ? Sans doute, non regard d'enfants, tout seuls encore, facilement étonnés, aptes à s'émerveiller de peu, embellissent toute chose. Il pourrait le petit plage méridionale est bien la même : quelques châlets gris ou verts en plus, aux peinturlurées toutes fraîches, devantage de bruit, de mouvement, avec les autos qui circulent et les hangars à autos que qui retiennent les promeneurs. Mais, ce qui, au fond, en faisait le charme, subsiste : la belle grève au sable fin que, monotone et belle vient battre la mer immense.

Mais voilà que pour revoir sans doute trop éparpillé mon âme en peu partout, dans l'univers, je n'entends plus vers se entrelacés la mélodie ancienne, l'harmonie charmeuse des vagues que j'aimais tant, enfant, savourer de longues heures, silencieuse.

Non loin des cimes antiques de Magnelonne, entre l'immensité bleue de la mer et la verte étendue des vignes, chargées de fruits, j'écoute, songeur, le refrain des cigales qui, ici, comme en cet Orient que j'aime, chantent en chœur dans la torpeur des midis lourds.

Sur l'étang aux eaux tranquilles, une barque glisse, légère, rapide, sa blanche voile gonflée par la brise, tandis qu'autour de moi les papillons de velours aux ailes étoilées de rubis et d'émeraude s'ébattent parmi les touffes de salicornes, piles florvittes de cette Provence chère à Mistral.

Suzanne d'Alvisi

Juillet 1929.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

Vive la Municipalité d'Erbalunga !

Placée comme un phare à la pointe de notre cher Cap-Corse

Située entre deux communes « Bigarno et Centuri » dont lesquelles l'ardeur démocratique est facilement ancre.

Erba se devait de donner, aux chefliens des origines sénatoriaux, un exemple réconfortant :

Il n'y a pas manqué.

La municipalité vient de donner deux anti-Piercagnistes irréductibles : le maire Nannoni et le capitaine Antoni : elle a battu en brèche successivement les plus actifs du Piercagnisme dans le Cap M. F. Mattei, l'industriel bien connu.

Avec une rapidité inouïe l'échec de M. Mattei y a été connu dans l'île d'une extrémité à l'autre.

Cet échec qui a rejoint tous les véritables maires de la commune démocratique à Marseille, qui a été accueilli avec une vive satisfaction par notre belle ville de Bastia où le Piercagnisme va être écrasé, est pour Erba le plus grand honneur. Notre petite commune, en ne se soumettant pas devant la richesse et en refusant son idéal au dessus de tout, s'honore aujourd'hui d'une leçon considérable.

Que peut on dire actuellement de la municipalité Mattei ?

En se contentant comme elle vient de se conduire, devant un pareil geste qui doit demeurer inoubliable, tous ceux qui pourraient lui en vouloir, parce qu'ils étaient contre politique, doivent maintenant faire trêve et lui accorder toute leur confiance.

Tous en chœur, nous devons pousser à chaque occasion, le cri qui a parcouru la Corse entière au lendemain des élections des délégués

« Vive la Municipalité d'Erba ».

Pour un Groupe de Maries,

F. TOMEI.

L'élection cantonale de Valle d'Alesani

A nos Amis du canton d'Alesani.

Vous m'avez fait l'honneur de m'élire comme candidat de notre cher canton.

Je vous en remercie du fond du cœur. Le témoignage de confiance que vous m'avez ainsi donné m'a doublement touché.

En même temps que votre sympathie pour ma personne, vous avez affirmé votre volonté de conserver intact le noble idéal républicain.

Bien n'a pu ébranler votre fidélité à sa mémoire.

Promesses et menaces d'un pitoyable entourage, rien n'a pu vous faire dévier de votre route.

Je nommerai ceux qui sont dignes, vous avez bien mérité de la République.

Quant à moi, l'œuvre de notre regretté chef : l'emploiement toute son énergie, tout mon dévouement à servir vos propres intérêts, les intérêts de notre beau canton et ceux du parti républicain démocratique et social.

Félix VITANI
Conseiller Général.

AJACCIO

Au port. — Le cargo « Jenny » : le cargo « Berbère » avec une cargaison de foin.

Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Marseille le 24 septembre avec 258 passagers.

Autour du Conseil Général. — Une rentrée de copie a fait sonner le nom de notre ami M. Camille Pietri, conseiller général du canton de Sari-d'Orcino, qui est intimement avec une chaleur entraînante dans la discussion relative à l'incident de la commission consultative des services sanitaires pendant...

Nos confrères. — Nous avons eu reparaître avec plaisir notre confrère « Le Journal de la Corse ».

Le Palais Lantivy. — Se conformant à la tradition, Mme et M. Sansonetti, le très distingué préfet de la Corse, ont offert mercredi soir, à l'occasion de la session du Conseil Général, une réception aux membres de l'assemblée départementale et aux chefs de service qui a été très cordialement animée.

CORTE

Le Comité du P.R.D.S. a adressé à M. Adolphe LANDRY à l'occasion de son élection à la présidence du Conseil Général le télégramme suivant :

« Landry, président Conseil Général, AJACCIO.

« Comité républicain démocratique vous adresse chaleureuses félicitations pour manifestation éclatante assemblée départementale prouvant nouveau résultats succès électoraux sénatoriaux ».

EN VILLEGIATURE

Mme et M. Pierre Guiliet-Vesperini, ont leur domaine de Pelzapiles, par Poggio-di-Venaco.

Les ennemis du Progrès ne lisent pas Le Petit Bastiais

Chronique des Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

FERIATUS

Dans le compte-rendu de l'audience de vacations de la Chambre Correctionnelle de la Cour, que nous avons publié hier, il faut lire l'affaire Pasquini-Franceschi et non Pasquini-Franceschi.

M. l'avocat général Chillini, constitué une fois de plus le grave danger du port d'armes, etc...

au lieu de : vraiment facile,

De passage

M. le Docteur Limperet, médecin-chef du centre d'appareillage de la XVe Région.

Au Départ

Mme et M. Gaston Michelotti, de Propriano, sont repartis hier pour Paris, par le « Cap Corse », après avoir pris un repos bien mérité au sein de leur famille.

BUREAU D'HYGIENE

VACCINATIONS GRATUITES

Les vaccinations contre la diphtérie et la fièvre typhoïde auront lieu au bureau d'hygiène à la Mairie tous les jeudis à 10 heures à partir de jeudi 26 septembre.

Les parents ont un intérêt primordial à prémunir leurs enfants contre ces deux maladies toujours graves et souvent mortelles.

Les enfants vaccinés peuvent continuer à aller en classe, la vaccination ne provoquant pas de réaction sérieuse.

Le Directeur du Bureau d'Hygiène

Avis Officiels

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE

On demande pour le service de l'artillerie à Ajaccio : un chauffeur mécanicien, 2 cuisiniers.

Le salaire offert est de 3 fr. 25 pour la journée de 8 h. 75 pour les manœuvres. Les charges de famille seront prises en haut du deuxième.

La priorité étant réservée aux mutilés de guerre, les candidatures éventuelles de cette catégorie seront retenues sans délai.

Bien n'a pu ébranler votre fidélité à sa mémoire.

Promesses et menaces d'un pitoyable entourage, rien n'a pu vous faire dévier de votre route.

Je nommerai ceux qui sont dignes, vous avez bien mérité de la République.

Quant à moi, l'œuvre de notre regretté chef : l'emploiement toute son énergie, tout mon dévouement à servir vos propres intérêts, les intérêts de notre beau canton et ceux du parti républicain démocratique et social.

Félix VITANI
Conseiller Général.

AJACCIO

Au port. — Le cargo « Jenny » : le cargo « Berbère » avec une cargaison de foin.

Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Marseille le 24 septembre avec 258 passagers.

Autour du Conseil Général. — Une rentrée de copie a fait sonner le nom de notre ami M. Camille Pietri, conseiller général du canton de Sari-d'Orcino, qui est intimement avec une chaleur entraînante dans la discussion relative à l'incident de la commission consultative des services sanitaires pendant...

Nos confrères. — Nous avons eu reparaître avec plaisir notre confrère « Le Journal de la Corse ».

Le Palais Lantivy. — Se conformant à la tradition, Mme et M. Sansonetti, le très distingué préfet de la Corse, ont offert mercredi soir, à l'occasion de la session du Conseil Général, une réception aux membres de l'assemblée départementale et aux chefs de service qui a été très cordialement animée.

CORTE

Le Comité du P.R.D.S. a adressé à M. Adolphe LANDRY à l'occasion de son élection à la présidence du Conseil Général le télégramme suivant :

« Landry, président Conseil Général, AJACCIO.

« Comité républicain démocratique vous adresse chaleureuses félicitations pour manifestation éclatante assemblée départementale prouvant nouveau résultats succès électoraux sénatoriaux ».

EN VILLEGIATURE

Mme et M. Pierre Guiliet-Vesperini, ont leur domaine de Pelzapiles, par Poggio-di-Venaco.

Les ennemis du Progrès ne lisent pas Le Petit Bastiais

Variétés

Un homme qui ose faire son éloge fait assez connaître qu'il n'en mérite aucun. Ainsi il ne faut jamais parler avantageusement de soi-même. On doit recevoir modestement les éloges et ne jamais les mendier. Il est des hommes qui s'offensent des louanges que l'on donne aux autres, ou qui les affaiblissent par d'utiles restrictions ; il faut éviter ce défaut. Que ne n'est pas non plus de la sagesse de vouloir à qui ce soit, présent ou absent, des louanges excessives.

Si l'on entend faire des éloges de ses parents, on ne doit pas y ajouter, malheureusement, la reconnaissance et applaudir modestement.

Ceux qui, en faisant quelque présent, ont soin de rappeler ce qu'ils ont fait pour vous procurer, le marquent, méritent de n'en jamais recevoir, et pourvoit qu'ils ne soit élevés. On ne doit pas louer toutes choses par une surprise accompagnée d'exclamations ; c'est faire sentir qu'on n'a jamais rien vu.

En général, il faut être réservé, économe dans la distribution des louanges, envisager toujours les choses, apprécier ce qu'elles valent pour les estimer et les louer selon les règles de la prudence et du discernement.

En fait d'éloges, Salomon a dit : « Qu'un autre vous loue, et non votre propre bouche ; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres ».

Mettons en pratique ces paroles admirables et nous aurons du mérite.

J.-M. FONTANA

Dans l'Armée

ETAT-MAJOR

M. Agliany, chef de bataillon breveté, au 6e régiment de tirailleurs nomades, est mis hors cadres, et nommé chef d'état-major du commandement supérieur de la défense de la Corse, et de la subdivision de la Corse, à Bastia.

M. Canesi, capitaine de l'état-major particulier de l'infanterie, est affecté à l'état-major du commandement supérieur de la défense de la Corse et de la subdivision de la Corse, à Bastia.

RHUM ST-JAMES

Grand Cru

« St James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

RESDAMES, ATTENTION !!!

Avant de faire vos achats pour la saison 1929-30 venez faire un coup d'œil chez

MARINETTE

MODES ET COUTURE

14, *Bd Paoli* — BASTIA

qui a l'honneur de vous présenter ses nouveaux manteaux velours de laine avec fourrure « gaze Jane » à partir de 98 francs.

Ses robes en jaquette de laine en toutes teintes, à partir de 129 francs.

Ses robes en cachet grave taillées à partir de 145 francs.

Ses creations en chapeaux de feutre à partir de 29 francs.

Note : le dimanche matin, le magasin restera ouvert jusqu'à midi.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 100 francs à la commande et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 625 francs.
Type bleu sur Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles routes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et cuissons.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse

B. FAYET

11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON

(La grande marque nationale)

TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

Les Spectacles

REGENT CINEMA

En scène à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre symphonique.

Un merveilleux program : C'est moi qui paie, Pathé Consortium Cinéma présente Charles Vanel et Dolly Davis dans Fernand, superproduction dramatique de Marcel L'Herbier.

Lundi : *La Souris d'Hôtel.*

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat.

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.
Cours spéciaux de langues, sténo-méthode, Sténographie et Bureau Moderne.
Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Prix de 2.000 élèves cessés à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser au 6ème 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondents particuliers

L'examen du budget par la Commission des Finances

Paris, 26 septembre. — La Commission des Finances de la Chambre s'est réunie ce matin, sous la présidence de M. Malvy.

Sur le procès-verbal M. Malvy a dit qu'il tenait à protester contre une information parue dans un journal du matin et répondant inexactement aux décisions prises hier par la Commission, sur le budget de la Légion d'honneur. Il a fait savoir que la conversation relative à la question des traitements des fonctionnaires et celle des dégrèvements fiscaux.

Si dans un cas, ci dans l'autre le rapporteur du budget des Finances, M. Falmade, visé dans ces refermés, il n'a tous les propos qui lui ont été prêtés.

La Commission s'est associée à cette protestation.

M. Polienotte-Desanges a déclaré qu'il donnerait personnellement sa démission, comme rapporteur du budget de la Légion d'honneur.

M. Falmade a remercié ses collègues.

— La Commission a pourvoit à la terminé l'examen du budget du ministère des Finances. Elle a adopté le rédit sollicité par le Gouvernement, en attendant les nouvelles propositions annoncées par ce dernier, pour le rajustement des traitements et des soldes du personnel civil et militaire de l'Etat.

M. Jacquier a présenté une observation relative au reclassement des différentes catégories de fonctionnaires.

La Commission a opéré une réduction de 650.000 francs sur le chapitre 105 (achat et transport de verre des allumettes), en vue de réduire ses achats à l'étranger.

La Commission a adopté, sur le rapport de M. Jacquier, le budget du ministère de la Justice.

Le budget de la Marine

La Commission des Finances s'est réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Malvy.

Elle a examiné le budget du ministère de la Marine.

Son rapporteur, M. Monnerait, ancien ministre de la Marine, a fait connaître que le budget de cette année comprend, pour l'exercice en cours, quatre-vingt-treize millions de 998 millions au budget de l'exercice en cours, soixante milliards 683 millions contre dix milliards 585 millions au titre de l'exercice 1929.

Sur sa proposition, la Commission des Finances a réduit le augmentation de 101 millions 12 mille 800 fr. : cette augmentation n'étant plus que de 3 millions 100 millions qui résulte inévitablement d'certaines lois votées, comme la loi « cadres du 4 mars 1929, ou de la base générale de l'indice des prix.

D'autre part, annuelles diminuées votées par la Commission ne porte sur les crédits indispensables à la défense nationale et n'vie ni la réalisation des programmes de constructions navales, ni les améliorations techniques indispensables rajeunissement de la flotte ; il supprimant simplement les excès de prévisions dépassant les trois d'aillon naturels.

De même, M. Dumesnil est appelé à lande augmentation de somme non strictement indispensable.

Par contre, le rapport a fait augmenter les crédits relatifs à la défense des côtes et à l'occasion de certains points situés du lal de France, en CORSE et en Afrique du Nord dont, au cours d'une telle inspection, il a pu apprécier l'exposité.

En outre, la Commission sur la proposition de son rapport a mis et augmenté parfois les crédits nécessaires au bien-être des soldats, à leur nourriture, sous qu'ancelles, mess, foyers, du marin, sécurité d'importance morale est considérable.

Les modifications de tés apportées par la Commission du Gouvernement pour résultat d'ajourner cette réductions, en maintenant nos dépenses d'entretien de la Défensenationale et les dépenses de construction des différents navires, proportion budget de trois : 40 pour cent dit pour les premières et 54 pour cent pour les secondes, qui assureront la Marine française un renouvellet régulier méthodique et rapide de diverses unités.

Sofia, 26 septembre. — Suivant les bruits publiés à l'intérieur, le gouvernement soviétique la nomination la quelle le roi Boris nommerait M. Tsankoff, le président du Conseil actuel, et M. Malinoff, le président du Conseil démissionnaire.

La mort du Cardinal Dubois

Paris, 26 septembre. — C'est toujours une foule silencieuse et émue qui défile devant la dépouille mortelle du cardinal Dubois.

On peut évaluer à un million par heure le nombre des fidèles qui, par groupes de vingt à la fois, pénètrent dans la chapelle ardente.

Les témoignages de sympathie et de condoléances continuent à affluer de toutes parts.

Toujours sans nouvelles de l'aéronaute Noguer

Zagreb, 26 septembre. — Les recherches faites pour retrouver Noguer, l'aéronaute du ballon qui tomba près de Kamenica, sont restées sans résultat.

On croit, d'ailleurs, que Noguer est tombé en traversant les Alpes, car les traces de sang trouvées dans la nacelle ont été déclarées vieilles de 18 heures.

Le sous-préfet de la région a ordonné l'arrestation des paysans qui ont pillé la nacelle, dispersant les objets qu'elle contenait et qui auraient pu être pu donner un indice sur l'objectif du sphérique.

La question de la Sarre

Paris 26 septembre. — La Commission interministérielle chargée d'examiner les diverses possibilités offertes par les résultats éventuels des futures négociations franco-allemandes sur la Sarre, s'est réunie ce matin, à 10 heures 30, au Quai d'Orsay, sous la présidence de M. Arthur Fontaine, président général des mines.

Dans cette première séance la Commission a fixé ses méthodes de travail.

Une tentative de record Interrompue par une panne

Le Bourget, 26 septembre. — Le pilote Van Caudenberghe a quitté Le Bourget, ce matin, à 6 h. 50, tentant de battre le record du monde de distance en ligne droite, de la catégorie des avions légers monoplaces.

Le but fixé est Agadir par Malbid.

Le Bourget, 26 septembre. — L'aviateur Van Caudenberghi, qui était parti, à 6 h. 55, du Bourget, pour tenter de s'attribuer le record de distance en ligne droite pour avionnettes, est revenu à 11 h. 30, atterrir au Bourget, par suite d'une panne d'essence.

A l'"Officiel"

Paris, 26 septembre. — Le « Journal Officiel » publie :

Sont nommés lieutenants : MM. Colonna et Mesde, sous-lieutenants au 173ème régiment d'infanterie.

M. Biancardini, de Bastia, est admis à la Garde républicaine, à Paris, comme élève-garde.

ABONNEZ-VOUS

AU

" PETIT BASTIAIS "

Le comité d'organisation de la Banque des Règlements se réunira le 3 Octobre

Paris, 26 septembre. — Les pourparlers engagés depuis la clôture de la conférence de La Haye entre les présidents des banques centrales d'émission d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon, en vue de la constitution du Comité d'organisation de la future banque des règlements internationaux, sont à la veille de prendre fin.

On peut donc considérer aujourd'hui que le Comité sera en mesure de se réunir le trois octobre, à Baden-Baden.

On sait l'importance du rôle que jouera ce Comité temporaire de quatorze membres, créé par le plan des experts, en vue de prendre des mesures préparatoires nécessaires à la mise en vigueur du projet de la banque.

Une de ses tâches essentielles, sera d'établir les statuts de la banque, et qui comporte la fixation du siège de cette institution, et d'assurer en temps voulu l'approbation de ces statuts ou leur promulgation par les autorités compétentes.

Le voyage de M. Poncet en Côte d'Or

Dijon, 26 septembre. — M. André-François-Poncet, allant à Mâlly pour y visiter aux fêtes de Lamartine, s'est arrêté en Côte d'Or et est descendu en gare des Laumes.

Il a visité, aujourd'hui, en compagnie de MM. Paul Léon et Paul Largeau, préfet de la Côte d'Or, ainsi que d'autres personnalités locales, les fouilles d'Alésia, le château du Bussy-Rabutin et l'Abbaye de Pontigny.

Cet après-midi, le ministre sera reçu officiellement par la municipalité de Semur.

Il quittera ensuite cette ville par la voie automobile à Dijon où il prendra le train de 19 h. 25 pour Mâcon.

Une expédition antarctique de l'explorateur Wilkins

New-York, 26 septembre. — Sir Hubert Wilkins s'embarquera pour Montevideo, en route pour l'île de la Désolation, d'où il continuera sa seconde expédition dans l'Océan Antarctique.

Il sera accompagné d'Orville Porter, le mécanicien qui le suivit déjà dans plusieurs expéditions et de deux aviateurs, Parker Cramer et Chesemman, qui volèrent déjà dans les régions polaires.

En Afghanistan

Londres, 26 septembre. — Suivant les nouvelles de Peshawar, les troupes de Habib Oullah ont été sévèrement battues par les rebelles de Nadir-Kako durant une bataille au sud de Caboul. Nadir Kahn se prépare maintenant à attaquer la capitale.

Nouvelles diverses

Berlin, 26 septembre. — Venant de Mayence, le sous-secrétaire d'Etat de l'aviation anglaise, M. Montagu, est arrivé au camp d'aviation de Tempelhof, où il a été reçu par les autorités du poste.

M. Montagu fait un voyage d'études en Europe Centrale. Il ira à Prague et à Belgrade.

Dijon, 26 septembre. — M. Laurent Eynac, après avoir inspecté les installations du 30ème régiment d'aviation et le camp d'aviation de Dijon-Longvic, a quitté Dijon, à 11 h. 45, pour Lyon.

Aux Salvador, 26 septembre. — Un tremblement de terre s'est produit à la suite des forts plaies à Cerro-Mercando, département de Chalatenango. Une famille de sept personnes a été ensevelie alors qu'elle dormait.

Paris, 25 septembre. — M. Delbrouck, député, a demandé à interpeller le Gouvernement sur l'orientation de la politique économique et douanière à suivre sur les raisons qui ont amené ses ministres à proposer, à la dernière Assemblée de la Société des Nations, la convocation immédiate d'une conférence internationale du sucre.

Londres, 26 septembre. — La banque d'Angleterre élève le taux de l'escompte de 5 et demi à 6 et demi pour cent.

Dégustez les.....

CIGARETTES NATIONALES

Marque J. VIDAL

Agent : M. F. GRASCO, 18, Boulevard Paoli, 18 — BASTIA

En été

l'alcool de menthe

RICQLÈS

est indispensable

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Tous les cigarettes...

Pour dégustation

Rue de nouvelle levée

Rue d'emblon de la gare

Le Gérant : Francesco PUGLI

Imp. du *Petit Bastiais*, 8, Bd du Palais

LE BALATUM

est le COUVRE-PARQUET le plus moderne et le plus ÉCONOMIQUE

Firmin & Lota, Seuls agents dépositaires pour la Corse

40, Boulevard Paoli et rue Sampiero - BASTIA

Contentieux

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures

31, Rue de l'Opéra (2me étage)

BASTIA (Tél. 3-17)

Assurances

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies Françaises d'Assurances contre l'Incendie, l'UNION.

MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre le LLOYD.

Incendie (Vitrerie) — Vol et Accidents — Vie Humaine. Dols — Bris de glace — Grêle — Mortalité du Bétail.

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

Le seul devant être servi à la demande de UN " PERNOD "

BOURGEOIS

FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1857

CYRNEENNE

Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA

Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS

Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM

Par Martinique

Cafés

EXPEDITION A L'INTERIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES

— Téléphone : 1-06 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

Brûlerie Cyrnos

33 bis, RUE DE L'OPERA, — BASTIA —

A VENDRE

Turbine Francis,

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUDITEZ

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

GRAND MAGASIN

LOUIS MAUREL

2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA

CE QUI S'APPELLE ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 18 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 18 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT

POUR LA CORSE

Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 13 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 7 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 14 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

Lait concentré sucré & Farine Lactée

NESTLÉ

"les aliments qui donnent de bonnes joues"

Gratuitement : Echantillon Lait ou Farine et Brochure Soins des Enfants (2e Volet)

NESTLÉ, 4, Place de la Concorde, PARIS

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY DONS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1908 ET 1914

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette

MIMOSA

est incomparable

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à vil coût. Toutes mes réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser.

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours

Médaille du meilleur de bâtie ordinaire et bon marché

Exposition Universelle de 1900 : Hors Concours

Une heureuse modification apportée à

la Semaine Vermot

permettra d'en abaisser le prix à 1 FR. à partir du numéro du 3 MARS dans lequel commencera la publication d'un roman sensationnel "*Le Vagabond Volontaire*" d'André CHARPENTIER, illustré par M. BELLE.

Profitez des avantages de cette évocation en demandant à votre libraire ou marchand de journaux "LA SEMAINE VERMOT".

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose

à

Lyon Mobilier

2 & 4, BOULEVARD LA GARE, ANNEXES ET ATELIER 18 & 21, RUE DE L'OPERA — BASTIA —

Car ne l'oublions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente de meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nos expéditions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les autos de notre Maison principale de LYON,* B. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIEME PARTIE

L'ENNEMI INVISIBLE

Spencer examina les murs sans rien trouver à soupçonner. Il remarqua une fenêtre, mais comme il pensait, devoir servir d'issue, il la tâta, sondant, comme il passait le doigt sur une sorte d'écusson, un diclle se produisit. Il entendit un grincement sourd et une plaque de cuivre glissa, sous la pression de ses doigts.

Un passage secret apparut dans l'épaisseur du mur.

— Décidément, Spencer, s'écria M. Jackson, vous avez du flair.

Les deux hommes s'engagèrent dans l'ouverture. Un instant après, ils se trouvaient dans une chambre vide d'un hôtel voisin.

Portes et fenêtres étaient closes Mais on pouvait relever sur le plancher des traces de pas.

C'est incontestablement par là qu'ils sont partis, dit le chef de la police.

Il tenta d'ouvrir les portes, mais celles-ci étaient fermées.

Bientôt, ils se trouvaient devant l'escalier.

Ils continuèrent leurs investigations dans l'hôtel ; mais les indices s'arrêtaient là.

Les deux inspecteurs qui avaient relevé la milliardaire n'avaient laissé aucune trace de leur passage.

Les policiers de faction dans la rue n'avaient rien remarqué d'anormal. Aucun suspect, ou les avait chargés de surveiller l'hôtel de M. Monval et non point leur fermeture.

Il n'aurait manifestement de retrouver, dans la ville New-York, un homme.

Le très honorable Edward Limpton, un corps de police, chef de l'Etat, ne République des Etats-Unis, était-ce malfaiteur, de fort méchante humeur.

Il examina un dossier qu'il rejeta aussitôt, choisit attentivement un cigare blond, se leva et l'alluma. Puis il revint vers son bureau où se mit en communication téléphonique avec un des hauts fonctionnaires de son administration, tout cela calmement, méthodiquement, ainsi qu'il sied à un secrétaire d'Etat pour la Justice.

— Allo ! C'est vous Brown ?

— Venez dans mon cabinet... Oui immédiatement.

Quelques minutes plus tard, le fonctionnaire entrait.

C'était un homme jeune encore, distingué, élégant, « confortable », ainsi que disent volontiers les Américains.

— Brown, commença sans préambule le « chef justice », as me câble de New-York que nous avons une nouvelle histoire Morval.

— Je le savais, monsieur.

— Oui ? Et vous trouvez cela tout naturel ? Probablement n'en connaissez-vous pas les détails ?

Pardon, monsieur. Je suis parfaitement au courant du milliardaire a été accosté avec le nouveau de faux policiers et dépôt de la police officielle.

— Vous ne voyez pas ce qu'a de mauvais ? Comment voici d'un

New-York qui passait jusqu'à présent pour être le mieux organisé, le plus habile qui est tout en échec par des affiliés d'une société secrète !

Visiblement, M. Brown était embarrassé. Aux questions de son supérieur, il ne trouvait rien à répondre.

— Bien-sûr, continua le chef justice, confiant je vais expliquer la chose au Parlement ?

Mr Brown comprenait parfaitement les inquiétudes de Thomas, secrétaire d'Etat, mais, comme lui, il ne trouvait aucune explication plausible à fournir.

— Eh bien, Brown, j'ai décidé que vous partiriez là-bas pour le premier train.

— Trente heures 35, monsieur.

Et Mr Brown partit.

Quand il débarqua à l'hôtel de la police de New-York, parcourant des dépêches informatives du très honorable Edward Compton, il trouva le personnel en retour.

Déjà une aile de détectives s'étaient lancés sur des pistes les plus invraisemblables. L'homme du Standard téléphonait ne cessait de passer des communications de tous ceux qui, depuis deux heures, s'avaient pu retrouver la trace du milliardaire.

Un beau matin, M. Brown reçut la visite d'un détective privé qui lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous cherchez la piste du prince Morgan d'Armor ?

Mr Brown était méfiant.

— Si vous doutez de moi, dit son interlocuteur, faites-moi enfermer jusqu'au moment où vous aurez pu contrôler ce que je vais vous dire : Je sais où se trouve le prince.

Mr Brown ne nourrelle pas : —

— Veuillez d'abord me dire quel est le but de votre révélation ?

— C'est bien simple. Mon père a été victimes des Francs-Juges. Je me venge. Voyez qui je suis.

Et le détective mit sous les yeux de Mr Brown des pièces qui établissaient son identité.

Brown n'agissez-vous pas seul ?

demanda Mr Brown.

Parce que pour s'attaquer à un ennemi tel que le prince d'Armor, il faut avoir les bonnes polices derrière. Seul, je serais broyé.

Mr Brown était observateur et psychologue. Il regarda son interlocuteur droit dans les yeux. Il y lut la vérité.

— Où est-il ? demanda-t-il enfin.

Chaque jour, le prince d'Armor se livre à la duchesse Savitch. Il reste chez elle à peu près une heure. Faites-vous secondre et, si vous le voulez, accompagnez-moi ; je vous accompagne.

Mr Brown était, quand il le fallait, un homme de décision.

— Je vous accompagne, dit-il, en se levant.

Un quart d'heure plus tard, les deux hommes stationnaient devant un des grands hôtels de New-York. C'était là qu'était descendue la duchesse russe.

Bientôt Mr Brown fut introduit dans le cabinet particulier du directeur.

Il s'adressait avec longtemps.

Bientôt Mr Brown fut introduit. Il vit un vieillard à l'industrie du pays.

Son concours est, en outre, acquis à toutes les industries qui, de près ou de loin, sont susceptibles d'améliorer le rendement de celles dans lesquelles sa compétence s'est spécialisée :

Sociétés de constructions mécaniques ayant contribuer dans le pays l'influence de la construction étrangère ;

Société de Construction de bâtiments et d'entreprises générales ;

Sociétés d'exploitations forestières.

Il aide grandement, en outre, aux industries propres à améliorer les conditions des travailleurs, telles que :

L'industrie de la fécule ;

L'industrie du lait ;

L'industrie des matières alimentaires.

Et, dans la formidable machine dont il est à la fois le maître et l'animateur, tous les rouages tournent sans heurts, sans à-coups, en une harmonie d'efforts humaines, génèreusement et gaiement donnés dans la certitude d'heureux résultats.

Sa puissance de travail Ses méthodes

Très entreprenant, grand réalisateur, il a su s'entourer d'une pléiade de collaborateurs dévoués, qui d'ailleurs, en leurs moindres détails, tous les problèmes qui se présentent à l'activité d'un homme de l'envergure de Paul Lederlin.

Aucune décision n'intervient qu'il n'ait été mûrement discutée et mûrement réfléchie.

Puissant l'un-même, lui même, Paul Lederlin sait faire travailler ses collaborateurs et obtenir de leur travail le rendement optimum.

Paul Lederlin sait donner de sa personne et exercer l'art du Maître.

Très bon juge, connaît tous les grands travailleurs, sans ressentir jamais la moindre fatigue, il parcourt le pays et l'étranger, sachant habilement soulager l'effort intellectuel par le délassement sportif et artistique.

Le chef d'industrie

Sa carrière industrielle

Quelques années avant la grande guerre, Paul Lederlin fut effectivement chargé de la Direction Générale de la Blanchisserie et Teinturerie de Thann. Comme il avait été l'artisan du développement considérable que prit cette Société, en englobant le quasi-totalité des affaires industrielles de la même spécialité, il devint le Chef incontesté de ce genre d'industrie.

Il en accentua alors le rayonnement non seulement dans toute la France, mais encore dans l'Europe entière, au-delà des mers, dans les Colonies Françaises et en de nombreuses possessions étrangères.

Débordant du cadre national, Paul Lederlin sut conquérir les marchés d'exportation, imposer au monde des affaires son autorité et grandir la renommée des exploitations industrielles dont il avait la haute charge.

Vint la guerre ; comme il est dit plus loin, Paul Lederlin se consacra corps et âme au salut de son Pays.

Dès l'armistice, il s'employa à reconstituer les usines que l'invasion avait détruites et à assurer l'existence des familles de travailleurs attachés aux Ateliers, dont l'alimentation, du fait des bouleversements économiques occasionnés par la grande tourmente, risquait d'être paralysée.

A force de labeur, à force d'intelligence, il rebâtit l'édifice plus grandiose qu'avant et plus puissant encore.

A l'heure présente, Paul Lederlin est à la tête d'une armée de : 30.000 travailleurs fidèles.

Il dirige un contrôle, en France, en Belgique, en Italie, en Allemagne 80 usines environ, parmi les plus récentes données de la science, dans lesquelles, journellement, se blanchissent, se teignent, s'impriment et s'apprêtent des kilomètres de fils et tissus de coton ou de soie artificielle.

Nos satisfait d'une telle besogne, jamais les, estimant qu'il doit toute son énergie à l'industrie nationale, il consacre son intelligence et ses capitaux à d'autres affaires.

Rénovateur de l'industrie française des produits chimiques il montre dans les deux dernières années, les mêmes qualités d'organisateur et de réalisateur qu'il a montrées pendant les longs troubles de la guerre mondiale. Il est un des Administrateurs les plus actifs de cette branche puissante de l'activité du pays.

Son concours est, en outre, acquis à toutes les industries qui, de près ou de loin, sont susceptibles d'améliorer le rendement de celles dans lesquelles sa compétence s'est spécialisée :

Sociétés de constructions mécaniques ayant contribuer dans le pays l'influence de la construction étrangère ;

Société de Construction de bâtiments et d'entreprises générales ;

Sociétés d'exploitations forestières.

Il aide grandement, en outre, aux industries propres à améliorer les conditions des travailleurs, telles que :

L'industrie de la fécule ;

L'industrie du lait ;

L'industrie des matières alimentaires.

Et, dans la formidable machine dont il est à la fois le maître et l'animateur, tous les rouages tournent sans heurts, sans à-coups, en une harmonie d'efforts humaines, généreusement et gaiement donnés dans la certitude d'heureux résultats.

Son rôle durant la grande guerre

La guerre éclate. Paul Lederlin se donne corps et âme à la Patrie.

Le Pays avait besoin de tels hommes pour organiser sa défense ; le Gouvernement obtint le concours le plus complet du Grand Industriel.

Il mit toutes ses usines à transformer ses Usines en vue de la fabrication du coton à obtenir, base de la poudre dont les tranchées faisaient un emploi considérable.

L'usage des gaz asphyxiants par l'ennemi obligea le Ministère de l'Armement à faire confectionner des quantités énormes de masques de protection. Le Commandement ayant exigé, à un moment donné, un effort extraordinaire dans cette voie, un homme s'engagea à le satisfaire :

PAUL LEDERLIN

L'ensemble de la production française en produits chimiques divers obligea le Gouvernement à demander un effort particulier aux industriels :

Paul Lederlin répondit immédiatement : « Prenez », et entra une puissante Société, qui entreprit sans retard l'édification de plusieurs usines.

Grâce à l'énergie déployée en cette circonstance par Paul Lederlin, l'industrie chimique et des matières colorantes fut ainsi créée en France.

L'usine en guerre des Etats-Unis fit cesser l'exportation en France de l'acide de méthyle produit nécessaire à la construction des usines ; Paul Lederlin construisit spécialement à cette fin, une usine de distillation de bois.

Le bienfaiteur de l'Agriculture

Suivant le noble rôle tracée par son digne père, Paul Lederlin, dans la mesure de ses moyens, s'est mêlé aux occupations professionnelles, ne cessa pas indifférent au développement agricole du Pays.

Chef d'industrie rompu aux méthodes scientifiques, il veut industrialiser l'Agriculture, sachant que l'Industrie et la Terre sont les sources combinées du bonheur individuel et collectif.

Il diffuse tout d'abord à son personnel ouvrier le goût de la petite culture, du jardinage, de l'horticulture, de l'arboriculture, et de la Boricultures.

Chaque famille ouvrière dispose d'un jardin et d'un autant de son logement, des graines et semences, des engrais et amendements lui sont fournis, des conseils lui sont dispensés par des spécialistes, des compétitions et des concours excitent le désir de toujours mieux faire, de produire meilleur et davantage.

Puis, il donne son appui aux Agriculteurs des régions voisines de ses industries. Il les groupe, les syndicalise, met à leur disposition les savants et les chercheurs de ses laboratoires.

Il crée de nombreux champs d'expérience, des fermes modèles, importe des reproducteurs de races : races bovine, chevaline, ovine, caprine, etc.

Les fermes de la « Prairie Gérard » et de la Prairie Claudel » sont des modèles du genre, et il met sous les yeux des cultivateurs vosgiens des réalisations de bûcherie, de porcherie, de boucherie, ou fleurit l'esprit scientifique et où sont combattues toutes les routines déprimantes.

La culture du blé, de l'avoine, du seigle, de la betterave, de la pomme de terre, etc... sont l'objet de tous ses soins.

L'animateur social

Philanthrope de tradition et de tempérament, Paul Lederlin voulut poursuivre avec enthousiasme et amour à un haut degré de perfectionnement les réalisations sociales de son père, Armand Lederlin

Nouvelles diverses

Londres, 27 septembre. — Le correspondant du « Daily Mail » de Caire télégraphie un communiqué de Ibn Saoud en annonçant la révolte de certaines chefs arabes dans diverses parties du Nedjed contre l'autorité d'Ibn Saoud.

Mais, il ajoute que le soulèvement a été aussitôt réprimé.

Ibn Saoud a envoyé de forts détachements contre les rebelles des parties les plus éloignées de son royaume et a fait disparaître deux chefs personnels. Ces derniers, qui s'étaient enfuis après la défaite, ont été tués.

Londres, 27 septembre. — On mande de Moscou qu'un accord militaire a été conclu hier entre la Russie et la Turquie.

Le premier, qui était un courrier du ministère de la Guerre, a été tué à coups de revolver.

Fribourg-en-Brisgau, 27 septembre. — Le dirigeable « Graf-Zeppelin » est arrivé hier soir à 19 h. 40 à Friedrichshafen, venant de Berlin.

Londres, 27 septembre. — Une dépêche de Constantinople de Daily Mail » d'Athènes annonce que le roi Alexandre de Yougoslavie, conflictuel de troupes de zones de nature chronique, a quitté la capitale par ordre du médecin.

Bucarest, 27 septembre. — Un accident s'est produit dans une caverne d'artificier d'Oltchénie.

Deux soldats ont été tués et quatre blessés.

L'accident est dû à une négligence.

Paris, 27 septembre. — Le mouvement de transports effectué à la ligne Paris-Bordeaux, pour le Sénégal, qui avait accompli le trajet séparément les deux capitales en 5 h. 10, vient d'accomplir également une belle performance aujourd'hui, en reliant Bordeaux à Paris en 5 heures 30.

L'appareil comportait un double pilotage et une cabine très bien aménagée pour huit passagers.

(1) Zurich, 27 septembre. — Un appel lin a quitté à nouveau Friedrichshafen à 8 h. 37, pour un voyage sur la Suisse. Il a viré, à 11 heures 30 environ, pour retourner à son point de départ.

Vingt-deux passagers étaient à bord.

A l'"Officiel"

Paris, 27 septembre. — Le Journal officiel » publie :

Ecole spéciale militaire. — Sont affectés comme sous-directeurs au 12e régiment d'infanterie : MM. Cramoisan, Clément, tennant et Tiret.

La convalescence du roi d'Angleterre

Londres, 27 septembre. — La santé du roi George V n'a cessé de s'améliorer depuis son arrivée à Saidringham le 24 août dernier.

La première promenade de deux heures qu'on pouvait faire au voiture, le roi monte à cheval maintenant chaque matin, les exercices auxquels se livrait le cheval à la chasse sont forcé, sans quitter le Comté de Norfolk.

En Afghanistan

Habib Oullah aurait été assassiné

Londres, 27 septembre. — Suivant les nouvelles de Caboul, l'émir Habib Oullah qui s'était proclamé Amman Oullah aurait été assassiné à Caboul.

Cependant cette nouvelle n'a pas, jusqu'ici, été confirmée. Les journaux londoniens ont reçu des télégrammes de Caboul dans le même sens.

Un démenti

Simla, 27 septembre. — Suivant les informations parvenues ici les troubles chez les Wazirs, Habib Oullah aurait été assassiné sont démenti de fondement.

L'Exposition de Culture Mécanique de Buc

Paris 27 septembre. — Vendredi prochain, sous la présidence de M. Loucheur, ministre du travail, assisté de M. Hennessy, a l'occasion de l'Exposition internationale de culture mécanique de Buc, qui ouvrira le premier octobre, à Buc.

A l'issue de ce banquet, MM. Poincaré et Hennessy visiteront les différents stands de l'Exposition.

ÉCHOS

Billet Parisien

« Il est humiliant pour un musicien de songer qu'aujourd'hui toute la musique de danse, en Europe, est composée de fox-trotts, de steps et de valses inventées d'Amérique. Notre société nerveuse, tourmentée, irréfléchie, est atteinte d'américanisme et ne s'épouvante. Nous sommes la proie du déracinement, de l'évasion, de l'abâtardissement. Quand la raison nous fera revenir, dans une époque plus mûre, des frivolités qui nous occupent, nous retournerons sans chagrin à la musique des civilisés. »

Y'a !

Et cet M. Henry Malherbe, musicographe distingué, qui jette cette bouche inside sur les épaules nues des enthousiastes du jazz. Nous ne leur passerons pas la sévérité-engage. Ils ont bien mérité d'être mouillé. Mais s'en sont-ils seulement aperçus ?

Quand pourrons-nous crier : « Le jazz est mort, vive le jazz ! » Pour l'instant, il vit encore et avec tant de bruit qu'on a fini par n'inquiéter de savoir d'où vient cet intrus et qui l'avait baptisé.

Le jazz agrait été inventé vers 1915 par un barbelier noir de Chicago qui distribuait ses clients à jouer du trombone dans un chapeau haut de forme et qui s'appelait Jasbo Brown. Mais cette origine est contestée. D'autres avancent que le jazz sort de nous déforme de Bach ou Meyerbeer qu'un instrument à vent qu'on entendait en 1914 dans les cafés de la Nouvelle-Orléans. Enfin, un Américain fait tout bonnement dériver le jazz de la vieille formule jazz. Et il n'oppose sur cette observation que la première application de ce terme à la musique fut l'œuvre des esclaves nègres de la Louisiane et de la Caroline du Sud, où le français fut pour un certain temps la langue dominante.

C'est bien de l'honneur pour nous d'avoir eu tel filleul.

Mais cela n'est quelque importance ? Et le sera certainement l'interprète d'un grand nombre de nos lecteurs, en dit sont que l'exécutif n'est pas de savoir s'on vient le jazz, mais d'être assuré qu'il y retournera !

Gabriel Boisac.

Dans l'Armée

M. le colonel Gérard, commandant le 173e régiment d'infanterie, est désigné pour suivre, le cycle d'information de 1929, première série, du 4 au 30 novembre.

Nominations

EMPLOIS RESERVES

M. Toni Paul-Marie, ex-soldat du 27e bataillon de chasseurs alpins, candidat militaire classé, a été nommé à l'emploi de garden stagiaire aux mœurs administratives.

M. Carbelli Pierre, sergent au 173e régiment d'infanterie alpine, a été nommé commis du Trésor de 4e classe à la perception de Saint-Pierreville (Ardèche).

Dans la Marine

M. Sproni Jean-Baptiste, officier d'administration de première classe comptable des matières, a été promu au grade d'officier d'administration principal.

NAVIGATION SOUS-MARINE

Par décision ministérielle, le certificat d'aptitude à la navigation sous-marine a été octroyé à M. Moretti, ingénieur mécanicien de 3e classe du port de Toulon.

Un témoignage officiel de satisfaction lui sera accordé à M. l'ingénieur mécanicien principal Moretti, élève premier des ingénieurs mécaniciens.

Communications

CONFRERIE DE SAINTE CROIX

Par suite d'absence de certains membres du Clergé de la Paroisse Saint-Marie, la messe du dimanche n'aura plus lieu dans cet oratoire, à partir du dimanche 29 courant jusqu'à nouvel ordre.

AVIS

Mardi, 1er octobre, le Clergé de Bastia fera sa retraite du mois dans l'Eglise du Sacré-Cœur, boulevard Lethrosi.

Les ecclésiastiques des environs de la ville y sont invités.

BUREAU D'HYGIENE

VACCINATIONS GRATUITES

Les vaccinations contre la diphtérie et la fièvre typhoïde auront lieu au bureau d'hygiène à la Mairie tous les jeudis à 10 heures à partir de jeudi 26 septembre.

Les parents ont un intérêt primordial à présenter leurs enfants contre ces deux maladies toujours graves et souvent mortelles.

Les enfants vaccinés peuvent continuer à aller en classe. La vaccination ne provoquant pas de réaction sérieuse.

Le Directeur du Bureau d'Hygiène

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

CALENZANA

Notre distingué collaborateur, M. Joseph Fondacci, directeur d'école et de cours complémentaire à Calenzana, un fin lettré, publiciste des mieux appréciés, vient de nous quitter pour rejoindre Corte, où il a été nommé directeur d'Ecole et de cours complémentaires, un des postes les plus importants de la Corse, des plus convoités. Il laisse parmi nous le meilleur souvenir engendré par sa science pédagogique, son affabilité, son tact, son impartialité dans l'accomplissement de ses délicates fonctions.

Partout où il a passé, dans sa belle carrière interrompue par la grande guerre où il fit vaillamment son devoir, il s'est mis en relief par ses vertus civiques qui lui ont attiré toutes les sympathies.

Nous n'oublierons pas qu'à ses moments de loisir il a chanté les beautés de Calenzana dans divers journaux, périodiques et revues : Sud, Sud-Estafette, qui obtint un vif succès lors de la fête paroissiale pour empreinte d'un vrai lyrisme.

Tout en lui adressant nos sincères félicitations pour son avancement, nous lui exprimons les vifs regrets que cause son départ : ceux de l'éloigné un homme de cœur, de devoir, une conscience...

Les vendanges. — Sous l'influence d'un été précoce, les raisins ont vite mûri. Aussi depuis la première quinzaine de septembre, les travaux de vendanges et de vinaison se sont effectués avec assez abondamment l'hiver prochain à la satisfaction des fervents de Bacchus à moins que les vignerons, d'ici là, n'aient trouvé les débouchés nécessaires à l'écoulement du produit de leur récolte, ce qu'il y a de mieux à souhaiter pour encourager la viticulture qui constitue une des principales ressources de notre région.

AJACCIO

Arrêté du Conseil Général. — Les commissaires du conseil général qui auront composé trois bureaux : titulaires, M. Calluccili ; rapporteur général, M. Pérant et Cagnacci. Travaux publics, président : M. J. Agostini ; rapporteur général, M. Musso.

Une sanction à la défaite. — Au cours des tirs à la mer, dans la journée du 25 courant, le canon de 75 de la batterie de Capo di Feno, commandée par le lieutenant Bonnet, a obtenu le meilleur résultat.

Le lieutenant Bonnet a été félicité par le commandant de la défense mobile.

Un cambriolage. — Dans la nuit du 25 au 26 courant, des malfaiteurs ont pénétré dans la villa de M. Jean Bonelli, située au lieu dit Salario, en escaladant le mur de clôture.

Ils ont fracturé la porte d'entrée et ont pénétré dans la salle à manger où ils ont dérobé une somme de 1.000 francs.

Un vol. — Le nommé Ange Ferrandi, âgé de 20 ans, a été arrêté sous l'inculpation de vol d'une somme de 1.000 francs au préjudice de M. Jean Bonelli.

Un vol de bijoux. — Le nommé Ange Ferrandi, âgé de 20 ans, a été arrêté sous l'inculpation de vol d'une somme de 1.000 francs au préjudice de M. Jean Bonelli.

L'archiprêtre Ferrandi a prononcé à l'église des nouveaux mariés une chaleureuse allocution dans laquelle il a exalté les vertus et la beauté du mariage chrétien, et les a invités à s'inspirer, dans la nouvelle étape de leur vie, des préceptes divins et des nobles exemples de leurs familles.

La cérémonie civile avait été présidée par M. Guerrini Bernardin, premier adjoint municipal, officier de la Légion d'Honneur.

Ont signé comme témoins, à la Mairie et à l'église : MM. Emile Lucile, contrôleur des contributions directes à Lyon, frère de la mariée, et M. Canavive, ventier à Abbeconi (Aisne), oncle du marié.

Une brillante soirée a clôturé la fête organisée en cette heureuse occasion par M. et Mme Lucile, et tard dans la soirée, les jeunes époux ont quitté notre ville pour aller goûter un repos bien mérité dans la belle cité marseillaise.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés de longues années de bonheur dans la paix et la prospérité.

Les Examens

BACCALAUREAT

Le Proviseur du Lycée a l'honneur d'informer les familles que les feuilles d'inscription devront être adressées directement aux facultés respectives d'Aix ou de Marseille sans passer par le lycée. Les anciens admissibles doivent renouveler leur demande d'inscription.

BREVET ELEMENTAIRE ET BREVET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR, SECTION GENERALE, 2me SESSION 1929.

Les épreuves écrites du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur (section générale) 2me session 1929, auront lieu pour les aspirants et les aspirantes, mardi prochain, premier octobre, aux centres ci-après désignés :

Ajaccio, à l'Ecole des Filles de la rue Sœur Alphonse.

Bastia, à l'Ecole de Garçons du boulevard Cardo.

En raison du petit nombre de candidats inscrits à Calvi, à Corte et à Sartène, il ne sera pas organisé de centre d'examen écrit dans ces localités.

Les candidats qui se présenteront à ces examens devront atteindre, dans leur centre respectif, à Ajaccio ou à Bastia, les résultats des épreuves écrites, lesquels seront donnés au plus tard dans la matinée du 3 octobre, à 17 heures, et commenceront immédiatement après la proclamation de ces résultats.

Les candidats devront se munir de tout ce qui leur sera nécessaire pour composer. Toutefois, le papier pour les compositions leur sera délivré en salle d'examen, moyennant la somme de 0 fr. 50.

Variétés

On est obligé, dans le monde, de se voir et de se parler ingénieusement. La *vérité* et la *sincérité* doivent toujours régner dans la conversation.

Mal-entendu est un vice affreux ; la vie des mondains est une vie sans honneur, dit le Sage. Il faut assurer simplement par un *oui* ce qui est vrai, et nier par un *non* ce qui est faux. Les équivoques sont des mensonges formels, d'autant plus condamnables, qu'ils semblent mettre le menteur à couvert des reproches qu'il mérite et confondre la vérité avec le mensonge.

Le menteur veut mentir, et ne veut pas passer pour menteur. Qu'arrive-t-il ? On perd la confiance des hommes, on ruine sa réputation, on perd ses amis ; s'il en reste, ce sont les plus imprudents, ou des pervers.

Il y a des parents qui bâtissent chez les enfants l'habitude de mentir : c'est les familiariser avec la dissimulation, vice d'autant plus dangereux, qu'il paraît se rapprocher plus naturellement de la prudence.

Le déguisement dans les paroles est une production du mensonge artificieux, également proscrite par l'honnêteté et par la bonne éducation.

Les nouvelles de profession sont pour l'ordinaire de grands menteurs ; il ne faut jamais avancer de nouvelles qu'on ne soit sûr de leur exactitude.

On dirait, à voir la conduite de certains hommes, qu'ils mettent leur gloire à tromper leur prochain ; cependant rien ne rend plus méprisable que de manquer à sa parole.

L'honneur exige absolument qu'on soit fidèle à ses promesses.

Lorsqu'on s'entretient familièrement, il ne faut jamais se déguiser, même par plaisanterie : la bonne foi en toute circonstance doit être l'âme de la conversation.

Quiconque veut couler des jours heureux doit éviter le mensonge.

Cyril FONTANA

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Section Commerciale

A partir du 1er octobre prochain, des jeunes filles pourront être reçues à l'Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie de Bastia, section commerciale. Des places sont réservées à l'internat des Cours secondaires en faveur des élèves de l'Ecole.

Conditions d'admission : Posséder le certificat d'études ou des connaissances équivalentes.

Pour inscription et renseignements, s'adresser à M. le Proviseur du Lycée.

ABONNEZ-VOUS
AU
" PETIT BASTIAIS "

INFORMATIONS LOCALES

Faits Divers

La Police veille...

Le service de police a procédé hier à deux arrestations.

La première a été celle de la fille Margerin Adèle, âgée de 33 ans, vivant maritalement avec le nommé allemand Marc Dubois, électricien dans notre ville.

Cette fille était en état d'ivresse et s'était rendue sur les quais du port, au débarcadère de Marseille.

Son présence qu'elle avait été bousculée dans la foule, elle injuria d'abord un passager, puis l'employé de la Compagnie. M. Pièye, préposé à la vérification des billets de passage.

Les agents Cervelli et Damiani intervinrent et durent l'emmener au poste en raison du scandale qu'elle provoquait.

En cours de route et au commissariat, elle proféra des injures les plus grossières contre les policiers.

Elle a été déférée au Parquet sous l'inculpation d'ivresse, outrages injurieux et outrages à agents dans l'exercice de leurs fonctions.

La deuxième arrestation a été effectuée dans la soirée par les agents Vincenti, Stiglioni et Ambrosi. Ces derniers avaient été informés que le nommé Barsotti Antoine, âgé de 28 ans, charretier, plusieurs fois condamné pour violences et port d'arme s'était présenté au bar Francoschetti, dans une attitude provocante, et avait menacé — en débitant qui lui refusait à boire parce qu'il était ivre.

Ils le rechercherent et le découvrirent rue Miot alors qu'il venait de jeter dans un caniveau le pistolet automatique de gros calibre dont il était armé.

Appréhendé, Barsotti a opposé une vive résistance aux agents qu'il a violentés et qui ont dû le traiter au poste car il se couchait pour ne pas marcher.

Après interrogatoire de M. le commissaire de police Albertini, il a été déféré au Parquet sous l'inculpation de port d'arme prohibée, outrages et rébellion à agents de la force publique et menaces à l'égard du sieur Francoschetti.

De passage

Mme et M. F. A. Ollasy, inspecteur divisionnaire des Douanes à Ajaccio.

Au Départ

M. Pierre Baltistini, homme de Lettres, professeur agrégé de l'Université, Madame et leur enfant.

Dans les groupements

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE LA REPUBLIQUE DE MONTENEGRO

Dimanche 29 septembre auront lieu les élections en vue de désigner le nouveau président de la République de Montenegro, dont les pouvoirs viennent à expiration le 28 de ce mois.

Les résultats des élections seront connus après la proclamation qui sera faite à l'Elysée Monegrello 23 heures, la rentrée en ville étant fixée à 20 heures.

Tous les citoyens sont priés de se rendre et de se grouper à la mairie, au Palais de Justice, afin de manifester leur sympathie au 1er magistrat de notre République.

Toute la Presse Française, et la plupart des journaux étrangers ont annoncé la Semaine du Coin de France, qui s'ouvre aujourd'hui au Parc des Expositions, Porte de Versailles à Paris ? Cette Bourse internationale annuelle exalte l'intérêt général ; et c'est compréhensible car elle facilite singulièrement les échanges commerciaux dans les industries du coin. On doit se féliciter d'une organisation aussi parfaite, dont le mérite revient aux Syndicats de ces industries. Les acheteurs français et étrangers ont annoncé leur venue. Il semble bien qu'ils seront plus nombreux encore que l'an dernier.

La Vie Sportive

SPORTING CLUB BASTIAIS

Les membres actifs du S. C. B. sont convoqués dimanche 29 courant de 9 à 11 heures à l'entraînement général au Stade Olympique.

Les membres du bureau sont convoqués à cet effet en vue de la formation des équipes.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Les équipiers dont les noms suivent sont priés de se trouver à la gare demain dimanche à 7 heures précises pour effectuer le déplacement de Corte :

Anziani, Kikir, Giovannetti, Filidori, Sel. Andreani, Mori, Confortini, Ville, Tomei, Feydel, Rose, Cerroni et Mingaloni.

Les mêmes équipiers pourront au siège ce soir à 8 heures pour la distribution des équipements.

CITADELLE SPORTIVE BASTIAISE

Dimanche 29 septembre 1929, à 8 heures, réunion de tous les équipiers au Stade pour la formation des équipes en vue d'une prochaine rencontre.

Se munir de l'équipement.

Au lycée

La rentrée des internes est fixée au 30 septembre à 20 heures, celle des externes au mardi 1er octobre à 9 heures.

Les examens de passage et d'admission commenceront le vendredi 4 octobre et ne pourront en aucun cas être reconnaissances après cette date pour les retardataires. Ceux-ci devront redoubler leur classe d'office quel que soit le motif de leur retard.

Babette Dompteuse

— Oui ! quelle séance.

— Qu'y a-t-il Babette ?

— Il y a que je viens d'assister à un drame affreux.

— Un accident ?

— Non un drame. Un drame sentimental, moral et passionnel.

— Explique-nous.

— Je viens d'amener ma petite sœur chez ses tabliers de classe.

— Et alors.

— Alors ma petite sœur ne voulant ni aller en classe ni porter de tabliers, elle a jeté de tels cris que tout le magasin était sens dessus dessous !

— Qu'est-ce que vous avez fait pour la calmer.

— Ma chère, j'ai eu une inspiration de génie. Je lui ai promis que sa elle ne pleurait plus je lui donnerais un beau flacon de Mon Parfum de chez Bourjois. Et cela tellement « à la page » qu'elle s'est tue par enchantement.

— L'année prochaine elle vous demandera des Fards Pastels, la mère pondre Mon Parfum et votre visite pour les lèvres ?

— Comme elle aura raison !

RESDAMES, ATTENTION !!!
Avant de faire vos achats pour la saison 1929-30 venez jeter un coup d'œil chez

MARINETTE
MODES ET COUTURE
14, *Rue Paoli* — BASTIA

qui a l'honneur de vous présenter ses nouveaux modèles velours de laine avec fourrure à prix dans la partie de 80 francs.

Ses robes en popeline de laine en toutes les teintes, à partir de 129 francs.

Ses robes en caviar genre tailleur à partir de 145 francs.

Ses créations en chapeaux de feutre à partir de 29 francs.

Note : le dimanche matin, le magasin restera ouvert jusqu'à midi.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 160 francs à la commande et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer immédiatement une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 625 francs.
Type bien ciel Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles toutes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec dérailleur freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et couvrices.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse
B. FAYET
11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON
(*la grande marque nationale*)
TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

Les Spectacles

REGENT CINEMA

En soirée à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Deux films comiques : *Ce pauvre Simon présente* ; *C'est moi qui paie*. Pathé Consortium Cinéma présente Charles Vanel et Dolly Davis dans *Feu...* superproduction dramatique de Baroncelli.

Lundi : *La Souris d'Hôtel.*

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-métà. Sténographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves reçus à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser au siège 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Costes et Bellonte tentent de battre le record de distance en ligne droite

Les préparatifs

Paris 27 septembre. — Les aviateurs Costes et Bellonte, dont l'avion « Point d'interrogation » fut contraint de se poser en panne, sont arrivés au Bourget, venant de Rome, à 7 heures, ce matin, et ont décidé de partir ce matin à 7 heures, vers la Sibérie, afin de battre le record mondial de distance en ligne droite.

Certains pensaient à prendre que les aviateurs tenteront nouvellement la traversée de l'Atlantique, mais le fait qu'ils ont fait démonter leur appareil de T.S.F. ne semble pas confirmer cette intention.

Le départ du " 7 "

Le Bourget, 27 septembre. — Les aviateurs Dieudonné Costes et Maurice Bellonte ont quitté, à 8 h. 17, ce matin, l'aérodrome du Bourget, pour tenter d'battre le record du monde de distance en ligne droite.

Ils se sont dirigés vers l'est pour atteindre le lac Baïkal, en Sibérie.

En plein vol

Le Bourget, 27 septembre. — Un avion allemand a survolé, ce matin, le Bourget, les renseignements suivants sur les aviateurs Costes et Bellonte :

Les aviateurs sont partis au-dessus de Villers-Cotterêt à 8 h. 50, à une hauteur de 200 mètres, au-dessus de Laon à 8 h. 50, de Charleville à 9 h. 25, à une hauteur de 1.400 mètres, à 10 kilomètres de Liège à 9 h. 50 et sont survolé Cologne à 10 h. 22.

Les raisons de l'allerrissage de Marmier et Favreau à Tunis

Paris, 27 septembre. — Les aviateurs de Marmier et Favreau, partis avant hier du Bourget, pour s'attaquer au record du monde de la plus longue distance sur le parcours Paris-Mozambique, qui avait donné les résultats de leur appel en Tunisie.

Voici le télégramme qu'ils ont adressé à Paris, pour expliquer leur atterrissage forcé :

Alger, 26 septembre (2 h.) Nous venons de quitter Tunis et Tripoli. Nous atterrissons de nuit dans la région de Tunis et au cours d'ascension en matin d'assez bon air.

La tournée d'inspection de M. Laurent Eynac

Toulon, 27 septembre. — M. Laurent Eynac a visité aujourd'hui le centre aéronautique de Saint-Raphaël. Il était accompagné de M. Bellanger, député, vice-président de la commission d'aéronautique maritime. Il a été reçu à déjeuner par M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, dans sa propriété de Saint-Raphaël.

Dans l'après-midi, le ministre s'est rendu au centre d'aviation d'Hyères-Palyvestre.

Le ministre visitera demain le centre de Cuers-Pierrefeu, puis, dans l'après-midi, il gagnera Leucate par avion.

Contre le record de distance pour avions légers

Le Bourget, 27 septembre. — L'aviateur Van Caudenberg a quitté Le Bourget ce matin à 6 h. 12, tentant de battre le record du monde de distance en ligne droite pour avionnette au-dessous de quarante chevaux.

L'aviateur compte atteindre Agadir.

Les chauffeurs des P.T.T. de Paris sont en grève

Paris, 27 septembre. — Une grève des chauffeurs des P.T.T. a été décidée dans la matinée à l'ouverture des bureaux.

En raison de cette grève, le courrier a été distribué ce matin dans la capitale avec un certain retard.

Ces chauffeurs s'appartiennent par directement à l'administration des P. T.T. ; ils sont au service d'un adjudicataire.

M. Germain Martin prend toutes les mesures pour que la population parisienne ne souffre pas de cet incident.

Les ennemis du Progrès ne lisent pas
Le Petit Bastiais

L'examen du budget par la Commission des Finances

Les subventions aux Théâtres Nationaux

Paris, 27 septembre. — Réunie ce matin, sous la présidence de M. Malvy, la Commission des Finances de la Chambre a examiné, sur le rapport de M. Lecquin, le budget des Beaux-Arts.

Elle a réservé le chapitre 26, relatif aux subventions attribuées aux théâtres nationaux, jusqu'au jour où viendra devant elle la question de la modification des taxes sur les spectacles.

Le budget de la guerre

Paris, 27 septembre. — La Commission des Finances de la Chambre, réunie cet après-midi, sous la présidence de M. Malvy, a examiné, sur le rapport de M. Bouilloux-Lafont les crédits du ministère de la Guerre, sauf ceux qui concernent l'aéronautique militaire.

Sur l'ensemble des propositions du Gouvernement, la Commission a apporté diverses réductions de crédit s'montant à 125 millions environ.

Elle a adopté les crédits demandés par le Gouvernement pour l'entretien des troupes évacuées de Rhénanie, sous réserve d'approbation par le Parlement du principe de l'évacuation.

La Commission des Finances a réservé le chapitre des constructions neuves de génie jusqu'après l'audition du ministre de la Guerre, ayant fixé mercredi prochain.

La tragique expédition polaire de l'"Italia"

Oslo, 27 septembre. — Le dernier chapitre de la tragique expédition polaire du dirigeable « Italia » a trouvé son épilogue, avec l'arrivée à Tromsoe, d'un petit navire pêcheur de phoques, frété par une mission italienne envoyée.

Cette mission n'a pas retrouvé la moindre trace des membres manquants de l'expédition, en dépit de longues et fatigantes recherches dans la partie nord-est du Spitzberg et le long de la côte de Terre-de-Jean-Mayen.

Moscou, 28 septembre (2 h.) Les journaux russes nous obligent à faire démentir le départ de Tripoli. Nous affirmons de nouveau dans la région de Tunis et au cours d'ascension en matin d'assez bon air.

La santé de M. Poincaré

Paris, 27 septembre. — La santé de M. Raymond Poincaré s'améliore chaque jour. L'ancien Président du Conseil travaille régulièrement à son bureau l'après-midi. Toutefois, il ne sort pas encore et les visites restent suspendues.

On craint des troubles sérieux en Autriche

Vienne, 27 septembre. — Des patriotes militaires sont prises par les autorités autrichiennes afin d'empêcher les rixes entre fascistes et socialistes.

Toutes les permissions ont été supprimées et des trains sont tenus prêts pour transporter les troupes aux endroits où pourraient se produire des désordres.

Des marins français fêtés en Belgique

Gand, 27 septembre. — Dans la matinée est arrivé dans le port de Gand, l'aviso « Queen Blanche » ayant à bord le commandant Ronarch et l'état-major de l'escadre française.

Des autos, l'arrivée du maire, des officiers, accompagnés du consul de France, ont fait aux marins toutes les visites d'usage ; ils ont assisté ensuite, à l'Hôtel de Ville, à un vin d'honneur offert en leur honneur par l'administration communale.

A la recherche de l'épave de l'avion France-Maroc

Rabat, 27 septembre. — Le remorqueur « Vautour » est reparti dans la nuit, au large de Merdja Bou Sellam pour continuer les recherches dans un endroit infesté de requins.

Le témoin Maclet, de Souk El Arba, qui avait déclaré avoir vu l'avion tomber en mer, s'est rétracté.

La tournée d'inspection de M. Laurent Eynac

Toulon, 27 septembre. — M. Laurent Eynac a visité aujourd'hui le centre aéronautique de Saint-Raphaël. Il était accompagné de M. Bellanger, député, vice-président de la commission d'aéronautique maritime. Il a été reçu à déjeuner par M. Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, dans sa propriété de Saint-Raphaël.

Dans l'après-midi, le ministre s'est rendu au centre d'aviation d'Hyères-Palyvestre.

Le ministre visitera demain le centre de Cuers-Pierrefeu, puis, dans l'après-midi, il gagnera Leucate par avion.

Le boxeur Johnny Hill est mort subitement

Londres, 27 septembre. — Le champion d'Angleterre des poids moyens, Johnny Hill, est mort subitement à Strathmore (Ecosse), où il s'entraînait pour le match qu'il devait disputer avec le champion du monde de la catégorie, l'Américain Frankie Genaro.

L'écluse géante de Tilbury a été inaugurée

Londres, 27 septembre. — L'écluse géante du nouveau dock de Tilbury, sur la Tamise, a été inaugurée aujourd'hui.

Elle permettra aux transatlantiques les plus grands du monde de se mettre à quai.

L'entrée de l'écluse a 335 mètres de long sur 37 mètres de large. A marée haute, l'eau atteint une profondeur de 13 mètres.

Salonique, 27 septembre. — Une femme de 125 ans est décédée hier à Salonique.

ABONNEZ-VOUS
AU
" PETIT BASTIAIS "

Le voyage de M. Mac Donald aux Etats-Unis

Londres, 27 septembre. — Le général Dawes a visité M. Mac Donald, dans la matinée, puis il est allé au Foreign Office.

Le Premier anglais se a logé à l. M. ison-Blanche

New-York, 27 septembre. — Des préparatifs ont été faits, à la suite de l'opposition donnée par l'ambassade britannique, pour que M. Mac Donald et sa famille puissent occuper à la Maison Blanche l'appartement d'Abraham Lincoln.

Ce logement est situé au second étage de la maison de l'exécutif et est exposé au nord-ouest. Il se compose de quatre pièces comprenant l'ameublement original d'Abraham Lincoln, y compris un large lit qu'occupera M. Mac Donald.

Les présidents Cleveland et Mac Kinley suivent pendant leur mandat, de cette chambre à coucher, qui depuis servit de chambre d'enfants et de nursery.

M. Mac Donald n'ira pas à la Conférence travailliste

Londres, 27 septembre. — Le « Daily Herald » reproduit une lettre de M. Mac Donald dans laquelle celui-ci annonce qu'il ne pourra se rendre à Hull pour les Etats-Unis, assister à la conférence annuelle du parti travailliste.

Thés arrivé
Pour bien savoir
armer contre le froid, qui pourrait vite, choisissez un deuxième exemple d'appareil de chauffage DEVILLE, de qualité... bien moderne.
Demandez aujourd'hui même le catalogue qui vous sera envoyé gratuitement par
DEVILLE
DEVILLE & Cie (Successeur CHARTRAND) CHARLEVILLE (Ardennes)
Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

Contentieux
CABINET CASANOVA
est ouvert de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures
31, Rue de l'Opéra (2me étage)
BASTIA (Tél. 2-47)
Assurances
Le Premier anglais se a logé à l. M. ison-Blanche
TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies Françaises d'Assurances contre l'incendie, l'UNION.
MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre, le LLOYD.
Incendie (Vitrail) — Vol et Accidents — Vie Humaine — Dots — Rentes Viagères — Bris de glace — Grêle — Mortalité du Bétail.

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER-MARSEILLE
n'a pas de prénom
Le seul devant être servi à la demande de UN " PERNOD "

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1827
CYRNEENNE
liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
" Vieille liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO-RHUM
Pur Martinique

Cafés
EXPEDITION A L'INTERIEUR
TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES
— Téléphone : 1-06 —
LA FOUR ANGHINNE
MAISON DE LA CORSE
GRANDE
Brûlerie Cyrnos
33 bis, RUE DE L'OPERA, — BASTIA —

BANQUE de la CORSE
15, Bd Albert 1er & 40 bis, Bd Paoli
BASTIA (Corse)
Toutes opérations de Bourse et de Banque. — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs .. Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, transports divers.

LA RENTRÉE DES CLASSES
PENSIONNAT JEANNE D'ARC
La rentrée des classes est fixée au mercredi 2 octobre pour les internes, au vendredi 4 pour les externes du Grand et du Petit Pensionnat.

INSTITUTION QUILIO
Rentrée le 1er octobre.

PENSIONNAT PUCCIO
RENTRÉE DES CLASSES
Internat : Jeudi, 3 octobre.
Externat : Vendredi, 4 octobre.

A CEDER
A Ajaccio maison de commerce en plein rapport, articles d'alimentation, etc. Gros et détail. Conditions avantageuses. Logement assuré. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Turbine Francis, chambre d'eau ouverte à réaction et à aspiration pour chute de 3 m. 50, débit 200 à 350 litres, force, 20 chevaux. Etablissements : Lucien Luciani, Francardo.

A LOUER
Appartement meublé 5 pièces, un salon, salle à manger, deux chambres et une cuisine. S'adresser aux bureaux du journal.

ON DEMANDE
ouvrière sérieuse ou femme d'enfants pour 2 enfants, 7 ans, 3 ans, 4 mois. Se présenter Ville Cimaro, route de Corbe.

A LOUER
Jolie chambre salon tout à l'état neuf, vue superbe donnant sur la mer. S'adresser au bureau du journal.

avec les cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
STÉNO-DACTYLO
JAM

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUDITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

Imprimerie-Papeterie POGGI Frès

10 et 12, Rue Napoléon - BASTIA

RENTRÉE DES CLASSES

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ÉCOLIERS

CARTABLES — SERVIETTES — CARNETS — COMPAS — TROUSSES — PLUMES — PLUMIERS — ENCRIERS — ENCRE POUR STYLO — BOITES DE PAPIER A LETTRES

Concessionnaire de Cibles « LE GALLIGRAPHE » et des Crayons « E. FASER »

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMERÇANTS

REMISE AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

AVIS AUX MOTOCYCLISTES

Quelle que soit la motocyclette que vous avez, et la pièce détachée dont vous pouvez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver chez Etabl. H. SOHIER, 180, rue de Rome, *Marseille*. Organisation spéciale pour rapid. rapide. Agence des Motos MAGNAT-DEBON. Catalogue gratuit, sur demande.

Lait concentré sucré & farine Lactée

NESTLÉ

"les aliments qui donnent de bonnes joues"

NESTLÉ, 6 Avenue Portalis

BE BALATUM

est le COUVRE-PARQUET le plus moderne et le plus ÉCONOMIQUE

Firmin & Lota, Seuls agents dépositaires pour la Corse

40, Boulevard Paoli et rue Sampiero - BASTIA

PENDULES RÉVEILS

CHRONOMÈTRES — BIJOUTERIE

Grand Magasin

LOUIS MAUREL

2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA

LES PLUS FORTS ÉTABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artizans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

3 & 5, QUAI DE LA GARE, ANNEXES ET ATELIER 18 & 21, RUE DE L'OPÉRA — BASTIA

Cet Chiffons qui donne chaque mois

le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DU BASTIA 1906 ET 1904

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à vo lonté. Toutes mes réparations et accessoires sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. « : : » « > : »

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

MAISONS Pour TOUS

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Juvisy et Bourg-Corn.

Modifiée le meilleur de la vie moderne et du passé.

Un numéro, avec 4 vues en couleur, 5 francs

120 AN : 6 Fascicules Ailleurs : 7 Fr. — Le Fascicule : 1 Fr. 25.

MAQUETTE, 70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

54e ANNÉE. — N° 216.

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 29 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION 8, Rue du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 9-01

BUREAU A PARIS M. Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

00156

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	15	32	65
Corse, et Colonies	17	33	66
Etranger	25	50	100
	35	60	120
	35	66	130

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toutes mi sous aux Services Publicité, 56, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE DEPUIS CENT ANS

IV. — Bastia

Si l'on néglige qu'Ajaccio occupait un autre emplacement avant 1492, Bastia est de fondation plus récente. Néanmoins, elle a vite rejoint Ajaccio comme chiffre de population, et n'a plus été distancée. Elle comptait 5.400 habitants en 1741, et nous en trouvons 9316 en 1821. Depuis, boute en rapide. L'augmentation est constante : 9.527 en 1826 ; 9.931 en 1831. Le mouvement, dès lors, s'accélère : 13.411 en 1859 ; 17.458 en 1870 ; 33.894 en 1921 ; 36.376 en 1926. Mais sans se laisser distancer, elle est servie de près jusqu'à la fin du siècle dernier. Aux 13.411 habitants de 1859 s'opposent les 11.541 d'Ajaccio ; en 1876, les chiffres respectifs sont : 17.856 contre 16.545.

Mais en 1921, l'avance de la Métropole du nord s'accentue sérieusement, et pendant qu'Ajaccio passe à 22.614, gagnant ainsi 6.069, Bastia grosse à 33.894, gagnant 15.254, bond formidable qui l'emporte à un point qui sera désormais difficilement dépassé : du moins, il y faudra sans doute plus de temps.

De 1921 à 1926, toutefois, si l'on tient compte d'un laps de temps bien plus court, Bastia gagne encore 3.283 habitants, tandis que l'augmentation d'Ajaccio se chiffre plus modestement à 778 âmes.

Le fait important est la brusque avance de 1926 à 1921. A quoi est-elle due ?

Avant tout, à notre avis, à l'abandon par ses habitants, de l'arrière pays de Bastia.

Nous avons vu dans quelle mesure a diminué la population du Cap-Corse ; nous avons vu également que cette diminution se double et s'amplifie à partir de la même époque où, précisément, augmente, en bonds appréciables, la population de Bastia.

Le Cap-Corse a perdu 4.297 habitants de 1876 à 1926. Tout ce monde n'a pas quitté l'île : la ville en a pris sa part. La régression d'autres régions appartenant à l'hinterland bastiais, la Castagniccia, notamment, a bénéficié au chef-lieu de Bastia.

C'est là un bénéfice direct qu'ne recueillerez des conséquences de l'établissement définitif de cette population déracinée de ses foyers ruraux. En réalité, les deux tiers de la Corse, même dans ses parties qui n'ont subi aucun dépeuplement, sont contribué à pousser la population de Bastia en chiffre enflé.

Que réservera l'avenir ? La population de Bastia n'a point encore atteint son point de saturation, puisque l'augmentation est de 3.283 en six ans, de 1921 à 1926, proportion élevée pour le total considéré. C'est que, industriellement et commercialement, l'hinterland de Bastia qui s'augmente, en effet, près des deux tiers de l'île, possède une véritable consolidateur de par sa qualité démographique qui influe sur l'importation, et de par les entreprises de transformation que sa nature a permis de créer : huile, charbon, usine gallique, primeurs, etc., travaillent entièrement ou en grande partie par Bastia. Ce mouvement finira en attire fréquemment les éléments démographiques. De plus, en dehors des raides forcément qui existent partout, le port de Bastia est engagé pour un plus vaste arrière pays que celui d'Ajaccio, qui n'est pas dans le même cas, était concurrencé par Propriano.

Mais cela ne veut point dire que le point de saturation ne viendra jamais, car il peut être la conséquence des possibilités limitées qui caractérisent Bastia au point de vue d'une extension en surface. On remarque volontiers que les facultés d'habitation de la ville se manifestent en hauteur. Il faut renoncer maintenant à la verticale pour adopter l'horizontale : il faut faire craquer le cadre où s'inscrit la ville. Puisque les anciennes administrations qui ont vu naître Bastia n'ont pu prévoir que ses voies souffriraient de se heurter aux talus de Cardo, puisqu'on n'a pas pu envisager la nécessité de diriger ses voies de façon à épouser les dépressions qui leur eussent permis de gravir la côte et de continuer la ville sous la forme qui n'est point rare d'un amphithéâtre, l'entrepreneur est devenu difficile d'élargir la ville. Difficile, mais non impossible. Il faut seulement étudier avec attention les chances de développement de Bastia par les deux côtés que l'ocroupe pas la mer, quitte à la rigueur, à prévoir des quartiers faiblement rattachés à la ville actuelle, mais pratiquement reliés à elle par un tramway électrique qui se justifie généralement dans ce cas, ou bien alors lorsque l'agglomération centrale compte environ cinquante mille habitants.

Nous ne doutons pas que le plan d'extension commandé par la municipalité, et qui aura de toute façon une importance capitale, ne tienne compte de ces considérations, et n'hésite pas à s'adapter aux besoins, en logement et en circulation, d'une ville triplant la population actuelle, ce qui n'est point d'une prévision excessive puisque ce triplement est intervenu à peu de choses près, en quarante-cinq ans ; encore, sur le plan de la population présente, la ville est-elle à l'étroit.

Quelques-uns de ses monuments sont déjà adoptés à ces besoins éventuels ; d'autres ont été récemment créés ou vont l'être d'après cette large inspiration, qui doit être appliquée à tout l'arrondissement bastiais. Car, dans le cas général et à plus forte raison d'une ville, l'urbanisme public a une grande influence sur les mouvements de la population.

P. B.

L'Expédition antarctique de Sir Wilkins

New-York, 28 septembre. — Sir Hubert Wilkins est parti aujourd'hui de Montevideo, pour les régions antarctiques. Il est accompagné de deux aviateurs et d'un ingénieur.

Sir Wilkins compte explorer plus de 3.000 kilomètres de côtes inconnues de la terre de Graham et trouver un endroit pour l'installation d'un poste météorologique antarctique.

Le record de vitesse des hydravions

Rome, 28 septembre. — On annonce officiellement que le record de vitesse en hydravion a été battu aujourd'hui par le lieutenant Agello, sur le lac de Garde, une machine « Fiat », qui avait été envoyée en Angleterre pour la Coupe Schneider.

Un report arrivé à 600 kilomètres à l'heure.

LA VILLE DE COBLENCE VA ETRE EVACUEE. — La troisième zone d'occupation comprend Trèves sur un des bras de la rivière de Coblence et le Rhin. — Coblence et le Rhin.

Au Conseil Général de la Corse

La Séance de nuit de vendredi

Ajaccio, 28 septembre. — La séance du Conseil général est ouverte à 21 h. 30, sous la présidence de M. Paoli, assisté de M. Murati, comme secrétaire.

M. Bonnière, préfet de la Corse, est présent.

MM. Péroni, Quilici, Franchi-Merlo, Belloni, Barelli, de Casabianca, Allieri, Camille Pietri donnent lecture de rapports au nom de différentes Commissions.

MM. Balloni, Allieri, Colfilli, Albertini, Borelli, Maroni et Seta sont élus membres de la Commission départementale, par 32 voix sur 32 votants.

M. François Pietri demande la subvention à son vœu déposé l'année dernière, tendant à l'érection en commune du hameau de San Gavino de Figarella.

Le préfet répond que la commune d'Isolaccio, dont dépend ce hameau, n'a pas des ressources suffisantes pour constituer le dossier.

M. Pietri demande au Conseil de voter 5.000 francs à cet effet.

Cette proposition est renvoyée à la Commission des Finances.

Le Grand Séminaire d'Ajaccio

La séance est suspendue pour permettre à la Commission d'entendre M. Compiglia, faisant fonctions de maire d'Ajaccio, sur la question du grand séminaire. Elle est reprise sous la présidence de M. Agostini.

Au nom de la Commission des Finances, M. Nonce Paoli donne lecture d'un rapport autorisant la ville d'Ajaccio à céder à M. Casanova le grand séminaire, sous réserve que celui-ci le transformera en grand hôtel moderne.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à minuit trente et renvoyée à 14 heures.

L'Electrification

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. le Docteur Quilici.

M. Vitali remplit les fonctions de secrétaire.

M. Bonnière, préfet de la Corse, est présent.

Le rapport de M. Cagninacci

Après la lecture de quelques rapports, on entend celui de M. Cagninacci, au nom de la Commission de l'électrification.

Ce rapport, fort lumineux, spécifie en conclusion :

1° Que les Syndicats intercommunaux sont autorisés, en présence de la défaillance des prestations en nature, à contracter des emprunts au Crédit agricole ou d'autres Caisses ;

2° Qu'ils sont obligés de prélever une redevance fixe de cinquante centimes par kilowatt-lumière et de cinquante centimes par kilowatt-force pour former un fond d'amortissement des emprunts à contracter plus haut, et une d'une électrification aussi complète que possible ;

3° Qu'ils ne doivent prendre aucun engagement excédant les limites de programme financier et pouvant avoir une répercussion indirecte sur les finances départementales.

Une discussion mouvementée s'engage alors sur un amendement de M. Marosi, tendant à ce que les communes soient préalablement soumis au Conseil général.

L'amendement est repoussé.

Un amendement de M. Geloth, tendant à obliger les Syndicats à revenir aux prestations en nature où à ne faire appel aux emprunts qu'en cas d'extrême nécessité, est également repoussé.

Un autre amendement, celui de M. Emile Sari, tend à ce que l'on prévoie dans les contrats les dispositions que le Parlement étudie en ce moment, en vue de remplacer les prestations en nature, car, alors on pourrait avoir dépensé à 1 et demi pour cent ou à 2 pour cent.

Finalement, le rapport de M. Cagninacci est adopté à l'unanimité.

La prochaine séance aura lieu demain, à 10 heures.

ABONNEZ-VOUS AU " PETIT BASTIAIS "

Les Grandes Banques allemandes ont fusionné

Paris, 28 septembre. — Les journaux du matin de Berlin annoncent que, selon les rumeurs circulant hier en bourse, une autre grande concentration bancaire serait en voie de préparation.

Il s'agirait de la fusion de la Dresdener Bank, de la Darmstadter, de la National Bank et de la Berliner Handelsgesellschaft.

« Jusqu'à présent, écrit la « Gazette de Voss », la nouvelle n'est pas confirmée. »

L'opinion d'un grand financier parisien

Paris, 28 septembre. — Interrogé concernant la fusion des grandes banques allemandes, un grand financier parisien a déclaré :

« Cette fusion crée un organisme grandiose en Allemagne, comparable aux Five Big en Angleterre et on ne peut pas encore mesurer les conséquences de cette Association.

« Il est vraisemblable que les Allemands sont attirés à envisager certains rapprochements par la nécessité où ils se trouvent d'avoir des capitaux étrangers à leur disposition : un capital très élevé, comportant un grand nombre de titres en circulation, permet d'avoir un marché plus large et facilite le déplacement des valeurs sur les marchés extérieurs.

« On ne peut encore dire quelles conséquences cette fusion aura, particulièrement sur le marché français : mais elle fera certainement réfléchir les dirigeants de nos grandes banques sur l'opportunité d'une rationalisation, propre à assurer la bonne gestion tout en comprimant les frais généraux. »

Le mouvement de la population en France

Paris, 28 septembre. — Le mouvement de la population en France (85 départements, au centre des deux guerres) pour le trimestre de 1929 et 1928, a été le suivant (nombres provisoires) :

Deuxième trimestre de 1929. — Mariages 98.050, divorces 4.997, naissances (enfants vivants) 185.308 (enfants mort-nés 7.170 ; décès de moins d'un an 14.906, décès d'un an et plus 161 056, décès au total 175.962 ; excédent des naissances 9.446.

Trimestre de 1928. — Mariages 100.000, divorces 4.905, naissances (enfants vivants) 190.137, (mort-nés 7.475 ; décès de moins d'un 15.046, décès d'un an et plus 162.788 ; décès au total 168.836 ; excédent des naissances 22.691.

Une affaire d'entôlage

Paris, 28 septembre. — Ayant fait hier, une bonne affaire, dont le bénéfice se chiffrait par 27.000 francs, M. René Feix, négociant, alla, arrêté un bon dîner, dans un music-hall parisien, où il fit connaissance de deux jeunes femmes, deux couturières, paraît-il, dont une, pourtant, était venue en province, de la parente à Paris.

Après le spectacle, M. Feix et ses deux nouvelles amies s'abîmèrent en champagne à Montmartre et vinrent terminer leurs orgues dans un hôtel.

Quand M. Feix se réveilla, ce matin, il constata la disparition de ses deux compagnes, de son portefeuille contenant 27.000 francs, de sa bague et de son chronomètre.

Sur la table de nuit il y avait un billet de cinq francs avec ces trois mots : « Pour les taxi ».

Le négociant a porté plainte.

Une des deux femmes a été arrêtée avant midi ; elle se nomme Marcelle Bellet, âgée de 24 ans, demeurant à Levallois.

Un nouvel échec de l'aviateur Van Caudenberg

Madrid, 28 septembre. — L'aviateur Vanceudenberg, qui quitta Le Bourget dans la matinée d'hier, tentant de battre le record de distance en ligne droite pour avions légers, a été obligé d'atterrir, à la suite d'un vent violent à l'aérodrome de Lagrana, sur la route de Madrid.

L'aviateur reviendra au Bourget demain par la voie aérienne et recommencera sa tentative.

En Vue des Elections Sénatoriales

Etranger (?)

Une période électorale prend souvent en Corse un caractère d'âpreté tel qu'elle déchaîne les plus mauvaises passions, il est des gens qui perdent tout contrôle d'eux-mêmes au point de jeter à la face d'excellents français cette appellation injurieuse et inepte : « Etranger ». Il est à souhaiter pour l'amour-propre corse, que de pareils échos ne parviennent jamais sur le sol continental : il en résulterait certes des incompréhensions, non pas d'ailleurs entre insulaires et continentaux, mais bien entre ces derniers et l'esprit mal ouvert qui recevrait toujours autrui à leur aise, mais peut rendre hommage à la vérité.

Le bruit avait couru dans les milieux corses de Paris que M. Paul Lederlin, sénateur-maire prescrit, acceptait quelques démissions, en vue de provoquer un scrutin au Sénat, le département de la Corse.

M. François Pietri, tout de suite prévenu, s'empressa d'aller féliciter M. Paul Lederlin et de lui offrir son concours.

Il ne pouvait pas échapper à M. Pietri tous les avantages qui découleraient pour la Corse d'une si précieuse collaboration ; M. Pietri aimait trop son pays pour ne pas essayer d'encourager une pareille combinaison ; M. Pietri le servirait même plus utilement, s'il n'était rongé par une immense ambition, s'il ne se croyait obligé de jouer en Corse le rôle de chef, rôle que lui refusent les Corses, comme entièrement en raison de sa nervosité et, partant, de l'inefficacité de ses méthodes électorales.

Très touché du geste de M. Pietri, M. Lederlin remercia mais avoua loyalement qu'ainsi par des liens d'amitié à des membres du P.R.D.S. corse, il avait dû, mais pas figurer sur la liste sénatoriale de ce parti.

Il convient d'ajouter que les amis en question de M. Lederlin n'ont pourtant pas la situation prépondérante de M. François Pietri : compatriotes modestes, ils n'ont d'autre ambition que de collaborer à la prospérité de la Corse et au développement d'un parti foncièrement libéral. Leur désintéressement avait frappé, forcément impressionné M. Paul Lederlin qui déjà a pour eux non seulement de bonnes paroles mais une vraie gentillesse.

Paul Lederlin qu'aimer une notoriété, de faits représentait comme une puissance presque mondiale, possède un secteur digne de celle de l'amitié ; par cela même il est déjà de chez nous. Paul Lederlin s'attachera de toute son âme, nous en sommes convaincus, à notre pays, il le manifestera aux uns et aux phrases creuses, en visites profuses aux mais en réalisations utiles.

Au cours de ses prochaines pérégrinations à travers la Corse, Paul Lederlin ne tardera pas à connaître toutes les sympathies pour une simplicité de bon aloi et une cordiale bonhomie. Noël, certes, ne saurait contre le risque de se voir traité comme un traître « d'Etranger ».

Un Mot Personnel

Les Conseillers Généraux du P. R. D. S. se sont réunis mardi soir à 9 heures, à la Préfecture, dans la salle de la Commission des Finances, pour arrêter la liste de ses candidats à l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 3 octobre prochain.

Nos adversaires affirmaient à tout venant que notre parti était profondément divisé, qu'il traversait une crise sérieuse, que la désagrégation était certaine. Aussi le résultat de notre réunion était-il attendu avec une anxiété fort vive.

Notre parti est un parti de libre discussion.

Toutes les opinions s'y expriment dans la plus grande liberté, mais chez nous comme dans tous les partis organisés, lorsque on y a défendu ses idées, c'est toujours la majorité qui a le dernier mot. Et n'espérez aucune gêne à prochainement que je ne partagerais pas, quant à moi, l'opinion de la plupart de mes amis sur la composition de notre liste.

J'ai défendu ma thèse avec tout ce que je puis avoir d'énergie. Elle n'a pas été admise par la majorité. Je ne suis incliné et ainsi le vote final a été acquis à l'unanimité.

Ai-je besoin d'ajouter que chacun de nous maintenant mettra tout en œuvre pour assurer le triomphe de nos candidats dont nous avons choisi les noms les uns les autres indépendance, et dont nous sommes tous profondément fiers, le 3 octobre prochain.

Ce sera une déception de plus pour nos adversaires dont la mycrologie politique est ouverte en défaut.

C. CASTUCCOLI

LES ENNEMIS DU PROGRES NE LISENT PAS Le PETIT BASTIAIS

Le voyage d'inspection de M. Laurent Eynac

Toulon, 28 septembre. — M. Laurent Eynac est allé, dans la matinée, au centre des dirigeables de Cuers-Pierrefeu.

Il s'est rendu par le vice-amiral Vidal, commandant en chef la troisième région maritime, le contre-amiral de Lalande, chef du service de Toulon, et par les chefs de service.

M. Laurent Eynac s'établit sur place les installations qu'il est nécessaire d'apporter au centre de Cuers-Pierrefeu.

L'arrivée à Lyon

Lyon, 28 septembre. — M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, qui s'était parti d'Hyères, à 13 heures, est arrivé à Paris, à Toulon-Bron, à 17 heures.

Il a été salué, à son arrivée, par MM. Vallier, préfet du Rhône, le général Benoist, commandant la 14ème région d'aviation, et Vermorel.

M. Laurent Eynac est reparti immédiatement pour la Haute-Loire, où il présidera un Parc aux importants manœuvres-écoles agricoles.

La tentative de record de Costes et Bellonte

Paris, 28 septembre. — Depuis que le passage de l'avion de Costes et de Bellonte fut signalé à Liège et à Cologne, l'on est persuadé aujourd'hui, qu'il s'agissait bien de ces pilotes essayant de battre le record de distance en ligne droite.

Si rien n'arrête leur vol on saura Costes et Bellonte ne rapprochèrent contact avec la terre qu'au début de la matinée de dimanche.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIEME PARTIE

L'ENNEMI INVISIBLE

Moins d'une demi-heure plus tard, deux autos parvenaient devant le cottage de Mr Brown, aux environs d'Agenta. Six quelques instants les policemen avaient le long des haies une barrière infranchissable contre laquelle viendrait se jeter le prince s'il cherchait à fuir.

Mr Brown, accompagné du chef des policiers et de cinq hommes, se présenta au cottage.

Averti par ses domestiques, Mr Watson, l'air digne et bienveillant, vint au devant de M. Brown.

— Messieurs, dit-il, dès que les policiers lui eurent confié le but de leur visite, vous n'ignorez se plus haut point, car on ne m'a encore personne. Il faut donc que ce personnage soit cache. Vous trouverez entre 2 le vais me faire un plaisir de vous piloter, si vous voulez bien visiter toute la maison.

— Je n'en exprimer Mr Watson, dit Mr Brown, mais c'est nécessaire.

Sous la conduite du propriétaire, les policiers inutilement tout le cottage de fond en comble, ne négligeant ni un recoin ni un placard. Mais ce fut en vain. Le prince Morgan d'Armor resta introuvable.

Mr Watson proposa qu'une reconnaissance fut faite dans la maison, mais Mr Brown refusa.

— Je m'excuse, Mr Watson, de vous avoir troublé par cette vaine démonstration, dit-il.

— Mais du tout, répondit le philanthrope. Personne plus que moi ne recherche la justice et refuser, n'est-il pas vrai ? celle le châtiment des coupables. Un criminel tel pierre qui voilà devait subir du cottage et Mr Brown partit accompagné jusqu'à la grille par le maître de céans.

Dès qu'il fut seul, Mr Watson pénétra dans son bureau et s'affala dans un fauteuil.

Il sonna. Un domestique se présenta.

— Faites savoir à M. Clarck que je l'attends, dit-il.

Mr Clarck était le secrétaire particulier du milliardaire philanthrope. C'était un petit homme à face chafouine.

Il entra en laissant.

— Clarck, dit Mr Watson, asseyez-vous.

— Oui, monsieur.

— Clarck, je me sens malade.

— Monsieur...

— Laissez-moi dire, Clarck. Je crains toujours une issue fatale, vous le savez, Clarck, serpeis.

— Oui, c'est toujours mauvais. Et puis, les émotions fortes sont dangereuses pour un vieillard comme moi. Figurez-vous qu'hier on m'a encore accusé d'être un faux philanthrope, un mauvais riche.

Clarck regrima en souriant.

— Je veux, continua Mr Watson, prouver le contraire.

Le secrétaire ouvrants.

— Clarck, allez chercher mon livre de compte et tout ce qu'il faut pour écrire.

Le secrétaire obéit et revint peu de temps plus tard.

— Quelle est la situation de mon compte à la Federal Bank ? demanda le philanthrope.

Le jeune homme prit un livre, chercha le renseignement demandé et répondit :

— 1.750.000 dollars.

Le philanthrope avait pris un cigare et semblait se livrer à des calculs fort compliqués.

Enfin, il prononça :

— Je désire faire quelques dons très sérieux, qui, à l'avenir, feront taire les calomniateurs. Prenez la plume, Clarck, et écrivez : 25.000 dollars à « l'Œuvre du relèvement de l'ouvrier malheureux », la même somme à la « Société pour la protection des détenus de droit commun libérés », 150.000 dollars...

— Cent cinquante mille ? interrogea Clarck, surpris.

— Oui, cent cinquante mille dollars à « La Maison de convalescence des filles abandonnées ».

— C'est tout, monsieur ?

— Non. 200.000 dollars à l' « Œuvre des divers populaires ». Quoi ? Vous vous étonnez, Clarck ?... Oui, je change mon fusil d'épaule. La charité ne doit elle pas souvent avoir qu'on feindre et ne faut-il pas prêcher l'exemple ?

— Oui, oui, approuva le secrétaire, sans conviction.

— Deux cent mille dollars, continua Mr Watson — imperturbable — à « La Société de lutte contre l'esclavage ». Voilà pour aujourd'hui.

— A ce moment-là, monsieur, hasarda le secrétaire, votre fortune y passera bientôt.

Le milliardaire ne sembla pas avoir entendu cette remarque et dit simplement :

— Vous allez remplir ceci et le porter à vos fiers. Vous donnerez ordre à la banque d'effectuer les paiements sur l'heure. Je vous accorde, sans tarder, mes chaussettes.

— Bien, Mr Watson, fit Clarck, étonné au plus haut point des libéralités auxquelles son patron ne l'avait pas accoutumé. Je vous mettrai le tout dans une heure.

C'est inutile, mon ami. Je suis souffrant. Vous signerez comme d'habitude puisque je vous ai donné procuration.

Clarck s'inclina et sortit en murmurant : « Il devient fou ».

Il exécuta les ordres de son patron. Mais les largesses de ce milliardaire, qui s'était philanthrope que de nom, l'avait littéralement bouleversé.

Il observa Mr Watson. Il fit des remarques extrêmement curieuses dans le cours de la journée. Il observa notamment que le chien fermé s'était mis à chercher alors que son maître traversait le corridor.

L'après-midi, il vit entrer Mr Watson dans son cabinet de toilette. Il le revit à pas de loup. La porte était entr'ouverte. Il glissa la tête dans l'entrebâillement et il frémit de stupeur.

Mr Watson était occupé à cajoler sa barbe blanche ! Et comme cette baisse particulière l'adoptait mal son propriétaire le fit un instant. Ce geste suffit pour laisser apparaître un visage jeune et brun, dans lequel Clarck reconnut celui d'un invité de la dernière fête de charité : le prince Morgan d'Armor !

Il Clarck interrogea : Donnez qu'il avait devant lui avait profité de l'absence de Mr Watson pour se substituer habilement à lui.

Le secrétaire se retira doucement et courut au téléphone. Il demanda le chef de la police new-yorkaise :

— Allo !... Mr Jackson ?...

— C'est vous, Mr Jackson ?... Oui... C'est Clarck, le secrétaire de Mr Watson.

— Ce qui se passe ? Une chose extraordinaire.

— Mr Watson était parti en voyage. Pendant son absence, on inspecteur a pris son département...

(A suivre)

La guerre civile en Chine

Changhai, 28 septembre. — Suivant un message du général Li Chine, publié par l'agence des nouvelles du Kuomintang, les troupes du général Li infligé une grosse défaite aux rebelles commandés par Chang Sol Kouei, dans une bataille livrée dans la province 5 Szetchouan.

On ajoute que Chang Sol Kouei a pris la fuite et que l'un de ses fils a été fait prisonnier.

L'évêque de Versailles rappelle la mise à l'index de certains journaux

Versailles, 28 septembre. — La « Semaine Religieuse » du diocèse de Versailles publie dans son numéro de cette semaine une lettre de Monseigneur Gibier, référant l'attention des fidèles sur la nécessité d'observer les instructions de Saint-Siège leur interdisant la lecture de certains journaux.

Monseigneur Gibier rappelle les avertissements donnés de ce point par Monseigneur Bethaud-Gonzalez, mettant la protection historique de ces feuilles devenues le service d'Eglise, et conformant ses chefs aux instructions même du cardinal Guillonnet, leur prédécesseur.

« L'heure est venue pour nous, dit Monseigneur Gibier, de nous montrer plus sévère encore pour ceux qui ne tiennent la parole qu'autant qu'elle leur est avantageuse, sans aimer l'amendement des coupables, aussi pour offrir le service leur inspire cause. »

Un ouragan en Floride fait trente victimes

Londres, 28 septembre. — Un numéro de Miami que la tempête qui a sévi à Nassau a causé la mort de trente personnes.

De nombreux bâtiments ont été endommagés ; les téléphones ne fonctionnent plus ; la ville est inondée et plongée dans l'obscurité.

Dans la Marine

Paris, 28 septembre. — Le ministre de la Marine vient d'arrêter la liste des jeunes gens admis aux Ecoles de préparation de la flotte.

Ces écoles, créées en 1922, reçoivent des jeunes gens de 16 à 19 ans, possédant une instruction primaire supérieure et les préparent à devenir officiers de marine.

Les candidats admis à l'Ecole navale de Brest sont au nombre de 30, ceux admis à l'Ecole navale de Saint-Mandrier sont au nombre de 15.

Les familles d'ouvriers, ayant leurs fils admis aux Ecoles de marine, font que celle-ci est admise au premier bateau-ouvrant de cette catégorie.

Le nombre est passé de 221 en 1925 à 307 en 1926, à atteint 308 en 1929, par rapport au ministre de promotion 241 admissions.

Les assassins de Mlle Huguet à l'instruction

Boulogne, 28 septembre. — Les nommés Dubois et Traille, cultivateurs à Hucliercheu, assassins de Marie Huguet, dont le corps fut coupé en quatre morceaux, gisant du qu'ils avaient pris 22.000 francs mais le juge d'instruction a établi que la victime possédait 50.000 francs en rentes et comptait qu'il avaient pas été retrouvés.

Cet après-midi, en interrogeant Traille, le juge lui a fait savoir que Dubois avait caché les valeurs dans un pot de grès enfoui dans un pré. Dubois et Traille seront jugés en décembre.

LES NOUVELLES DU JOUR

New-York, 28 septembre. — Le docteur Ashhurst, ancien médecin de l'expédition Cureton et compagnon de Amundsen, est décédé à l'âge de 70 ans.

Paris, 28 septembre. — Le maréchal Boucicaut, ministre de l'Air d'Angleterre, est parti du Bourget en avion ; il est arrivé à Croydon, à 3 h. 10.

ÉCHOS

Billet Parisien

Donnez un pli de légumes à un chien, il ne mangera pas encore entièrement un de ses congénères vient rôtir son cruelle. Donnez-lui un bifteck, le voilà qui grogne et menace de mordre quiconque s'approche de lui.

Sous ressemblons beaucoup à la gent canine. Et c'est parce que nous mangeons trop de viande que notre humeur est belliqueuse. La paix ne peut régner définitivement sur le monde, paraît-il, que si tous les hommes adoptent le régime végétarien, et surtout frugivore.

Un annonce qu'un congrès national des fruits se tiendra à Paris le mois prochain : la question de la paix y sera agitée bien entendu à Genève, après sinon avant, mais elle n'y sera pas résolue. L'ère de la fraternité universelle est impossible parmi des carnassiers, mais elle s'établira toute seule le jour où nous changerons de nourriture. Le désarmement général se fera alors automatiquement sous le signe des pommes et des poires...

C'est, du moins, ce qu'affirme un homme dont je vous tais le nom dans la crainte que sur l'accabler sous vos bourdes.

Selon lui, dans le développement de l'humanité, l'obligation d'attaquer des proies vivantes fut une des raisons qui ont obligé et durci l'intelligence du primate humain, chez qui le singe, très malin, très habile et végétarien, demeurait frivole et indolent au milieu d'une nourriture qu'il lui était facile de saisir de toutes parts.

Vivent les fruits calmants et rafraîchissants ! C'est écrit notre poète, la paix est avec eux !

Cet appel a été entendu. Des gens se lèvent qui se disposent à le suivre sur le banquier. Il parmi eux, on remarque beaucoup de vieillards demoiselles qui se demandent, avec un petit frémissement, si l'heure n'a pas sonné pour elles de se faire enfin un fruit défendu !...

Gabriel Bassa.

Nouvelles diverses

Berlin, 28 septembre. — La Cour des Comptes de Prusse a remis à la Diète un rapport relatif notamment à la gestion des quatre théâtres d'Etat de Berlin (deux opéras et deux cathédrales).

Les subventions sont passées de 1925 à 1929, de 1.600.000 marks à 7 millions de marks.

Sans contester la nécessité des subventions à ces quatre scènes la Cour des Comptes proteste contre leur augmentation, qui a dépassé un niveau acceptable.

Paris, 28 septembre. — Ce matin, à Montlhéry, le chanoine Lindbergh « Volant » qui s'est entraîné au record du monde des 10 mille kilomètres, s'est enlevé devant le poste de chronométrage.

Le pilote Kirmoff a été grièvement blessé et la voiture est gravement endommagée.

Paris, 28 septembre. — Le ministre des Finances, M. Chéron, d'accord avec ses collègues de la Guerre et de l'Intérieur, a donné l'ordre de surseoir à l'adjudication des vieilles armes déclassées, qui avait été annoncée dans les conditions réglementaires par l'administration des domaines.

Paris, 28 septembre. — Un accord est intervenu, dans la matinée, aux bureaux du quai d'Orsay, entre les négociateurs franco-allemands sur la Sarre, sans lieu, sauf imprévu, le 16 octobre, à Paris.

La délégation française sera présidée par M. Arthur Fontaine, inspecteur général des mines, président du Conseil d'administration des mines domaniales de la Sarre.

Marseille, 28 septembre. — M. Pierre Rodier, gouverneur de l'Algérie, est arrivé, dans la matinée, à Marseille. Il a visité la Foire, où il a été reçu par le maire de Marseille.

Dans l'après-midi, le gouverneur a visité les ports de Marseille.

Colombo, 28 septembre. — Un paquebot des vapeurs anglais « Idhem », M. Franck, par suite d'un faux mouvement, est tombé à la mer.

Des recherches furent faites, mais on croit qu'il a été dévoré par les requins nombreux dans ces parages.

A Travers la Corse

Un assassinat à Sartène

Sartène, 28 septembre. — La fête Marie-Louise Tourine, âgée de 24 ans, venait en garni, a été assassinée la nuit dernière.

Son cadavre a été découvert rue Sainte-Anne, près d'un portail.

Une tentative de meurtre à Poggio Mezzana

Hier matin, à Poggio, commune de Poggio-Mezzana, le nommé Mercatini a blessé de trois coups de couteau le sieur Ghirarchini Joachim.

Le meurtrier est en fuite.

Arrondissement de Bastia

VESCOVATO. — *Brillant mariage.* — Une grande animation régnait ces jours derniers à Vescovato où, se joignant aux populations locale et cantonale, de nombreuses notabilités étaient venues des cantons voisins, ainsi que de Bastia, de Corte, de Sartène, d'Ile Rousse et du Continent, pour assister au mariage de Mlle Colette Poli-Marchetti avec M. Dardon, ingénieur des Arts et Manufactures, lieutenant de réserve au 34me d'aviation.

Au hasard de cette nombreuse assistance pouvaient se nuter : M. Pierre de Casabianca, conseiller à la Cour de Cassation, M. Lorenzi de Bradi, homme de lettres, M. André Darsy, conseiller municipal de Bastia, le colonel Simoni, M. Maurice de Lingendal, M. Colonel Santini, ancien du barreau de Paris, M. de Mari, juge d'instruction, M. Jean Filippi, greffier au barreau de Bastia, M. Perucci, juge de paix de Bastia.

Fille du jeune et distingué colonel Poli-Marchetti, commandant le régiment d'élite qu'est le 30me d'aviation, la mariée appartient par sa grand'mère paternelle à la glorieuse famille de Battafeco qui, durant des siècles, sut toujours, avec autant de modestie que d'abnégation, se dévouer pleinement au bien public sans jamais s'écarter d'une ligne de conduite tracé par l'honneur et par la loyauté.

Ferdi hardi, actif, entreprenant, le nouveau marié ingénieur appelé au plus brillant avenir appartient à une famille dans laquelle l'honorabilité emmure de l'élevait.

M. Charles-Félix de Battafeco qui, par son tact, sa chaleureuse et sa finesse d'esprit, fut souvent remarqué au sein du conseil général où il représentait une région si vivante, avec une rare compétence, ad administrer, sa chère commune, eut le joie de marier si alors dans sa belle Vescovato à la prospérité duquel il ne cessa de contribuer.

L'allocution qu'il prononça avec cette distinction discrète qui le caractérise, charma l'auditoire d'élite qui eut ainsi une nouvelle occasion d'apprécier l'homme ayant toujours su faire honneur à sa commune.

Dans les salons de la vieille maison Battafeco, faisant bloc avec l'édifice brûlé, rocher sur lequel elle s'élève et d'où elle domine entièrement le village, la population vint présenter ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Avec leur grâce accueillante et leur cordiale simplicité, M. et Mme Charles-Félix de Battafeco, le colonel et Mme Poli-Marchetti convièrent au lunch toute la population et, affectueusement, durent la retenir dans cette vieille maison qui, toujours, fut si hospitalière.

A cette population amie, nous venons nous unir pour présenter nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes mariés devant qui la vie s'ouvre si belle et pour renouveler nos félicitations au colonel et à Mme Poli-Marchetti, à M. et Mme Charles-Félix de Battafeco.

SAINT FLORENT. — Lord Warden Chilcott, a comme hôtes Sir Austen Chamberlain, lady Chamberlain, Mlle Chamberlain ainsi que le jeune fils de l'ambassadeur des Affaires étrangères britannique.

Sir Austen Chamberlain s'adresse à la presse dans le joli golfe de Saint Florent qu'il ne cesse d'admirer.

AJACCIO

Mouvement de port. — Le cargo « Jenny » décharge du charbon pour la compagnie du gaz.

Le vapeur « Cyrnos » est parti le 7 septembre pour Nice avec 329 passagers.

Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est arrivé de Marseille le 27 septembre avec 174 passagers.

Le vapeur « Dor d'Ajaccio » est parti le 27 septembre à 13 heures avec les derniers estivants encore à destination de la Tunisie.

Au départ. — M. Casalta, juge du tribunal de 1re instance en Tunisie.

M. Gallizi, secrétaire de la direction de la « Dépêche Tunisienne » qui a passé quelques semaines de vacances à Vico et qui a rejoint Tunis par avion.

Arrivées. — L'appareil pilote par Carton est arrivé de Marseille le 28 septembre.

L'appareil piloté par de Cugnac est arrivé ce même jour à 13 heures de Tunis avec 3 passagers.

Le même appareil est parti le 27 septembre pour Marseille avec 4 passagers.

L'appareil piloté par Beauregard est arrivé le même jour de Marseille avec 4 passagers.

CORTE

LA SOIRÉE DU CERCLE ARTISTIQUE

La soirée organisée par le Cercle Artistique de Corte obtint samedi 21 écoulé un très vif succès, ainsi d'ailleurs que dans l'acte du 1er précédent.

En ouverture le quatuor du Cercle, Lorenzi, Pieri, Sibelli et Nouvières exécutèrent les quelques morceaux de leur répertoire prévus au programme et se firent très légitimement applaudir. Puis des applaudissements nourris saluent au lever du rideau, M. Pierre Gambini, régisseur, qui faisant office de speaker, sans annonce les diverses parties du programme. Félicitons d'abord M. Pierre Zoccarelli qui déclina un remarquable talent de fantaisiste dans « Elle a perdu son pantalon » et « Passe moi la mandoline » qu'il enleva avec brio et entrain. M. Ange Mezzasoli remporta la partie de concert par « Xi-ci, Xi-ça » en ajoutant une note de plus à la gaieté de la salle et remporta également un vif succès.

Vivement ensuite quelques amateurs qui interprétèrent avec un brio non moins fort goûté du public : « Le major est bel enfant », comédie militaire en un acte d'A. de Cruzière. Il nous convient de citer tous les acteurs de cette amusante pièce en faisant une mention spéciale pour Lorenzi Dères et J. Pulicani. Le Major tout bon enfant qu'il fut mets avec zèle et seconda de mieux qu'il put Mme Bellelli, Prima et Campana, ses pauvres maîtresses qui se firent bruyamment applaudir.

Cinq minutes d'entr'acte et le quatuor est à l'honneur en exécutant avec un ensemble parfait trois morceaux de musique qui furent aussi goûtés et applaudis que les premiers. Enfin le rideau se relève sur un joli vaudeville « L'Anglais bel qu'on le parlera où se retrouvèrent toutes les qualités de finesse et d'observation de Tristan Bernard. M. Pierre Orthioni implanta magnifiquement la silhouette d'un anglais tout à tour obligeants, colériques, paternel et homme d'affaires et réussit avec tous les suffrages du public une grande part d'applaudissements.

Félicitations à Mlles Albertini et Cervantini, à M. Baldacci, Lorenzi, Mezzasoli, Toma et Fraticelli qui furent bien à leurs places dans leurs rôles et contribuèrent pour une très large part au succès de la soirée qui fut si réussie.

Ainsi commencée elle devait se continuer le plus agréablement du monde par un bal qui se prolongea fort avant dans la nuit. Nous pûmes applaudir les élèves du conservatoire de Sainte Orchestre Rinaldi « dirigé avec maestria par l'excellent pianiste qu'est notre compatriote M. Pol Natali, qui alterna d'ailleurs avec deux groupes de musiciens du Cercle. Ce fut grâce au succès et l'heureux résultat des vigilants efforts des dirigeants auxquels nous adressons nos félicitations sincères et nous adressons l'expression de notre sincère admiration pour le bon goût et l'expérience de la mise en scène. A tous nos félicitations sincères.

A quand la prochaine ?

Un Spectateur

A TRAVERS LA CASTELLANA

Le 22 septembre dernier se déroulait en cet d'Arbitro, dans un cadre d'une sauvage grandeur, une cérémonie qui, grâce au touchante simplicité, fit sur les assistants une impression des plus profondes.

Vers 10 heures du matin, de toutes les paroisses environnantes, les populations se rendaient processionnellement en chantant des cantiques vers une chapelle que, mû par un sentiment de filiale reconnaissance, M. le colonel Simoni venait de faire restaurer.

M. l'abbé Antoniotti, le vénéré curé de Popolasca, les 3 officiant et organisant la cérémonie de main de maître. L'harmonie des Nos venue tout exprès de Bastia pour rehausser l'éclat de la fête, vint bénir la chapelle puis, au roucs de la messe, célébrée par M. le curé Antoniotti, exécutait divers morceaux religieux de haut style.

Après la messe eut lieu la bénédiction d'une magnifique statue de N. D. des Cadeaux offerte par M. Emile Marcelli, le généreux et dévoué bienfaiteur de la région, qui, malheureusement, ne put assister à la cérémonie.

Au banquet qui eut lieu ensuite, on remarquait M. Laurenti de Brado, homme de lettres, M. André Darsy, conseiller municipal de Bastia, le colonel Simoni, M. Maurice de Lingendal, M. Colonel Santini, ancien du barreau de Paris, M. de Mari, juge d'instruction, M. Jean Filippi, greffier au barreau de Bastia, M. Perucci, juge de paix de Bastia.

Fille du jeune et distingué colonel Poli-Marchetti, commandant le régiment d'élite qu'est le 30me d'aviation, la mariée appartient par sa grand'mère paternelle à la glorieuse famille de Battafeco qui, durant des siècles, sut toujours, avec autant de modestie que d'abnégation, se dévouer pleinement au bien public sans jamais s'écarter d'une ligne de conduite tracé par l'honneur et par la loyauté.

M. Charles-Félix de Battafeco qui, par son tact, sa chaleureuse et sa finesse d'esprit, fut souvent remarqué au sein du conseil général où il représentait une région si vivante, avec une rare compétence, ad administrer, sa chère commune, eut le joie de marier si alors dans sa belle Vescovato à la prospérité duquel il ne cessa de contribuer.

L'allocution qu'il prononça avec cette distinction discrète qui le caractérise, charma l'auditoire d'élite qui eut ainsi une nouvelle occasion d'apprécier l'homme ayant toujours su faire honneur à sa commune.

Dans les salons de la vieille maison Battafeco, faisant bloc avec l'édifice brûlé, rocher sur lequel elle s'élève et d'où elle domine entièrement le village, la population vint présenter ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Avec leur grâce accueillante et leur cordiale simplicité, M. et Mme Charles-Félix de Battafeco, le colonel et Mme Poli-Marchetti convièrent au lunch toute la population et, affectueusement, durent la retenir dans cette vieille maison qui, toujours, fut si hospitalière.

A cette population amie, nous venons nous unir pour présenter nos plus sincères vœux de bonheur aux jeunes mariés devant qui la vie s'ouvre si belle et pour renouveler nos félicitations au colonel et à Mme Poli-Marchetti, à M. et Mme Charles-Félix de Battafeco.

J'achète tout aux Galeries Lafayette

LES GRANDS MAGASINS

AUX GALERIES LAFAYETTE

SUCCURSALE DE NICE

Ont l'honneur d'informer leur aimable et fidèle clientèle que leur CATALOGUE GÉNÉRAL D'HIVER vient de paraître et qu'il leur sera distribué gracieusement à domicile par les soins du

Bureau de Commandes de Bastia

V. LORENZI — ASSURANCES — 33, *Rue de l'Opéra* (Ile-de-Chaussée — Téléphone : 1.40)

où le meilleur accueil leur sera réservé et qui est pourvu des nouveaux catalogues ainsi que des échantillons des dernières nouveautés de la Saison.

Toute commande est transmise directement à Nice et livrée à domicile dans le plus bref délai possible sans aucun frais supplémentaire.

Tout article ne convenant pas est échangé ou remboursé gratuitement par les soins du Bureau de Commandes.

La très grande variété de nos rayons, le choix le plus grandiose des modèles les plus simples aux plus somptueux nous permettent de satisfaire les goûts les plus difficiles.

PRIX SANS CONCURRENCE POSSIBLE

Vous êtes sûr de trouver dans nos magasins l'article et le modèle que vous désirez

J'achète tout aux Galeries Lafayette

Tissus de toutes sortes - Articles de ménage — Rentrée des Classes - Costumes Lycéens

INFORMATIONS LOCALES

La Vie Sportive

L'équipe première du Cercle Athlétique Bastiais se rendra aujourd'hui à Corte où elle rencontrera, en match amical, l'excellente équipe de l'Union Sportive locale.

Les vert et blanc cortenais seront de rudes adversaires pour nos représentants auxquels cette rencontre sera grandement profitable avant leur déplacement sur le Continent où ils doivent, le 27 octobre, participer à la Coupe de France.

Le C.A.B. déplace sa meilleure formation, à l'exception de Mori, indisponible.

Communications

CONFRÉRIE DE SAINTE-CROIX

Par suite d'absence de certains membres du Clergé de la Paroisse Sainte-Marie, la messe du dimanche n'aura plus lieu dans cet oratoire, à partir du dimanche 29 courant jusqu'à nouvel ordre.

AVIS

Mardi, 1er octobre, le Clergé de Bastia sera en retraite du mois dans l'église du Sacré-Cœur, boulevard Lefèvre.

Les recommandations des environs de la ville y sont invitées.

PHARMACIE DE GARDE.

Dimanche 29 septembre : Pharmacie C. Costa, 38, Boulevard Paoli.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE LA REPUBLIQUE DU MONTENEGRO

Dimanche 29 septembre aurront lieu les élections en vue de désigner le nouveau président de la République de Monténégro, dont les pouvoirs viennent à expiration le 28 de ce mois.

Les résultats des élections seront connus après la proclamation qui sera faite à l'Hôtel de Monastirois à 21 heures, la retrouve en ville étant fixée à 20 heures.

Tous les citoyens sont priés de se rendre et de se grouper à la mairie, au Palais de Justice, afin de manifester leur sympathie au Jer magistrat de notre République.

BACCALAUREAT

Le Proviseur du Lycée a l'honneur d'informer les familles que les demandes d'inscription devront être adressées directement aux facultés respectives d'Aix ou de Marseille sans passer par le Lycée. Les anciens admissibles doivent renouveler leur demande d'inscription.

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société anonyme en voie de formation dite « *Société Immobilière de Crédit Immobilier de l'arrondissement de Bastia* » sont convoqués par les fondateurs à l'Assemblée générale constitutive qui aura lieu au siège social, 24, rue de l'Opéra, à Bastia, pour le samedi 5 octobre à 21 heures précises.

Ordre du jour :

1° Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement.

2° Nomination définitive des administrateurs.

3° Nomination définitive des commissaires chargés de faire un rapport sur les comptes du premier exercice.

4° Approbation définitive des statuts et constitution définitive de la Société.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — En matinée à 3 h., en soirée à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Deux films comiques : *Un nouveau pensionnat* : C'est ce qui paie. Pathé Consortium Cinéma présente Charles Vanel et Dolly Davis dans *Feu*... superproduction dramatique de Marcel L'Herbier.

Demain, en soirée à 8 h. 45, avec orchestre. Au programme : *Le Don Juan du Cirque*, vaudeville en 6 parties : Le Vilain Armor présente *Soirée d'Hôtel* grande superproduction dramatique.

A la scène : Prochainement et pour la première fois à Bastia : *Les Charbeliers*.

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

* *Reconnue par l'Etat*

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-mét, Sécrétariat et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves exités à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

Les ennemis du Progrès ne lisent pas Le Petit Bastiais

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Nesari, Mlle Ursule Nesari, Mme et M. André Gaut et leurs enfants ; Les familles Nesari, Santucci, Chappellon de Bastia ; Nesari, Mosconi, Bianchi, Carnelly, Vincileguerra, Santucci, de Perelli ; Madame de Feke ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pauline Marie NESARI
née BIOLACCI

leur mère, belle-mère, grand'mère, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 27 septembre, à l'âge de 53 ans, et les prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu le 29 courant, à 13 h. 30, à Bastia, 5, Avenue Carnot.

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

A l'occasion de la RENTRÉE DES CLASSES

UNE VISITE S'IMPOSE

CAHIERS — ARDOISES PORTE-PLUMES

Grand choix de Cahiers de dessins en réclame : 6 0/0 10.

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert Ier & 40 bis, Bd Paoli

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs — Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurances, branches diverses.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'examen du budget par la Commission des Finances

Les crédits du ministère des Affaires étrangères

Paris, 28 septembre. — La Commission des Finances de la Chambre a examiné, dans la matinée, les crédits du budget du ministère des Affaires étrangères que rapporte M. Paganon.

Le rapporteur a proposé la création d'emplois d'inspecteurs généraux des postes diplomatiques et consulaires, la fin d'établir une liaison plus étroite avec les pays lointains.

Sur le chapitre 14 (train et bateaux), le rapporteur a souligné, à nouveau, la nécessité d'avoir un programme de construction des immeubles affectés aux ambassades et consulats.

Sur les dépenses du haut commissariat en Rhénanie des observations ont été présentées par MM. de Monicault, Reibel et Palewski-Desmoyers.

La Commission a accepté la réduction de deux millions, proposée par le Gouvernement et par le rapporteur, sous réserve de l'approbation par le Parlement du principe même de l'évacuation.

M. Malvy reçoit une délégation d'A.C.

Paris, 28 septembre. — M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre, a reçu, hier, une délégation de l'Union Fédérale des Mutilés et Anciens Combattants, conduite par son président, M. Henri Pichot.

La délégation a exposé les différentes réformes qu'elle désire voir réaliser à bref délai, notamment l'amélioration du sort des ascendants ainsi que la situation des orphelins de guerre et de certaines catégories de veuves, le rétablissement des pensions des grands invalides et leur extension aux amputés d'un membre.

L'extrême urgence à jugement porté sur les possibilités de réalisation de la retraite du Combattant, sur la base de la proposition de loi de M. Jules Boyer.

Après avoir entendu ces divers développements, le Président de la Commission les a assurés de tout son concours.

Le "Fire-Crest" de Gerbault est arrivé à Paris

Paris, 28 septembre. — Depuis ce matin, le « Fire-Crest », d'Alain Gerbault, remorqué par un pyrpilleur de la Marine, est amarré près du Pont Alexandre III, à Paris, où de nombreux Parisiens viennent le voir.

Un maire communiste et son adjoint sont suspendus

Boulogne-sur-Mer, 28 septembre. — Le préfet a suspendu pour un mois M. Delsarte, maire, et M. Hornez, adjoint de Montigny-en-Gohelle, qui, le 11 juillet, ont fait arborer un drapeau portant les emblèmes soviétiques.

Le 15 août, M. Hornez prit part à une manifestation révolutionnaire durant laquelle se produisirent certains désordres qu'il ne fit rien pour réprimer.

La reprise des relations anglo-soviétiques

Londres, 28 septembre. — Un communiqué du Foreign Office déclare que MM. Henderson et Dovgalevski ont abouti à un accord sur la fixe des montants à régler par les négociations, dès la reprise des relations diplomatiques et l'échange des ambassadeurs.

La prochaine conférence aura lieu mardi prochain.

M. Oberkirch parle du problème de la natalité

Paris, 28 septembre. — M. Oberkirch, sous-secrétaire d'Etat à l'Hygiène, a présidé, dans la matinée, à Rennes, le sixième Congrès des Commissions départementales de natalité.

Le ministre, qu'accompagnaient les sénateurs et député d'Ille-et-Vilaine, M. Ambaudelt, préfet du département, et les membres du Conseil supérieur de la natalité, a prononcé un discours dans lequel il a remercié les organisateurs de cette manifestation d'intérêt national et a rappelé la gravité du problème de la natalité en France.

Avis aux conscrits du prochain contingent

Paris, 28 septembre. — Les jeunes soldats faisant partie du contingent incorporable en octobre 1929 et affectés à un corps de la métropole seront appelés sous les drapeaux à une des dates ci-après : 21, 22 et 23 octobre.

Quant à ceux qui seront désignés pour les corps d'armée du Rhin, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc la date de convocation leur sera indiquée par leur ordre d'appel individuel.

Il est rappelé que :

1° Les jeunes gens se croyant susceptibles d'être réformés pour maladie ou infirmité survenue depuis la révision doivent en faire la déclaration, dès réception de leur ordre d'appel, au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence ;

2° Ceux qui, pour cause de maladie ou pour de sérieux intérêts de famille, désirent obtenir un sursis d'arrivée doivent remettre, dès réception de leur ordre d'appel, au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence, une demande appuyée de pièces établissant leur situation ;

3° Les jeunes soldats qui, depuis le Conseil de révision, ont changé de résidence ou de domicile, sont invités à faire connaître d'urgence, à leur commandant de recrutement leur adresse actuelle si ce n'est pas déjà fait ;

4° Ceux se trouvant dépourvus de ressources pour faire l'avance des frais de route doivent demander au maire un certificat d'indigence et se présenter ensuite, porteur de cette pièce et de leur ordre d'appel, à la sous-intendance la plus rapprochée ;

5° Les jeunes soldats non convoqués dans les centres de rassemblement sont invités, dans leur propre intérêt, à se présenter au guichet des gares importantes, une heure avant le départ de leur train.

6° Ceux qui sont convoqués dans un centre de rassemblement pour être dirigés soit sur l'armée du Rhin, soit sur les corps de l'Afrique du Nord, bénéficieront d'une réduction de 50 0/0 sur le parcours de leur résidence à l'intérieur de la zone frontière. Ils pourront profiter des avantages qui leur sont accordés, distributions de vivres et de vêtements pour le voyage, utilisation de trains militaires, etc.

M. Mac Donald et sa fille sont partis pour l'Amérique

Londres, 28 septembre. — Le paquebot « Berengaria », portant M. Mac Donald et sa fille Ishbel, a levé l'ancre ce matin, à 7 h. 30, à destination des Etats-Unis, via Cherbourg.

Une belle performance d'une nageuse parisienne

La Rochelle, 28 septembre. — Mlle Alice Parcelier, de Paris, en villégiature dans l'île d'Oléron, a traversé à la nage le bras de mer, séparant cette île du continent.

Partie de la pointe du Chapus, à 15 h. 15, elle est arrivée à Saint-Trojan-d'Oléron, à 16 h. 30.

C'est la première fois qu'une nageuse effectue cette traversée.

On arrête en Espagne le banquier Huck de Strasbourg

Strasbourg, 28 septembre. — Le Parquet de Strasbourg a reçu un télégramme du commissaire de police de Hendaye, l'informant que le banquier Huck, qui escroqua environ un million et avait fui, a été arrêté, à Saint-Sebastien, par la police espagnole.

C'est grâce aux indications fournies par le chef de la Sûreté de Strasbourg que les autorités espagnoles ont arrêté l'évadé.

M. Henressy visite le Tarn-et-Garonne

Montauban, 28 septembre. — M. Hennessy, accompagné de M. le sénateur Delbrel et du préfet du Tarn-et-Garonne, a parcouru aujourd'hui ce département et notamment les régions récemment dévastées par la tempête. Il visita notamment MM. Puy, sénateur, ancien ministre, maire de Moissac ; Delbrel, sénateur ; Cayrou, Lombard, Pons, députés ; Bonnafé, président du Conseil général ; de nombreux conseillers généraux et d'arrondissement, les maires des principales communes ; le docteur Rousseau, président de la Semaine du Chirurgien ; M. Rouvrel, président de l'Office régional agricole, etc.

Sans nouvelles d'un voilier à moteur français

Stockholm, 28 septembre. — On est sans nouvelles du voilier à moteur français « Alberta III », ayant à bord un chargement de blé, qui a quitté Hambourg le 9 septembre pour Quiberon.

Le Comité d'organisation de la Banque internationale

Paris, 28 septembre. — Il est rappelé que le Comité d'organisation de la Banque des règlements internationaux se réunira à Baden-Baden, le 3 octobre.

La délégation française quittera probablement Paris mercredi soir.

L'équipage de l'Oiseau Jaune à Bruxelles

Orly, 28 septembre. — « L'Oiseau-Jaune », piloté par l'aviateur Assolant, a quitté Orly, dans la matinée, à 9 h. 45, pour Bruxelles.

Après avoir été reçu, ainsi que ses camarades Lefebvre et Lotti qui accompagnaient au meeting devant avoir lieu à l'aérodrome de Bruxelles, l'évocation de son inauguration.

Chaussures Henry

Boulevard Paoli — BASTIA

Rentrée des Classes

CHAUSSURES DE FATIGUE

CHAUSSURES DE VILLE

Mlle POGGI

Diplômée de l'Etat

Lauréate des Concours de Paris

Leçons de piano : 1er octobre.

Cours de Solfège 15 octobre.

Cours de Rythmique

BOURGEOIS

FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDÉS EN 1817

CYRNEENNE

Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA

Vieille Liqueur

ANIS BOURGEOIS

Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM

Par Martinique

Mlle B. AGOSTINI

2, Bd de Gaulle - BASTIA

Leçons de piano, violon, accompagnements, cours de solfège et musique d'ensemble, perfectionnement de technique pianistique.

Cafés

EXPÉDITION À L'INTÉRIEUR

TORREFACTION JOURNALIÈRE DE CAFÉS

— Téléphone : 1-06 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

Brûlerie Cyrnos

33 bis, RUE DE L'OPÉRA, — BASTIA —

INSTITUTION QUILIO

Rentrée le 1er octobre.

A VENDRE

Turbine Francis, chambre d'eau ouverte à réaction et à aspiration pour chute de 30 m. 50, débit 200 à 250 litres, force, 20 chevaux. Etablissements : Lucien Luciani, Francardo.

OCCASION A SAISIR

A vendre maison de maître, 7 pièces, balcon, cabinets de toilette, à Patrimonio, sur route nationale. Prix avantageux. S'adresser chez M. Maillet, place Albert Ier, numéro 13.

MUSIQUE

L'Ecole de Musique GIANNARELLI recevra à partir du 1er octobre les leçons de violon, violoncelle, piano, accompagnement, cours de solfège, tenue que d'ensemble, et quatuors, 7, Rue Neuve Saint Jean, au quatrième, BASTIA.

PENSION DE FAMILLE

S'adresser chez Mme de Nubia, 1, Boulevard Lefèvre.

Le Gérant : Fernand POLI

Imp. du Petit Bastiais, 1, Bd du Palais

Imprimerie-Papeterie POGGI Frères

10 et 12, Rue Napoléon - BASTIA

RENTRÉE DES CLASSES

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ÉCOLIERS

CARTABLES — SERVIETTES — CAHIERS — COMPAS — TROUSSES — PLACES — PLUMIERS — ENCRIERS — ENCRE POUR STYLO — BOITES DE PAPIER À LETTRES

Correspondante du Cahier « LE CALLIGRAPHE » et des Crayons « E. FABER »

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMERÇANTS

REMISE AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

LILAS BLANC

AUX 100.000 CHEMISES

27 et 29, Boulevard Paoli - BASTIA

LUNDI, 23 SEPTEMBRE :

Ouverture des Nouveaux Rayons

A l'Occasion de la Rentrée des Classes

L'Electrification à la Campagne...

Sans attendre éternellement celle-ci, vous pouvez faire profiter votre maison votre ELECTRICITÉ

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

Paul DEVEZE, rue des Vignerons, Marseille

Moto-pompes, Pompes et Moteurs

DANS TOUTES toutes APPLICATIONS MODERNES

le Super Moteur de travail "POLOYEZ", tous les progrès y sont réunis

Attention !... AU PAUVRE DIABLE

Grande Vente Réclame

Contentieux

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures

4, Boulevard du Palais, au Premier (escalier de gauche)

BASTIA- (Tél. 2-47)

Assurances

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies Françaises d'Assurances contre l'incendie, l'UNION.

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUBITEZ

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à 50 cents. Toutes autres réparations et accessoires sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Roulage spécial.

Ne craignez pas de me donner sur la machine qui serait susceptible de vous intéresser. C. [illegible]

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

Plaques Ondulées en couleur et ardoisées pour la Couverture et le Bardage

Eternit

Concessionnaire : M. PONZEVERA 22, Bd Paoli - BASTIA

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1908 ET 1909

LE BALATUM

est le COUVRE-PARQUET le plus moderne et le plus ÉCONOMIQUE

Firmin & Lota, — Seuls agents dépositaires pour la Corse

40, Boulevard Paoli et rue Sampiero - BASTIA

Demandez un PONTENOVO

= Grands Magasins = LOUIS MAUREL

2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA

LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

AVIS AUX MOTOCYCLISTES

Quelle que soit la motocyclette que vous ayez, et la pièce détachée dont vous pourriez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SOHIER, 180, rue de Rome, *Marseille*. Organisation spéciale pour expéd. rapide. Agence des Motos MAGNAT-DEBON. Catalogue gral. sur demande.

— Ah !... Ami est-ce que tu as bu du vin chaud au Belloc ?

— Non... Non... Grand père, c'est peut-être la fumée.

L'usage du *Chèvrefeuille du Belloc* en macération en pastille suffit pour améliorer en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhée, etc., même les plus anciennes et les plus rebelles à tout remède. Il produit une sensation agréable à l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation : il est souverain contre les pesanteurs d'estomac, après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

DÉPOT GÉNÉRAL : MAISON FRERE, 19, RUE JACOB, PARIS.

En vente dans toutes les pharmacies.

CADEAU Il suffit de retourner à la *Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris*, (6me), la présente annonce ou « Petit Bastiais » sous enveloppe affranchie à 0 fr. 50, en indiquant lisiblement son nom et son adresse, pour recevoir gratis et franco un échantillon de CHARBON DE BELLOC.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Vendr. 27, de Bastia p. Marseille à 10 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dim. 22, de Nice p. Bastia à 13 heures
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 12 h
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h

Cest Chiffons qui donne chaque mois le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

1 franc

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition spécialement de Jardins et Basses-Cours, illustrée de belles maisons et de jolis jardins pour les citadins, aussi bien que pour les ruraux

PARAISSANT LE 25 DE CHAQUE MOIS

EN 28 : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

POUR VOS ACHATS DE MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose

à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE ANNEXES ET ATELIER 18 & 21, RUE DE L'OPERA — BASTIA —

Car ne l'oublions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment de meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, tinoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne soutiennent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez ravis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et enverrons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers divans, etc., ainsi que pour la réparation et remontage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions francs d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON*, R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

— Oh !... Mon petit père, c'est peut-être la fumée.

— Non... Non... Grand père, c'est peut-être la fumée.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIEME PARTIE

L'ENNEMI INVISIBLE

— Qui ?... Le prince d'Arnow.

— Oui, l'attendrai.

Il raccrocha le cornet et sortit de la cabine. A ce moment, il croisa l'inten-dant, Mr Morton. Celui-ci n'eut pas l'air de remarquer la présence du secrétaire, mais dès qu'il eut disparu, il revint sur ses pas et se dirigea vers le cabinet de Mr Watson.

Le pseudo-philanthrope se préparait à partir. Morton s'approcha de lui et, de la main droite, fit un signe mystérieux.

Perles, je vous écoute, dit le bon Watson.

— Maître, vous venez d'être trahi par le secrétaire Clarck. Il a téléphoné au chef de la police.

— Bien, Morton. J'avais tout prévu. Donnez ordre au chauffeur de préparer la voiture.

— Oui, maître.

Le prince d'Arnow endossa rapidement son pardessus, se coiffa et, d'un pas décidé, traversa plusieurs couloirs et deux chambres. Il pénétra dans la cabine téléphonique et ferma hermétiquement la porte. Quand il en sortit quelques minutes plus tard, un sourire étrange errait sur sa barbe blanche.

L'intendant reparut :

— La voiture attend, maître, dit-il à son tour.

Le prince d'Arnow sortit. Sur le seuil, il se retourna et dit de façon à être entendu de tout le monde :

— Inter à Mistress Watson que je reviendrai ce soir.

Il monta dans l'auto qui partit à toute vitesse.

Moins d'une demi-heure, après, Mr Brown, accompagné de Mr Jackson et de policiers, réapparaissait dans le cottage.

— Mr Watson ? demanda-t-il au domestique qui vint servir...

— Il ne faudra pas à rentrer, monsieur. Mistress Watson l'attend pour souper.

Brown et Jackson s'installèrent dans une chambre d'où ils pouvaient observer les alentours. Les policiers attendirent dans le vestibule. Quelques instants après, Mistress Watson apparaissait, plus intrépide qu'auparavant :

— Que se passe-t-il donc ? demanda-t-elle effarée.

— Mistress Watson, dit Jackson, vous le savez bientôt. Il s'agit d'une affaire délicate. Mr Watson vous l'expliquera dès son arrivée.

La vieille dame eut fait bien vouloir en voir davantage ; mais force lui fut de patienter.

Une heure plus tard, le ronflement du moteur annonçait le retour de Mr Watson. Celui-ci fit son entrée de son petit pas de vieillard goutteux.

A la vue des policiers, une ombre assombrit son visage.

— Que se passe-t-il encore ? commença-t-il.

— Frère de plaisanterie, dit Mr Jackson, d'un ton bref. Le moment est venu de vous expliquer.

Et le chef de la police empoigna sans le ménager ménagement la barbe du philanthrope et la secoua avec une extrême violence dans le but évident de l'arracher.

Mais, contrairement à ses prévisions, la barbe résistait, tandis que son propriétaire, au comble de la douleur et de l'ahurissement poussait des cris d'outrage épouvantés.

— Que me voulez-vous ? grignota-t-il enfin. Que se passe-t-il ?

M. Jackson n'était guère moins étonné que son interlocuteur. Il commençait à se rendre compte qu'il était victime d'une mégrise ; mais il n'osait pas l'avouer. Il demanda d'un ton sévère, malgré tout :

— D'où venez-vous ?

— De mon cabinet d'affaires à New-York, où je me rends chaque jour, du reste.

— C'est à-dire chez le docteur Sevirka.

— Mais ?...

— Ne niez pas, Mr Brown vous a vu sortir.

— Je comprends de moins en moins, dit Mr Jackson en comprenait pas davantage. Il se tourna vers un des policiers et ordonna :

— Allez chercher Mr Clarck.

Le secrétaire à lue chalumine pareil. Il lingea un regard de triomphe sur son patron.

— Clarck, lui dit M. Jackson, faites sortir ces policiers.

Brown et Jackson s'assirent tandis que le secrétaire, d'une voix posée, racontait ce qui s'était passé. Mr Watson écouta d'abord avec calme ; mais quand Clarck commença à parler des dons faits à des œuvres charitables, il dressa l'oreille et devint blême :

— Eh quoi ! fit-il. Qu'est-ce que cette plaisanterie ?

Le secrétaire continua impassible, s'efforçant de cacher sa joie.

Mr Watson n'avait plus guère de cheveux ; à l'énumération de ses prodigalités, les rares après les autres se dressèrent :

— C'est une plaisanterie, l'espère. Et vous n'avez pas donné ordre à la Federated Bank de payer, au moins ?

— Pourquoi ne l'aurais-je pas fait, puisque vous m'en avez donné l'ordre ? Mr Watson tombe, anéanti dans un fauteuil :

— Je suis ruiné ! ruiné ! ruiné ! gémit-il en sanglots.

Brown et Jackson le regardaient sans surprise. Il apparaissait de toute évidence que cette douleur du philanthrope n'était pas feinte.

— Mais vous êtes fou, Clarck ! s'exclamait le milliardaire. Vous avez été victime d'un stupide faiseur ! Vous devez bien penser que ce n'était pas moi qui allait commettre de pareilles absurdités. Vingt mille dollars à l'« œuvre de l'enfance ! » Et cent cinquante mille aux filles abandonnées ! C'est du délire ! En quoi voulez-vous donc qu'elles m'intéressent ces filles abandonnées ? Voyons, Clarck, dites-moi que ce n'est qu'une mauvaise plaisanterie ! Il n'est pas possible que vous ayez pris tout cela au sérieux.

Le docteur du philanthrope faisait peine à voir. Il fallait avoir le cœur endurci d'un magistrat pour rester insensible.

(A suivre)

5e ANNÉE — N° 217 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — LUN. 30 SEPT. MAR. 1er OCT.

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 1, Rue du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 0-93

BUREAU A PARIS M. Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-87

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux Marseille 199

00158

ABONNEMENTS

	Trois mois	1 an
Corse	16	32
Cratie. et Colon.	17	33
Etranger	36	60
	44	80

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toutes en vente aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ELECTIONS SENATORIALES du 20 OCTOBRE 1929

NOS CANDIDATS

M. Emile SARI
SENATEUR SORTANT

M. Joseph GIORDAN
SENATEUR SORTANT

M. Paul LEDERLIN
ANCIEN SENATEUR des VOSGES

A propos du problème des Eaux

La Verdunisation

Nous savons n'avoir aucune compétence spéciale en matière d'épuration des eaux. Nous savons seulement, comme tout le monde, que l'épuration chimique des eaux destinées à la consommation est un procédé qui commence à devenir courant. Le développement de la population entraînant naturellement celui des grandes villes, le développement aussi des besoins qu'il faut d'autant moins critiquer qu'ils ressortissent souvent à l'hygiène, ont décidé les chimistes à chercher des moyens de l'épuration. Il les ont trouvés. Il y en a même plusieurs qui, apparemment, n'ont pas la même valeur, mais dont la valeur à toutes peut-être suffisante par rapport au but envisagé. Cela dit pour bien spécifier que nous ne prenons pas parti — ne le devant et ne le pouvant — entre elles. Nous parlons simplement de verdunisation parce que ce terme, dérivé de la célèbre petite ville, devient populaire. La verdunisation des eaux se fait par le procédé Bunau-Varilla. Au reste, son auteur mérite à nos yeux quelque considération pour s'être substitué au ministre compétent en envoyant à la municipalité de Calvi une somme de 15.000 francs avec quoi elle va verdunir ses eaux. Cet envoi est fait en même temps pour marquer une date : celle de la première application en Corse d'un procédé d'épuration.

Cela vaut la peine qu'on en parle, car nous nous apercevons bien que le problème de l'eau en Corse, qui était devenu récemment traité ici, ne sera que difficilement résolu en présence des dépenses qu'il exigerait de la part des collectivités locales. Le tarissement des sources et l'augmentation des populations, qui est constante dans plusieurs régions et ne s'est arrêtée que depuis 30 ans dans d'autres, obligent à chercher loin des centres de consommation de nouvelles sources plus abondantes. L'Etat a beau se montrer généreux en donnant invariablement, dans ces cas, une subvention s'élevant à quatre vingt pour cent de la dépense totale, en raison même de l'importance de la dépense les collectivités locales, communes ou associations syndicales, sont parfois dans l'impossibilité d'assumer cette dépense dans la proportion de vingt pour cent. D'autre part, on se demande si le Conseil Général pourra continuer à faire fonctionner sa vaisse, de création récente, d'avances aux communes pour adductions d'eau potable, et il a dû refuser, faute à ses propres possibilités le fonds roulant à cet effet.

C'est dans ces conditions qu'il faut prévoir le recours à l'épuration chimique.

Nous pensons, certes, au recours général et érigé en système, mais au recours adopté à des cas d'espèce qui se révèlent désastreux. Calvi et d'autres communes où la nécessité fait une obligation de penser à l'application de ces nouvelles formules.

Car il est certain que la verdunisation des eaux commence à ouvrir de vastes horizons aux communes.

Cet été, on le sait, et tous les estivants de Corse et d'ailleurs en ont fait la remarque, l'alimentation en eau potable a été pénible dans les trois quarts des agglomérations de l'île. On peut admettre maintenant qu'en raison de la diminution des débits, une fontaine pour 300 habitants n'est plus suffisante en été, lorsqu'il y a diminution du débit, et cette diminution est un phénomène presque général.

Le cas, que nous connaissons, d'un village possédant deux fontaines publiques constitue par deux fontaines publiques constitue par deux fontaines à débit diminué, est le même que celui de l'époque où ce village avait 300 habitants n'est pas si rare qu'on pense. Il le cas de villages où les ménagères attendent leur tour de remplir leurs récipients jusqu'à huit heures, et plus, du soir, en hiver.

En regard de cette situation, il faut insister sur les nouveaux prix des matériaux qui élèvent facilement à des centaines de mille francs les devis du génie rural en matière d'adduction, pour des agglomérations qui ne sont, en Corse, jamais riches, dont la vie municipale s'écoule au ralenti, sauf lorsqu'elles disposent d'exceptionnelles ressources forestières.

Que valent les procédés chimiques d'épuration ? Nous savons que les grandes villes du Continent y ont recours avec succès, en ce sens que depuis que cette épuration est faite, les épidémies nées des eaux polluées, ont complètement cessé. Lyon, qui a souffert ces derniers temps, d'une meurtrière épidémie de fièvre typhoïde, n'aurait pas encore épuré ses eaux de cette manière. Les eaux potables de plusieurs centres cubaines où la pollution est si facile, ne donnent plus aucun souci depuis leur épuration chimique.

Or, il existe encore plusieurs centres où l'eau de source canalisée en use est devenue rare, où il est cependant trop cher d'aller chercher de nouvelles eaux de sources à de longues distances, mais qui pourraient à frais sensiblement plus réduits décanter et épurer chimiquement d'abondantes eaux voisines qui ne servent qu'à l'irrigation des jardins.

Rien sans doute ne vaut une eau de source fraîche captée, hors de tout soupçon de pollution, dans le village ou à ses abords immédiats. Si elle suffit aux besoins de la population, tant mieux. Dans le cas contraire, il nous faut bien reconnaître que nous ne verrons pas la supériorité sur l'eau décantée et épurée d'un ruisseau d'une eau de source amenée en conduites au village où on la consomme échauffée.

Voilà, à notre avis, comment se pose la question.

Aux intéressés d'y réfléchir.

P&B

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 SEPTEMBRE 1929 de bien vouloir nous faire parvenir Sans Retard leur demande de réabonnement au moyen du Compte Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — *Tout abonnement sera renouvelé automatiquement, si, dix Expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

ABONNEZ-VOUS AU " PETIT BASTIAIS "

Au Conseil Général de la Corse

SEANCE DU NUIT DU 27 SEPTEMBRE

La commission départementale

La commission départementale composée de MM. Rollandi, Albitreccia, Dr Albertini, Dr Cottoli, Borelli, Missoni et Dr Sebi, s'est réunie au cours de la séance du 27 septembre, a désigné comme président M. Rollandi et nous secrétaire M. Cottoli.

Le débaisement

C'est à l'occasion de la lecture d'un rapport que le Dr Casalta jugea de son devoir de jeter un supplément d'alarme au sujet des conséquences funestes du débaisement de la Corse qui prend un inquiétant développement. C'est toute l'économie climatique et agraire du pays que ce débaisement devient menace de plus en plus. Et voici maintenant qu'arrivent les cataclysmes meurtrières !

Le Dr Casalta supplie les administrateurs compétentes et les représentants élus de la Corse d'aviser d'urgence à prendre des mesures utiles — car on le peut — contre un péril générateur de désastres.

Cette improvisation vibrante est accueillie par des applaudissements prolongés.

DEUXIEME SEANCE DU 28 SEPTEMBRE

Clôture de la Session

Le Conseil Général s'est réuni le 28 septembre à 9 h. 30 du soir, sous la présidence de M. Landry, assisté de M. Vittori comme secrétaire. M. le Préfet était présent.

Cette séance qui n'a duré que trois quarts d'heure, a été consacrée à la lecture et à l'adoption des rapports de la commission des Finances et de la Commission des travaux publics présentés par MM. Perfetti et Mosca.

Après quoi, la session fut déclarée close.

Sans nouvelles de Costes et Bellonte

Paris, 29 septembre. — 5 heures du matin : On n'a pas encore reçu aucune nouvelle de Costa et Bellonte, mais on pense que la journée ne se passera pas sans que l'on connaisse le lieu de l'atterrissage, qui doit être situé dans le centre désertique de la Sibérie.

Paris, 30 septembre. — A 16 heures 50, le ministère de l'Air était sans nouvelles de Costes et Bellonte.

Des élections municipales ont eu lieu à Delle

Delle, 29 septembre. — Des élections municipales ont eu lieu hier, les élections d'avril ayant été cassées par le Conseil de Préfecture.

Le Conseil sortant était en entier républicain et radical socialiste ; la liste présentée par lui n'a eu hier que douze élus ; trois membres de la liste dissidente républicaine ont passé au premier tour.

Il y a ballottage pour quatre sièges. Le maire, candidat sortant, est en ballottage.

C'est la première fois depuis de longues années que le Conseil municipal de Delle ne compte d'élus exclusivement républicains.

Une nouvelle grève des conducteurs d'autos postales de Paris

Paris, 29 septembre. — Les conducteurs d'autos postales ont de nouveau manifesté ce matin en refardant le service de quelques heures à la recette principale de la rue du Louvre.

A 9 heures, tout est rentré dans le calme.

A ce sujet, le sous-secrétariat d'Etat des P.T.T. publie le communiqué suivant :

« Des chauffeurs appartenant à des entreprises privées, chargées du transport du courrier dans Paris, ont interrompu, à nouveau, leur service, ce matin. Le sous-secrétariat fait connaître que toutes les dispositions sont prises pour parer à toute nouvelle éventualité. Le service du transport du courrier vient d'être assuré sans retard. »

Un discours de M. Maginot sur l'évacuation Rhénane

Bar-le-Duc, 30 septembre. — Au Conseil général de la Meuse, M. Maginot, ministre des Colonies, a prononcé aujourd'hui un important discours, dans lequel il a traité la question de l'évacuation de la Rhénanie principalement :

« Je persiste à croire, a-t-il dit, qu'il est préférable de ne quitter la Rhénanie qu'une fois notre nouvelle frontière organisée, mais les considérations d'ordre militaire, auxquelles j'ai bonnement attaché tout d'importance, ne sont pas les seules qui, dans les circonstances actuelles, puissent dicter les résolutions des Gouvernements.

« A une seule raison pourrait, si on en juge comme on le doit sur le terrain d'une politique positive, justifier la réduction des délais de notre occupation : c'était la nécessité où nous nous trouvions de faire aboutir le plan des experts.

« Mais il va de soi qu'il ne peut nous suffire que ce plan ait été adopté au cours d'une conférence. Il faut encore qu'il soit ratifié par les Parlements des pays intéressés et que son fonctionnement soit assuré.

« Si ces conditions n'étaient pas remplies, l'évacuation ne commencerait pas. Aussi le maintien de nos soldats sur le Rhin demeure pour nous la sauvegarde de l'exécution des décisions prises à La Haye. »

Un discours de M. Chéron sur la politique financière

Paris, 30 septembre. — Discourant à Dieulefit, M. Chéron, ministre des Finances, a défini la politique financière du Gouvernement.

Au sujet de la dette publique, il a déclaré :

« C'est l'amortissement et ce sont les économies du Trésor qui permettront en dégageant nos budgets de poursuivre une véritable politique de dégrèvements et de réformes politiques et sociales. »

Au sujet du plan des experts, il a dit notamment :

« Les sacrifices que nous avons acceptés à La Haye représentent les dépenses d'une journée de guerre. L'organisation de la paix du monde vaut bien cela. »

Le raid de l'avion "Terre des Soviets"

New-York, 30 septembre. — On mande de Fremerton (Etat de Washington, sur l'océan « Terre des Soviets » a atterri près de Sitka (Alaska), hier à 5 heures 45 de l'après-midi.

L'avion venait quelques heures auparavant, lancé un signal de détresse, annonçant qu'il avait été obligé d'amerrir à environ 10 milles au large du Cap Soap-Stone, par 50 degrés de latitude et 120 degrés de longitude, soit à mi-chemin entre Seward et Sitka.

Les essais du nouveau moteur d'avion à combustible ininflammable

Paris, 30 septembre. — M. Laurent-Eynac, ministre de l'Air, a assisté, aujourd'hui, à 3 heures, à l'aérodrome de Villacoublay, au premier vol officiel d'un avion muni d'un nouveau moteur Gierget, à combustible ininflammable.

Le vol a été parfaitement réussi.

La voie aînsi ouverte est susceptible de conduire à une amélioration de la sécurité par l'emploi d'un combustible ininflammable et à la diminution du prix de revient de la puissance motrice.

Un express tamponne un train sorti des rails

Bordeaux, 30 septembre. — Cette nuit, un train de marchandises, parti de Bordeaux pour Dax, a déraillé, à la suite de la rupture d'un essieu.

Le train des voyageurs, venant d'Hendaye et qui doit arriver à Paris à 8 heures 28, a heurté les wagons déraillés.

Deux voyageurs, dont neuf ne Paris, légèrement blessés, ont pourtant leur voyage par train spécial.

Les dégâts matériels sont importants.

En Vue des Elections Sénatoriales

La liste introuvable

Ne convient-il pas de qualifier ainsi, au propre et au figuré, la prétendue liste sénatoriale de nos adversaires ? Les gens savent la connaissent, parce qu'ils sont les amis et que le P. R. prend un malin plaisir à heurter en lui enfant toutes les convictions — il semble là un service commandé pour soutenir la candidature branlante de M. Doumer.

Le P.R. n'a d'autre préoccupation que l'élection de M. Doumer. Les candidats sont tenus à priori sacrifiés. Quant à M. Doumer, il n'a d'autre préoccupation que son succès. *M. Doumer n'existe plus présentement : il est fatalement renouvelé et pour le conserver est prêt à faire toutes les concessions, à désavouer même le P.R. et ses chefs.*

*

L'activité décroissante, par trop intéressée de M. Doumer à la veille des élections sénatoriales, et son attitude équivoque nous suggèrent d'autres réflexions.

Si M. Doumer, au cours de ces dix-huit années, avait mis autant d'ardeur à défendre les intérêts de la Corse, notre île, aujourd'hui, serait le jardin, la région la plus prospère de la France.

Qu'on ne vienne plus nous répéter que M. Doumer ne veut pas s'occuper des petites contingences de ce monde : certes, étant ministre des finances, rapporteur général du budget, président de la commission des finances, M. Doumer paraissait planer loin de terre pour ne pas entendre les plaintes, les doléances d'un département malheureux, la Corse, qui, par deux fois, lui avait accordé sa confiance ; président du Sénat, M. Doumer croyait déchoir en allant devant le chef du gouvernement français protester contre l'augmentation de nos tarifs maritimes. MAIS, DEPUIS QUE SA SITUATION POLITIQUE EST EN DANGER, M. DOUMER, TOUJOURS PRESIDENT DU SENAT, CONSENT A RENDRE VISITE AUX MINISTRES LES PLUS MODESTES ET MEME, EN PLEINE BATAILLE ELECTORALE, A PACTISER AVEC L'ENNEMI.

Cette dernière attitude ne contre pas avec nos traditions, encore à les délégués sénatoriaux du P.R. se l'oublieront. Jamais et constateront avec nous que M. Doumer, après s'être prononcé dans l'intérêt de la Corse, se trompe de tout point avec cavalière désinvolture.

Mais que devient avec tout cela la liste sénatoriale du P. R. ? Le savez-vous ? Quant à nous, nous l'ignorons, et M. Pietri lui-même n'est peut-être pas plus avancé.

Le rapace, qui menace près de deux mètres d'envergure, est d'une rare [illegible] dans la région.

Nous passerait la consigne en réduirait la place en général Gavini.

Quant à M. de Rocca-Serra — qui est un peu la tête de turc des progressistes amis et que le P. R. prend un malin plaisir à heurter en lui enfant toutes les convictions — il semble là un service commandé pour soutenir la candidature branlante de M. Doumer.

Le P.R. n'a d'autre préoccupation que l'élection de M. Doumer. Les candidats sont tenus à priori sacrifiés. Quant à M. Doumer, il n'a d'autre préoccupation que son succès. *M. Doumer n'existe plus présentement : il est fatalement renouvelé et pour le conserver est prêt à faire toutes les concessions, à désavouer même le P.R. et ses chefs.*

*

L'activité décroissante, par trop intéressée de M. Doumer à la veille des élections sénatoriales, et son attitude équivoque nous suggèrent d'autres réflexions.

Si M. Doumer, au cours de ces dix-huit années, avait mis autant d'ardeur à défendre les intérêts de la Corse, notre île, aujourd'hui, serait le jardin, la région la plus prospère de la France.

Qu'on ne vienne plus nous répéter que M. Doumer ne veut pas s'occuper des petites contingences de ce monde : certes, étant ministre des finances, rapporteur général du budget, président de la commission des finances, M. Doumer paraissait planer loin de terre pour ne pas entendre les plaintes, les doléances d'un département malheureux, la Corse, qui, par deux fois, lui avait accordé sa confiance ; président du Sénat, M. Doumer croyait déchoir en allant devant le chef du gouvernement français protester contre l'augmentation de nos tarifs maritimes. MAIS, DEPUIS QUE SA SITUATION POLITIQUE EST EN DANGER, M. DOUMER, TOUJOURS PRESIDENT DU SENAT, CONSENT A RENDRE VISITE AUX MINISTRES LES PLUS MODESTES ET MEME, EN PLEINE BATAILLE ELECTORALE, A PACTISER AVEC L'ENNEMI.

Cette dernière attitude ne contre pas avec nos traditions, encore à les délégués sénatoriaux du P.R. se l'oublieront. Jamais et constateront avec nous que M. Doumer, après s'être prononcé dans l'intérêt de la Corse, se trompe de tout point avec cavalière désinvolture.

Mais que devient avec tout cela la liste sénatoriale du P. R. ? Le savez-vous ? Quant à nous, nous l'ignorons, et M. Pietri lui-même n'est peut-être pas plus avancé.

Le rapace, qui menace près de deux mètres d'envergure, est d'une rare [illegible] dans la région.

Une Course-Poursuite

Nous avons dit que M. Doumer en appreuant sa réélection à la présidence du Conseil Général de l'Alsne et la formation définitive de la liste du P.R.D.S. était parti précipitamment, pour Paris ou pour Laon, oul n'en sait rien, même pas l'Ecueil, malgré son démenti.

Nous apprenons aujourd'hui que M. Pietri est également parti samedi soir et l'on cherche dans les milieux intéressés, qu'il essayera de rattraper M. Doumer par la veste, craignant par dessus tout un lâchage de la part de ce dernier.

Cette nouvelle a fait dire à un de nos amis : « Mais ce n'est donc plus une élection, c'est un rallye ? »

(*La Jeune Corse*)

L'amiral Docteur a quitté le commandement de la première escadre

Toulon, 30 septembre. — Le vice-amiral Docteur a cessé, aujourd'hui, ses fonctions de commandant en chef de la première escadre.

S'il n'a pas, contrairement aux habitudes, adressé un ordre du jour d'adieux aux officiers et marins des forces navales, mais il a reçu sur le navire « Provence », à 14 heures, tous les officiers et les états-majors et leur a exprimé ses remerciements pour leurs hommes et pour eux.

Le vice-amiral a quitté Toulon pour prendre, à Paris, ses fonctions d'inspecteur général des forces de la défense des côtes du sud de la France.

Le vice-amiral Durand-Viel prend sa place au commandement de la première escadre.

En Afghanistan

Londres, 30 septembre. — Les dernières nouvelles annoncent que deux mille hommes dévoués à Sadik Kahn, seraient en marche vers Kaboul, on en probablement fini un conflit difficile pour le trône d'Afghanistan.

L'élection de Valle-d'Alesani

Nous nous ne l'ignorons pas : le nouveau conseiller général de Valle d'Alesani appartient à notre bord.

Nos adversaires trop conflants espéraient lui infliger un échec.

Il fut en butte à une redoutable coalition et M. Pietri en personne ne dédaigna pas de venir le combattre dans le canton, on dit-on, il passa la nuit du samedi au dimanche. M. Vittori, qui est un homme d'action et d'énergie, a brassé bien vite et vaincu.

Dans la défaite qui suivit son long effort, M. Vittori qui est aussi un chevalier, imagina de se venger de M. Pietri d'une manière fort plaisante.

Il annonça télégraphiquement, son succès à M. Pietri.

« Je pleure qui se sera pas partagé, vous apprendre élection Conseil général cerdidat P.R.D.S. Signé : Vittori. »

La présence des points qu'on n'a pas habitué à transmettre des dépêches empreintes d'une si agréable fantaisie, laissa, paraît-il, à la réception. Pris ainsi pour peu qu'elle appartint au parti Pietri, considérait-elle ce télégramme comme un crime de lèse-majesté.

Quant à M. Pietri qui est, paraît-il, l'être le plus chaleureux, le plus impressionnable et le plus irascible qui soit, il vous laisse à penser en quel état ce télégramme a dû le mettre...

M. Vittori, bien que fatigué, a tenu à assister à la séance du Conseil général.

(*Le Journal de la Corse*)

Près de Grenoble, un aigle attaque des automobilistes

Grenoble, 30 septembre. — L'extraordinaire des Travaux Publics, René Ogier, habitant Lacote-Saint-André, circulait en automobile, plusieurs personnes étaient à ses côtés, lorsque soudain un énorme aigle fondit sur la voiture.

L'aigle se jeta alors sur les occupants qui parvinrent à l'abattre à coups de [illegible].

Le rapace, qui mesure près de deux mètres d'envergure, est d'une rare [illegible] dans la région.

Encore une émule du "Colonel" Baker

Londres, 30 septembre. — Le correspondant de « Sunday Chronicle » à New-York, écrit qu'un vieux de Géorgie dalle une fille américaine en vue de l'accroissement analogue à celui de la fameuse colonel Baker. Il s'agit d'une femme médecin qui, tenant jeans aux Etats-Unis, s'était fait passer pour un homme pendant dix ans et exerçait la profession médicale sous le nom du docteur Victor Marigold.

Ce fut à Ohio que le médecin découvrit que « Victor » était une femme. Elle avait été mariée deux fois et avait divorcé. Elle a une fille qui vit à Londres. Elle a été spécialiste dans la gynécologie.

Ce ne fut qu'après avoir donné naissance à un enfant que la véritable sexe du docteur Marigold fut découvert. Toutefois, aucune plainte ne fut déposée contre elle. Il déclara qu'il avait adopté la profession masculine depuis sa plus tendre enfance, afin d'éviter de donner des renseignements confidentiels sur sa véritable identité en cas de maladie.

Le « docteur » mourut peu de temps après en donnant volontairement quelques détails sur sa vie mouvementée.

Un député socialiste juge l'attitude de M. Snowden à la Conférence de la Haye

Berlin, 30 septembre. — Dans un discours prononcé, M. Grumbach, député socialiste, membre de la conférence de La Haye, a déclaré notamment :

« Il y a eu des difficultés à La Haye, mais elles ont été surmontées par M. Snowden, n'existant pas celle de l'intervention, car celle-ci a toujours prévalu dans la France aux républicains.

« Je n'accepte, certes, que toutes les exigences qui furent formulées contre M. Snowden, cependant, comme Léon Blum et Vandervelde, je pense que la France aurait mieux agi en ne quittant pas avec les délégués anglais la salle de la conférence.

« M. Snowden a déclaré ne vouloir faire la guerre à personne et il a tenu parole. Il a montré qu'il était un homme d'Etat socialiste qui ne veut pas la guerre et qui veut rendre impossible toute guerre entre les peuples. »

M. Paloulavé parle de l'organisation de l'armée

Paris, 30 septembre. — En remettant la Légion d'honneur à la ville de Rambouillet, M. Painlevé a exposé la carrière de la réorganisation de l'armée. Il a déclaré :

« Pour 30 septembre. — M. Louis Barthou est réélu, pour la 20ème fois, président du Conseil général des Basses-Pyrénées, par 28 voix sur 29 votants.

Londres, 30 septembre. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Herald » croit savoir que mardi prochain sera lieu la signature de l'accord de principe, survenu entre MM. Henderson et Snowden, concernant les questions à traiter de la reprise des relations diplomatiques anglo-russes.

Londres, 30 septembre. — La grande sécheresse de Londres et des environs, qui dura 38 jours, a cessé hier. La pluie est tombée sur la capitale et plusieurs points du pays.

Depuis 71 ans, on la sécheresse durait plus d'une semaine, on n'avait jamais vu chose pareille ; deux jours de plus et on battait le record de 1901.

Paris, 30 septembre. — Depuis le premier octobre 1929, la fréquence du service aérien Marseille-Alger, précédemment bi-hebdomadaire, est portée à trois voyages aller et retour par semaine.

Ces voyages sont lieu tous les jours de la semaine, sauf le lundi : aller : départ de Marseille à 6 heures 30, arrivée à Alger vers 11 heures 30 ; retour : départ d'Alger au lever du jour, arrivée à Marseille cinq heures après. En vue de la faciliter de leurs intérêts le départ.

Papeterie du Petit Bastiais

8, boulevard du Palais — BASTIA

A l'occasion de la RENTRÉE DES CLASSES

UNE VISITE S'IMPOSE

CAHIERS — ARDOISES PORTE-PLUMES

Grand stock de Cahiers de dessins en réclame à fr. 15.

ÉCHOS

Billet Parisien

Cette nouvelle me stupéfie.

Le « piropo » intensifi en Espagne, où la qui dépasse l'imagination. Il n'y a plus maintenant qu'à supprimer les corridas de mortle pour que l'on ne reconnaisse plus la terre d'Ibérie.

Qui a poussé le dictateur à prendre une telle mesure ?

Le « piropo », n'est-ce pas, consiste à suivre discrètement une dame dans la rue et à lui offrir, au moment opportun et selon l'échelle sociale de la belle inconnue, sa protection, son cœur, son âme, le mariage, sa fortune, ou tout simplement une vingtaine de pesetas.

Jusqu'ici, Prime de Rivera ne mettait pas son nez dans ces affaires-là. Bien mieux, il fut, dans sa jeunesse, un virtuose du « piropo » et se s'en cache pas. Mais son Excellence vieillit et considérant sans doute que personne ne pourrait plus entreprendre et plus irrésistible qu'il fut, il supprime le mot et la chose sous autre forme de propos.

Le « piropo » n'était pas toujours, d'ailleurs, du goût de toutes les femmes qu'un passant sollicitait avec plus ou moins d'insistance. Il en coûtait parfois un excellent dîner accueilli par un silence méprisant, une verte semonce, voire par un coup d'éventail sur le portrait. Mais, telle qu'elle était, la politesse n'était pas désagréable aux oreilles des unes, surtout volontiers prêté son oreille aux madrigaux d'un suppôt plus ou moins Charlot, en fin de compte, finissait par trouver chaussure à son pied.

L'abolition du « piropo » apporte donc comme un abus de pouvoir. L'Espagne, il faut bien le dire, ne nous avait pas habitué à cette goutte-boudoir. Maintenant que le gouvernement est entré dans cette voie, qui sait s'il n'interdira pas, en Andalousie, les traditionnels rendez-vous nocturnes à la grille ? La jeune fille entrenue dan sa demeure vient au seuil reformée dans sa demeure vient au seuil du patio et s'entretient avec son amoureux. C'est à peine si les tourtereaux pourront échanger de timides baisers. Quel dommage !

Oui, mais dira Primo, est-ce qu'on ne peut pas passer les mains à travers la grille ?...

Gabriel Bazur.

Nouvelles diverses

Londres, 30 septembre. — Prise de Faxon, cabaret d'Iverville, C'est un ancien militaire du même régiment que Jacques Thiverville, que ses camarades appelaient Lefèbvre, observateur, et le second Lermont, pilote, a été grièvement blessé.

L'appareil a été détruit et les avia-teurs indemnisés.

Pau, 30 septembre. — M. Louis Barthou est réélu, pour la 20ème fois, président du Conseil général des Basses-Pyrénées, par 28 voix sur 29 votants.

Londres, 30 septembre. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Herald » croit savoir que mardi prochain sera lieu la signature de l'accord de principe, survenu entre MM. Henderson et Snowden, concernant les questions à traiter de la reprise des relations diplomatiques anglo-russes.

Londres, 30 septembre. — La grande sécheresse de Londres et des environs, qui dura 38 jours, a cessé hier. La pluie est tombée sur la capitale et plusieurs points du pays.

Depuis 71 ans, on la sécheresse durait plus d'une semaine, on n'avait jamais vu chose pareille ; deux jours de plus et on battait le record de 1901.

Paris, 30 septembre. — Depuis le premier octobre 1929, la fréquence du service aérien Marseille-Alger, précédemment bi-hebdomadaire, est portée à trois voyages aller et retour par semaine.

Ces voyages sont lieu tous les jours de la semaine, sauf le lundi : aller : départ de Marseille à 6 heures 30, arrivée à Alger vers 11 heures 30 ; retour : départ d'Alger au lever du jour, arrivée à Marseille cinq heures après. En vue de la faciliter de leurs intérêts le départ.

L'enquête britannique sur les troubles de Palestine

Londres, 30 septembre. — Un communiqué du ministère des Colonies annonce que le départ de la Commission d'enquête en Palestine semble devoir avoir lieu prochainement, est probable le mercredi, pour permettre à tous les partis intéressés dans cette enquête de prendre leurs dispositions en vue de la défense de leurs intérêts le départ.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

PINO. — Ces jours derniers, M. A. Pioli, maire de Pino, recevait chez lui : M. P.M. Milani, conseiller général, maire de Barrettali ; M. Joseph Alfieri, conseiller général ; M. Chiarisoli, maire de Boglia ; M. le comte H. Cognacq-Jay, conseiller général ; M. Paul Valet, avoué à la Cour d'Appel de Paris ; M. Albert Franceschi, grand industriel, bien connu à Paris.

Un repas délicieux, arrosé des vins capiteux de notre chère île, compléta la cordialité qui fait la gaîté de nos réunions familiales.

Au champagne, notre sympathique maire exprima chaleureusement la grande affection qu'il a toujours eue pour son village ; il donna l'assurance qu'il se consacrera maintenant plus que jamais à apporter le plus de bien-être possible à sa chère commune qui connaîtra une ère nouvelle.

C'est d'abord vers la marine qu'il portera ses vues. Il envisage de préparer un plan d'études pour demander un port-abri afin d'augmenter le rendement de la pêche professionnelle.

A cet effet, accompagnés de M. Vidi et de MM. Cognacq et Alfieri, il s'est rendu sur les lieux pour les explorer d'abord et ensuite se mettre en contact avec ces intéressés professionnels. Ces derniers lui ont assuré et confirmé la nécessité et les avantages d'un port-abri ; ils ont aussi déclaré combien la pêche actuelle devient de plus en plus pénible avec les mauvais temps ; ils ont fait un exposé des graves préjudices matériels que leur occasionne le libeccio quand il survient brusquement.

D'après ces démonstrations, un plan d'études a été dressé et il est confirmé que les travaux publics feront le nécessaire pour produire prochainement la réparation des « travailleurs de la mer ». Par intervention sera faite sérieusement auprès du Préfet pour s'occuper incessamment de cette question.

Notre sympathique maire demande également la mise en état de la route de la marine afin qu'elle devienne praticable et incite particulièrement pour sa prolongation vers la mer.

C'est ensuite au « banquet de Lazonette » que M. le Maire prononça. Cette agglomération est privée d'eau et ses habitants doivent faire un parcours de 1.200 mètres pour s'alimenter ; M. le Maire demandera qu'une somme soit vitée pour faire des fouilles et rechercher une source qui permettra l'installation d'une fontaine.

Toutes ces discussions et visites terminées, le fils eut promis un appel puissant auprès des pouvoirs publics pour l'organisation définitif du village de Pino et le satisfaire le plus vite possible.

SANTO PIETRO DI TENDA. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Marcellu César, le neveu de M. le chanoine Grazzini, curé de Corte, avec Mlle Ernest Théodora, la fille du notaire de canton de Santo Pietro et nièce de M. le curé-doyen de Bogliana, qui ont eu lieu ces jours derniers.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes fiancés.

SAN DAMIANO. — *Notre fête patronale.*

La fête de Saint Côme et Damien, ces deux frères martyrs et médecins des pauvres a revêtu cette année un relief tout particulier. Les miracles accomplis par ces saints attirent chaque année de nombreux fidèles. A la messe du matin, notre jeune et sympathique curé a prononcé un magistral sermon.

Le soir, une imposante procession a clôturé cette belle cérémonie. L'ordre fut de l'église est dû à la générosité d'une personne pieuse qui, à maintes reprises, s'a versé d'enrichir notre église.

Les adhérents du syndicat agricole « d'Aurore du Castel d'Acqua » qui s'édifie peu à peu et prend corps, se sont faits un devoir d'y assister.

Un punch suivi d'un bal organisé en l'honneur de ses exécutifs très satisfaits de leur séjour dans cette région, a obtenu un grand succès. On a lu à la suite du syndicat, à l'étroite collaboration, à sa longévité, à son triomphe et à ses futurs succès.

Avant de se séparer, le Président engagea les adhérents à intensifier la propagande dans les quatre communes. Il y a encore beaucoup, a-t-il dit, qui sont réfractaires ou hésitants, il faut les décider en leur montrant les avantages du syndicat.

Les membres bienfaiteurs seront bien reçus.

On s'est séparé aux cris de « Paysan levez-toi !... » et « Vive l'union sacrée ».

AJACCIO

Mouvements du port. — Le vapeur « Duc d'Aumale » est parti pour Tunis le 27 septembre à 13 heures avec 1.200 passagers.

Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Nice le 27 septembre avec 112 passagers.

Le vapeur « Cyrnos » est parti pour Marseille le 28 septembre à 19 heures avec 752 passagers.

Le vapeur « Lamone » en voyage supplémentaire, est parti pour Marseille le 28 septembre avec 573 passagers ; en tout, 2.534 personnes ont quitté la Corse par Ajaccio les 27 et 28 septembre.

LES ENNEMIS DU PROGRES

NE LISENT PAS

Le PETIT BASTIAIS

CORTE

VALLE DI ROSTINO. — *Violent incendie.* — Dans la nuit de vendredi à samedi un violent incendie s'est déclaré vers minuit dans la maison de M. Marcellin, adjoint municipal, marié de guerre, père de quatre enfants.

L'alarme fut donnée par un de ces derniers qui fut réveillé par la fumée et réveilla ses parents.

La population alertée par le tocsin accourut immédiatement mais malgré tout, la grande partie de l'immeuble fut détruite.

Les dégâts sont très importants mais il n'y a fort heureusement aucun accident personne à déplorer.

Me Ambrosi, avoué et de la Cour d'Appel, maître de Valle di Rostino, prévenu télégraphiquement, s'est rendu sur les lieux samedi matin. La gendarmerie s'était également transportée à Valle di Rostino pour ouvrir une enquête.

SARTÈNE

LEVIE. — *Les crues à fin.* — Dans la journée du 20 septembre, en arrivant des châtaigniers, le jeune François Marchetti, 18 ans, s'est grièvement blessé d'une balle en poignon le traversant de part en part, coup parti à la suite de la chute d'un revolver. Le blessé a été transporté et est soigné à l'hôpital d'Ajaccio.

Avis Officiels

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU NORD ET DU NORD-EST DE L'ILE.

MM. les membres du Syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 6 octobre à 9 h. 30 du matin, au Théâtre municipal de Bastia.

Le Président :
Alexandre MUSSO.

OFFICE DEPARTEMENTAL DU PLACEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE.

On demande une famille avec un ou deux enfants pour travailler dans une importante propriété située aux environs de Bastia.

On offre le logement et le travail est toute l'année. On : suivant ou désiré qui serait exprimé, on céderait une grande partie des terres comprenant des vignobles et des jardins arrosables.

A défaut d'un ménage, on accepterait un bon lecteur ou domestique.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. le Directeur de l'Office départemental de placement de la main d'œuvre, 4, Cours Grandval, à Ajaccio (Téléphone 240).

AVIS DE DÉCÈS

Le Capitaine Valentini ; Mme et M. Jean-Bertrandin, chef de service à la Cie de C.F.D. ; M. Pierre Mathieu Valentini ; Mme et M. Alexandre Bertrandi et leurs enfants ; M. Pascal Bertrandi, ingénieur des E.T.P. ; M. et Mme Jacques Valentini et leurs enfants ; Mme Henri Valentini et Mlle Lisette Valentini ; Mme Yves Bourcault et ses enfants de Fourchambault ; Mme et M. Giorgetti et leurs enfants ; Mme et M. Delmas et leurs enfants ; Mme et M. Emile Bertrandi et leurs enfants ; M. Denis Valentini ;

Les familles Giampietri-Valentini, Gavini, Paolantoni ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Jean Félix VALENTINI

leur femme, fille, belle-fille, sœur, nièce, et cousine, décédée le 29 septembre à Bastia dans sa 53ème année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. et Mme Rossi François, à Tunis ; M. et Mme Linale Michel et leur famille, de Bastia ; Mme Rossi Angèle Durin et ses enfants, de Bastia ; M. Orsi Jean ; Mme et M. Léonie Barthelemy, adjudant-chef à Toulon, et leur enfant ; Mme et M. Escobar, capitaine au long cours, de Rio de Janeiro ; M. et Mme Rossi Joseph, employé à Tunis, et leur famille ; Mme Vve Gambiotti, à Prunelli di Fiumorbo ; M. et Mme Gambiotti Argée, de Prunelli di Fiumorbo, et leurs enfants ; M. et Mme Leca Raffaelli et leur fils, de Tunis ; M. et Mme Defendini Ours Louis, de Corte ; M. et Mme Andreani Ange-Antoine, de Santo Pietro ; M. Linale Louis et ses enfants de Bastia ; M. et Mme Casabroli et leurs enfants ; M. Gandolfi Jean-Simon, sergent-major à Perpignan ; M. et Mme Saltiani Jean, adjudant à Alès ; M. Saltiani Dominique, de Bastia ; M. et Mme Bonhome, de Paris ; M. Michel Monfort, de Marseille ; M. et Mme Fabio Adrien, commerçant à Marseille ; M. et Mme Grandini Paul de Bastia, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en leur petit ange chéri :

ROSSI PIERRE-PAUL

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia le 30 septembre 1929 à l'âge de 11 mois.

Maison mor... 1, rue du Nouveau Marché, Bastia.

Priez pour Lui !

ABONNEZ-VOUS
AU
" PETIT BASTIAIS "

INFORMATIONS LOCALES

Le drame de l'Impasse Carnot

Nous avons relaté mardi matin le drame qui se déroula lundi soir vers 10 h. 30 dans l'impasse Carnot.

Nos lecteurs se rappellent qu'à la suite d'une discussion ayant pour mobile la jalousie le nommé Dominique Pianelli tira cinq coups de revolver sur Rossi Toussaint, âgé de 23 ans, qui fut grièvement blessé à la poitrine et au bras droit.

Après avoir reçu les premiers soins à la clinique Kermorin, Rossi fut transporté à son domicile puis à l'Hôpital Civil.

Malgré les soins éclairés dont il fut entouré Rossi est décédé hier matin des suites de ses nombreuses blessures.

L'autopsie pratiquée au dépositoire de cet établissement par le médecin du Parquet et le médecin de l'hôpital, en présence de M. le Juge d'instruction, a montré que la victime avait été atteinte par cinq balles qui lésèrent profondément l'estomac et l'intestin.

L'enterrement de l'infortuné Rossi a eu lieu hier soir.

A l'Arrivée

M. le Bâtonnier Dyerinffe de Montera. Premier Adjoint, Mme de Montera et leur jeune enfant, sont arrivés via Nice-Le-Rousse

De passage

MM. le Docteur Cavalla, Murati, Cristiani, Joseph Alfieri, Conseillers généraux.

La Vie Sportive

Le Cercle Athlétique Bastiais, qui s'était déplacé dimanche, à Corté, n'a pu faire que match nul contre l'Union Sportive Cortenaise, chaque équipe marquant deux buts.

Les Bastiais étaient, il est vrai, handicapés par l'absence de Muri et Giannetti.

La partie fut des plus plaisantes et se déroula sans aucun accroc, devant une assistance nombreuse et très sportive, qui applaudit, sans aucun parti-pris, les deux équipes.

Nous avons pu noter parmi les spectateurs diverses notabilités bastiaises, notamment MM. de Montera, premier adjoint municipal, Quilici, Conseiller général, Bianchi, directeur de l'Usine électricité et gaz.

Chronique du Bien

DON A LA CRÈCHE MUNICIPALE

La Commission administrative de l'Hôpital Civil adresse ses remerc'ements à la Société « Les Joyeux » pour le don qu'elle a fait à la Crèche municipale de 48 couvertures.

REMERCIEMENTS

La Supérieure de l'Asile des Vieillards prie M. le Président et les Membres de la Société des « Joyeux » d'agréer ses sincères remerciements pour la somme de cent cinquante francs qu'elle a reçue pour les bons vieillards de l'Asile.

La Supérieure de l'Orphelinat du Bon Pasteur adresse ses plus vifs remerciements au Président de l' « Amicale des Jeunes » pour la somme de cent cinquante francs qu'elle a reçue.

Faisons le et nous serons vraiment dignes et louables.

J.-M. FONTANA.

Variétés

Examinons la paresse. C'est une tâche et un dégoût volontaire du travail, qui fait que l'on exige ses devoirs plutôt que de se faire violence.

La paresse naît d'une dans un état d'engourdissement et de faiblesse qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations ; on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices.

Malgré les soins éclairés dont il fut entouré Rossi est décédé hier matin des suites de ses nombreuses blessures.

L'autopsie pratiquée au dépositoire de cet établissement par le médecin du Parquet et le médecin de l'Hôpital, en présence de M. le Juge d'instruction, a montré que la victime avait été atteinte par cinq balles qui lésèrent profondément l'estomac et l'intestin.

L'enterrement de l'infortuné Rossi a eu lieu hier soir.

A l'Arrivée

M. le Bâtonnier Dyerinffe de Montera. Premier Adjoint, Mme de Montera et leur jeune enfant, sont arrivés via Nice-Le-Rousse

De passage

MM. le Docteur Cavalla, Murati, Cristiani, Joseph Alfieri, Conseillers généraux.

La Vie Sportive

Le Cercle Athlétique Bastiais, qui s'était déplacé dimanche, à Corté, n'a pu faire que match nul contre l'Union Sportive Cortenaise, chaque équipe marquant deux buts.

Les Bastiais étaient, il est vrai, handicapés par l'absence de Muri et Giannetti.

La partie fut des plus plaisantes et se déroula sans aucun accroc, devant une assistance nombreuse et très sportive, qui applaudit, sans aucun parti-pris, les deux équipes.

Nous avons pu noter parmi les spectateurs diverses notabilités bastiaises, notamment MM. de Montera, premier adjoint municipal, Quilici, Conseiller général, Bianchi, directeur de l'Usine électricité et gaz.

Chronique du Bien

DON A LA CRÈCHE MUNICIPALE

La Commission administrative de l'Hôpital Civil adresse ses remerc'ements à la Société « Les Joyeux » pour le don qu'elle a fait à la Crèche municipale de 48 couvertures.

REMERCIEMENTS

La Supérieure de l'Asile des Vieillards prie M. le Président et les Membres de la Société des « Joyeux » d'agréer ses sincères remerciements pour la somme de cent cinquante francs qu'elle a reçue pour les bons vieillards de l'Asile.

La Supérieure de l'Orphelinat du Bon Pasteur adresse ses plus vifs remerciements au Président de l' « Amicale des Jeunes » pour la somme de cent cinquante francs qu'elle a reçue.

Faisons le et nous serons vraiment dignes et louables.

J.-M. FONTANA.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Chester Konklin dans : *Le Duo dans du Cirque*, vaudeville en 6 parties : *Les Films Armor présentent Sœurs d'Hôtel*, grande superproduction dramatique.

Jeudi en soirée : Karl Dane dans *Les 28 jours de Mistelette*, le plus beau film comique de la saison.

A la séance : Pour la première fois à Bastia : *Les Chardon*.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1807

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

ROCCO-RHUM
Par Martinique

Les ennemis du Progrès ne lisent pas
Le Petit Bastiais

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les démarches de M. Rechberg pour le rapprochement entre la France et l'Allemagne

Berlin, 30 septembre. — Pour répondre à certaines manifestations violentes de chauvinisme, en France, en commémoration pour le rapprochement franco-allemand, M. Arnold Rechberg, dans un article noir, précise qu'il n'est rien de mort qui dans son esprit, le reconnaître la conclusion, entre la France et l'Allemagne, d'un accord militaire offensif :

« Je tiens à souligner, dit-il, que cet accord ne viserait qu'à protéger la collaboration des industries françaises et allemandes les plus essentielles. Il n'est pas plus à rendre une future guerre franco-allemande matériellement impossible.

« Enfin, il doit garantir la paix en Europe entre toute puissance ayant de la troubler. »

Le Dimanche Sportif

La France bat la Finlande en Athlétisme

Paris, 30 septembre. — Voici les résultats du match France-Finlande d'athlétisme :

110 mètres haies. — 1. Vilen en 15 secondes 4-5 ; 2. Adelheim (F) ; 3. Max Robert (F).

Poids. — 1. Wahlebolt à 15 mètres 43 ; 2. Kalle Jarvinen à 14 mètres 73 ; 3. Noel (F) à 13 mètres 94.

400 mètres. — 1. Moulines (F) en 49 secondes 1-5 ; 2. Tiger (F) en 49 secondes 3-5 ; 3. Jarvinen.

800 mètres. — 1. Keller (F) en 1 minutes 57 secondes 1-5 ; 2. Larva ; 3 Jansen.

110 mètres. — 1. Sigeau (F) en 15 secondes 1-5 ; 2. Ronsain (F) à une demi-mètre ; 3. Ogonen.

Seul en longueur. — 1. Tap Tiis, 7 mètres 14 ; 2. Talikiurra, 6 mètres 84 ; 3. Sablet (F), 6 mètres 83 ; 4. Jeanne (F), 6 mètres 80.

Javelot. — 1. Jarvinen, 66 mètres 35 ; 2. Pérelo, 61 mètres 54 ; 3. Grotter (F), 56 mètres 60.

Perche. — 1 Lidjeldt, 3 mètres 80 ; 2. Kohmainen, 3 mètres 80 ; 3 Ramacher (F), 3 mètres 80.

5.000 mètres. — 1. Paavo Nurmi, en 14 minutes 35 secondes 1-5 ; 2. Torrenam, à 150 mètres ; 3. Dartignes, à 450 mètres.

1.500 mètres. — 1. Ladoumègue (F), en 3 minutes 56 secondes 1-5 ; 2. Lokola, en 3 minutes 59 secondes 1-5 ; 3. Leduc (F).

Saut en hauteur. — 1. Philippon (F), 1 mètre 86 ; 2 Ménard (F), 1 mètre 82 ; 3 Wahlelof.

Finalement la France a battu la Finlande par 70 points à 69.

Cyclisme

Milan, 30 septembre. — En présence des plus hautes autorités officielles, le champion cycliste italien Binda a battu le record de l'heure de 50 kilomètres, appartenant au Belge Reynaert, en 11 minutes 16 secondes.

Une utilisation nouvelle de la T.S.F.

Berlin, 30 septembre. — Le premier essai de transmission radiophotographique médicale entre Berlin et Buenos-Ayres a obtenu un plein succès.

L'œil, atteint d'un grave homme a été photographié par radio directement du central télégraphique berlinois à la capitale argentine, en quatre minutes seulement.

Lorsque le médecin argentin, présent à la transmission, voulut faire la description du mal à son confrère, à Buenos-Ayres, ce dernier répondit que c'était complètement inutile, car la photographie était si nette qu'il pouvait faire un diagnostic sans autres explications.

Bagarres entre fascistes et socialistes autrichiens

Vienne, 30 septembre. — Une collision s'est produite, hier soir, à Graz, entre des groupes de la Heimatschutz et du Schutzbund.

La police a dû intervenir et a dispersé la foule qui protestait.

A Weiz, en Styrie, une bagarre s'est produite entre socialistes autrichiens et membres du Schutzbund. Un de ces derniers a été blessé.

Un négociarait à Berlin la reprise des relations entre Moscou et le Vatican

Rome, 30 septembre. — *Le Terre* assure que des négociations ont été entamées à Berlin entre le nonce, Mgr Pacelli, et l'ambassadeur de Russie M. Krestinski, en vue de la reprise des relations.

Le Vatican avait publié en avril dernier un démenti, très relatif du reste, concernant les limites de compétence entre le secrétaire d'Etat et des agents envoyés à Rome.

Pour trouver une base d'entente entre Moscou et la Cité du Vatican, Mgr Pacelli aurait eu déjà une série d'entrevues avec les représentant des Soviets mais jusqu'à présent rien de concret n'aurait été conclu.

Le Gouvernement russe n'admettrait pas, paraît-il, l'organisation d'œuvres, de collèges, de patrimoines ecclésiastiques, ni d'aucune propagande religieuse mais il tolérait l'usage des églises à l'intérieur desquelles les fidèles joui raient de quelque liberté.

C'est sur cette base que se poursuivraient les pourparlers.

Un cyclone ravage la côte du Golfe du Mexique

New-York, 30 septembre. — Le cyclone qui a ravagé les îles Bahama a causé la mort de huit personnes à Nassau.

Quatorze autres blessés sont encore en traitement à l'hôpital.

Dans le sud de la Floride, on compte trois morts et plus de mille personnes sans abri.

Le cyclone menace maintenant toute la côte du golfe du Mexique, jusqu'à la Nouvelle-Orléans et même au-delà.

Jacksonville (Floride), 30 septembre. — L'ouragan qui a ravagé Nassau et a causé des dommages dans l'extrême-sud de la Floride menace maintenant une grande étendue de terrain de plus de trois cents kilomètres, entre Miami et les bouches du Mississipi.

Les habitants de la région prennent toutes les précautions nécessaires.

De nombreux cargos ont quitté le port. On craint que l'ouragan ne cause de nouveaux dégâts.

Les planteurs d'arbres fruitiers de la Floride du sud signalent que les pertes dans les cultures de citronniers sont très importantes. La voie ferrée est impraticable en certains endroits.

Plusieurs villes de la Floride sont inondées et les habitants s'approvisionnent à l'aide de canots.

L'Avion Canari est de retour à Orly

Le Bourget, 30 septembre. — L'avion « Oiseau Jaune », qui était allé à Bruxelles, pour l'inauguration de l'aéroport, est revenu au Bourget, à midi cinq, piloté par Assolant. Il était accompagné du monoplan de Michel Detroyat. L'avion d'Assolant, Lefèbvre et Lefèvre est reparti dix minutes après pour le hangar d'Orly.

Un vœu du Conseil Général du Bas-Rhin

Strasbourg, 30 septembre. — M. Michel Walter et plusieurs de ses collègues ont déposé, au Conseil général du Bas-Rhin, le vœu suivant :

« Le Conseil général du Bas-Rhin salue, avec une grande satisfaction, l'heureux dénouement de la conférence de La Haye.

« Il félicite le Président du Conseil, M. Briand, de l'énergie et de la faveur de la liquidation définitive de la guerre et du rapprochement des peuples, rend hommage aux résultats obtenus par l'éminent homme d'Etat français qui, fidèle à son idéal, pourrait sans défaillance, l'aide de coopération internationale et de constitution des Etats-Unis d'Europe.

« Exprime le vœu que le Président du Conseil, avec la même clairvoyance, inspirée par le respect de l'équité, l'esprit de paix universelle, hausse une solution heureuse aux problèmes alsaciens et donne satisfaction aux légitimes désirs des populations, notamment en ce qui concerne l'amnistie pour les condamnés de Colmar et les autres condamnés politiques, la stricte observation du régime spécial, en matière religieuse et scolaire actuellement en vigueur en Alsace et Lorraine, l'application effective du bilinguisme, la réforme urgente des impositions locales, ainsi que la réalisation d'une large décentralisation dans le sens d'une administration régionale pour les trois départements, comprenant un chef administratif assisté de juges pouvoirs, un Conseil régional élu au suffrage direct et un budget spécial. »

Nouvelles Diverses

Paris, 30 septembre. — Le sous-lieutenant Jean Alexandre, de l'Ecole d'application d'aviation de Versailles, sa fiancé, hier après-midi, aux courses de Longchamp, s'est allongé sur... [illegible]

[illegible] dans un champ [illegible] Chaumont, près de Vaux-le-Pénil, [illegible] et [illegible] immédiatement [illegible] Le sous-lieutenant Alexandre a pu être identifié par les [illegible] de la teinture appliquée sur ses chaussures.

Le commissaire de police enquête.

Cafés
EXPÉDITION A L'INTÉRIEUR
TORRÉFACTION JOURNALIÈRE DE CAFÉS
— Téléphone : 1-06 —
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE
GRANDE
Brûlerie Cyrnos
33 bis, RUE DE L'OPÉRA, — BASTIA —

Chaussures Henry
Boulevard Paoli — BASTIA

Rentrée des Classes

CHAUSSURES DE FATIGUE

MOTTES, cuir naturel, 18e choix, du 22 au 27 ... 39 fr.
MOTTES, cuir naturel, 1er choix, du 22 au 27 ... 45 fr.
MOTTES, cuir naturel, 1er choix, du 28 au 30 ... 48 fr.
MOTTES, cuir naturel, 1er choix, du 31 au 35 ... 52 fr.
DERBY, cuir naturel, 1er choix, du 22 au 27 ... 46 fr.
DERBY, cuir naturel, 1er choix, du 28 au 30 ... 49 fr.
BOTTES, cuir naturel, 1er choix, du 22 au 27 ... 37 fr.
BOTTES, cuir naturel, 1er choix, du 28 au 30 ... 43 fr.
DERBY, cuir noir, très bonne qualité, du 22 au 27 ... 49 fr.
DERBY, cuir noir, très bonne qualité, du 28 au 30 ... 54 fr.
DERBY, cuir noir, très bonne qualité, du 31 au 35 ... 57 fr.

CHAUSSURES DE VILLE

BOXCALF, box noir, extra, du 22 au 28 ... 45 fr.
BOXCALF, box noir, extra, du 29 au 30 ... 48 fr.
BOXCALF, box noir, extra, du 31 au 35 ... 52 fr.
CHEVREAU, box couleur, du 22 au 28 ... 47 fr.
CHEVREAU, box couleur, du 29 au 30 ... 50 fr.
CHEVREAU, box couleur, du 31 au 35 ... 57 fr.

Grand assortiment de chaussures sensibles crêpe à des prix très réduits

UN LOT de chaussures de fatigue pour messieurs, qualité supérieure, à ... 75 fr.

CONTRE
La HERNIE
il est absolument inutile de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements
A. CLAVERIE
les plus célèbres et les plus considérables du monde entier sont la seule « Maison de confiance » qui n'a pas besoin de réclame tapageuse ; sa renommée mondiale est faite par les cinq millions d'hernieux de toutes origines pour lesquels son appareil est indispensable, préférable à l'opération sanglante et dangereuse.

A. CLAVERIE
Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 h. à 4 h. à :

ILE-ROUSSE : Mercredi 9 octobre, Grand *Hôtel d'Europe* (Pasquali).
CALVI : Jeudi 10, *Hôtel Columbani*.
CORTE : Vendredi 11 et samedi 12, (jusqu'à midi), *Hôtel Paoli*.
AJACCIO : dimanche 13, lundi 14 et mardi 15, *Hôtel de France*.
« *Traités de la Hernie* » *des « Varices » et des « Affections abdominales »*.
Conseils et renseignements gratis et discrètement

A. CLAVERIE
234, faubourg Saint-Martin, PARIS.

PIANO

Mlle L. ANTONETTI, professeur diplômée de la Schola Cantorum de Paris (Ecole supérieure de Musique) reprend ses leçons le 1er octobre.

Notions d'histoire de la musique. Cours de gymnastique rythmique. 13, rue de l'Opéra. 2ème étage.

Alger, 30 septembre. — Les actionnaires du Marmier et Facteux ont quitté le Théâtre-Jeune d'Alger, ce matin, à 8 heures 30, se dirigeant vers Tours, après complet affolement sans escale.

Imprimerie-Papeterie POGGI Frès
10 et 12, Rue Napoléon - BASTIA

RENTRÉE DES CLASSES
GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR ÉCOLIERS

CARTABLES — SERVIETTES — CARNETS — COMPAS — TROUSSES — PLUMES — PLUMIERS — ENCRIERS — ENCRE POUR STYLO — BOITES DE PAPIER A LETTRES

Conventionnelle du Cahier « LE CALLIGRAPHE » et des Crayons « E. FABER »

PRIX SPÉCIAUX POUR COMMERÇANTS
REMISE AUX MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT

Attention !... AU PAUVRE DIABLE
Grande Vente Réclame

A partir de lundi et jours suivants, il sera vendu un lot important d'articles de ménage en émail tel que : casseroles, marmites, bassines, seaux, boit, ports à graisse, filtres, etc., etc. Ainsi qu'un lot de dessous de plats et ports savons émaillés. Une affaire à saisir à l'occasion de la rentrée des classes : 1.000 cahiers seront vendus à 10 pièces.

ENTREE LIBRE

Contentieux
CABINET CASANOVA
est ouvert de 8 à 12 heures et de 2 à 6 heures
4, Boulevard du Palais, au 1er étage (escalier de gauche)
BASTIA (Tél. 2-47)

Assurances
TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies Françaises d'Assurances contre l'inc

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps 4.300

ALTERNATEUR ECLAIRAGE ELECTRIQUE SOUBITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

AVIS AUX MOTOCYCLISTES

Quelle que soit la motocyclette que vous avez, et la pièce détachée dont vous pouvez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SOMIER, 186, rue de Rome, *Marseille*. Organisation spéciale pour expéd. rapide. Agence des Motos MAGNAT-DEBON. Catalogue gratuit sur demande.

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

RHUM ST-JAMES

Grand Cru

« St James ce prestigieux pays des Antilles est la fière dirigeante des premiers Rhums du Monde. »

Lait concentré sucré à l'arôme Lactée

NESTLÉ

"les aliments qui donnent de bonnes joues"

Consommez Lait et Farine et Recherchez Bons des Enfants d'Or Nestlé

NESTLÉ & Anglo-Swiss Condensed Milk Co (Great Britain) Ltd. 6, Agents Portsoken Street, London E.1

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Jardins et Bonne-Cuisine

Publiée le matin, de plus en plus grande à mesure que le monde se rapproche du soir, pour le soir et l'aube.

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

Imprimerie de la Revue de l'Habitation, 14, rue Saint-Benoît, PARIS (6e)

PHOSCAO

Le Gérant : FERNAND PUGLI

Imp. du *Petit Bastiais*, 1, Bd du Palais

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à 50 sous. Toutes réparations et occasions aussi garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Eclairage spécial.

Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser. 4 à 5 à 6 à 7 à

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1908 ET 1914

LE BALATUM

est le COUVRE-PARQUET le plus moderne et le plus ÉCONOMIQUE

Firmin & Lota, Seuls agents dépositaires pour la Corse

40, Boulevard Paoli et rue Sampiero - BASTIA

HOTELIERS !

INDUSTRIELS !

COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette

MIMOSA

est incomparable

STÉNO-DACTYLO

J.A.M.E.T.-BOFFRELAO

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose

Lyon Mobilier

3 & 4, RUE DE LA GARE

ANNEXES ET ATELIER

18 & 21, RUE DE NAPOLÉON

— BASTIA —

Ce ne l'oubliez pas, c'est le seul spécialiste dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne sauraient aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix remisés.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CRÉQUI.

54e ANNÉE. — N° 207. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 2 OCTOBRE 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 5, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 8.02

BUREAU A PARIS 8, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 19

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	28	52
Corse, et Colonies	17	33	64
Etranger	A	30	60	120
	B	40	80	160

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et aussi jusqu'au 5 et 20 de chaque mois.

PUBLICITÉ

La publicité entre toutes les mains aux bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ELECTIONS SENATORIALES du 20 OCTOBRE 1929

NOS CANDIDATS

M. Emile SARI

SENATEUR SORTANT

M. Joseph GIORDAN

SENATEUR SORTANT

M. Paul LEDERLIN

ANCIEN SENATEUR des VOSGES

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE DEPUIS CENT ANS

V. - La croissance de Bastia

Nous disions tantôt que le canton de San-Martino-di-Lota ne fait pas spécialement partie du Cap-Corse. Ne serait-il pas situé à l'engorgement de l'isthme du Cap qu'il faudrait le comprendre dans la banlieue de Bastia. Entre son territoire propre et celui de la ville, sur le solution de continuité n'existe. Par leurs intérêts agricoles communs, jusqu'à un certain point même les populations, en quelque sorte ici interchangeables, se confondent.

Cela est si vrai que la population de ce canton est la seule du Cap-Corse, si une clause de style devait la faire rentrer dans ce groupement, à marquer aux une diminution, mais une augmentation, légère à la vérité, mais non moins remarquable dans l'affaissement de tout le Cap.

Le pays de Lota a rétrogradé de 2.414 en 1850 à 2196 et 2108 en 1870 et 1921 ; mais il s'est heureusement redressé à 2.454 en 1921.

Ce mouvement est d'ailleurs général aux trois communes. Voici d'ailleurs leurs chiffres, correspondant aux années 1850, 1870, 1921, 1926 :

San Martino : 807, 806, 841, 811.

Santa Maria : 582, 570, 477, 672.

Ville de Pietrabugno : 683, 588, 662, 651

Même pour une région toute voisine de Bastia et qui participe à ses mouvements économiques, le cas est d'autant plus remarquable qu'elle vit d'agriculture, non de commerce et d'industrie, et que les territoires des trois communes ne sont pas très étendus, variant de 700 à 1300 hectares : au total, 3.060 hectares pour 2164 habitants, ce qui n'est guère Dans propriété très morcelée ; mais aussi territoire riche, plantureux, composant un amphithéâtre de luxe. Si le pays était abondamment irrigué, sa nature et de mi de sol par habitant suffirait à son aisances, car on se doute difficilement de ce qu'on peut tirer d'un hectare de terre frais et profond, susceptible d'être fertilisé. Comme ces conditions idéales ne se présentent pas partout, le taux appelé par les dépenses des familles fortunées, qui entretiennent les villas et jardins fait le complément, même démographique, car le riche est de goûts larges, le pauvre ne s'évade pas, mais s'accroche à son voisinage.

Avec quelques variantes, on en pourrait dire autant du canton de Borgo, bien que se groupement ne fasse pas partie de la banlieue directe de Bastia. Mais il en vit par contact fertilité et permanent.

La population du canton de Borgo est passée de 1818 en 1850 à 2172 en 1926. Son augmentation a été constante : 1818 en 1850, 1952 en 1870, 2153 en 1921, 2172 en 1926.

Celle de ses quatre communes également a pris de chaque côté :

Borgo : 675, 787, 746, 714.

Biguglia : 190, 260, 329, 336.

Furiani : 812, 560, 737, 794.

Vignale : 200, 405, 448, 428.

Cette augmentation de 354 habitants en quatre vingts ans serait à considérer en regard des défaillements de la plupart des cantons de l'arrondissement de Bastia et de l'intérêt qu'exerce la ville sur les régions voisines et désherbées. Mais elle ne correspond nullement, malgré tout, malgré que partie du sol soit possédé par des Bastiais, aux possibilités d'une plaine fertile et à laquelle les habitants de Borgo, de Biguglia, de Vignale et de Lucciana, ont facilement accès, en une demi-heure. De plus, les territoires de ces quatre communes sont vastes. Borgo compte 4470 hectares, Biguglia, 2657, Lucciana, 2916 et Vignale 1869. Malheureusement, la plaine est restée insalubre. Nous aurons l'occasion de retrouver cette observation en descendant toujours plus bas dans l'île ; notons qu'ici pour la première fois, il faut tenir compte des conséquences de l'exode qu'a provoqué le paysan à sacrifier un besoin premier de défendre sa santé. Il n'y a pas à considérer dans le cas qui nous occupe que la perte de temps résultant de l'obligation où l'on se trouve, dont on a pris l'habitude, de se déplacer constamment, deux fois par jour, entre la mer, son sur le côté et le champ en plaine. Il y a tout de même entre la maison et le champ une différence de niveau variant de 250 à 300 mètres : il en naît une atmosphère de fatigue à la franchir par routes et sentiers.

De plus, la morte saison d'été s'aggrave dans cette région comme sur toute la côte orientale d'une absence complète d'irrigation. Voilà un chômage de la nature qui entraîne celui des hommes, et par là, un manque à gagner qui les décourage et les met à la merci des occasions de s'évader.

De Lopino au Golo, sur 26 kilomètres de long, la plaine bastiaise s'étend, dont on tire le meilleur parti de la Corse, mais sur le tiers du parti qu'on en pourrait tirer si la production d'hiver ne se réservait pas trop souvent à des pâturages qui ne donnent plus un rendement idéal, et si elle devenait une production courante par l'irrigation, par la fixation plus soutenue des paysans aux parcelles les plus précieuses, qui sont ici les plus fréquentes et les plus vastes, du sol. Il n'apparaît pas très logique à ce point de vue qu'on puisse faire de gros sacrifices, absolument indispensables évidemment, pour l'aménagement des ports, lorsqu'aucun organisme n'existe, avec les mêmes moyens, pour jouer le même rôle sur la production agricole là où il serait facile de la multiplier littéralement.

Triple sauvetage

Cherbourg, 1er octobre. — En rade de Cherbourg, un yacht de l'usine métallurgique « Vitry-le-François », actuellement aux essais, faisait une tournée montée par l'ingénieur de vaisseau Guibert et deux hommes, lorsque, par suite de l'état de la mer, la frêle embarcation chavira.

Les trois hommes cherchaient à nager jusqu'à un petit yacht, qui s'était porté à leur secours.

Les auteurs de ce sauvetage qualifient Cherbourg sans côte fait contraire.

Les obsèques solennelles du cardinal Dubois archevêque de Paris

Paris, 1er octobre. — C'est sous une pluie fine et au milieu d'une grande affluence qu'eut eu lieu, ce matin, à 10 heures, à Notre-Dame de Paris, les obsèques du cardinal Dubois, archevêque de Paris.

La levée du corps a eu lieu à 8 h. 30, par le chapitre de Notre-Dame : la députation mortelle, revêtue de l'habit de Théorie, avait été conduite en auto de deuil de la basilique à la rue Barbet-Jouy, domicile du défunt.

Pendant la cérémonie, un glas de soixante-quatorze coups a été sonné par toutes les paroisses de Paris.

Le cortège

Après les prières rituelles, le cortège se forme et se rend à Notre-Dame. En tête marchent une délégation de Bon-conseils, les délégations des patronages et des œuvres catholiques, les professeurs de la Faculté Catholique, les drapeaux des diverses organisations catholiques.

Le corps, placé sur un corbillard de deuxième classe, est entouré de quatre militaires portant le cordon, Mgr Le Honsec, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, M. Verges, président de la Fédération Catholique, M. Duval-Arnould, député de Paris Mgr Verdier, supérieur de Saint-Sulpice, M. Béand, vice-président du Conseil municipal, M. Baudrillart, recteur de l'Institut catholique, suivis du dévoué valet de chambre du défunt, portant le drapeau cardinalisque, donné par le Pape.

Quatre huissiers portent sur des coussins les décorations du prélat.

Le même deux cérémonies précède Mgr Crépin, vicaire capitulaire, la famille archiépiscopale, les membres de la famille du cardinal, le général Lasson, représentant le Président de la République, MM. de Pomaréjères, représentant M. Briand, Pirou, chef adjoint du cabinet, représentant le Président du Sénat, l'industriel Vincentiel, représentant M. Antérion, ministre des Pensions, M. Lévadoux, représentant M. Barthou, garde des Sceaux ; le colonel Desmages, représentant le maréchal Joffre.

Dans l'assistance, on note également Mme Henry Paté, Renaud, Chiappe, Charlette, recteur de l'Université, le général Gouraud ; une délégation d'officiers, représentant la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur ; de nombreux parlementaires, des membres de l'Institut, des conseillers municipaux de Paris et des corps municipaux.

A Notre Dame de Paris

La basilique est complètement tendue de noir sur toute la façade. Dans l'intérieur, l'église est également tendue de noir, lamé et frangé d'argent.

La messe est chantée par le cardinal Charost ; le programme musical, minutieusement composé de plain chants, est exécuté par les élèves des grands séminaires.

Deux Parents-chœur de gauche prennent place le général Lasson, MM. de Pomaréjères, les ambassadeurs d'Espagne, de Hollande, de Belgique, etc, et toutes les personnalités du monde politique et littéraire.

Les absoutes sont données par le cardinal Binet, archevêque de Besançon, Maurin, primat des Gaules Chaput, archevêque de Rennes, Hlong, primat de Pologne.

A l'issue de la cérémonie, le public est autorisé à défiler devant la dépouille mortelle jusqu'à 18 heures. L'inhumation aura lieu dans l'intimité dans le caveau des archevêques de Paris, à Notre-Dame de Paris.

Mgr Binet succéderait à S.E. le cardinal Dubois

Paris, 1er octobre. — Malgré que le Vatican n'ait pris aucune décision concernant la succession du cardinal Dubois, il semble, selon une information officieuse, que Mgr Binet, archevêque de Besançon, serait le futur successeur du défunt.

Le "Graf Zeppelin" ira au Pôle Nord en 1930

Friedrichafen, 1er octobre. — Les négociations entre le docteur Eckener et M. Nansen, directeur du Comité projetant de faire un raid au Pôle Nord, avec le dirigeable « Graf-Zeppelin », ont abouti à un accord complet.

Le vol au Pôle devrait s'effectuer dans le courant de 1930.

L'examen du budget par la Commission des Finances

L'Enseignement technique

Paris, 1er octobre. — La Commission des Finances de la Chambre, réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Malvy, a adopté, sur le rapport de M. Peluche, le budget de l'enseignement technique, en augmentation sur le dernier de 21 millions, en exécution des lois votées.

Le budget des Colonies

Paris, 1er octobre. — La Commission des Finances de la Chambre, réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Malvy, a adopté, sur le rapport de M. Archimbault, le budget du ministère des Colonies.

Sur la proposition de son rapporteur, la Commission a réservé les crédits militaires, ceux-ci devant être modifiés par suite du nouveau tarif de la pinte, laquelle avait été calculée au taux de 42, 50, alors qu'elle vaut actuellement 40,75.

A ce propos, M. Archimbault s'est déclaré partisan de la stabilisation de la piastre.

M. de Tinguy-du-Pouet a demandé à quelle date serait définitivement constituée la Banque de l'Afrique Occidentale Française, dont les statuts auraient été votés depuis de longs mois, ne semblent pas entrer en application.

M. Archimbault a répondu que la question ne lui avait pas échappé, d'autant mieux que le projet qu'il avait soulevé allait, selon lui, plus loin dans le sens de la garantie des droits de l'Etat que celui qui fut voté et que par la suite, il prierait tout son appui aux mesures des réalisations envisagées.

Carlo di Malde a-t-il été tué pour un mobile politique ?

Paris, 1er octobre. — M. Astier, juge d'instruction, a interrogé hier, en présence de maître Jean Lhermitte, l'italien Carlo di Malde, qui, le 17 septembre, fut à coups de revolver, ami et compatriote Luigi Gurreiri, avec lequel il vivait depuis trois ans.

Le meurtrier se défend d'avoir tué pour des raisons politiques. Il reconnaît qu'il se refusait à suivre Garrelli à l'Union syndicale Italienne, mais il affirme avoir tué dans un moment de folie.

Or, l'enquête démontre que, après une première discussion avec son compatriote, Di Malde remonta chez lui chercher son revolver.

— Je préférerai être la victime, dit l'inculpé en terminant. Au moment de mon arrestation j'ai demandé aux gendarmes de me faire justice.

Les méfaits de l'ouragan sur les côtes de Floride

Miami, 1er octobre. — Selon un télégramme de Nassau, indépendamment des victimes ayant péri en mer, sept personnes furent tuées au cours de l'ouragan qui s'abattit sur l'île de New-Providence, la semaine dernière.

Jeudi, le vapeur britannique « Polomar » fut coupé en deux par la tempête et coula avec sa cargaison, au large de l'île Andros.

Hier soir, l'ouragan a fait rage sur la côte occidentale de la Floride. Le vent a atteint la vitesse de 130 kilomètres à l'heure.

La Municipalité de Tulle démissionne à la suite d'un verdict des Assises

Tulle, 1er octobre. — A la suite d'un verdict acquittant, le 26 septembre, le nommé Fournial, accusé de meurtre M. Bordes, maire de la commune a décidé de démissionner. Tout le Conseil municipal a également démissionné.

Cette crise menace de prendre une tournure d'une certaine gravité car, si le Conseil ne revient pas sur sa décision, il n'y aura probablement pas de candidats pour les nouvelles élections.

Paris, 1er octobre. — Les membres du Gouvernement tiendront jeudi, à 15 heures, un Conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Doumergue.

En Vue des Elections Sénatoriales

La Liste Introuvable

Nous persistons à dénoncer ainsi la liste sénatoriale de nos adversaires en admettant même qu'elle soit définitivement composée des noms déjà connus de

M. DOUMER

M. S. Gavini,

M. de Rocca-Serra.

Du point de vue corse, cette liste représenterait à la rigueur quelque chose de sentimental, si nos adversaires, respectant pour une fois la logique et la loyauté, considéraient le nom de M. Doumer comme l'accessoire et la Commission Sénatoriale, à laquelle quelques instants encore suffi pour l'examiner sérieusement, *n'en était pas moins accepté.*

Le ministre des Finances, d'accord avec le Président de la Commission Sénatoriale, assument pris la responsabilité de l'ajournement du projet.

Dans les centaines de lettres que nous recevons un groupe parlementaire des quatre coins de la France, les retraités disent leur reconnaissance pour le Parlement et ils nous prouvent que M. Doumer *aurait tort* lorsque dans une des démarches que nous avons faites auprès de lui il nous avait déclaré :

« *Si nous nous donnait aux fonctionnaires l'indemnité de cherté de vie, c'est parce qu'ils nous sont indispensables pour assurer les services publics ; quant aux retraités, nous n'avons plus besoin d'eux : ils ne nous sont plus utiles* ».

Cette théorie ne manque pas seulement de cœur, elle manque aussi de vérité ».

M. Doumer a eu entre autrement lésé les petits ou gros propriétaires d'oliviers en supprimant le prime à l'oléiculture.

Les petits retraités et agriculteurs corses, délégués sénatoriaux, n'oublieront pas que M. Doumer, ministre des finances, a non seulement négligé la Corse, mais s'est aussi opposé à l'amélioration de leur sort.

Voilà l'homme que pour la troisième fois on veut imposer à notre malheureux pays. Effort vain : la Corse ne consentira plus à signer un marché de dupe pour satisfaire l'ambition démesurée d'un vieux parlementaire. Aussi la candidature Doumer est accueillie partout très fraîchement malgré de louches combinaisons et des bruits très tendancieux.

M. Doumer va donc au devant d'un échec retentissant : ses collègues ne seront pas plus heureux ; mais le vénérable M. Schœlcher Gavini, dont ce sont les souvenirs, fera meilleure figure que le Président du Sénat au scrutin du 20 octobre prochain.

La liste « introuvable » sera une durée éphémère ; plainte sera vigueur, elle sera emportée par l'irrésistible poussée de la jeune démocratie Corse qui tient à se développer librement dans l'ordre et le progrès.

Le règlement anticipé de la question de la Sarre

Lyon, 1er octobre. — Le Chambre de Commerce de Roubaix a adressé au Président du Conseil le télégramme suivant :

« La Chambre de Commerce de Roubaix, avant l'ouverture des négociations de la Sarre, demande instamment que les droits de la France soient réservés, afin de conserver un instrument débouché dont le besoin est d'autant plus grand que le déficit de la balance du Commerce extérieur est considérable. »

Le congrès des grains n'a pas fait d'affaires

Lyon, 1er octobre. — Aujourd'hui s'est ouvert au Palais de la Bourse le cinquantième Congrès des grains.

Les acheteurs et vendeurs sont venus en grand nombre, mais ne sont laissé sur la réserve, étant donné la baisse actuelle et l'on n'a enregistré que peu d'affaire importantes.

La majorité des congressistes sont repartis dans la soirée.

La grève des chauffeurs des fourgons postaux

Paris, 1er octobre. — A la suite de la grève des chauffeurs d'autos postales, les pilotes défaillants ont été licenciés ce matin. Ils sont remplacés par du personnel de *fortune*, pour la plupart des gardiens de la paix.

Des voitures en location ont été réquisitionnées.

Le Statuaire Bourdelle est mort hier au Vésinet

Paris, 1er octobre. — Le statuaire Bourdelle vient de mourir, emporté par une crise cardiaque, dans la propriété de son ami le fondeur Rudier, au Vésinet (S.-et-O.).

Rien ne semblait présager une fin aussi prompte, en dépit des avertissements qui avaient été donnés un grand artiste par deux petites crises antérieures. Il paraissait en excellente santé et les deux mois de villégiature qu'il avait passés au Vésinet s'étaient écoulés sans qu'il eut ressenti le moindre malaise.

La crise se déclara inopinément à la fin de la semaine dernière. M. Bourdelle y succomba ce matin, à 9 heures.

Né en 1863, à Montauban, il était dans sa 66ème année.

L'auteur qu'il laisse derrière lui est l'auteur : on compte parmi les plus marquantes : Héraklès, de Musée du Luxembourg ; le Centaure mourant, le monument du général Alvear, à Buenos Ayres, la Sapho, qui fut exposée l'an passé au salon des Tuileries, la Vierge à l'Enfant, qui fut érigée après la guerre sur un sommet des Vosges, la Pallas, qu'on vit l'an dernier devant le grand Palais, le monument à Mickiewitz, inauguré au printemps dernier ; des œuvres de format plus modeste et des bustes parmi lesquels ceux d'Ingres, Anatole France, James, Fraser, etc.

Cette admirable carrière est finie. C'est une gloire nationale qui s'en va.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIÈME PARTIE

L'ENNEMI INVISIBLE

A ce moment, une sonnerie apporta, sur un plat d'argent une lettre urgente qui venait d'arriver à l'adresse de Mr Watson.

Le millionnaire ouvrit d'une main brusque l'enveloppe, déplaya une feuille de papier et lut.

Mr Watson,

Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

Si Mr Watson avait eu une barbe postiche, il l'eût arrachée tant sa douleur était intense.

Sur les questions de M. Jackson, il expliqua que quelques heures auparavant, une voix inconnue lui avait téléphoné, lui conseillant de venir en hâte, de dans son village pour affaire importante.

Tout s'explique, conclut-il. L'imposteur a voulu me jouer un mauvais tour et me faire tomber à sa place dans les griffes de la justice. Au surplus, je suis à moitié ruiné.

M. Brown reconstituait la tragique comédie dont avait été victime ce bon Mr Watson.

Le prêtre Morgan d'Armor, se sachant filé, avait gagné le cottage Carlston en l'attirant sans doute par ses instants.

Il devait pousser des cris désespérés dans la plaine. Ces cris mystérieux, qui avait le don des mélancoliques et qu'on avait appelé pour venir : « Une, une, une avec vitesse », avait transformé en Watson. Sans doute connaissait-il sa philanthropie de longue date et s'était-il réservé chez lui un dernier moment appropriée. N'avait-il pas un jour, à Paris, prêté l'argent du prêtet de police et commandé aux sergents de la ville ?

M. Brown, malgré lui, admirait la monstrueuse de cet accumulateur qui, après s'être substitué à Mr Watson, avait fait probablement téléphoner à ce dernier de rentrer chez lui afin de lui jouer un vilain tour.

Mr Jackson, qui observait le philanthrope écrivait, lui dit d'une voix radoucie, en manière de consolation :

— Ne vous plaignez pas. Les dons faits par l'imposteur nous permettront probablement de retrouver sa trace. Il est en effet, qu'il conversait avec Mr Jackson.

A ce moment, il ne prévoyait pas ce qui allait se produire.

Il se rappela le bruit étrange qui avait fait tourner toutes les têtes vers la fenêtre... Le même avait regardé curieusement. Mais, à cette seconde précise, il avait senti le parquet s'ouvrir sous ses pieds et il était tombé dans le vide en poussant un cri.

Il avait vaguement vu, comme dans un cauchemar, deux hommes se jeter sur lui. Un large bâillon l'avait rendu muet. Il étouffait... On l'emporta sans façon, comme un colis sans valeur, on le jeta dans un fiacre et on partit.

Il n'était senti transporté à travers des chambres. Puis on l'avait descendu. Dans un ascenseur ? Sans doute.

Dans son sac, il n'entendit que faiblement les bruits du dehors.

Soudain, un roulement sourd.

Il pensa :

« On m'enlève en automobile. Mais où ? »

Il s'était débattu. Il avait tenté de crier. Il avait reçu de rudes bourrades.

Puis une odeur significative l'en était parvenue : celle du chloroforme.

Il avait suffoqué. Puis... plus rien.

Et il se réveillait dans ce taudis.

— On sait-le ? répéta-t-il.

Il se leva, alla à la fenêtre, voulut l'ouvrir, mais en vain. Du doigt, il frotta la buée crasseuse de l'extérieur. Il n'aperçut dans son effroi que derrière il y avait un mur noir.

C'était une fenêtre postiche.

Il fit le tour de la chambre. Et ce fut vite fait.

Il pensa :

— Avoir été le maître du monde, avoir tenu le globe sous ma main et être enfermer dans une mesure de quelques mètres carrés !

Il se dirigea vers la porte. Il constata qu'elle était d'acier, « comme celle des coffres-forts » pensa-t-il, et elle n'avait pas de poignée.

« Je suis enterré vivant, pensa-t-il. C'est de nouveau la torture horrible, la mort par la faim. Ah je fais bien de traire que le Sainte-Vehme m'avait oublié ! J'aurais dû fuir, me cacher. Le monde est assez vaste. Il me suffisait de quitter l'Amérique, d'aller n'importe où, en Afrique, en Asie, en Europe. J'avais tous les moyens à ma disposition. Décidément, le footing ne m'a assuré elle a paralysé mes facultés intellectuelles et obtenu mon jugement. Ah ? Fuite ? me chère Fuite... »

Chaque fois que Manuel avait un chagrin, sa pensée se reposait vers sa marraine fée de jadis. C'était comme le bon ange à qui l'on fait appel dans les moments critiques et que l'on oublie ensuite que le danger est écarté.

— Fuite ? répéta-t-il, qu'en elle-même ?

Il se redressa comme si un fantôme lui apparaissait et d'un geste effrayé d'horreur, l'apparition.

(*A suivre*)

ÉCHOS

Billet Parisien

Je connais les gilets de Labiche. Je sais tout ce qu'il a souffert de la mode qui transformait les femmes en sémaphores à balai. Aussi, ne fus-je point surpris de le rencontrer souriant, détendu, avec un éclair de triomphe dans le regard. Il n'eut pas besoin de l'interroger. Il parla d'abondance sur le sujet qui m'intéressait tout autant que lui.

—Ah ! mon vieux, s'écria-t-il, en y est tout de même. Avais-je raison en dénonçant dans des dictionnaires de la mode ? Les planches à pain ont fait leur temps. Nous allons revoir chez les femmes les formes après qui livrent le charme irrésistible de nos grand'mères. Et comme les cheveux courts ne sauraient s'adapter à la silhouette de la Vénus pélerine, nous allons revoir aussi les coiffures chevelues dont nous avions la nostalgie.

A Vois-le, poursuivit Labiche, il n'est pas possible que les femmes ne se trouvent plus heureuses à lutter en lisant les uns contre les autres. Elles ne savaient jamais le prix qu'elles nous feront. Quand, pour leur faire plaisir, nous deviendrons leur tournure plus sensuelle, n'est-il pas vrai, cher ami, que quelque chose pleurait en nous ? En vérité, nous étions désarmés. Enfin, enfin, ce cauchemar est fini. Fiorni sous peu la grandeur de vue ma femme manger à ce faire sans se prier de tout. Fini le ridicule de vie

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUBITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à 50 francs. Toutes vos réparations et nos ventes sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser. A bientôt.
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

LE BALATUM
est le COUVRE-PARQUET le plus moderne et le plus ÉCONOMIQUE
Firmin & Lota, Seuls agents dépositaires pour la Corse
40, Boulevard Paoli et rue Sampiero - BASTIA

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

STÉNO-DACTYLO
Mlle JAMET-BUFFEREAU
Ancienne Sténo-Dactylographe des Services de BASTIA, 38, cours Paoli
Ancienne Sténo-Dactylographe de la Maison Comptoir Colonial de Marseille
Cours de Sténographie et de Dactylographie
Leçons particulières à domicile
Travaux à la machine à écrire

Agent général demandé par Importante Usine Firme Halles pour Autos marque « SIMCO ». Bonnes conditions. Agence générale conviendrait à personne très sérieuse, de préférence ayant connaissance dans la partie. Ecrire GUTTIS Fils à SALON (Bouches du Rhône).

Du plus petit au plus grand
du plus classique au plus moderne, tous les appartements peuvent et doivent être chauffés par DEVILLE. Longuement étudiés, chaque jour plus perfectionnés, les appareils DEVILLE sont le fruit d'une longue expérience, au service d'une remarquable puissance de fabrication.
Tous les modèles, du plus classique au plus moderne vous séduiront.

CHAUFFAGE DEVILLE
DEVILLE & Cie (Département CHAUFFAGE) CHARLEVILLE (Ardennes)
Cats sans Risque — Agences dans tous les Départements : Vienne, Pompes, Moteurs, Sanitaire — Grands Magasins

RHUM St-JAMES
Grand Cru

« St James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, literie, etc..
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc., ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON.
R. BURES et ses ENFANTS
78-81, RUE CREQUI.

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose à
Lyon Mobilier
24-26, RUE DE LA CAGE
ANNEXES ET ATELIER
19 et 21, RUE DE L'OPERA
BASTIA

Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

Le Gérant : Fernand POLI
Imp. du Petit Bastiais, 8, Bd du Palais

PUBLICATION DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

BRAVE ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIÈME PARTIE

LE SINISTRE GEOLIER

— Non ! dit-il à voix haute. Le pauvre est mort. Chasson ces pensées sataniques et horribles à la fois. J'ai gâché ma vie, c'est entendu. N'en parlons plus. J'ai été fou ! A quoi bon évoquer ces jours heureux de ma douce médiocrité ? Hélas, c'eût été la vie calme, le bon, dans ma belle Normandie si verte !... J'aurais été un épicier ainsi... J'aurais eu un jardin fleuri, un verger, une petite maison aux vieux pignons. J'aurais vu l'amer du ciel et celui plus pur encore des yeux de Paule ! Ah ! la douce enfant ! Quel bon petit cœur elle avait ! Comme elle savait consoler ! Paule ! Je t'ai traînée et abandonnée ! Je suis impardonnable, je le sais. Je ne mérite aucune compassion. Et pourtant ! Ne suis-je pas aussi moi-même la victime d'un monstre inexplicable, de ce diable de Dor dont je suis devenu l'esclave servile ? Ma vie, depuis mon départ de Boyeldieu, a été un enfer de tous les jours. Je me suis débattu en vain sous la griffe de ce démon. J'ai cherché le bonheur, je n'en ai trouvé que la caricature grimaçante.

Il s'assit sur son grabat, la tête dans les mains.

Il poursuivit le cours de ses pensées :

« J'aurais dû jeter loin de moi cet or maudit. Oui, la clé le salut. J'ai tenté le geste énergique. Mais j'ai le cerveau gangrené. Qui a bu boira ! Je suis condamné. Cet esprit vicieux de l'Anonyme, je réponds la bouteille à la mer, c'est pour le reprendre aussitôt. C'est l'impuissance lent et sûr, l'empoisonnement par l'or !... Rien à faire, pauvre Monval. Il n'y a pour toi d'autre salut que la tombe. Et encore ? Est-ce bien certain ? La tombe ? Qu'y a-t-il derrière ? Ne vais-je pas retrouver le démon qui m'attend ? »

Il secoua la tête.

— Non, non ! dit-il à haute voix pour se convaincre, il n'y a rien derrière. C'est le Néant.

Il regarda autour de lui.

— N'est-ce pas déjà le Néant ici ? Quelle misère.

A ce moment, il aperçut au mur un placard imprimé qu'il n'avait pas remarqué au début. Il lut ces mots, tracés en gros caractères :

« Tu seras traité comme tu as traité les autres. »

Et, au-dessous, ces pensées évangéliques :

« Jésus dit :

» J'avais faim et vous ne m'avez pas donné à manger. J'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu.

» Un pharisien demanda :

» Mais quand donc, Seigneur, nous avons-nous refusé à manger quand vous avez faim, et quand donc ne vous avons-nous pas vêtu lorsque vous étiez nu ?

» Et Jésus répondit :

» Quand vous avez repoussé celui qui avait fait faim et celui qui était nu. Car ce que vous avez fait au plus humble de nos frères, vous l'avez fait à moi-même. Et mon Père qui est dans les cieux agira envers vous comme vous aurez agi envers les plus humbles de ces enfants. Allez, maudits, au feu éternel ! »

Jean haussa les épaules.

— Suis-je maintenant tombé entre les mains d'hommes, de fanatiques ? se demanda-t-il, ou bien la Sainte-Vehme compte-t-elle dans son sein, outre les bandits, des prédicateurs ? Ce serait vraiment jouer de malheur.

Pour chasser ces pensées lugubres, il se promena dans sa cellule.

« Il est dit, fit-il, pensa-t-il qu'on me traite comme un misérable sans sou ni maille. Ce taudis est infect. Est-il possible que des êtres humains puissent vivre là-dedans ? »

Il s'arrêta, rêveur.

« Oui, pensa-t-il, nous milliardaires, nous ne nous rendons pas toujours compte de la misère des pauvres, de leurs souffrances, de leur dénûment. Sans doute, nous nous fort... Mais... »

Du regard, il cherchait quelque chose.

— J'ai soif et j'ai faim ! se dit-il. Pas une miette d'eau ; pas un morceau de pain.

Machinalement, ses yeux lurent de nouveau : « Tu seras traité comme tu as traité les autres ».

Il soliloqua :

— Oui, évidemment, il y a des êtres humains qui meurent de faim. C'est atroce la faim. Depuis combien d'heures n'ai-je pas mangé ? Je l'ignore. Va-t-on donc me laisser mourir ?... Ce serait inhumain. Une fois de plus les lettres flamboyantes dansèrent devant ses yeux : « Tu seras traité... »

Il s'assit de nouveau sur son grabat et attendit, tâchant d'orienter son esprit vers des pensées plus riantes.

Et le temps s'écoula, lugubre ; Monval avait l'impression d'avoir été précipité dans le néant. Les secondes lui semblaient être interminables. L'horreur de sa situation lui apparaissait. La torture de la faim et de la soif était plus intense.

Et soudain, ce fut en lui comme une sorte de panique. Son âme affolée voletait comme un oiseau emprisonné dans une cage.

Monval se releva. Il alla à la porte et, avec rage, il se mit à rapper jusqu'à ce que ses poings fussent couverts d'ecchymoses.

Un grincement sourd, un judas qui s'ouvre et une face grimaçante qui se dessine dans l'ombre.

— Eh là ! l'homme, dit une voix de brute, vous devenez fou ?

Monval verrait devant lui une tête hérissée aux mâchoires puissantes, au cou de taureau, sorte de digne fait homme.

— Qui êtes-vous ? demanda le millardaire.

— Est-ce pour connaître mon nom que vous faites ce bruit d'enfer ? dit l'autre, hourra.

— Non, mais...

— En ce cas, lèvez-vous ces. Car si vous continuez ce tapage, je vous enlèverai l'envie de recommencer.

Et l'homme montra, par le judas, deux poings de colosse.

— J'ai faim, dit Monval.

— Moi aussi, dit l'homme, et j'attends impatiemment le souper.

— Aurais-je aussi à souper ?

[A suivre]

1er ANNÉE — N° 209
25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 24 SEPT. 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8 bis du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 7-03
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : Marseille 129

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois)
Corse ..... 16 — 33 — 62
Continent ..... 17 — 35 — 66
Etranger ..... 40 — 80 — 150
Un abonnement partant du 1er et 16 de chaque mois et sont payés d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité autre insérée est reçue aux bureaux Fontenoy, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
00142

Bibliographie Historique de la Corse

XVII. -- Conclusion

Pour être complète, la bibliographie historique, en marge de l'histoire qui forme son fonds principal, devrait mentionner également la partie économique, et d'imagination. On trouve des ouvrages sur les ressources agricoles de la Corse bien avant la période révolutionnaire.

Le calme revenu, on développe cette littérature représentée surtout par les rapports des Sociétés qui essaient de réagir contre l'empirisme local fatalité par une si longue série d'événements calamiteux dans l'ordre des œuvres de paix. Mais des économistes français sont venir étudier sur place la situation du pays et ses possibilités de production.

Par ses tableaux statistiques, Robiquet, qui ne s'est pas seulement occupé que d'histoire, va permettre aux chercheurs d'avoir une idée de l'état de la Corse agricole et commerciale de son temps. Vers la moitié du siècle, Conte Grandchamps, mêlant volontiers les genres comme c'était un peu l'habitude, parle dans un ouvrage qu'on peut découvrir encore de ci- de là, du rôle de la Corse dans la Méditerranée, et aussi, longuement, de sa colonisation : il a des idées qui d'avoir été parfois primées par le temps, n'en sont pas moins intéressantes. Mais l'œuvre maîtresse dans ce domaine est le rapport de Blanqui à l'Académie des Sciences morales et politiques sur l'état économique de la Corse, mouvement dont le vigueur n'est pas atténuée, car le directeur actuel de Blanqui lui a permis de ne s'attacher qu'aux faits et aux vues de caractère permanent. Nous n'insistons pas sur les productions récentes, sur le rapport Clemenceau, par exemple, qui sont trop près de nous pour qu'on en fasse l'objet d'une étude.

La littérature d'imagination, si elle a été offerte d'emboîter le pas à Mérimée, ne réussit pas toujours, évidemment, à ne pas sombrer à la comparaison. Il y aurait, en effet, quelques belles œuvres à citer, mais leurs auteurs sont encore vivants.

En résumant qu'il existe encore, à des exemplaires rares, cependant, une littérature militaire corse, et que la poésie dialectale, italienne et française corse est brillamment représentée, mais qui mériterait des commentaires critiques abondants, on se rendra compte qu'une bibliothèque comprenant toutes les œuvres ci-dessus dignes d'être retenues serait l'une des plus importantes et des plus précieuses : il faudrait un petit palais pour le contenir. Si elle existe, elle est dispersée. Et si des bibliographes dont la conscience a égalé le désintéressement qui sauvé ce qu'ils en ont pu réunir en faisant des legs aux bibliothèques publiques, que de collections qui se perdent peu à peu ! Un moindre mal est encore qu'elles tombent entre les mains de marchands qui connaissent assez le prix de certains ouvrages pour les rechercher et les conserver jusqu'à la vente à des hommes de goût.

Le catalogue récent d'un de ces libraires, dont on soupçonne où il a pu acquérir ce fonds précieux, porte les titres d'une centaine de vieux ouvrages corses d'histoire, de topographie, de voyages, etc., parmi lesquels de forts rares et précieux. On n'y trouve pas exemple, pour mille francs, l'édition de Tournon, de 1594, de l'histoire de Filippini ; pour mille cinq cents francs l'édition de Gênes, de 1537, d'Agostino Giustiniani ; pour deux mille cinq cents francs l' « Ulysse » de Bordone, qui date de 1534, et pour sept mille cinq cents francs quarante-sept autographes adressés par Pascal Paoli à son ami l'abbé Gregorio Salvini, de 1755 à 1762. Mais les soins que l'on peut prendre de ces papiers empêcheront-ils que leur extrême dispersion ne finisse par les faire disparaître ?

Par ailleurs, la bibliographie de la Corse n'est pas encore faite. Un des meilleurs bibliographes de la Corse, Louis Campi, qui a laissé son fonds à la bibliothèque d'Ajaccio, avouait, paraphrasant l'observation d'un bibliophile célèbre, que lorsque la bibliographie d'un pays n'est pas encore faite, il y faut la vie d'un homme. Si la Corse peut être considérée comme un petit-pays par la superficie, les particularités qui la distinguent à tous les points de vue ont fait s'occuper d'elle et écrire sur elle un nombre considérable d'auteurs de tous les temps, de toutes les compétences, de tous les pays. Ce que nous en avons dit au cours de cette série d'articles était aussi pour donner une idée de l'abondance et du prix inestimable d'un fonds qu'aucun département français n'arrive à égaler peut-être en quantité, en tous cas en diversité et en valeur propre tirée de l'importance des événements et des personnages évoqués.

Une fédération des Etats de l'Amérique Latine

Les conversations entreprises à Genève sont très avancées

Genève, 20 septembre. — Les délégations de l'Amérique latine s'étaient réunies hier pour essayer de mettre en œuvre l'idée lancée par M. Villegas, ambassadeur du Chili, en vue d'établir entre les délégations latines américaines un lien semblable à celui que présente pour l'Europe M. Briand.

Les délégations se réunissent, encore cet après-midi et elles espèrent se mettre définitivement d'accord sur la conduite qu'elles tiendront à l'avenir à l'Assemblée de la Société des Nations.

Il est question pour ces délégations de se réunir chaque année quelques jours avant l'Assemblée de la Société des Nations ; elles ont l'intention de nommer trois Commissions ; la première serait chargée d'étudier le système de recrutement au Conseil, dans lequel trois sièges sont réservé à l'Amérique latine ; la seconde Commission s'occuperait notamment des questions d'ordre économique et des efforts qui devraient être tentés à Genève pour rapprocher économiquement les Républiques de l'Amérique latine ; la troisième Commission s'occuperait des questions politiques et notamment de l'ordre du jour de l'Assemblée de la Société des Nations.

L'entente entre les délégations de l'Amérique latine est donc très avancée.

Le cardinal Dubois a été opéré hier

Paris, 20 septembre. — S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, souffrant depuis une huitaine de jours, a été opéré dans la matinée.

A l'issue de l'opération, le bulletin suivant a été communiqué :

« L'opération qu'a subie le cardinal Dubois est celle de la prostatectomie sans complication opératoire ; l'état actuel est satisfaisant ; dans le même état était sans changement. »

L'instruction de l'affaire de la "Gazelle du Franc"

Mme Hanau a remis au juge sa comptabilité personnelle

Paris, 20 septembre. — Selon l'engagement qu'elle avait pris récemment, Mme Hanau a remis aujourd'hui au juge d'instruction, M. Giard, chargé d'instruire l'affaire de la « Gazelle du Franc », sa comptabilité personnelle, avec laquelle elle établit la répartition aux Syndicats des bénéfices réalisés.

Cette comptabilité est constituée par une série de documents et de comptes spéciaux. Mme Hanau y a joint une note précisant l'importance des bénéfices distribués aux syndicataires.

Il s'agit de bénéfices réalisés soit en bourse soit par des options dont l'ensemble s'élève à 13 millions environ.

Mme Hanau souligne que les chiffres fournis par elle, suivant les données de sa comptabilité personnelle, se vérifient dans la comptabilité générale, dont les experts ont eu la libre disposition pendant huit mois.

Un navire canadien canonné par les gardes-côtes américains

Londres, 20 septembre. — On mande d'Halifax (Nouvelle-Ecosse) que le capitaine canadien Mac Léod, accompagné de neuve automobiles « Shawnes », venant des Bermudes, a déclaré que lorsque le « Shawnes » se trouvait à 40 kilomètres environ au large de New-York, la vedette américaine 140 lui fit un tir nourri, sans sommations coup sur coup.

Le « Shawnes » est l'arrivée endommagé d'une partie de la voiture enlevée.

Deux autres gardes-côtes se mirent à sa poursuite, mais il réussit à les distancer.

Le capitaine Mac Léod a annoncé qu'il entendait une protestation motivée au Gouvernement d'Ottawa.

Abonnez-vous au „Petit Bastiais"

Le voyage de M. Mac Donald en Amérique du Nord

Le séjour du Premier Ministre britannique à Washington

Washington, 20 septembre. — Les milieux officiels et diplomatiques s'occupent activement de la prochaine séjour de M. Mac Donald et le Gouvernement ne néglige rien pour assurer le succès de ce voyage du premier ministre anglais.

On ne pense pas que M. Mac Donald reste plus de six jours à Washington ; il en passera trois comme hôte de M. Hoover et trois autres à l'ambassade d'Angleterre.

M. Mac Donald prendrait part à quelques cérémonies officielles.

En dehors de ses conversations avec M. Hoover, il est probable qu'il profitera de son séjour pour échanger des vues avec les hommes politiques et les personnalités marquantes américaines.

Au Canada

Londres, 20 septembre. — On mande d'Ottawa que le Gouvernement canadien tient particulièrement à ce que M. Mac Donald soit aussi peu surmené que possible.

Aussi, au cours de son séjour au Canada, le programme est-il donc réduit à un seul discours que le premier ministre anglais prononcera au dîner-officiel, que donnera le Gouvernement canadien.

Le premier ministre canadien a déclaré qu'il rencontrerait volontiers son collègue anglais à Montréal ou Toronto, suivant sa préférence.

A Détroit, l'insurrection d'un Club fait 16 victimes

Détroit, 20 septembre. — Un incendie s'est déclaré, hier soir, dans les locaux occupés par le Study-Club alors que les membres de ce Club se trouvaient réunis dans la salle à manger située au second étage.

Un accord de police, voyant les flammes jaillir des soupiraux de la cave, donna l'alarme mais l'immeuble était déjà la proie du feu, avant l'arrivée des pompiers.

Les membres du Club, affolés, se précipitèrent dans les escaliers qui furent bientôt encombrés et où ils furent étouffés.

Plusieurs autres personnes, voyant les issues obstruées, se jetèrent par les fenêtres.

On annonce en dernière heure qu'il y a 17 morts et de nombreux blessés, et brûlés ; ces derniers ont été transportés à l'hôpital.

Des médecins et des infirmières des hôpitaux ont été réquisitionnés pour donner leurs soins aux blessés.

Quand les pompiers pénétrèrent dans l'immeuble du Study-Club, ils trouvèrent dans une petite salle de bibliothèque de nombreuses personnes sans connaissance qui s'étaient réfugiées en vain, croyait pour échapper aux flammes.

Le petit avion Perpignan-Casablanca

Casablanca, 20 septembre. — Quatre passagers se trouvaient à bord de l'avion postal Perpignan-Casablanca dont on a retrouvé les débris. Ce sont : Mme et M. Emmanuel Bousse, M. Lombert, contrôleur civil à Port-Jean (Maroc), et le lieutenant Revel, chef aux affaires indigènes à Azrou.

Le pilote Degrane était âgé de 31 ans ; il fut un grand as de guerre et avait abattu quinze appareils ennemis ; ces exploits lui avaient valu, outre de nombreuses citations, la Médaille Militaire et la Croix de la Légion d'honneur. Il avait une longue expérience de l'aviation et lorsque, il y a quelque temps, il entra à la Compagnie Aéropostale, il comptait plus de mille heures de vol. Enfin, même qu'il avait déjà parcouru cinq fois le trajet sur lequel il allait de se perdre.

Le malheureux pilote était marié et père d'un enfant.

Moscou n'est pas content des communistes belges

Moscou, 20 septembre. — La presse annonce que les Soviets supprimeront prochainement tous subsides au parti communiste belge car il ne manifeste pas une activité suffisante.

Les obsèques des victimes de la Petite-Rosselle

Metz, 20 septembre. — Les funérailles des victimes de la catastrophe de la Petite Rosselle qui eut lieu dans la matinée, dans le plus grand recueillement, au milieu d'une foule de plus de vingt mille personnes, accourues de toute la région mosellane et du proche territoire de la Sarre.

Parmi l'assistance, on remarquait tous les députés de la Moselle, MM. Gey de Wendel, Bompard, sénateur ; M. Oberkirch, sous-secrétaire d'Etat à l'hygiène ; M. Gaillot, chef du cabinet du ministre du Travail ; M. Morize, représentant le Gouvernement du territoire de la Sarre, etc.

Au Conseil de la S.D.N.

Genève, 20 septembre. — La session de la Société des Nations a été ouverte encore dans la matinée par la discussion de la proposition de Lord Cecil sur le désarmement.

Lord Cecil est venu à la charge soutenu par M. Georges Fredge, représentant du Canada et certains États neutres, comme la Norvège et le Danemark.

MM. Massigli, pour la France, Skal, pour la Pologne, et tous les États de la Petite Entente se sont montrés hostiles à la proposition de Lord Cecil.

A la fin de la séance, celui-ci se trouvait plus d'illusions sur le sort qui lui était réservé. Aussi, il paraissait prêt à se rallier à un projet de résolution qui sera présenté demain par M. Politis, délégué de la Grèce.

Les grèves des ouvriers du textile américain

Une protestation déplacée

Paris, 20 septembre. — Le « Chicago Tribune » annonce que M. Norman Armour, chargé d'Affaires américain, a été assez surpris de recevoir à son bureau une délégation de quatre hommes et une femme, tête nue, qui, au nom de cinq cent mille travailleurs communistes français, déclarèrent protester contre les outrages commis envers les grévistes américains du textile, en Caroline du Nord.

Parmi ces délégués se trouvait M. Marcel Cachin.

M. Norman Armour répondit aux délégués que les grèves de Caroline concernaient le Gouvernement de cet Etat et non point le Gouvernement fédéral.

Le cambriolage de la cathédrale de Zagreb

Zagreb, 20 septembre. — L'affaire de la disparition des objets d'art faisant partie du trésor de la cathédrale de Zagreb prend des proportions considérables.

Le montant de vol ne pourra être établi que lorsque les experts auront terminé l'inventaire.

Deux coffres, renfermant des ornements sacerdotaux de grande valeur, ont été également visités par les cambrioleurs ; ces coffres étaient scellés de plusieurs cachets de cire qui furent soigneusement sectionnés avec un rasoir que l'effraction avait échappé à un examen superficiel.

En Vue des Elections Sénatoriales

Comment M. Doumer a été trompé

La question est sérieusement posée dans les sphères politiques les mieux renseignées : Doumer serait-il candidat en Corse ?

Nous n'avons jamais caché d'ailleurs que la candidature du Président du Sénat, telle qu'elle était présentée aux électeurs corses par les chefs du parti Pietri-Pierangeli, devait rencontrer des difficultés nombreuses et insurmontables.

Il est trop tard aujourd'hui pour que Doumer puisse reprendre le courant qui l'entraîne, en Corse, à un échec certain. Devant l'imminence du danger, il est naturel qu'il songe pareront et simplement à abandonner le clan d'ambitieux et de bluffeurs qui lui ont fourni des renseignements erronés, et à demander l'hospitalité à un autre département.

Nos adversaires savent bien que les phrases que nous écrivons reflètent les préoccupations angoissées de leurs dirigeants plongés dans le marasme.

Nous ne prétendons pas chercher des atténuations aux fautes graves commises par le Président du Sénat.

Il appartenait incontestablement à un homme qui a à son actif toute une existence de parlementaire de saisir la complexité de la question politique corse, et de connaître le département qu'il représente depuis vingt ans.

C'était pour lui de la prudence élémentaire que de s'abstenir de toute immixtion dans la lutte qui met aux prises les vrais républicains de l'île avec le clan des arrivistes dont l'idéal est toujours celui d'il y a cinquante ans.

Rien ne manquait au Président du Sénat pour se documenter.

Il a connu Landry. Il a eu Sarl à ses côtés. Il n'ignore pas les procédés de Fresnois Pietri. Nous nous contenterons de dire qu'il lui a été loisible d'apprécier les méthodes de Pierangeli et d'en mesurer les résultats.

L'histoire contemporaine de notre pays est restée complètement étrangère à un représentant qui se croit pourtant stipulé, demain, à personnifier la France.

Ce n'est pas seulement à la veille d'une élection que l'on doit manifester le désir d'être l'homme de tous les partis dans une île malheureuse en proie aux luttes sournoises d'un clan qui entrave l'œuvre entreprise, depuis 1919, par le Parti Républicain Démocratique.

M. Paul Doumer ne devrait avoir besoin d'aucun secours pour entendre la voix de la Corse.

Aveugle et sourd celui qui n'a pas saisi si la transformation soudaine opérée dans ce peuple libre pour lequel les mêmes de la guerre ont été une leçon profitable.

M. Doumer n'a rien compris à la Corse.

Et c'est une faute impardonnable.

⁂

Mais si Paul Doumer a fait preuve d'une incompréhension totale de notre pays, il est juste de reconnaître qu'il a été sciemment maintenu dans ses erreurs par les chefs d'un parti qui avait besoin d'exploiter la personnalité du Président du Sénat.

Un trompe facilement un homme qui rêve de régions chimériques. On peut ajouter sans difficultés celui qui admire les mirages comme suprême moyen de locomotion.

Il l'on sait d'outre part que François Pietri et Henri Pierangeli excellent dans le jeu du bluff.

M. Paul Doumer, plutôt naïf, ignorant des choses de Corse, devait être fatalement la victime de politiciens dont le grand souci est d'apparaître aux yeux de leurs électeurs comme les favoris du pouvoir.

Qu'importent les programmes et même les réalisations, quand on peut se flatter de distribuer les faveurs et les prébendes !

Inutile d'examiner des situations et de résoudre des problèmes par l'étude et le travail. Tout s'obtient par l'influence des grands parlementaires, et au besoin par la force de l'intrigue.

Il suffisait donc au P. D. de laisser entendre que l'on disposait à volonté d'un moteur puissant, et malgré la répugnance du Président du Sénat à accepter ce rôle, on le lui a imposé.

On a dit à M. Paul Doumer que le Parti Républicain Démocratique se réunissait en Corse qu'une poignée de fauteurs de désordre et de pervers.

On lui a représenté M. Adolphe Landry comme un illuminé et un chef sans troupes.

On lui a donné Emile Sari comme un enfant de la fortune que les Bastiais insouciants envoient au pouvoir en attendant l'arrivée de Pierangeli.

On lui a montré le peuple corse à genoux devant le nouveau messie qu'était François Pietri.

On a trompé M. Paul Doumer.

⁂

A son manque de clairvoyance et de perspicacité, M. Paul Doumer devait dès lors, ainsi trompé, ajouter l'imprudence et pour se documenter.

Il a connu Landry. Il a eu Sarl à ses côtés. Il n'ignore pas les procédés de Fresnois Pietri. Nous nous contenterons de dire qu'il lui a été loisible d'apprécier les méthodes de Pierangeli et d'en mesurer les résultats.

L'histoire contemporaine de notre pays est restée complètement étrangère à un représentant qui se croit pourtant stipulé, demain, à personnifier la France.

Ce n'est pas seulement à la veille d'une élection que l'on doit manifester le désir d'être l'homme de tous les partis dans une île malheureuse en proie aux luttes sournoises d'un clan qui entrave l'œuvre entreprise, depuis 1919, par le Parti Républicain Démocratique.

M. Paul Doumer ne devrait avoir besoin d'aucun secours pour entendre la voix de la Corse.

Aveugle et sourd celui qui n'a pas saisi si la transformation soudaine opérée dans ce peuple libre pour lequel les mêmes de la guerre ont été une leçon profitable.

M. Doumer n'a rien compris à la Corse.

Et c'est une faute impardonnable.

⁂

Mais si Paul Doumer a fait preuve d'une incompréhension totale de notre pays, il est juste de reconnaître qu'il a été sciemment maintenu dans ses erreurs par les chefs d'un parti qui avait besoin d'exploiter la personnalité du Président du Sénat.

Un trompe facilement un homme qui rêve de régions chimériques. On peut ajouter sans difficultés celui qui admire les mirages comme suprême moyen de locomotion.

Il l'on sait d'outre part que François Pietri et Henri Pierangeli excellent dans le jeu du bluff.

M. Paul Doumer, plutôt naïf, ignorant

Le Congrès de la C.G.T.

Paris, 20 septembre. — Le Congrès de la C.G.T. a discuté, dans la matinée, le rapport sur la réforme de l'organisme, présenté par M. Boulanger.

Puis, il a adopté une résolution demandant l'institution de l'école unique, la nationalisation de l'enseignement et le développement de l'enseignement post-scolaire.

Un rapport sur l'apprentissage a été également adopté.

Enfin, M. Chevalme a présenté au Congrès un rapport sur la nationalisation et une résolution la réclamant, qui a été adoptée à l'unanimité.

A l'"Officiel"

Paris, 20 septembre. — Le « Journal Officiel » publie :

Marine. — Le commissaire de première classe Sartre est désigné pour remplir les fonctions de chef du service de l'inscription maritime à Ajaccio, en remplacement du commissaire principal Bousset.

Le Dr Eckner est rentré en Allemagne

Berlin, 20 septembre. — Le docteur Eckener est rentré hier à Friedrichshafen. Il est descendu du train à Ravensbourg où sa femme et ses fils l'attendaient. Il continuera son voyage en automobile et rentrera à Friedrichshafen en vélo dont l'entrée avait été décorée de drapeaux et de fleurs.

A la demande du docteur Eckener, la réception en gare a été très simple, les ordres de marches n'ayant pas été donnés.

Un financier véreux inculpé d'escroquerie

Paris, 20 septembre. — Sur réquisitoire de M. Audibert, juge d'instruction, la police a arrêté cet après-midi, le sieur Lévy-Robert, dit Lazare, associé de M. Akaysson banquier, 28, rue Caumartin.

Lévy-Robert, inculpé d'escroquerie et d'abus de confiance, a été écroué au dépôt.

A TRAVERS LA CORSE

Le Tour de Corse Cycliste

Roche, toujours Roche

Ghisonaccia, 20 septembre. — Malgré le temps maussade, le départ pour la sixième étape est donné par M. Bonhomme, ancien coureur du Tour de Corse, à 13 heures précises.

La première échappée est faillie. A peine quelques kilomètres, Alpini, sérieux du Tour, prend le commandement et mène à très vive allure, ce qui provoque la dislocation du peloton.

A partir de ce moment Sauveur passe en tête, avec deux ou trois Bastiais. Mauret, Devincenzi, Mattei et Marcelli. Un deuxième groupe, composé de Vezaura, Baldini, Maillet, Lanziani, Campana et Franceschi fait des efforts pour rattraper le peloton.

Un peu plus loin, Baldini et Maillet crèvent, puis c'est le tour de Vezaura.

Sauveur fait une chute, cassant son guidon et se laissant distancer.

Le phénomène Roche passe alors en tête, accentuant terriblement le pédalage, et amène dans son sillage Mauret et Mari.

A 35 kilomètres du but, Roche, qui ne cesse de montrer une très extraordinaire vitalité, se laisse, lâche ses concurrents. Il passe premier à Travo, Solenzara, Solaro, Porto-Vecchio, Porto-Vecchio, ayant quelque minutes d'avance sur Mauret. Roche, comme toujours, continue sa course victorieuse et rentre bon premier à Bonifacio, à 45 heures 40 minutes, devant une nombreuse assistance. Il est applaudi frénétiquement.

Le cumulateur remporte la prime de 300 francs offerte par le Conseil municipal de cette ville.

Nous tenons à souligner que depuis la création du Tour de Corse, Roche est le seul coureur ayant enlevé six étapes successives.

A moins d'un événement grave, le position de Terrot sera le gagnant du Tour.

Mauret n'avait pu rejoindre le leader, se classa deuxième pendant de nouveau quatre minutes.

Dans cette étape le coureur Mari qui se classa 13e à neuf minutes de Mauret, fit une belle course ; dès le début du Tour, en quittant Ajaccio, victime de plusieurs crevaisons et de chutes ; Duvivarchi qui, au cours des précédentes étapes, fut un des meilleurs, a malheureusement par suite de nombreuses crevaisons et chutes, dû regagner une très belle impression auprès de tous. Ce coureur sera pour le prochain Tour un terrible concurrent. Gagnon hier, Baldini crevé deux fois et ne fait pareil un temps précieux, au cours de cette étape, où il est vrai, un train d'enfer fut mené de bout en bout par Roche, Mauret et Mari.

Notons également la belle performance du Bastiais de l'Epervier, le Bastiais Lanziani, qui termina sixième de l'étape et qui occupe désormais la sixième place du classement général. Son camarade Verrana fut une fois de plus malchanceux et les différentes fréquentes de ses boyaux sont les responsables de son retard.

Sauveur, qui se croyait de retour de Tour de vaillance et de bravoure, qui devait à toutes nos félicitations.

Voici les arrivées :

1. Roche en 2 h. 40 ; 2. Mauret en 2 h. 51 ; 3. Mari en 2 h. 56 ; 4. Debierchi en 2 h. 57 ; 5. Dorcchi en 2 h. 57' 1" ; 6 Lanziani en 3 h. 6 ; 7. Bonompagni en 3 h. 7 ; 8. Verrani en 3 h. 7' 20" ; 9. Maillet en 3 h. 8 ; 10. Franceschi en 3 h. 10 ; 11. Sauveur en 3 h. 15 ; 12. Baldini en 3 h. 18 ; 13. Gennari en 3 h. 38' 47" ; 14. Campana en 3 h. 49 ; 15. Balducci en 3 h. 58 ; 16. Martinelli en 3 h. 58 ; 17. Alpini en 3 h. 54' 1".

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Roche en 22 h. 35 ; 2. Mauret en 24 h. 15' 1" ; 3. Duvecchi en 24 h. 31' ; 4. Verrani en 25 h. 37' 9" ; 5. Bottoni en 25 h. 40' 6" ; 6. Lanziani en 26 h. 47' 1" ; 7. Bonompagni en 26 h. 30' ; 8. Gennari en 27 h. 8' 1" ; 9. Sauveur en 27 h. 12' ; 10. Debierchi en 27 h. 27' ;

11. Mari en 28 h. 21' ; 12. Franceschi en 29 h. 27' ; 13. Maillet en 29 h. 31' 2" ; 14. Balducci en 30 h. 8' 57" ; 15. Martinelli en 30 h. 57' 7" ; 16. Campana en 31 h. 27' 2" ; 17. Alpini en 34 h. 14.

ROCHE, vainqueur de toutes les étapes du Tour de Corse sur bicyclette

Terrot

Agent Général pour la Corse :
JOSEPH ROMAGNOLI
Boulevard Paoli

Arrondissement de Bastia

PINO. — *Au Conseil municipal.* — Ces jours derniers, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Ange Pietri, maire. Etaient présents : M. Luccioni, adjoint ; Bottacci, Gandolfi A., Vincentelli, Lorenzi, Gandolfi, Santelli, Tomasi, Casali, Absolu de Pino ; Tarot, Pierre, Antoni Dominique.

Après la nomination et l'installation d'un secrétaire, le Maire prend la parole et remercie tous ses collègues présents, venus de leur département ; il les prie d'être toujours les bienfaiteurs des humbles, et, en des termes bienveillants, il leur recommande surtout un partial et juste à prendre part.

Ce procès-verbal a une première délibération : Electrification du Cap Corse : absolument aux femmes en couches ; 3 voix contre, 3 bulletins blancs.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité. Le Maire lève la séance en s'adressant tout le monde et en particulier M. Enrici, adjoint, et M. Marchetti, secrétaire.

Une belle fête. — Dimanche dernier, la ronde bleue de Pino était en réjouissance. M. Poli, notre sympathique maire était prié par les occupations extérieures de se trouver en contact étroit à Bastia, avec ses fils, a réuni chez lui, avant son départ, ses conseillers municipaux, M. le Secrétaire et quelques intimes.

Ce repas rapide et choisi fut servi aux environs, arrosé des vins exquis de notre chère Corse.

Au champagne, M. Poli remercia chaleureusement ses collègues présents et absents réunis chez lui ; et, en des termes aussi simples que bien compris, il les encouragea à persister dans la même cordialité. Un tel principe nous ordonne de marcher avec union et concorde ; et d'obéir à la paix en chassant bien loin tout signe hostile ; combattre est ce qu'il nous faut déjà depuis de longues années et qui a fait tant de divisions dans les familles...

Cette petite allocution terminée, ce fut le tour de certaines questions admirratives.

Entre temps, le « Jazz Antoine » appelait la jeunesse. Une sauterie pleine d'entrain et d'animation fut organisée à la salle des fêtes de Lavasina. La réputation de cette jeunesse et vieux sans distinction aucune s'en donnèrent à cœur joie, jusqu'à bien tard.

Ces vifs remerciements sont aux aimables musiciens de Luri qui sont venus prêter leur concours à l'éclat de cette fête. D'autre part, nos remerciements sincères s'adressent à Pierrefiat « Jazz Antoine », qui, par son brio et son talent a maintenu un entrain endiablé durant les quelques heures qu'il nous a gardés en vivant ensemble.

AJACCIO

A l'arrivée. — M. Cadnet, rédacteur en chef de l'Ere Nouvelle.

Incendie. — Le 18 septembre, vers 9 h. 30 du matin, une explosion de gaz se produisit dans les magasins de Messieurs Barrachi, cours Napoléon, au cours de la recherche d'une fuite. Un incendie se déclara aussitôt qui serait pris des proportions dangereuses, si l'on n'avait réussi à l'éteindre avec le concours des hommes de service et des habitants du quartier accourus. Toutes les marchandises en magasin furent jetées dehors. Les dégâts matériels ont quelque importance.

Accident de cur. — Le 19 septembre à 15 heures, avenue du Premier Consul, un cheval de course à la suite d'une embardée, délonça la capote arrière d'une voiturette qui est également son propriétaire en morceaux ; puis, le cheval abattit son cavalier sur le trottoir. Les deux occupants de la voiturette, deux ecclésiastiques, et le cavalier furent légèrement contusionnés.

Cambriolage. — La nuit dernière, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits dans les bureaux de l'usine électrique et se sont emparés du coffre-fort, pesant environ 90 kilos, qu'ils ont transporté au dehors. Ils ont en outre forcé un tiroir où ils croyaient trouver de l'argent.

Le montant du vol s'élève à 2.000 frs environ. Les cambrioleurs se sont introduits dans les bureaux à l'aide de fausses clefs, mais leur effraction n'étant pas réussie. Le coffre-fort n'a pas encore été retrouvé.

La police a ouvert une enquête sur cette affaire mettre par des gens qui, d'après certains indices, connaissaient bien les lieux et les habitudes des employés.

CALVI

Au Conseil Municipal

Un seul mot peut vous suffire pour résumer la séance du Conseil Municipal de la commune de Calvi qui s'est tenue dans la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Landry Adolphe, maire.

Etaient présents : MM. Landry, Massoni, Casanova, Squanci, Marfiotti, Pierre-Dominique, Larchetti, Fornelli, Andreani Paul, Dary, Canava, Marietti Toussaint, Malaspina, Negretti, d'Angeli, Colombani, Semperin, Marchetti, Andreani Lazare, Ornini.

Absents : MM. Pinelli, Maraninchi.

Le Conseil a élu pour secrétaire, M. Semperin.

Election des délégués sénatoriaux. — Le Président donne lecture des articles 2, 3e-4e, 5, 7 et 8 de la loi organique du 7 août 1875 sur les élections des sénateurs modifiés par la loi du 9 décembre 1884, du décret du 18 août 1929 convoquant les Conseils Municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et à la nomination de leurs suppléants, ainsi que l'article 1, § 3 de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 2 et 4 du décret du 3 janvier 1876, sous dans le décret du 2 janvier 1876, sous dans le décret du 2 janvier 1876, sous dans le décret du 2

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT TOUT

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

STÉNO-DACTYLO
JAMET-DUFFEREAU

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

PASSER GAIEMENT LES LONGUES SOIRÉES POUR ETRE EPATANT
GAITE FRANÇAISE
NOUVEL ALBUM

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

C'est Chiffons qui donne chaque mois le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à vo-loute. Toutes mes réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. 6-1-1-9-4-5-19
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

"DRESCH"
LA MOTO DE RACE

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUBITEZ
ECLAIRAGE ELECTRIQUE
Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde
AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialiste dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles de styles si modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et remontage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON, R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h
DÉPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 22 h. 30
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 12 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LA CORSE
Peinture Vitrerie
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS BASTIA
DECORATION D'EGLISES et appartements de luxe styles et ou tous genres
Tirelli Frères - Ajaccio

54e ANNEE — N° 210 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 22 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8-02
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

00144

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux : Ajaccio 199

ABONNEMENTS
Corse ..... 1 an 10 — 6 mois 25 — 3 mois 42
Comité, et Colonies ..... 17 — 33 — 64
Etranger ..... A 30 — 60 — 120
B 64 — 90 — 180
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité extra-locale est reçue à la Société Française, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Plan Cadastral de la Corse

Entre le plus terrier enlevé par les anglais, en 1811, pendant son transfert par mer de Bastia, siège de l'Intendance de l'île au moment où il était fait, et Ajaccio, devenu chef-lieu du département et siège des archives départementales, et le plus cadastral dont on ne sert encore actuellement, la différence est grande.

Le terrier royal avait avant tout pour objet de reconnaître le domaine public des domaines particuliers et non de mettre un terme aux usurpations et aux contestations qui avaient créé l'état anarchique signalé dans de précédents articles.

Le plan cadastral se qualifie de lui-même : plus complet, il était destiné à déterminer les limites, la contenance, la nature, la valeur et la propriété de tout le sol de l'île. Grâce au plan parcellaire avec matrices cadastrales, le tout en parfait état de précision.

Il n'en complétait pas moins, mais en mieux, le terrier incomplet et qui tirait surtout son intérêt des pièces qui avaient servi à le faire et qui, on le sait, disparurent également en grande partie au cours des troubles politiques de la fin du 18e siècle et du commencement du 19e siècle.

La nécessité d'avoir un état général nouveau et plus précis de la propriété en Corse s'était fait sentir aussitôt. Les efforts des préfets de la première restauration restèrent vains à cet effet, et ainsi cour de la seconde restauration, jusque vers la fin de ce régime : l'entreprise du cadastre ne commença qu'en 1843.

Elle ne prit fin qu'en 1886.

Le cadastre actuel exigea donc un effort de 43 ans.

Durant presque toute cette période, il fut fait consacré une dépense annuelle de 50.000 francs environ, dont 40.000 prévisibles sur le fonds commun par l'Etat, [illegible] mille francs par le produit de 4 centimes additionnels au principal de la contribution foncière votés par le Conseil général.

Les opérations entreprises par une équipe de géomètres, de triangulateurs et d'experts, furent, on le conçoit à leur coût et à leur longueur, excessivement difficiles pour les raisons suivantes.

1°. Il s'agissait d'accomplir des opérations de triangulation, d'arpentage et d'expertise dans un pays de 875.000 hectares disposés presque entièrement de mesures de communications et d'un accès particulièrement pénible ;

2°. Non seulement les contestations portant sur les droits de propriété des particuliers étaient nombreuses, qu'il n'appartenait pas aux opérateurs de trancher, mais aussi les contestations de commune à commune ;

3°. En cours de travail, très souvent étaient soulevées des questions d'enclaves à enlever à certaines communes pour les attribuer à d'autres.

Dès-lors, dès après le commencement des opérations, en 1861, sur les 875.000 hectares formant la superficie totale du territoire, 377.000 seulement étaient cadastrés, comprenant 137 communes dépendant de 52 cantons ; il restait donc à cadastrer 277 communes comptant dans 34 cantons.

A cette époque les autorités compétentes, Conseil général et Ministère de l'intérieur, avaient à se prononcer sur dix-neuf affaires de délimitations nouvelles de circonscriptions territoriales ; honneurs à décerner de certaines communes pour être ajoutés à d'autres ; érection de certaines hameaux en communes ; changements de limites, etc.

La seule solution persistante de ces questions qui mettaient aux prises des intérêts opposés et faisaient l'objet de fréquentes tentatives de pression, grossissant la marche régulière des opérations cadastrales.

L'administration du cadastre proposait des solutions inspirées par son étude du terrain ; elles n'étaient pas toujours acceptées par le Conseil général : c'est même le plus souvent que ces suggestions sont repoussées.

Le travail avance ainsi cahin-caha. En 1874, on annonce que la surface arpentée, sur une superficie totale reconnue à 861.642 hectares par suite de nouveaux calculs, est de 689.499 ; la superficie dont l'arpentage est entrepris est de 22.315 hectares. Il restait donc à arpenter 83 communes et 140.428 hectares.

A ce moment-là, le travail coûtait 10 mille francs à l'Etat et 9.000 francs au département. Mais d'année en année, dès lors, les crédits devaient être augmentés : l'Etat les portait à plus de 150.000 francs et les cantons départementaux s'élevaient à 13.000 fr. la dernière année des opérations. En 1886, les fonds disponibles suffisaient à l'achèvement du plan et les cinq centimes départementaux étaient supprimés. Le géomètre en chef qui avait terminé ce travail de 43 ans qui avait coûté plus de trois millions-or s'appelait M. Favella, et son nom, certes, est l'un des plus connus de la Corse, car il reste attaché à une œuvre que l'on consulte fréquemment dans les mairies. C'est dans ce sens que l'on peut dire que la popularité, comme le gloire, est une longue patience...

L'incendie de l'hôtel du Study à Détroit

Détroit, 21 septembre. — M. Mahon, propriétaire du restaurant de nuit « Study-Club », qui fut détruit par un incendie, a été arrêté sous l'accusation d'avoir touché les fonds pour empêcher l'intervention de la police de prohibition et de ne pas avoir installé d'extincteur de secours, malgré les ordonnances.

Pour les sinistrés du cyclone des Côtes du Nord

Saint-Brieuc, 21 septembre. — Les municipalités de Saint-Brieuc et de Binic, les sénateurs des Côtes-du-Nord et les députés de l'arrondissement de Saint-Brieuc et de Dinan, viennent d'adresser au ministère de l'intérieur, un appel pressant pour que des fonds suffisants pour secourir efficacement les victimes du cataclysme des cent jours derniers soient mis d'urgence à la disposition du préfet des Côtes-du-Nord.

Des fêtes et des réunions, dont le bénéfice ira aux sinistrés, seront organisées prochainement par diverses Associations.

Les Côtes-du-Nord ont été encore ravagées ; sur de nombreux points de nouveaux orages sévissent. La foudre est tombée un peu partout ; elle a tué de nombreux animaux dans les champs et a incendié quantité de meules de foin et de paille.

ABONNEZ-VOUS AU "PETIT BASTIAIS"

Le concours international du Yachting Automobile de Venise, le canot Miss England piloté par le major Segrave, a atteint la moyenne de 145 km. 916, performance remarquable qui pourtant n'égale pas le temps record de Miss America.

A l'occasion de la journée de clôture de la Semaine du Poisson à Dieppe, a eu lieu l'élection de la « plus belle matelote de France ». C'est une Bretonne, Mlle Anne QUERSALE (notre photo) 18 ans, de St-Guénolé-Penmarch, qui a été désignée.

Les travaux des commissions de la Société des Nations

La résolution sur le désarmement

Genève, 21 septembre. — La troisième Commission de l'Assemblée de la Société des Nations a terminé, dans la matinée, la discussion générale de la résolution du vicomte Cecil sur le désarmement.

Cette résolution a été finalement rejetée mais elle sera reprise par un délégué britannique lors de la prochaine session de la Commission préparatoire.

Les rapports de la S.D.N. et de la Banque des Paiements

Genève, 21 septembre. — La deuxième commission de la S.D.N. a continué cet après-midi la discussion relative à la résolution de la Norvège concernant les rapports de la S.D.N. avec la Banque internationale des paiements.

Le ministre plénipotentiaire autrichien en Suisse et le vice-président du Sénat polonais se sont prononcés en faveur de la proposition de la Norvège.

Le Dr Rudolf Breitscheid, député au Reichstag, a déclaré qu'il semblait prématuré de faire une proposition avant la révision de la constitution de la banque et s'est prononcé contre la proposition.

Parlant pour la France, la Grande Bretagne, l'Italie, le Japon et la Belgique, M. Loucheur, ministre du Travail, a constaté qu'aucune suggestion précise n'avait été faite au sujet de la forme selon laquelle la S.D.N. et la Banque. M. Loucheur a accepté plusieurs suggestions des orateurs. Il a indiqué le danger d'une résolution prématurée et a déclaré que les délégués feront en sorte que l'œuvre de la Banque profite à tous et non à quelques-uns.

Il a fait ensuite appel à la Norvège, à la Pologne et au Danemark pour retirer leur proposition.

Le discours de M. Loucheur a été très applaudi ; le débat se poursuivra lundi à 22 heures.

On prévoit que la proposition sera retirée.

Le député Rucklin condamné à 16 frs d'amende

Belfort, 21 septembre. — Le Tribunal correctionnel a condamné à 16 frs d'amende avec sursis et un franc de dommages-intérêts M. Rucklin, député de Montbéliard, qui, on s'en souvient, frappa de plusieurs coups de poing M. Lagier, rédacteur en chef du journal « Le Mineur », à Belfort, lequel avait publié un article jugé diffamatoire par M. Rucklin.

Deux navires grecs font naufrage

Constantinople, 21 septembre. — Deux voiliers grecs chargés de bois, l'« Anastasios Philippi », de 2.000 tonnes, et le « Charilaos », de 2.100 tonnes, de Chio (Grèce), ont reçu des avaries, hier, sur la côte septentrionale de la Mer-Noire.

Les équipages ont été sauvés par les navires de sauvetage, partis à leur secours.

Un grand scandale financier en Angleterre

Un des banquiers les plus célèbres de Londres est arrêté

Londres, 21 septembre. — Un grand scandale financier vient d'éclater, provoquant une sensation énorme.

Par communiqué officiel le Stock-Exchange interdit la spéculation sur les actions de cinq Compagnies industrielles, connues sous le nom de groupe Hatry et dirigées par le financier bien connu, M. Clarence Hatry.

La décision du Stock-Exchange a été prise à la suite d'une baisse phénoménale des actions de ces Compagnies, 15 millions actions cotées 19 shillings tombèrent à un shilling ; il en résulta des spéculations folles.

Les cinq Compagnies du groupe Hatry avaient un total de cinq millions de livres sterling.

M. Clarence Hatry et ses deux co-directeurs sont arrêtés.

Comment fut décidée l'arrestation de M. Hatry

Londres, 21 septembre. — Un des faits les plus dramatiques ayant eu lieu depuis de nombreuses années dans l'histoire de la cité de Londres a été hier, lorsque fut ordonnée l'arrestation de M. Clarence Hatry, un des financiers les plus en vue de l'Angleterre, et de trois de ses associés, accusés d'avoir volé des sommes d'argent considérables par des manœuvres frauduleuses.

Le Comité du Stock-Exchange avait eu une réunion dans la matinée et avait décidé d'arrêter la cote de sept groupes d'actions. M. Hatry fut convoqué au cabinet du procureur du roi : une réunion urgente eut lieu à la Banque d'Angleterre ; Sir Gilbert Garney s'installa dans les bureaux de M. Hatry et commença une enquête immédiate.

A la demande des établissements financiers et des autres parties intéressées, qui avaient certaines de leurs valeurs visées par l'interdiction du Stock-exchange, le receveur municipal et le comptable de Wakefield, accoururent en hâte à Londres la nuit dernière.

M. Clarence Hatry et trois de ses associés, MM. Edmond Daniels, Dixon et Tabor furent placés sous mandat d'arrêt à la Mour-Lane-Police, station de Londres.

Les Sociétés en cause

Les cinq entreprises financières dont les opérations ont été suspendues avaient un capital global de 5.678.500 livres sterling.

Voici comment se répartit le détail : Trade-Sécurités : £. 250.000 livres ; Photomaton - Parcul - Corporation : 1.200.000 livres ; Bak-Investment-Corporation : 750.000 livres ; Corporation et Général Sécurités : 700.000.

Les inculpés ont demandé leur libération

Londres, 21 septembre. — M. Clarence Hatry et ses co-associés arrêtés hier, pour manœuvres frauduleuses, ont été traduits dans la matinée devant le tribunal de Guildhal.

Les inculpés ont demandé leur libération.

L'affaire a été ajournée à huitaine. Voilons que les inculpés sont tous mis de passeports obtenus récemment.

Une mutinerie dans une prison du Honduras

New-York, 21 septembre. — On mande de Tegucigalpa (Honduras), qu'une mutinerie a éclaté dans la prison nationale de Marcala.

Les détenus se retranchèrent sur la hauteur de la ville et résistèrent à l'attaque des troupes du Gouvernement, blessant trois officiers et plusieurs soldats. Ils furent finalement expulsés des fortifications et se réfugièrent dans la montagne. Plus de cinquante purent s'échapper.

L'abolition des barrières commerciales

Washington, 21 septembre. — Le traité international pour l'abolition des barrières qui entravent le commerce a été signé par M. Hoover, le 26 septembre. Il a été ensuite expédié à Genève, pour y être déposé et enregistré, à la fin septembre.

En Vue des Elections Sénatoriales

La longue carence de M. Doumer

Au cœur de cette campagne sénatoriale, il s'est produit un phénomène effarant et extraordinaire : avec le silence impressionnant de son adversaire, maître de l'heure, M. Doumer. Nous ne ressemons cependant de le demander : « Qu'a fait en ce moins où a été M. Doumer en faveur de la Corse ? » Car, M. Doumer n'est pas un inconnu venu parmi nous, puisqu'il représente la Corse depuis dix-huit ans.

Nos lecteurs, nos amis, rendront avec Petit Bastiais cette justice que, fidèle à des traditions restées de courtoisie, il n'a jamais traité, même par des insinuations perfides, de contester la moralité des députés ou sénateur du P.R. ; tout de même nous ne pensons pas manquer de correction en essayant de connaître l'œuvre parlementaire d'un conseiller, accomplie dans l'intérêt de la Corse au cours d'un mandat dont il sollicite aujourd'hui le renouvellement ; en retour, nous nommons en droit de nous montrer très sévère en son égard, si l'œuvre est nulle, négative, alors qu'il disposait de moyens d'action très puissants.

M. Doumer, ministre des finances, rapporteur général du budget, président de la commission des finances, avait été on ne peut mieux placé pour donner à notre département les possibilités de développer ses richesses naturelles. Hélas ! il n'en a eu même pas l'idée.

Mais, autre constatation encore plus stupéfiante, et nous examinons bien cette longue période de dix-huit années, pendant laquelle M. Doumer a représenté la Corse : c'est que M. Doumer n'a jamais fait une intervention publique en faveur de notre [illegible] même n'a jamais jugé à propos de prendre part publiquement à une seule manifestation corse.

Nous ne ferons pas allusion à ces soirées parisiennes où nos compatriotes se réunissent pour évoquer et fêter l'île [illegible] parlementaires en général, à l'exception de M. Doumer, ne manquent pas de s'y montrer ; nous ne rappellerons pas non plus l'absence de M. Doumer à ces fêtes grandioses d'Ajaccio à l'occasion du centenaire Napoléonien.

Mais tout récemment, en des circonstances presque dramatiques, au moment où la Corse s'était soulevée à la menace d'une augmentation des tarifs maritimes, M. Doumer n'a pas daigné se joindre à la représentation insulaire pour protester contre une mesure aussi désastreuse.

Enfin, cet homme qui ne craint pas à l'occasion d'aborder la tribune, N'A JAMAIS, DEPUIS DIX-HUIT ANS, ELEVE LA VOIX AU SENAT POUR SOUTENIR LES INTERETS DE NOTRE PAYS.

On dirait que M. Doumer a toujours mis une certaine coquetterie à laisser ignorer par l'opinion publique qu'il était Sénateur de la Corse. Craignait-il de paraître un sénateur-dominé ?

Une pareille attitude est moins inexplicable qu'étrange.

M. Doumer a été toujours convaincu qu'il nous faisait beaucoup d'honneur en acceptant de nous représenter ; il ne se croyait donc nullement tenu de travailler pour ce pays, malheureux peut-être, mais déjà largement récompensé, puisque lui, Doumer, grosse personnalité politique, avait consenti en sa faveur une mutation sénatoriale.

Le cas « Doumer » est peut-être unique dans les annales parlementaires de la Troisième République ; tout puissant, Doumer a totalement négligé un pays qui lui représentait ci qui avait de grands besoins.

Le 29 octobre prochain, les délégués sénatoriaux corses ne l'oublieront pas.

Lesuc de supporter depuis 18 ans une charge aussi peu honorifique qu'improductive, la Corse tirera... sa gracieuse révérence à l'honorable M. Doumer.

Avant la Conférence du Desarmement Naval

M. Claudel a conféré avec M. Stimson

Washington, 21 septembre. — M. Claudel, ambassadeur de France, a visité M. Stimson, secrétaire d'Etat, et a conféré longuement avec lui sur le désarmement naval.

On croit que M. Stimson a donné l'assurance que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'insister pour l'abolition des sous-marins à la conférence navale du désarmement.

Un article du "Morning Post"

Londres, 21 septembre. — On mande de Washington au « Morning-Post » que M. Stimson aurait été à même d'assurer à M. Claudel, ambassadeur de France, que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de faire pression sur la France pour arriver à l'abolition des sous-marins et que le compromis anglo-américain ne doit pas être envisagé comme devant servir à forcer la France ni aux autres pays à réduire programme naval.

Par ailleurs, le « Morning-Post » croit savoir que M. René Coty — député de la Seine-Inférieure, a déposé un projet devait tendant à rendre obligatoire l'assurance contre les accidents d'automobile.

Tout propriétaire ou détenteur d'un véhicule à propulsion mécanique, servant normalement au transport des personnes ou des marchandises sur la voie publique, sera tenu de justifier d'une assurance contractée en vue de couvrir la responsabilité civile de tout accident.

Un règlement d'administration publique devra ensuite les modalités de la loi. Il déterminera notamment les conditions auxquelles les particuliers, sociétés ou associations, seront habilités à contracter l'assurance obligatoire, ainsi que le montant minimum des sommes assurées pour les diverses catégories de véhicules, ou ce qui concerne les dommages causés, d'une part, aux personnes, et d'autre part aux choses.

Voilà une loi dont la discussion ne tera pas beaucoup de tapage, mais dont les effets seront des plus heureux.

Gabriel Bureu.

La situation en Palestine

Londres, 21 septembre. — Selon des nouvelles de Jérusalem, pour la première fois depuis les récents troubles, les israélites ont fait leurs dévotions devant le Mur des Lamentations.

Des agents étaient présents bien que les autorités n'aient pas officiellement chargé la police de protéger les juifs [illegible]

Billet Parisien

Malgré les accidents multiples auxquels donne lieu la circulation automobile, le nombre des usagers non assurés contre tous les risques de la route est considérable.

Le sport de l'auto, avec toutes les charges qu'il entraîne, n'est pas encore, qu'il qu'il doit, à la portée de la bourse moyenne. On peut donc s'étonner que tant de particuliers se situant en modeste posséder une voiture. La clé du mystère est là : achat d'un tacot d'occasion ; suppression des frais de garage en utilisant en cas de longue nuit ou une cour ; surveillance des frais d'assurances en dédaignant de s'assurer ; enfin, réduction au minimum des impôts en truquant jusqu'à la gamelle.

Nombreux aussi certains propriétaires d'autos qui, après avoir précipité leurs clients dans quelque ravin, simulent la folie et déposent leur bilan dès l'accident. Quel recours peuvent avoir les parents des victimes et les blessés contre ces gens-là ? Ils n'en ont ni plus ni moins que vous et moi contre les débrouillards dont je parle plus haut. Si vous êtes assuré, vous pourrez toujours courir après le remboursement de vos dégâts et le paiement des dommages-intérêts qu'un tribunal vous aura alloués.

C'est évidemment pour mettre fin à des abus de ce genre, que M. René Coty — chez du parfumeur — député de la Seine-Inférieure, a déposé un projet destiné à rendre obligatoire l'assurance contre les accidents d'automobile.

Tout propriétaire ou détenteur d'un véhicule à propulsion mécanique, servant normalement au transport des personnes ou des marchandises sur la voie publique, sera tenu de justifier d'une assurance contractée en vue de couvrir la responsabilité civile de tout accident.

Un règlement d'administration publique devra ensuite les modalités de la loi. Il déterminera notamment les conditions auxquelles les particuliers, sociétés ou associations, seront habilités à contracter l'assurance obligatoire, ainsi que le montant minimum des sommes assurées pour les diverses catégories de véhicules, ou ce qui concerne les dommages causés, d'une part, aux personnes, et d'autre part aux choses.

Voilà une loi dont la discussion ne tera pas beaucoup de tapage, mais dont les effets seront des plus heureux.

Gabriel Bureu.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir SANS RETARD leur demande de réabonnement au moyen du Compte Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement, si, dès l'expiration, le bureau ne nous revient pas avec la mention « refusé ».

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES
PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIEME PARTIE

LE CALVAIRE D'UN MILLIARDAIRE
L'HOMME ROUGE

— Sans doute. Mais on le dit honnêtement riche. Il voyage beaucoup et il est pour quelques temps, l'hôte de New-York. C'est un grand seigneur aux allures un peu étranges.

A ce moment, un groupe de dames entoura James Watson, et son invité de marque.

La fête allait commencer.

— Voulez-vous me permettre, dit l'amphytrion à ses hôtes, d'aller jeter un coup d'œil à l'orchestre et de surveiller le service ? Je voudrais que la fête fut parfaite.

— Et l'œil du maître, en ce cas, est nécessaire, dit Monval en souriant.

Le milliardaire resta un milieu des dames. Puraï cette-ci il n'en manquait point qui fissent leur cour au roi du diamant.

La conversation roulait de s'engager, lorsqu'un laquais, style comme exact du grand siècle, annonça d'une voix de stentor :

— Son Altesse le prince Morgan d'Armor.

Tous les yeux se dirigèrent vers l'entrée et non l'un vit apparaître, entre les tentures rouges, un homme d'une suprême distinction et d'un port majestueux.

Il avait le profil impérieux des médailles romaines. Il était beau, d'une beauté souveraine ; yeux noirs et brillants, nez aquilin, menton volontaire. On n'eût pu dire pourquoi cet homme inspirait à la fois l'admiration et la crainte.

Mrs James Watson, en l'absence momentanée de son mari s'était empressée d'aller à lui et faisait les présentations.

Ce nouveau groupe s'avança parmi la foule des invités. Tout naturellement, le prince Morgan d'Armor et Jean Monval se trouvèrent face à face.

Et soudain, il semblait que la foudre venait de tomber entre ces deux hommes. Il n'y eut cependant qu'un éclair, l'éclair de deux regards croisés comme deux épées.

Le prince d'Armor fixait sur Monval un regard dominateur et menaçant. Le roi du diamant, affecté d'abord, s'était redressé dans un sursaut de volonté : il venait de reconnaître dans le nouvel arrivant l'homme Rouge, le Franc-Juge qui, dans le prétoire de la Sainte-Vehme, avait prononcé contre lui le réquisitoire violent qui avait amené sa condamnation à mort.

Les deux hommes semblèrent se défier, tandis que Mrs Watson les présentait l'un à l'autre. Tous deux s'inclinèrent, sans prononcer un seul mot.

D'autres invités entouraient le petit groupe. Monval en profita pour se retirer. Parmi la foule, quelques hommes étaient en conversation. Le milliardaire alla à eux et fit un signe. Un petit homme glabre se détacha du groupe.

— Spencer, lui dit à voix basse Monval, suivez-moi, je vous prie.

Tous deux se retirèrent dans une petite chambre au fond du hall. Quand ils furent seuls, le roi du diamant dit à son compagnon :

— Spencer il vient de se passer un événement extraordinaire.

— Ici, monsieur Monval ?

— Ici même.

— Je n'ai rien remarqué d'insolite.

— Vous avez vu l'homme qu'on vient d'introduire ?

— Le prince Morgan d'Armore ?

— Oui.

— Je ne vois pas, monsieur Monval, le rapport...

— C'est bien simple, Spencer. Connaissez-vous le prince d'Armor ?

— Je sais simplement que c'est un étranger qui réside depuis peu de temps à New-York. On le dit très riche. Jusqu'à présent, ses actes n'ont donné lieu à aucune enquête.

— Spencer, écoutez-moi. Nos instants sont comptés et l'on pourrait nous entendre. Ce prince d'Armor n'est autre que le maître des Francs-Juges, l'homme qui m'a fait condamner à mort.

— Est-ce possible ?

— Il n'y a aucun doute. C'est lui seul, dans le prétoire de la Sainte-Vehme, où en l'ombre de se montrer sans cagoule, le visage découvert.

— N'êtes-vous pas victime d'une étrange ressemblance ?

— Non.

— Comment admettre que cet homme commette l'imprudence d'apparaître aujourd'hui au grand jour, dans un endroit où le risque de vous rencontrer et d'être reconnu ?

— Ne l'a-t-il pas fait naguère ?

— Sans doute, mais il ne prévoyait pas alors que vous échapperiez à la mort.

— Spencer, ne tergiversons pas, dit Monval d'un ton bref. Vous êtes ici pour assurer ma sécurité. Je vous affirme que je ne me trompe pas. Il faut qu'à l'instant même vous téléphoniez au chef de la police et qu'une escouade vienne renforcer la troupe de vos hommes, que j'en time insuffisante. Il importe d'agir vite. Ma vie, je le vois est en danger. Entre le prince d'Armor et moi, c'est un duel sans merci. J'ai la dans son regard une déclaration de guerre. L'un aide nous ne sortira pas vivant d'ici. Agissez donc sans perdre une seconde. Employez tous les auxiliaires qui vous sont adjoints : un crédit illimité vous est ouvert.

— Bien, monsieur Monval.

Spencer, le chef des détectives attaché à la personne du milliardaire, s'inclina et se retira aussitôt.

Monval allait, à son tour, rentrer dans le vaste hôtel où des accords modernes annonçaient l'ouverture du bal, lorsqu'un homme surgit devant lui.

Il survenait comme s'il avait mis le pied sur un ressort. Il se trouvait en présence du prince d'Armor.

D'un geste, celui-ci l'arrêta en prononçant d'un ton poli, mais ferme :

— Monsieur, j'ai quelques mots à vous dire. Veuillez m'entendre.

Monval fit bonne contenance.

— Je vous écoute, monsieur.

Le mystérieux personnage reprit :

(A suivre)

UN ARTISTE CORSE

Chez le sculpteur Patriarche

Un petit atelier de la rue de Vaugirard à Paris, au fond d'un jardinet, meublé et frais, comme on en trouve encore dans ce coin de la capitale respecté profondément par les hommes et les événements.

Sur la porte, suspendue à un gros clou, une cape d'osier où deux bourrelets veinés accueillent avec les margues extérieures et sonores d'une indication comique : Qu'est-ce que vient faire ici ce Bastiais ? semble-t-elle se demander avec inquiétude.

La porte ouverte, nous voici devant notre compatriote en blouse blanche. Il n'a point oublié sa langue natale et si les nécessités l'obligent à y renoncer par moments, il ne a garde toutefois l'empreinte légère dans son accent.

Il me dit ce vie faite de travail et de lutte. Le premier patron qui lui donnait vingt sous par semaine, à dix-sept ans et qui réalisait, rose ingénieur, 3000 pour cent de bénéfice sur le travail de l'adolescent.

Il me dit aussi ses débuts difficiles après le passage à l'Ecole, la vie dure des jeunes artistes, et puis la réussite, les Salons, les commandes, la vie nouvelle enfin.

Ah ! Il faut avoir l'Art chevillé au corps et une grande foi en soi-même pour persister dans ce métier d'artiste où les prêtres sont plus nombreuses que les fées.

Mais Patriarche obtient de la population intense du génie. Il savait que le talent finit toujours par percer, que le génie l'emporte de haute les difficultés et qu'il s'impose malgré tout.

Aujourd'hui, ayant presqu'atteint la cinquantaine, il est toujours en plein labeur. Bien à belle maturité dit son talent. Il continue à durer, sur la glaise, pour la joie des yeux, le rythme mélodieux des formes.

Son atelier est plein d'ébauches, bustes et médaillons. C'est une grande pièce de rez-de-chaussée, surmontée d'une verrière qui distribue sans compter la lumière cette éclairage indispensable des artistes. On n'y chôme pas souvent, et, quelle que soit l'heure ou l'on frappe, on est sur d'y être accueilli par Patriarche en blouse et la pipe aux dents.

Des amis, des raisins, viennent souvent le déranger dans son labeur. Il est toujours accueillant et pour ne pas déplaire à ses admirateurs important, il sait compléter l'inspiration et lui donner parfois ce qu'on a plus besoin, de l'éclat.

Tous les Corses connaissent son œuvre et surtout, le monument aux morts de Bastia, authentique chef d'œuvre qui vaut avec une conception sans grandiloquence haut le pathétique du sujet.

Certes, les monuments aux morts de la grande guerre sont nombreux. Mais le sculpteur sait à exhiber à l'inspiration de la plupart d'entre eux et, pour avoir voulu faire trop « pompeux » leurs auteurs n'ont réussi le plus souvent qu'à exprimer des sentiments plus superficiels que profonds. Celui de Bastia fait honneur à la Corse et les artistes nombreuses que le connais et qui ont visité la Corse, n'ont pas été sans le remarquer et sans l'admirer.

Patriarche a bien d'autres titres à notre sympathie et à notre ferveur. Il est grand prix de Rome, hors-concours, de sculpture. Il expose dans la plupart des Salons. Cette année il a présenté un buste charmant de vérité, qui reproduit les traits harmonieux et l'intelligente physionomie de M. Landry.

Des personnalités des mondes politique et militaire, ont dû lui consacrer de longues séances. Il a exécuté les bustes de Marcel Bidou, Verzura, Durocchi, Decherchi et Marchetti.

Il me dit ce vie faite de travail et de lutte. Le premier patron qui lui donnait vingt sous par semaine, à dix-sept ans et qui réalisait, rose ingénieur, 3000 pour cent de bénéfice sur le travail de l'adolescent.

Il me dit aussi ses débuts difficiles après le passage à l'Ecole, la vie dure des jeunes artistes, et puis la réussite, les Salons, les commandes, la vie nouvelle enfin.

Ah ! Il faut avoir l'Art chevillé au corps et une grande foi en soi-même pour persister dans ce métier d'artiste où les prêtres sont plus nombreuses que les fées.

Mais Patriarche obtient de la population intense du génie. Il savait que le talent finit toujours par percer, que le génie l'emporte de haute les difficultés et qu'il s'impose malgré tout.

Aujourd'hui, ayant presqu'atteint la cinquantaine, il est toujours en plein labeur. Bien à belle maturité dit son talent. Il continue à durer, sur la glaise, pour la joie des yeux, le rythme mélodieux des formes.

Son atelier est plein d'ébauches, bustes et médaillons. C'est une grande pièce de rez-de-chaussée, surmontée d'une verrière qui distribue sans compter la lumière cette éclairage indispensable des artistes. On n'y chôme pas souvent, et, quelle que soit l'heure ou l'on frappe, on est sur d'y être accueilli par Patriarche en blouse et la pipe aux dents.

Des amis, des raisins, viennent souvent le déranger dans son labeur. Il est toujours accueillant et pour ne pas déplaire à ses admirateurs important, il sait compléter l'inspiration et lui donner parfois ce qu'on a plus besoin, de l'éclat.

Tous les Corses connaissent son œuvre et surtout, le monument aux morts de Bastia, authentique chef d'œuvre qui vaut avec une conception sans grandiloquence haut le pathétique du sujet.

Certes, les monuments aux morts de la grande guerre sont nombreux. Mais le sculpteur sait à exhiber à l'inspiration de la plupart d'entre eux et, pour avoir voulu faire trop « pompeux » leurs auteurs n'ont réussi le plus souvent qu'à exprimer des sentiments plus superficiels que profonds. Celui de Bastia fait honneur à la Corse et les artistes nombreuses que le connais et qui ont visité la Corse, n'ont pas été sans le remarquer et sans l'admirer.

Patriarche a bien d'autres titres à notre sympathie et à notre ferveur. Il est grand prix de Rome, hors-concours, de sculpture. Il expose dans la plupart des Salons. Cette année il a présenté un buste charmant de vérité, qui reproduit les traits harmonieux et l'intelligente physionomie de M. Landry.

Des personnalités des mondes politique et militaire, ont dû lui consacrer de longues séances. Il a exécuté les bustes de Marcel Bidou, Verzura, Durocchi, Decherchi et Marchetti.

A TRAVERS LA CORSE

Le Tour de Corse Cycliste

Roche « ragère...

Sartène, 21 septembre. — C'est décidément une très nombreuse assistance que M. Pierre Bordigoni, donne le départ à 43 heures précises, de l'avant-dernière étape du Tour de Corse.

Dès le seuil de Bonifacio, le pelotons semblaient s'étirer à vive allure sur la route large. Roche est déjà en tête, suivi à 20 mètres par Maurel, Bidon, Verzura, Durocchi, Decherchi et Marchetti.

Il ne dit se vie faite de travail et de lutte. Le premier patron qui lui donnait vingt sous par semaine, à dix-sept ans et qui réalisait, rose ingénieur, 3000 pour cent de bénéfice sur le travail de l'adolescent.

Il me dit aussi ses débuts difficiles après le passage à l'Ecole, la vie dure des jeunes artistes, et puis la réussite, les Salons, les commandes, la vie nouvelle enfin.

Ah ! Il faut avoir l'Art chevillé au corps et une grande foi en soi-même pour persister dans ce métier d'artiste où les prêtres sont plus nombreuses que les fées.

Mais Patriarche obtient de la population intense du génie. Il savait que le talent finit toujours par percer, que le génie l'emporte de haute les difficultés et qu'il s'impose malgré tout.

Aujourd'hui, ayant presqu'atteint la cinquantaine, il est toujours en plein labeur. Bien à belle maturité dit son talent. Il continue à durer, sur la glaise, pour la joie des yeux, le rythme mélodieux des formes.

Son atelier est plein d'ébauches, bustes et médaillons. C'est une grande pièce de rez-de-chaussée, surmontée d'une verrière qui distribue sans compter la lumière cette éclairage indispensable des artistes. On n'y chôme pas souvent, et, quelle que soit l'heure ou l'on frappe, on est sur d'y être accueilli par Patriarche en blouse et la pipe aux dents.

Des amis, des raisins, viennent souvent le déranger dans son labeur. Il est toujours accueillant et pour ne pas déplaire à ses admirateurs important, il sait compléter l'inspiration et lui donner parfois ce qu'on a plus besoin, de l'éclat.

Tous les Corses connaissent son œuvre et surtout, le monument aux morts de Bastia, authentique chef d'œuvre qui vaut avec une conception sans grandiloquence haut le pathétique du sujet.

Certes, les monuments aux morts de la grande guerre sont nombreux. Mais le sculpteur sait à exhiber à l'inspiration de la plupart d'entre eux et, pour avoir voulu faire trop « pompeux » leurs auteurs n'ont réussi le plus souvent qu'à exprimer des sentiments plus superficiels que profonds. Celui de Bastia fait honneur à la Corse et les artistes nombreuses que le connais et qui ont visité la Corse, n'ont pas été sans le remarquer et sans l'admirer.

Patriarche a bien d'autres titres à notre sympathie et à notre ferveur. Il est grand prix de Rome, hors-concours, de sculpture. Il expose dans la plupart des Salons. Cette année il a présenté un buste charmant de vérité, qui reproduit les traits harmonieux et l'intelligente physionomie de M. Landry.

Des personnalités des mondes politique et militaire, ont dû lui consacrer de longues séances. Il a exécuté les bustes de Marcel Bidou, Verzura, Durocchi, Decherchi et Marchetti.

Il me dit ce

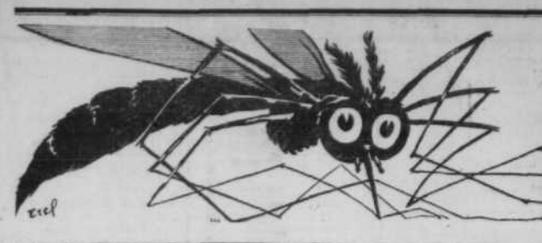

défendez-Vous

Contre
les piqueurs,
les suceurs de sang,
les propagateurs de fièvres.

avec le **FLY-TOX**

UN REMEDE QUI GUERIT TOUJOURS

Il est des remèdes qui guérissent quelquefois. Il en est qui ne guérissent que pendant un certain temps, parce qu'ils sont à la mode et que le monde engendre l'auto-suggestion. C'est d'un de ceux-là que le grand Tronchin disait : « Bien heureux s'en peuvent prendre pendant qu'il peut ! »

Il en est un revanche qui guérissent toujours. C'est le cas de la *Tisane des Chartreux de Durbon* dont le succès ne s'est jamais démenti ? Etant un incomparable dépuratif du sang, dont elle régularise les poisons et neutralise l'acreté, la *Tisane des Chartreux de Durbon* est le spécifique de choix toutes les fois qu'on ne se sent pas en train : dépuration d'un de ces malaises qui sont trop souvent le prélude d'une maladie grave. Rhumatismes, dyspepsies, entérites, constipés etc., s'en trouvent à merveille. Voyez plutôt comment on en parle, après expériences, dans les meilleurs les plus divers

27 avril 1927.

« Je vous dirais que j'ai employé avec succès votre *Tisane des Chartreux* qui m'a guéri d'une constipation opiniâtre. « A. Fraquet, 36, route de Turin, Nice ».

27 juin 1927.

« Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer votre traitement dépuratif complet car depuis que je l'ai essayé je ne me sais jamais si bien porté. »

L. C. Rémy à Dire (Basses Pyrénées).

LA TISANE DES CHARTREUX de DURBON est le BOI des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérites, dermites, rhumatismes maladies des femmes, métrite, retour d'âge, sciatique, jambes, varices, maladies de peau, etc.

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, engorgements, hémorroïdes, furoncles, plaies variqueuses, croûtes de cheveux, etc...

PREUVES INNOMBRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, 13 fr. 50. — Baume, 8 fr. 45. — Pilules 7 fr. 50.

Toutes pharmacies et J. Berthier, concessionnaire à Grenoble.

Dépôt à AJACCIO, Pile Benedetti ; à PROPRIANO, Pile Pandolfi ; à SARTENE, Pile Benedetti ; à Ile-Rousse, Pile F. Pietri ; à Bastia, Pile Luigi.

FAIRE GAIEMENT LES LONGUES SOIRÉES POUR ETREEPATANT la Tisane des Chartreux de Durbon et la GAITE FRANÇAISE le NOUVEL ALBUM

L'usage du QUINIUM LABARRAQUE, à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas, suffit, en effet, pour cela bien, en peu de temps, les forces des malades les plus épuisés, et pour seda ger sûrement et sans secousses les maladies de langueur et d'atonie les plus rebelles à tout autre remède. Les fièvres les plus tenaces disparaissent rapidement et devant cet héroïque médicament.

Aussi, les personnes faibles, débilitées par les maladies, le travail ou les excès ; les adultes fatigués par une croissance trop rapide ; les jeunes filles qui ont de la peine à se former ou à se développer ; les dames qui relèvent de couches ; les vieillards affaiblis par l'âge ; les ecclésiastiques, les surmenés doivent prendre du vin de QUINIUM LA BARRAQUE ; il est tout particulièrement recommandé aux convalescents.

Dépôt général : Maison FRERE 19, rue Jacob — PARIS

On trouve le QUINIUM LABARRAQUE dans toutes les pharmacies

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1906 ET 1906

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes mes réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser.

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

PHOSCAO

Agent général pour la Corse M. Alfred Padovani
1 bis rue du Nouveau Port — Bastia

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

Nos Ardoises en ciment et amiante
Tous modèles
Tous formats
Toutes teintes
Eternit

Concessionnaire : M. PONZEVERA
22, Bd Paoli - BASTIA

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 et 3 Boulevard du Palais BASTIA
LES VRAIS ETABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose à
Lyon Mobilier
2 & 3, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
19 & 21, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour le rapatriage et la couverture des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

58e ANNEE. — N° 211. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — LUNDI 23 et MARDI 24 SEPT. 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Rd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 6-48

BUREAU A PARIS
8, Rue de la Coop.-Hôtels
Téléphone : Provence 45-87

OC146

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux : Marseille 126

ABONNEMENTS

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	60	32	17
Etranger	120	65	35

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE DEPUIS CENT ANS

I. — Quelques Considérations Générales

Nous nous sommes longuement intéressés dans ce journal aux mouvements de la population corse, mais en considérant la question sous son aspect général, en tenant plutôt compte des chiffres d'ensemble concernant le département ou des régions entières.

Or, sous seulement dans le cadre d'une région comprenant plusieurs cantons, correspondant à nos propres vieilles provinces, mais aussi dans le cadre des cantons actuels, les fluctuations de la population présentent des différences curieuses à propos de quelques observations utiles. Au cours de son enquête de « L'Illustration », dans les départements du Sud-Ouest, M. Ludovic Naudeau n'a pas été sans être frappé de la discrimination qu'il convenait d'établir entre les parcelles de territoires communs et bien groupés, administrativement : elles ne présentent pas du tout, au point de vue qui nous occupe, les mêmes mouvements, parce qu'il y a différences de caractéristiques industrielles agricoles.

La Corse présente une plus grande diversité encore d'aspects ayant une influence certaine sur les fluctuations démographiques.

Il faudrait étudier celles-ci d'un peu plus près ; par la même occasion se manifesteront les avantages ou les défauts qui provoquent les dits mouvements, qui en sont les causes.

En général, l'augmentation de la population d'un village ou d'un centre est due aux facilités dont y disposent les habitants dans leur recherche du sol utilisable et disponible. Cela a été indiqué, et une étude plus approfondie de la question nous permettra de confirmer plus amplement cette vue. Mais d'autres circonstances agissent dans de nombreux cas ; les points d'eau, le passage des routes, l'essor de certaines cultures, le recours à certaines industries locales, la situation géographique des villages, etc. Même, des notations contradictoires sont faites en cours d'examen : la population d'un centre pauvre et isolé augmente, celle d'un centre riche, bien situé à proximité des débouchés, diminue. En dehors de quelques cas d'espèce tout à fait exceptionnels que nous serons amenés à envisager, ces discordances tombent pourtant sous le coup de règles générales qui se dégageront mieux, au fur et à mesure que se poursuivra l'examen de la situation des différentes régions de la Corse.

Dès maintenant, on peut retenir que certaines diminutions de populations sont dues à l'atmosphère dramatique qui a régné dans quelques communes, ou même à une sorte de contagion qui multiplie le nombre des émigrants, les gens paternisant les autres et leur facilitant le départ. Dans le sens de l'augmentation démographique, un autre cas d'espèce est celui d'un isolement tellement prononcé qu'au lieu de donner le désir de l'évasion, il en protège l'habitant.

En d'autres cas, nous verrons comment des populations se maintiennent ou même augmentent, appartenant au département à la règle générale qui veut que le manque de sol à exploiter détermine un abattement démographique, si cette déficience n'est pas compensée par des industries locales, en l'espèce absentes. On se demande comment dans des pays de montagne peu fertiles le nombre des habitants ne diminue pas lorsqu'il est supérieur, égal, ou peu sensiblement inférieur au nombre d'hectares composant l'agglomération territoriale. Et pourtant, ce phénomène, en dehors des règles générales admises, s'explique, uniquement par le reflux de la population pauvre.

Une étude de cette nature doit, pour être intelligible, et dégager toute sa signification, tenir compte des statistiques antérieures : le point de vue comparatif est essentiel. Nous nous le bornerons aux chiffres de la moitié du dernier siècle. Vers 1850, en effet, les conséquences sur la démographie de la Corse des troubles politiques du siècle précédent avaient disparu. A cette époque, les choses étaient convenablement tassées, l'habitant avait acquis l'habitude du travail dans le calme revenu depuis près de deux générations. La démographie corse ne pourrait subir dès lors que des influences purement économiques. A dix années près, nous avons donc la possibilité d'examiner utilement, sur une période centenaire, les mouvements de la population de ce département, dans l'ensemble et dans le détail. Les fluctuations locales s'expliquent d'elles-mêmes, par la considération des phénomènes locaux qui les créent. Elles s'éclairent également par la comparaison entre les différentes régions. Mais la preuve par analogie et la preuve par le contraire se feront dans le même groupement territorial strictement délimité.

Dans sa conclusion, telle qu'elle apparaît dès maintenant, cette étude ne sera pas passionnée. Il y aura lieu de comparer le cas de la Corse à celui des départements qui ont fait l'objet de l'enquête de M. Ludovic Naudeau pour établir que la population insulaire a mieux « tenu le coup » que cela n'a eu lieu ailleurs. L'examen des situations particulières confirmera, espérons-le, pensons-nous, cette impression déjà notée et rapportée en son temps dans les colonnes de ce journal.

PAB

L'Election Sénatoriale du Haut-Rhin

Colmar, 23 septembre. — Le Comité départemental du Haut-Rhin de l'action populaire nationale s'est réuni aujourd'hui à Colmar et s'est occupé de l'élection sénatoriale qui aura lieu à Colmar, le 30 octobre.

Le Comité a décidé d'opposer la candidature du docteur Palegor à celle de l'abbé Haegy.

En Afghanistan

Londres, 23 septembre. — On mande de Lahore, au « Times » que les chimaniers ont décidé de remettre entre les mains de l'émir Nadir Khan, le beau-frère de l'ex-roi Aman Oullah, qui ont été jugés lorsqu'ils s'emparèrent de Caboul.

Fahel Abdelaziz, le fils aîné de Abdelkrim, et quelques-uns de ses partisans au moment de leur reddition à Fez.

Police de Londres et Police de Bagdad, les jeunes recrues : Ugarte, condamné à mort pour meurtre, et Mackie, condamné à vingt ans de travaux forcés.

M. Chiappe n'est pas candidat aux élections sénatoriales en Corse

PARIS, 23 septembre. — *Ce matin, M. Jean Chiappe, notre éminent préfet de police, a reçu de ses compatriotes corses un télégramme, qui lui était transmis par M. François Pietri et qui le sollicitait, avec beaucoup de chaleur, de poser sa candidature aux prochaines élections sénatoriales, où son succès était par avance assuré.*

Malgré les chaleureuses instances de ses compatriotes, qui n'ont pas semblé que la famille Chiappe a toujours été mêlée à la politique de la Grande Ile et qu'elle y a rendu des services peu encore oubliés, le préfet de police n'a pas cru devoir accepter l'offre qui lui était faite.

TUILES !

M. Paul Doumer, président du Sénat, candidat aux élections sénatoriales en Corse, est arrivé à Bastia, dimanche soir, par le courrier de Nice.

Il était accompagné de son secrétaire et de deux valets de chambre.

M. Doumer a été reçu par M. le Sous-Préfet de Bastia. Un commissaire aurait le service d'ordre qui n'était pas d'ailleurs très compliqué, puisque le Président du Sénat n'était attendu par aucune homme politique.

Il paraît que M. Doumer a réussi à s'élever au-dessus des partis.

⁂

M. Adolphe Landry a été réélu président du Conseil Général de la Corse par 34 voix et 27 bulletins blancs.

Nous n'osons pas trop donner notre appréciation sur ce résultat parce que nous avons, paraît-il, l'esprit déformé.

Nos adversaires qui, eux, voient les choses comme il faut, estiment que cette élection est une défaite pour le P.R.D.S.

Par contre, ils nous ont appris que le succès de M. Vitoni dans le canton de Valle d'Alesani, est une belle victoire pour M. Pietri.

⁂

On sait que M. François Pietri, à la recherche d'un homme, désirait depuis longtemps avoir M. Chiappe, Préfet de Police, sur sa liste.

Il n'avait pas réussi, à Paris, à convaincre l'éminent magistrat qui, très avisé, avait préféré s'abstenir.

M. Pietri a tenté le coup à l'estomac.

Arrivé à Ajaccio, il a réuni en congrès *la minorité* des Conseillers Généraux et le résultat de cette délibération sensationnelle a été un télégramme d'appel à M. Chiappe, assurant ce dernier d'une brillante *majorité*.

Le Préfet de Police s'y connaît en hommes... et en victoires.

Très poliment, il a remercié cette partie de la Corse que représente Pietri, tout en assurant la Corse entière de son affection et de son dévouement.

C'est encore un succès pour nos adversaires.

Quant à M. Chiappe, il s'est peut-être souvenu que le roi Pyrrhus fut tué par une vieille femme qui lui lança une tuile sur la tête du haut d'un toit.

Il a prévenu le coup de la tuile.

Une interpellation sur le problème de la Sarre

Paris, 23 septembre. — M. Léon Boisseau, député de l'Aube, républicain de gauche, a écrit à M. Briand, Président du Conseil des ministres, une lettre l'informant de son intention de l'interpeller à la rentrée, afin de connaître les engagements que le président du Conseil aurait pu contracter avec M. Stresemann et comment le Gouvernement entend résoudre le problème de la Sarre.

Des ouvriers unitaires assomment un ouvrier arabe

Lyon, 23 septembre. — Sur un chantier de construction, rue Vauban, un ouvrier arabe, Tahar Benmoli, a été assailli par des ouvriers du Syndicat unitaire, sous prétexte qu'il travaillait au lieu d'observer le repos de la semaine anglaise.

Au cours de la bagarre, l'arabe fut roulé du haut du deuxième étage dans la cage de l'escalier. Il fut relevé grièvement blessé et transporté à l'Hôtel-Dieu.

Une enquête est ouverte.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE

M. Adolphe Landry est réélu Président par 34 voix contre 27

Ajaccio, 23 septembre. — La séance du Conseil Général est ouverte, à 15 heures.

M. de Casabianca, doyen d'âge, préside, assisté de M. Bonavita.

M. Bozzière, préfet de la Corse, assiste à la séance.

Soixante-et-un Conseillers Généraux répondent à l'appel de leur nom. Seul M. Chiappini, conseiller général de Vico, envoie un télégramme d'excuses. On passe à l'élection du Président.

L'élection du Président

M. Adolphe Landry, député, ancien ministre, président sortant, est réélu par 34 voix et 27 bulletins blancs.

L'élection des Vice-Présidents

Sont ensuite élus vice-présidents, par 34 voix et 27 abstentions, MM. Nonce Paoli, Marc-Marie Agostini et le Docteur Quilici.

L'élection des Secrétaires

Sont élus secrétaires, également par 34 voix et 27 abstentions, MM. Murati, Albertini, Bonavita et Vittoni.

Le discours de M. Landry

M. le Président Landry, en commençant son discours, fait l'éloge funèbre du regretté collègues M. le Docteur Marcaillou, conseiller général de Vallée-d'Alesani, récemment décédé.

Sur sa proposition, la séance est levée pendant 5 minutes en signe de deuil.

A la reprise, *M. Adolphe Landry* poursuit son discours. Il adresse des compliments à M. le Préfet sur un travail qu'il a entrepris sur l'utilisation des ressources du département, en vue du relèvement économique de la Corse.

Le Président passe ensuite en revue les problèmes corses actuels. Il signale notamment la signature par le Ministre des Travaux Publics du projet de prolongement de la voie ferrée sur Porto-Vecchio, qui n'aurait plus que le contre-seing du Ministre des Finances. Il indique également les différentes démarches pour l'électrification de la Corse, du fait de la substitution du plan Young au plan Dawes.

Il termine en faisant l'éloge de M. Poincaré et de M. Briand, pour leur magnifique tentative d'organiser la coopération internationale.

Mais sous son heureuse direction, grâce à sa connaissance avertie de tous les problèmes qui se posent, une *ère nouvelle* se dessine actuellement pour le plus grand bien de la Corse. Déjà, certaines réalisations sont acquises et demain est riche des plus belles espérances.

Il y a dix ans bientôt, lorsque le chef éminent du parti républicain démocratique et social accéda pour la première fois au fauteuil de la présidence, nos affaires départementales étaient en bien mauvais état : le budget présentait un large trou, et nous ne pouvions plus faire le bonheur à notre signature. C'était donc la paralysie générale, et si des événements majeurs n'étaient apportés à cette grave situation la Corse était exposée aux pires dangers.

M. Landry se mit résolument au travail et demanda à ses amis de l'aider dans sa lourde tâche.

Cette politique de travail ne devait pas tarder à porter ses fruits.

Nous avons aujourd'hui la fierté et la joie de proclamer que la situation de notre département est des plus réconfortantes. Notre trésorerie est à l'aise, le budget en équilibre, nos dettes sont réglées, et la Corse a retrouvé son crédit auprès des grands établissements financiers.

Nous ne sommes plus le dernier département de France en point de vue téléphonique, l'électricité est apportée dans nos campagnes et bientôt elle étendra ses bienfaits à l'ensemble du territoire, la voie ferrée continuera vers Porto-Vecchio, des crédits de plus en plus importants sont destinés à étendre, à entretenir et à améliorer nos voies de communications : routes nationales, forestières, départementales, chemins d'intérêt commun et vicinaux. Les nombreux dispositifs de lutte contre les incendies, qui, chaque année, sont désastreux dans un très proche avenir.

Sur nos lignes maritimes nous avons de belles unités neuves, confortables et parfaitement adaptées à nos besoins et à nos ports.

Voilà en bref ce que M. Landry a fait pour la Corse. Et à côté de cela, nous subissons une tempête de mauvaise foi, qui ne saurait nous émouvoir. Notre conscience est tranquille, et nous avons la fierté d'avoir rempli notre devoir.

Vive le Président Landry !

Vive le Président Landry !

M. A. Landry a été réélu hier président du Conseil Général.

Notre association départementale, pour la huitième fois, renouvelle au chef du Parti républicain démocratique, son entière confiance et un attachement de plus en plus affectueux.

Confiance et affection sont amplement méritées ; car M. Landry est le créateur et le sage animateur d'une politique d'intérêt général. Toutes les longues années, seule capable de s'imposer aux consciences et aux cœurs.

Autour de lui se sont instinctivement groupés tous ceux qui croient au Progrès moral et social, tous ceux qui, les d'un passé sans profit et sans gloire pour notre département, entendent consacrer leurs efforts à l'œuvre urgente de prospérité économique.

Les détracteurs de M. Landry lui reprochent notamment de manquer de qualités communicatives. N'ils entendent par là que notre cher Président n'a aucun goût pour la vanité et le charlatanisme des intrigues politiciennes, nous sommes entièrement d'accord avec eux.

Certes, M. Landry n'aime pas plastronner dans les assemblées ou sur les places publiques. Il laisse à d'autres le culte du bluff et de la turlupinade.

Mais sous son heureuse direction, grâce à sa connaissance avertie de tous les problèmes qui se posent, une *ère nouvelle* se dessine actuellement pour le plus grand bien de la Corse. Déjà, certaines réalisations sont acquises et demain est riche des plus belles espérances.

Il y a dix ans bientôt, lorsque le chef éminent du parti républicain démocratique et social accéda pour la première fois au fauteuil de la présidence, nos affaires départementales étaient en bien mauvais état : le budget présentait un large trou, et nous ne pouvions plus faire le bonheur à notre signature. C'était donc la paralysie générale, et si des événements majeurs n'étaient apportés à cette grave situation la Corse était exposée aux pires dangers.

M. Landry se mit résolument au travail et demanda à ses amis de l'aider dans sa lourde tâche.

Cette politique de travail ne devait pas tarder à porter ses fruits.

Nous avons aujourd'hui la fierté et la joie de proclamer que la situation de notre département est des plus réconfortantes. Notre trésorerie est à l'aise, le budget en équilibre, nos dettes sont réglées, et la Corse a retrouvé son crédit auprès des grands établissements financiers.

Nous ne sommes plus le dernier département de France en point de vue téléphonique, l'électricité est apportée dans nos campagnes et bientôt elle étendra ses bienfaits à l'ensemble du territoire, la voie ferrée continuera vers Porto-Vecchio, des crédits de plus en plus importants sont destinés à étendre, à entretenir et à améliorer nos voies de communications : routes nationales, forestières, départementales, chemins d'intérêt commun et vicinaux. Les nombreux dispositifs de lutte contre les incendies, qui, chaque année, sont désastreux dans un très proche avenir.

Sur nos lignes maritimes nous avons de belles unités neuves, confortables et parfaitement adaptées à nos besoins et à nos ports.

Voilà en bref ce que M. Landry a fait pour la Corse. Et à côté de cela, nous subissons une tempête de mauvaise foi, qui ne saurait nous émouvoir. Notre conscience est tranquille, et nous avons la fierté d'avoir rempli notre devoir.

Vive le Président Landry !

Le Cardinal Dubois est mort

Paris, 23 septembre. — Le cardinal Dubois, Louis-Ernest, archevêque de Paris, est décédé, dans la soirée, après quelques jours de maladie, des suites d'une opération qu'il avait subie vendredi dernier.

Le défunt naquit à Saint-Calais (Sarthe), le premier septembre 1853. Il avait donc 75 ans depuis quelques jours.

Il fit son éducation à Saint-Calais, à Précigné, puis au Mans, ordonné prêtre le 20 septembre 1879, il fut successivement vicaire à Bessé, à Brûlon, au Lude, à La Couture ; il fut nommé curé de Saint-Benoît, au Mans, en 1895, puis chanoine honoraire et vicaire général, en 1906 ; en 1904, il devint évêque de Verdun, archevêque de Rouen, en 1909, de Rouen, en 1916, et enfin de Paris, en 1920.

Chevalier de Saint-Sépulcre, membre de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin, le cardinal Dubois était Commandeur de la Légion d'honneur.

Nous publions ci-dessous dans l'ordre chronologique les télégrammes que nous avons reçus dans la journée d'hier sur la marche de la maladie de S. E. le Cardinal Dubois.

Paris, 2 septembre. — A la fin de l'après-midi, de dimanche, l'état du cardinal Dubois était stationnaire.

18 h. 30, les médecins se sont rendus à son chevet et, à l'issue de la consultation, le bulletin suivant a été publié : « Etat stationnaire, pas d'aggravation. »

L'entourage du cardinal considère l'état du malade comme très grave, mais espère en la guérison.

Les visites sont continuellement interdites ; les messages de sympathie arrivent, aux cures, de toutes parts.

Paris, 23 septembre. — A 18 h. 30, le communiqué indiquait que l'état de Mgr Dubois était stationnaire, mais on était ecclésiastique de l'entourage déclarait :

— L'état du cardinal est très grave. Sans doute, nous pouvons espérer que sa nuit se terminera bien, pourtant il se pourrait que dans la journée de demain...

Il nous achève la phrase, il ajoutait :

— Le cardinal est perdu, ce n'est plus qu'une question d'heures.

A 23 heures, le docteur Pasteau, maire d'Ouzouer, arrivait en auto avec le docteur Michon pour une consultation qui dura une vingtaine de minutes. Le docteur Michon partit ensuite, laissant le docteur Pasteau au chevet du cardinal.

Le docteur Michon a déclaré :

— J'espère fermement que le cardinal passera la nuit.

Paris, 23 septembre. — Le nonce apostolique a reçu du Vatican le télégramme suivant :

« Le Saint Père vous charge de vous rendre auprès du Cardinal archevêque de Paris afin de lui faire connaître que sa Sainteté suit avec compassion avec inquiétude la maladie de Son Eminence, et, désirant recevoir de bonnes nouvelles, implore les grâces divines en l'intervention même, auquel elle recommande, avec la plus paternelle affection, la bénédiction apostolique.

Paris, 23 septembre. — A 14 h. 45, on déclare à la maison de santé de la rue Godinot, que l'état de santé du cardinal Dubois est excessivement grave.

Paris, 23 septembre. — A 17 h. 45, rue Godinot, l'état du cardinal Dubois est stationnaire.

Le cardinal est toujours dans le coma, sans connaissance.

A 18 h. 30, les médecins ne sont pas encore sortis de la chambre du malade.

Le docteur Michon est arrivé à 18 h. 15.

A 19 h. 30, le docteur Pasteau est arrivé.

A 20 h. 30, les médecins sont toujours auprès du cardinal.

A 21 h. 30, le docteur Pasteau est arrivé.

A 22 h. 30, le docteur Pasteau est arrivé.

A 23 h. 30, les médecins sont toujours auprès du cardinal.

Paris, 24 septembre. — A 1 heure, le docteur Pasteau est arrivé.

A 2 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 3 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 4 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 5 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 6 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 7 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 8 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 9 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 10 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 11 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 12 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 13 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 14 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 15 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 16 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 17 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 18 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 19 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 20 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 21 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 22 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 23 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 24 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 25 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 26 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 27 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 28 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 29 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 30 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 31 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 32 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 33 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 34 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 35 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 36 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 37 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 38 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 39 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 40 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 41 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 42 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 43 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 44 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 45 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 46 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 47 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 48 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 49 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 50 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 51 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 52 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 53 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 54 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 55 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 56 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 57 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 58 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 59 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 60 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 61 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 62 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 63 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 64 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 65 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 66 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 67 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 68 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 69 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 70 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 71 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 72 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 73 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 74 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 75 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 76 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 77 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 78 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 79 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 80 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 81 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 82 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 83 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 84 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 85 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 86 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 87 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 88 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 89 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 90 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 91 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 92 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 93 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 94 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 95 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 96 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 97 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 98 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 99 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 100 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 101 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 102 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 103 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 104 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 105 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 106 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 107 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 108 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 109 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 110 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 111 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 112 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 113 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 114 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 115 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 116 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 117 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 118 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 119 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 120 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 121 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 122 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 123 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 124 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 125 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 126 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 127 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 128 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 129 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 130 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 131 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 132 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 133 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 134 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 135 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 136 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 137 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 138 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 139 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 140 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 141 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 142 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 143 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 144 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 145 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 146 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 147 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 148 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 149 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 150 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 151 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 152 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 153 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 154 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 155 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 156 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 157 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 158 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 159 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 160 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 161 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 162 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 163 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 164 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 165 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 166 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 167 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 168 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 169 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 170 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 171 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 172 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 173 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 174 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 175 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 176 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 177 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 178 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 179 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

A 180 heures, le docteur Pasteau est arrivé.

Nouvelles diverses

(A.B. 29 septembre.— En octobre 1928, les agents du service des douanes enregistrent un important trafic de marchandises passant en fraude en dehors des bureaux de douane, à destination de l'étranger. Des poursuites furent exercées contre un négociant qui avait expédié sept wagons de ferraille en Allemagne.

Au cours de l'instruction d'autres faits aussi délictueux et une information est maintenant ouverte contre un autre négociant, qui aurait exporté frauduleusement cent cinquante tonnes de vieux métaux à des établissements de Cologne.

Paris, 23 septembre. — La température minima, ce matin, était de 6 degrés au Bourget, de 8 au Havre, de 9 à Nancy, de 10 à Orléans, Dijon, Valenciennes et 10 degrés à Lyon, Metz et Perpignan.

Londres, 23 septembre. — Le docteur Maximilien Machlowski, nouveau représentant de la délégation polonaise pour les négociations économiques germano-polonaises, vient d'arriver, par transatlantique de Pologne à New-York.

Vienne, 23 septembre. — Une cohorte de la Heimwehr s'est rassemblée, hier après-midi, aux environs de Vienne, avec une formation de l'union républicaine.

Un vif combat a eu lieu après lequel chaque parti a compté de nombreux blessés.

Londres, 23 septembre. — Des nouvelles de Constantinople annoncent que le patriarche œcuménique est gravement malade. Les médecins le renseignent comme perdu.

Barcelone, 23 septembre. — Au cours des manœuvres d'artillerie dans la région de Barcelone, un obus a fait explosion, tuant quatre soldats et en blessant grièvement huit.

Berlin, 23 septembre. — La garnison de Sarrebruck de Kaiserslautern a procédé d'un bataillon, à quitté cette ville le même jour, par train spécial.

L'évacuation de Wiesbaden par les troupes britanniques est presque terminée.

Rome, 23 septembre. — Dans le milieux sportifs on déclare que le gouvernement a la première loi du Volontariat pour le 14 décembre, pour se rendre en août à l'église de San Carlo.

Les troupes italiennes formeront à huit et, devant l'église, le pape sera entouré des membres du Gouvernement et des autorités.

Paris, 23 septembre. — Le ministre des Travaux Publics, communique la note suivante :

« Certains journaux ont annoncé que M. Loucheur, directeur général des mines domaniales françaises de la Sarre, serait sur le point de quitter son poste pour entrer aux mines de Courrières. Le ministère des Travaux Publics oppose un démenti formel à cet information.

Blois, 23 septembre. — M. Stanislas Baldus, ex-premier ministre de Grande-Bretagne, est à Blois depuis deux jours. Il a visité la ville et les châteaux des bords de la Loire ; il quittera Blois demain matin pour aller à Chartres.

Londres, 23 septembre. — Revêtue d'un costume flottant neuf, la princesse Jeanne Bibesco remémorait les longues années de guerre et d'ambassades pour un journaliste. Le tout en apparaissant sur la route de Kingston, banlieu banlieusienne.

Soit note est Miss Grace New ; elle est la première guide officielle de l'Association londonnaise automobile de Grande-Bretagne.

Son apparition suscite la très vive admiration des automobilistes, des cyclistes ainsi que des piétons.

New-York, 23 septembre. — Le correspondant de l'Associated Press, à Kingstown, télégraphie que, comme on sait, le volcan de la Soufrière semble presque activité. Des grandeurs souterraines ont été entendues, notamment hier, par des gens du pays qui ont aussitôt commencé à chercher refuge en d'autres lieux. »

Aujourd'hui, le volcan paraît calme mais l'eau commence à monter dans le cratère.

ABONNEZ-VOUS
AU
" PETIT BASTIAIS "

ÉCHOS

Billet Parisien

L'Académie vient d'enrichir de son dictionnaire l'expression « faire de l'œil ».

— Elle est trop populaire ! ont déclaré les dix quarantièmes qui ont prononcé ce vote.

Si populaire qu'elle soit, cette expression n'en est pas moins très expressive, et nos linguistes eux-mêmes, quand d'un Amour l'habit à paniers, ont commencé par faire de l'œil à la vieille dame du pont des Arts, en lui promettant de se glisser à toutes ses fantaisies. Et une fois qu'ils ont été introduits dans sa chambre à coucher, qui est une sorte de cette pièce ronde coiffée d'une coupole où l'on dort dans des fauteuils, ces messieurs ont retrouvé toute leur mangeaise. Alors, ils ne font plus de l'œil pour attirer l'attention de cette vieille maîtresse différée ; ils regardent les autres, sous qui n'ont pas encore ouvert nos tendres de Mauvrie, jouer de la prunelle à qui mieux mieux et murmurer en glissant de biais des regards mutuels :

— Je suis beau gosse ; et j'ai tant de talent caché !

Avoir supprimé l'expression « faire de l'œil » est un signe de notre ingratitude de la part de nos académiciens. Un nommé Littré, qui les valait bien, l'avait cependant accueillie en rappelant que La Fontaine s'en était servi :

Chacun à sa chacune
Fut en faisant de l'œil.

On ne peut vraiment pas dire que le grand fabuliste parlait argot. Mais qui peut se vanter — même à l'érudit — de connaître tout ce qui est dans La Fontaine ?

Nous n'en continuerons pas moins, nous, gens du populaire, à employer ce terme si vivant, si pittoresque et si, prémonitoire, malgré que les littérateurs et les linguistes officiels l'aient condamné sans appel. Car nous savons bien que c'est grâce au parler du peuple qu'une langue se rajeunit et s'enrichit. Et si « faire de l'œil » n'est pas dans la prochaine édition du dictionnaire de l'Académie, on le retrouvera sûrement dans l'édition suivante, en 2229...

Gabriel Bazin.

CHARLOT AMOUREUX

Pour Vous, le grand hebdomadaire du cinéma, continue la publication des souvenirs sur Charlot. *Pour Vous* relate le premier mariage de Charlot.

Ce fut dans le parc de Kensington que le fit pour la dernière fois Hetty. Vous ne savez pas qui elle est ; personne ne le sait. Mais moi je me souviens. Tu ce temps-là, les parcs et les jardins publics ne ne semblaient pas tristes comme aujourd'hui. Comme tous les jours, ne paraissent déprimants ! La tristesse, la solitude de chacun d'eux ! Noël ne vas dans un parc à moins qu'il ne soit triste. Le symbole de la mélancolie, c'est un parc. Mais maintenant, il ne me trouve. Je suis solitaire et désire le demeurer. Je veux communier avec moi-même et les années depuis si longtemps disparues. Je veux m'asseoir encore sur ces bancs, malgré leur dangereux fraîcheur, malgré leur rugosité. Oui, ce fut bien là que je rencontrai pour la dernière fois Hetty. Comme j'étais stiff dans mon petit costume serré à la taille avec mon chapeau et ma canne ! Je faisais le gommeux, tandis que je guettais tous les tramways jusqu'à quatre heures, attendant que Hetty descendit.

« Je ne revois ni gosse de dix ans, mal habillé avec soin, le cœur battant, attendant que Hetty descendit.

« Je ne revois ni gosse de dix ans, mal habillé avec soin, le cœur battant, attendant le moment de la journée où le bonheur se promènerait avec moi le long des chemins.

« Aujourd'hui encore, quand j'entends un tramway approcher, je regarde avec anxiété, croyant que je vais voir apparaître la même jolie Hetty toute pimpante. Le tramway s'arrête. Deux hommes descendent. Une vieille femme. Quelques enfants. Mais pas d'Hetty. Hetty est partie avec le gosse au petit costume et à la canne. Jamais plus je ne les reverrai. »

COMME UNE VEDETTE

L'autre jour, la troupe dont Ken Maynard est la protagoniste, tournait, en extérieur, racoute *Pour Vous*, le grand hebdomadaire du cinéma. Après un court repos on reprenait le travail. Tout le monde était prêt, sauf Parzac, le cheval de Ken Meynard.

Le cheval avait retrouvé quelques camarades plus obligeants que les acteurs, et il ne semblait pas décidé à quitter son.

On siffla, on cria, on appela — en vain. Patiemment, le metteur en scène se reprend à aller chercher lui-même le cheval aux manières de vedettes-là pédes, quand Ken intervenant : « Doucement, mon chéri, vous ne voyez donc pas que Parzac est en conférence ? »

Dans la Marine

M. Vecchini Joseph, maître fourrier à bord du croiseur *Siroan*, a été nommé à l'emploi de commis de 4e classe des directions de travaux, à Bizerte.

A Travers la Corse

La désignation des délégués sénatoriaux

CANTON DE SOLLACARO

Vicecanton : MM. de Bartolomeo Charles Félix, Ordioni Léopold, Alfonsi Antoine François, Suppiceti Orlanducci Pierre, Tous du P. R. D. S.

CANTON DE SOLENZARA

Castello d'Istria : Tiburzi Pompilio ; Duro François ; Morazzani Philippe, Suppiceti ; Torre Christophe.

Tous du P. R. D. S.

Zicavo — M. Filippi Paul, receveur des contributions diverses en Tunisie, a été mis en congé à l'unanimité.

M. Filippi Paul est le frère aîné de M. Augusto Filippi, officier en retraite, négociant et conseiller municipal à Tox-porti-Landry.

Le Tour de Corse Cycliste

Notre envoyé spécial a mis de nous téléphoniser le compte-rendu de la dernière étape.

Il devait se douter que nous n'aviens aucunement besoin d'être informé d'un résultat connu par avance.

Comment que la dernière étape a été gagnée — comme les précédentes — par le Dignois Rocke...

...Pour le plus grande gloire du cycliste justifiée...

Tu parles !

ROCHE, vainqueur de toutes les étapes du Tour de Corse sur bicyclette

Cerrot

Agent Général pour la Corse
JOSEPH ROMAGNOLI
Boulevard Paoli

Les Services Maritimes d'hiver

Les services d'hiver seront repris le 1er octobre.

A partir de cette date, les départs de Bastia seront effectués :

Pour Marseille : le dimanche, (service à 14 noeuds), et le jeudi (service à 12 noeuds) à 16 heures.

Pour Nice : le vendredi, à 21 heures.

Pour Livourne : le mardi à midi.

Les départs de Marseille pour Bastia seront lieu : le dimanche à midi (service à 12 noeuds) ; le mercredi, à 14 heures (service à 14 noeuds).

Le départ de Nice pour Bastia sera effectue le samedi à 20 heures.

Le départ de Livourne pour Bastia reste fixé au mercredi à midi.

D'autre part, les services de Balagne redeviendront alternatifs, avec suppression du voyage supplémentaire effectué par le *Général-Bonaparte*, le samedi, de Nice à Calvi et retour.

Le premier départ du service d'hiver aura lieu d'Ile-Rousse pour Nice, le lundi 7 octobre, à 23 heures, avec retour de Nice pour Calvi, le mardi 8 octobre, à 23 heures, et ainsi de suite tous les quatorze jours. Les départs de la semaine suivante devant être effectués le lundi, 14 octobre, de Calvi pour Nice, avec retour de Nice pour Ile-Rousse, le mardi, 15 octobre, et ainsi de suite tous les quatorze jours.

Le second départ de Balagne aura lieu le mercredi, 9 octobre d'Ile-Rousse pour Toulon, à 21 heures ; celui de la semaine suivante devant être effectué de Calvi, le mercredi, 16 octobre, à 21 heures, et ainsi de suite alternativement.

L'arrivée de Toulon sera à Calvi, le dimanche, 6 octobre, à 6 h. 30, à Ile-Rousse, le dimanche 13 octobre, à 7 heures, et ainsi de suite.

Compagnie des C.F.D.

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que par suite de la reprise, au premier octobre 1929, du service d'hiver des courriers maritimes postaux desservant la Corse les trains périodiques numéros 53, 55 bis, 54 et 54 bis circulant entre Ile-Rousse et Calvi, cesseront d'être mis en marche mardi 1er octobre 1929.

Le Directeur,

AJACCIO

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES D'AJACCIO

Le nombre d'élèves reçues à l'examen des bourses suffisant à assurer le recrutement de l'Ecole il n'y a pas de places disponibles et par suite pas de concours d'entrée.

Scolaire. — Deux sections — jeunes et anciens — de scouts viennent d'être formées à Ajaccio. Elles sont affiliées à la Fédération nationale des Scouts de France dont le grand chef est le général de Sallès, qui a délégué à Ajaccio le secrétaire général Lamagat, qui était un des premiers débarqués 22 septembre, sur la place de la Nouvelle Eglise du Sacré-Cœur, à l'issue d'une messe célébrée par Mgr Rodié, évêque d'Ajaccio, en présence des assistants, MM. les abbés Feliciaggi et Pietri et du public nombreux.

— Demain, on y célèbre à Serrurch (Gard) le mariage de notre concitoyen, M. Joseph Pugliesi-Conti avec Mlle Lydie Desclouds. Tous nos compliments.

— *Au port.* — Le vapeur « Cyril » arrivé de Marseille le matin, parti à midi pour Tunis avec quelques passagers.

Le cargo « Mado ».

Les victimes d'Ocana. — A la suite de la catastrophe qui s'était abattue sur le village d'Ocana et dont nous avons rapporté les tristes détails, M. le Préfet Bressier avait demandé un rapport de l'inspecteur qui se rendit d'urgence de 25 mille francs pour venir en aide aux familles des morts et à celles dont les maisons ont été littéralement emportées par le flot descendu de la montagne avec tout ce qu'elles contenaient. Le ministre annonce qu'il accordé cette somme, qui sera, pour les malheureux sinistrés, un premier réconfort.

Les Examens

BACCALAUREAT — SESSION D'OCTOBRE 1929 — INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux divers baccalauréats de l'enseignement secondaire sont reçues du jeudi 10 au lundi 30 septembre inclus au secrétariat de la Faculté des Lettres d'Aix, pour les séries ci-après :

Ancien régime : Ire partie, séries latin-grec, latin-langues, latin-sciences ; 2me partie : philosophie. Nouveau régime : Ire partie, séries A et A' ; au secrétariat de la Faculté des Sciences de Marseille, pour les séries ci-après : ancien régime : Ire partie, sciences-langues vivantes ; 2me partie : mathématiques. Nouveau régime : Ire partie, série B.

La demande sur timbre à 3 fr. 60 (sauf pour les pupilles de la nation, auxquels les candidats s'inscrivant pour la première fois et à la première partie être accompagnée de l'acte de naissance et contenir l'attestation de solarité régionalité.

Tous les candidats devront faire connaître :

1. La ville où ils désirent subir les épreuves écrites : Aix, Ajaccio, Avignon, Digne, Marseille, Nice ou Toulon.

2. L'adresse à laquelle devra être envoyée la convocation. Les candidats pourront même joindre deux enveloppes timbrées à 0 fr. 50 et portant leur adresse. L'un servira à recevoir la convocation pour les épreuves écrites, l'autre pour les épreuves orales, qui, dans le cas de non-admissibilité, le retiré des notes obtenues aux épreuves écrites.

3. La langue vivante (ou les langues vivantes) présentée.

Les étrangers, candidats à la série B, pourront opter, qui présenteront leur langue maternelle, comme 1re épreuve, devront en faire la demande expresse.

Ceux qui désireraient subir une interrogation complémentaire sur l'une des langues prévues au paragraphe 4 de l'article 16 du décret du 7 août 127, devront également le spécifier sur leur demande.

4. A la demande sera joint le livret scolaire.

Il est rappelé que les droits d'examen doivent être versés par les intéressés. Le secrétaire ne reçoit pas de fonds, la quittance seule doit lui être envoyée, le 10 octobre au plus tard.

Les candidats qui n'auront pas 16 ans accomplis au 1er novembre prochain devront adresser, au plus tôt, une demande de dispense d'âge à M. le Recteur, s'ils n'ont déjà pas obtenu antérieurement la dite dispense.

Bibliographie

NOTRE TEMPS

86, rue Claude Bernard Paris 5me, du mois de septembre contribue d'une manière originale à la connaissance de notre époque. Que ce soit Emmanuel Berl dans son dialogue avec Mauriac « Mauriac Chevalier », André Spire dans son beau poème intitulé « Printemps », Pierre Doriot : dans son étude savante sur les personnages de Marcel Proust et en particulier sur l' « Ecrivain Bergotte », ou encore Jacques Caillevelle dans les premiers chapitres du « Grand Tour », on se révèle au reporter de grand style. Tous arrivent facilement à mettre le lecteur dans cette ambiance moderne des « Choses vues ». Jean Luchaire (Révolution sociale) et G.-E. Renaud-Revers (La Démocratie positive) représentent ensuite l'analyse de la société moderne, d'où se dégage, avec netteté, le programme de cette jeune génération dont Notre *Temps* est le véritable porte-parole. Les chroniques d'actualité s'harmonisent très heureusement avec ce qui précède.

A l'"Officiel"

SURETE GENERALE

M. Serra Paul-Marie, commissaire de police de classe exceptionnelle à Roquebrune-Cap-Martin, a été promu, sur place, à la hors-classe, 3me échelon.

M. Antonini Jean-André, inspecteur de police spéciale de 2e classe à la direction de la sûreté générale à Paris, a été nommé inspecteur de police mobile de 2e classe au contrôle général des services de recherches judiciaires à Paris.

INFORMATIONS LOCALES

Une tentative de meurtre impasse Cornot

Cette nuit, vers 22 h. 30, dans l'impasse Cornot, le nommé René Michel, dit « Michel », âgé de 28 ans, demeurant rue du Lycée n° 18, a été blessé très grièvement par quatre balles de revolver tirées par le nommé Pinelli Dominique, garçon dans un hôtel de l'Avenue Cornot.

Michel, atteint par deux projectiles qui lui perforé et par les deux autres à la poitrine, a été transporté à la Clinique Kermoria par des personnes accourues sur les lieux aussitôt après le drame.

Il a reçu les soins de M. le Docteur Orsini, qui a jugé son état très grave.

M. Albertini, Commissaire de police, s'est rendu sur les lieux, puis à la Clinique où il a interrogé le blessé. Il n'a pu cependant obtenir de ce dernier, étant donné son état, que de vagues détails sur ce drame.

Le mobile du crime serait la jalousie. Le meurtrier est en fuite. Il est activement recherché par la police.

L'électrification

L'assemblée des délégués des communes du Nord-Est de la Corse pour l'électrification du secteur se sont réunis hier matin en mairie municipal pour procéder à la désignation des conseillers nationaux.

Le quorum n'ayant pas été atteint, les délégués se réuniront à nouveau dans la quinzaine.

De passage

— Mme et M. Adriani, Premier Président Honoraire, ancien député de Corte.

La Vie Sportive

Le C.A.B. en Coupe de France

La Commission de la Coupe de France de la Fédération Française de Foot-ball Association, communique le Cercle Athlétique Bastiais comme champion de la Corse, a décidé de l'exempter du 2me tour éliminatoire de la grande compétition nationale qui aura lieu le 6 octobre.

Le Cercle Athlétique Bastiais partiera donc au troisième tour le 27 octobre.

Ce nouveau délai permettra aux nôtres de parfaire leur entraînement. Nous ne doutons pas que les poulains de Sesse le mettront à profit.

L'honneur qui leur échoit de rentrer dans la compétition au troisième tour seulement est en même temps lourd de responsabilité. Les Cabistes auront en effet à rencontrer un adversaire autrement dangereux que celui qu'ils auraient affronté au deuxième tour.

Ils devront donc pour faire figure honorable s'entraîner fermes.

Faisons leur confiance.

BOULOMANIE

Dimanche s'est disputé dans le jeu de boules de la rue des Jardins le défi lancé par les meilleures boulomanes de la dite rue contre les Villais. Ces derniers ont remporté la première manche par 15 points à 13 et ont été battus à la seconde par 15 à 6.

La finale se déroulera dimanche prochain à Ville di Pietrabugno. — Le Comité.

On dansera...

Nous avons annoncé ces jours derniers la prochaine réouverture des bals.

La saison mondaine 1929-30 s'ouvrira, en effet, le 6 octobre prochain par une grande matinée dansante qui aura lieu dans la salle des fêtes du Théâtre Municipal.

Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que, cette année, les nombreux adeptes que la Danse compte dans notre ville auront souvent l'occasion de se livrer à leur sport favori.

De nombreuses matinées et soirées dansantes sont prévues dont nous reparlerons bientôt.

Communications

SCOUTS DE FRANCE

M. Lamenie, inspecteur des Scouts de France, sera de passage à Bastia dans le courant de la semaine.

A son arrivée, le groupe de scouts bastiais sera définitivement constitué.

Les adhérents sont priés de vouloir bien assister aux réunions préparatoires qui auront lieu, à partir du dimanche 22 septembre, à 5 heures du soir, Impasse Saint-Jean.

Avis Officiels

SOUS-PREFECTURE DE BASTIA

Il est rappelé aux personnes désireuses d'obtenir un passeport pour se rendre à l'étranger qu'elles doivent déposer à la Sous-Préfecture, huit jours au moins avant leur départ, une demande sur papier timbré à 3 fr. 60, accompagnée des pièces réglementaires.

AVIS DE DÉCÈS

MONACIA D'OREZZA

M. le Capitaine Paoli, Mme Paoli ; Mlle Françoise Paoli, et leurs parents ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME Vve MARIE PAOLI
Née Alessandri

leur mère, belle-mère, grand'mère, parente et alliée, décédée à Monacia d'Orezza, le 18 septembre 1929.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LAVASINA DE BRANDO

Mme et Mlle Lantieri.

Ont la douleur de faire part du décès de leur oncle chéri

MONSIEUR ANTOINE VINCENSINI
Ex-Député
Décoré de la Légion d'Honneur
Médaille Militaire
Conseiller principal des Douanes en retraite

Les obsèques ont eu lieu à Lavasina et les exportations 3 milliards 849 millions 225 mille francs.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les familles Raffaelli, Carlotti, Karagnus et Levie Ramolino ;

Ont la douleur de faire part du décès de

Madame RAFFAELLI
Née LEVIE RAMOLINO

pieusement décédée à Ghenevrières (Seine et Oise), le 16 septembre 1929.

Priez pour Elle !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mme et M. Paul Paoli et leurs enfants ; Mme et M. Guerrini, employé des Chemins de fer et leurs enfants ; Mme et M. Guerrini, employé des P. T. T. et leurs enfants de Nice ;

Les familles Guerrini de Bastia, Vve Francescheti d'Olmeta di Tuda, Guerrini-Françoni, de Monticelli, Guerrini, Mercury, Carboni, Grimaldi, Francescheti, Mainetti, Deghetti, et Ferrandini d'Ascu ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Veuve Annonciade GUERRINI

leur mère, grand'mère, arrière grand'mère et tante, décédée à l'âge de 85 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu le mardi 24 septembre à une heure.

Maison mortuaire : Campagne Macchione à Lupino près de la gare.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 180 francs à la commande et 30 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 625 francs.
Type bleu ciel Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles routes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, pale pieds et courroies.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse

R. FAYET

11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON
(La grande marque nationale)
TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 heures 45. Au programme : Richard Talmadge dans *L'Indomptable Blondo*, comédie d'aventures. Georges Bancroft et Chester Conklin dans *Au bout du quai*, superproduction comique en parties.

Jeudi, en soirée : une grande superproduction française : Feu., avec Dolly Davis et Charles Vanel.

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-mie, Mécanographie et Parcum Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves exmis à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La balance commerciale est en déficit

Paris, 23 septembre. — Le ministère des Finances communique la statistique commerciale afférente aux huit premiers mois de 1929 :

Pendant cette période les importations s'élèvent d'importations, de matières premières à l'industrie et d'objets fabriqués ont atteint 30 milliards 900 millions 744 mille francs alors que les exportations ne s'élèvent qu'à 22 milliards 801 millions 427 mille francs, il en résulte un déficit de 8 milliards 099 millions 627 mille francs.

Pendant le seul mois d'août, le déficit se chiffre à 525 millions 296 mille francs ; les importations atteignent 4 milliards 339 millions 525 mille francs et les exportations 3 milliards 840 millions 235 mille francs.

A la Société des Nations

Genève, 23 septembre. — Malgré les efforts qui sont tentés pour accélérer les travaux de la dixième Assemblée on ne pense plus que l'Assemblée de Genève puisse se terminer mercredi et on parle déjà d'une prolongation jusqu'à jeudi soir.

Tandis qu'à partir de 10 heures du matin, l'Assemblée siégeait en séance plénière, à la salle de la Réformation, les différentes Commissions ont également travaillé au secrétariat général.

La troisième Commission, qui s'occupe à mettre au point le rapport que M. Pouillet (Belgique) doit présenter à l'Assemblée, comme conclusion de la longue discussion générale engagée sur la motion de Lord Cecil et qui s'est terminée samedi par l'adoption d'une résolution transactionnelle dont on connaît le texte.

Des difficultés se manifestent encore au sujet de la motion chinoise, relative à l'application éventuelle de l'article 19 du pacte de la Société des Nations, qui prévoit un nouvel examen des traités devenus inapplicables. Cette motion modifiée sensiblement par les contre-propositions de M. Bellin, délégué belge.

Un scandale en Russie

Moscou, 23 septembre. — Le Tsaliposo a arrêté dans la ville de Jakojimsk (Caucase) le chef de la police judiciaire Djakond, son adjoint et quatre commissaires, accusés d'avoir organisé une bande de brigands devant particulièrement assaillir et piller les convois et bâtiments de l'Etat.

Les policiers seront jugés à Rostow-sur-Don.

Ce requin avait un estomac d'autruche

Colombo, 23 septembre. — Des pièces de monnaie de différentes valeurs, des bijoux et une bague en or ont été trouvés, entre autres objets, dans le ventre d'un requin géant, difficilement capturé à Kalutara.

Il a fallu plus de douze hommes avec des filets et des harpons pour maîtriser la résistance de l'énorme squale et le hisser à bord.

Le passager clandestin de l'"Oiseau Canari" blessé

Newberg, 23 septembre. — Le jeune Arthur Schreiber, passager clandestin de l' « Oiseau-Jaune », dans son raid transatlantique, s'est blessé hier assez grièvement dans un accident d'automobile.

Les amis qui l'accompagnaient dans la voiture de son père ont été également blessés et conduits à l'hôpital.

Schreiber a eu le crâne fracturé et ressent des douleurs internes.

AVIATION

Le Bourget, 23 septembre. — L'« commandant Labarrie et le sous-lieutenant Salaur, ayant bouclé un circuit de mille kilomètres, sont arrivés au Bourget hier, à 18 h. 30, où ils ont été reçus par les constructeurs de l'appareil et un groupe d'amis.

Voici les étapes accomplies :

13 septembre Paris-Oslo (1.480 kilomètres) ; 14 septembre Oslo-Moscou (1.250 kilomètres) ; 17 septembre Moscou-Constantinople (1.800 kilomètres) ; 20 septembre Constantinople-Tunis (2.000 kilomètres) ; 21 septembre Tunis-Lisbonne (2.100 kilomètres) ; 22 septembre Lisbonne-Paris (1.000 kilomètres).

Le Dimanche Sportif

Athlétisme

Paris, 23 septembre. — Voici les principaux résultats du décathlon : 100 mètres interclub. — Les séries qualifient Théard (P.U.C.) en 11 1-5 ; Sureau (A.S.B.) en 11 1-5 ; Gunnings (E.F.) en 11 ; Rousseau (Individuel) en 11 1-5 ; Beaudelet (A.S.G.) en 11 1-5 ; Germeny (A.S.G.) en 11 1-5.

100 mètres interclub (finale) — 1. Théard en 10 4-5 ; 2. Cummings, 3. Sureau, 4. Rousseau, 5. Germeny.

Le 110 mètres haies, Théard part le mieux et paraît devoir gagner détaché mais Cummings fait un retour énergique et finit très près.

Relais 4 x 800. Championnat de France. — 1. Métro en 7 m. 50 s. 1-5 ; 2. Stade Français en 7 m. 59 s. 4-5 ; 3. C.A.S.G. en 8 m. 45 s. ; 4. C.A.I. en 8 minutes 57 secondes 1-5.

110 mètres haies interclub. — 1. Adelhein en 16" ; 2. Mes Roberti à une poitrine, 3. Poulvet.

Disque. — 1. Martel, 31 mètres 57 ; 2. Semyd 32 mètres 08 ; 3. Keller 28 mètres 23 ; 4. Guyard 28 mètres 20 ; 5. David 27 mètres 39 ; 6. Rolland 26 mètres 32.

110 mètres haies. — 1. Semyd en 16 secondes 2-5 ; 2. Gmes en 18 secondes 2-5 ; 3. Luck en 18 secondes 4-5 ; 4. Keller en 19 secondes ; 5. Rolland en 19 secondes 2-5 ; 6. David en 20 secondes ; 7. Martel en 20 secondes 4-5.

Après le 110 mètres haies, le classement est le suivant : Semyd 4.200 points. Martel 3.910.

Relais 2 x 200 x 400 (2ème catégorie). — 1. Métro en 3 minutes 42 secondes 2-5 ; 2. Sports Généraux en 2 minutes 43 secondes 4-5 ; 3. Stade Français, 4. Racing Club de France.

Relais 4 x 200 (1ère catégorie). — 1. C.A.S.G. ; 2. A. S. Strasbourg.

Disque. — Noel 44 mètres 63 ; 2. Winter 42 mètres 82 ; 3 Dreck 36 mètres 63.

5.000 mètres. — 1. Trapon en 15 minutes 53 secondes ; 2. Desroches en 15 minutes 56 secondes ; 3. Chapuis, 4. Genin, 5. Ponsommel.

Relais 10 x 250. — 1. C.A.S.G. 2. Stade Français.

La troisième et dernière étape des Tailpos, consistant en une marche athlétique de 10 kilomètres en forêt de Marly, a été disputée dans la matinée. Dix-sept jeunes filles restaient qualifiées à l'issue des épreuves de natation et d'athlétisme et quatorze y participaient. Douze terminèrent l'épreuve, la championne de France, Mlle Garneux et Mlle Lausse ayant abandonné.

Mlle Teurle, championne de cross-country de France, a triomphé nettement, battant le record de l'an dernier, effectuant les dix kilomètres en 38 minutes 4 secondes.

Le voyage de M. Vénizelos

Berlin, 23 septembre. — M. Vénizelos arrivera le 29 septembre à Berlin, où il restera plusieurs jours.

Pendant son séjour, M. Vénizelos sera l'hôte du Gouvernement allemand.

ABONNEZ-VOUS
AU
" PETIT BASTIAIS "

Le Krack des Actions du Groupe Harry

Londres, 23 septembre. — Les « Daily News » croient savoir que le Comité du Stock-Exchange de Londres se réunira aujourd'hui pour discuter la situation sans précédent créée par la débâcle du groupe Harry.

Elles ajoutent qu'il est possible que les transactions dans un autre groupe de valeurs soient suspendues en attendant les actionnaires qui ont été prévenus qu'ils ne devraient pas vendre.

Un navire en détresse

Colombo 23 septembre. — Un message sans fil du vapeur « Hoché », qui s'est échoué, le 2 septembre, près de l'île Minicoya, a annoncé que les réservoirs 1 et 7, situés à l'avant du navire, sont remplis d'eau. Les cales inférieures 1 et 2 sont eu partie submergées.

Il n'est plus possible de gouverner le navire qui demande à être renvoyé d'urgence.

Le remorqueur « Hercule » est parti samedi à midi à son secours ; il devait atteindre le « Hoché » vers une heure du matin.

Les drames de la jalousie

Bordeaux, 23 septembre. — La femme Gaschis, demeurant à Lahume, avait abandonné le domicile conjugal pour vivre avec le sieur Vergon. Dans la matinée, Gaschis et son fils se rendirent au domicile de Vergon où une explication orageuse eut lieu.

Vergon armé d'un revolver abattit Gaschis et blessa son fils et sa femme qui était intervenue.

Le meurtrier a été arrêté : le Parquet de Bordeaux s'est rendu sur les lieux du crime.

Trois assassins arrêtés à Lyon

Lyon, 23 septembre. — Trois assassins, auteurs d'un crime commis à Lagnieu, arrondissement de Bourg, ont été arrêtés, cette nuit, à Lyon, et interrogés par M. Barbier, commissaire de la brigade mobile.

Ils ont avoué leur crime. Cinq cent mille francs de titres ont été retrouvés.

TIRAGES FINANCIERS

COMMUNALE 1892

Le numéro 117.820 gagne cent mille francs.

Le numéro 276.002 gagne trente mille francs.

FONCIERES 1895

Le numéro 131.935 gagne cent mille francs.

Le numéro 342.454 gagne vingt cinq mille francs.

COMMUNALES 1879

Le numéro 361.751 gagne cent mille francs.

25 MILLIONS
DE LOTS NON RÉCLAMÉS
Comité National d'Epargne, 3, rue Scribe, Paris
Tirages Journal Officiel des 1er & 15 de chaque mois

En été
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom
Le seul devant être servi à la demande de UN "PERNOD"

C'est littéralement un flot de sang qui se régénère, contenant en abondance les éléments nutritifs indispensables à la bonne santé, que les Pilules Pink apportent à l'organisme des personnes anémiées.

C'est le sang qui nourrit les organes et entretient l'intégrité des forces. C'est le sang qui, lorsqu'il a été régénéré par les Pilules Pink, donne aux femmes cette fraîche carnation, ces yeux vifs et clairs, cette démarche alerte, cette joie de vivre, enfin, qui fait un si violent contraste avec l'allure languissante et l'expression maladive des malheureuses jeunes filles minées par la chlorose.

La chlorose, cette redoutable maladie en longueur, est vaincue par les Pilules Pink, qui restituent au sang ses propriétés nutritives et vitalisantes.

Les Pilules Pink exercent aussi une action des plus bienfaisantes sur le système nerveux, ainsi que sur les fonctions organiques qu'elles régularisent et stimulent. Ces heureux effets se font sentir chez tous ceux qui font usage des Pilules Pink avec persévérance, car elles ne donnent pas des résultats passagers mais définitifs.

Ce traitement, facile à suivre, est peu coûteux, puisque les Pilules Pink ne coûtent que 6 fr. 50 la boîte, 39 fr. franco contre mandat adressé au docteur Leroy, 14, rue Vivienne, Paris, et 3 fr. 25 la demi-boîte.

Dépôt : Pharmacie FIGOLI, Ajaccio.

YEUX
Cataracte, Albâtre, vue, Inflam. des paupières, conjonctivite diverses, myopie croissante, etc., soulagement immédiat par Tempiol Collyres Saint-Jean. Nombreuses attestations. Guérison sans opérations. Le flacon, 15 fr. Exp. Indic. maladie. Laboratoires Collyres Saint-Jean, Sanbasse (Landes).
Dépôt : Pharmacie FIGOLI, Ajaccio.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1867
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses
LA CANONICA
Vieille Liqueur.
ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur
HOCCO-RHUM
Pur Martinique

Cafés
EXPÉDITION A L'INTÉRIEUR
TORREF

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Dim. 22. d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24. de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25. d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26. d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 26. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27. de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 28. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Samedi 28. de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29. d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 30. de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Dim. 22. de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim 22. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23. de Marseille p. Ajaccio à 12 h.
Mardi 24. de Nice p. Bastia à 12 heures.
Mer. 25. de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25. de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26. de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27. de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28. de Nice pour Calvi à 12 h
Samedi 28. de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29. de Nice pour Bastia à 17 h.
Dim. 29. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30. de Marseille p. Ajaccio à 17 h

Dégustez les.....

Marque
J. VIDAL
Agent : M. P. GRASCO,
18, Boulevard Paoli, 18 — BASTIA
Le Gérant : FERNAND POLI
Imp. du Petit Bastiais, 8, Bd du Palais

Demandez
UN
PONTENOVO

VIN
TO CAP
QUINQUINA

STÉNO-DACTYLO
JEAN-JACQUES METT-BUFFEREAU
Ancien Secrétaire de Rédaction, Sténographe des Assises de la Corse
Ancien Secrétaire de Rédaction, Sténographe du Tribunal de BASTIA, 10, Cours Paoli

Lait concentré sucré
& Farine Lactée

NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"
Consommez Lisez Nestlé Les meilleures Recettes culinaires Exigez Nestlé
NESTLÉ & Anglo-Swiss Port-Gitana

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1908 ET 1924

Pour
les amateurs
de tabac goût
américain la
cigarette
MIMOSA
est incomparable

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes nos réparations et accessoires sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne croyez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. « [illegible] »
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialistes, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Édition exceptionnelle de Jardins et Demeures Closes
illustrée de nombreux dessins inédits et de photographies pour la ville, pour la campagne, pour la montagne, pour la mer, pour la banlieue, pour l'usine, etc.
EN 48 : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
LIBRAIRIE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Une heureuse modification apportée à
la Semaine Vermot
permettra d'en abaisser le prix à 1 FR. à partir du numéro du 3 MARS dans lequel commencera la publication d'un roman sensationnel "Le Vagabond Volontaire" d'André CHARPENTIER, illustré par M. BELLE.
Profitez des avantages de cette innovation en demandant à votre libraire ou marchand de journaux "LA SEMAINE VERMOT".

Pour
la pipe et
pour rouler
la cigarette
employez le
tabac
PETIT
CAPORAL
SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET
DE 50 GRAMMES

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
263 Boulevard du Palais BASTIA
LES SEULS ÉTABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
13 & 21, RUE DU 4e OPÉRA
BASTIA

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc., ainsi que pour la réparation et remontage des fauteuils crapaud et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — Nous expédions francs d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON, R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CRÉQUI

81e ANNÉE. — N° 212. 25 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes MERCREDI 25 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
9, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 4-38

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

OC148

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux : Ajaccio 178

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 mois
Corse..... 56 28 14
Cootin. et Colon. 72 36 18
Etranger... A) 90 45 23
B) 64 32 16
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité est reçue aux bureaux parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

LES MOUVEMENTS DE LA POPULATION CORSE DEPUIS CENT ANS

II. - Les mouvements d'ensemble

On ne pourra pas encore utilement les mouvements démographiques des différentes régions de la Corse si l'on n'a pas toujours présent à l'esprit le mouvement départemental d'ensemble qui se résume depuis cent ans et surtout depuis deux cents ans, par une augmentation presque invariable et assez rapide de la population corse. C'est la constance presque régulière de cette augmentation qui donnera leur plus nette signification aux mouvements regressifs de certaines régions, et les expliquera par les différences agraires ou autres qui existent entre les régions favorisées et les régions déshéritées.

Voici d'abord la statistique officielle départementale connue :

1741 : 120.671 ; 1794 : 156.658 ; 1811 : 174.572 ; 1821 : 180.348 ; 1836 : 194.979 ; 1831 : 195.497 ; 1836 : 184.979 ; 1841 : 236.559 ; 1846 : 226.690 ; 1851 : 232.732 ; 1856 : 237.262 ; 1866 : 259.861 ; 1872 : 258.507 ; 1881 : 272.639 ; 1886 : 276.501 ; 1891 : 288.590 ; 1896 : 290.183 ; 1901 : 295.589 ; 1906 : 291.160 ; 1911 : 290.961 ; 1921 : 281.656 ; 1926 : 280.890.

Les rapides augmentations marquées par les premiers chiffres et qui se maintiennent jusqu'à la fin du dernier siècle, pour atteindre le chiffre culminant de 295.000, correspondent à l'augmentation générale de la population française, aux conséquences du rétablissement de la paix en Corse après les époques troublées que la Corse a connues. Nous noterons, en remarquant que même pendant les guerres nationales du 18me siècle l'augmentation est suivie et appréciable parce que, malgré cette dernière révolution anti-génoise le régime paisible tel qu'il s'était établi à la fin du dix-huitième siècle, continue d'augmenter alors que se perpétuent les premiers et graves signes de la dépopulation dans nombre de provinces françaises, notamment celles visitées en dernier lieu par M. Ludovic Naudeau.

Il y a pareillement démographique en Corse à partir du début du siècle présent, au cours de ces trente dernières années. La grande guerre nous a tué deux mille hommes ; toutefois, de 1921 à 1911, années postérieures à la guerre, le piétinement et la regression sont déjà notés puisque l'un passe de 290.000 en 1926 à 290.000 en 1911. On en peut conclure que dans l'état économique et social où elle se trouve actuellement, la Corse semble avoir atteint son point de saturation démographique.

Mais ce qui a été déjà indiqué ici à de précédentes reprises et ce sur quoi il faut encore insister c'est que piétinement et regression n'atteignent pas également toutes les régions de la Corse, loin de là. L'augmentation de la population a été générale, sauf bien entendu dans l'île jusque vers la moitié du siècle dernier. A partir de ce moment, on constate des heures semblables ou des flétrissements prononcés selon les arrondissements.

Les chiffres suivants donnent leur valeur à ces mouvements :

Arrondissement d'Ajaccio :
1858 : 53.463 habitants ; 1870 : 65.679 ; 1921 : 74.140 ; 1926 : 75.546.
Arrondissement de Bastia :
1858 : 66.395 ; 1878 : 75.213 ; 1921 : 83.264 ; 1926 : 87.419.
Arrondissement de Corte :
1856 : 34.113 ; 1876 : 35.889 ; 1921 : 34.227 ; 1926 : 34.072.
Arrondissement de Sartène :
1856 : 28.944 ; 1876 : 33.695 ; 1921 : 48.206 ; 1926 : 49.892.
Arrondissement de Calvi :
1856 : 24.054 ; 1879 : 24.546 ; 1921 : 21.820 ; 1926 : 22.163.

Il y a donc, en 80 ans, pour l'arrondissement d'Ajaccio une augmentation de 23.000 habitants. Comme l'augmentation, dans le même temps, dans la ville même, n'a été que de 13.000, il reste un bénéfice de 9.000 habitants de plus pour l'arrondissement rural.

L'augmentation de l'arrondissement de Bastia a été de 20.000 ; mais comme l'augmentation propre à la ville de Bastia a été de 23.000, il reste pour l'arrondissement rural une perte de 3.000.

Nous venons de voir que les arrondissements de Corte et de Calvi sont, depuis 1856, en perte, le premier de quelques unités, le second de près de deux mille habitants, et le fait est d'autant plus sérieux que, sauf au cours de ces trente dernières années, la population corse dans l'ensemble, a fortement augmenté en 80 ans.

Seul, l'arrondissement de Sartène marque un progrès sensible, ayant porté sa population de 28.000 en 1856, à près de 50.000 en 1926.

P.B

Hommage des mutualités maternelles à M. Landry

L'important Congrès des Mutualités maternelles qui se tient à Avignon a adressé à M. Landry le télégramme suivant :

« Avignon, 21 septembre

« Congrès des Mutualités maternelles adresse au président du groupe parlementaire de la famille l'expression de ses sentiments dévoués.

« Signé : MEYNARD ».

L'arrestation des auteurs du crime de la Gresle

Paris, 24 septembre. — Il y a trois jours, un crime était commis dans la ferme de la Gresle, près de Beaumont les personnes de M. et de Mlle Magnin, qui furent assommés et dévalisés.

La police mobile de Lyon vient d'arrêter les auteurs de ce crime odieux. Ces individus ont avoué et ont mis en cause leurs complices.

Ce sont les nommés Fernand Beaume, âgé de 28 ans, Louis Lagaye, âgé de 31 ans, Gustave Jamarin, âgé de 25 ans, et Camille Guharin, âgé de 25 ans.

Ces quatre individus sont tous des repris de justice.

Suivant leurs déclarations, c'est Lagaye qui indiqua le coup et il le guetta avec son Beaume assassinat Mlle Magnin et que les autres s'acharnèrent sur le fermier, dont l'état reste grave.

On a retrouvé la plupart des titres volés.

Quelques-uns des engins meurtriers Ballons sont prêts à lancer sur toutes les parties de la capitale pour défendre en [illegible] Paris. Voici le ballon dirigé M. Rimo. Il est qui porte la troupe de la milice française.

Les Conseillers Généraux du P.R.D.S. ont désigné leurs candidats aux élections sénatoriales

AJACCIO, 24 septembre.

Les Conseillers Généraux du Parti Républicain Démocratique et Social Corse, réunis le 24 septembre 1929 pour échanger leurs vues au sujet des prochaines élections sénatoriales, se sont trouvés d'accord pour adopter les ordres du jour votés par les réunions d'élus tenues successivement dans les divers arrondissements de l'île.

Ils ont décidé en conséquence de renouveler leur confiance à MM. EMILE SARI et GIORDAN, Sénateurs sortants, et d'apporter leur adhésion entière à la candidature de M. PAUL LEDERLIN, ancien Sénateur, persuadés que ce dernier saura mettre au service de la Corse les qualités d'activité et de réalisations économiques dont il a déjà donné tant de preuves.

Le refus de M. Chiappe

Nous avons publié hier un télégramme de l'*Agence Fournier* annonçant que M. Jean Chiappe, Préfet de Police, avait décliné l'offre de M. F. Pietri d'être candidat aux élections sénatoriales du 20 octobre.

Nous reproduisons ci-dessous une dépêche de l'*Agence Radio* reçue par notre confrère ajaccien *La Jeune Corse*.

« *En réponse à télégramme Pietri adressé Chiappe le sollicitant nom parti républicain candidature Chiappe élections sénatoriales, Préfet répondit exprimant regrets refuser offre incompatible avec fonctions actuelles* ».

M. Laurent Eynac en tournée d'inspection

Paris, 24 septembre. — M. Laurent Eynac, ministre de l'Air a quitté Paris, dans la matinée, pour inspecter nos forces aériennes de l'est et du sud-est.

Le ministre de l'Air est allé à Metz qu'il a gagné par voie ferrée étant donné les mauvaises conditions atmosphériques.

M. Laurent Eynac poursuivra son voyage en avion. Après avoir visité nos formations de Thionville et de Nancy, le ministre de l'Air ira à Dijon et à Lyon, puis dans le Midi, où il inspectera les centres de l'Aéronautique maritime.

M. Laurent Eynac rentrera à Paris à la fin de la semaine prochaine.

Condamnation de cocaïnomanes

Paris, 24 septembre. — Aujourd'hui la troisième Chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire de M. François Perrinaget, dit Père Antoine, très connu comme marchand de simples aux alentours de la Place Clichy, à six mois de prison, 1.000 francs d'amende. Mlle Vanel, connue comme artiste de cinéma sous le nom de Régine Oustrières, par défaut, à trois mois de prison et 1.000 francs d'amende.

Etaient également inculpés, l'acteur Grosse, surnommé Pierre Pradier, Mme Seligmann, femme d'un antiquaires ; comme ces inculpés étaient malades et ne pouvaient comparaître, le procès fut disjoint.

Violent incendie à Salonique

Salonique, 24 septembre. — A la suite d'un incendie, deux cents familles sont sans abri. Le feu a consumé cinq cents maisons et vingt dépôts de bois.

Le boxeur français Routis battu par Battaglino

Hartford (Connecticut), 24 septembre. — Le Français André Routis a été battu nettement, aux points par l'Italo-américain Rolling Battalino.

Routis a perdu ainsi son titre de champion du monde des poids plume.

Pour le règlement de la Question de la Sarre

Paris, 24 septembre. — Le mois prochain doivent s'ouvrir, à Paris, contrairement à l'accord intervenu à La Haye, entre MM. Briand et Stresseman, les négociations franco-allemandes, où sera établi le règlement par antiraptation de la question de la Sarre, travaux dont le sort, d'après le traité de Versailles, devrait être décidé en 1935 par un plébiscite.

La délégation allemande qui participera à la conférence, a été déjà désignée. Le chef en est M. Von Simson.

Une Commission, qui comprend des représentants des ministères français des Affaires étrangères, des Travaux Publics, du Commerce, des Finances et de l'Agriculture, a été constituée, en vue d'examiner les divers aspects politiques et économiques du problème sarrois, dans la mesure où ils peuvent faire l'objet d'une négociation avec l'Allemagne.

Il s'agit de mettre au point le programme qui sera défendu par les délégués français et allemands au cours de la prochaine conférence franco-allemande.

La première réunion de la Commission interministérielle se tiendra jeudi prochain au Quai d'Orsay.

Un démenti du ministère des affaires étrangères du Reich

Berlin, 24 septembre. — L'agence Wolff apprend, de source autorisée, que le ministre des Affaires étrangères du Reich n'a chargé personne d'entreprendre des démarches privées à Paris et n'a pas approuvé ces démarches.

L'enquête ouverte n'est pas encore terminée mais on peut d'ores et déjà dire que les négociateurs n'ont pas informé le ministère des Affaires étrangères de leurs projets et ne l'ont pas tenu au courant de leurs démarches.

Un communiqué officiel dit que le député nationaliste Kloene ne s'est présenté même seule fois au ministère des Affaires étrangères, pour y faire une communication au sujet d'un entretien qu'il avait eu à Berlin, avec un député français.

A cette occasion, le secrétaire d'Etat M. Von Schubert, fit remarquer au député Kloene que, selon lui, ses projets ne pouvaient pas être pris en considération pour la politique extérieure de l'Allemagne.

L'instruction contre les terroristes allemands

Berlin, 24 septembre. — L'instruction contre les racistes arrêtés dans l'affaire des attentats est assez avancée pour que le juge transforme les mandats d'amener en mandats de mise en accusation contre sept personnes, dont Ernest Von Salmon et six membres des Groupes Tyssen, pour attentats contre la sécurité publique et actes terroristes.

Il paraît que les tentatives contre les dépôts de munitions de Tchécoslovaquie se rattachent à des attentats en Allemagne.

On vient en effet d'arrêter un déserteur de l'armée tchécoslovaque. Wiesner, comme auteur d'une tentative de cambriolage au dépôt de munitions de Reichenberg, qui avons avoir fait le coup en compagnie de deux complices pour se procurer des munitions pour lesquelles il aurait eu Allemagne des preneurs payant bien.

L'enquête se poursuit et semble orienter le soupçon que Wiesner, repris de justice plus dangereux, était en relations suivies avec les émissaires fabricants de bombes du Schleswig-Holstein. Les résultats des investigations seront communiqués aux autorités allemandes par voie diplomatique.

Une nouvelle guerre civile en Chine

Londres, 24 septembre. — On mande de Changhai au « Daily Télégraph » que le premier coup de canon d'une nouvelle guerre civile a été tiré par les troupes rebelles du général communiste Tchang Fah Kouei. Quarante soldats d'un bateau de transport nationaliste ont été blessés.

Le Gouvernement nationaliste a donné à tous ses généraux l'ordre de mobiliser contre le général rebelle.

ABONNEZ-VOUS
— AU —
" PETIT BASTIAIS "

Au Conseil Général

Le Discours de M. Landry

Réélu président du Conseil général de la Corse dans sa séance du 23 septembre, M. Adolphe Landry y a prononcé le discours suivant qui par son ton sobre et ses vues précises a produit la meilleure impression et a été accueilli dans ses principaux passages et dans sa conclusion, par des applaudissements unanimes.

Mes chers Collègues,

Laissez-moi vous dire tout d'abord combien je suis touché de l'honneur que vous venez de me faire en m'appelant, pour la neuvième fois, à présider vos travaux. La reconnaissance que je vous dois, bien loin de s'émousser par la répétition d'une telle marque de confiance, devient plus vive d'année en année, à mesure que votre fidélité se manifeste plus durable.

Après avoir offert aux membres du Bureau provisoire, conformément à l'usage, mes compliments sincères, je veux encore saluer notre Préfet. Il a rempli les espoirs que nous fondions sur lui au moment de son arrivée. Dans ce pays où, plus qu'ailleurs, on attache du prix à l'amitié, quelle voie plus sûre pouvait-il prendre, pour nous plaire, que de vouloir être l'ami de tous ? L'entreprise paraissait singulièrement difficile : il y a réussi cependant. Et il est aussi l'ami de la Corse : ne vient-il pas de le montrer en établissant, dans un si bref délai, un programme d'emploi des ressources départementales en vue de notre relèvement économique. Le rapport dont il nous a saisi concernant cette grande question nous fournit des lumières précieuses sur notre situation financière, et des avis fort utiles. Il constitue un document sur lequel nous aurons à fonder des décisions immédiates ou prochaines, et que pendant longtemps nous consulterons avec profit.

L'éloge funèbre de M. le Docteur Marcantoni

Je vous remplir d'agréables devoirs. Un devoir bien triste s'impose à moi maintenant : c'est d'évoquer la mémoire d'un collègue disparu depuis la dernière session, et qui jouissait ici de l'estime de tous.

François Marcantoni avait des dehors rustiques, une allure modeste, sinon effacée ; mais dans son regard transparaissait une flamme qualité exceptionnelle. Il possédait une rare énergie, et, comme conséquence, une autorité naturelle ; il se signalait aussi par une droiture, une loyauté parfaites. La politique incline à transiger sans cesse, pour ne pas dire plus, avec la vérité ; c'est même une opinion admise qu'il y a là une nécessité à laquelle on ne saurait se soustraire. Marcantoni pratiquait une rude franchise. Sa parole brève, sentencieuse, volontiers pittoresque, exprimait souvent ce que d'autres croyaient prudent de garder en fond d'eux-mêmes.

Je louerai surtout, chez lui, [illegible] vertus du cœur. Démocrate dans le meilleur sens du mot, il se donnait ses humbles. Il se prodiguait pour ceux qui souffrent et, par un juste retour, il était aimé d'eux.

Atteint depuis de longs mois d'un mal mystérieux, il avait dû se faire transporter à Marseille. La prolongation de son absence inspirait les plus inquiétudes. Un jour, ce est ce répercuta à travers l'Alésani : « Il giuntu ! » Hélas ! Peu de temps après il succombait. Sa mort a mis en deuil non seulement ses amis, ses électeurs, mais tout son canton. Quel plus grand honneur pour un homme que de larmes sincères versées sur sa tombe !

En témoignage du profond regret que nous cause, à nous aussi, la perte de notre collègue, je vous propose de suspendre un moment la séance.

Les services maritimes

Messieurs,

Jetons un coup d'œil, comme à l'habitude, sur les affaires départementales qui ont retenu principalement notre attention au cours de l'année écoulée.

Nos services maritimes ont été sensiblement améliorés grâce au renouvellement de trois unités de la flotte qui les assure ; ils seront améliorés davantage encore quand, dans peu de mois, « L'Ile de Beauté » viendra augmenter cette flotte. Nous avons des commodités plus grandes pour nos voyages, des facilités plus grandes pour notre commerce. Et l'application de la convention récente ne peut manquer de favoriser le développement du tourisme, dont nous devons, à mon sens, attendre beaucoup, non seulement en tant qu'il modifie heureusement notre « balance des comptes », mais parce qu'il a pour effet d'amener en diverses manières, notre activité économique, et aussi parce que, faisant connaître la Corse, il accroît le nombre de nos amis.

Etant-il que ces avantages divers soient payés par une augmentation des tarifs aussi acceptable que celle qui a failli nous être infligée ? Vous regrettez, et le Parlement s'efforcera, en vue du règlement de la question laissée pendante, de combattre la péréquation avec les services de l'Afrique du Nord, comme aussi l'application pure et simple du tarif ferroviaire. Nous sommes ici département français, qui ne peut vivre économiquement et moralement, que s'il est en quelque sorte soudé au reste du territoire national ; l'Etat a donc le devoir d'atténuer le handicap résultant pour nous de notre insularité. Si l'on insiste, du côté de l'administration, sur l'argument financier, nous demanderons que, dans le calcul du déficit, il ne soit pas tenu compte de l'intégralité des charges de capital, puisque pour les chemins de fer, ces charges ne sont retenues que dans une mesure très sensiblement réduite.

Le chemin de fer de la côte orientale

Le projet de loi tendant au prolongement du chemin de fer oriental jusqu'à Portovecchio a été signé par le Ministre des Travaux Publics. L'idée qu'on avait eue de supprimer, pour la ligne nouvelle à construire, le passage à niveau a été, croyons-nous savoir, abandonnée. On serait ainsi exempté d'une dépense qui eût été considérable, à la fois pour l'Etat et pour le département, et un retard de peut-être plusieurs années. Il faut espérer que le projet obtiendra bientôt le contre seing du Ministre des Finances, et sera déposé sans délai, il pourra être voté prochainement par le Parlement.

L'entretien du réseau routier

L'entretien de nos routes nationales est devenu un peu moins défectueux grâce à une augmentation appréciable du crédit alloué, il est encore bien loin de pouvoir nous satisfaire tout que l'on vienne à appliquer les formules nouvelles. Formons le vœu, et demandons instamment que, dans l'exécution du programme de réfection de grands travaux de France, la Corse ne soit pas condamnée à vivre en dernier lieu.

Le déneigement des communes

Pour le déneigement des localités situées à une altitude supérieure à 1.000 mètres, on a décidé qu'il y avait lieu de doubler l'effort prévu par la loi de finances de 1929, en créant de 5 millions devant être affectés aux chefs-lieux de communes. Le crédit égal aux hameaux. Si un tel projet aboutit, notre département en recevra un bénéfice substantiel.

En ce qui concerne l'hydrothérapie, j'ai le regret d'avoir à signaler que la substitution du plan Young au plan Dawes semble devoir faire disparaître ces avances que l'Etat consentait aux collectivités locales désireuses de [illegible] de prédilections en nature [illegible] de l'Allemagne. Les heures [illegible] l'œuvre entreprise sublime, de ce fait, une modification qu'il y aura lieu de déterminer avec précision. Ce sera, plus ou moins grande, une aggravation de ces difficultés que considérerait le problème dans son ensemble, j'ai cru de mon devoir de vous signaler l'un dernier.

La lutte contre le paludisme

La lutte contre le paludisme va devenir plus efficace grâce aux dispensaires spéciaux qui se créent. La lutte antivénérienne s'organise. L'installation toute prochaine d'une station-type de vermalisation à Calvi montrera comment l'on peut supprimer la fièvre typhoïde et la tant de larmes sincères versées sur sa tombe ! maladie [illegible] s'est ouverte à Corte, et, à Bastia, un hôpital vraiment moderne.

Nous sommes encore en retard pour ce qui a trait à la protection de l'enfance du premier âge. Notre « armement » contre la tuberculose, en dehors du préventorium de Lari, est inexistant ; nous n'avons rien fait pour nous mettre en règle avec la loi de 1919 sur les sanatoriums ; et pourtant, la terrible maladie, de beaucoup la plus meurtrière de toutes, chez nous aussi sévit cruellement. Et quel profit avons-nous su tirer jusqu'ici de la législation sur les habitations à bon marché ?

Les statistiques [illegible] tous les taux de mortalité qui nous mettent [illegible] ensemble des départements français, dans un rang très avantageux. Nous ne pouvons demander sa notre population est restée avec toute l'exactitude désirable. Toutefois, nous ne [illegible] avoir lieu de vanter de l'amélioration de notre situation sanitaire. J'admirais, pour ma part, que sur cette question vraiment primordiale un rapport d'ensemble fût établi prochainement, et qu'un programme nous fût soumis.

La politique nationale

Je terminerai par quelques mots consacrés à la politique nationale.

Sous la direction de M. Poincaré, puis, quand un accident [illegible] est venu interrompre [illegible] pour nous [illegible] nous [illegible] nous avons [illegible] le Parlement s'efforçait, en vue du règlement de la question laissée pendante, [illegible] le labeur patriotique de [illegible]

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIÈME PARTIE

LE CALVAIRE D'UN MILLIARDAIRE
L'HOMME ROUGE

— Vous êtes bien celui qu'on nomme le prince Morgan d'Armor ?
— Oui.
— Voulez-vous me suivre ?
— Non.
— En ce cas, au nom de la loi, je vous arrête.

Et se tournant vers ses subordonnés, le chef ordonna :

— Arrêtez cet homme.

Le prince d'Armor n'avait cessé les bras, et souriait.

Les policiers restaient immobiles, quand des soldats de plomb.

— Arrêtez cet homme répéta le chef.

Même immobilité, même silence.

Le prince d'Armor souriait toujours. Le chef de la police new-yorkaise était sidéré.

— Eh bien ! cria-t-il en se tournant vers les quinze hommes qui l'escortaient, ne m'avez-vous pas compris ?

Ce fut le prince qui répondit :

— Non, monsieur, ils ne vous comprennent pas, pour la simple raison qu'ils ignorent la langue anglaise. Ces hommes sont à moi.

— Monsieur ?

Mais le chef ne put en dire davantage. Le prince d'Armor avait fait un signe. Un un clin d'œil, deux des poudre-policiers avaient soupçonnés le chef dans des étaux de fer. Les autres l'entourèrent, revolver au poing.

— Marchons ! dit simplement le traître des Francs-Jugers.

Et, comme enhardi d'une garde d'honneur, il sortit, tandis que le chef de la police se débattait entre les mains des deux solides gaillards.

La troupe sortit, au milieu de la stupeur générale.

Tous ces faits s'étaient déroulés si rapidement que les détectives n'avaient pas eu le temps d'intervenir.

Morval, qui avait assisté, interloqué à cette scène inattendue, alla à Spencer.

— Empêchez-les de fuir, lui dit-il.

Le chef des détectives, d'un signe imperceptible, rassembla ses hommes, il fus surtout sans mot dire.

Mais comme ils venaient de quitter le cottage et s'engageaient sur le grand-route, un feu de salve retentit.

Deux tombèrent. l'un frappé d'une balle à la tête, l'autre en pleine poitrine.

— Feu ! cria Spencer.

Les détectives tirèrent à leur tour vers une automobile qui partait.

Mais de nouveau, des balles sifflèrent de tous côtés. Des ennemis cachés avaient épié la sortie des détectives.

Un de ceux-ci pirouetta et tomba.

— Retirons-nous ! commanda Spencer en rassemblant ses subalternes.

— Tâcher au moins d'arrêter un de ces bandits, conseilla Morval. Il parlera.

— Impossible d'essayer, dit le chef des détectives. On nous épie de tous côtés. Les balles viennent de partout.

Ils rechargent dans le cottage et se couvrirent.

— Que faire ? demanda Morval.

— Ils sont trente, peut-être cent, répliqua Spencer. Attaquer serait imprudent, d'autant plus que l'ennemi est embusqué. Nous allons sortir en nous dissimulant.

Mais le premier détective qui s'aventura à l'extérieur entendit de nouveau siffler les balles. Il rentra précipitamment.

La petite troupe attendit.

— Que faire ? répétait Morval.

— Tout est à craindre, répondit Spencer. Le fonctionnaire à qui j'ai téléphoné est certainement un membre de la Sainte-Vehme. Il aura prévenu le chef ; mais en même temps, il a mis à sa disposition des affidés déguisés en policiers.

— Alors ? hasarda Morval, nous sommes perdus !

— Non point, fuyons tandis qu'il est temps encore.

— Fuir ?

Le milliardaire secoua désespérément la tête. C'était donc lui qui était condamné à fuir alors que moins d'une heure auparavant, il donnait ironiquement ce conseil à son adversaire.

Il comprit qu'il ennemi puissant il n'avait à combattre et il jugea que le moyen le plus sûr d'échapper à l'emprise mystérieuse de la Sainte-Vehme était de rentrer au plus tôt à New-York, de se barricader chez lui, s'il le fallait, et de se faire défendre par des policiers très sûrs par le vote.

Dix minutes plus tard, il remontait dans son auto, accompagné de sa garde de détectives, et il regrettait en hâte le chemin de son hôtel.

Le guerre avec l'Homme Rouge venait de commencer. Il importait que Morval se défendît sans tarder s'il voulait éviter la mort.

L'ENNEMI INVISIBLE

Vingt-trois heures s'étaient écoulées depuis les incidents que nous venons de rapporter.

Le milliardaire Morval, plus ému qu'il n'eût voulu le paraître, s'était retiré dans son cabinet de travail. Il n'était pas seul. Jackson, le nouveau chef de la police new-yorkaise et douze de ses hommes étaient dans la même pièce. Dans les chambres adjacentes, cinquante-trois auxiliaires attendaient, armés jusqu'aux dents.

En outre, il suffisait d'un signal électrique pour qu'une véritable armée fut alertée et se rendit sur les lieux en très peu de temps. La Cinquième Avenue était sillonnée de policiers déguisés.

C'avait été une véritable mobilisation. C'est que le chef avait une revanche terrible à prendre. Il ne pardonnait pas au prince d'Armor de l'avoir fait enlever.

Morval assis en face de lui, l'interrogeait :

— Etes-vous sûr de vos troupes ?

— Etes-vous de moi-même.

— C'est que, hier... insinua le milliardaire.

— Hier, monsieur, un tour lui a été [illegible] surprise. Les hommes qui m'accompagnaient avaient été mis à ma disposition sans que l'heure ou le temps de prendre des renseignements sur eux.

— Et aujourd'hui ?

(A suivre)

sous la direction de M. Briand, appelé au pouvoir après l'approbation unanime de l'opinion, de grandes questions sont ainsi tranchées, qui concernent le liquidation de la guerre. Les chambres ont ratifié les accords sur les dettes ; notre Gouvernement a accepté le plan Young ; l'évacuation de la Rhénanie est prochaine.

Sans doute les règlements intervenus ne nous donnent pas toutes les garanties auxquelles nous aspirions légitimement. Si tous y souscrivaient, ce n'est pas tout pour nous inciter devant une nécessité que pour montrer le souci que nous avons des intérêts généraux de l'humanité.

Le peuple français n'est pas seulement profondément pacifique : il veut la coopération internationale, dont la pratique constitue la meilleure assurance de maintien de la Paix, et contient, en outre, une promesse de bienfaits positifs pour tous les pays. Cette coopération est l'intérêt et le développement de la Société des Nations. Mais saisi qu'allant au delà de la conception sur laquelle celle-ci est fondée, notre Président du Conseil a lancé l'idée de la fédération européenne.

Une telle initiative apparaît audacieuse : il est des audaces fécondes et en même temps opportunes. Partout la terrible catastrophe qu'a été la guerre mondiale a déterminé des mouvements puissants dans les esprits et dans les âmes ; il faut en profiter pour pousser aussi loin que possible l'organisation du monde.

Rien n'étonne, nous ne serons pas arrêtés chimériques pour fermer les yeux aux grandes difficultés de l'entreprise. Il y en aura de politiques, il y en aura surtout de morales : ce qui se passait hier encore à La Haye nous montre que tous les Etats ne sont pas également disposés à sacrifier leur souveraineté partielle à l'intérêt collectif, même le plus élevé et la fraternité nationaliste demeure encore bien forte dans beaucoup de pays. Il n'est d'ailleurs, sur ces points d'organisation à effectuer d'un coup, mais d'une longue série d'étapes à franchir progressivement. Soyons fiers que la France ait montré la direction à suivre, et dit aux autres nations : « En avant ».

Dans la politique intérieure, le plus urgente des affaires qui nous sollicitent est, à mon sens, celle des dégrèvements. Pour le redressement financier qui était nécessaire, nous avons accepté des charges fiscales écrasantes. Les plus values considérables que l'on enregistre de mois en mois montrent que, loin en soutenant un ample effort d'amortissement, nous avons la possibilité d'alléger notre fardeau. Tellement on sent à quel point ces impôts qui, entravant l'activité économique, constituent un obstacle au développement de notre prospérité, et aussi pour corriger quelques-uns des injustices que comporte notre système fiscal. Telle est la demande instante du pays, telle est sa volonté, à laquelle nulle objection valable ne peut être opposée.

Les Commissions

L'assemblée a procédé hier à l'élection des membres des grandes commissions. Sont élus :

Commission des Finances. — MM. Collet, Perrot, Cagniacq, Nomy Paul, Sets, Sarl, Casalta, Albert Joseph, Marsal, Fabiani, Virol, Marchal, Castelli, Quilici Casta, Agostini M. M., Pietri Camille, Pietri François, Colombani Louis, Franchi, Sangiolanetti, Peretti.

Commission des Travaux Publics. — MM. Massoni, Borelli, Cattoli, J. F. Coty, Alfieri F. M., Mourraire, Benavitz, Agostini Joseph, Moretti, Pieroo, Alfieri Ant., Achilli, Carbetti, Grimaldi d'Hobra, Borelli, Baltoni, Gavini, Orbicelli, de Solidi.

Commission Départementale. — MM. Baltoni, docteur Cattoli, docteur Alfieri, Alfieri F. M., Borelli, Massoni, Docteur Sota.

La commission d'administration générale se trouve être composée de tous les conseillers généraux n'ayant pas été élus comme membres des grandes commissions.

A la Commission de l'électrification

Ajaccio, 24 septembre. — La Commission de l'électrification s'est réunie ce matin de 10 heures 30 à midi.

Elle a entendu M. le Préfet de la Corse, et M. l'ingénieur en chef du Génie rural.

Une longue discussion technique a suivi pour rechercher une formule permettant, même en cas où la Corse ne pourrait plus compter sur les Prestations, de réaliser son seulement les travaux de la première tranche, mais tout le programme de 85 millions, dans le plus bref délai.

Nouvelles Diverses

Berlin, 24 septembre. — A La Haye, dans la province de Groningue, le préset de la ville renforcait un service provisoire. Quelques cent évadés par la fenêtre en se laissant glisser à l'aide d'une corde fabriquée avec des bouts de bois.

Casablanca, 24 septembre. — L'épave de l'avion postal de la ligne Toulouse-Casablanca a été repérée, ce matin, sur la côte par la mer et a été remorquée par le service de surveillance, près du fleuve de Merpkasaregra.

Athènes, 24 septembre. — A Athènes, des communistes ont affiché le manifeste de la ligne d'aventures des ouvriers des balcans, malheureusement inobservances.

La police est intervenue et a rétabli l'ordre.

Les Commissions

L'assemblée a procédé hier à l'élection des membres des grandes commissions. Sont élus :

Commission des Finances. — MM. Colombani, Perroni, Cagniacci, Nomer Paul, Sets, Sorl, Casalta, Albieri Joseph, Marsal, Fabiani, Virol, Marchal, Castelli, Quilici Casta, Agostini M. M., Pietri Camille, Pietri François, Colombani Louis, Franchi, Sangiolanetti, Peretti.

Commission des Travaux Publics. — MM. Massoni, Borelli, Cattoli, J. F. Coty, Alfieri F. M., Mourraire, Benavitz, Agostini Joseph, Moretti, Pieroo, Alfieri Ant., Achilli, Carbetti, Grimaldi d'Hobra, Borelli, Baltoni, Gavini, Orbicelli, de Solidi.

Commission Départementale. — MM. Baltoni, docteur Cattoli, docteur Alfieri, Alfieri F. M., Borelli, Massoni, Docteur Sota.

La commission d'administration générale se trouve être composée de tous les conseillers généraux n'ayant pas été élus comme membres des grandes commissions.

A la Commission de l'électrification

Ajaccio, 24 septembre. — La Commission de l'électrification s'est réunie ce matin de 10 heures 30 à midi.

Elle a entendu M. le Préfet de la Corse, et M. l'ingénieur en chef du Génie rural.

Une longue discussion technique a suivi pour rechercher une formule permettant, même en cas où la Corse ne pourrait plus compter sur les Prestations, de réaliser son seulement les travaux de la première tranche, mais tout le programme de 85 millions, dans le plus bref délai.

ÉCHOS

Billet Parisien

Paris, dans sa poche, précédait de l'ignorance où nous sommes la plupart du temps de l'origine des objets les plus usuels. Un incident nous révèle aujourd'hui le nom de l'inventeur de la boutonnière mécanique, ce petit appareil dont la course fraîche dans nos habits sapillaires est délicieuse par ces chaleurs, et que l'Agro passe à la flamme d'un réchaud, l'hiver, pour que son ruban ne soit point désagréable aux narines hiémales.

Il s'agit de Nicolas Benamatin, né dans les Balkans, il y a un siècle, et qui, désespérant de trouver des capitaux chez lui, s'en fut à Londres explorer son invention.

Sa réussite fut éclatante, et — cela ne fera rêver tous les petits inventeurs du faubourg Lepine — il devint rapidement millionnaire. Mais il mourut peu après son patriotisme. La fortune qu'il laissait fut déposée à la Trésorerie britannique et l'on attendit que les héritiers se fissent connaître.

Tout arrive. Un certain Maxime Benamatin, sujet yougoslave, vient de se découvrir des liens de parenté avec le pionnier de la boutonnière mécanique. Il a transmis ses prétentions à l'héritage par le truchement du ministre de Yougoslavie à Londres, et il est suivi et appuyé dans ses démarches par un bataillon de frères, beaux-frères et consins.

Le maire de Nicolas attendrait, à l'heure actuelle, grâce au jeu magique des intérêts capitalisés la coquette somme de vingt-deux millions de livres. Voilà de quoi vivre tranquille à la campagne, et l'on comprend que les héritiers se laissent entraîner à construire de beaux châteaux qui pourraient bien ne pas être tous en Espagne.

On peut douter cependant qu'ils toucheront cet héritage fabuleux dans un proche délai. La procédure s'annonce comme très compliquée et il est à craindre pour eux que M. Snowden ne mette son nez partout dans leurs affaires. C'est bien la dernière des choses qu'on puisse leur souhaiter :

Gabriel Bazin.

LES ANNÉES DE BOHÈME DE CHARLOT

Pour Vous, le grand magazine du cinéma, continue la publication des souvenirs sur Charlie Chaplin. Dans son dernier numéro, *Pour Vous* parle des années de bohème de Charlot, racontées par sa compagne Syd Laurel.

« Nous faisions souvent cuire nos dîners dans notre chambre à cette époque, quand les sous comptaient tant pour nous. Pendant que je faisais cuire les côtelettes, Charlie s'essayait près de la porte et jouait de la mandoline afin que la propriétaire n'entendît point le petillement de la viande.

« Une fois, Charlie devint fou des pipes « Calabash ». Quelqu'un vint au théâtre avec une superbe pipe admirablement culottée ; Charlie décida immédiatement d'en avoir une semblable. Il se rendit au prochain bureau de tabac et revint avec une magnifique pipe blanche. Cette pipe, pour lui plaire, devait être culottée sans retard. Il fumait sans arrêt, matin, midi et soir. La première chose qu'il faisait en sortant de son lit, le matin, était de bourrer et de fumer sa pipe. Il se coiffait le nez, l'objet de malheur à la bouche ; mais la pipe refoisait de prendre la teinte désirée. Dans un moment de dégoût, Charlie la jeta par la fenêtre aussi vite qu'il le put et sortit au paquet de ses cigarettes négligées. Son amour de la pipe était à jamais fini. »

RAMON NOVARRO ET LES JOURNAUX

Novarro, qui vient de rentrer à Hollywood après un long voyage en Europe, est en peu fâché contre les journaux américains, raconte *Pour Vous*, le grand magazine du cinéma Ceux-ci ont annoncé, avant son départ, qu'il portait des lunettes noires pour ne pas être reconnu et, naturellement, les gens l'ont identifié d'après ce signalement.

Surtout à Berlin, où il séjourna longtemps, il souffrit de sa popularité. Rien n'était suffisamment efficace pour échapper à la curiosité de la foule. Il essayait de se laisser pousser la barbe, mais les Berlinois avaient vite découvert cette nouvelle ruse.

Alors, il eut une idée de génie : il se fit raser la barbe, ne porta plus de lunettes, fut, en un mot, Ramon Novarro, et, dès ce jour, personne ne le reconnut plus.

Les Examens

ECOLE POLYTECHNIQUE

Sont nommés élèves de l'Ecole Polytechnique :

M. Olivesi Joseph-Martin, avec le numéro 35.

M. Rimattei François-Joseph, avec le numéro 79.

La désignation des délégués sénatoriaux

CANTON DE BASTIA

Piou. — Les 36 maires du Conseil municipal se sont réunis dimanche, 15 courant, sous la présidence de M. Ange Pietri, maire, pour procéder à l'élection des deux délégués sénatoriaux.

M. A. Lagarrigue remplissait les fonctions de secrétaire.

Ne répondant pas à l'appel, MM. Pierre Pierre, Antoni Dominique, retenus à Marseille.

Le maire n'était pas candidat, étant donné qu'il était partie pour le Continent.

Sont élus par 19 voix sur 19 : Lucci, adjoint au maire : Pierre Bertucci.

Les maire sortants sont conseillers d'avoir désigné ses deux candidats préférés.

Le Tour de Corse Cycliste

Ajaccio, 24 septembre. — Nous devons au début de ce compte-rendu rectifier une assertion erronée de l'Intransigeant hier encore et qui nous a été affirmée du cinquième Tour de Corse, laissée dans leur cartonte ville de l'étape Bonifacio-Sartène se fit au milieu d'une foule innombrable, qui vint distribuer à chacun des arrivants un part d'applaudissements. Une prime de 50 francs fut offerte par M. Marraga, sous-préfet, au gagnant Roche.

Le lendemain matin, M. Zerlini offrait, à son tour, un apéritif d'honneur, accompagné d'une abondante distribution de gâteaux et de friandises de toutes sortes.

Pendant toute la matinée, la population sartenaise ne cessa de manifester le plus vif intérêt pour tout ce qui avait trait à notre grande épreuve et donna maints témoignages de sa sympathie pour les concurrents sans distinction d'origine.

Le départ

A 13 heures précises, le peloton est groupé sur la place Porta et Pierre Bertucci échoit à M. Marraggi, conseiller de Sartène, de donner le signal de l'ensemble de cette dernière étape.

Le coureur Alpino ayant fait don d'une bicyclette, marque *Alpinè*, au premier de la Corse du Classement général, il abandonne à Sartène, à lendemain, une autre prime fut remportée par Campana, azuli-devant. Cette prime consiste en une magnifique bicyclette spéciale de course, d'une valeur de 750 francs, marque *Alpinè*.

Le peloton reste compact jusqu'au pont du Rizzanese. Mari, comme d'habitude, mène la série de 5 crevaisons, puis c'est le tour de Bolivar et de Bonfompagni, qui ont des démêlés avec leur machine.

Le coureur Sauveur démarre se distançant de plus en plus du peloton, qui est ramené par Roche, Maurel, Verzura, Baldini, Franceschi et Deherchi.

Sauveur rentre bon premier à Porto-Vecchio, augmentant son avance sur Verzura. Il se présente tout seul et attaque à fond la rude rampe de Ghisonaccia, à 3 une moyenne de 25 Kilomètres à l'heure.

A Olmeto, toujours en tête, il est frénétiquement applaudi par la nombreuse assistance. Le deuxième groupe, composé de Roche, Maurel et Verzura, est lancé à la poursuite du fuyard et se repoint, à quelques mètres du col où Verzura passe en tête ; Sauveur met pied à terre pour changer de braquet et laisse partir Verzura, Maurel et Roche.

Ce dernier n'éprouvé pas rencontre de concert et, comme d'habitude, il lâche lentement et se sera plus rejoint.

Verzura et Maurel se livrent un terrible duel jusqu'à l'arrivée pour la disputer la troisième place. Sur les derniers kilomètres, Maurel profite d'un tel effort se débarrasse de Roche et lui prend deux minutes d'avance.

Le reste du peloton est échelonné en un parcours de 20 kilomètres et tous les coureurs se dépensent sans compter pour améliorer leur place.

Roche, augmentant toujours son avance par son train fixé, passe premier à Cavalaïreche et Bocheinas, parfait applaudi. En pleine forme, ainsi que la victoire semble, il passe à Grossello avec 10 minutes d'avance et, avec le sourire, il grimpe la rude côte de Saint-Georges. En grand coureur, il merveillant les nombreux des nombreux admirateurs, venus pour assister au passage du vainqueur du Tour, enfreint franchit le col de Saint Georges avec une aisance remarquable. Il attaque la longue descente et, décontracté, l'étape est courue.

Acclamé par la foule immense, échelonnée tout le long du Cours Napoléon et qui s'écrase au contrôle, Roche

[illegible] arrivée à 16 h. 12 minutes, ayant couvert les 45 kilomètres dans la moyenne record de 37 k. 62.

L'organisation et le contrôle d'Ajaccio furent assurés d'une façon impeccable ; M. Bonnier, Préfet de la Corse, a tenu à féliciter chaleureusement M. Pierre Bertucci, organisateur du Tour de Corse.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué MM. Ferreri, conseiller municipal, Mercurali, correspondant de journaux, Appolo, président de la Ligue, Pelo Fabiani, chef de bureau du cabinet du Préfet, et président de la Jeunesse Sportive Ajaccienne.

Nous tenons à remercier le commissaire de police, chargé du service d'ordre, qui fut assuré d'une façon parfaite ; très particulièrement tout également à nos amis MM. Borelli, Zonza, Cimiera, Castagnoni, Bandecchi et Angeli Xavier, ancien coureur, pour l'aide précieuse qu'ils donnèrent aux officiels en assurant, d'une façon merveilleuse, le contrôle d'Ajaccio. Ancien coureur Luciani Joseph se dévoua comme toujours et fut un précieux auxiliaire pour le Comité.

Nous l'ordre des arrivées à Ajaccio :

1. Roche en 3 heures 12 minutes ; 2. Maurel en 3 heures 19 minutes ; 3. Verzura en 3 heures 21 minutes ; 4. Baldini en 3 heures 26 minutes ; 5. Franceschi en 3 heures 27 minutes ; 6. Deherchi en 3 heures 28 minutes ; 7. Maillet en 3 heures 34 minutes ; 8. Sauveur en 3 heures 39 minutes ; 9. Mari en 3 heures 41 minutes ; 10. Lanziani en 3 heures 44 minutes 30 secondes ; 11. Green en 3 heures 44 minutes ; 12. Bonfompagni en 3 heures 44 minutes 1 seconde ; 13. Marfiselli en 3 heures 50 minutes ; 14. Bolivar en 4 heures 30 minutes ; 15. Campana en 4 heures 31 minutes.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Roche en 20 heures 41 minutes ; 2. Maurel en 20 heures 59 minutes 1 seconde ; 3. Verzura en 22 heures 7 minutes 9 secondes ; 4. Baldini en 22 heures 14 minutes 6 secondes ; 5. Lanziani en 23 heures 30 minutes 31 secondes ; 6. Deherchi en 24 heures 6 minutes ; 8. Bonompagni en 24 heures 6 minutes 1 seconde ; 9. Green en 24 heures 7 minutes 1 seconde ; 10. Marfiselli en 24 heures 20 minutes 2 secondes ; 11. Maillet en 24 heures 25 minutes 2 secondes ; 12. Franceschi en 24 heures 30 minutes 2 secondes ; 13. Martinetti en 25 heures 54 minutes ; 14. Bolivar en 26 heures 30 minutes 5 secondes ; 15. Campana en 40 heures 16 minutes 2 secondes.

Roche, le grand vainqueur du cinquième Tour de Corse Cycliste, a remporté une véritable des pied meurtrier ; il a l'étoffe d'un grand champion et grimpeur admirable, il se montre à la hauteur de sa tâche dans toutes les circonstances et les 40 kilomètres à l'heure ne sont pas pour le gêner.

Depuis la création du Tour de Corse Cycliste, Roche est le coureur ayant remporté successivement toutes les étapes. Il devient recordman du Tour de Corse, ayant couvert les 220 kilomètres en 20 heures 41 minutes, battant le record de Prigent, établi, l'année dernière, avec 30 heures 5 minutes 20 secondes.

Des détails complémentaires seront donnés dans un prochain numéro.

ROCHE, vainqueur de toutes les étapes du Tour de Corse sur bicyclette

Verrot

Ayant Général pour la Corse

JOSEPH ROMAGNOLI

Boulevard Paoli

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Vincent Cardi, et leur fils ; Mme Yve Claire Lanata et ses enfants ; Mme et M. Cardi Noël et leurs enfants ; M. Toussaint Agostini et sa fille ; Mme Yve Antoine Gabriel ; Mme et M. Frédéric Guérinel et leurs enfants ; Mme et M. Ernest Guinco ; Mme et M. Pierre Spanevel et leurs enfants ; de Marseille ; Mme et M. André Tournayre et leurs enfants ; Mme et M. Jobin ; Mme et M. André Guérinel et leurs enfants de Marseille ; Mme Yve Busalli Cardi et ses filles.

Les familles Cardi, Guérinel, Calisti, Cagnacci, Lorenzini, Bulbi, Filippi, Dupuy, Solfoni, Sanguinetti, Carboni et Cardi.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Yve JEAN-BAPTISTE CARDI

née Guérinel

leur mère, grand'mère, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée le 24 septembre 1929, à l'âge de 76 ans, munie des sacrements de l'Eglise et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mercredi 25, à 1 h. 30 de relevée.

Maison mortuaire : rue Plan, 2.

INFORMATIONS LOCALES

Le drame de l'impasse Carnot

L'enquête sur le drame qui s'est déroulé impasse Carnot dans la nuit de lundi à mardi se poursuit.

M. Albertini, Commissaire de Police, a longuement entendu dans la journée d'hier plusieurs témoins.

Des déclarations recueillies, il résulte que Rossi et Pianelli vivaient en mauvaise intelligence à la suite d'une rivalité amoureuse. Ils avaient déjà eu quelques altercations et Rossi aurait, certain jour, copieusement rossé Pianelli.

Les témoignages s'accordent, en outre, à dire que Pianelli 30 fer sur son rival parce que celui-ci l'avait suivi dans l'impasse obscure en le menaçant.

L'état du blessé est toujours très grave. A la demande de sa famille, Rossi a été, hier, ramené à son domicile par les soins de l'Assistance publique.

Pianelli est toujours en fuite. La police continue de rechercher et il semble que son arrestation ne saurait tarder.

Arrestation de meurtrier

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que, après une enquête habile, M. Quilici, inspecteur de la police spéciale, a mis Pianelli en état d'arrestation dans le courant de la nuit, au moment où ce dernier allait dans la campagne en planches de la route de l'Assomption, lui apporter des effets pour la nuit.

Nos félicitations à M. l'Inspecteur Quilici pour cette arrestation qui fait honneur à son activité et à son flair.

L'épuration du Quartier de la Gare

Le drame dont l'impasse Carnot vient d'être le théâtre nous donne l'occasion d'appeler une fois de plus l'attention de la police sur le quartier de la Gare, jadis un des plus paisibles de la ville et des moins fréquentés, qui passe maintenant de devenir un des plus mal famés.

La rue de la Gare, la rue Sampiero, l'avenue Carnot et la section de la rue de Marseille comprise entre ces deux dernières artères sont risque nuit le rendez-vous de tout ce que Bastia compte de mauvais sujets, de rebus des soulons et de leurs compagnes.

Il n'est pas de nuit dont plusieurs coups de revolver ne viennent troubler le silence. Ils sont les échos de bruyants d'une bagarre interrompant le sommeil des braves habitants d'alentour.

Un de ces derniers, qui nous entretenait hier de cette situation, nous disait : « La Gare devient le Pontello de la Basse-Ville ! »

Il ne faut pas qu'un quartier si sympathique et habité par une laborieuse et honnête population mérite plus longtemps cette injurieuse comparaison.

Il appartient à la police de l'épurer rapidement, en y opérant quelques rafles et de fréquentes rondes.

Les Concerts

Concert donné par la Lyre Bastiaise à 21 heures. Place Saint Nicolas.

PROGRAMME

1. *La Strasbourgeoise*, marche de concert (FERCHALL)
2. *Scène et Air d'Attila*, variations pour (VERDI) basse
3. *Jeanne*, polka, variations pour clarinette, par X...
4. *La Bohème*, grande fantaisie arrangée par Saverio Ayano (PUCCINI)
5. *Le Tour Chasseur en campagne*, marche (MOUGENY)

Le Chef de Musique :
S. PASQUINELLI

BUREAU D'HYGIENE

VACCINATIONS GRATUITES

Les vaccinations contre la diphtérie et la fièvre typhoïde auront lieu au bureau d'hygiène à la Mairie tous les jeudis à 10 heures à partir de jeudi 26 septembre.

Le Directeur du Bureau d'Hygiène

Les parents ont un intérêt primordial à prémunir leurs enfants contre ces deux maladies toujours graves et souvent mortelles.

Les enfants vaccinés peuvent continuer à aller en classe, la vaccination ne provoquant pas de réaction sérieuse.

La Vie Sportive

Nous avons dit hier, parlant de la participation du C.A.B. à la Coupe de France de Foot-ball, que la Commission de la 2 F. A. avait considéré le club bastiais comme champion de la ligue de Corse.

Il fallait lire : « Comme champion de ligue ».

A l'Officiel

MÉDAILLE MILITAIRE

La médaille militaire a été conférée aux anciens militaires ci-après :

Cercelli Pierre-Mathieu, sergent au 173me régiment d'infanterie ; excellent sous-officier, très brave au feu. A fait preuve de courage et d'allant à l'attaque de la côte du Poivre, le 15 décembre 1916. A été blessé très grièvement.

Ghisoni Henri-Jean, caporal au 141me régiment d'infanterie ; s'est fait remarquer, dès le début de la campagne ; par ses qualités de vigueur et de sang-froid. A été blessé très grièvement le 4 janvier 1915 devant Nieuport.

NATURALISATIONS

Ont été naturalisés Français :

M. Lipparelli Jean-Noël, né le 25 décembre 1905 à Massarosa (Italie), demeurant à Bastia.

M. Gazzini Celso-Pascal, jardinier, né le 3 juillet 1870 à Bibbiana (Italie), demeurant à Bastia.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

LE RENOUVELLEMENT DU SÉNAT ET LE VOTE DES FEMMES

Le 19 juin 1928, la proposition de résolution suivante a été remise au président du Sénat par M. Jamin, sénateur de la Mayenne :

« Le Sénat décide que les Françaises ne seront pas plus longtemps privées du droit de suffrage électoral dont la vieillesse de nos soldats a fait bénéficier les Allemandes. »

Pour qu'à la rentrée des Chambres un vote au scrutin public soit émis sur ce texte, il convient que la majorité des sénateurs qui seront élus le 26 octobre en fasse la demande.

C'est donc aux Françaises habitant les département de la série A (Ain à Gard, dans l'ordre alphabétique) qu'il appartient plus spécialement d'obtenir des délégués sénatoriaux dont la désignation a lieu le 15 septembre la promesse de ne donner leur voix qu'à des candidats qui s'engagent à signer cette demande de scrutin public.

Communications

SCOUTS DE FRANCE

M. Lemenin, inspecteur des Scouts de France, sera de passage à Bastia dans le courant de la semaine.

A son arrivée, le groupe de scouts bastiais sera définitivement constitué.

Les adhérents sont priés de vouloir bien assister aux réunions préparatoires qui auront lieu, à partir du dimanche, 22 septembre, à 5 heures du soir, Impasse Saint-Jean.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 100 francs à la commande et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMÉDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 625 francs.
Type bleu ciel Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles routes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon sérieux, cale pieds et cuissettes.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse

B. PAYET

11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON

(la grande marque nationale)

TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 heures 45. Au programme : Richard Talmadge dans *L'Indomptable Diando*, comédie d'aventures. Georges Bancroft et Chester Conklin dans *Le bouf du quai*, interprétation comique en parties.

Demain soir : Charles Vanel et Dolly Davis dans *Feu...*, superproduction française.

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GARÇONS. Reconnue par l'Etat. Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-méca. Micrographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves cuits à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La mort du Cardinal Dubois

Le corps a été transféré à l'archevêché

Paris, 24 septembre. — Vers 21 heures, une automobile-ambulance est allée à la clinique chercher le corps du cardinal Dubois, qu'elle a transporté à l'archevêché. Le corps sera embaumé aujourd'hui et exposé publiquement demain.

Le chapelet se réunira ensuite afin d'élire un vicaire capitulaire, chargé de l'ordonnancement des obsèques. La date en sera fixée ultérieurement.

L'exposition de la dépouille mortelle

Paris, 24 septembre. — Demain, à 10 heures, le public sera admis à défiler devant le corps du cardinal Dubois. Le cardinal muni de tous les signes de ses hautes fonctions sera exposé revêtu de sa mitre et crosse comme il était dans les solennelles cérémonies religieuses.

On a dit que les obsèques seraient fixées à mardi prochain. En réalité, aucune date n'est encore prise définitivement.

Un message du Cardinal Gasparri

Le cardinal Gasparri a adressé, hier soir, du Vatican le télégramme suivant à la concierge :

« Veuillez adresser au chapitre métropolitain et aux évêques auxiliaires de Paris les plus vives condoléances de l'Auguste Pontife, très affligé par la très douloureuse perte du très aimé et bien-aimé pasteur. — Signé : Cardinal Gasparri. »

A l'Hotel Archiepiscopal

Paris, 24 septembre. — Dans la matinée, dans le grand salon de l'archevêché, les travaux d'installation de la chapelle funéraire où le cardinal Dubois reposera dès ce soir.

Le public ne sera admis à défiler que demain matin, alors que dès la première heure, aujourd'hui, les archevêques, évêques, abbés, religieux et religieuses de tous les ordres pouvaient s'approcher, dans le petit salon de l'hôtel archiépiscopal, de la dépouille mortelle de Son Eminence, faire une courte prière et se retirer ou rester.

L'embaumement a eu lieu vers la fin de la matinée.

Les condoléances des ambassadeurs

L'ambassadeur d'Angleterre s'est fait inscrire par son chargé d'affaires. Le Gouvernement belge a chargé l'ambassadeur de Belgique à Paris de présenter ses condoléances à l'archevêque et à la famille du défunt : M. Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne à Paris, bien que souffrant, est venu présenter à la famille archiépiscopale les condoléances et les sympathies du roi d'Espagne.

Le cardinal est étendu sur un lit bas, ayant en tête la mitre blanche, revêtu de ses habits de cérémonie sur lesquels a été jeté un pallium. A sa droite, sur un guéridon, le grand chapeau cardinalice.

Autour de lui veillent et prient une vingtaine de religieuses et, un peu plus loin, tout à côté du lit, trois prêtres.

Les traits sont à peine altérés, les mains sont étendues le long du corps.

La réunion du Chapitre

C'est demain que se réunira, à Notre-Dame de Paris, sous la présidence de Son Doyen, Mgr Pisani, le chapitre pour nommer un vicaire capitulaire, qui aura tous les pouvoirs pour administrer le diocèse jusqu'à désignation par Rome du successeur du cardinal Dubois.

Au cours de la première réunion, les archidiacres feront la déclaration officielle du décès de l'archevêque ; la seconde réunion, qui aura lieu à 15 h. 30, après l'office canonial, le vicaire capitulaire sera désigné.

Ce que dit la presse anglaise

Londres, 24 septembre. — Les journaux, notamment le « Times », consacrent de longs articles au cardinal Dubois dont ils retracent la carrière.

En Afghanistan

Calcutta, 24 septembre. — Selon de nouvelles reçues de Caboul, Habib Oullah serait à court d'hommes, d'argent, d'armes et de munitions.

Afin de regarnir son trésor il met en circulation d'anciens billets émis par Aman Oullah et donne cours forcé à des monnaies de cuivre et de zinc.

A la suite de la chute de Kandahar, le pays des tribus de première puissance a baissé considérablement.

L'examen du budget des dépenses de 1930

Paris, 24 septembre. — La Commission des Finances de la Chambre s'est réunie, cet après-midi, sous la présidence de M. Malvy. Une minorité de commissaires sur 44 étaient présents.

Après un échange de vues auquel prirent part plusieurs commissaires, et sur la proposition de M. Chassaigne-Goyon, la Commission a donné mandat à son président et à son rapporteur général de demander au ministre des Finances des précisions sur le programme d'ensemble du Gouvernement et pour les améliorations à apporter au régime fiscal, ainsi que pour la réforme du système des impôts.

M. Malvy a indiqué, d'autre part, que le budget des dépenses une fois voté, M. de Chappedelaine, rapporteur général, ferait un exposé sur l'ensemble du budget de 1930. Puis, la marge des recettes une fois connue, l'examen des dépenses pourrait être ensuite utilement abordé.

Ce point acquis, la Commission a repris l'étude du budget des dépenses ; elle a adopté le budget de l'Instruction Publique, rapporté par M. Dubois.

Sur ce budget, elle a augmenté de 405.000 francs la dotation du chapitre concernant aux encouragements aux savants et aux gens de lettres et aux secours à leurs veuves ou à leurs familles, en majorant spécialement la subvention pour édition d'ouvrages scientifiques français.

La Commission a réservé jusqu'à audition du ministre de l'Instruction Publique sa décision sur le crédit inscrit au budget (100 millions environ) pour accorder la gratuité de l'externat à la classe de sixième de tous les établissements d'enseignement secondaire.

M. Barely a fait adopter par la Commission un crédit de 280.000 francs pour revoir des bourses d'études à distribuer au profit des enfants habitant des communes ou des hameaux privés d'écoles publiques, afin de permettre à leurs parents de les placer en pension chez des particuliers dans une commune voisine pourvue d'un établissement scolaire.

Enfin, la Commission a adopté sur le rapport de M. Duron un crédit applicable au sous-secrétariat d'Etat de l'Education physique.

Le mystère de la femme coupée en morceaux

Paris, 24 septembre. — L'inspecteur Noblin, qui suit l'affaire de Marie-Louise Bataille, dont le cadavre dépecé fut trouvé à Saint-Maur, a procédé, à Auray (Morbihan) à l'arrestation du nommé Ledeun, déjà recherché pour tentative de meurtre sur en directeur de cinéma, commise Place Pigalle.

On croit que l'arrestation à un certain rapport avec l'affaire de la femme coupée en morceaux.

Saint-Sébastien, 24 septembre. — Le général Primo de Rivera est arrivé hier à 8 h. 20. Il repartira aujourd'hui pour Madrid.

L'oeuvre du Cardinal Dubois

Le cardinal Dubois, archevêque de Paris depuis 1920, était né à Paris le 17 juin 1856. Il était ordonné prêtre en 1879 et nommé vicaire à Saint-Sulpice. Il devint ensuite curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, puis de Saint-Roch, et fut nommé archevêque de Paris le 13 décembre 1920. Il était cardinal depuis le 16 décembre 1921.

Il a été le fondateur de l'Association catholique de la jeunesse française, de l'Association des journalistes catholiques, de l'Association des écrivains catholiques, de l'Association des artistes chrétiens, de l'Association des médecins catholiques, de l'Association des ingénieurs catholiques, de l'Association des avocats catholiques, de l'Association des professeurs catholiques, de l'Association des magistrats catholiques, de l'Association des fonctionnaires catholiques, de l'Association des employés catholiques, de l'Association des commerçants catholiques, de l'Association des industriels catholiques, de l'Association des agriculteurs catholiques, de l'Association des ouvriers catholiques, de l'Association des femmes catholiques, de l'Association des mères catholiques, de l'Association des pères catholiques, de l'Association des enfants catholiques, de l'Association des jeunes filles catholiques, de l'Association des jeunes gens catholiques, de l'Association des jeunes femmes catholiques, de l'Association des jeunes mères catholiques, de l'Association des jeunes pères catholiques, de l'Association des jeunes

Dégustez les.....

Marque
J. VIDAL

Imp. de P. GUASCO
Le Gérant : FERNAND POLI
Imp. du Petit Bastiais, 6, Bd du Palais

Demandez
UN
PONTENOVO

MINQUINA

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon e
Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 13 h
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 8 h
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h
Samedi 28, de Toulon p. Ajaccio à 21 h. 30
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h

STÉNO-DACTYLO
JAMET-BUFFEREAU

Lait concentré sucré
& Farine Lactée

NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
HANDAR DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Pour
les amateurs
de tabac goût
américain la
cigarette
MIMOSA
est incomparable

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes mes réparations et accessoires sont garanties sur factures. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. 4 c 1-5 & 8 c 1-5
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editée exceptionnellement de Janvier et Beaux-Cours
Méthode de meubler, de bâtir soi-même et de planter
soi-même, selon ses goûts et ses moyens
DIRECTEUR : M. GUILLEMAIN
DIRECTEUR : M. GUILLEMAIN
DIRECTEUR : M. GUILLEMAIN

L'échange des mandats-poste avec l'Angleterre

Paris, 25 septembre. — Jusqu'à présent, l'échange des mandats-poste entre la France et l'Angleterre n'existait au moyen du marasme dû « avec cette émission ».

Depuis avant-hier, donnait lieu à l'établissement, par le bureau d'origine, de deux titres distincts : un mandat-lettre au nouveau français et remis au déposant, qui le faisait parvenir au destinataire, et un avis d'émission transmis au bureau d'échange de Londres, qui effectuait la conversion, avant de l'adresser au bureau payeur.

A partir du premier octobre, les mandats seront établis en monnaie anglaise sur une formule de mandat-carte international, adoptée pour les pays adhérents à l'arrangement de Stockholm portant convention postale universelle ; ils seront dirigés directement sur le bureau d'échange de Londres, au moyen de listes descriptives émargées tous les jours ouvrables.

L'organisation nouvelle réduira d'au moins 24 heures le délai de souscription fondé aux bénéficiaires ; il pourra en aux expéditeurs de consulter à l'avance la somme exacte qui sera versée à leurs correspondants et contrairement aux conditions d'échange entre la France et les colonies anglaises, d'une part, le Royaume Uni et ses colonies d'autre part.

A dater du premier octobre également, un service direct de mandats entre la France avec l'Etat Libre d'Irlande, sur des bases analogues à celles fixées pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord.

Les radicaux-socialistes font confiance à M. Daladier

Paris, 25 septembre. — Le bureau du Comité exécutif du parti radical-socialiste, réuni aujourd'hui, a voté unanimement l'ordre du jour suivant :

« Le bureau du Comité exécutif, fidèle interprète de la campagne dirigée contre son président, M. Daladier, et qui n'a d'autre but que de briser l'unité du parti et d'ébranler l'élan des militants vers le redressement du radicalisme, lui donne de nouveau à affirmer son entière confiance au président Daladier, le remercie de son activité, et l'assure de son affection et de sa pleine solidarité. »

Pour l'amélioration de l'élevage français

Paris, 25 septembre. — Le ministre de l'Agriculture a visité aujourd'hui, dans la Gevrèze, le Haras de Pompadour.

M. Hennessy a examiné les mesures qu'il conviendrait de prendre pour donner une nouvelle impulsion à l'élevage de tous les animaux de race, en vue de lutter efficacement à l'exportation avec les produits d'origine étrangère.

Nouvelles diverses

Londres, 25 septembre. — Lord d'Abernon et les membres de la délégation commerciale et industrielle britannique, ayant terminé leur mission en Argentine et au Brésil, s'embarqueront aujourd'hui pour l'Angleterre.

Bruxelles, 25 septembre. — Cent soixante-quinze délégués de la 32ème division (Oise), de l'armée américaine, sont arrivés en Belgique, pour assister à l'inauguration du pont d'Yser sur Kanal, construit par cette division, en novembre 1918.

Berlin, 25 septembre. — On annonce de Vienne que les autorités, sur la plainte d'abonnés à la radio, recherchent actuellement le détenteur d'un mystérieux poste d'émission qui lancerait, à tout instant, des musiques fantaisistes, dont certaines sont teintées de tendances politiques.

Brunswick, 25 septembre. — Le journal « Adverser » dit que le roi Boris de Bulgarie a fait, hier, une démarche auprès du gouvernement roumain, pour demander la main de la princesse Irène, âgée de 20 ans, fille du roi Michel.

Prague, 25 septembre. — On annonce de source autorisée que le décret de dissolution du Parlement est attendu prochainement.

Les partis se préparent aux nouvelles élections ayant lieu le 27 octobre.

Reuter, 25 septembre. — L'hydravion postal du transatlantique « Ile de France », qui avait été projeté sur en Lapalle lundi à 14 h. 20, à 400 kilomètres au large de la côte américaine, est arrivé normalement à Boston, le même jour, à 16 h. 30 ; il repartira New-York, cet après-midi.

ÉCHOS

Billet Parisien

Avant la guerre, le Anglais de fi classe ouvrière, me disait l'un de ses compatriotes, se contentaient d'une cuisine qui vous eût rebuté à bref délai. Elle consistait surtout en viandes et légumes cuits à l'eau et consommés sans assaisonnement. Les jours d'extra, pendant la belle saison, on dérogeait au rencontre en la famille s'en régalait en hors-d'œuvre, après l'avoir tout simplement saupoudré de sel. L'homme, habitué à cette bombarde sans relief, ne disait trop rien ; et la femme, qui n'a jamais connu d'autre cuisine, ne cherchait pas à rendre l'ordinaire plus appétissant. Mais la guerre vint, qui amena les Tommies en France. Ces Tommies consommèrent, hors les tranchées de la Somme, quelques périodes de repos à l'arrière, soit à Paris, et parfois de longues contraventions après la fine bleuaux. Or, dans notre pays, pourvoyeur d'Allemagne, on sait manger. Vos messagers, avec un peu de soin et beaucoup de goût, font d'un pot simple une chose excellente, et elles savent exciter l'appétit du travailleur et le contenter. Nos soldats virent donc l'occasion d'apprécier la cuisine française. Rentrés chez eux, ils eurent la grimace devant l'assiette où grogne le poisson cuit à l'eau sans assaisonnement et arrosé d'un filet de vinaigre ; les haricots blancs et salés leur écœurent la bouche. Ils demandèrent comme une grâce une préparation plus soignée des éléments ; ils vulgarisèrent l'usage du persil, du cerfeuil, de l'ail, de l'huile et du beurre noisette ; ils révélèrent aussi quelques recettes de plats nijolés dont ils s'étaient jadis fichu les dodos. Et les conseils culinaires qu'ils donnaient bénévolement furent, en général, suivis. Ainsi firent également ceux qui avaient seuls : leur désir de manger ailleurs sans plus de frais s'exprima si souvent qu'à la fin les mess du grill-room et de la pension de famille se multiplièrent petit à petit. Voilà comment, monsieur, termina l'Anglais, la guerre qui a bouleversé tant de choses, a changé aussi complètement la gastronomie britannique. Et pour ma part, fit-il, j'en suis ravi. All right !

Gabriel Reuse.

LA JEUNESSE DE CHARLOT

Pour Vous, le grand magazine du cinéma, commence la publication des souvenirs sur la jeunesse de Charlot.

Charlie travaillait comme apprenti coiffeur à Retter Hall, tout près du pont de Westminster et du clocher. Ce n'était pas un métier fatigant et le jeune Chaplin profitait de ses loisirs pour aller assister aux représentations de *lanterne magique* que donnait, le soir et l'après-midi, le charitable vicaire de la petite église.

Ce spectacle gratuit attirait les enfants de très loin.

Chaplin était toujours assis le premier sur les bancs de bois de la petite salle. Il raconta un jour à un de ses amis — Stan Laurel, je crois — que ces représentations étaient pour lui le paradis.

— Cela était pour moi — m'a-t-il confié plus tard — la chaleur et la camaraderie. C'était aussi l'aventure et la nouveauté ! Pour le prix, abordable même pour de pauvres hères comme nous, de deux sous — pas un de plus — on obtenait une tasse de café au morceau de pudding et l'un pouvait, tout en mangeant l'un et tout en buvant l'autre, assister à la crucifixion de notre Seigneur Jésus-Christ ou aux exploits de Dan Quichotte de la Manche !

LE PROVERBE DE KEATON

Les proverbes, les dictons et les maximes ne sont pas fabriqués que par les fabulistes et les moralistes. Les vedettes de cinéma en confectionnent de supplémentaires à l'occasion — et de très bons et de très justes, parfois. Pour Tous, le grand magazine du cinéma.

A tous ceux qui existent sur ce sujet : « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es », « Il ne faut pas juger les gens sur la mine », « Le rire c'est l'homme », Buster Keaton en adjoint un nouveau, composé de mots monosyllabiques : « Show me what makes a man laugh and I'tell you what kind of man he is. » « Montre-moi ce qui fait rire un homme et je vous dirai qui est cet homme. »

Il vous en restera peu d'essayer pour vous-même cette théorie. Mais n'est-il pas amusant que cette théorie sur le rire ait été faite par l'homme qui nous apprait toujours comme impassible ?

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert 1r & 40 bis, Bd Paoli

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaisse et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de Dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs ; Correspondants de Grandes Banques, Financiers et Etrangers — Assurances, branches diverses.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

BASTIA. — *Accrochage.* — Vendredi à 19 heures de matin en soulevant un cercueil dangereusement sous les couronnes et les gerbes de fleurs naturelles, celui de Mlle Jeanette Tomasini, une délicieuse jeune fille de dix huit printemps, vous perdez en quelques mots par une morsure de frelon, malgré les soins dévoués de ses parents.

Par sa douceur et par sa bonté, elle se faisait chérir de toutes ses amies et aussi de tous ceux qui l'approchaient et sa brutale disparition a causé d'unanimes regrets.

Comment élever l'affreux étonnement d'une mère, de deux frères, qui perdent en cette douce enfant leur fille, leur sœur unique, l'objet de toute leur tendresse.

Le deuil était conduit par MM. Auge et Antoine Tomasini, frères de l'infortunée jeune fille, MM. Raphé et Fondacci, ses oncles.

De nombreuses amies entouraient la bière sur laquelle avaient été posées une magnifique gerbe de fleurs naturelles et de belles couronnes offertes par les parents et les amis.

De divers côtés, les témoignages de sympathie ont affiné vers la maison mortuaire et c'est au milieu d'une foule consolable que ses cheveux ont eu lieu.

Puissent toutes ces marques de sympathie apaiser la vive douleur de sa mère, de ses frères, de toutes les personnes que ce deuil atteint.

Nouveau détail sur la catastrophe d'Ocana

Une troisième victime

Mme Marie Bassi, mère de l'enfant tué lors de la catastrophe d'Ocana, et qui avait été elle-même gravement blessée, a succombé à l'hôpital d'Ajaccio. Cela porte à trois le nombre des morts. Les blessés sont également au nombre de trois, mais légèrement. Enfin, entre les trois maisons restées pour l'*accrochage d'eau* et de pierres, une est à moitié démolie et deux autres endommagées sérieusement.

La route d'Ajaccio à Bastia par Ocana et Folla est coupée.

Là où existaient sur un kilomètre de parcours de beaux jardins maraîchers, on ne voit plus qu'un lit de rivière pour tout de sable, à cinq mètres et plus de vingt à trente mètres remplis de roches par milliers descendus de la montagne et dont certains pèsent de quatre à cinq tonnes.

La situation de l'ancien ménage Pancrazi est assez douloureuse : la séparation de corps a été prononcée, en janvier 1928, entre les époux à leurs torts réciproques ; sur les sept enfants, la plupart mineurs, issus de leur union, cinq furent confiés à la garde de la mère, et deux à celle du père, qui vit d'ailleurs avec une autre femme, de laquelle il a eu encore deux enfants.

Le Tribunal civil avait condamné Pancrazi à verser à son ancienne épouse une pension de 50 francs par mois, afin de participer à l'entretien d'une de leurs filles, qui est malade.

Le gérant n'a jamais effectué ce versement mensuel, sous prétexte que sa fille avait été admise d'abord au Bon Pasteur, puis à l'Hôpital civil à titre gratuite.

Après le rapport de M. le Conseiller Ursa et les réquisitions de M. l'Avocat Général Ghilini, la Cour confirme la peine de 30 francs d'amende, à titre d'avertissement et à raison de la situation de l'inculpé.

— Une dernière affaire de fraudes électorales concernant la commune de Vezzani, venait sur opposition à un arrêt rendu par défaut, est renvoyée à l'audience du 11 décembre, le dossier se trouvant à la Cour de Cassation, qui n'a pas encore statué sur le précédent arrêt de la Cour de Bastia.

Avis Officiels

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE

Un demande pour le service de l'artillerie à Ajaccio : un chauffeur mécanicien ; deux manœuvres.

Le salaire offert est de 3 fr. 25 pour le chauffeur et 2 fr. 75 pour les manœuvres. Les charges de famille seront prises en bonne considération.

La priorité étant réservée aux mutilés de guerre, les candidatures éventuelles de cette catégorie seront retenues en premier lieu. En défaut, il sera choisi sur les dons l'ordre de l'arrivée des demandes.

Le choix se portera sur des hommes valides, en raison des poids lourds à manipuler.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de placement de la main d'œuvre, 4, Cours Grandval, Ajaccio (Tél. 240.)

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 2% 1909

Le numéro 208.592 gagne cent mille francs.

Les numéros 235.765 et 239.196 gagnent chacun dix mille francs.

VILLE DE PARIS 2% 1910

Le numéro 48.541 gagne cinquante mille francs.

Chronique des Tribunaux

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience de vacations du 24 septembre

Une affaire de moralité de vin intéressait un négociant voltigeant de sur les côtes est renvoyée à l'audience du 2 octobre à la demande de Me Raffalli, avocat.

Une seconde affaire concernant le nommé Castellani Marius, de la commune de Cruzo, condamné à 10 jours de prison pour délit d'abandon de famille, est renvoyée au 15 novembre, le prévenu n'ayant pu se présenter pour cause de maladie.

Le nommé Pasqualini Dominique, âgé de 34 ans, manœuvre à Vivaja, déjà condamné le 25 juillet par le Tribunal correctionnel de Bastia à 6 mois d'emprisonnement pour violences à main armée et port d'arme prohibé, le sieur Franzini, Louis, partie civile, avait obtenu un franc de dommages-intérêts.

Il y a appel du prévenu et du ministère public.

Le 9 juin 1929, à Vivaja, Franzini reprocha à Pasqualini, l'un des rapatriés de la commune, d'avoir trop facilement augmenté la cote mobilière de sa grand'mère. A la suite d'une discussion qui s'éleva entre eux à ce sujet, Pasqualini sortit un pistolet automatique et Franzini avant voulu paralyser ses mouvements pour éviter d'être touché, Pasqualini tira vers lui 6 coups avec son arme, sans heureusement que Franzini fut atteint.

Le prévenu soutient avoir été menacé par Franzini qui aurait même sorti un revolver. Mais la plupart des témoins n'ont pas vu d'arme entre les mains de ce dernier.

Me le conseiller Antoine Martini expose l'affaire dans son rapport.

M. l'avocat général Ghilini, constatant une lois de plus le grave danger du port vraiment facile des armes prohibées et la facilité avec laquelle on en use, requiert la confirmation du jugement.

Me Jacopicci Farinole, avocat du prévenu, s'attache à démontrer que son client a été provoqué et menacé par un adversaire armé ; Pasqualini s'est défendu ; dans ces conditions, il sollicite une réduction de peine.

La Cour confirme la peine à quatre mois de prison, à raison des circonstances de la cause.

— Pour abandon de famille, le nommé Pancrazi Barthelemy, âge de 45 ans, cultivateur dans la banlieue de Bastia, n'a été condamné, le 20 juin 1929, qu'à 50 francs d'amende par le Tribunal de Bastia.

M. le Procureur de la République a relevé appel de cette décision, à son avis, trop clémente.

La situation de l'ancien ménage Pancrazi est assez douloureuse : la séparation de corps a été prononcée, en janvier 1928, entre les époux à leurs torts réciproques ; sur les sept enfants, la plupart mineurs, issus de leur union, cinq furent confiés à la garde de la mère, et deux à celle du père, qui vit d'ailleurs avec une autre femme, de laquelle il a eu encore deux enfants.

Le Tribunal civil avait condamné Pancrazi à verser à son ancienne épouse une pension de 50 francs par mois, afin de participer à l'entretien d'une de leurs filles, qui est malade.

Le gérant n'a jamais effectué ce versement mensuel, sous prétexte que sa fille avait été admise d'abord au Bon Pasteur, puis à l'Hôpital civil à titre gratuite.

Après le rapport de M. le Conseiller Ursa et les réquisitions de M. l'Avocat Général Ghilini, la Cour confirme la peine de 30 francs d'amende, à titre d'avertissement et à raison de la situation de l'inculpé.

— Une dernière affaire de fraudes électorales concernant la commune de Vezzani, venait sur opposition à un arrêt rendu par défaut, est renvoyée à l'audience du 11 décembre, le dossier se trouvant à la Cour de Cassation, qui n'a pas encore statué sur le précédent arrêt de la Cour de Bastia.

INFORMATIONS LOCALES

État Civil

NAISSANCES

Bartolini Mathieu, 1er jumeau.
Bartolini Félicité, 2me jumeau.
Sisco Joseph.
Riego Antoine François.

DÉCÈS

Della Anne Marie, 8 ans.
Marsocioli Valentin, 65 ans.
Maletti Marius, 57 ans.
Guerrini Annonciade, 81 ans.
Cardi Assomption, 66 ans.
Albertini mort-né.
Calisti Jeanne, 10 mois.
Bellegni Marie, 53 ans.
Geronimi Paul, 39 ans.

BUREAU D'HYGIENE

VACCINATIONS GRATUITES

Les vaccinations contre la diphtérie et la fièvre typhoïde auront lieu au bureau d'hygiène à la Mairie tous les jeudis à 10 heures à partir de jeudi 26 septembre.

Les parents ont un intérêt primordial à prémunir leurs enfants contre ces deux maladies toujours graves et souvent mortelles.

Les enfants vaccinés peuvent continuer à aller en classe, la vaccination ne provoquant pas de réaction sérieuse.

Le Directeur du Bureau d'Hygiène

La Vie Sportive

« Nous recevons d'un lecteur la lettre suivante, qui répond sans doute aux sorties que nous avons insérées, concernant la participation du Cercle Athlétique Bastiais à la Coupe de France :

MISE AU POINT

« Nous avions pensé jusqu'à ce jour que les lettres de champion de la Corse et de Champion de Ligue revenaient au S.C. B. (année 28-29).

« Voilà que la F.F.F.A. considère le C.A.B. comme champion de Ligue.

La Cour évoluit la mort à quatre mois de prison, à raison des circonstances de la cause.

— Pour abandon de famille, le nommé Pancrazi Barthelemy, âge de 45 ans, cultivateur dans la banlieue de Bastia, n'a été condamné, le 20 juin 1929, qu'à 50 francs d'amende par le Tribunal de Bastia.

M. le Procureur de la République a relevé appel de cette décision, à son avis, trop clémente.

La situation de l'ancien ménage Pancrazi est assez douloureuse : la séparation de corps a été prononcée, en janvier 1928, entre les époux à leurs torts réciproques ; sur les sept enfants, la plupart mineurs, issus de leur union, cinq furent confiés à la garde de la mère, et deux à celle du père, qui vit d'ailleurs avec une autre femme, de laquelle il a eu encore deux enfants.

Le Tribunal civil avait condamné Pancrazi à verser à son ancienne épouse une pension de 50 francs par mois, afin de participer à l'entretien d'une de leurs filles, qui est malade.

Le gérant n'a jamais effectué ce versement mensuel, sous prétexte que sa fille avait été admise d'abord au Bon Pasteur, puis à l'Hôpital civil à titre gratuite.

Après le rapport de M. le Conseiller Ursa et les réquisitions de M. l'Avocat Général Ghilini, la Cour confirme la peine de 30 francs d'amende, à titre d'avertissement et à raison de la situation de l'inculpé.

— Une dernière affaire de fraudes électorales concernant la commune de Vezzani, venait sur opposition à un arrêt rendu par défaut, est renvoyée à l'audience du 11 décembre, le dossier se trouvant à la Cour de Cassation, qui n'a pas encore statué sur le précédent arrêt de la Cour de Bastia.

Avis Officiels

OFFICE DEPARTEMENTAL DE PLACEMENT DE LA MAIN D'OEUVRE

On demande pour le service de l'artillerie à Ajaccio : un chauffeur mécanicien ; deux manœuvres.

Le salaire offert est de 3 fr. 25 pour le chauffeur et 2 fr. 75 pour les manœuvres. Les charges de famille seront prises en bonne considération.

La priorité étant réservée aux mutilés de guerre, les candidatures éventuelles de cette catégorie seront retenues en premier lieu. En défaut, il sera choisi sur les dons l'ordre de l'arrivée des demandes.

Le choix se portera sur des hommes valides, en raison des poids lourds à manipuler.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur le Directeur de l'Office départemental de placement de la main d'œuvre, 4, Cours Grandval, Ajaccio (Tél. 240.)

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 2% 1909

Le numéro 208.592 gagne cent mille francs.

Les numéros 235.765 et 239.196 gagnent chacun dix mille francs.

VILLE DE PARIS 2% 1910

Le numéro 48.541 gagne cinquante mille francs.

Cafés

EXPEDITIONS en L'ENDIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES

— Téléphone : 1-06 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

Brûlerie Cyrnos

35 bis, RUE DE L'OPERA, — BASTIA —

BOURGEOIS

FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1827

CYRNEENNE

liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA

Vieille liqueur,

ANIS BOURGEOIS

Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM

Pur Martinique

MESDAMES, ATTENTION !!!

Avant de faire vos achats pour la saison 1929-30 venez jeter un coup d'œil chez

MARINETTE

MODES ET COUTURE

14, Bd Paoli — BASTIA

qui a l'honneur de vous présenter ses nouveaux manteaux velours de laine avec fourrure « *genre Jany* » à partir de 250 francs.

Ses robes en popeline de laine en toutes teintes, à partir de 129 francs.

Ses robes en cachat genre tailleur à partir de 145 francs.

Ses créations en chapeaux de feutre à partir de 29 francs.

Note : le dimanche matin, le magasin restera ouvert jusqu'à midi.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 100 francs à la commande et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 325 francs.
Type NORTH route 625 francs.
Type bleu ciel Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles roulent sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et cuirrolex.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse

M. FAURET

11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON

(la grande marque nationale)

TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — En matinée à 2 heures : *Au bout du quai*, comique en 6 parties ; Richard Talmadge dans *L'Intrépide Diavolo*, comédie d'aventures.

En soirée à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Deux films comiques : *Un mauvaise prêcheur* ; *C'est mal qui paie*. Puis Consortium Cinéma présente Charles Vanel et Dolly Davis dans *Fric...* superproduction dramatique de Baranovitch.

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, le lundi, de 10 h. à 12 h. 30.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-métis, Mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves unis à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Louis Cervellati : Les familles Dias, Franceschi, Colonel de Cazenove ; Tramoni, de Pino ; Semeriani, de Lorenzi ; Geronimi et Defendini de Pietra-Corbara ;

Ont le regret de vous faire part de la mort de

Paul GERONIMI

leur frère, beau-frère, parent et allié, décédé le 24 septembre à Bastia, à l'âge de 29 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. L'inhumation a eu lieu à Cagnano le 25 septembre.

ABONNEZ-VOUS

au

" PETIT BASTIAIS "

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

La mort du Cardinal Dubois

La foule défile devant la dépouille mortelle

Paris, 25 septembre. — Le défilé à l'archevêché a commencé ce matin, à 9 heures. Le cercueil est décoré de draperies funéraires. Une longue colonne de personnes, augmentant de minute en minute, attend sur le trottoir.

Le cardinal, veillé par des religieuses et des ecclésiastiques, repose dans le grand salon, éclairé par deux énormes cierges. A sa droite, à sa gauche et à ses pieds sont disposés une série de couronnes sur lesquels sont étalées et épinglées ses décorations.

La foule passe simplement, sans s'arrêter.

Les obsèques auront lieu mardi

Les obsèques sont définitivement fixées à mardi matin, à 10 heures, à Notre Dame de Paris.

Les candidats à la succession du cardinal

Paris, 25 septembre. — On commence à agiter la question de la nomination du successeur du cardinal Dubois. Ceux qui auraient les plus grandes chances seraient le cardinal Binet, archevêque de Besançon, Mgr Couveau, évêque d'Orléans, Mgr Petit-Dejuilleville, évêque de Dijon, et Mgr Reimond, aumônier, inspecteur de l'armée du Rhin, devenu disponible par suite de l'évacuation de la Rhénanie.

On déclare que Mgr Maglione aurait déjà son choix, mais que rien ne sera connu avant une quinzaine de jours.

L'organisation de la Banque Internationale des Règlements

Paris, 25 septembre. — Il est de plus en plus probable que le Comité d'organisation de la Banque des règlements internationaux se réunira à Baden-Baden. L'idée de Wiesbaden a été abandonnée, cette ville étant choisie comme siège de la Commission internationale des territoires rhénans, qui, quelques mois auparavant Coblence, son siège actuel.

La délégation belge

Bruxelles, 25 septembre. — Le gouverneur de la Banque nationale, M. Franck, a désigné les délégués belges au Comité d'organisation de la Banque des règlements internationaux.

M. Louis Franck sera première délégué, en sa qualité de ministre d'Etat et de gouverneur de la Banque Nationale, le second délégué sera M. Delacroix, ministre d'Etat, délégué belge à la Commission des réparations ; le délégué suppléant sera M. Van Zeeland, directeur de la Banque Nationale.

Il ne reste plus qu'à désigner les délégués allemands dont la nomination sera faite par le président de la Reichsbank. On sait que le premier délégué allemand sera le docteur Schacht lui-même.

La clôture de l'Assemblée de la S.D.N.

Genève, 25 septembre. — La clôture de la session de l'Assemblée de la Société des Nations a été prononcée dans la matinée, après une déclaration de M. Motta, sur la Question internationale et la Société des Nations, l'adoption des rapports sur les questions financières, l'examen des traités devenus inapplicables et le discours de clôture prononcé par le président Guerrero.

La découverte de l'épave de l'avion postal Toulouse-Casablanca

Casablanca, 25 septembre. — Les nouveaux renseignements parvenus sur la découverte de l'épave de l'avion postal indiquent que, dans la matinée, un surveillant indigène fut, bulletin par les flots, puis accroché à un récif, une partie importante de l'appareil ; il prévint aussitôt le contrôleur de la région qui alla sur les lieux, pensant que l'épave signalée constituait la partie la plus importante de la carlingue où devait se trouver les corps des passagers et le courrier.

Les travaux entrepris sont difficiles, à la suite du mouvement des vagues et du jeu de la mer.

Aucun nouveau renseignement n'a pu parvenir par suite de l'éloignement du lieu de la découverte de toute communication.

Avant la Conférence du Désarmement Naval

Londres, 25 septembre. — Le « Daily Télégraph » dit que le Gouvernement de Londres n'a pas encore arrêté la date à laquelle les invitations à la conférence navale devront adressées aux Dominions, qui seront représentés à la conférence.

On croit savoir que M. Mac Donald prend un soin extrême à la rédaction de ces invitations et discutera la question avec le général Dawes, avant son départ pour Washington, fixé à vendredi soir.

L'attitude de la France

Ce journal assure que les nouvelles venues de France donnent à penser que l'attitude de ce pays à l'égard de la conférence est loin d'être encourageante, que rien n'indique que la France veuille accepter la parité navale avec l'Italie comme la Grande-Bretagne a accepté celle avec les Etats-Unis et que rien n'indique non plus que l'Italie abandonnera ses demandes.

Il craint que si ces deux pays persistent à construire les croiseurs insérés à leur programme naval l'équilibre naval, relativement aux armements en croisière, ne soit lorsement menacé.

De Marmier et Favreau sont partis pour battre le record de distance

Le Bourget, 25 septembre. — Les aviateurs de Marmier et Favreau ont quitté Le Bourget, ce matin, à 6 h. 52, pour tenter de battre le record du monde de distance en ligne droite.

Les aviateurs se sont dirigés vers le sud et leur tentative sera effectuée sur l'itinéraire Marseille, la Corse, désert de Libye, grands lacs africains.

Les réservoirs de l'appareil contiennent 4.800 litres d'essence, grâce auxquels les aviateurs pensent couvrir 8.000 kilomètres.

Paris, 25 septembre. — Voici les résultats de la réunion de boxe du Cirque de Paris :

Grisolle bat aux points l'Anglais Gypsy Daniels, et le Français Trévidic bat par knock-out l'Anglais Misty Rose, au premier round, après une minute 30 secondes de combat.

La réserve métallique de la Banque d'Angleterre

Londres, 25 septembre. — La Banque d'Angleterre a malheureusement dépassé la limite de la réserve d'or garantissant le papier en circulation, qui est de 150 millions de livres sterling.

La réserve d'or actuelle est de 155 millions de livres sterling.

Bien que les experts financiers de Londres estiment cette situation n'est pas anormale, l'opinion générale, dans les milieux financiers, est que la Banque d'Angleterre devra élever son taux d'escompte, pour protéger son encaisse.

Un officier roumain assassiné en Serbie

Londres, 25 septembre. — Les nouvelles de Bucarest annoncent que le capitaine Serdich courrier royal, parlementaire de lettres de la reine Marie de Roumanie, a été assassiné dans la partie serbe du Banat.

La victime était l'ami intime du prince Carol.

2 fes GIBBS TOILETTÉ le fameux Savon

BOURSE DE PARIS du 25 Septembre 1929

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
4 % perpétuel	91 75	92,05
5 % 1915	103 25	103 10
4 % 1917	94,15	94,35
4 % 1918	90,40	90,70
5 % 1920	120 60	120 75
5 % 1920	120 60	120 75
4 % 1925	124 75	124 75
4 % 1927	110	110
Rente 5 % 1928	102	102
Bons Trésor 5 % 1926	100	100
— 4 % 1920	100	100
— 4 % 1927	100	100
Obligs. Caisses Autonome	475	475
Crédit National 1919	475	475
— 1921	495	495
— 1923	495	495
— 1926	495	495
Bons 7 % 1925 Alsace	490	490
Bons 7 % 1926 Pou de Guerre	490	490
Départ Seine 7 % 1926	490	490
Obligs. P. T. T. 1922	490	490
Paris 1925	490	490
— 1926	490	490
Communales 1879	490	490
— 1920	490	490
TITRES		
Banque De France	6800	6800
— Nationale Crédit	1165	1165
— Paris et Pays-Bas	1020	1020
— Union Parisienne	1020	1020
Compagnie Algérienne	1020	1020
Comptoir National d'Escompte	1740	1740
Crédit Foncier de France	1235	1235
Crédit Lyonnais	3215	3215
Société Générale	1485	1485
Société Générale Foncière	1485	1485
Suez Capital	25025	25025
Suez Parts	25025	25025
Act. Ord. Fonc. Rég.-Tunisie	1295	1295
Est Capital	1420	1420
Lyon Capital	1420	1420
Midi Capital	1420	1420
Nord Capital	1420	1420
Orléans Capital	1420	1420
Saône-Fr Charbons de Fur	1420	1420
Dist. Electricité	1420	1420
Comptoir Gén. Electricité	1420	1420
Thomson	1420	1420
Tréfileries du Havre	1420	1420
Mines de Courrières	1420	1420
Mines de Lens	1420	1420
Kuhlmann	1420	1420
Phosphates du Nord	1420	1420
Pechiney	1420	1420
Marguerite Pétrole	1420	1420
Transatlantique Ord. 600 fr.	1420	1420
Voitures Paris	1420	1420
Air Liquide	1420	1420
Cultures Tropicales	1420	1420
Petits Chemins Justin	1420	1420
Sucreries Bel	1420	1420
Rente 4 %	1420	1420
Rente 5 % 1920	1420	1420
Serbe 1895	1420	1420
Turc 4 %	1420	1420
Turc 5 % 1914	1420	1420
Banque Nationale Mexique	1420	1420
Banque Ottomane	1420	1420
Crédit Foncier Egyptien	1420	1420
Wagons-Lits Ordinaires	1420	1420
Canal Maritime	1420	1420
Rio Tinto	1420	1420
Oriental Carpet	1420	1420
Patrofina	1420	1420
Pétroles d'Egypte	1420	1420
Asthma Perrimans	1420	1420
Aciéries Unies du Rhône	1420	1420
Cambodge	1420	1420
Financière Caoutchouc	1420	1420
Chartiers	1420	1420
Commentry	1420	1420
Du Boeuf Ord.	1420	1420
Forges Boeuf Trivia	1420	1420
Franco Wyoming	1420	1420
Quiévrechain	1420	1420
Homécourt	1420	1420
Maubeuge Fabrique	1420	1420
Marmont Ordinaire	1420	1420
Micheels Engin Ord.	1420	1420
Aciéries Denain Trivia	1420	1420
Montcenis	1420	1420
Mozambique	1420	1420
Wagons	1420	1420
Peking	1420	1420
Rand Mines	1420	1420
Russes 1906	1420	1420
Russes 1909	1420	1420
Russes 1919	1420	1420
Russes 1921	1420	1420
Russes 1922	1420	1420
Russes 1923	1420	1420
Russes 1924	1420	1420
Russes 1925	1420	1420
Russes 1926	1420	1420
Russes 1927	1420	1420
Russes 1928	1420	1420
Russes 1929	1420	1420
Russes 1930	1420	1420
Russes 1931	1420	1420
Russes 1932	1420	1420
Russes 1933	1420	1420
Russes 1934	1420	1420
Russes 1935	1420	1420
Russes 1936	1420	1420
Russes 1937	1420	1420
Russes 1938	1420	1420
Russes 1939	1420	1420
Russes 1940	1420	1420
Russes 1941	1420	1420
Russes 1942	1420	1420
Russes 1943	1420	1420
Russes 1944	1420	1420
Russes 1945	1420	1420
Russes 1946	1420	1420
Russes 1947	1420	1420

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUBITZ

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 29, de Nice pour Bast. à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

Lait concentré sucré & Farine Lactée

NESTLÉ

"les aliments qui donnent de bonnes joues"

Distributeurs: Echantillon Lait ou Farine et Brochure "Soins des Enfants" (2e Volet)

NESTLÉ, 6 Avenue Portalis PARIS (VIIe)

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1908 ET 1910

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes vos réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. 4 1 2 3 4 5 6

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

MAISONS Pour Tous

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition quotidienne du Jardin et Bonne-Cuisine

Modèle de maison de plus value et de moyenne valeur, plans et vue d'une de celles-ci

120, AV. DE NEUILLY, 120, NEUILLY-SUR-SEINE

Une heureuse modification apportée à

la Semaine Vermot

permettra d'en abaisser le prix à 1 FR. à partir du numéro du 3 MARS dans lequel commencera la publication d'un roman sensationnel "Le Vagabond Volontaire" d'André CHARPENTIER, illustré par M. BELLE.

Profitez des avantages de cette innovation en demandant à votre libraire ou marchand de journaux "LA SEMAINE VERMOT".

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

GRAND MAGASIN DE

LOUIS MAUREL

2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA

LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

Car ne l'oublions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,

R. BURES et ses ENFANTS
79-81, RUE CREQUI.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

QUATRIEME PARTIE

L'ENNEMI INVISIBLE

M. Jackson n'en pouvait croire ses yeux. Il avait simplement eu l'attention distraite durant l'espace d'une seconde et le coup frappé à la fenêtre. Il lui avait suffi de tourner la tête un instant et l'homme qu'il protégeait avait été assommé. Par qui ? Comment ? Le mystère était complet !

— Que s'est-il donc passé ? demanda Mr Jackson en se tournant vers ses hommes.

Tous se regardèrent sans comprendre.

L'un d'eux déclara :

— Nous n'y comprenons rien. Nous avons entendu du bruit venant de la fenêtre. Nous avons regardé. Au même moment, le cri d'appel de M. Monval s'élevait dans le silence.

— Mais enfin, dit le chef, nous avons tous vu ce qui s'est passé ?

Les quinze hommes se regardèrent, tous pareillement interdits.

— Voyons, continua le chef, il ne s'est pas volatilisé, si enfin. Il faut qu'il soit passé par une porte !

Un des policemen remarqua naïvement :

— Il n'aurait pas eu le temps de le faire.

— C'est vrai, c'est vrai, marmotta Mr Jackson. Mais alors... Voyons, raisonnons froidement. Nous nous trouvons ici en présence d'une énigme... M. Monval était là, il y a un instant. Un bruit, un cri — tout cela dans le temps de tourner la tête. Donc, pas de faite possible, pas d'intervention du dehors.

Il se grattait désespérément le crâne et les quelques cheveux qu'il ramenait soigneusement chaque matin, s'embrouillaient comme ses idées dans sa cervelle.

A ce moment, le porte s'ouvrit.

— Bien de nouveau ? demanda la voix calme du détective Spencer.

— Entrez donc, répondit M. Jackson.

— Bien ! Et monsieur Monval ?

— Disparu !

— Disparu ?

— Oui, il vient de disparaître de la façon la plus inattendue.

Et le chef de la police new-yorkaise raconta en quelques mots l'évènement prodigieux qui venait de se produire.

Spencer n'était pas moins surpris que les policemen.

— Et vous, lui demanda M. Jackson, n'avez-vous rien remarqué d'anormal à votre poste ?

— Absolument rien !

— Personne n'a gravi l'escalier.

— Personne !

— Et par l'ascenseur ?

— Personne non plus !

— Mais c'est à se demander si nous n'avons pas été victimes d'une hallucination collective.

— Enfin, dit Spencer, sérieux, Monval a tout de même dû passer quelque part ?

— Evidemment, répliqua M. Jackson, d'un ton bref.

— En conséquence, il faut inspecter la pièce.

— Elle ne contient que ce pupitre et ces quelques sièges.

— Il ne s'est pas envolé cependant ?

Machinalement, les yeux s'élevèrent au plafond.

M. Jackson dut sourire malgré lui.

— Pas plus qu'il n'est passé au travers du plancher.

Et cette fois aussi, tous les regards se portèrent sur le parquet.

Soudain, Spencer se frappa le front

— Et pourquoi pas ? dit-il.

Une idée lui était venue. Il sollicitait ; aussi sommes-ici dans une sorte de grande boîte carrée. Les ouvertures — les portes — sont gardées, les fenêtres aussi. Restent le plafond et le plancher. Un huit, rien d'insolite. En bas...

Il se pencha et voulut revenir le tirailli dans lequel avait pris place le milliardaire.

— Hé ! Hé ! fit-il étonné. Ce siège est fiché au plancher. Qu'est-ce que cela signifie ?

M. Jackson s'était approché. Il fit la même constatation que le détective.

— Voilà, en effet, qui est étrange, convint-il.

Spencer s'était accroupi et, muni d'une lampe, il examinait le plancher.

Enfin, il poussa un cri de triomphe.

— Voyez donc, dit-il au chef de la police.

Un ipsercepticle carré d'un mètre cinquante environ de côté apparut dans le plancher.

M. Jackson se pencha à son tour et fit la même remarque.

— On dirait qu'une trappe hâtivement dissimulée s'ouvre ici.

— En effet, qu'y a-t-il ici au-dessous ?

— Un salon.

— Allons-y.

Les deux hommes descendirent.

— Regardez donc, s'écria Spencer. Le mystère s'explique. Voyez-vous là, dans la moulure... dans la rosace, une sorte de tige ?

— Oui.

— Examinez-le bien. C'est un verrou.

— Vous avez raison.

— Ce verrou a été tiré ! Il y a quelques instants, le plancher s'est ouvert et ce pauvre M. Monval est tombé sur ce divan, placé exactement sous la trappe. Il n'avait eu que le temps de pousser un cri que vous avez entendu.

— Vous avez raison, Spencer. Il voici qui confirme votre hypothèse.

Et le chef de la police indiquait deux doubles échelles disposées dans l'embrasure du salon. Il complèta sa pensée :

— Deux hommes étaient juchés là-haut. L'un d'eux a tiré brusquement le verrou. La trappe s'est ouverte. M. Monval est tombé. La trappe a aussitôt été refermée. Et le tour a été joué à notre plus grand étonnement.

— Quant au fauteuil, il avait été probablement fixé au plancher.

— Mais comment donc pouvait-on prévoir que M. Monval se trouverait assis précisément à cette place ?

— Sans doute, si nous continuons nos investigations, trouverons-nous d'autres trappes là où M. Monval avait coutume de s'asseoir. Tout à l'heure, j'ai observé dans une autre chambre qu'un fauteuil était également attaché au plancher. Je n'y avais d'abord pas attaché d'importance, mais ce petit fait m'avait cependant surpris.

— Et c'est à un endroit où M. Monval s'asseyait d'habitude ?

— Oui.

— Mais d'ici, continua M. Jackson, peu et sont-ils partis ?

Toutes les issues de l'hôtel sont gardées par nos hommes.

— Ils ne peuvent donc avoir pris qu'un chemin secret, chemin qu'il faudra découvrir.

(A suivre)

3e ANNÉE. — N° 253 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 8-56

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Coupe-Lobbes Téléphone : Provence 45-47

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	25	45
Corse, et Corse	17	25	45
Alg.	30	60	120
Etranger	45	80	150

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre seule en compte aux Services Français, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

00132

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliographie Historique de la Corse

XIII.-- En marge de l'Histoire : la bibliographie religieuse

On ne confond pas la bibliographie religieuse avec la contribution si importante apportée par le clergé à la bibliographie historique de la Corse. Il est vrai que celle-ci doit beaucoup aux ecclésiastiques ; en Corse comme en France, il fut une époque où seuls, ou à peu près seuls, ils avaient la capacité de chroniqueurs, d'historiens, et de tenir registre d'événements.

Du siècle bien presque quiéviste à la Corse, une oeuvre monacale allant des grandes lumières du XIIIe siècle au XIVe siècle qui ne sait ni utiliser les manuscrits de l'ancien monde, ni même les préserver, a plus forte raison les continuer. Il n'en est pas moins vrai que le premier historien de la Corse est un prêtre, que c'est Filippini, chanoine du diocèse de Mariana, qui publie la première histoire, digne de ce nom, de la Corse. La tradition, ainsi ouverte, est, dès lors fidèlement et abondamment observée.

Ce qui, dans ce domaine, caractérise l'action du clergé corse, c'est qu'il a bien rarement eu occasion, le christianisme l'ayant dans l'île, et rapidement fondé en dépit de quelques soubresauts, de quelques résistances du paganisme, du lutter sur le plan religieux. Il en donc fait sur le plan des affaires publiques, prenant vite le dessus sur les tentatives de Gênes de faire servir à ses desseins l'autorité du clergé. D'une part, les évêques gênois résidant à Gênes soumis à Rome pour ne pas exposer leur action politique en faveur de la république ligurienne. D'autre part, le clergé corse ne trouvait pas à Rome assez d'hostilité pour pas se dépenser généreusement en faveur de la patrie en révolte contre ses oppresseurs.

L'aspect religieux de la question n'échappait pas le clergé par ses écrits, ses prédications, ses missions à l'extérieur, son influence, sut se déployer heureusement sur le plan politique en accord complet avec la population et ses chefs civils.

Mais il ne faudrait pas déduire de ce qu'il n'y a pas une histoire religieuse de la Corse, une histoire du sentiment religieux en Corse, et c'est à eux une lacune qu'on ne l'ait pas écrite, car elle serait bien intéressante. Du moins, il existe des chapitres séparés, qu'il suffirait de dégager, de regrouper, de collationner et de compléter, à l'aide d'une bibliographie spéciale, assez nombreuse, dans laquelle entre drû Saint-Grégoire, qui se continue par de régulières publications de revues ayant trait aux épiscopats et aux monuments.

On signale, dans les premiers temps feuilles par la chronique, la *Cronica sacra antiquità di Corsica* (1820), *Italia Sacra* (1644), *Scritti e cronache* (manuscrits) *della provincia minore osservante di Corsica* (1671), les statuts synodaux ou conciliaires récemment publiés par les trois évêques du nom de Giustiniani.

Dans la bibliographie générale de la Corse, des centaines de volumes, parmi les milliers dont elle se compose, appartiennent au domaine religieux proprement dit, mais n'ont pas encore été groupés dans leur catégorie particulière. Nous avons dit pourquoi. Nous n'avons pas, en Corse, le monumental édifice bibliographique que possèdent les pays qui, parce qu'ils sont plus grands et qu'ils étaient exposés à une lutte intérieure troublée, ont été traversés par les grands courants extérieurs des sentiments religieux et philosophiques. La Corse n'est pratiquement pas sortie de l'unité, celle de son insularité et celle de ses troubles politiques. Elles ont protégé en même temps et unifié dans la tradition, mais aussi par voie de conséquence, unifié dans l'image son sentiment religieux. Les effluves de l'encyclopédie ne l'ont pas atteinte ; elle est restée indifférente à la querelle du gallicanisme qui ne l'intéressait pas, aux mystères de la mystique de Port-Royal, comme à la rafale du luthéranisme et du calvinisme. On suppose que les soldats, les capitaines corses qui fréquentaient les allées historiques de la France et s'y distinguaient se montraient d'étonnement devant les disputes doctrinales et les luttes sanglantes qui en étaient la rançon lamentable. Payée de ce prix, la réaction du sentiment religieux qui résulte de pareils sacrifices est bien lourde à supporter. C'est un bonheur pour la Corse que d'avoir été cette charge à la faveur de son isolement. S'il nous manque une bibliographie religieuse bien large, c'est bien peu de chose, car nous avons du moins, de ce côté, la paix des esprits.

Les années religieuses de la Corse sont tranquilles comme un cours d'eau bien ordonné. Civils et ecclésiastiques n'ont souffert d'autre martyre que celui de leur pays en état constant de révolution. Après la révolte contre Gênes (1729, etc.), les théologiens se réunirent à Orezza et n'était pas pour engager une controverse comme celle de Poissy, mais pour déclarer, devant Dieu et devant les hommes, que la révolte contre Gênes était juste et sacrée, et le père Casseroni, qui la prêchait avec véhémence, passa pour les amies du libertinage. Pour le reste, les auteurs ecclésiastiques corses prolifèrent des ouvrages éminents, mais qui complètent dans la bibliographie générale de l'Eglise où ils furent grand choc comme l'éminent théologien Zigliara. Dans la bibliographie corse proprement dite, il font complètement, sans cet éclat que donne souvent le scandale, des oeuvres qui nous ont heureusement manqué, les notices et relations sur les saints de la Corse, sur ses monuments religieux, sur ses ecclésiastiques et leurs bonnes oeuvres évangéliatrices et morales, notamment contre le banditisme, et naturellement plus souvent contre l'impiété par indifférence que contre l'hérésie dogmatique.

P. B.

Les travaux des commissions de la Société des Nations

LA PROTECTION DE L'ENFANCE ET LA TRAITE DES FEMMES

Genève, 14 septembre. — La troisième commission, s'occupant de la traite des femmes et de la protection des enfants, a entendu un débat intéressant auquel participait notamment M. Pernot, délégué de la France, qui a déclaré que la Cour de Cassation a posé le principe que les annonces parues dans les journaux, ayant pour but d'exciter à la débauche, tombent sous le coup de la loi pénale.

Le rapport de M. Carton de Wiart sur la protection de l'enfance, a été adopté avec quelques modifications.

COMMISSION DU DESARMEMENT

Genève, 14 septembre. — La commission du désarmement s'est occupée du projet de convention pour l'assistance financière à une des conventions tendant à la réduction des armements, tel que le plan général de Genève.

D'autre part, une conférence internationale diplomatique, précédant la conférence du désarmement, pourrait être convoquée pour examiner la convention.

La commission a examiné ensuite le projet de convention article par article.

L'assemblée tiendra une séance plénière demain à quatre heures pour s'occuper du rapport relatif à la Cour permanente de Justice.

Le bureau de l'Assemblée a été saisi d'une lettre de la délégation britannique demandant des améliorations au sein de la Commission et de l'Assemblée.

LA CLAUSE FACULTATIVE DE LA COUR DE JUSTICE

Genève, 14 septembre. — Au nom de l'Etat libre d'Irlande, M. Osmitiwan a signé aujourd'hui la clause facultative reconnaissant la juridiction obligatoire de la Cour Permanente de justice pour une période de vingt ans, sous condition de réciprocité.

L'ADHESION DES ETATS-UNIS AU STATUT DE LA COUR DE JUSTICE

Genève, 14 septembre. — M. Nitlis a présenté un rapport sur la question de l'adhésion des Etats-Unis aux statuts de la Cour permanente de justice et sur la question de la révision de ces statuts. Les Etats-Unis participeront aux élections des juges en parfaite égalité avec les autres Etats, membres de la S. D. N., à toutes les décisions tendant à demander à la Cour un avis consultatif chaque fois qu'il s'agira d'une affaire dans laquelle les intérêts des Etats-Unis seront engagés.

M. Nitlis a analysé le projet de révision du statut de la Cour permanente.

En moins de huit mois, elle a rendu cinq sortes d'arrêts, ordonnances, etc., une quarantaine de décisions.

L'assemblée a ratifié la proposition tendant à convier au bureau de l'assemblée à la désignation des candidats à la commission de contrôle.

LA CREATION DE LA BANQUE INTERNATIONALE DES REGLEMENTS

Genève, 14 septembre. — Les délégués du Danemark, de la Norvège et de la Belgique, ont déposé un projet de résolution concernant la création de la banque des règlements internationaux. Il proposait que l'assemblée soumette que pour toute consultation, des propositions soient prises pour mettre en rapport la banque avec la S. D. N. sous une forme qui tienne compte de l'intérêt mondial et des questions d'ordre général que soulève le projet.

M. Briand se repose

Paris, 14 septembre. — M. Briand a décidé de prendre quelques jours de repos.

Après les deux séances de la Chambre, pendant lesquelles fut votée la ratification des dettes, après la longue et pénible conférence de La Haye, après la S.D.N., le président du Conseil avait besoin de repos, a quitté Paris pour une durée de jours.

Le cadavre retrouvé dans une malle, à Lille est-il celui de Rigaudin?

Paris, 15 septembre. — M. Benoît, directeur de la police judiciaire et M. Nicole, commissaire de la brigade spéciale, sont allés dans la matinée place Emile Laudeau, dans le logement occupé par M. Rigaudin.

Les magistrats ont saisi quelques papiers de ménage, notamment les reçus d'entrée de visite et les personnes l'ayant vu ces cartes seront interrogées incessamment.

D'autre part, le brigadier Leroy, qui s'était occupé de l'assassinat de Mlle Lune, mère de Rigaudin, est allé à Lille avec deux employés du service anthropométrique, afin de photographier le cadavre et de s'assurer s'il s'agit bien de Rigaudin.

CE QUE PENSE M. NICOLLE, COMMISSAIRE DE POLICE SPECIALE

Nous avons vu M. Nicole, commissaire de la police judiciaire, au moment où il s'apprêtait à quitter son bureau, en compagnie de ses inspecteurs Campana et Publin.

« L'enquête, nous a dit M. Nicole, suivra normalement son cours dans sa phase active. Pour l'instant, nous poursuivons à des vérifications nécessaires, qui nous permettront de ne point nous égarer en recherches vaines.

« C'est bien un type d'affaire auquel il convient de s'adresser, plus que pour n'importe quelle autre, du maximum de chances.

« Jusqu'à présent, voici ce qu'on sait de très certain : Frédéric Rigaudin était encore chez lui, place Emile Laudein, le sept au soir, puisque il y reçut un pneumatique des mains de la concierge. Dimanche huit, un jeune homme rentra chez lui à neuf heures du matin ; il portait une valise et un panu de voiture automobile.

« A quelle heure redescendit-il ? Etait-il seul ? Mme Maurins ne peut rien dire au sujet de son locataire car elle ne le revit plus.

« Et ceci prouve que tous les efforts de la police judiciaire sont dirigés actuellement dans le but de retrouver cinq inconnus qui rendirent visite à Rigaudin et celle personne en étoile qui passa lundi et parut vivement désappointé et qu'on croit être le tueur de la victime.

L'enquête aura fait un grand pas si elle permet de retrouver à la fois l'assassin et le coffre-fort vivement désappointé qu'on croit être le tueur de la victime.

L'enquête aura fait un grand pas si elle permet de retrouver à la fois l'assassin et le coffre-fort vidé.

D'autre part, le brigadier Leroy, qui s'était occupé de l'assassinat de Mlle Lune, mère de Rigaudin, est allé à Lille avec deux employés du service anthropométrique, afin de photographier le cadavre et de s'assurer s'il s'agit bien de Rigaudin.

CE QUE PENSE M. NICOLLE, COMMISSAIRE DE POLICE SPECIALE

Nous avons vu M. Nicole, commissaire de la police judiciaire, au moment où il s'apprêtait à quitter son bureau, en compagnie de ses inspecteurs Campana et Publin.

« L'enquête, nous a dit M. Nicole, suivra normalement son cours dans sa phase active. Pour l'instant, nous poursuivons à des vérifications nécessaires, qui nous permettront de ne point nous égarer en recherches vaines.

« C'est bien un type d'affaire auquel il convient de s'adresser, plus que pour n'importe quelle autre, du maximum de chances.

« Jusqu'à présent, voici ce qu'on sait de très certain : Frédéric Rigaudin était encore chez lui, place Emile Laudein, le sept au soir, puisque il y reçut un pneumatique des mains de la concierge. Dimanche huit, un jeune homme rentra chez lui à neuf heures du matin ; il portait une valise et un panu de voiture automobile.

« A quelle heure redescendit-il ? Etait-il seul ? Mme Maurins ne peut rien dire au sujet de son locataire car elle ne le revit plus.

« Et ceci prouve que tous les efforts de la police judiciaire sont dirigés actuellement dans le but de retrouver cinq inconnus qui rendirent visite à Rigaudin et celle personne en étoile qui passa lundi et parut vivement désappointé et qu'on croit être le tueur de la victime.

L'enquête aura fait un grand pas si elle permet de retrouver à la fois l'assassin et le coffre-fort vidé.

En Vue des Elections Sénatoriales

LE CHOIX DES DELEGUES

Il n'est peut-être pas trop tard d'attirer l'attention des municipalités unies sur l'importance du choix des délégués sénatoriaux : de ces élections va dépendre le sort du parti.

Il ne viendra à l'idée d'aucun de nos amis de vouloir compromettre les résultats merveilleux obtenus aux dernières élections municipales. Le P. R. D. S. a remporté en cette circonstance une grande victoire à Ajaccio, des hommes sûrs et fermes qui ne se laisseront pas impressionner par des apparences pompeuses. Les municipalités unies ont à la politique du parti, politique de libéralisme et d'intérêt général.

Dans certains cantons où règne en maître le P. R., nos amis sont l'objet de vexations quotidiennes : il faut les protéger contre le sectarisme de nos adversaires.

Dans quelques semaines, la Corse va être appelée à renouveler ses sénateurs.

Notre parti aura l'occasion d'affirmer sa suprématie et de prendre la revanche des échecs accidentels subis aux élections législatives ; notre liste comprendra des candidats capables de défendre efficacement les intérêts de notre parti et de travailler au relèvement de notre pays : tout le parti doit faire bloc autour d'eux.

Il est absolument indispensable pour que triomphent à Ajaccio des hommes sûrs et fermes qui ne se laissent

A TRAVERS LA CORSE

Arrondissement de Bastia

CAGNANO

LES OBSEQUES DE Mme BIAGGI

Avant hier matin, décédait, à Cagnano, après une courte maladie, Mme Aelia Biaggi, née Agostini, épouse de notre excellent ami, M. Pierre-Paul Biaggi, maire de Cagnano.

La défunte était la fille du regretté docteur Jacques Agostini ; elle était mère de huit enfants.

Les obsèques ont été célébrées en milieu d'une grande affluence de personnes venues, malgré une pluie torrentielle, de tous les cantons de l'Ile et de Bastia.

Le deuil était conduit par M. le maire Biaggi, entouré de ses enfants, de son frère, de ses beaux-frères, M. Pierre Battisti, et de M. Milleli, conseiller général.

De très nombreuses couronnes et gerbes de fleurs étaient déposées le cercueil.

L'éloge fut donnée par M. l'abbé Agostini, curé de Cagnano, oncle de M. le chanoine archiprêtre de Lari et du Révérend père de Lamotte.

Les orgues étaient tenues par M. le Curé de Pietracorbara.

A l'issue de la cérémonie religieuse, Mlle Antonia Agostini, Mme Agostini, M. Compana, M. Tiulipne et M. Bernardini, remercièrent les personnes venues rendre un dernier hommage à la défunte.

L'inhumation eut lieu ensuite dans le caveau de la famille.

Mme Aelia Biaggi était en même temps une excellente épouse et mère, une femme de bien dans toute l'acception du terme.

Sa perte sera vivement ressentie, non seulement par sa famille, mais par toute la commune de Cagnano et en particulier par son « Cher Pietrichalo » comme elle aimait à l'appeler.

Les discours prononcés sur cette tombe trop prématurément ouverte feront ressortir mieux que n'importe quel article, toutes les vertus d'intelligence et de cœur que possédait et en elle cette femme pleurée aujourd'hui par une population tout entière.

En cette pénible circonstance, le *Petit Bastiais* adresse à M. Pierre-Paul Biaggi et ses enfants, à Mme veuve Jacques Agostini, aux familles Battisti, Biaggi, Milleli, l'expression de ses condoléances attristées.

LURI. — *Au départ.* — Par le courrier de 12 courant, Mme et M. Gilbert ont quitté la riante vallée de Luri pour s'installer à Lyon où d'importantes devoirs les appellent à vivre.

Très heureux d'adresser un dernier salut à ces sympathiques voisins, nous leur souhaitons de prospérer dans leur nouvelle résidence.

En cette circonstance, nous sommes nos lecteurs vers de bonheur.

AJACCIO

A l'arrivée. — M. Camille Pietri, conseiller général du canton de Serra-di-Scopamene.

MM. Camille Sori et Joseph Giordan, séniteurs de la Corse, sont rentrés à Ajaccio jeudi, 12 septembre, à 21 heures, venant de Corte. Ils ont reçu beaucoup d'amis dans la matinée.

MM. Landry, Sari et Giordan sont partis vendredi, 13 septembre pour Sartène où devait avoir lieu dans la journée un meeting auquel des conseillers généraux et conseillers et maires de l'arrondissement, en vue des prochaines élections sénatoriales.

Etait également de passage, à Ajaccio, venant de Vescovato, où il avait assisté à un mariage, notre ami, le très distingué receveur de l'octroi, M. Lorenzi de Bradi et M. Dominique, conseiller à la Cour d'Appel de Bastia.

Un don. — Le pianoclub « Cyrnos » est parti le 12 septembre pour Nice avec 75a passagers et 10 tonnes de marchandises.

Le pianoclub « Ville d'Ajaccio » est arrivé de Marseille le 13 septembre avec 253 passagers.

CORTE

L'achèvement du chemin rural de Campo al Guercio

M. Adolphe Landry, député, président du Conseil Général, a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

Monsieur le Ministre

et cher Collègue,

Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention complémentaire présentée par un groupe de propriétaires des communes d'Attiloni et Alando, en vue de l'achèvement du chemin rural de Campo-al-Guercio.

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer ces propriétaires une subvention complémentaire, prélevée dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à la 1/2 des dépenses qui seront réellement faites, le montant de cette subvention étant fixé à 25.000 francs.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de l'Agriculture.

Lugdare. 14 septembre. — Samedi dernier, le Ministre a fait officiellement savoir au Conseil que le Gouvernement n'a accepté l'invitation de participer à Londres, afin de discuter la procédure à adopter dans les négociations futures anglo-américaines.

Le Tour de Corse Cycliste

La départ du Tour de Corse Cycliste sera donné dimanche, 15 septembre ; il mettra aux prises nos meilleurs coureurs régionaux, et nous promet une lutte serrée.

Cette grande épreuve est mise au point pour la cinquième fois par le Comité des Courses de l'Union Cycliste Ajaccienne.

Le Comité tient des démarches auprès de M. le Préfet de la Corse, afin d'obtenir le précieux concours de la gendarmerie à chaque arrivée d'étape. L'organisation sera donc en tous points parfaite.

La bataille s'annonce splendide et sera certainement suivie avec intérêt, par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des jeunes espoirs « Corses ».

Le nombre des engagés est de trente-six, chiffre obtenu pour la première fois, pour une épreuve cycliste en Corse. Parmi eux, nous relevons les meilleurs coureurs de la région, qui vont se trouver aux prises pendant une bataille de huit jours. En effet, du côté bastiais : tous les vaux. Sanberes, vainqueur du 2me Tour de Corse, et du Grand Prix Cycliste d'Ajaccio ; Nolali, Carelloni, Campana complètent ce groupe ; le jeune Verzura qui s'est distingué l'année dernière dans la grande épreuve, compte jouer un rôle important ; le réputé tout-balleur Campana débutera dans le cyclisme.

Du côté ajaccien : l'équipe s'annonce elle-même plus redoutable que jamais, la présence de figures connues Marcel, qui vient de remporter deux épreuves, vainqueur du 2me Tour de Corse Cycliste, devrait y voir certain un important record, sera un départ, dimanche prochain, et la lutte qu'il va livrer au phénomène Prisant, l'homme record des étapes du Tour de Corse, nous permettra de juger la valeur de ces deux coureurs. Biggeri reviendra, on s'en souvient, de haute lutte le 4me Tour de Corse.

Nous trouvons à côté de Mourel, Pievedent cerdi Cauchiarone, vainqueur de quatre étapes du 2me Tour de Corse, possesseur d'un brillant palmarès et qui compte se distinguer au cours de la grande randonnée.

Baldini, l'excellent champion ajaccien, vainqueur de plusieurs épreuves, sera un concurrent très redoutable.

Du côté Nicois : on annonce que tous les coureurs sous ne pouvons avec regrets renseigner le public sur leur valeur, mais cette équipe très solide pourrait causer de grandes surprises. Le jeune coureur, de Nice, ayant remporté plusieurs courses, sera adversaire redoutable. L'ancien Tamoni courera Adrien Alpini, 3me du classement général du Tour de France, 2e du premier Tour de Corse Cycliste, participera de nouveau à notre épreuve comme honorable concurrent. Nous lui souhaitons de ce grand sportif qui vient de faire don d'une bicyclette « Alpini » au premier coureur Corse, né et résidant en Corse.

N'oublions pas non plus le geste fait par le sympathique coureur Maurel qui a mis son d'une bicyclette « Maurel » au premier coureur du classement général.

Nous remercions bien sincèrement ces deux généreux donateurs.

VOICI LES ENGAGES

Pour se rendre compte de la valeur du lot, il suffit de jeter un regard sur la liste des engagés que nous publions ci-après et qui contient les noms des meilleurs coureurs de notre région.

Leur rencontre à laquelle il se vous a plus été donné d'assister depuis plusieurs mois ne manquera pas d'intéresser les populations des localités situées sur le parcours.

1. Prigent Marcel de Marseille, vainqueur du tour 1928.
2. Soubertte Marcel, de Bastia, vainqueur du Tour 1927.
3. Maurel Eugène, d'Ajaccio, vainqueur du Tour 1926.
4. Alpini Adrien, de Nice, deuxième du Tour 1926.
5. Martinetti Louis, d'Ajaccio.
6. Pieciali Noël, d'Ajaccio.
7. Ledda François, d'Ajaccio.
8. Mattiotti Antoine, de Propriano.
9. Frasseti Emile, de Propriano.
10. Decherchi Vincent, de Sartène.
11. Filippi François, de Tallone.
12. Natali François, de Bastia.
13. Vesseres Léon, de Bastia.
14. Pittalis Antoine, d'Ajaccio.
15. Candau Georges, de Pont St Esprit.
16. Casabianca Paul, de Bastia.
17. Meniglin Thomas, de Marseille.
18. Sauveur X, de Nice.
19. Baldini Dominique, d'Ajaccio.
20. Buonconsigli Arturo, de Nice.
21. Cesarelli Elpidio, de Nice.
22. Marquois Valentini de Nice.
23. Vasi Pierre, de Nice.
24. Caviglioli Raphael, d'Ajaccio.
25. Casta Jean, d'Ajaccio.
26. Mori Maurice, d'Ajaccio.
27. Benielli Noace, de Bastelicaccia.
28. Durocchi Olinda, de Bastia.
29. Mori Joseph, de Bastia.
30. Bolliser Pierre, de Bastia.
31. Vera François, d'Ajaccio.
32. Lecatasi Henri, de Bastia.
33. Tramoni Joseph, d'Ajaccio.
34. Bartolotti Ilios, de Bastia.
35. Campana Jean-Pascal, de Bastia.
36. Hugo Henri, de Nice.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre de l'Agriculture.

Lugdare. 14 septembre. — Samedi dernier, le Ministre a fait officiellement savoir au Conseil que le Gouvernement n'a accepté l'invitation de participer à Londres, afin de discuter la procédure à adopter dans les négociations futures anglo-américaines.

Faisons du bon vin

Comme tous les ans à pareille époque, nous devons attirer l'attention du viticulteur sur la nécessité d'intervenir efficacement dans la fermentation, c'est-à-dire dans la transformation du moût en vin ; sans contester simplement de laisser agir la nature.

Nos raisins sont de bonne qualité

Certes, nous produisons, grâce au sol et au climat, du raisin d'excellente qualité, susceptible de donner du vin riche en alcool et en principes utiles de nature à les faire apprécier du consommateur. Cette qualité du raisin est une compensation du faible rendement de nos vignobles qui, habituellement établis sur des terrains pauvres, secs et en pente ne peuvent prétendre aux rendements de nos grandes plaines et fertiles.

Mais nous avons souvent du vin de mauvaise qualité

A quoi nous sert cette supériorité du raisin ? A offrir souvent au commerce des vins piqués, cassés, aigre-doux, que le producteur est contraint de livrer à un vil prix, ou de distiller, ou de jeter à la rivière. Je dois reconnaître à la louange de nos viticulteurs, que du vin d'excellente qualité et de bon goût est produit dans le département et que le mouvement progrès va en se propageant.

Nous devons produire du bon vin

Nous avons le raisin, ce n'est-dire la matière essentielle à la production du bon vin. Il nous est très facile d'obtenir ce vin limpide, alcoolique, franc de goût, d'un agréable à boire, de conservation facile, qui peut rester en cave toute l'année sans subir aucune altération. Et pour cela, il suffira de vinifier rationnellement, d'après les indications que nous donnons ci-dessous.

Vous aurez du vin agréable et de bonne conservation

1° Si vous vendangez assez tôt. — Quand on vendange tard le raisin plus riche en sucre, donne un vin plus alcoolique qui peut être très recherché dans certaines cas, qui l'est moins dans le commerce courant parce qu'il n'est pas frais, qu'il ne possède pas une acidité suffisante, et qu'il se conserve mal. Certes, l'alcool contribue à la bonne conservation du vin ; il est aidé dans ce rôle par l'acidité qui, en plus, communique au vin de la fraîcheur et un goût plus agréable.

2° Si vous faites une courte fermentation. — La fermentation doit être courte. On doit décuver lorsque le moût contient encore un peu de sucre, assez pour donner : 1° d'alcool tout au plus, c'est-à-dire un tout de quelques jours de cuvage. Ceux qui laissent pendant longtemps leur moût au contact des rafles et qui ne décuvent qu'au bout de quelques semaines ou même quelques mois ! obtiennent un vin riche en couleur, en tanin, mais âpre et de goût peu apprécié. Les viticulteurs peuvent enrichir leur vin en tannin sans recourir à cette lamentable méthode.

3° Si vous mettez en pratique ces recommandations. — Il ne suffit pas de surveiller des yeux on de lire, même attentivement, ces quelques lignes ; vous devez mettre en pratique ces recommandations qui vous permettront d'obtenir du vin de conserve sans grands frais ni peine supplémentaire.

J. CARLOTTI
Directeur des Services Agricoles

Billet Parisien

Profitant de sa villégiature à Barbicaillet, M. Doumergue, l'autre matin, prit son secrétaire particulier de consulter la liste de ses filleuls.

— Combien en a-t-on déjà ?

— Onze, monsieur le Président.

M. Doumergue lira de sa poche une lettre de M. Hirschauer, dans laquelle le sénateur de la Moselle lui demandait de bien vouloir être le parrain du dernier-né de Mme Antoine, de Saint-Avold, membre de famille nombreuse.

— Allons-y, murmura M. Doumergue, ces fera douze.

Puis, s'adressant de nouveau à son secrétaire :

— Comment s'appellent-ils donc, tous ces mômes ?

— Les garçons s'appellent Gaston, comme de juste, monsieur le président. Quant aux filles, vous savez qu'il n'y a pas de féminin, elles ont reçu ceux de Norbie, Giselle, Valentine et Madeleine.

— Je n'ai que quatre filleules ?

— Le sort est fort ingrat.

— Alors, pourquoi m'a-t-on fait acheter huit poupée au jour de l'an dernier ?

— Je ne m'explique pas cette erreur.

— Il est vrai, reprit M. Doumergue, qu'à cet âge si tendre filles et garçons ont les mêmes jeux. Mais il faudra vérifier le cadeau pour le premier janvier prochain. Nous ne voudrions pas qu'il y ait de jaloux.

— Précisément, j'ai reçu les offres d'un expesant du Concours Lépine.

— Vraiment ? Cela doit être ingénieux.

— Ça l'est.

— Vous dites que le prix est sûr ?

— Pas trop. Une livre seulement.

— Soit, nous paierons en livres. Est-ce donc un jouet anglais ?

— Non, monsieur. Cela représente un petit bonhomme très maigre, au front proéminent et dont le nez pointu a quelque tendance à rejoindre le menton de celui-ci. Il porte en sautoir un cordon bleu sur lequel sont brodés ces mots : « Je suis bien mal élevé ». Il suffit, en effet, d'appuyer sur un bouton pour que le petit bonhomme agite un grand panneau des pieds-de-nez et se mouche dans ses doigts. Maintenant, si vous le retournez, vous lisez cet avis sur ses omoplates : « Crème anti-Sarcelles ! »

Ah ! ah ! s'écria M. Doumergue en riant, vous en commanderez bien deux pour mes filleuls et un pour Briand, qui en l'aura pas voté !

Gabriel RADGE.

Bibliographie

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

De différentes régions on nous signale que le lièvre et le perdreau seront particulièrement abondants cette année. Voilà qui réjouira tous les chasseurs.

Signalons à tous ceux de nos lecteurs que la question intéresse l'apparition de *L'Almanach du Chasseur* pour 1930. Comme les années précédentes, il est présenté d'une manière très artistique sous une couverture du maître Léon Danchin, représentant un magnifique cocker dans l'exercice de ses fonctions. Louis de Lagrange, dont on connaît la haute compétence, donne un cri d'alarme dans un excellent article qu'il convient de méditer et qui a pour titre : *Vers la mort de la Chasse française. Les Armes de Chasse* sont étudiées d'une manière très sérieuse par le colonel Dommangé. Louis Bigard, doyen des précieux conseils pour *l'Organisation d'une grande Chasse*, à plusieurs grands tirés, l'Almanach a pour vôtre question : *Si vous le pouvez, où et comment vous serait-il le plus agréable de chasser ?* On lira avec intérêt les réponses de Maurice de la Faye, Pierre Sabrat, A. Philippeau, L.-R. Sonat, H. de Kermadec, Albert Bigueo, C. Tourneur, R. Hérisson, A. Audrieux, Georges Sadler, etc...

Ajoutons qu'on peut se procurer l'*Almanach du Chasseur* chez tous les libraires et dans les bibliothèques des gares au prix de 3 francs.

Extrait franco contre 6 francs en adressant la demande aux Publications Jean-Pierrat, 5, rue Bonaïa, Paris, 7e.

INFORMATIONS LOCALES

Au Conseil Municipal

MM. les membres du Conseil Municipal se réunissent aujourd'hui dimanche 15 septembre à 15 heures pour procéder à l'élection des délégués sénatoriaux.

De passage

Mme Colonna Santini, avocat au Barreau de Paris.

Mme et M. Leca, conseiller de Préfecture à Lyon.

M. Leca, président du Tribunal Civil de Bastia.

La Vie Sportive

C'est aujourd'hui jour de rejet concer pour les sportifs bastiais. Le Stade Olympique ouvre ses portes aux footballeurs pour l'année sportive 1929-30.

Le match d'inauguration de la saison mettra aux prises le Gercle Athlétique Bastiais et l'Ecole Filante.

Nous avons publié hier la composition du onze cadide. Une modification est survenue en raison de l'indisponibilité de Giacomelli qui sera remplacé par Pinalori.

L'E. F. ne nous a pas communiqué la formation de son équipe, mais on affirme qu'elle sera de taille à soutenir l'assaut des noirs.

Ces derniers ont la louable intention de s'employer à fond au cours de cette rencontre qui sera pour eux un salutaire galop d'entraînement avant le déplacement pour la Coupe de France.

La partie sera arbitrée par M. Vecchi, frère du populaire Kikin, qui fut jadis même un des plus brillants footballeurs insulaires et pratiqua ensuite dans les grandes équipes de l'Afrique du Nord.

Communications

PHARMACIE DE GARDE

Dimanche 15 septembre : Pharmacie Emiliani, 19, boulevard Albert Premier (Place Saint-Nicolas).

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Pèlerinage à N.-D. de Lavasina

Le dimanche, 22 septembre, aura lieu le pèlerinage annuel des Bastiais à Notre-Dame de Lavasina.

Il sera précédé d'un Triduum de préparation et de prières, dans l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, comme toujours.

Le Triduum commencera mercredi 18, pour finir le 20 courant, puisque le samedi doit être réservé aux confessions. Il importe, en effet, que les pèlerins partent de Bastia, en état du pouvoir participer à la Sainte-Communion qui aura lieu à 7 heures pendant la messe du pèlerinage.

L'exercice des trois jours de préparation se fera à 6 heures du soir.

Le rendez-vous général des pèlerins est à Miomo, d'où l'on partira processionnellement, dès que ceux qui, par dévotion particulière, viendront à pieds, depuis Bastia, seront arrivés.

Un prêtre de la paroisse prendra ces derniers sous sa direction à 5 heures du matin et les accompagnera jusqu'à Miomo.

* *

Les pèlerins sont priés de rester pour la messe solennelle qui sera chantée à 10 heures, à la chère mémoire des victimes de la guerre et en particulier de celles du « Balkan » qui fut inspiré dans les rangs français par les allemands.

La messe sera suivie de la prédication d'un nocturne de l'Office des Morts et de l'Absoute donnée sur les bords de la mer.

ORATOIRE SAINT-CHARLES BORROMEE

Dimanche prochain, 15 courant, Octave de la Nativité de la T.-S.-V. Le matin, à 10 heures, messe ; le soir, à 8 heures, vêpres, suivies du salut et du baisement de la Sainte Relique.

N.B. — Les prédications perpétuelles de notre chapelle qui n'ont pas retiré leur souvenir sont priées de le demander toute la journée des dimanche 15, 22 et 29 septembre.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Dominique Poli, marbrier, et leurs enfants ;

Les familles Poli, Galli, Grossi, Vandoni, Sartori, Albertini, Fratacci, Ansaldi et Giudicelli, parents et alliés,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

POLI ETIENNE

décédé à l'âge de cinq ans

et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques, qui auront lieu dimanche, 15 septembre 1929, à 15 heures 30.

Maison mortuaire : 45, boulevard Paoli.

CHAPELLE
DE L'ASILE DES VIEILLARDS

Les Religieuses de l'Asile des Vieillards célébreront dimanche 15 septembre, la Fête patronale de N.-D. des Douleurs. Ordre des cérémonies : messe de communion à 6 heures, grand'messe à 8 h. 30.

Vêpres à 3 heures, sermon donné par M. l'Abbé Giudicelli, vicaire à Saint-Jean, salut solennel.

Si parmi les dames procératrices quelques-unes d'entr'elles n'avaient pas reçu leur lettre d'invitation, elles sont priées de vouloir bien excuser cet oubli et de venir assister aux divers offices de la journée.

Prieure perpétuelle : Mlle Hélène Santelli ; prieures : Mmes Mongin, Colombani, Giambelli ; sous-prieures : Mlles Assomption Catta, Antonia Maestracci, Marie Tomasi, Charlotte Cristiani.

La quête sera faite par Mlles Marie Orsini et Denise Perretti.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE

Dimanche prochain 15 du courant, à l'occasion de la fête patronale, la messe de communion aura lieu à 8 heures 30 ; une seconde messe sera dite à 8 heures ; grand'messe, chantée à 10 heures, sera présidée par M. le Chanoine Morazzani, Curé-Archiprêtre de Sainte Marie.

Le soir, vêpres solennelles et vénération de la Relique à 3 heures.

Prieures : Mme Marie Chevalier — Mlle Marie Costa

Sous-Prieures : Mlle Lily Canepa — Mlle Marie Martini

Ciné-Chronique

Les représentations au *Regent-Cinéma*, du grand film comique d'Harold Lloyd « *En Vitesse* » ont remporté un vif succès. Le coquet établissement a fait salle comble chaque soir depuis jeudi.

Cette remarquable production sera affichée aujourd'hui pour la dernière fois, en matinée, à 2 heures et en soirée à 8 h. 45. Nous aurons donc ces deux représentations attireront au Régent tous les amateurs de beaux films qui n'ont pu assister aux précédentes.

Le prochain programme comprendra deux grandes nouvelles : *Un Direct au Cœur*, avec Clara Bow et Reed Howes et *Trente jours sous sursis*, avec Jack Mulhall et Alice Day.

Dr F. BERVET
Spécialiste des Maladies des
YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES
Consultations le matin et l'après-midi
18, boulevard Paoli — BASTIA

Les Spectacles

REGENT-CINEMA. — En matinée, à 3 heures ; en soirée, à 8 h. 45. Orchestre aux deux séances. Deux films comiques en deux parties.

Prochainement présente Harold Lloyd, dans *En Vitesse*, superproduction comique en 7 parties.

Demain, en soirée, à 8 h. 45, avec orchestre, Clara Bow et Reed Howes, dans *Un direct au Cœur*.

Jack Mulhall et Alice Day, dans *Trente jours sous sursis*, vaudeville en 6 parties.

OUVERTURE DE LA
CHARCUTERIE
PARISIENNE
MARCEL CALLO
9, Boulevard du Palais

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le Ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Lisbonne » deux voyages supplémentaires : un au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire suivant :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 45, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 11 heures 00, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 35, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

CABINET DENTAIRE
Madame BOPHE, Chirurgien-Dentiste,
25, Bd Paoli, reçoit tous les jours sur rendez-vous, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures.

CABINET MEDICAL
Le Cabinet Médical
— du —
Docteur PACALIN
sera fermé —
du 10 au 20 Septembre

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Un avion militaire tombe en flammes

LES QUATRE AVIATEURS MEURENT CARBONISES

Chartres, 14 septembre. — Douze avions du 22me régiment avaient quitté le centre d'aviation de Chartres, hier à 21 heures, pour effectuer des exercices avec les projecteurs du 601me R. C. A.

Au retour, une avions seulement étaient partis restants, le dernier était tombé en flammes aux environs de Courville.

L'accident s'est produit dans des circonstances qui, probablement, ne seront jamais exactement déterminées. Un témoin a déclaré avoir vu tomber de l'avion, qu'une panne de moteur contraignait sans doute à un atterrissage brusque, une fusée éclairante devant lui permettre de choisir un terrain propice. L'appareil aurait alors capoté et pris feu à l'atterrissage.

Un autre témoin a cru voir l'appareil tomber en flammes et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable car, à 150 mètres des débris, on a retrouvé le corps du pilote qui avait tenté de se sauver à l'aide de son parachute. C'est le seul qui ait échappé au feu et qui ait pu être identifié immédiatement.

Ses trois camarades ont été carbonisés ; leur identification a été très difficile.

L'équipage de l'avion se composait du sous-lieutenant Henri Speeh, 22 ans, du sergent-mitrailleur Piery, 21 ans, orphelin, du caporal pilote Guesnol, 21 ans, demeurant à Orsay.

Les funérailles militaires sont allées sur les lieux, aux frais d'emploi. Les corps des aviateurs ont été transportés à l'hôpital où les veille un piquet du 22me régiment.

L'évacuation de la Rhénanie

LE DEPART DES TROUPES BRITANNIQUES A COMMENCE

Wiesbaden, 14 septembre. — Le général Sir William Thwaites, commandant en chef des troupes britanniques d'occupation, des pays-alsaciens, vient de porter à la connaissance de ses hommes l'ordre du jour indiquant que le départ des troupes de la zone britannique commencera aujourd'hui 14 septembre.

L'évacuation débute donc un jour plus tôt qu'on ne pensait ; le point de départ indiqué par M. Henderson à M. Stresemann était le 15 septembre.

Aujourd'hui, le premier train transportera de l'Oberlshire Régiment quitteront Swalbach ; trente hommes et trois officiers du Leicestershire quitteront Königstein-Pont. Ils vont préparer les cantonnements en Angleterre et les gros de ces régiments partira les 23 et 24 septembre.

Le départ des 3.500 hommes de troupes anglais se fera par petits paquets et les allemands n'auront pas ainsi le spectacle tant allendu de l'armée s'en allant en force. Seul, le bataillon royal des fusiliers restera au complet jusqu'au 15 décembre, à Wiesbaden, au quartier général.

A cette date, le drapeau du commandant en chef des forces britanniques d'occupation sera amené avec le solennel cérémonial d'usage, ainsi que l'indique Sir William Thwaites, une phrase de l'histoire militaire britannique aura pris fin.

LE RETRAIT DES TROUPES BELGES

Bruxelles, 14 septembre. — L'évacuation de la deuxième zone de Rhénanie par les troupes belges va commencer lundi.

A la fin des cinq régiments encore stationnés à Aix-la-Chapelle et à Jülich rembera à Bruxelles ; c'est le huitième de ligne.

Le reste des autres régiments sera échelonné du 15 septembre au 15 octobre.

L'incorporation des conscrits à 21 ans

Paris, 14 septembre. — Le Président de la République, sur le rapport du ministre de la Guerre, a signé le décret suivant :

« *Article premier.* — En vue de remonter l'âge de l'incorporation des classes à 21 ans révolus et par modification des dispositions de l'article 11 de la loi du 31 mars 1928, le ministre de la Guerre est autorisé à n'incorporer en avril 1930 que les jeunes gens de la classe 1929 nés du premier février au 30 juin 1909 ; au mois d'octobre 1930, que les jeunes gens de la même classe, nés dans les six derniers mois de 1909 ».

Une maison s'écroule à Parme : 21 morts

Rome, 14 septembre. — Par suite de l'explosion d'un dépôt de benzine, une maison s'est écroulée à Parme.

On a retiré des décombres 18 morts et 25 blessés, dont plusieurs sont grièvement atteints.

Trois cadavres restent ensevelis sous les décombres.

Les journaux annoncent qu'on ignore encore quelle est la cause de l'explosion du dépôt de benzine, situé dans la cave d'une droguerie. L'explosion s'est produite vers midi, au moment où les magasins sont très achalandés ; elle a déterminé l'écroulement d'un édifice tout entier. Un incendie s'est ensuite déclaré et s'est propagé dans les décombres, rendant les secours difficiles.

Neuf heures après l'écroulement de l'immeuble, on a trouvé un enfant d'un an, tranquillement assis sur son berceau, et un autre recouvert de gravats ; tous deux étaient miraculeusement sains et saufs.

La liquidation de la Guerre

LES DELEGUES BELGES AUX COMITES CREES A LA HAYE

Bruxelles, 14 septembre. — Les délégués belges aux commissions des experts tiendront d'être désignés.

Ce sont : au comité de prestations en nature : M. Robert Périer ; à la commission de liquidation du passif, M. Jeanmaires (suppléant, M. Perrier) ; au comité des biens cédés et des répétations orientales, M. Robert Périer et M. Georges Janson (suppléant, M. Delreuyn) ; au comité juridé : M. Jeanmaires.

Tous ces experts ont fait partie depuis dès ans de la délégation belge à la commission des réparations.

Le cyclone de Toulon

CAUSE NOUVELLES D'UN NAVIRE

Toulon, 14 septembre. — Les voies ferrées qui ont été remises en état partiellement depuis ce matin la circulation normale des trains.

On a des immondices sur le remorqueur *Marseillais dix-huit*, parti de Marseille hier matin pour Toulon, pour avant la tournemile et qui n'est pas encore arrivé, ayant ainsi plus de 24 heures de retard.

LE CALME EST REVENU

Marseille, 14 septembre. — La tempête qui a sévi sur la région de la Corse et de Toulon s'est apaisée enfin.

Dans les campagnes, les dégâts sont considérables. On estime à environ 25 millions les pertes.

M. FORGEOT PREND DES MESURES

Paris, 14 septembre. — M. Pierre Forgeot, ministre des Travaux Publics, dès qu'il a été informé des ravages causés par les pluies torrentielles, dans divers départements du Midi, a prescrit par télégramme aux ingénieurs en chef de procéder immédiatement toutes les dispositions que comportent les circonstances et de lui envoyer d'urgence toutes propositions utiles.

M. Forgeot a décidé d'envoyer sur les lieux les directeurs intéressés de son ministère, en vue de préparer la réalisation d'un programme de remise en état des voies publiques et des ouvrages d'art gravement endommagés.

M. Albert Sarraut, sénateur, président du Conseil général de l'Aube, avant fait une démarche auprès du ministre pour signaler particulièrement les ravages subis par son département, a été informé de ces décisions et a reçu l'assurance que toutes les mesures nécessaires seraient prises, tant au point de vue technique qu'au point de vue financier.

Le désarmement naval

UNE IMPORTANTE DECLARATION DE M. HENDERSON

Washington, 14 septembre. — Le secrétaire d'Etat, M. Stimson, a déclaré que les discussions anglo-américaines sont parvenues à un point où toute la question des croiseurs pourrait bientôt être soumise à la conférence de toutes les puissances intéressées.

Le gouvernement américain compte que la France, l'Italie et le Japon seront invités avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à assister à la conférence.

Quelque temps passera cependant avant l'envoi des invitations.

Le secrétaire d'Etat a expliqué que le seul point de divergence avec l'Angleterre était le calibre des canons armant la classe particulière de croiseurs.

M. Stimson a dit que si la conférence réussit, elle éloignera l'ère des grands armements navals.

Une mesure de clémence en faveur de M. Klotz

Paris, 14 septembre. — Conformément à l'article 4 de la loi du 13 août 1926, et sur l'avis unanime du comité, M. Lucien Klotz a été admis par arrêté du 13 septembre, au bénéfice de la libération conditionnelle.

Charité bien ordonnée commence par soi-même

Nancy, 14 septembre. — M. Emile Herb, conseiller municipal communiste de Bourbonnier, Haut-Rhin, vient de se constituer prisonnier pour avoir dû laisser le produit d'une collecte qu'il faisait dans la classe laborieuse, en faveur de la famille d'un facteur des postes mort à la suite d'un accident d'auto.

CONTROLEZ LE CONTROLEUR

C'est le système nerveux qui assure le contrôle le bon fonctionnement des organes. La dépression nerveuse a donc une répercussion immédiate sur la circulation physique ; l'appétit devient hésitant, l'estomac capricieux, les digestions pénibles, l'insomnie fréquente.

Si vous êtes aux prises avec quelques-uns de ces symptômes, faites la cure des Pilules Pink, vous serez surpris de la promptitude avec laquelle les troubles que vous ressentez se dissipèrent et dès-lors être que vous éprouverez. Le réveil de l'appétit et la régularité des fonctions digestives seront les premiers signes de l'amélioration de votre état. Puis vos forces et votre activité se referont. Vous aurez ainsi la meilleure preuve — puisqu'elle sera faite sur vous même — de la salutaire et puissante action des Pilules Pink sur le système nerveux et l'organisme en général. Mlle Marcelle Petit, 48, avenue Pilatre de Rozier, à Le Petit-Quevilly (S.-Inf.) nous écrit :

« Il y avait plusieurs mois — écrit Mlle Petit — que je traînais une santé bien languissante. Je n'avais, pour ainsi dire, pas d'appétit, je souffrais beaucoup de l'estomac au moment de la digestion et j'étais sujette à de violentes migraines et aux étourdissements. Les médicaments que l'on me faisait prendre ne me soulageaient pas. Il n'y a que les Pilules Pink qui m'aient vraiment fait du bien. Je n'espérais pas d'aussi bons résultats. Les Pilules Pink m'ont rendu les forces, l'appétit et une bonne santé ».

Les Pilules Pink sont le remède certain contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des règles.

« En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pils P. Harvet, 25, rue Bolte, Paris. 7 francs la boîte, 39 francs les six boîtes, plus 0 fr. 05 de timbre-taxe par boîte.

HERNIE

Si votre hernie augmente de volume chaque jour, s'il elle glisse sous la pelote lorsque vous toussez ou éternuez, vous êtes exposés à de graves dangers.

La pelote du bandage que vous portez écrase en effet l'intestin et facilite l'étranglement, votre appareil devient en outre une gêne insupportable.

Pour éviter cet accident et redevenir un homme normal n'attendez plus et adoptez le « *Super-Nélo* » sans pelotes du docteur L. BARRIERE, de Paris.

Avec ce remarquable appareil les hernies réductibles quel qu'en soit le volume se sont complètement immobilisées et vous pouvez vous livrer sans danger et sans gêne à tous les travaux et à tous les sports.

Les Ceintures médicales BARRIERE contre toutes les ptoses abdominales, éventration, rein mobile, descente, suite d'opération, de couche, etc... sont suivies sûrement et rapidement.

Notre collaborateur spécialiste E. FRATACCI bandagiste à Ajaccio, dépositaire exclusif de notre marque pour la Corse sera à votre disposition pour vous donner gratuitement tous les renseignements utiles sur votre cas :

RONZA, Hôtel du Tourisme, 27 septembre, de 12 à 18 heures.

PROPRIANI, Hôtel Dupuel, le 26 septembre, de 8 à 18 heures.

SARTENE, Hôtel de Provence, le 27 septembre, de 12 à 18 heures, le 28, toute la journée, le 29 jusqu'à midi.

BONIFACIO, Hôtel de France, le 29 toute la journée.

PORTO-VECCHIO, Hôtel Cervioni, le 1er octobre, de 9 à 18 heures.

GHISONACCIA-GARE, Hôtel de la Gare, le 2 octobre, de midi à 18 heures.

BASTIA, Hôtel du Nord, le 3 octobre, de midi à 18 heures.

CORTE, Hôtel du Nord, le 7 octobre, de midi à 18 heures.

Maison B. Dias

24, RUE NAPOLEON — BASTIA

Demain, lundi 9 septembre, ouverture de notre rayon de chaussures en box grames, de luxe, de ville et de travail, pour hommes, femmes et enfants. *La Maison se charge des réparations.*

PRIX TRES REDUITS

D'autre part, nous continuons la liquidation de tout notre stock, le tissus, bonneterie et confections, etc., etc... Articles d'hiver, au prix de revient. ENTREE LIBRE

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

Le seul devant être servi à la demande de UN « PERNOD »

Attention !... AU PAUVRE DIABLE

Grande Vente Réclame

A partir de lundi, 16 septembre, il sera vendu un lot important de bas et chaussettes, ainsi qu'un lot de rideaux demi-saison, teinte mode. Toutes ces marchandises se

SURVEILLONS NOTRE ESTOMAC

L'abus des mets épicés, des excitants, du tabac, une insuffisante mastication, une alimentation défectueuse, détruisent l'estomac avant d'affecter gravement l'organisme. Si nous n'y prenons garde, si nous ne nous astreignons pas, dès l'apparition des premiers symptômes, à un régime prudent et réduit, nous nous exposons à la dyspepsie, à la dilatation, à la gastralgie, à l'entérite.

Il est donc nécessaire, dès la constatation des premiers malaises, de pratiquer une abstinence sévère et de mettre l'estomac au repos. Le meilleur régime pour reposer l'estomac est, sans conteste, celui du Phoscao dont l'assimilation n'exige aucun effort de l'appareil digestif.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS

LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule, sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments, et son régime est conseillé par les médecins aux bien portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & FILS, DOCTEURS ES PHARMACIE 12, Rue de la TOUR-DES-DAMES — PARIS (IXe).

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

AVIS AUX MOTOCYCLISTES

Quelle que soit la motocyclette que vous avez, et la pièce détachée dont vous pourrez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SCHEER, 180, rue de Rome, Marseille. Organisation spéciale pour expéd. rapide. Agence des Mots MAGNAT-DUPON. Catalogue gratis, sur demande.

RHUM FOX-LAND Grande Marque

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de Machines à coudre, Phonographes MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes vos réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser. Ecrire à CD

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

MODES ET COUTURE

MARINETTE

14, Boulevard Paoli

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle s'est assurée une collection de Blanc de la quinzaine sensationnelle des NOUVELLES GALERIES de Paris (Succursale de Marseille, La Canebière) qui a lieu du 9 au 23 septembre à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la Ville et de l'extérieur jusqu'au LUNDI 2 3h. midi, dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

PARURE BAPTISTE couleur, bord dentelle, motif ajouré, la chem. ou culotte, ... 4.75
La combinaison ass. 8.95
les trois pièces, ... 15.90.

PARURE BAPTISTE couleur, bord large, dentelle brodée, motif broié, la chem. ou culotte, ... 7.90.
La combinaison ..... 13.90.
l'ensemble ..... 17.50.
un petit chem. col et poignets 5.90

BOUCHONS METIS blanc ou pékin, dessin ..... 16.50.
ce dernier, la chem. 50/52 ..... 30 -
la douzaine 45/47 ..... 22 -

DRAPS TOILE blanche du nord, sans ourlets, ourlet à jour, le drap 240/300 ..... 42 -
le drap 270/315 ..... 42 -
le drap 240/300 ..... 52 -
le drap 160/300 ..... 26 -
le drap 160/250 ..... 22 -

PARURE BAPTISTE couleur, uni avec bande fleurie incrust., jour la chem. ou culotte ..... 15.90.

CHEMISE DE NUIT BAPTISTE couleur, forme classique, col et poignets, tons opposés, se lave ..... 19.50.

PARURE BAPTISTE blanche, modèle jour et gaze entièrement fille main, la chem. ou culot. 17.50.
la combinaison ..... 22 -
la chemise culotte ..... 25 -
le ensemble 3 pièces ..... 29 -

HORS-COURS MOUCHOIRS fantaisie pur fil, ourlé à jour, la douz.-demi ..... 8.25.

DRAPS très beau coton, crème bord, sans couture, ourlet à jour, le drap 240/300 ..... 27.50.
le drap 160/250 ..... 19.50.

PARURE très fine, en linon superbe entre-bande dentelle, broderie, la chem. ou culotte, ... 18.50.
la combinaison ..... 27 -
la chemise culotte ..... 27 -
le ensemble 3 pièces ..... 38 -

PARURE SHIRTING, bord uni à jour, motifs brodés, la chem. ou culotte ..... 9.90.
le ensemble, dessus chemise de nuit, assortie, dessus chemise de nuit ..... 14.50.

MOUCHOIRS ext. blanc, vignet. couleur, en pékin, la douz. ..... 15.90.

SERVIETTES de toilette, coin d'abri, dessin rouge, la douzaine ..... 23. 25. 21 ; les 6, 16.90, 17.90, 9.90.

DRAPS couleur crème. Article hors cotes assortis le drap 200/300 ..... 29.90.
le drap 240/315, 16.90 ..... 19.90.

PARURE SHIRTING soup., bord uni à jour, crème, et motifs de fleurs brodés, la chem ou culotte, ... 8.75.
le ensemble ..... 12.95.
la chemise culotte ..... 12 -
un bl. uni chemise, manches longues ..... 19.90.

PARURE très légère, soie, dessin et motifs, broderie tons opposés, « Les Croisettes », la chemise ou culotte, ... 19.90.
la combinaison ..... 29 -
la chemise culotte ..... 29 -
le ensemble complet ..... 36 -
un bl. chemise, manches longues ..... 26 -

SERVIETTES de toilette, tissus spongé blanc, fleurs roses, le drap-douche, 59, 42, 30.
24. ..... 12.75.

DRAPS-COURS, DRAP, très belle qualité, sans couture, ourlet à jour, le drap 200/300 ..... 28.90.
le drap 240/315 ..... 32.90.

Choix de linge de table, tales d'oreillers, housse, coupons de Percale et shirting. Torchons, rondelette, tabliers. Consultez dans sa vitrine la marchandise et voir le catalogue. Arrivage d'un grand choix de Robes, Manteaux, Chapeaux et Bonneterie.

POUR VOS ACHATS DE MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
BASTIA

Grand Fonds de gros, c'est le maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc..

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et enverrons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc.., ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 70-81, RUE CREQUI.

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

TROISIÈME PARTIE

VERS LA LUMIERE

Le second jour, la porte de son cachot s'ouvrit et trois compagnons de la Salle de Velume, vêtus de cagoules, entrèrent.

Mouval tremblait. S'ils allaient découvrir le complot ! Un des deux hommes s'approcha du prisonnier et lui donna du :

— Comment vous sentez-vous ?

Exagérant sa faiblesse, Mouval répondit :

— Pourquoi me demandez-vous cela ? Trouvez-vous que je suis trop laid à mourir ? Je souffre terriblement. Soyez sans-pitié !

— Non ! Nous n'avons pas à être satisfaits. Le roi Sainte-Velume a jugé vous laisser à votre sort. Nous sommes simplement du devoir de vous porter de la nourriture.

Les hommes s'éloignèrent sans remarquer que le cruche du condamné était à demi pleine d'eau.

Mouval fut plein de confiance.

« Si mes calculs sont exacts, pensait-il, c'est ce soir à minuit que mon sauveur doit venir délivrer Velume. Vendredi 6 ! Vendredi il encore attendre un jour ? Ou bien aurait-il renoncé à son projet ?

Il la longue théorie des heures coulait.

Pâtissé de ses longues méditations, Mouval s'endormait enfin d'un sommeil pesant et sans rêve.

Il s'éveilla en sursaut. Il avait l'impression qu'on venait de lui assener un coup sur l'épaule.

Que ne voulez-vous ou-ser ? criait-il. Ne pourrais-je donc pas mourir tranquillement ?

— Chut ! fit une voix. Ne voulez-vous donc plus de la délivrance ?

— Et s'il résiste ?

— S'il résiste ? Je le réduirai à l'impuissance.

— N'y a-t-il pas de poste extérieur ?

— Non. Le premier être vivante que nous rencontrerons est le garde du quatrième niveau. J'ai prévu que, quelques instants après notre fuite, on pourrait peut-être lui demander s'il ne nous a pas vus. Il répondra affirmativement, mais il croira que gouverneurs s'enfuyaient dans la direction opposée à celle que nous sommes prise. Je l'ai acheté. M. Servian m'en avait donné fiers moyens. Allons, l'heure passe ! Vous serez-vous de force à marcher et surtout de résister à l'émotion ?

— Je vais voir !

« Pas de bruit, car il ne faut pas éveiller l'attention du gardien dans le couloir.

Silencieusement, les deux hommes pénétrèrent vers la cellule.

Quoi, pour une raison non pour une autre, des affidés de la Sainte-Velume furent qui précédèrent la conciergerie. Ils versai chez le concierge en lui disant de venir m'aider, que vous être atteint de démence et qu'il faut vous passer la camisole. Je le conduirai ici et le l'enfermerai. La cellu, vous la devinez.

Le chemin lui paraissait interminable. Tous les dix mètres à peu près, son guide s'arrêtait pour écouter. Puis, se tournant vers Mouval, chaque fois il lui faisait signe : « Allons ! ».

Enfin, à un détour du long couloir, ils aperçurent la lumière de la conciergerie.

La bouche contre l'oreille du milliardaire, l'homme noir murmura :

— Nous y sommes. Voici la niche où vous allez vous cacher. Quand nous repasserons devant vous pour aller à votre cellule, ne bougez pas !

L'inconnu, laissant Mouval seul, pénétra vers la loge du concierge. Une minute plus tard, deux hommes passèrent devant la cellule que le prisonnier venait de quitter.

Soudain l'un d'eux s'arrêta :

— Je n'ai pas pris mes clefs, dit-il.

— Qu'importe ? J'ai les miennes.

— Oui ; mais si le maître venait et s'il trouvait dans la loge ?

— Venez donc, nous en aurons pour une seconde.

Ils continuèrent leur chemin. Le sauveur de Mouval marchait en tête, rapidement.

— Je ne sais ce qu'il s'est passé, disait-il à son compagnon. Voici l'épaule ? Est-ce la tête ? Mais il faisait un tapage épouvantable.

— Nous le maîtriserons facilement, répondit l'autre, car il doit être fort affaibli. Voici six jours qu'il n'a rien mangé, et dans l...

— Ne le plaignez pas ! ...

— Nous y voici.

— En effet. C'est là. Tiens ! il n'est éclairé. Attendez. J'entre le premier, car je connais la disposition des lieux.

Et le sauveur de Mouval ouvrit la porte de la cellule. Il entra doucement, suivi du concierge. La coupe électrique du couloir ne projetait qu'une faible clarté à l'intérieur du cachot.

— On ne voit pas clair ici, dit le gardien. Ma lampe de poche est sur la table...

— Où cela ?

— Au bout du couloir, attendez, je vais la chercher.

En disant ces mots, il passa derrière le concierge et, en un bond, fut dehors. Sa clef était restée dans la serrure. Un instant après, son camarade était enfermé dans la cellule du condamné à mort.

Sans plus s'occuper du concierge qui criait à l'intérieur, l'affilié de la Sainte-Velume courut rejoindre Mouval tout se débarrassait de sa longue cagoule qu'il jeta dans le couloir.

Quelques secondes plus tard, il était devant près de la loge du concierge.

(*A suivre*)

N° ANNÉE. — N° 205. 25 centimes LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes LUN. 16 et MAR. 17 SEPT. 1928

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 9, Rd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 3-0.

BUREAU A PARIS 18, Rue de la Comp.-Lafayette Téléphone : Provence 45-67

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du débarquement relié par fil direct avec Paris

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	25	45
Corse, et Colon.	17	33	64
Etranger	A] 30	60	120
	B] 40	80	160

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité subit-locale est reçue aux bureaux Parisiens, 18, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

En Vue des Elections Sénatoriales

Les élus du P. R. D. S. réunis en Congrès à Calvi, Bastia, Corte, Ajaccio Sartene acclament les candidatures de MM. Emile Sari et Giordan et font confiance à M. Landry pour le choix du troisième candidat.

Le P.R.D.S., qui a déjà bourgeonné en Corse la politique d'intérêt général, vient de manifester sa rompre sérieusement ses engagements et nouvelles méthodes électorales, plus conformes d'ailleurs à l'esprit démocratique.

Le Chef du Parti, accompagné des Sénateurs sortants, a entrepris aux chefs-lieux d'arrondissement tous les élus du Parti pour leur soumettre la composition de notre liste sénatoriale : nous avons changé des traditions désuètes qui consistaient à mettre tous un parti de sont le fait accompli ; c'est au grand jour de certaines, sous allusions dites, de couloirs politiques, que les élus du P.R.D.S. sont appelés à se prononcer, après avoir entendu l'exposé si complet et si nourri de nos amis Giordan, Emile Sari, rendant compte de leurs mandats.

IL N'EST DEGAGE DE TOUTES CES MANIFESTATIONS UNE IMPRESSION FORMIDABLE DE DISCIPLINE, DE FORCE, DE VITALITE.

BALAGNE - BASTIA

Après les réunions imposantes de Bastia et de l'arrondissement de Bastia, où maires, conseillers d'arrondissement fraternisaient avec les conseillers généraux, Raoul Fabiani, Allegrini, J. M. Albertini, Quilici, Moretti, Marafi, Petrilli, Morelli-ucci — nos amis Masso, Agostini d'Oletta, Casta, J. Albertini-Cagnicci s'étaient excusés par télégrammes mais proclamant leur confiance dans les représentants du parti et s'associant à ces manifestations — il nous a été donné de retrouver le même enthousiasme, la même foule, le même enthousiasme, à Corte, Ajaccio, Sartène.

CORTE

D'Orezza, de Rostino, d'Alesani, de Vezzani, de Piancello, tous les élus limitrophes étaient venus jeudi dernier à Corte saluer les chefs du P.R.D.S.

Grande animation sur le Cours Paoli et devant le « Cercle des Amis » en attendant l'ouverture du congrès qui s'est tenu dans le cadre splendide du Parc-Hôtel, après un banquet dont l'excellent menu justifie une fois de plus la réputation bien établie du Parc Hôtel, comme le meilleur hôtel de la Corse.

Un Fabiani de M. Landry, qui se trouvait à Ajaccio, le Dr Carbotti, conseiller général de Vezzani, a été désigné à l'unanimité pour la présidence du Congrès.

Autour de lui devaient prendre place les sénateurs sortants Giordan, Emile Sari, les conseillers généraux Casalta, Agostini de Saint Laurent, Albertini, Achilli, ainsi que le vénéré doyen des maires, M. le Dr Zeccarelli, ancien conseiller général, M. Giacobbi, les conseillers d'arrondissement Morchesini, Bendini, J. P. Franchi — notre ami Alphonsi s'étant excusé par télégramme — enfin tous les élus de l'arrondissement.

Le Dr Carbotti, après avoir exprimé à Franchini ses remerciements et ses sentiments de reconnaissance pour l'honneur qui lui a été fait, donne successivement la parole au docteur d'une des maires et aux sénateurs sortants.

M. ZUCARELLI

Le docteur Zucarelli qui conserve la vigueur, l'allant d'un homme relativement jeune, s'exprime en ces termes :

Mes Chers Collègues,
Mes Chers Amis,

Ma qualité de doyen d'âge, doyen de fonction de maire (de ans) me vaut l'honneur d'être envoyé au Sénat, il n'a pas manqué de témoigner au parti sa reconnaissance en l'aidant dans la mesure de ses moyens, à poursuivre son programme de réalisations fécondes.

Au Parlement, d'accord avec M. Landry, M. Sari, il est intervenu dans toutes les questions intéressant le département.

Enfin, mêlé depuis plus de 20 ans aux luttes de la vie publique corse, est-il ne sera plus lui refuser des lettres patentes de citoyen corse.

Des applaudissements enthousiastes accueillent ces belles déclarations empreintes d'une éloquente sincérité.

EMILE SARI

Notre ami Emile Sari prend ensuite la parole : « Si l'on ne contestait pas sa qualité de Corse, dit-il, il n'a jamais cessé une légende stupide qui veut le représenter comme uniquement préoccupé des intérêts de la ville de Bastia : il prouver qu'il n'a cessé de conseiller, même dans ses réalisations municipales, ses devoirs de maire et de sénateur.

L'Ecole pratique de Bastia qui a entraîné de nombreux élèves vers des situations dont profite toute la Corse, le Nouvel Hôpital qui sera ouvert à tous, offrent un intérêt exceptionnellement départemental. L'œuvre parlementaire d'accord avec MM. Landry et Giordan : lui des pensions militaires, défense de la loi des désarticulements.

Au cours de la discussion du budget de la marine marchande, il a protesté contre l'augmentation des tarifs maritimes et plaidé en faveur des inscrits maritimes.

Il a rappelé l'attitude ferme, dévouée, que les élus au parlement du P.R.D.S. devant le chef du gouvernement qui a permis de retarder l'application de l'augmentation des tarifs.

Aucun des parlementaires du P.R.D.S. n'a démérité ; de tout temps et dans le plus parfait accord, ils ont travaillé pour le parti et pour la Corse ».

Toute la salle salue par des applaudissements frénétiques l'éloquente péroraison du Sénateur Emile Sari.

* * *

Le Dr Carbotti à son tour, avec la finesse et l'assurée d'un contremaître disert, dit tout le bien qu'il pense des candidats, de M. Giordan qu'il a eu l'occasion de mettre souvent à contribution et toujours avec profit pour le bien de nos compatriotes, enfin de M. Sari, son ami de toujours.

Le Dr Albertini, conseiller général du Nolo, demande à tous les élus de l'arrondissement de Corte, la consolidation d'un comité qui organiserait des réunions périodiques dont l'utilité n'échappe à personne.

Me Giacobbi se lève et donne une éloquente improvisation, appelle d'une façon particulière l'attention des électeurs sur cet arrondissement de Corte, fief cherché de nos adversaires où nos amis sont particulièrement heureux.

Le Dr Casalta, conseiller général de Corvisone, après avoir annoncé la victoire certaine, puisqu'elle est déjà réalisée, du P. R.D.S. dans le canton de Valle d'Alesani, lit l'ordre du jour suivant, qui est approuvé à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

Les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les maires du Parti Républicain Démocratique et Social de l'arrondissement de Corte réunis à Corte, le 12 septembre, sous la présidence de M. le docteur Carbotti, conseiller général de Pruno, après avoir entendu un exposé fait par MM. Emile Sari et Giordan, sénateurs sortants, qui ont rendu compte de leur mandat, approuvent toutes les déclarations faites par eux, leur renouvellent l'expression de leur confiance absolue, acclament leur candidature, s'engagent dans un esprit de discipline exemplaire à les faire triompher le 30 octobre et donnent mission à M. Adolphe Landry de faire choix du troisième candidat sénatorial.

Nous avons, chers amis, qu'il ne s'emparera dans ce choix que de l'intérêt supérieur du Parti et de la Corse, pour laquelle s'ouvrira bientôt une ère nouvelle de progrès et de prospérité.

M. GIORDAN

M. Giordan se lève ; avec une simplicité et cette cordiale bonhomie que lui reconnaissent même ses plus terribles adversaires, il fait un large exposé de ses actions politique et parlementaire.

Il dit d'abord son attachement au chef du P.R.D.S., M. Adolphe Landry, et au parti : depuis qu'il a eu le grand honneur d'être envoyé au Sénat, il n'a jamais manqué de témoigner au parti sa reconnaissance en l'aidant dans la mesure de ses moyens, à poursuivre son programme de réalisations fécondes.

Au Parlement, d'accord avec M. Landri, M. Sari, il est intervenu dans toutes les questions intéressant le département.

Enfin, mêlé depuis plus de 20 ans aux luttes de la vie publique corse, est-il ne sera plus lui refuser des lettres patentes de citoyen corse.

Des applaudissements enthousiastes accueillent ces belles déclarations empreintes d'une éloquente sincérité.

EMILE SARI

Notre ami Emile Sari prend ensuite la parole : « Si l'on ne conteste pas sa qualité de Corse, dit-il, il a jamais cessé une légende stupide qui veut le représenter comme uniquement préoccupé des intérêts de la ville de Bastia : il prouver qu'il n'a cessé de conseiller, même dans ses réalisations municipales, ses devoirs de maire et de sénateur.

L'Ecole pratique de Bastia qui a entraîné de nombreux élèves vers des situations dont profite toute la Corse, le Nouvel Hôpital qui sera ouvert à tous, offrent un intérêt exceptionnellement départemental. L'œuvre parlementaire d'accord avec MM. Landry et Giordan : lui des pensions militaires, défense de la loi des désarticulements.

Au cours de la discussion du budget de la marine marchande, il a protesté contre l'augmentation des tarifs maritimes et plaidé en faveur des inscrits maritimes.

Il a rappelé l'attitude ferme, dévouée, que les élus au parlement du P.R.D.S. devant le chef du gouvernement qui a permis de retarder l'application de l'augmentation des tarifs.

Aucun des parlementaires du P.R.D.S. n'a démérité ; de tout temps et dans le plus parfait accord, ils ont travaillé pour le parti et pour la Corse ».

Toute la salle salue par des applaudissements frénétiques l'éloquente péroraison du Sénateur Emile Sari.

* * *

Le Dr Carbotti à son tour, avec la finesse et l'assurée d'un contremaître disert, dit tout le bien qu'il pense des candidats, de M. Giordan qu'il a eu l'occasion de mettre souvent à contribution et toujours avec profit pour le bien de nos compatriotes, enfin de M. Sari, son ami de toujours.

Le Dr Albertini, conseiller général du Nolo, demande à tous les élus de l'arrondissement de Corte, la consolidation d'un comité qui organiserait des réunions périodiques dont l'utilité n'échappe à personne.

Me Giacobbi se lève et donne une éloquente improvisation, appelle d'une façon particulière l'attention des électeurs sur cet arrondissement de Corte, fief cherché de nos adversaires où nos amis sont particulièrement heureux.

Le Dr Casalta, conseiller général de Corvisone, après avoir annoncé la victoire certaine, puisqu'elle est déjà réalisée, du P. R.D.S. dans le canton de Valle d'Alesani, lit l'ordre du jour suivant, qui est approuvé à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

Les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les maires du Parti Républicain Démocratique et Social de l'arrondissement de Corte réunis à Corte, le 12 septembre, sous la présidence de M. le docteur Carbotti, conseiller général de Pruno, après avoir entendu un exposé fait par MM. Emile Sari et Giordan, sénateurs sortants, qui ont rendu compte de leur mandat, approuvent toutes les déclarations faites par eux, leur renouvellent l'expression de leur confiance absolue, acclament leur candidature, s'engagent dans un esprit de discipline exemplaire à les faire triompher le 30 octobre et donnent mission à M. Adolphe Landry de faire choix du troisième candidat sénatorial.

Nous avons, chers amis, qu'il ne s'emparera dans ce choix que de l'intérêt supérieur du Parti et de la Corse, pour laquelle s'ouvrira bientôt une ère nouvelle de progrès et de prospérité.

M. GIORDAN

M. Giordan se lève ; avec une simplicité et cette cordiale bonhomie que lui reconnaissent même ses plus terribles adversaires, il fait un large exposé de ses actions politique et parlementaire.

Il dit d'abord son attachement au chef du P.R.D.S., M. Adolphe Landry, et au parti : depuis qu'il a eu le grand honneur d'être envoyé au Sénat, il n'a jamais manqué de témoigner au parti sa reconnaissance en l'aidant dans la mesure de ses moyens, à poursuivre son programme de réalisations fécondes.

Au Parlement, d'accord avec M. Landri, M. Sari, il est intervenu dans toutes les questions intéressant le département.

Enfin, mêlé depuis plus de 20 ans aux luttes de la vie publique corse, est-il ne sera plus lui refuser des lettres patentes de citoyen corse.

Des applaudissements enthousiastes accueillent ces belles déclarations empreintes d'une éloquente sincérité.

EMILE SARI

Notre ami Emile Sari prend ensuite la parole : « Si l'on ne conteste pas sa qualité de Corse, dit-il, il a jamais cessé une légende stupide qui veut le représenter comme uniquement préoccupé des intérêts de la ville de Bastia : il prouver qu'il n'a cessé de conseiller, même dans ses réalisations municipales, ses devoirs de maire et de sénateur.

L'Ecole pratique de Bastia qui a entraîné de nombreux élèves vers des situations dont profite toute la Corse, le Nouvel Hôpital qui sera ouvert à tous, offrent un intérêt exceptionnellement départemental. L'œuvre parlementaire d'accord avec MM. Landry et Giordan : lui des pensions militaires, défense de la loi des désarticulements.

Au cours de la discussion du budget de la marine marchande, il a protesté contre l'augmentation des tarifs maritimes et plaidé en faveur des inscrits maritimes.

Il a rappelé l'attitude ferme, dévouée, que les élus au parlement du P.R.D.S. devant le chef du gouvernement qui a permis de retarder l'application de l'augmentation des tarifs.

Aucun des parlementaires du P.R.D.S. n'a démérité ; de tout temps et dans le plus parfait accord, ils ont travaillé pour le parti et pour la Corse ».

Toute la salle salue par des applaudissements frénétiques l'éloquente péroraison du Sénateur Emile Sari.

* * *

Le Dr Carbotti à son tour, avec la finesse et l'assurée d'un contremaître disert, dit tout le bien qu'il pense des candidats, de M. Giordan qu'il a eu l'occasion de mettre souvent à contribution et toujours avec profit pour le bien de nos compatriotes, enfin de M. Sari, son ami de toujours.

Le Dr Albertini, conseiller général du Nolo, demande à tous les élus de l'arrondissement de Corte, la consolidation d'un comité qui organiserait des réunions périodiques dont l'utilité n'échappe à personne.

Me Giacobbi se lève et donne une éloquente improvisation, appelle d'une façon particulière l'attention des électeurs sur cet arrondissement de Corte, fief cherché de nos adversaires où nos amis sont particulièrement heureux.

Le Dr Casalta, conseiller général de Corvisone, après avoir annoncé la victoire certaine, puisqu'elle est déjà réalisée, du P. R.D.S. dans le canton de Valle d'Alesani, lit l'ordre du jour suivant, qui est approuvé à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

Les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les maires du Parti Républicain Démocratique et Social de l'arrondissement de Corte réunis à Corte, le 12 septembre, sous la présidence de M. le docteur Carbotti, conseiller général de Pruno, après avoir entendu un exposé fait par MM. Emile Sari et Giordan, sénateurs sortants, qui ont rendu compte de leur mandat, approuvent toutes les déclarations faites par eux, leur renouvellent l'expression de leur confiance absolue, acclament leur candidature, s'engagent dans un esprit de discipline exemplaire à les faire triompher le 30 octobre et donnent mission à M. Adolphe Landry de faire choix du troisième candidat.

Enfin, notre ami J. P. Franchi, conseiller d'arrondissement, et poète corse, chaud, en des strophes ailées, nos espoirs certainement fondés, notre confiance en la victoire du 20 octobre prochain qui sera complète si nous savons être unis et disciplinés.

AJACCIO

Le 12 septembre, à midi, les maires de l'arrondissement d'Ajaccio du parti républicain démocratique corse se sont réunis à l'Hôtel de France, sous la présidence de M. Landry, qui, après avoir exposé la situation telle qu'elle se présente en prévision des élections sénatoriales, a fait acclamer les candidatures des sénateurs sortants, MM. Emile Sari et Joseph Giordan, cependant qu'à l'unanimité, l'assemblée lui laissait pleine confiance pour le choix du troisième candidat.

M. Landry a expliqué les raisons qui lui permettaient de croire au succès complet de la liste du parti démocratique.

Il a été acclamé.

Les conseillers généraux, d'arrondissement et maires présents ont ensuite assisté à un banquet qui s'est déroulé en pleine cordialité et communauté de sentiments.

SARTENE

Malgré des bruits discordants habilement propagés par nos adversaires, tous les élus amis de l'arrondissement de Sartène avaient répondu vendredi dernier à l'appel du chef du P.R.D.S. et des sénateurs sortants Emile Sari et Giordan.

Manifestation imposante et réconfortante.

Nos amis Sari et Giordan ont été acclamés et comme partout ailleurs, on a donné à M. Adolphe Landry mission de choisir le troisième candidat dont le nom est d'ailleurs sur toutes les lèvres.

* * *

Après avoir vécu ces heures d'enthousiasme, après avoir lu dans les regards de tous les élus du parti cette volonté inébranlable d'union et de discipline, nous pouvons affirmer sans être démenti par les événements que la liste sénatoriale du P.R.D.S. sera entièrement élue au premier tour.

* * *

M. Tardieu fait appel à l'union des républicains

Paris, 16 septembre. — Dans un discours, qu'il a prononcé à Delle, frontière de Belfort, M. André Tardieu a fait appel à l'union des partis républicains.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré notamment :

« Des millions de braves gens, sur tous points pourpensé, font le lien des défaillites de confession, d'extrême gauche et d'extrême droite, en donnant l'impression malsaine de vivre dans un chantier de démolition.

« Les partis s'opposent les uns aux autres, en ces débats secondaires et très différentiels. Ils ramassent, les uns contre les autres, les armes empoisonnées du scrutin, semblant et cela fait du mal à la France.

« A ce jeu, il perdent de vue les problèmes nouveaux qui nous dépassent et n'aboutissent leur propre capacité de les résoudre.

« Il faut ne plus dresser sur les chemins de la cohésion républicaine les barrières qu'avec juste raison on s'efforce d'abolir sur les voies internationales et de ne pas se isoler plus séparés sur une étiquette que par une frontière. »

* * *

Une grande victoire du P.R.D.S. dans le canton de Valle d'Alesani

Voici les résultats de l'élection au Conseil Général, qui a eu lieu hier, dans le canton de Valle d'Alesani, pour pourvoir au remplacement de notre regretté ami, M. le Docteur Marcantoni.

Ont obtenu :

	M. VITANI	M. LEONI
Felce	25	48
Piazzole	8	20
Novale	19	30
Ortale	25	27
Perelli	32	29
Petricaggio	23	28
Piobetta	24	21
Tarrano	41	13
Valle d'Alesani	68	35
	275	251

Notre ami Félix Vitani est donc élu par 24 voix de majorité.

* * *

M. F. Vitani, maire de Tarrano, a été élu, dimanche, conseiller général du canton de Valle d'Alesani.

Cette élection, dont les résultats ne laissent aucun doute dans l'esprit de tous ceux qui savent juger sans passion, est avant tout un hommage de fidélité et de reconnaissance à la mémoire du regretté docteur F. Mercantini, neveu germain du nouvel élu.

Elle indique que dans nos montagnes corses, où la vie n'est pas encore devenue un nouvel champ de bataille, on sait y déterminer souvent des considérations d'ordre élevé, où le sentiment et le cœur tiennent la plus belle place.

Sérénité de moralité et de conscience qui fait honneur à la vieille pièce d'Alésani.

Dans un élan spontané de sympathie affectueuse, la majorité des électeurs n'ayant eu vue que le Devoir à accomplir, a su s'unir, sans hésitation ni faiblesse, le bon coutumier d'une politique de dévouement à la chose publique et l'homme que de solides qualités d'intelligence, de sensibilité et de caractère, désignaient unanimement au poste de chef.

Les délicates fonctions de maire ont aussi tout de bonnes volontés, n'ont acquis à M. F. Vitani, après plus de vingt ans d'exercice ininterrompu, qu'attachements nouveaux et confiance accrue.

Ainsi bien son élection à l'Assemblée départementale, — au sein de laquelle il aura vite marqué sa place, — accueillie avec enthousiasme par les amis, n'a provoqué aucun ressentiment dans le camp adverse.

Seuls, le proscrivez de lune et ses courtiers électoraux, en tirant les résultats, en éprouveront un grand dépit.

C'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de l'un, et une très vive leçon de choses pour les autres.

Il faut associer à cette victoire le nom de notre grand ami. M. le Docteur Casalta.

* * *

Les troubles en Palestine

Jérusalem, 16 septembre. — Le bulletin officiel annonce le rétablissement des communications des navires, de guerre qui rétablissent l'ordre en Palestine.

Le journal juif *Eretz Aliyen* a été supprimé pour publications d'articles susceptibles de provoquer des troubles.

* * *

Dans notre article « Le choix des délégués sénatoriaux », il fallait, dans le dernier paragraphe, au lieu de « s'engager sur l'honneur de » lire « s'engager sur l'honneur à ».

La désignation des délégués sénatoriaux

A Bastia

Le Conseil municipal de Bastia s'est réuni dimanche pour procéder à l'élection des délégués sénatoriaux.

Ont été élus :

Délégués : MM. de Montera, Scarfoglio, de Pietri, Gregory, Durdy, Olivari, Rosati-Buongecchi, Susartini, Silvestri, Leca, Palmieri, Franzini, Patrimonio, Giacomelli.

Suppléants : MM Leca, Chiesa, Ajaccio.

A AJACCIO

Au restant municipal. — Les conseillers municipaux d'Ajaccio avaient tenu, vendredi dernier, une réunion privée, au cours de laquelle furent choisis les douze délégués et les trois suppléants à l'élection sénatoriale du 28 octobre. Selon la tradition, ce choix fut déterminé par voie de tirage au sort.

Le Conseil s'est réuni dimanche à 13 heures sous la présidence de M. Hyacinthe Campiglia, ler adjoint élues du maire, et, à l'unanimité, furent proclamés délégués titulaires :

MM. Dominique Pooli, maire ; Dr Corticchiato, Mathieu Sarrola, Antoine Carloni, Napoléon Lombrechini, François Tavera, Xavier Franceschini, Trabel, Duc Carboni, Duc Chiaroni, J. Lucchini, Jacques Farinacci. Délégués suppléants : MM. Salini, Gambarelli, Orsini.

CANTON DE BOGLIANO

Evisa : MM. Mancini et Antoni, du P.R.D.S., ont été désignés comme délégués sénatoriaux.

M. François Mattei, le grand industriel bien connu, candidat, n'a pas été élu.

Tomino : MM. Nicolaï, de la Banque de la Corse, Orlandi François, tous deux du P. R. D. S., ont été élus délégués sénatoriaux.

Bogliano : Les deux délégués élus dont M. Chiarisoio, appartiennent au P.R.D.S.

Cauro : Les deux délégués élus appartiennent au P.R.D.S.

Murzaglia : MM. Fantauzzi, maire, et Bonapié, élus délégués, appartiennent au P.R.D.S.

CALENZANA

On a procédé, dimanche dernier, sous la présidence de M. François Marini, maire, Chevalier de la Légion d'Honneur, à la désignation des délégués sénatoriaux et suppléants, appelés à concourir aux élections sénato

Le Dimanche Sportif

Athlétisme

Paris, 16 septembre. — Le meeting international du Stade Français a eu lieu au Stade Jean Bouin.

Voici les résultats :

100 mètres plats. — 1. Berling, en 10 s. 3-5, 2. Théard, 3. Auverane, 4. Rousseau, 5. Cerbonney.

600 mètres. — 1. Lasserre, 2 Bezace, 3. Magal.

800 mètres. (Prix de la République). — 1. Ladomégue en 1 m. 55 s. 1-5, 2. Rene Martin en 1 m. 57. 2-5, 3. Gallifet en 2 m. 3. Tailly.

Prix du Stade : 180 mètres. — 1. Berling (Allemand) en 19 s. 2-5, 2 Gemming (Allemand), 3. Rousseau, 4 Auverane, 5. Cerbonney, 6. Schevesk.

Poids. — 1. Noel, 14 m. 21, 2. Decoin, 13 m. 28, 3. Guillemot, 12 m. 83, 4. Degland, 11 m. 07.

Saut à la perche. — 1. Ramadier, 3 m. 85, 2. Crépin, 3 m. 60.

400 mètres haies. — 1. Facelli (Italien), en 58 s. 3-5, 2. Pelterson, 3. Adebeim, 4. Kostrowicki, 5. Viel, 6. Tetbichon.

1.500 mètres. — 1. Lednev en 4 m 2 s. 1-5, 2. Lesimple, 3. Trassoustet, Rebais : handi. — 1. C. A. S. G. en 42 secondes, 2. Stade Français, 3. U. A. I.

3.000 mètres. — 1. Pelletier, Pelletier, en 9 m. 25 s. 2-5, 2. Berlignes, 3. Bedbin, 4. Mallet.

400 mètres. — 1. Moulinet, en 53 s. 1-5, 2. Pelterson, 3. Gallier.

Saut en hauteur. — 1. Dupuis, 1 m. 85, 2. Philippon, 1 m. 81, 3. Gherrier, 1 m. 80.

Automobilisme

Monza, 16 septembre. — Le Grand Prix Automobile de Monza a donné les résultats suivants :

Catégorie jusqu'à 1.500 cmc : 1. Arcangeli, en 53 minutes.

Catégorie 1.500 à 3.000 cmc : procureur Bellii Peri en 52 minutes 50 secondes.

Catégorie au-dessus de 3 litres : 1. Bomberger, en 34 minutes 16 secondes.

La finale est réservée aux trois premiers de chaque catégorie et finalement le bolide Peri en 52 minutes 50 secondes.

Catégorie au-dessus de 3 litres : 1. Bomberger, en 34 minutes 16 secondes.

Paris, 16 septembre. — Voici les résultats du Circuit automobile des routes pavées :

1.100 cmc sport : Benoit (B.N.C.).

1.100 cmc course : Doré (B.N.C.).

1.500 cmc sport : Debrel (Alfa-Roméo).

1.500 course : Zender (Bugatti).

2 litres sport : Rigal (Alfa-Roméo).

2 litres course : Zender (Alfa-Roméo).

3 litres sport : Boyriven (Omega-Six).

3 litres course : Dormont (Lancia).

Variétés

Il convient de savoir comment on doit interroger, répondre et dire son sentiment.

Il ne faut jamais faire des questions à l'infini sur les choses les plus indifférentes, ou sur celles qu'on devrait toujours ignorer.

Il ne faut pas non plus, à chaque phrase d'un discours, demander si l'on est compris : rien n'est plus indécent. Il faut écouter ce qu'on a à dire, puis, si c'est nécessaire, il faut répéter avec douceur et sans témoigner aucune peine.

Le bienséance exige que l'on ne s'interrompe, en entrant dans une compagnie, de ce que l'on y a dit.

Toutefois il est de la politesse d'instruire brièvement du sujet de la conversation ceux qui surviennent dans la compagnie, surtout les personnes auxquelles on doit des égards.

Les enfants ne doivent jamais interrompre ceux qui parlent, mais ils doivent répondre avec modestie aux questions qui leur sont adressées, et placer toujours le nom de Monsieur, Madame, etc., etc., dans la réponse qu'ils ont à faire.

Ils doivent s'abstenir également de faire souvent répéter ceux qui parlent, car c'est une étourderie qui tient de l'incivilité.

Ce serait une impardonnable grossièreté, était obligé de contredire quelqu'un, de le faire en disant : *Cela n'est pas exact, vous montez, etc.* On doit toujours chercher à éteindre la flamme de la contradiction sous des formes polies. On peut dire à une personne qui se trompe : *Excusez-moi, je crois que vous vous trompez, etc.*

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Plaques Ondulées en ciment et amiante pour la Couverture et le Bardage

Eternit

Correspondancier : M. PINHEIRA
22, Bd Paoli - BASTIA

AVIS AUX MOTOCYCLISTES

Quelle que soit la motocyclette qui vous sert, et la pièce détachée dont vous pouvez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SCHIER, 180, rue de Rome, *Marseille*. Organisation spéciale pour envoi rapide. Agence des Hauts MAGNAT-DEBON. Catalogue gratuit, sur demande.

– Papa aussi il prend l'apéro au café mais chez nous il prend du charbon de Belloc.

L'usage du Charbon de Belloc en tablettes ou en pastilles suffit pour améliorer en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhée, etc., même les plus anciennes et les plus rebelles à tout remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation : il est souverain contre les pesanteurs d'estomac, après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

DÉPOT GÉNÉRAL : MAISON FRÈRE, 19, RUE JACOB, PARIS.

En vente dans toutes les pharmacies.

CADEAU (6me), la présente annonce du « Petit Bastiais » sous enveloppe affranchie à 0 fr. 50, en indiquant lisiblement son nom et son adresse, pour recevoir gratis et franco un échantillon de CHARBON DE BELLOC.

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette **MIMOSA** est incomparable

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes vos réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. « »

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE — **4.300** SOUBITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

MODES ET COUTURE

MARINETTE

14, Boulevard Paoli

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle s'est assurée une collection de Blanc de la quinzaine sensationnelle des NOUVELLES GALERIES de Paris (Succursale de Marseille, La Canebière) qui a lieu du 9 au 23 septembre à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la Ville et de l'extérieur jusqu'au LUNDI 2 3h midi, dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

PARURE BAPTISTE couleur, bord dentelle, motif brodé, la chemise, un volant, ... 4.75
la combinaison 8.95
les trois pièces 13.50

PARURE BAPTISTE couleur, bord large, dentelle tricotée, motif brodé, la chemise, un volant, ... 7.95
la combinaison 12.50
l'ensemble 17.50
un nuit chem. ont et plusieurs

MOUCHOIRS METIS blanc ou couleur, la douz. 16.50
un seul mouchoir, la douz. 50/56 ..... 3 »
la douzaine 45/55 ..... 22 »

DRAPS TOILE blanche du nord, sans couture, ourlet à jour,
le drap 210/315 ..... 40 »
le drap 240/305 ..... 32 »
le drap 160/300 ..... 28 »
le drap 150/250 ..... 22 »

PARURE BAPTISTE couleur, soie bande fleurie brodé, jour la chem. un volant 16.50

CHEMISE DE NUIT BAPTISTE couleur, forme chemisette, col et plastron, jour opposés, broderie 19.50

PARURE BAPTISTE blanche, modèle jour et gode entièrement faite mains, la chem. un volant, la combinaison 17.50
la chemise entière ..... 22 »
la chemise ut. large ..... 29 »

ROBE-COUPE MOUCHOIRS linon batiste pur fil, ourlé à jour, la demi-douzaine 8.25

DRAPS très beau coton, ourlet brodé, sans couture, ourlet à jour, le drap 240/300 ..... 27.50
le drap 240/320 ..... 19.50

PARURE très fine, en linon rayure ronde, très belle dentelle, brodée, la chem. un volant, la combinaison 19.50
la chemise ut. ..... 27 »
la combinaison ..... 27 »
la chemise entière ..... 39 »
un nuit, genre combinaison ..... 39 »
l'ensemble ..... 69 »

PARURE SERVIETTE, bord soie à jour, motifs brodés, la chem. un volant 5.90
un nuit, ensemble, forme chem. un jupon 14.50

MOUCHOIRS coul. blanc, vignet couleur, en pièce, la douz. 19.90

SERVIETTES DE TOILETTE, nids d'abeille, liseré rouge, la demi-douzaine 28, 25, 21 ; les 6, 16.80, 11.50, 8.50.

DRAPS couleur écrue. Article lourd avec couture le drap 240/320 ..... 28.50.
le drap 160/215, 16.50 ..... 18.50.

PARURE SERVIETTES soup., bord uni à jour, crochet et motifs de fleurs brodés, la chem. un volant, ... 6.75
la combinaison, ... 12.25
la chemise entière ..... 18 »
un nuit chemisier, manches longues ..... 19.50.

PARURE fine batiste, ensemble, bien exécuté, brodés trois segments, • Les Croisants », la chemise ou volant ..... 19.50.
la combinaison, ... 29 »
la chemise entière ..... 39 »
un nuit, genre combinaison ..... 39 »
l'ensemble ..... 69 »

SERVIETTES de toilette, forme éponge blanc, liseré rouge, la demi-douzaine, 30, 42, 55, 64, ... 12.75.

ROBE-COUPE, DRAP, très belle qualité, blanc avec couture, ourlet à jour, le drap 240/320 ..... 29.50.

Choix de linge de table, taies d'oreillers, housse, coupons de Percale et shirting, Torchons, rondelette, tiliers. Consultez dans sa vitrine la marchandise et voir le catalogue. Arrivage d'un grand choix de Robes, Manteaux, Chapeaux et Bonneterie.

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose

à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE
ET 1, 3 & 5, RUE DE L'OPÉRA
— BASTIA —

Car ne l'oublions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix coonants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers divers, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

3e ANNÉE. — N° 206. — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 18 SEPT. 1907.

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0 fr.

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Coupe-Lardon
Téléphone : Provence 45-67

OC136

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	3	5	10
Cantin. et Comm.	5	9	16
Etranger A	7	12	20
Etranger B	9	16	30

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toute aux bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

XIV. - En marge de l'histoire : la Géographie

On peut dire que la bibliographie géographique de la Corse remonte aux écrivains de l'antiquité : Diodore de Sicile, Hérodote, Strabon, Pline l'Ancien, Sénèque, Ptolomée Méla, Thucidide, Thiéphraste, Solin, Polybe, etc., qui en parlent de la Corse, en livrant les quelques données, vraies ou fausses qu'ils en avaient, ne faisaient pas autre chose que de la géographie, de la géographie historique. Ils ne faisaient pas d'histoire proprement dite, ni, d'ailleurs, en ces temps-là, temps de découvertes, où l'on dépouillait de vieilles et monstrueuses mythologies se terminant à peine, l'histoire d'un pays était dans les enseignements, dans le renaissance de sa géographie peu à peu révélée. On n'occupait plus des exactitudes d'un peuple que de ses mouvements intérieurs ou de sa participation aux mouvements extérieurs, notamment en ce qui concerne un pays « fermé » comme la Corse.

Aussi, venue l'époque des premiers écrivains conscrits, un des premiers à s'exercer dans la bibliographie insulaire est-il un ouvrage de géographie, datant de 1530 : *Corsica*, description géographique de l'île due à l'évêque Giustiniani, déposée à la bibliothèque vaticane et reproduite presque en entier par Leandro Alberti dans son : *Isole appart. alla Italia*. En 1620, Mutiadoricis, d'« Bonifacio, écrit une : *Descrizione descrittione delle cose di Bonifacio*. Quelques années plus tôt, un Un signalons cette série, vivait dans le Cosinca un médecin du nom de Cardini, si dans ses suppositions erronées par le mystère de ses oeuvres postes, même place celle qui lui attribue un traité sur les plantes et la minéralogie de son pays, ce qui est encore de la géographie.

Du véritables atlas de l'île de Corse, en deux petites, furent publiés en 1769, l'un par Bellin, l'autre par Jullien, à Paris, et l'exact le résultat des travaux géodésiques ordonnés par de Cursay. Auparavant, il n'existait de la Corse qu'une topographie informe, au gros conflueur par Peutinger, qui a fait de l'île, comptenu des moyens dont il disposait, une description d'une valeur appréciable. Quant aux atlas de 1769, qui coïncident avec les premiers travaux géodésiques, leur intérêt est d'autant plus grand que si ces travaux ont été repris il y a deux ans par un membre actuel de l'Institut, ils n'ont permis qu'une légère rectification de la position de l'île.

Il faut comprendre dans la bibliographie de l'île les travaux du cadastre, qui sont de la géographie utilitaire, fiscale même, mais bien intéressante par sa minutieuse précision. A ce point de vue, le plus terrien de la fin du 18me siècle est remarquable avec ses 30 rouleaux dits cats Du, carte monumentale, levée à l'échelle de 1.18000e, sous la direction des ingénieurs Tedeviele et Bedigis, et qui coûta des millions, une somme énorme pour le temps. Il reste, et 22 ans de travail (1770-1793). On sait que cet admirable document fut utilisé par les Anglais au cours d'une de ces guerres de Bonita à Algesio, et qu'il ne fut restitué incomplètement que plus tard. Il a été remplacé, il est vrai, par un autre plus qui va faire place à son tour à celui dont l'administration des contributions directes annonce la confection à partir du 1er novembre 1929 et qui va exiger près de cinq années d'études sur le terrain.

C'est également à cette bibliothèque que vont tous les progressifs complet des ouvrages relevant de la bibliographie géographique de la Corse et de ses hommes et voici quelques services nécessaires pour connaître la cartographie spéciale à l'île, depuis les cartes jaunies, répétées en concessions aux livres, qui nous montrent une île sans ressources que nous habitude nous fait juger inhabitées, jusqu'aux cartes d'état-major et même des cartes commerciales d'hiver qu'on ne peut s'empêcher d'admirer comme tant ce qui relève de la création et de la connaissance des documentaires et des auteurs de cette catégorie.

De nos jours, la science géographique s'exprime surtout en descriptions de mœurs et de paysages. A ce point de vue, Gobyenvier est un grand géographe. Ceux qui aiment plus spécialement ce titre, et qui, d'ordinaire, travaillent en chambre close sans visiter les pays dont ils parlent — et s'appliquant à leur cas professionnel spécial, ce n'est point une critique — lisent leurs travaux sur ceux des voyageurs, dont ils excellent à dégager les parties et les enseignements qui les intéressent. L'auteur considérable de la géographie humaine, à qui rien des caractères des peuples et de leurs et des mystérieux liens qui les unissent, n'est étranger, n'a jamais quitté son cabinet de Paris. Mais il sait qu'inconsciemment tout un monde d'écrivains travaille pour lui et pour préparer chaque jour davantage la géographie, qui est la science suprême parce que tout naît d'elle et converge vers elle, comme a fini de le comprendre, sur la fin de sa vie, ou, selon son expression, au soir de sa pensée, un grand homme politique français. Même les cerveaux les plus puissants veulent parfois s'éclairer par l'extérieur, visuellement. On est tenté de sourire à l'accoutrement des noms de Philémée, de Marmorchi et de Girolami-Cortona. Mais il n'est pas de si petite exubérance qui ne soit utile à une science qui les réclame parce qu'elles sont celle des causes et des effets expliqués.

P.B

De violents orages ont ravagé diverses régions

Paris, 17 septembre. — Certaines régions françaises sont très éprouvées par des orages.

A Cadrez, une trombe est tombée sur la campagne avoisinant le terrain de manœuvres d'artillerie.

Les usines sont fermées ; les dégâts sont importants.

Sur tout le département des Côtes-du-Nord a sévi un violent orage. La circulation est interrompue sur les routes. A Saint-Brieuc, les bas-quartiers sont inondés ; quelques murs se sont écroulés.

L'orage a violemment éprouvé la région lorientaise ; les cultures ont subi de graves dommages.

La foudre a incendié la ferme Le Gentil, à Villeguer.

L'évacuation de la Rhénanie

Le remplacement des troupes anglaises à Wiesbaden

Londres, 17 septembre. — Le journal anglais *Daily Express* annonçait, hier, que les troupes françaises allaient occuper Wiesbaden, après le départ des troupes anglaises. Il annoncerait la nouvelle de commodités assez désagréables.

Dans les milieux informés, les nouvelles du *Daily Express* sont qualifiées de tendancieuses.

L'agence Reuter s'est empressée de démentir.

Les faits, en réalité, se présentent autrement. La Haute Commission interalliée des territoires rhénans a pris, en effet, lundi, la décision de quitter Coblence pour s'installer à Wiesbaden. En prévision de ce changement de siège des éléments ont été prélevés sur les troupes qui évacuent la rive gauche du Rhin et qui auront à occuper le service de place, fournir les plantons et rendre les honneurs.

Suivant les dispositions prises, l'évacuation de la deuxième zone par les troupes françaises doit commencer vendredi prochain et se terminer le premier novembre.

Une interpellation de M. Georges Mandel

Bordeaux, 17 septembre. — M. Georges Mandel, député de la Gironde, vient d'adresser à M. Briand, la lettre suivante :

« J'aurai l'honneur de vous interpeller, à la rentrée des Chambres, sur les raisons qui lui auraient fait renoncer devant l'évacuation anticipée de la Rhénanie, en retour d'une nouvelle et grave mutilation de la France par l'Allemagne [illegible]

EMILE SARI

par Clément Falcucci

Les dernières élections municipales de Bastia ont marqué, de façon éclatante, le succès de la liste patronnée par M. Emile Sari et, jamais, le prestige du Maire de Bastia n'a été aussi grand qu'après ce triomphe.

C'est que M. Emile Sari s'est révélé aux yeux de la population bastiaise, non seulement comme un administrateur éminent ou comme un politique habile, mais comme un mandataire sans cesse préoccupé de poursuivre ses progrès dans le domaine matériel comme dans le domaine social.

Médecin, accoutumé à l'œil parfait de la nature pour provoquer un mieux-être, incliné par sa profession même à ressentir vivement les détresses, et les maladies de tout ordre, il rechercha partout les améliorations désirables et son énergie est de celles qui ne se lassent pas.

Les démocraties ne sont point les collectivités ingrates dont on parle parfois. Elles savent reconnaître leurs bienfaiteurs et leurs amis et la fortune poli-

Henri Manuel

tique de M. Emile Sari constitue, en même temps qu'une suprême récompense, une magnifique manifestation de gratitude.

Et ce serait une erreur de croire que le Maire de Bastia, dominé par l'attachement que notre ville lui a voué, a borné son horizon à la ligne du Pigno ou aux promontoires du Cap : il serait inexact de penser qu'il a limité son activité à la sauvegarde des intérêts locaux.

Ceux qui l'ont approché savent qu'il possède une qualité digne d'être mise en vedette, entre toutes : c'est l'amour du travail. Sa longue laborieuse existence lui permet les nuits pénibles et le matin, incliné par sa profession même à ressentir vivement les détresses, et les maladies de tout ordre, il recherche partout les améliorations désirables et son énergie est de celles qui ne se lassent pas.

Aujourd'hui, il peut se présenter fièrement devant le Collège qui, il y a neuf ans, au milieu d'inoubliables témoignages de sympathie populaire, l'a investi de la confiance du département.

Sans même rappeler que l'Hôpital et l'École technique sont des créations dont toutes les régions de la Corse peuvent avoir le bénéfice, il nous suffira de mentionner quelques-unes des interventions de M. Emile Sari, et, d'abord, celles qui sont relatives à l'organisation des services maritimes postaux. Dès 1922, et ce fut, ai-je ne me trompe, l'occasion des débuts du jeune Sénateur à la tribune de la Haute-Assemblée, il exposait les désidérata des usagers et faisait valoir des arguments dont il n'était plus possible, désormais, de ne pas tenir compte. Depuis, chaque fois que la question s'est à nouveau posée, en 1925, en 1928, en 1929, à chaque étape, pourrait-on dire, de l'évolution du problème, nous avons vu M. Emile Sari à la pointe du combat.

Lorsqu'il demanda le relèvement de la subvention kilométrique, il trouva un tableau magistral de la situation départementale, fut amené à faire connaître nos besoins et, pour la première fois, un député de la Corse traitait le problème encore dans toute son ampleur. Il ne réclamait pas la pitié gouvernementale, « La Corse ne mendie pas », disait-il ; mais il faisait ressortir les nécessités résultant pour notre île de conditions géographiques et économiques résultant de la nature des choses.

Le projet de *Développement des communes* trouva en Sénat, en M. Emile Sari, un avocat chaleureux. C'est qu'en effet, s'il est un mal dont souffrent de nombreux villages corses, c'est l'isolement. Privés de communications convenables avec des centres actifs, plusieurs endroits de l'île forment de véritables ermitages condamnés à une vie ralentie et comme désarmée contre le mouvement d'aisance par l'étendue des terres re belles. Aujourd'hui, cependant, les routes, les communications faciles, l'action de la route pénètre dans la montagne, une région à une autre, constituent le meilleur moyen, le seul peut-être, de porter partout un peu plus de bien-être et de vie. Les petites communes privilégiées et plus les libertés de la civilisation moderne et de marche dans la voie où l'homme trouve, en même temps que son bien-être, sa dignité et sa plénitude de vie.

Au sein de la représentation corse, Emile Sari a sa place à part, une place conquise et méritée. En la revendiquant aujourd'hui, il renouvelle son serment de servir la Corse : la Corse lui en saura gré.

En Vue des Élections Sénatoriales

La Leçon des Faits

La journée de dimanche a été pour de nous une journée de succès.

Je ne veux pas parler de l'élection cantonale de Valle d'Alesani où notre ami Vittori a battu son adversaire par 24 voix. Le verdinge de François Pietri et de ses lieutenants n'a pas réussi à remonter le moral de leurs électeurs dans le canton qui a manifesté une fois de plus son attachement à la politique du regretté docteur Marcantoni.

Je songe surtout aux échecs des délégués sénatoriaux. Les nouvelles qui nous sont parvenues de tous les points de l'île prouvent que le Parti Républicain Démocratique a obtenu partout une discipline qui fait présager d'un triomphe complet.

Le mot d'ordre a été suivi. Aucune défaillance. Pas de panachage.

Les délégués choisis par les conseils municipaux se disposent à aller au service avec le devoir bien arrêté de trouver ce parti qui, sous la ferrule de Pietri et suivant les conseils de Piercapelli, veut régner par la violence et par la ruse.

Les populations corses en ont décidément assez de ces messieurs qui distribuent aux uns des promesses fallacieuses, aux autres des coups de trique.

Assez de ces sourires dédaigneux qui blessent les enfants du peuple. Assez de ce mépris à peine dissimulé pour le suffrage universel.

On a fait taire les prétentions nerveuses, on a jugulé toutes les ambitions au profit de l'intérêt général.

Qu'en pensent certains notables qui s'étaient déjà prononcés à M. Doumergue comme les grands prêtres de la politique corse ? Qu'en pense surtout notre ami Casabianca, qui devait se mettre sur les rangs ?

Tant pis pour lui.

Les délégués sénatoriaux combattront sans pitié, en lui, le représentant de cette politique servante des promesses fallacieuses et des coups de trique.

M. le Maire porte la Question des Eaux devant les Tribunaux

M. le Sénateur-Maire de Bastia avait fait soumission à la Compagnie des eaux d'avoir à fournir l'eau indispensable à l'Hôpital, à l'école Technique, au lavoir de Toga, aux cabinets publics, aux conditions du cahier des charges, sous la réserve, bien entendu, de toute décision judiciaire à intervenir ultérieurement.

Devant le refus systématique opposé par la Compagnie, M. le Maire agissait en vertu d'une délibération du Conseil municipal, régulièrement approuvé par le Préfet, a fait citer en référé la Compagnie récalcitrante afin que, de toute urgence, satisfaction soit donnée à cette demande, tout retard empêchant le fonctionnement de ces établissements publics et pouvant entraîner les plus graves conséquences.

Persistant dans son attitude, la Compagnie indifférente d'ailleurs à toutes les autres qu'une pareille attitude était susceptible d'entraîner, la Compagnie s'est bornée à opposer des exceptions.

L'affaire a été renvoyée au 9 octobre. M. le Maire de Bastia a aussitôt convoqué le Conseil municipal pour mercredi prochain, 18 heures.

Le desarmement naval

L'état a négocia ions entre l'Angleterre et les Etats-Unis

Londres, 17 septembre. — Les journaux britanniques annoncent d'après des dépêches américaines que des négociations entre le général Dawes et M. Macdonald, résument ainsi la situation :

1. Les Gouvernements britannique et américain sont prêts à accepter la parité basé en matière qu'en tonnage, en ce qui concerne les destroyers.

2° Londres et Washington se proposent de soumettre à la prochaine conférence navale l'abolition complète des sous-marins.

3° Les deux pays ont presque résolu la question de la parité des croiseurs, en cédant : la Grande-Bretagne à l'Amérique la supériorité des croiseurs lourds, les Etats-Unis à l'Angleterre la supériorité des croiseurs légers ; cette concession mutuelle est dictée par les nécessités géographiques des deux pays : l'accord des deux pays n'est ce point n'est pas complet, l'Angleterre désire réduire de trois unités le nombre des croiseurs de dix mille tonnes armés de canons de huit pouces, réclamés par les Etats-Unis.

4° La parité envisagée d'après l'accord provisoire deviendrait la réalité en 1936, et en 1935 on se rencontrera une nouvelle fois, afin de passer en revue le problème des armements des classes de navires cités plus haut. Cependant tout dépend de la conférence des cinq puissances navales qui se réunira à Londres au mois de janvier prochain probablement à Londres.

Le Daily Herald assure que les Gouvernements anglais et américain sont décidés.

Après le congrès des élus de l'arrondissement de Corte

Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir de publier, en notre qualité de l'opinion signalée qui fut absolument insolentaire :

Mon cher Directeur,

J'ai lu ce matin dans votre journal le compte rendu du Congrès qui s'est tenu à Corte le 12 courant et auquel je m'étais fait un devoir et un plaisir d'assister.

Permettez-moi de redresser une toute petite erreur : en citant les noms des conseillers généraux et conseillers d'arrondissements présents, on a simplement omis celui de notre ami M. Grimaldi d'Ersa, conseiller général de canton de Castifao.

On a oublié d'autre part de dire que ce sont « 70 » plus de l'arrondissement de Corte, présents à la réunion, et je veux, par le nombre, qui ont affirmé leur volonté d'aller à Corse le 28 octobre prochain en masse, pour le triomphe complet du P.R.D.S.

On aurait pu également mentionner qu'une douzaine d'élus n'avaient pu se joindre à nous et s'étaient fait excuser, Crespo, Mon chez Docteur.

Encore un crime mystérieux

Paris, 17 septembre. — On repêchait dimanche, à Asnières, le cadavre de M. Cambefis, âgé de 55 ans, représentant de commerce, qui devait se noyer samedi dernier.

L'enquête tend à conclure à un crime, ayant pour mobile le vol ou la jalousie.

LES MORTS DU JOUR

Le vice-amiral Stotz

Toulon, 17 septembre. — Dans la matinée d'hier, le vice-amiral Stotz a succombé après une courte maladie. Il était revenu de Chine au mois de juillet, après avoir commandé brillamment la commandement des forces navales françaises d'Extrême-Orient.

Il était commandeur de la Légion d'honneur et avait été promu vice-amiral par décret du 18 août dernier.

La Coupe Zerith d'aviation

Paris, 17 septembre. — Le capitaine aviateur anglais Broad, devient définitivement propriétaire de la Coupe Zerith, accompagnant le Tour de France de 1.000 kilomètres don, en 9 h. 17' 46" à la moyenne horaire de 103 km. 800, sur un avion de tourisme de 85 chevaux.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

TROISIÈME PARTIE

VERS LA LUMIÈRE

— Il faut faire vite, dit-il à Morvel, car on entend nos cris et les chefs pourraient venir voir ce qui se passe. Du courage, M. Morvel ! Dans quelques minutes nous serons loin.

Sans nous soucier autrement d'éviter le bruit, le compagnon de la Sainte-Vehme secoua la porte. Un filet d'air put entrer.

— Allons-y ! M. Morvel. Nous serons au maximum trois minutes pour rejoindre le passage à niveau dont vous voyez la lueur, la lanterne rouge.

Pour retarder ses poursuivants, le gardien ferma la porte de l'extérieur et brisa la clef dans la serrure.

Ainsi vite que lui permettaient ses jambes affaiblies, Morvel se mit à courir :

— Ah ! nous approchons ! Courage, M. Morvel !

— Je n'en puis plus !

— Il le faut !

A ce moment précis une balle siffla, puis une seconde.

— Soyez sans crainte. Ils tirent de la fenêtre. Ils ne peuvent pas encore être déchers.

Le gardien du passage à niveau attendait les deux hommes qui traversèrent la voie rapidement.

— Avez-vous entendu ce que je vous avais signalé ? lui demanda le compagnon de la Sainte-Vehme.

— Voilà plus de deux heures que la voiture est là, tous feux éteints.

M. Morvel ! nous sommes sauvés ! Hôla ! M. Servien ! Hôla ?

Morvel ne disait plus rien. Chaque pas qu'il faisait lui coûtait un effort surhumain.

— Entrez hâte-vous ?

— Nous y voici !

A cet instant précis une forte auto apparut.

Servien était au volant, les mains crispées, la volonté tendue, prêt à accomplir un véritable raid.

Morvel fut hissé dans la voiture. Il reconnut son ami et n'eut qu'un seul mot :

— Morvel !

Puis, brisé par l'effort, il s'évanouit.

La voiture bondit, et une heure plus tard on déposait Jean Morvel, sans connaissance, dans la maison de Servien.

LA FOLIE ET LA MORT

Lorsque Morvel sortit de son évanouissement, son premier soin fut de signer un chèque d'un million au profit de son sauveur. Il dit venir échanger et lui témoigna encore sa reconnaissance. Il termina en disant :

— Monsieur, voici un chèque signé. Il n'y manque plus que votre nom.

L'inconnu se redressa et dit gravement :

— Monsieur, j'ai efficiai longuement durant la nuit qui vient de s'écouler. Je ne regrette, certes, pas de vous avoir rendu la liberté. Votre souffrance m'a vait touché. Mais ceci ne me fait pas oublier que, dans un mouvement de compassion, j'ai trahi mes compagnons, à qui je suis lié par des serments indissolubles. L'un de ceux-ci nous enjoint de nous frapper nous-mêmes de mort si nous sommes parjures. Je l'ai été. La vengeance de la Sainte-Vehme est sur moi-même. Je dois l'exécuter. Ma volonté a fléchi un moment, mais je me suis ressaisi. Je mourrai de ma propre main. Adieu, les hommes que nous sommes.

Et avant que Morvel eût pu faire le moindre geste, l'inconnu avait saisi un poignard et s'en était violemment frappé en plein cœur.

Il tomba. Quelques instants après, il rendait le dernier soupir.

Ainsi mourait un homme qui eût pu parler et qui emportait son secret dans la tombe.

La police de New-York, mise au courant de l'évasion de Morvel et du suicide de son sauveur, fit des recherches pour découvrir les affiliés de la Sainte-Vehme. Malgré toute son énergie et sa patience, elle n'y parvint pas.

Morvel, craignant les représailles de ses ennemis, déclara qu'il ne pouvait donner aucun détail sur le siège de l'association secrète. Servien observa la même discrétion.

Il les recherches continuèrent.

Peu à peu, le milliardaire se rétablit. Sa robuste constitution et son énergie eurent raison des ravages que sa détention avait occasionnés dans son organisme.

Pourtant, la torture qu'il avait endurée avait ébranlé ses facultés mentales.

Depuis le jour de sa libération, il n'avait point quitté la maison de Servien. Il refusait de rentrer dans son hôtel.

Il craignait que les compagnons de la Sainte-Vehme, par mesure de représailles, ne le tirent, de nouveau enlever par quelque domestique soudoyé. Inutile de dire que son chauffeur n'avait plus rejoint son service.

Le milliardaire était protégé nuit et jour par la police. Les équipes de détectives se succédaient dans la demeure de Servien. Morvel ne faisait pas un pas sans être escorté d'hommes sûrs. Malgré toutes ces précautions, il avait peur, mortellement peur. Cette torture de la retraite était peut-être le nouveau châtiment imposé par les mystérieux justiciers.

Morvel n'osait dormir, tant il appréhendait qu'on ne le poignardât durant son sommeil. Il n'osait boire, il n'osait manger, parce qu'il redoutait le poison.

Le danger était partout autour de lui, dans l'ombre, dans l'air, dans les aliments, dans l'eau !

C'était un martyre de tous les instants et sa raison s'en ressentait chaque jour davantage.

Il avait coutume de répéter, comme une complainte :

— Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien.

Bizarre et douloureuse existence que celle de ce milliardaire qui pouvait acheter un monde et qui n'osait porter à ses lèvres un morceau de pain sans trembler !

Voilà à quelle horrible destinée l'avaient condamné ses richesses.

Cet homme était misérable entre les misérables ; il n'avait plus aucune plaisir de l'existence. Ses affaires mêmes, qui, hier encore, étaient une sorte d'exutoire pour ses tristesses, ne l'intéressaient plus. Il en abandonna peu à peu la direction à Servien, qui faisait preuve des plus belles qualités de jugement et d'initiative.

(*A suivre*)

Nouvelles Diverses

Paris, 17 septembre. — M. Nicolle commissaire de la police judiciaire, a commencé, dès aujourd'hui, sa nouvelle enquête auprès de tous les commerçants qui ont envoyé M. Rasta en somme complabile.

L'opération demandera quelques jours, car la victime avait quatre-vingt-deux clients.

Athènes, 17 septembre. — Les représentants royalistes, le 5 septembre, sur le brigand Trafoyi, se basant sur un décret, de sauvegarde révolutionnaire qui venait d'être promulgué pour réprimer la rupture démocratique.

Les capitaux sont arrivés dans la soirée à Tirlaki, enlevés par les soldats fermes embarqués. Ils sont soumis à une enquête. Le général Hadjikyriakos a également confirmé.

Tétouan, 17 septembre. — Un aéroplane a explosé à la douane de Bench, près de la zone internationale.

Un lieutenant, un sergent et un aviateur ont été blessés et hospitalisés à Tétouan.

New-York, 17 septembre. — Un incendie s'était dans une usine de soierie ; les dégâts s'élèvent à plus de 5 millions de francs.

Londres, 17 septembre. — On signale que les bruits donnés et exploités sont malveillants contre Hitch Ogilvie, maître actuel de l'Afghanistan.

Londres, 17 septembre. — Le Foreign Office annonce que les Sociétés civiles d'envoyer à Londres un représentant pour discuter la reprise des relations.

Les conversations s'ouvriront le 24 courant au Foreign Office.

Paris 17 septembre. — Les obsèques de M. Bayle seront célébrées jeudi à 9 heures, dans la cour de la caserne de la Cité. La cérémonie religieuse aura lieu sur le parvis de l'église. Un détachement se rendra à Villeneuve-Saint-Georges.

Madrid, 17 septembre. — Le général Martinez Anido, ministre espagnol de l'Intérieur, est parti pour la France.

Variétés

On nous signale que des groupes de jeunes désœuvrés jouent aux cartes dans les rues de Bastia. Cet exemple du temps n'est guère moral et présente de sérieux inconvénients : gaspillage de temps, pertes parfois, etc... On s'habitue ainsi à la ruine, à la désobéissance aux parents, aux mauvaises mœurs. Il est bon d'y jeter le mais. Nous espérons bien que notre vigilance suffira pour la nécessaire pour essayer ce mal social.

On déplore également que les platanes qui ornent nos rues soient remplacés par des tilleuls à mesure qu'ils disparaissent. Et pourquoi ? Parce que les boules de platanes sont farcies de matières contondantes à la vue. Par contre, le tilleul est fort à la santé. Cette substitution a déjà lieu en Allemagne.

Tout ne peut être vue des mœurs que de la santé. Il convient évidemment d'adapter les meilleurs principes. C'est ce que nous demandons et que s'abstient sans doute les autorités compétentes.

De notre côté, nous aurons toujours le bien en perspective.

J. M. PONTANA.

A l'Officiel

EMPLOIS RÉSERVÉS

Par arrêté du Préfet de police, M. Filippi Joseph, candidat civil, a été nommé à l'emploi d'inspecteur de commissariat de banlieue.

Cet été nommés, dans le service des postes et télégraphes d'Algérie, à l'emploi de facteur receveur :

M. Sauvelli Jacques, à Mechtras (Alger).

M. Maffei Noël, à Maraucourt (Constantine).

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTION
Tuiles Faîtières pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
6 Rue Rue de l'Opéra — BASTIA

A TRAVERS LA CORSE

La désignation des délégués sénatoriaux

CANTON DE SAN MARTINO DI LOTA

San Martino : MM. Grossini, maire, et Bertoli.

Saint-Florent de Lota : MM. Jules Michelangeli et Bianchi Joseph.

CANTON DE BRANDO

Brando : MM. Sisco Sylvestre et Sisco Dominique.

CANTON DE VESCOVATO

Conseiller de Canton : Le Conseil municipal s'est réuni le 15 septembre courant, à l'effet de nommer les délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection des sénateurs qui aura lieu le 24 octobre 1929.

Ont été élus :

Délégués titulaires : MM. le Commandant Giordanelli et Bettelani Eugène.

Délégué suppléant : M. Moriani Jean Antoine, ancien maire.

CANTON DE CAMPILE

Orthoniu : *En dix délégué*, notre ami M. Centorelli, architecte de la ville de Paris, du P.L.D.S.

CANTON DE SAINT FLORENT

Patrimonio : MM. Maestracci Pierre Toussaint, maire, et Ghirimini Toussaint Martin.

CANTON D'OMESSA

Omessa : Ont été élus au 1er tour de scrutin :

Berlandi André, colonel en retraite, Pierre d'Omessa, à l'unanimité des votants de P.R.D.S., soit 9 voix sur 12.

Bossi Dominique, adjudant en retraite, Ile-d'Omessa, par 7 voix.

A été élu délégué suppléant : M. Luigi Pierre-Marie, retraité, le 2me adjudant, par 7 voix.

CANTON DE CASTIFAO

Aregno : MM. Guerrini Don Pierre ; Marchetti Jean Baptiste.

CANTON DE VENACO

Venaco : MM. Paul Giacobbi, maire ; Mr François Baffesli, Louis Giorgi.

Vivario : Conformément à l'arrêté de M. le Préfet, le Conseil Municipal de Vivario s'est réuni dimanche 15 septembre, à l'effet de procéder à l'élection de deux délégués et d'un suppléant.

MM. Stefani François-Xavier, avocat, et M. Filippi Innocent-Laurent, industriel ont été élus à l'unanimité des onze conseillers présents.

M. J.-J. Filippi, maire, a été élu suppléant.

Saint Pierre de Venaco : M. Danesi.

CANTON DU VALLE D'ALESANI

Perelli : MM. Carlotti Jean Pierre et Castellani Jean André.

Un cyclone ravage la région d'Ocana

Trois maisons emportées par une inondation subite
Deux morts et deux blessés

Un violent cyclone s'est abattu dans la journée d'hier à 13 heures sur la riante région d'Ocana. Une pluie diluvienne est tombée, accompagnée d'éclairs et de tonnerre.

Le ruisseau Valcaloogio, subitement grossi par la pluie, est sorti de son lit et a emporté trois maisons.

Les jeunes Lanfranchi Pascal et Rossi Jean Baptiste, tous deux âgés de 8 ans, ont été tués : la mère du dernier, Mme Rossi Marie, 22 ans, est grièvement blessée et le père du premier, M. Lanfranchi Jérôme, légèrement blessé.

Un véritable désastre

Les détails qui nous sont parvenus dans la nuit montrent que le cras subite de Valcaloogio a causé un véritable désastre.

Les eaux, entraînant de grosses roches dans un tracas infernal qui emportait tout : trois maisons et en ont laissé seulement quelque mètres de murs.

L'écroulement des maisons avait malheureusement fait plusieurs victimes ; les sauveteurs accourus aussitôt après le passage du flot dévastateur trouvaient à deux cents mètres du lieu de la catastrophe les cadavres de deux pauvres gosses de cinq ans les petits Lanfranchi Pascal et Rossi Jean Baptiste. Le père du dernier avait été elle-même grièvement blessée ; quant au père du premier, il portait diverses blessures mais moins graves.

Six ménages comprenant quinze personnes sont sans abri.

Le tramway a également coupé au pont sur la route de Bastelica à Bastelicaccia.

Les dégâts matériels sont très importants.

Dès qu'ils ont été prévenus de ce désastre M. Rossiier préfet de la Corse et M. Thiry secrétaire général, se sont rendus sur les lieux accompagnés de MM. les Docteurs Antonini et Seta qui ont prodigué des soins aux blessés.

Il semble que le débordement subit du ruisseau de Valcaloogio a été provoqué par le déboisement de la vallée à la suite d'un récent incendie.

Le Petit Bastiais adresse aux familles des infortunées victimes ses sincères condoléances et forme des vœux pour le rétablissement des blessés.

Le mauvais temps

Le mauvais temps a sévi durant la journée d'avant-hier sur la côte occidentale de la Corse.

Par endroits d'une grande violence se sont abattus notamment sur la région de Saint Florent à Ajaccio, [illegible]

Le Tour de Corse Cycliste

Une troisième victoire de Roche

Bel-Etoile, 17 septembre. — Le départ de la troisième étape est donné, à 13 heures précises, par M. Laurent Casanova, commissaire de course.

Le coureur Piccioli, malade, ne peut prendre le départ et abandonne.

Le peloton compact s'élance devant une nombreuse assistance qui applaudit les coureurs à leur passage.

A trois kilomètres de Calvi, le coureur Ceccarelli voit un de ses boyaux éclater d'une : dans le côté qui précède Calenzana, le peloton se trouve échelonné ; nous reconnaissons au passage Lanziani, Mari, Sauvetti, Bédoni, Franceschi et Ducherchi et Sorbera qui même directement suivi de jeune Maillet, Roche, Maurel, Verzura et Ducherchi.

Le passage à Calenzana se fait dans le même ordre et les maîtres sont très acclamés par les habitants de la cinquette ville.

Le groupe de tête, composé de Roche, Verzura, Maurel et Ducherchi file à vive allure ; Sorbera est délaissé en compagnie de Maillet, Baldini, Campana et Mari. Les quatre premiers coureurs augmentent leur avance et, à tour de rôle, prennent le commandement du peloton ; le second Verzura, qui s'était maintenu à quelques mètres du peloton, rejoint et passe en tête ; le coureur Ducherchi est victime d'une crevaison et ne rejoindra plus le peloton qu'à quelques kilomètres de l'arrivée.

Verzura a toujours mené dans cette étape ; il a montré des qualités extraordinaires, de la classe d'un grand coureur.

Maurel et Roche lexiqué, avec succès, un lâchage où Verzura est distancé de quelques centaines de mètres ; Maurel, après quelques kilomètres de course cède à cet arrivé à se détacher de Roche et prend une avance de 200 mètres, mais Roche, en grand coureur, rejoint Maurel, après une course mouvementée de quelques kilomètres. Le peloton suit, permettant à Verzura de rejoindre ; Verzura prend la tête de passage à Bonifacciggiore et file dans l'ordre suivant :

1. Verzura, 2. Roche et 3. Maurel. Une prime de 20 francs est gagnée par Verzura et une de dix francs au dernier coureur ; ces prix sont offerts par « Kodak-Sports » de Bastia.

Les coureurs Maillet, Soubiers, Cesari, Lanziani, Ducherchi et Campana font une belle course. Sans incident, le peloton poursuit la course et à l'arrivée quatre coureurs se précèdent : Roche bat Maurel au sprint, suivis de Baldini et Verzura. Une échelle, qui a été faite par un groupe de sportifs est répartie de la façon suivante :

Roche 40 fr. ; Maurel 20 fr. ; Baldini 20 fr. et Alpini 10 fr., dernier coureur.

Classement de l'étape :

1. Roche en 3 h. 5' ; 2. Maurel en 3 h. 5' 1" ; 3. Baldini en 3 h. 5' 655 ; 4. Verzura en 3 h. 5' 9" ; 5. Ducherchi en 3 h. 8' ; 6. Maillet en 3 h. 8' 2" ; 7. Soubrero en 3 h. 9' ; 8. Franceschi en 3 h. 14' ; 9. Boncompagni en 3 h. 32' ; 10. Casso en 3 h. 19' ; 11. Lanziani en 3 h. 21' ; 12. Sauvetar en 3 h. 32' ; 13. Marfinelli en 3 h. 22' 5" ; 14. Campana en 3 h. 36 ; 15. Filippi en 3 h. 35' ; 16. Covarelli en 3 h. 36' ; 17. Ducherchi en 3 h. 36' 7" ; 18. Bolivari en 3 h. 49' ; 19. Mari en 3 h. 56' ; 20. Alpini en 4 h. 10'.

CLASSEMENT GENERAL

1. Roche en 12 h. 7' ; 2. Maurel en 12 h. 15' 1" ; 3. Ducrchi en 12 h. 46 ; 4. Baldini en 13 h. 11' 6" ; 5. Verzura en 13 h. 17' 9" ; 6. Boncompagni en 13 h. 30 ; 7. Lanziani en 13 h. 46' ; 8. Geron en 13 h. 48 ; 9. Ducherchi en 14 h. 31' 3" ; 10. Sauvetar en 14 h. 37 ; 11. Bolivari en 15 h. 17 ; 12. Maillet en 15 h. 25' 2" ; 16. Franceschi en 15 h. 42' ; 14. Mari en 15 h. 46 ; 15. Marfinelli en 15 h. 47' 2" ; 16. Soubrero en 16 h. 11 ; 17. Covarelli en 16 h. 18 ; 18. Campana en 17 h. 28 ; 19. Filippi en 18 h. 11 ; 20. Alpini en 18 h. 22.

Arrondissement de Bastia

Santo Pietro di Tenda. — Au cours d'un violent orage qui a sévi hier sur la région de Santo Pietro, la foudre est tombée sur le clocher de l'église, causant quelques dommages.

CALVI

LÉGION D'HONNEUR

Nous apprenons avec plaisir que M. le Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, vient de décerner la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Robert H. Sherard, au titre d'hommes de lettres.

Le nouveau légionnaire est un grand ami de la France et particulièrement de la Corse. Après 40 ans d'activités bouillonnantes et littéraires à Paris, il s'est depuis cinq ans établi en Corse, à Calvi et y exerce peu de faire la meilleure propagande pour l'île du Beauté.

Nous adressons à M. Robert H. Sherard, nos vives félicitations.

AJACCIO

Les courriers. — Le paquebot « Duc d'Aumale » est parti dimanche 15 septembre à 13 heures pour Alger avec 815 passagers.

Il sera de retour à Ajaccio le 20 septembre à l'aube et en repartira à 13 heures pour Bône-Philippeville.

Le vapeur « Cyrnos » est parti samedi pour Marseille avec 757 passagers.

Etat-civil. — Naissances : Mlle Jeannette, Fidèle Dominique. Danesi Pierrette, Colombani Joseph.

Décès : Pethin Clotilde, 5 jours.

A la police. — La police a dressé procès-verbal aux nommés L. pour fermeture tardive de débit de boisson ; P. Sébastien pour infraction à un arrêté municipal ; C. Antoine, pour tapage injurieux.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Le Tribunal correctionnel de Bastia a tenu hier sa dernière audience de succession sous la présidence de M. le Président du Tribunal Luca, et a statué sur les affaires suivantes.

Le nommé Donzilli Antoine, sujet tchécoslovaque, s'était battu avec le chinois Pan-Tchingchi. A l'audience du 16 mai dernier, les deux prévenus qui faisaient défaut, s'étaient vu retrouver 15 jours d'emprisonnement chacun ; non content de cette décision, Donzilli a fait opposition au jugement de défaut précité et, comparaissant cette fois devant ses juges, il a fait valoir que tous les torts incombaient à son antagoniste. Prenant en considérations certains faits révélés par les débats, le tribunal a confirmé quant aux motifs le jugement entrepris mais n'a infligé à Donzilli qu'une peine de 16 frs d'amende avec sursis. Défenseur : Me de Carafla.

Carlotti Ange Pierre de Piétrosa, ayant une discussion d'ordre politique, le 17 soir dernier avec le sieur Carlotti Paul Joseph a appuyé son argumentation en tuant un vers à coup de son arme. Le plaignant ne s'est pas contenté de son audition et lui occasionnant une blessure assez sérieuse ; il allègue cependant avoir été provoqué à ce geste par l'attitude agressive de son adversaire. Défendu par Me Bianchi, il se voit octroyer 25 francs d'amende et Carlotti Paul Joseph, qui s'est porté partie civile, obtient 50 francs de dommages intérêts après plaidoirie de Me de Corsi.

Bove Henri Albanese avait heurté l'abbé Barbuli avec sa voiture, le 14 avril dernier sur la route de Ghisonaccia ; poursuivi pour blessures involontaires, il avait été condamné par défaut le 4 juillet dernier à six mois d'emprisonnement, 50 francs d'amende et à 6.235 francs de dommages-intérêts envers l'abbé Barbuli, partie civile, représenté par Me Farinole. Sur opposition, l'affaire a été de nouveau évoquée et le tribunal tout en retenant les faits contre le prévenu, l'a cependant déchargé de la peine d'emprisonnement et l'a condamné à 25 francs d'amende avec sursis en accordant 4.000 francs de dommages-intérêts à la partie civile.

La nommé Franceschetti Eugène, débitant de boissons à Bastia, énervé par l'attitude incorrecte d'un consommateur Tomasi à la porte avec quelques horions, plainte du client et poursuite pour violences volontaires contre Franceschetti qui, après plaidoirie de Me Bianchi, se voit octroyer 25 francs d'amende avec sursis.

Giuliani Lucien Vincent de Mare avait été poursuivi pour outrages à la gendarmerie et condamné le 30 mai dernier à 25 francs d'amende par défaut. Il a fait opposition au dit jugement, mais ne s'est pas présenté à l'audience pour vider son opposition ; défaut défaut est pris contre lui et aussi requisitoire de M. le Procureur de la République, le Tribunal lui a infligé 20 jours d'emprisonnement.

Les nommés Santucci Olivier et Marcus Régis étaient venus de Marseille en touristes et se trouvant à court de moyens d'existence, ils s'étaient rendus dans les environs de Borgo où devait se trouver le grand père de Santucci. Ne l'ayant pas trouvé, ils ont pénétré par effraction dans sa maisonnette où ils se sont emparés de divers objets et notamment de deux pièges à oiseaux. Appréhendés par la gendarmerie de Borgo le 13 août dernier, ils ont été traduits devant le Tribunal pour vagabondage et détention d'engins de chasse prohibés ; Santucci bénéficiant des dispositions de l'article 380 du Code Pénal n'a pu être poursuivi pour vol ; par contre son complice Marcus a été également retenu du chef de recel ; après plaidoirie de Me Bianchi, les deux prévenus sont condamnés à 40 jours de prison chacun.

La même peine a été infligée au nommé Micaelli Pierre d'Isolaccio, pâtre défaut, pour avoir frappé le nommé Mordini Charles au cours d'une discussion d'intérêt.

Cherchi Jean Antoine et Pulino Jeanne Angèle de Bastia, époux divorcés, se sont réciproquement portés des coups ils sont assez frappé : le Tribunal ne les suit pas dans leurs explications et inflige 16 francs d'amende à chacun d'eux.

Pour scandale de Bastia, Lorria Cyprien de Monticello, défaillant, se voit octroyer un mois d'emprisonnement. Un autre défaillant à Nardorci Louis de Corte pour avoir outragé des gendarmes dans l'exercice de leurs fonctions.

M. le substitut Thiers a occupé le siège du ministère public.

Au Conseil Municipal

Les membres du Conseil municipal sont convoqués pour aujourd'hui mercredi à 15 heures.

Ordre du jour : La question des eaux.

De passage

M. Sauzai, préfet du Haut-Rhin ;
M. Jodon, président de Section au Tribunal de la Seine.

Faits Divers

La police épure

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 2 heures du matin, le groupe turbulent faisait du tapage rue de l'Opéra, ce qui amena sur les lieux les agents Vincenti, Restiani, Muglioni, Arambetti à leur vue, les tapageurs ont pris la fuite. L'agent Bastiani remarquait le porteur de dépêches Pieralini Napoléon, se fit prêter sa bicyclette et réussit ainsi à rejoindre les fuyards : la fille Basso Léonie, 19 ans, domiciliée au quartier réservé, et son amant Luciani Dominique, né à Santo Pietro di Tenda, le 12 décembre 1894, déjà condamné à Nice à 8 mois de prison pour vagabondage spécial.

Ils furent arrêtés et conduits au poste de police où par surcroît, le jeune Pierotti, qui avait laissé un instant sa bicyclette appuyée près du portail de la Mairie.

Le nommé de Luciani, le nommé Salvatelli Jérôme, âgé de 36 ans, originaire de Santo Pietro di Tenda, retraité comme soldat de ligne. Voyant la bicyclette abandonnée, il s'en est emparé.

M. Albertini, Commissaire de Police, a ouvert une enquête sur ces faits. Elle a établi que la fille Basso vivait de la prostitution, que Luciani qui ne se livre à aucun travail, tirait profit de cette prostitution et qu'il devait être considéré comme souteneur.

Il fut déféré au Parquet sous l'inculpation de vagabondage spécial et même que la fille Basso, celle-ci sous l'inculpation d'outrage public à la pudeur.

Quant à Salvatelli, il a fait des aveux. Il avait porté la bicyclette de Pierotini à Sagrts et l'avait cachée dans un buisson où elle a été retrouvée par l'agent Arambetti.

Le dit Salvatelli a été déféré au Parquet sous l'inculpation de vol.

État Civil

NAISSANCES

Dijeol Marie Louise.
Périni Hélène Antoinette.
Ghiglionicci Ange.
Raffaelli Marie Jeanne.
Cerruti Pierre.
Malpeli Marie.
Bourgue Yvonne Marie Charlotte.

DÉCÈS

Poli Etienne.
Mercidari David.
Carelli Antoine.
Patroni Jean Baptiste.

Les Concerts

Programme du Concert de ce soir, mercredi 18 septembre, à 21 heures, sur la Place Saint-Nicolas, donné par la Lyre Bastiaise :

1°. — *La Strudengeoise* (marche de concert). — Verdhalt.
2°. — *Les Iroquois de Villers* (fantaisie). — Tibaldi.
3°. — *Pensée de Concert* (variations pour cornet). — Belegain.
4°. — *Scène et Air d'Alida* (variations pour hautbois). — Verdi.
5°. — *Chasseurs* (marche militaire). — André.

Le Chef de musique :

La Semaine du Cuir, qui se tient tous les ans au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris, ouvrira le 28 septembre pour se terminer le 6 octobre. Elle est attendue chaque année par les acheteurs du monde entier qui la considèrent comme un marché annuel, où s'échangent et se traitent avec le plus grande commodité, les affaires les plus délicates et les plus importantes. Toutes les nations qui se sont fait un nom dans les industries du cuir y possèdent leur stand et c'est là la raison principale du succès de cette exposition modèle.

AVIS DE DÉCÈS

M. Ange Grossi ; Mme et M. Salducci Félix et famille ; M. Vincensini Sébastien et sa famille ; Mme Vve Jean Toussaint Thiers et sa famille ; Mme Vve Vve Francolor Morfoli et sa famille ; M. Thérèse Vincensini et sa famille ; Mme et M. Dominique Pagani et famille ; Mme Vve Roche Grossi et sa famille ; M. Joseph Dominique Benoit Jean Grossi.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie Dominique GROSSI
Née VINCENSINI

leur épouse, sœur, belle-sœur et tante décédée à Bastia le 17 septembre.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à trois heures après-midi (pour Theure, voir à la maison mortuaire).

Maison mortuaire : 11, rue du Lycée.

AUJOURD'HUI — Arrivée des Coureurs du Tour de Corse à Bastia.

Fêtes & Galas

Une indiscrétion nous permet d'annoncer que la saison mondaine s'ouvrira le 6 octobre prochain par une matinée dansante.

Communications

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Pèlerinage à N.-D. de Lavasina

Le dimanche, 22 septembre, aura lieu le pèlerinage annuel des Bastiais à Notre-Dame de Lavasina.

Il sera précédé d'un Trièdum de préparation et de prières, dans l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, comme toujours.

Le Trièdum commencera mercredi 18, pour finir le 20 courant, puisque le samedi doit être réservé aux confessions. Il importe, en effet, que les pèlerins partent de Bastia, en état de pouvoir participer à la Sainte-Communion qui aura lieu à 7 heures pendant la messe du pèlerinage.

L'exercice des trois jours de préparation se fera à 6 heures du soir.

Le rendez-vous général des pèlerins est à Mimm, d'où l'on partira processionnellement, dès que ceux qui, par dévotion particulières, viendront à pieds, auront rejoint la troupe.

Un prêtre de la paroisse prendra ces derniers sous sa direction à 5 heures du matin et les accompagnera jusqu'à Mimm.

Les pèlerins sont priés de rester pour la messe solennelle qui sera chantée à 10 heures, à la chère mémoire des victimes de la guerre et en particulier de celles de « Balkan » qui fut inspiré dans les eaux françaises par les allemands. La messe sera suivie de la psalmodie d'un nocturne de l'Office des Morts et de l'Absoute donnée sur les bords de la mer.

ASSOCIATION POLYTECHNIQUE
ENSEIGNEMENT GRATUIT

Ecoles polytechniques de Notariat, de Droit, de Procédure et d'Assurances par correspondance.

Année scolaire 1929-1930

La réouverture des Cours de Notariat, de Droit, de Procédure et d'Assurances par correspondance est fixée aux dates suivantes : Notariat : 25 octobre ; Droit (préparation aux examens de capacité et de licence) : 30 octobre ; Procédure : 6 novembre ; Assurances : 10 novembre.

MM. les élèves, étudiants et employés de la région désirons de suivre ces cours peuvent se faire inscrire dès à présent (Les dames sont admises à les suivre). Le règlement-programme 1929-1930 pour chacune de ces quatre Ecoles sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

Pour tous renseignements, inscriptions, etc., s'adresser au Secrétaire administratif des Ecoles, 28, rue Serpente, Paris (6me).

OUVERTURE DE LA
CHARCUTERIE PARISIENNE
MARCEL CALLO
9, Boulevard du Palais

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre.

Pour inscriptions et renseignements s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves sortis à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cour de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

CABINET DENTAIRE
Madame SOPHIE, Chirurgien-Dentiste
22, Bd Paoli, reçoit tous les jours sauf vendredi, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 heures.

CABINET MEDICAL
Le Cabinet Médical
— du —
Docteur PACALIN
sera fermé
du 18 au 26 Septembre
Dr F. BERVET
Spécialiste des Maladies des YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES
Consultations le matin et l'après-midi
de 13, boulevard Paoli — BASTIA

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les travaux des commissions de la Société des Nations

L'assistance financière aux états victimes d'une agression

Genève, 17 septembre. — La troisième Commission de l'Assemblée de la Société des Nations a continué aujourd'hui la discussion commencée depuis plusieurs jours sur le projet de convention d'assistance financière à un Etat victime d'agression.

La difficulté principale provient de l'effort que l'on cherche à faire en faveur l'assistance financière, non seulement dans le cas d'agression, mais aussi dans le cas de menace de guerre, ce qui rend cette assistance plus difficile à réaliser.

On a perdu l'espoir d'ouvrir la conférence à la signature des Etats actuellement à Genève. Il reste toutefois à savoir si M. Politis a déjà déposé un projet de résolution renvoyant l'ensemble du problème à un nouvel examen du Comité d'arbitrage et de sécurité.

Le problème du désarmement serait envoyé au Comité d'arbitrage et de sécurité

En ce qui regarde la résolution de Lord Robert Cecil, sur les travaux de la Commission préparatoire du désarmement, le sentiment dominant toujours que la délégation britannique soulève des questions déjà tranchées par la Commission préparatoire, méthode qui n'est pas de nature à accélérer les travaux de la Société des Nations, en vue de convoquer la première conférence pour la réduction des armements.

Même dans les milieux allemands on pense que si la délégation britannique a vraiment l'intention de revenir sur les concessions faites par l'ancien gouvernement britannique elle rencontrera l'opposition heureuse à mieux de tout la conférence générale qui devra la formidable pression exercée sur les peuples qui ne veulent aucune guerre.

« Notre rôle, au cours des dernières conférences, a été conforme à l'idée de justice et d'entente internationale de la France et de la République.

« Notre position est bonne. Elle le restera si nous résistons aux forces aveugles ou cachées qui agissent pour détruire l'équilibre européen et modifier, au bénéfice de nos ex-ennemis, le statut que établi au lendemain de la guerre.

« Solidarité internationale, oui, mais d'abord liberté et sécurité pour la France. »

La catastrophe de la Petite-Rosselle

Metz, 17 septembre. — Actuellement le bilan de la catastrophe de la Petite-Rosselle est de douze morts, douze disparus et une trentaine de blessés.

La liquidation de la guerre

Paris, 17 septembre. — Le Comité de la liquidation du passé, chargé par la conférence de la Haye de préparer l'application du plan des experts, en même temps que le Comité des prestations en nature et du Comité des bien créées, se réunit demain.

Son appellation, un peu vague, cache une tâche assez compliquée. Il s'agirait de régler les questions relatives à la saisie et à la liquidation des propriétés ou ressortissants allemands ou des Compagnies allemandes ou contrôlées par des Allemands, d'effacer les créances de l'Allemagne envers ses alliés et d'annuler certaines demandes reconventionnelles présentées par l'Allemagne.

Un grand discours de M. Georges Leygues

Paris, 17 septembre. — En présidant le comice agricole de Villeneuve-sur-Lot, M. Leygues, ministre de la Marine, a prononcé un discours citant le mot profond de Bernard Palissy : « Le paysan, toujours penché sur sa terre, doit relever la tête et regarder l'horizon ».

— Cela signifie, a-t-il dit, que le paysan ne doit pas s'enfermer dans les étroites limites de son champ et qu'il doit observer tout ce qui se passe autour de lui et même loin de lui, car les événements économiques, politiques et sociaux, qui paraissent le moins l'intéresser, ont une influence directe sur le cours de sa destinée. »

M. Georges Leygues a fait alors un exposé de la situation internationale et de la situation particulière de la France à l'heure présente.

Il a expliqué le rôle grandissant que jouent les marines dans la vie des nations et résumé, à grands traits, l'œuvre accomplie à La Haye et à Genève.

— Cette œuvre était malaisée, car les intérêts divergents et les ambitions rivales s'affrontaient. Il fallu concilier, pour éviter à l'Europe de nouvelles secousses, et ne pas perdre le terrain qu'on avait pu péniblement gagner sur le chemin de la paix.

« A La Haye comme à Genève, les déclarations et les actes de M. Briand ont fait apparaître qu'aucun Gouvernement n'est plus attaché que le Gouvernement français au respect des traités et à un rapprochement des peuples.

« Même dans les milieux allemands on pense que si la délégation britannique a vraiment l'intention de revenir sur les concessions faites par l'ancien Gouvernement britannique elle rencontrera l'opposition heureuse à mieux de tout la conférence générale qui devra la formidable pression exercée sur les peuples qui ne veulent aucune guerre.

« Notre rôle, au cours des dernières conférences, a été conforme à l'idée de justice et d'entente internationale de la France et de la République.

« Notre position est bonne. Elle le restera si nous résistons aux forces aveugles ou cachées qui agissent pour détruire l'équilibre européen et modifier, au bénéfice de nos ex-ennemis, le statut que établi au lendemain de la guerre.

« Solidarité internationale, oui, mais d'abord liberté et sécurité pour la France. »

Les auteurs du quintuple assassinat de Valensole devant le jury

Le père d'Ughetto demande la condamnation à mort de son fils

Digne, 17 septembre. — Après l'interrogatoire, la Cour entend les dépositions des témoins déposant à l'abri de la comme un chemapan, esprit pervers, cruel.

Le père d'Ughetto demande aux jurés de condamner son fils à mort.

Ce matin les réquisitoires seront prononcés.

Le Réquisitoire

Digne, 17 septembre. — Au début de la troisième audience, M. Bernard, procureur de la République, commence son réquisitoire. Il rend hommage aux jurés et aux gendarmes qui ont recherché les assassins.

Après avoir évoqué, en termes très émouvants, la vision terrifiante de la ville de « Gourefa » et rappelé longuement aux jurés ce que l'accusation a cherché, il brosse, un tableau saisissant les personnalités des deux jeunes assassins et conclut, avec infiniment de regret que Stephen Michel, dit Wilkowsky, n'avait pas 18 ans au moment du crime ce qui, légalement ne permettra pas de lui infliger un châtiment en rapport avec l'horreur de crime.

Au sujet à l'examen des peines pouvant être prononcées, M. Bernard indique aux jurés ce qui va leur être demandé : culpabilité et circonstances aggravantes, ce tout 27 questions ; reste la question de discernement.

— Vous ne pouvez pas, dit-il, ne pas répondre qu'ils ont agi avec discernement et vous ne trouverez aucune circonstance atténuante au plus monstrueux des forfaits.

« En répondant oui à toutes les questions vous permettrez à la Cour de prononcer la peine de mort pour Ughetto ; une de ces bêtes fauves échappera à la mort, c'est dur, mais c'est la loi, la Cour ne pourra condamner Michu qu'à vingt ans d'internement au maximum dans une maison de corrections. » (*Mouvement prolongé dans la salle*).

Le Verdict

Digne, 17 septembre. — Après plaidoiries de Maîtres Aubin et Arnaud, le jury de la Cour d'Assises a rendu, dans le secret, son verdict concernant les meurtriers de Valensoles.

Ughetto est condamné à mort et Michu à vingt ans de détention en colonie pénitentiaire.

Un jeune homme sauve sept personnes

Cherbourg, 17 septembre. — A Cherbourg, une jeune ouvrier maçon, Emile Le Bas, âgé de 24 ans, a sauvé sept personnes, en se portant vers eux, à un moment où le courant les emportait, trois jeunes gens de 17 ans et un de 14 ans et trois jeunes filles.

Ceint de 14 ans, nommé Lefrançois, ramené sur la plage, a dû être transfusé pendant une demi-heure avant de reprendre connaissance.

La reine de Hollande a ouvert la session des Etats Généraux

La Haye, 17 septembre. — La reine, accompagnée du prince consort et de la princesse Juliana, a ouvert, aujourd'hui, la nouvelle session des Etats généraux.

Elle a prononcé le discours du trône dont voici les principaux passages :

— Nos relations avec les autres puissances sont des plus amicales. Le fait que les pourparlers qui ont eu lieu dans ce pays dans l'intérêt de la paix mondiale ont abouti à un accord, est pour nous un sujet de grande satisfaction.

— La réalisation des projets de la Société des Nations, qui ont pour but la solution pacifique des conflits internationaux, sera énergiquement appuyée par nous car nous sommes convaincus que le rendez-vous de l'ordre juridique international aidera à frayer un chemin vers la diminution simultanée et réciproque des armements.

« Notre désir d'arriver à un nouveau règlement avec la Belgique ne peut encore être réalisé. »

La reine a examiné ensuite dans quelle mesure, aussi longtemps que l'office échangiste ne sera pas consacré internationalement, les avantages résultant pour la Hollande de son droit d'entrée, prolongés pourraient être tempérés par la négociation de nouveaux traités. Ces droits ont, d'ailleurs, été levés pour une partie de l'industrie et de l'agriculture hollandaise.

Parlant de la situation des finances publiques, la reine a dit qu'il faut être vigilant. Son attention reste fixée sur un redressement durable et prompt à maintenir l'ordre et la tranquillité à Curaçao.

Parmi les mesures législatives annoncées dans le discours se trouvent notamment la construction du canal d'Amsterdam au Rhin et l'institution du Conseil d'industrie et d'assurances sur le chômage.

Le feu à bord d'un sloop

Lorient, 17 septembre. — Le sloop *Perpétre*, allant d'Hirbord à Lorient, sur Hivet, quand un incendie s'est déclaré à bord.

Pour éviter la destruction complète du bâtiment, l'équipage le saborda et le laissa couler, puis regagna la rive en canot.

En été
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

Rentrée des classes

Avant de faire vos achats, visitez les Nouveaux Magasins

au GENTLEMAN

4, boulevard du Palais,

dont l'inauguration aura lieu le Lundi 23 Septembre

Vous y trouverez des complets impersmeables, paraphines, chapellerie, casquettes pour hommes et enfants articles de voyage trousseau des meilleures fabriques de France et d'Angleterre à des prix défiant toute concurrence.

YEUX
Clarteix, Affaib. vue, Inflam. des paupières, conjonctivite diverses, myopie croissante, etc., soulagement immédiat par l'emploi Collyres Dépôt : Pharmacie FIORI, Ajaccio.

Méfiez-vous des imitations
PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE
n'a pas de prénom
Le seul devant être servi à la demande de UN « PERNOD »

CONTENTIEUX
CABINET CASANOVA
est ouvert de 8 à 12 h., et de 2 à 6 h.
21, Rue de l'Opéra (2me étage)
BASTIA (Tél. 2-17)

ASSURANCES
TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'incendie, l'EXPLOSION,
MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre le LLOYD PARISIEN,
Incendie (Vétusté) — *Vol et Accidents* — *Vie Humaine* — *Dots* — *Rentes Viagères* — *Bris de glace* — *Gr

AVIS AUX MOTOCYCLISTES
Quelle que soit la motocyclette que vous avez, et la pièce détachée dont vous pourrez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SCHRUB, 180, rue de Rome, Marseille. Organisation spéciale pour expéd. rapide. Agence des Motos MAGNAT-DEBON. Catalogue gral. sur demande.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1906 ET 1906

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces en échange à volonté. Toutes vos réparations et accessoires à nos conditions exceptionnelles sur facture. Expédition dans toute la Corse. Embal. soigné.
Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. « » « » « »
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

Dans les cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
Tout le tabac de la cigarette
Pour étalonnage
Pour être toujours bonne
Pour d'emballage de la cigarette

"DRESCH"
LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR
"DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps
ECLAIRAGE ELECTRIQUE
4.300 SOUBITEZ
Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde
AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

MODES ET COUTURE
MARINETTE
14, Boulevard Paoli
Informe sa nombreuse clientèle qu'elle s'est assurée une collection de Blanc de la quinzaine sensationnelle des NOUVELLES GALERIES de Paris (Succursale de Marseille, La Canebière) qui a lieu du 9 au 23 septembre à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la Ville et de l'extérieur jusqu'au LUNDI 2 3à midi, dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

PARURE BAPTISTE couleur, bord dentelle, motif brodé, la chem. ou culotte, ... 4.75, 8.95, 10.50.
PARURE BAPTISTE couleur, bord large, dentelle tremble, motif brodé, la chem. ou culotte..... 7.90, 12.50, 17.50.
Ensemble ..... 10.50.
de nuit chem. and et pantalon
MOUCHOIRS BEBES blanc en gélatine ..... 30 c.
en chemisol, la douz. 50/50 ..... 30 »
la douzaine 45/45 ..... 22 »
DRAPS TOILE blanche ou écru, sans couture, ourlet à jour, le drap 240/260 ..... 49 »
le drap 250/275 ..... 42 »
le drap 290/300 ..... 26 »
le drap 160/300 ..... 20 »
le drap 190/250 ..... 22 »
PARURE BAPTISTE couleur, uni, bordé dentelle mermet, jour la chem. ou culotte ..... 10.50.
CHEMISE DE NUIT BAPTISTE couleur, forme chemisier, col et plastron, tous applicats, m. long ..... 10.50.
PARURE BAPTISTE blanche, modèle jour et point entièrement faits mains, la chem. ou culotte ..... 17.50, 22 »
la combinaison ..... 29 »
la chemise culotte ..... 29 »
la chemise m. long ..... 29 »
BONS-COURS MOUCHOIRS linon blanc pur fil, ourlé à jour, la douz.-douzaine ..... 6.25.
DRAPS très beau coton, cousu ourlet sans couture, ourlet à jour, le drap 240/260 27,50
le drap 160/250 ..... 19.50.
PARURE très fant. en linon rayure ajouré très belle dentelle, teinte unie, la chem. ou culotte, la combinaison ..... 18.50, 27 »
la chemise culotte ..... 27 »
de nuit, genre d'globalité ..... 36 »
l'ensemble ..... 59 »
PARURE SHIRTING, bord uni à jour, modèle brodés, la chem. ou culotte ..... 9.90, de nuit, assortie, forme chem. m. long ..... 14,50.
MOUCHOIRS col. blanc, vigiel, ensemble, en grâce, la douz. ..... 15.90.
SERVIETTES de toilette, nids d'abeille, liseré rouge, la demi-douzaine, 28, 25, 21 ; les 6, 16,80, 11,80, 8.80.
DRAPS extrême écru. Article bordé avec couture le drap 200/300 ..... 28.90.
le drap 160/222, 18.50..... 15.50.
PARURE SHIRTING soup., bord uni à jour, crissant et motifs de fleurs brodées, la chem. ou culotte, ... 6.75, combinaison, ... 12.25, la chemise culotte ..... 12 »
de nuit, genre chemisier, manches longues ..... 18.90.
PARURE fine batiste, coul. bleu et motifs, broderie tous appuis, « Les Croisants », la chemise ou culotte ..... 19.50, la combinaison ..... 29 »
la chemise culotte ..... 29 »
de nuit, genre d'globalité ..... 35 »
l'ensemble ..... 59 »
SERVIETTES de toilette, fleurs éponge blanc, liseré rouge, la demi-douzaine, 89, 42, 30, 24, ... 12.75.
BONS-COURS DRAP, très belle résistance blanche sans couture, ourlet à jour, le drap 200/260 ..... 29.50.

Choix de linge de table, taies d'oreillers, housse, coupons de Percale et shirting. Torchons, sandalette, tabliers. Consultez dans sa vitrine la marchandise et voir le catalogue. Arrivage d'un grand choix de Robes, Manteaux, Chapeaux et Bonnetterie.

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DU THÉATRE
BASTIA
Ce ne l'oublies pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc.., ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA — Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON, R. BURES et ses ENFANTS
79-81, RUE CREQUI

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

50e ANNEE — N° 207. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 19 SEPT. 1929
DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 3.03
BUREAU A PARIS 8, Rue de la Coup-Gatelet Téléphone : Provence 45-47
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du débarquement relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
ABONNEMENTS (Voir Conditions Spéciales à l'Intérieur)
Un an 6 mois 3 mois
Corse 56 28 14
Comtés, et Colonies 112 56 28
Etranger ..... A 1 200 100 50
B 1 150 75 38
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité autre locale ou extra est reçue aux Succursales Havas, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

XV. -- En marge de l'histoire : Le Droit

Voici un domaine dont on peut dire que la Jugat doit on l'a considéré dans la pratique a toujours exercé une influence considérable sur les affaires publiques de l'île. Cette influence remonte très haut, parce que, au fond, le caractère montagneux, et par là même si sensible à la notion de la justice, des habitants, n'a jamais varié, c'est, de nos jours, à peine atténué devant une législation pénale et civile commune à tous les citoyens d'un grand pays, et distribuée dans des conditions à peu près satisfaisantes exception faite de quelques erreurs et de quelques abus qui sont la part inévitable des passions et des défaillances des juges. Le mot de justice des Corses, qu'on jugeait déjà presque inhumain de la perfection, a donné lieu, par une antithèse naturelle, à des drames d'une fréquence rare, et, sur le plan collectif et national, à des révolutions sérieuses. Car s'il est excessif d'attribuer aux seules violations du droit élémentaire qu'ils commettaient les révoltes contre les Génois, elles y ont été pour beaucoup.

On ne s'étonne donc pas que Rousseau jetant sur la Corse un regard curieux et séduit, ait jugé ce pays capable d'une législation exemplaire, entendant par là non pas seulement des règles équitables de gouvernement démocratique, mais aussi les règles les plus propres à apaiser les différends qui naissent entre les hommes. Si Rousseau et les encyclopédistes de sa compagnie avaient de la Corse cette bonne opinion, sans doute savaient-ils que bien avant eux, dès le XIVme Siècle, s'élaborait le premier Code écrit de lois conçues selon les mœurs et les besoins de la Corse, par les soins des gouverneurs génois. Le malheur a voulu frappât de mercantilisme inventive fut qu'il ne respecta que rarement, par la vertu de quelques bons gouverneurs, les règles de justice qu'il avait instituées. Mais ces règles étaient bonnes. On doit ainsi à Gênes quelques monuments mémorables en matière de travaux publics et d'agriculture. On lui doit de plus, un code écrit remarquable, celui dont nous parlons et qui s'appelle : *Statuti civili e criminali di Corsica*, dont l'édition primeps est de 1572.

Paoli lui-même les considérait, ces statuts, comme l'unique bientait dont la Corse fut redevable aux législateurs génois. Il les adopta, ce y apportant seulement les retouches que les circonstances exigeaient.

Avant la formation de ce Code, la justice était rendue d'après les lois canoniques ou civiles contenues dans des manuscrits anciens. Limperani et Grégori parlent dans leurs ouvrages de ces anciennes dispositions.

Le « Code Corse » qui parut aux premiers temps de la réunion de la Corse à la France, est un recueil qui contient autre chose que des lois civiles ou criminelles spéciales à la Corse ; mais il en contient sous la forme d'édits, déclarations, lettres patentes, règlements, etc., sur la loi commune française n'était pas immédiatement applique à l'île, et au l'était même pas, sous le pouvoir royal absolu, indistinctement aux autres provinces françaises. Cette collection, qui va jusqu'à la révolution, embrasse une période de vingt années environ, et forme neuf volumes, dont les trois premiers parurent en 1778 à Paris, les six autres à Bastia, de 1783 à 1790. La publication en fut continuée sous le titre de : *Collection des décrets et lois pour faire suite au Code Corse*, a Bastia, en 1791-92, avec sept volumes. En tout, 16 volumes gr. in-4.

La grosse bibliographie relative à l'organisation judiciaire de la Corse s'arrête à peu près là. On comprend que dans un pays où la justice tenait une si grande place dans les affaires privées et publiques, il soit difficile de faire de nettes discriminations entre le droit pur, la jurisprudence et l'histoire ; tout cela est intimement lié. Tous les auteurs corses parlent de l'organisation judiciaire de tous les temps, base principale de la vie sociale ; comme dans certaines colonies où territoires éloignés, le maire est le juge, le podesta administre et rend la justice. Les auteurs français, notamment, ont considéré avec attention ce côté de la vie corse, et de grands noms y sont associés, ne fut-ce que par allusions, tels ceux de J.-J. Rousseau, déjà nommé, de Montesquieu, de Thou, etc.

Mais la petite bibliographie relative à la justice corse est abondante. Elle se compose de brochures, de discours, de rapports postérieurs à la Révolution, avant généralement pour point de départ la nécessité de lutter contre le fléau de la criminalité et du banditisme. Les mémoires des principaux magistrats de la Cour d'Appel sont, à cet égard, surtout pleins d'intérêt. Il a passé par la Cour d'Appel et même par les tribunaux d'arrondissement de futurs grands magistrats. Par ailleurs, certains aspects des usages extra-légaux corses ont retenu l'attention de quelques auteurs, et, digne de figurer dans la Bibliographie judiciaire est le volume récemment paru sur les contrats de paix qui, heureusement assez souvent, mettent un terme à de sanglants conflits de familles.

P.B.

Une violente tempête sévit sur l'île de Jersey

Saint-Hélier, 18 septembre. — Jamais encore, au cours de son histoire, l'île de Jersey n'avait subi les assauts d'une si violente tempête que celle qui vient de déferler dimanche, accompagnée de vents et de pluies.

La tempête est constante dans sa continuité et ne varie que d'intensité. Chaque nuit, elle intensifie sa violence. Tandis que des éclairs se succèdent, si rapidement qu'on pourrait croire qu'une traînée de lumière continue parcourt l'atmosphère, les coups de tonnerre se succèdent profonds et rapprochés, ébranlant les maisons.

Cette nuit, à 3 h. 30, au plus fort de la tempête, la foudre est tombée sur une étable appartenant au capitaine Le Sueur de Corbière. Deux vaches ont pris feu et leurs cadavres à demi calcinés sont restés sur place.

Les lignes téléphoniques sont coupées en certains endroits. En plusieurs de ces endroits, les poteaux télégraphiques sont abattus.

Grave accident au large de Ouiberon

Lorient, 18 septembre. — Boulicaut & Ou berou pour y vendre sa pêche, le dimanche à midem — Le Guevenitre — saison Jean-Marie Larzul, passait par inadvertance sur un filet lancé par une vedette de la plage à proximité de l'estacade « Louis Pasteur ».

Un matelot du canot était précipité à la mer ; le patron Larzul fut éventré ; Raphael Larzul, frère du patron, et le matelot Gapias furent précipités également à la mer.

« Le Guévénitre » put sauver son matelot, cependant que le patron et « Louis Pasteur » regagnait vers Belle-Ile.

Plainte a été déposée.

Le Casino de Pornic a fait faillite

Nantes, 18 septembre. — Le Casino de Pornic, concessionnaire par un bail signé par la ville et par la banque de Tours, a fermé ses portes.

Le directeur et le caissier se sont enfuis avec la recette des jeux, montant à 60.000 francs.

Le personnel et certains fournisseurs étant impayés, le Parquet instruit a fait apposer les scellés sur l'établissement.

Dans l'Armée

Paris, 18 septembre. — Est admis à l'Ecole Militaire d'Infanterie avec le numéro 73, M. Luccioni, sergent au 173ème régiment d'infanterie.

Les travaux des commissions de la Société des Nations

L'assistance aux Etats victimes d'agression

Genève, 18 septembre. — La troisième Commission (désarmement) a achevé, dans la matinée, l'examen des articles du projet de convention pour l'assistance financière aux Etats victimes d'une agression.

Divers orateurs ont partagé l'opinion de M. Munch (Suède), à savoir que les adhérents à la nouvelle convention devraient subordonner aux résultats de la conférence du désarmement.

Finalement, la Commission a adopté, avec quelques amendements, le projet de résolution présenté par M. Politis (Grèce), invitant le Conseil à prendre des mesures pour assurer la prompte élaboration d'un texte complet de convention pour l'assistance financière au service de la Société des Nations.

Le renforcement des moyens de prévenir la guerre

Cette même Commission a adopté une résolution de Lord Cecil demandant que le modèle de traité élaboré en 1928, pour renforcer les moyens de prévenir la guerre, soit transformé en convention générale s'inspirant des principes contenus dans le traité.

Ce modèle de traité constitue surtout un développement des stipulations de l'article deux du pacte de la Société des Nations. Il doit rendre obligatoires pour les puissances adhérentes les mesures conservatoires que le Conseil de la Société des Nations pourrait être amené à décider avant et même pendant les hostilités.

Ce projet de traité a été élaboré par la délégation allemande mais il pose une question délicate à laquelle la délégation française est très attachée, celle du contrôle de l'exécution de ces mesures conservatoires.

Les amendements au pacte de la S.D.N.

Ce matin, s'est réunie la sous-commission de la première Commission à laquelle assistait M. Pierre Cot.

Cette sous-commission a notamment un Comité de huit membres, présidé par M. Limbourg (Pays-Bas), chargé d'examiner les amendements au pacte de la Société des Nations, destiné à harmoniser la charte internationale de Genève avec le pacte de Paris de mise hors-la-loi de la guerre.

La Montagne Pelée entre en éruption

Fort-de-France, 18 septembre. — Le gouverneur est allé, dans la nuit, à Saint-Pierre, où, à la suite d'une petite éruption de la montagne Pelée, en croire de cinquante mètres, s'est montré avec une faible activité.

Toutes les dispositions sont prises.

Les populations de Saint-Pierre et de Morne-Rouge ont évacué les lieux librement.

Fort-de-France, 18 septembre. — Hier après-midi, la pluie de cendres sur Saint-Pierre et Morne-Rouge a augmenté.

L'exode de la population de Saint-Pierre, de Morne-Rouge et de Précheur sur le chef-lieu continue dans le calme.

A l'Officiel

Paris, 18 septembre. — Le « Journal Officiel » publie :

Eaux et Forêts. — Les gardes Lanfranchi, de Prêpus, est nommé à Tarcu ; Giudicelli est nommé à Evisa ; Ambrosini, de Moncarcos, est nommé brigadier à Tora-Lotlare ; Celle, du Constantine, est rétabli dans les cadres de la métropole et affecté à Alcu, en remplacement de Mercuri, retraité.

Les Elections Sénatoriales

M. Doumer Président de la République (?)

Nous ne pourrons plus d'ailleurs le reprocher en raison des multiples occupations — sérieuses ou futiles — qui accaparent l'attention du Président de la République. Il paît, l'homme qui, de sa prison dyorée, veille aux destinées de la République et de la France, n'est peut-être plus en mesure de s'intéresser d'une façon particulière à telle phase qu'a telle autre région ; il suppose si par le vague des souvenirs, il était amené à sortir de la neutralité présidentielle, il serait rédait, après avoir consulté la constitution, à proposer pour fauteur au président de la république des finances, un rapporteur général du budget ou celle au ministère des finances.

Or, M. Doumer a déjà été tout cela, à l'époque où il n'était que Sénateur de la Corse ; et son passage dans ces divers postes n'a été marqué par aucun événement heureux pour notre pays ; n'est-on réellement que Président de la République, M. Doumer osera-t-il lancer la candidature Doumer qui nous apporterait une affirmation aussi gratuite.

Mais, la Corse n'aurait même pas une satisfaction d'amour-propre si M. Doumer devenait jamais Président de la République ; car l'Auvergne dont il est conseiller général et président du Conseil Général, réclamerait l'honneur d'avoir donné à la France un Président de la République ! si un grand dada qu'aimait à enfourcher à la guise de M. Doumer, cavalcades nuls que voulant être les déracinés corses :

« Sangre que M. Doumer, réélu, a de grandes chances d'être Président de la République ».

La chose n'est pas d'abord bien certaine. Mais nous répondrons ensuite que du jour où M. Doumer deviendrait le premier magistrat de la République, il cesserait d'être le représentant de la Corse.

Quels avantages tirerait notre pays de la nouvelle ascension politique de M. Doumer ?

M. Doumer lui-même, perdu en des rêves d'ex-Sénateur, se rappelera quelquefois sans nostalgie cette île de Méditerranée, pour laquelle il a souffert du mal de mer, et qui a souvent troublé en vain sa quiétude parlementaire par des questions de favoritisme, de paludisme, d'irrigation et même de fortification maritime.

Sombres et lugubres souvenirs !

Et les Corses continueront à ne pas aller frapper à la porte de l'Elysée et ne verront peut-être la consigne de... reposer.

L'organisation de la Banque Internationale des Paiements

Une Réunion des Directeurs des grands Instituts d'Emissions

Paris, 18 septembre. — Les gouverneurs des banques d'émission des pays qui furent représentés au comité Young procèdent actuellement à un échange de vue sur la constitution du comité d'organisation.

Il est vraisemblable que pour tenir compte de certaines susceptibilités, la présidence précédemment admise pour la fixation du lieu et de la date de la première réunion du comité d'organisation sera modifiée et que ce seront les gouverneurs eux-mêmes des instituts d'émission qui fixeront, d'un commun accord, cette date et ce lieu.

Ainsi, la date du 23 septembre, envisagée pour la convocation du comité ne saurait être maintenue et la première séance sera probablement reportée au lundi sept octobre.

De même, on peut prévoir que la réunion préparatoire se tiendra dans une ville autre que Bruxelles.

Le désarmement naval

Le Japon s'opposera à l'abolition des sous-marins

Londres, 18 septembre. — Suivant des nouvelles de Tokio, on croit que le Gouvernement japonais s'opposera énergiquement à l'abolition des sous-marins si la question était soulevée à la prochaine conférence navale internationale.

Le commandant Aguchi, membre de l'état-major naval, s'embarquera pour les Etats-Unis à la fin de la semaine, afin de faire à l'ambassade du Japon à Washington un exposé complet des vues du Gouvernement japonais sur le problème du désarmement naval.

L'évacuation de la Rhénanie

Un démenti

Londres, 18 septembre. — On déclare, de source autorisée britannique, que, malgré les informations publiées à cet égard, il est absolument inexact que le général Thwaites, commandant en chef les troupes britanniques en Rhénanie, se soit rendu au ministère de la Guerre britannique, pour discuter avec les autorités anglaises la question de l'évacuation générale anglaise.

La liquidation de la guerre

Paris, 18 septembre. — Le Comité d'experts, qui a mission de préparer les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des recommandations et plan des experts, pour la liquidation du passé, a siégé aujourd'hui, de 11 heures à 12 h. 30, au ministère des Finances, sous la présidence de M. John Williams (Angleterre).

Il s'est ajourné ensuite à samedi.

La discussion du budget sera entreprise dès la rentrée des Chambres

Paris, 18 septembre. — M. Henry Chéron, ministre des Finances, a eu aujourd'hui un entretien avec M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre des Députés, au cours duquel ont été arrêtées les mesures propres à faciliter l'achèvement par la Commission d'examen des budgets des dépenses et au projet de loi des Finances afin que la discussion du budget puisse être entreprise dès la rentrée des Chambres.

M. Malvy a demandé au ministre de lui fournir, dès que possible, les rapports à apporter aux budgets militaires, par suite du rapatriement des troupes évacuées progressivement en Rhénanie.

M. Henry Chéron a fait connaître au président de la Commission des Finances que ces renseignements lui seront fournis au début de la session prochaine.

L'évacuation de la Rhénanie

Ottawa, 18 septembre. — A l'issue d'un long Conseil de cabinet, M. Mackenzie King a confirmé que le Canada signerait la clause facultative des cas de la Cour Internationale de Justice de La Haye.

Un réservoir à pétrole de Hull fait explosion

Londres, 18 septembre. — A Saint-End, près de Hull, un réservoir contenant un million et demi de litres de pétrole a explosé. Son toit a été projeté à plusieurs mètres ; les maisons voisines ont été secouées jusque dans leurs fondations.

Des ouvriers travaillant à quelques centaines de mètres ont été jetés par terre.

Les pompiers, impuissants à éteindre l'incendie, se bornent à protéger les réservoirs voisins.

On pense que le pétrole brûlera durant quelques jours.

Les efforts des pompiers restent impuissants

Londres, 18 septembre. — Un produit chimique reçu de Londres n'a réussi qu'à calmer momentanément l'incendie du réservoir de Hull. Le pétrole brûlait, ce matin, avec autant d'intensité qu'hier matin, à 9 heures, au début de l'explosion.

Plusieurs navires chargés d'alcool se sont éloignés de la jetée voisine du dépôt de pétrole et sont allés s'abriter au milieu de l'Humber.

Le feu détruit le Central téléphonique de Gand

Gand, 18 septembre. — Un incendie déclara, hier après-midi, au Central Téléphonique de Gand, qui aura de graves conséquences.

Le sinistre est dû à un court-circuit dans le répartiteur général du bureau central du téléphone.

Les pompiers et le personnel technique du Central Téléphonique ont fait l'impossible pour sauver le feu, qui consumait les boiseries des voûtes.

15.000 fils reliant 7.200 abonnés du Grand Gand au bureau central. Les techniciens et les pompiers ont réussi à éviter toute extension du foyer. Toutefois, l'incendie a amené tout le réseau des fils, fondant sous l'action de la chaleur.

Tout le service téléphonique de Grand Gand se trouve ainsi suspendu pour une période évaluée à une quinzaine de jours.

Tramuntanate

Oggi volta ch'un Corso, in fora di e grande famiglie, vol'esse candidatu seraggia sempre un dilluvio d'pruttazione e u pavera pratinente borna in la so tribuna come un topu codabuscatu.

Par tutti l'arefli frusteri chi su ghiatti u domandanci l'allighiu, e nostre parte si su allungate a dopp'in tente. *Hebraul*, un giudeu vinutu da a Palatina, e sfa-billitu in Parigi come Dirittore di u gran ghiurnale *Le Temps*, avia da parta in Corsica a bellu tempu, senza cuntà u restu.

Ebbe sinatore senza a minima opposizione, l'amicu si n'andò, insalutatu ospite, senza manco lascia a so ritratta chi purtia serve di spauchriu a Forcilli dirrapina ch'un lasciava più una pillina in li nostri paesi !

Dopu sia scimia affittendu affisch Bonelli, cunfeffore rossu, ch'avia presidutu a l'esecuzione di u povaru Vincenzini in la rivuluzione di u 71.

Come unica ricumpensa. Arena fdeli ch'un dispiacciu di tre cullonne e u parlà-mintu in la jurnale a nostri dì u Bunga-Tanga chi rimagnarenu tutti i pieurini ch'avianu ubbidittu a u fieru di u padrone.

Si rigali senza pagu ci fussu offerti di Gavini e di Arena.

L'una ch'avia, e chi podia fà cussì pu chi nova sempre ingenuatu era *Domenicu Abbatucci* de l'ex-campatrielli chi l'avianu vistu a l'opera, una mancata d'avventurieri Corsi trovendusi in Parigi in cerca di magnesonia lucrativa ch'ancidiessi di sti tempi e fabricatu chi profittà di tutti i partiti.

Tantu i ressi ca i zeri votavanu a bigliettu bianca per chi prete orientazione personnali ne sapia e rigiuvane.

Come ministre di e Finanze e cumu Rapportu finanzale di u *budget* ha mamagnatu e milliarde come a reza !

Tutti i gialli e tutti i neri di e cabinie più lestra hanu ricevutu tanta in Quarantine cume in Prefetu e stavanu di s'apuntulu barbatta chi pessa sempe' a l'altri e mai a i sui !

Sintime dipoi 18 mesi, a Corsica ne cunnosce assai a su cruce. Sali'i cruciffu senza sta volta, i Corsi sanu ciucchi l'aspetti.

U MONACU.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS
Le Gouffre d'Or
GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES
PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

Maud, sa femme, était veuve le voilà deux fois pendant sa convalescence. Après quelques heures de circonstances, elle lui prodigua surtout des reproches pour avoir consenti à être soigné dans une maison étrangère.

— Que va-t-on penser de tout cela ? lui dit-elle. Tout le monde est admis qu'à défaut de chez vous, vous vous réfugiez dans une maison de santé. Mais ici !

— C'est ce que Servian qui a mis tout en œuvre pour me retrouver ?

— Servian est un homme. Ne voyez-vous courant les routes à votre recherche ?

— D'autres que vous l'eussent fait, Maud.

— Oui ! Mais... et puis, à quoi bon ? Nous ne nous comprendrons jamais.

Le divertissement qui peut se glisser entre deux êtres tenit parfois des fureurs à ce point subites qu'elles échappent à l'analyse directe. Ainsi en était-il du ménage Monval.

Après une semaine d'angoisses pour les familiers de Monval, la femme travaillait un seul mot à lui dire et ce mot était un reproche de n'avoir pas suivi la tradition mondaine, d'avoir honoré, le « respectability ! »

Ainsi, Maud, qui n'avait épousé Monval que pour pouvoir briller d'un plus vif éclat et se parer de la renommée de son mari, ne trouvait pas une parole de pitié ni d'encouragement pour celui qui venait de subir une cruelle épreuve.

— Je ne puis m'accoutumer à cette indifférence, disait le malheureux à Servian. D'ailleurs, Maud, n'est pas la seule qui ait ainsi à nous côté pour le seul profit qu'elle en tire. Votre femme et tous mis à part, je n'ai pas rencontré depuis ma découverte d'Ellora, une seule amitié sincèrement, désintéressée. L'un dévidement, cornompt tout ce qu'il touche. Le vieux Nanas Nabuga avait raison.

— Après avoir triomphé de tout et de tous, vous êtes à ce point pessimiste ?

— Oui, mon pauvre ami, je suis las de toutes ces intrigues. Autour de moi, je n'ai vu, depuis mon enrichissement, que bassesse, envie, jalousie, fausseté.

— Il ne faut pas généraliser ainsi, monsieur Monval. Vous avez pourtant des amis fidèles.

— Comprenez-moi bien, Servian. Ces quelques cas sont isolés et, pour quelques amitiés sincères, combien d'attachements intéressés ! Mais je n'en ai jamais été dupe, jamais, entendez-moi bien ! Méprisables, ils étaient ; je les ai méprisés, comme parfois je me suis méprisé moi-même !

— Mais n'accusons pas une consolation suprême : votre fils ?

— Ah ! c'est vrai ! Celui-là est sincère et quand on le voit travailler avec acharnement pour ne rien devoir de ses succès qu'un mérite et à la science, cela console de bien des peines, mon pauvre Servian.

Ainsi, Jean Monval avait perdu le seul soutien de l'homme d'affaires. Servian était devenu son successeur.

Lui-même n'était plus qu'un fantôme, pas même l'un fantôme sans âme.

N'était-ce qu'un mal moral ? Certes, malgré tout le goût qu'un être puisse avoir pour les aventures, pour la bataille, pour le triomphe même, il arrive un moment où la satiété émousse le goût.

Des aventures ? Qu'un veuille bien se reporter au moment où Monval découvrit le manuscrit de son oncle Philippe Monval. Ces vingt années passées accidenté et fertiles en incidents détonales sorties.

La bataille ? Qu'on se reporte aux tribunes nourrissues et aux attaques de l'homme aux yeux verts, de la marquise de Trévières, des Bibis, dont Monval avait triomphé. Qu'on revoie les luttes contre les traiteurs, les séances fiévreuses de Wall-Street, dont Monval sortait pantelant d'émotion, mais glorieux ! Quel général pouvait se vanter d'avoir résolu ainsi magnifiquement les plus ardus problèmes de stratégie ?

Malgré toutes les embûches dressées devant ses pas, Monval avait vaincu ; mais la victoire même avait laissé en lui l'empreinte de sa main de fer.

Peu de temps après son évasion, alors que le milliardaire se croyait en droit d'espérer des jours calmes, il ressentit de nouveau les atteintes d'un mal implacable et sourd. Il s'e nouvrit à son secrétaire d'une manière fort imprévue :

— Servian, lui dit-il un jour, il faudra donc très prochainement nous nous séparions d'un grand travail pour lequel vous seul pouvez m'aider. Nous allons faire l'inventaire complet de ma fortune et de mes biens et je prendrai des dispositions testamentaires.

— Testamentaires ? Allons ! voilà de nouveau des idées noires qui vous assaillent !

— Soyons sérieux, mon cher. Je souffre terriblement, sans que j'ai su jamais rien dit. Oui ! Vous êtes sceptique ? Sachez donc que depuis deux mois je n'ai presque plus de sommeil, ni quand épuisé par cette veille, mes yeux les se ferment enfin, ma pauvre cervelle est torturée par des cauchemars diaboliques.

— Mais il suffit, de vous soigner. Un régime, le repos, l'air, les distractions...

— Pas un régime. Mais je n'ai de goût pour rien. Le repos ? Je ne puis rester une part, es distractions ? Bien ne m'intéresse plus. Je sui las de tout. J'ai tout épuisé, le monde est vide pour moi.

— Nourrissons ? Alors nous ne contrarierons pas le neutralthique. Cher monsieur, nous ferons, quand vous le voudrez votre testament.

Pourtant, l'état du milliardaire ne s'améliorait pas. Ses nuits étaient continuellement peuplées de visions d'épouvante. L'un, l'un surtout, sous toutes ses formes, était le thème le plus habituel de ces rêves sinistres. Le secours de la médecine ne fut plus d'aucune efficacité. Le milliardaire se trouva un peu de repos et de calme qu'en faisant l'inventaire de ses richesses.

Ainsi, lui-même souffrait de la corruption de l'or et se trouvait plus d'autre satisfaction au monde que de démembrer ses invulnérables milliards !

Sur les entrefaites, il apprit la mort de son père, puis de sa mère. La pauvre vieille n'avait guère survécu à son fidèle compagnon.

Cette nouvelle affecta, durant quelques jours, l'esprit de Jean Monval, sans toutefois atteindre son cœur endurci.

Il regretta surtout de n'avoir pu faire aux auteurs de ses jours, des obsèques « dont on aurait parlé ».

Puis le temps passa et efface l'image du mort.

(*A suivre*).

A TRAVERS LA CORSE

La délégation des délégués sénatoriaux

CANTON DE BORGO

Biguglia : M. Besigni, du P.R.D.S.

CANTON DE L'I.D

Borgo-Ville : MM. Mattei Ange Félix, Capitaine Martin, Scatelli Toussaint, propriétaires.

Meria : MM. Morazzani, maire, Calvani.

CANTON DE CAMPILE

Pedo-Acquavella : M. Mattei Martin, afficier en retraite.

Monte : MM. Gindrelli Charles Antoine, lieutenant en retraite, et M. Faldi Mattei.

Olmo : MM. Mattei Charles Antoine et Marinetti Marius.

Le Tour de Corse Cycliste

Roche accumule les victoires

Dès dix heures, à Ile-Rousse, les rares voitures qui circulent encore dans les rues désertes de la grande cité balnéaire donnent le signal de la fièvre qui s'empare de la ville : c'est le Tour de Corse, en présence d'une foule énorme, qui applaudit frénétiquement nos vaillants coureurs. Ou sait, avec regret, l'abandon de Gaveau et Bidault.

Le signal de l'envolée est donné avec deux minutes d'écart, par M. Laurent Casanova, adjudant, commissaire de course.

A quelques kilomètres d'Ile-Rousse, le peloton marche à belle allure. Bruno Bertocci, une échelle sans gravité et provoque un Maillol, entraînant Verraes et Filippi. Soudeyns passe en tête, et grâce au frein vif qu'il mène, le peloton s'égrène. Les coureurs sont victimes de plusieurs crevaisons, notamment Soudeyns, Cocon, Filippi, Dechevi, qui perdent un temps précieux.

Dans la côte qui précède le village de Costa, Verraes crève. Cyril maintenant Sauvage qui mène à vive allure, et le peloton est toujours compact. Verraes et Soudeyns, après avoir réparé, remontent vivement. En haut de la côte, Roche prend le commandement et arrive à sa détacher, ayant à ses trousses Maillol et Dechevrili. Puis à près, Maillol crève, et Roche en profite pour attaquer et fausser compagnie à Dechevrili et au jeune Maillol.

A partir de ce moment Roche en grand coureur, marche à une allure remarquable, et ne sera plus rejoint. Nous voulons y ajouter un brin de louange à son habile de homme heure, mais si on officiellement que ce travail est un fardeau de santé et de longue vie, si on n'a technicité que le producteur écoule sa marchandise avec facilité et bénéfice, on le redoutera à moins, beaucoup moins ! D'ailleurs, nous saisissons une tel forme pour féliciter le premier article est celui-ci : « *Ne mangeons ton pain, à la sueur de ton front.* »

« L'heure est au travail créateur et moralisateur ; la prospérité n'en va peu à peu à ceux qui la cultivent. L'élevage y fait ses preuves : ils sont légion, ceux qui, depuis dix ans, ont amélioré leur condition : la guerre a bouleversé la société jusque dans ses assises ; elle a remplacé l'ancien Etat par un nouveau en plaçant le travail à la base. Ainsi vont les choses : les hommes se succèdent continuellement dans toutes les situations ; de nouveaux riches, de nouveaux pauvres et il en sera toujours ainsi, parce que l'inégalité est dans la nature,parce que les hommes ne sont pas tous également honnêtes, laborieux et intelligents; un instant arrêtées, les forces naturelles reprennent leurs armes : les bien au voisin doivent être un stimulant, non une convoitise ; mettre l'égalité dans la fortune et vouloir obtenir l'égalité de mérite, ce sont supprimer l'émulation, le désir d'acquérir, d'aller toujours plus loin, source de travail et de génie.

Ce n'est pas l'égalité qui peut exister entre les hommes, mais la charité et la prudence apparait. »

Lorette peut-il devenir une station estivale ? M. Fumaroli répond affirmativement et voici sur quelles raisons, il se base :

1° — La proximité de la ville ;

2° — La facilité de la locomotion ;

3° — Le vaste horizon ;

4° — L'altitude de près de 700 mètres ;

DISCOURS DE M. FERNSDAS

Vibrante et l'ornement !

Chère grande amie, endormie pour toujours, vos compagnes vous adressent le salut suprême ; elles emporteront en elles votre grand exemple et votre cher souvenir.

Reposez en paix, après avoir été le modèle des épouses et des mères, vous resterez pour nous l'idéal de nos associations pieuses dont vous étiez l'âme

Dans la cité qui précède le village de Costa, Verraes crève. Cyril maintenant Sauvage qui mène à vive allure, et le peloton est toujours compact. Verraes et Soudeyns, après avoir réparé, remontent vivement. En haut de la côte, Roche prend le commandement et arrive à se détacher, ayant à ses trousses Maillol et Dechevrili. Puis à près, Maillol crève, et Roche en profite pour attaquer et fausser compagnie à Dechevrili et au jeune Maillol.

A partir de ce moment Roche en grand coureur, marche à une allure remarquable, et ne sera plus rejoint. Nous voulons y ajouter un brin de louange à son habile de homme heure, mais si on officiellement que ce travail est un fardeau de santé et de longue-vie, si on n'a technicité que le producteur écoule sa marchandise avec facilité et bénéfice, on le redoutera à moins, beaucoup moins ! D'ailleurs, nous saisissons une tel forme pour féliciter le premier article est celui-ci : « *Ne mangeons ton pain, à la sueur de ton front.* »

« L'heure est au travail créateur et moralisateur ; la prospérité n'en va peu à peu à ceux qui la cultivent. L'élevage y fait ses preuves : ils sont légion, ceux qui, depuis dix ans, ont amélioré leur condition : la guerre a bouleversé la société jusque dans ses assises ; elle a remplacé l'ancien Etat par un nouveau en plaçant le travail à la base. Ainsi vont les choses : les hommes se succèdent continuellement dans toutes les situations ; de nouveaux riches, de nouveaux pauvres et il en sera toujours ainsi, parce que l'inégalité est dans la nature,parce que les hommes ne sont pas tous également honnêtes, laborieux et intelligents; un instant arrêtées, les forces naturelles reprennent leurs armes : les bien au voisin doivent être un stimulant, non une convoitise ; mettre l'égalité dans la fortune et vouloir obtenir l'égalité de mérite, ce sont supprimer l'émulation, le désir d'acquérir, d'aller toujours plus loin, source de travail et de génie.

Ce n'est pas l'égalité qui peut exister entre les hommes, mais la charité et la prudence apparait. »

Lorette peut-il devenir une station estivale ? M. Fumaroli répond affirmativement et voici sur quelles raisons, il se base :

1° — La proximité de la ville ;

2° — La facilité de la locomotion ;

3° — Le vaste horizon ;

4° — L'altitude de près de 700 mètres ;

DISCOURS DE M. FERNSDAS

Vibrante et l'ornement !

Chère grande amie, endormie pour toujours, vos compagnes vous adressent le salut suprême ; elles emporteront en elles votre grand exemple et votre cher souvenir.

Reposez en paix, après avoir été le modèle des épouses et des mères, vous resterez pour nous l'idéal de nos associations pieuses dont vous étiez l'âme

Vibrante et l'ornement !

AVIS AUX MOTOCYCLISTES
Quelle que soit la motocyclette que vous avez, et la pièce détachée dont vous pouvez avoir besoin, vous êtes sûr de la trouver aux Etabl. H. SCHIER, 180, rue de Rome, Marseille. Organisation spéciale pour expéd. rapide. Agence des Motos MAGNAT-DEBON. Catalogue gratuit sur demande.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

avec les cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
préparées au pétrolin rouge
Seul fournisseur de Sa Majesté le Khédive d'Egypte
Rue d'Alexandrie — Rue de marengo boutique — Rue d'enfilade de la guerre

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1903 ET 1904

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à 50 louis. Toutes mes réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me demander de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. « : - : » « : - : »
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

"DRESCH"
LA MOTO DE RACE...
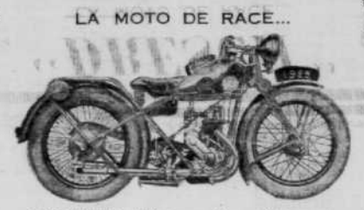
3.600 ALTERNATEUR
"DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE
4.300 SOUBITEZ
Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde
AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

MODES ET COUTURE
MARINETTE
14, Boulevard Paoli
Informe sa nombreuse clientèle qu'elle s'est assurée une collection de Blanc de la quinzaine sensationnelle des NOUVELLES GALERIES de Paris (Succursale de Marseille, La Canebière) qui a lieu du 9 au 23 septembre à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la Ville et de l'extérieur jusqu'au LUNDI 2 3h midi, dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

PARURE BAPTISTE couleur, bord dentelle, motif brodé, la chem. ou culotte, ... 4.75
le combinaison ass., ... 9.90
les trois pièces, ... 15.50
PARURE BAPTISTE couleur, bord linge, dentelle tricotée, motif brodé, la chem. ou culotte 7.50
la combinaison 12.50
l'ensemble 17.50
du nuit chem. ouï et gaucrure
MOUCHOIRS BRETS homme en pointe 14.50
en dentelle ..... 20 »
ou de couleur, la douz. 30/36 ..... 22 »
la douzaine 42/45 .....
DRAPS TOILE blanche du nord, sans coutures, marlet à jour, le drap 240/250 ..... 40 »
le drap 220/225 ..... 42 »
le drap 240/250 ..... 52 »
le drap 160/260 ..... 26 »
le drap 180/250 ..... 22 »
PARURE BAPTISTE couleur, ocean bande dentelle mervail, jour la chem. ou culotte 18.50
CHEMISE DE NUIT BAPTISTE couleur, forme chemisier, col et plastron, tous opposés, m. long 18.50
PARURE BAPTISTE blanche, motifs jour et jours entièrement faits main, la chem. ou culotte, la combinaison 17.50
la chemise culotte ..... 22 »
la chemise culotte ..... 25 »
la chemise m. long ..... 29 »
HOMS-COURS MOUCHOIRS batiste blanc par 36, varié à jour, le demi-douzaine 8.25
DRAPS très beau coton, crème bord, sans couture, varié à jour, le drap 200/200 ..... 27.50
le drap 160/250 ..... 19.50
PARURE très fant. en fleur soyeux grande tête bordée dentelle, tricot, la chem. ou culotte, la condamnation 18.50
la chemise culotte ..... 27 »
la chemise culotte ..... 27 »
de nuit, genre chiffonnée ..... 36 »
l'ensemble ..... 80 »
PARURE SHIRTING, bord uni à jour, motifs brodés, la chem. ou culotte 8.50
de nuit, assortie, forme chem. m. long 14.90
MOUCHOIRS ent. blanc, vigné, couleur, en pure, la douz. 19.90
CEINTURETTES de fabrique, ends d'ensemble, fleurs rouge, la douzaine, 28, 32, 21 ; les 6, 16,90, 11,00, 8.50.
DRAPS crochet drap. Article lourd avec couture le drap 200/200 ..... 25.90
le drap 160/225. 16.50 ..... 15.50
PARURE SHIRTING soup., bord uni à jour, crochet et motifs de fleurs brodées, la chem. ou culotte, ... 6.75
la combinaison, ... 12.25
la chemise culotte ..... 12 »
de nuit, genre chiffonnée, manches longues 19.80
PARURE fine baptiste, ent. blanc et motifs brodés tous opposés, « Les Croisettes », la chemise ou culotte 19.90
la combinaison, ... 29 »
la chemise culotte ..... 29 »
de nuit, genre diplomatique, ... 35 »
l'ensemble, ... 35 »
SERVIETTES de toilette, tissu éponge blanc, bleue, rouge, la douzaine, 60, 42, 30, 24, ... 12.75
HOMS-COURS, DRAP, très belle qualité unie, couture, varié à jour, le drap 200/300 le 21, 19 ..... 25.80.

Choix de linge de table, taies d'oreillers, housse, coupons de Percale et shirting. Torchons, roudelette, tabliers. Corsets dans sa vitrine la mar chandise et voir le catalogue. Arrivage d'un grand choix de Robes, Manteaux. Chapeaux et Bonneterie.

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
MAGASINS ET ATELIERS
11 & 21, RUE DE L'OPÉRA
BASTIA
Le meilleur choix de ce genre de maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc..., ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et *tous sièges à des prix très modérés.*
NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison succursale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 70-81, RUE CREQUI.

POUR VOS IMPRIMÉS
HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

PUBLICATION DU *PETIT BASTIAIS*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES
PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

Nous les tenailles de la souffrance, Monval se détacha de Servian, de son fils même. Peu à peu, la folie le gagna, folie calme en apparence, qui n'eût pas dicté au pauvre corps qu'elle habitait un seul geste de violence, mais qui bouillonnait en tempête dans son cerveau.

Alors, on avait dû prendre des mesures de précaution. Devant le désir quasi-continu qui s'emparait de Monval, on l'avait — non sans peine, tant l'intéressé dans une maison de santé, où ces paiements pour tous riches à qui la fortune épargne le cabanon. Le milliardaire souffrait terriblement et, peu à peu, le vide se fit complet autour de lui.

Seuls, fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, Fred, son fils, et Marcel Servian, son secrétaire, le visitaient régulièrement.

— Je ne vois ici le conducteur cette fois-ci, dit Monval en désignant son fils de plus pour avoir négligé de tenir compte de l'opinion des autres ? Elle n'a suffisamment fait pendant ma vie pour que je ne lui donne pas l'occasion de me haïr après ma mort. 19 juin. Fred, heureusement, sera encore bien portant. Je puis donc me permettre cette originalité de ne pas déshériter cette femme, qui ne l'a fait pour moi ni un sourire, ni une compagne.

Mond, donc savait qui lorsque son mari mourrait, elle se trouverait en possession de la plus importante fortune du monde entier. Et, dans son esprit, germa peu à peu le désir d'abréger l'attente.

Contrairement à ce qu'elle avait fait jusqu'alors, elle parut s'intéresser à la santé de Jean, et elle vint le visiter plusieurs fois dans la maison de santé.

Il s'étonna de cette sollicitude subite, et, naïvement, ne différait, il lui marqua cet étonnement :

— D'où vous vient, lui dit-il, que vous me portiez brusquement tant d'intérêt Mond ?

— Préférez-vous que je vous délaisse ?

— Mon Dieu, Mond, je ne sais trop ! Vous me savez attiré d'un mal incurable, et je pense que vous vous pressez de venir constater les progrès qu'il fait !

— Comment pouvez-vous dire une chose pareille, Jean ?

Mond s'efforçait de voir le malade de plus près, avec tant de précision, ses yeux se détournait et Mond ne détestait une fois de plus pour avoir négligé de tenir compte de l'opinion des autres ! Elle n'a suffisamment fait pendant ma vie pour que je ne lui donne pas l'occasion de me haïr après ma mort. 19 juin. Fred, heureusement, sera encore bien portant. Je puis donc me permettre cette originalité de ne pas déshériter cette femme, qui ne l'a fait pour moi ni un sourire, ni une compagne.

Mond, donc savait qui lorsque son mari mourrait, elle se trouverait en possession de la plus importante fortune du monde entier. Et, dans son esprit, germa peu à peu le désir d'abréger l'attente.

Contrairement à ce qu'elle avait fait jusqu'alors, elle parut s'intéresser à la santé de Jean, et elle vint le visiter plusieurs fois dans la maison de santé.

Il s'étonna de cette sollicitude subite, et, naïvement, ne différait, il lui marqua cet étonnement :

— D'où vous vient, lui dit-il, que vous me portiez brusquement tant d'intérêt Mond ?

— Préférez-vous que je vous délaisse ?

— Mon Dieu, Mond, je ne sais trop ! Vous me savez attiré d'un mal incurable, et je pense que vous vous pressez de venir constater les progrès qu'il fait !

— Comment pouvez-vous dire une chose pareille, Jean ?

Mond s'efforçait de voir le malade de plus près, avec tant de précision, ses yeux

— C'est bon ! répondit Monval tout en dissimulant le petit flacon qu'elle remettait dans son sac.

Et elle attendit. Monval n'arrivait pas. Mond se leva et vint près de la porte.

— Eh bien ! mon ami ! Vetez-vous ?

— A quoi bon ? lui répondit Jean de sa chambre.

— Voyons ? Vous vaille de nouveau nauséabonde !

Et disant ces mots, elle ouvrait la porte et entrait à son tour chez le malade. Celui-ci était assis dans son fauteuil, devant la cheminée d'où pétillait un feu clair.

— Qu'y a-t-il encore ? continua madame Monval. Quelle lubie nouvelle ?

— Aucune lubie, Mond, mais le désir d'apaiser désir, entendez-vous, de n'avoir plus à être jamais en rapport avec des êtres fourbes.

— Voyons, mon ami, qui donc lui est fourbe ? Pense encore quand vous êtes dans le monde, au milieu de vos préoccupations industrielles et commerciales — vous, le milliardaire. Mais ici ? Il n'y a que dévouement dans cette maison. Or, du dehors il n'arrive que votre fils, Servian et moi-même. Je ne pense pas que vous fassiez grief à l'un de nous de son zèle et de ses attentions ?

Méfiant, Monval ne répliqua pas.

(A suivre)

Le Petit Bastiais

00140

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 20 SEPT. 1929

70e ANNÉE. — N° 208

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
A. Sid du Palais A
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 3-01
BUREAU A PARIS
R. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Courant Postal : Marseille 233

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	25	45
Comité. et Colon.	17	32	60
Étranger	30	55	100
	50	90	160

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

PUBLICITÉ
La publicité entre toute en vigueur aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

XVI. -- En marge de l'histoire : Voyages

Un bon rayon de la bibliographie parse est occupé par les récits de voyages et d'impressions : c'est dans ce rayon qu'allait du figurer Grégorovius ; mais il faut comprendre cet auteur, pour tous les mérites qu'on lui a reconnus, pour le privilège presque exclusif de sa sympathie qu'il nous a accordée, parmi nos propres meilleurs auteurs. Comme l'anglais Boswell, Grégorovius s'est d'ailleurs attaché à ne point négliger la partie historique de ses études.

Les ouvrages de voyages ne commencent guère, avec une certaine abondance, que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Toutefois, déjà de l'imprimerie limitée à Bastia par de Cursay sort le « Voyage » de Chevrier. Plus tard, Valery publie, en 1838, à Bruxelles, son « Voyage en Corse » dont l'édition est encore, par exception, assez répandue dans l'île de nos jours (et entre parenthèses, ceux qui en possèdent encore des exemplaires devraient les bien conserver) Le mérite de ce livre, qui passe sa particulier tour l'auteur n'a pas suffisamment oublié qu'il était bibliothécaire royal au palais de Versailles), consiste à noter une foule de détails et d'anecdotes curieux qui donnent de l'époque une image fidèle.

A peu près à la même époque paraît à Londres l'ouvrage, assez peu connu, de Robert Benson, journal d'une visite dans l'île où sont notées des impressions sur l'histoire, les mœurs, la langue, la police. Il n'est pas contre indiqué que ce livre ait été consulté par Mérimée et lui ait fourni quelques suggestions utilisées dans « Colomba ».

En citant encore parmi les étrangers auteurs de relations de voyage en Corse Cowee (Londres, 1843), Forester (Londres, 1855), etc., il ne faut pas oublier que de l'illustre Byron on a, datée de 1825, une édition française de son Voyage en Corse et en Sardaigne pendant 1704 et l'auteur de 1821.

Nous avons parlé de la seconde moitié du XIXe siècle comme ayant vu une floraison d'ouvrages de voyages et d'impressions sur la Corse ; elle correspond avec les facilités d'accès à l'imprimerie et à l'édition, qui ont singulièrement disparu. Ces relations, sont de moindre de nos jours, mais prennent place plus volontiers dans les journaux et surtout les revues spéciales de voyage et de tourisme, qui s'arrent sans frais aux bonnes publications périodiques qui ne sont nos volontiers. La fonds constitué par occupées et enrichissent encore de la Corse ne est vraiment très. Mais il est malaisé à grouper et même à énumérer.

Or, si dans la masse, nombre de descriptions sont d'un intérêt relatif, d'autres, dont les auteurs avaient le sens aigu de l'observation, valent été dignes d'être conservées dans les bibliothèques privées et surtout les bibliothèques publiques de la Corse. Non seulement il existe, d'auteurs étrangers et français des relations remarquables (citons, simplement, pour l'exemple : *Sur les Routes de Corse*, du docteur Azéreche, de publication récente) en ouvrages, dont certains (notamment les anglais) d'une édition intéressante, mais des relations de revues le découvrent à dans le sens littéral du mot non point la Corse tout entière, mais certaines de ses parties consciencieusement prospectées. Il nous souvient ainsi d'avoir lu dans une publication maintenant égarée, du moins pour nous, une description détaillée, vivante et sans doute unique, du haut de la Speluncu que même les habitants de la région ne fréquentent plus.

Dans la collection de cette moitié du XIXe siècle, il faut faire entrer, avec « En Corse », de Paul Bourde, l'ouvrage du prince Roland Bonaparte qui n'est pas sans mérite, et qui évoque, dans un genre apparemment frivole relui de son compagnon de route, Emile Bergerat : « La Chasse au Moufion », point déplaisant sous ses aspects de fantaisie, Bergerat étant de l'époque des Armand Silvestre et des heureux Scholl et de la génération qui suivit les grands romantiques qui firent sa part à la Corse en la visitant et en la dépeignant à leur manière, qui est une manière romancée. Si Alexandre Dumas n'a retenu de son voyage en Corse qu'un roman, et a évité de lui consacrer, comme à d'autres pays, des souvenirs de route, Mérimée a doublé sa « Colomba » d'un livre où l'on a peine à voir un rapport administratif sur les monuments antiques de ce pays, et Flaubert, qui parle, avec abondance et précaque avec un enthousiasme égal, de la Corse, dans sa correspondance, n'a malheureusement pas trouvé l'occasion de lui consacrer des pages spéciales.

Ces visiteurs de grandeur diverse semblent même maintenant hésiter entre le désir de romancer et celui de décrire. Presque tous donnent la préférence au roman. Il paraît, sur la cadence, qu'on suppose, un roman sur la Corse tous les deux ans. C'est peut-être la vue des éditeurs qui accordent aussi peu de confiance au genre descriptif qu'aux recueils de poésie, faute considération de talent écartée. Et, pourtant, du point de vue du libraire. *Sur les Routes de Corse* est un livre qui se vend...

P.B

Le cinquantenaire de la lampe à incandescence

New-York, 19 septembre. — M. Thomas Edison, qui a été malade pendant un mois, est maintenant suffisamment rétabli pour assister à la fête du cinquantenaire de l'invention de la lampe incandescente, fête organisée par Henri Ford à Dearborn-mich, le 21 octobre.

M. Thomas Edison aura en juin 82 ans.

Abonnez-vous au „Petit Bastiais"

CONSEIL DES MINISTRES A RAMBOUILLET
A l'issue du Conseil des ministres qui s'est tenu vendredi dernier au château de Rambouillet, sous la présidence de M. Doumergue, les ministres s'apprêtent dans le parc. A gauche, M. Briand, président du Conseil, M. Chéron, ministre par les deux tenues des deux Excellences.

Les obsèques de M. Bayle ont été célébrées hier aux frais de la ville de Paris

Paris, 19 septembre. — Les obsèques de M. Edmond Bayle, chef de l'identité judiciaire, ont été célébrées dans la matinée aux frais de la ville de Paris, à 9 heures du matin.

De nombreux amis, chefs hiérarchiques et collaborateurs de M. Bayle se pressaient dans la cour de la Cité. De nombreuses couronnes de fleurs avaient été envoyées par de nombreuses délégations et par les différents services.

Notre photo représente Jean Emile Phillipponnat, auteur de l'assassinat de Bayle.

la Préfecture de Police et du Palais de Justice ; ses couronnes avaient été placées sur un char et sur le char funèbre.

A 9 heures, avant les discours, M. Chiappe, préfet de police, accueillait sur le perron la médaille d'or des belles actions, pendant que les tambours et les clairons des gardiens de la paix battaient et sonnaient aux champs.

Après les discours de M. D'Andigné, président du Conseil municipal, M. Marc-Hemonnet, président de la Société de prévoyance de la Préfecture de Police, M. Jean Chiappe, préfet de police, le cortège gagna le temple de l'Oratoire où eut lieu la cérémonie religieuse, suivant le rite protestant.

Derrière le char funèbre venaient la veuve et ses enfants, le colonel Grandsard, représentant le Président de la République, MM. Ivan Martin, chef du cabinet de M. Tardieu ; Renard, préfet de la Seine ; Chiappe, D'Andigné de Lavenne, président du Conseil général ; les représentants du procureur général et du procureur de la République, le représentant du général Gourraud, les hauts fonctionnaires de la Préfecture de Police, etc, etc.

Sur tout le parcours, une foule émue salua respectueusement la dépouille mortelle de M. Bayle.

Après la cérémonie religieuse le cercueil fut placé dans un fourgon automobile et transporté à Villeneuve-Saint-Georges, où eut lieu l'inhumation.

Les condoléances des ambassades et des polices étrangères

Paris, 19 septembre. — A l'occasion du décès du commissaire M. Bayle, le préfet de police a reçu de nombreux témoignages de sympathie de la part des polices étrangères et des représentants diplomatiques accrédités à Paris.

M. Quinones de Léon, ambassadeur d'Espagne à Paris, actuellement à Genève, a fait, des premières, exprimer ses condoléances dans un télégramme ci-devant, adressé à M. Chiappe.

Mme Curie en Amérique

New-York, 19 septembre. — Mme Curie arrivera ici par l' « Ile de France » le 24 octobre.

Elle recevra de ses amis d'Amérique un second gramme de radium, car un seul gramme pour remplacer celui qu'elle a donné à l'hôpital de Varsovie.

Une nouvelle révolte de paysans en Russie

Belgrade, 19 septembre. — Suivant une dépêche de Kichine, des combats violents se déroulaient entre gardes-rouges et insurgés russes, dans la région de Tiraspol, province de Cherson.

Les troupes envoyées ultérieurement de l'artillerie.

Les travaux des commissions de la Société des Nations

Le fonctionnement de la S.D.N. en cas de crise

Genève, 19 septembre. — Le Conseil de la Société des Nations tiendra sa première séance à 15 h. 30, puis il tiendra à 17 h. 30, une séance commune avec l'Assemblée, en vue de l'élection de deux nouveaux juges à la Cour Internationale de Justice de La Haye.

A la troisième Commission il semble qu'on parviendra à trouver une entente au sujet des deux projets de résolution présentés, l'un par la délégation française, l'autre par la délégation allemande, au sujet du fonctionnement de la Société des Nations en temps de crise, et des facilités à accorder aux aéronefs.

Les troubles de Palestine

La sixième Commission a voté avec des amendements le projet de mandat présenté par le docteur Nansen et suivant lequel l'Assemblée :

1° Exprime son profond regret des incidents qui eurent lieu en Palestine et qui occasionnèrent des pertes humaines ;

2° Exprime son entière confiance dans les enquêtes qu'institue actuellement la puissance mandataire ;

3° Espère fermement que l'Angleterre prendra toutes les mesures nécessaires pour empêcher le retour d'incidents semblables ;

4° Exprime le ferme espoir que, grâce aux efforts conjoints des puissances mandataires et de la Commission permanente des mandats, le Conseil de l'institution des mandats continuera à poursuivre la réalisation de l'idéal de civilisation qui lui a été fixé.

La trêve douanière

La deuxième Commission a différé la discussion du projet de résolution concernant la trêve douanière.

Un Comité de rédaction préparera demain un projet qui sera probablement adopté ou vue de demander aux Gouvernements de répondre avant le 31 décembre à la proposition de réunir une conférence qui décidera d'une trêve douanière de deux ou trois ans.

Plusieurs Gouvernements acceptent, d'autres feront des réserves.

La France, notamment, fera des réserves au sujet de ses produits agricoles.

Au congrès de la C.G.T.

Paris, 19 septembre. — Le Congrès de la C.G.T. se poursuit.

Les délégués des organisations syndicales de la Belgique, de l'Allemagne, de la Hollande, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, de l'Italie, de la Suède, etc, etc, ont apporté, dans la matinée, des explications sur l'action syndicale dans leurs pays et ont assuré la C.G.T. de la sympathie de leurs organisations.

Puis M. Dumoulin a remplacé M. Albert Thomas, empêché, pour apporter au Congrès la sympathie du Bureau International du Travail et démontrer quels bienfaits l'œuvre entreprise par ce dernier apportait à la classe ouvrière.

M. Merrheim a salué les camarades au nom de la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam et a parlé en faveur de la solidarité des peuples et de la paix future.

Si les femmes s'en mêlent !

Toulouse, 19 septembre. — Cette nuit un chauffeur de taxi, Joseph Gay, 41 ans, était appelé par une dame qui lui demanda de la transporter à Muret.

En cours de route, cette dernière tira sur le chauffeur trois coups de revolver, qui le blessèrent grièvement.

Mise en fuite par les cris du chauffeur, la meurtrière erra toute la nuit. Elle fut arrêtée ce matin.

C'est une nommée Agnès Cassagne, demeurant à Saussan (Gironde).

Le tué serait le mobile du crime.

A l'Officiel

Paris, 19 septembre. — Le « Journal Officiel » publie :

Le colonel Gérard, commandant le 173ème régiment d'infanterie, est désigné pour suivre le cycle d'information en 1929.

Une insulte à la Corse

Nos adversaires affolés ont perdu toute réserve.

Dans la bibliothèque de l' « Eveil », ils ont retrouvé une vieille affiche de 1923 que M. François Coty n'avait pas osé offrir au public, et cyniquement. Ils y ont substitué le nom d'Adolphe Landry.

Département à vendre (île de Corse) ! C'est de l'audace ou de l'inconscience.

Cette perle de la Méditerranée a eu en effet un passé historique ; elle fut notamment la patrie de Christophe Colomb, de Sampiero Corso, de Pascal Paoli et de Napoléon Bonaparte.

N'oublions pas que la Corse a fait mieux encore.

Elle a donné le jour à Spatorno-Cotta, le grand parlementaire d'alter-ego de Mussolini, celui dont les conversations mémorables sont le suprême garantie de l'existence de la France et peut être aussi la sauvegarde de la civilisation européenne.

Dès 1923, François Coty, ne trouvant sur en Corse, en suffisante quantité pour alimenter son industrie, des roses et des œillets, se mit à cultiver les délégués sénatoriaux, cette fleur que l'Eveil spirituel place au rang « des primeurs et de la charcuterie ».

Il tenta d'acheter la conscience de ses compatriotes.

Et ce petit pays fier et indépendant bernait au Sénat français de donner à un homme bouffi d'orgueil un violent coup de pied dans le bas du dos.

Depuis cette flétrissure, François Coty est devenu sulfo-parlementaire.

Je sais bien que beaucoup d'amateurs continuaient cet reçu l'hospitalité de ce département que l' « Eveil » insulte aujourd'hui.

Il y a eu Hébrard, il y a eu Combes, Rose... et Dommer.

Qu'importe la logique à nos adversaires politiques ?

Si « Eveil » ne peut se résoudre de l'heure faite à Coty dont l'encrete était composée de mensonges.

Et n'est pourquoi, aujourd'hui, il insulte la Corse entière.

Demain, le réponse sera cinglante pour ce parti qui tremble à l'idée de la défaite.

La Corse ne se vend pas, mais elle reconnaît de bon cœur, qui oublient ses malheurs et ses besoins.

Elle en a assez de l'indifférence de Dommer, des promesses de Pietri, des mensonges de Pierangeli.

Elle est prête à acclamer les hommes qui consacrent leur activité à son relèvement et à son avenir.

Les autres... elle les chasse.

Mise à prix : ZERO.

On cherche un homme

M. Pietri, nous dit-on, est souvent précipitamment pour Paris. Que se passe-t-il donc la maison d'en face ?

Jusqu'à ces jours derniers, nos adversaires ont eu que la division existait dans nos rangs. Ils s'imaginaient aujourd'hui avec stupeur qu'elle se trouve dans leurs rangs, où ses ravages sont déjà visibles, pendant que le P. R. D. S. plus uni que jamais, marche d'un seul élan à la bataille et à la victoire. Juste retour des choses d'ici-bas.

Pour en revenir au voyage de M. Pietri, des gens bien informés disent que le chef du parti ayant des « ressources irréparables en hommes » (voir *Nouvelle Corse*), est parti à Paris pour y chercher un homme, et rien de plus.

Affolé, accablé sous la responsabilité qui lui incombe, M. Pietri cherche aujourd'hui un troisième candidat, tout comme Dioglio cherchait autrefois un homme.

Signe d'abandonner, sans doute.

La Jeune Corse

Billet Parisien

Vous vous plaignez que les affaires ne vont pas, que le marasme s'étend, que vous serez obligé de déposer votre bilan à la fin de l'année... Bref, vous voyez tout en noir, vous êtes dépressif, prêt à vous laisser conduire passivement à la catastrophe.

Que ne réagissez-vous ? Il y a toujours moyen de se tirer d'une situation embarrassée avec un peu de courage et un brin d'imagination.

Que fit M. Ma nin ?

M. Machin tenait une maison d'alimentation dans les environs de Paris. Il avait sur les bras un stock de conserves qui ne se vendaient pas et qu'il avait payées depuis longtemps. Cet argent lui manquait. Quand le rédisserait-il ?

Il eut une idée. Ayant fait l'emplette d'un guérisbon de bois, il se livre avec sa femme et sa fille au culte du spiritisme.

Dans le quartier, on sut bientôt que la famille Machin faisait parler les esprits. Ce fut une ruée chez lui. Tout le monde voulait assister aux séances. Tout le monde se voulait avoir des nouvelles de l'au-delà, mais tout le monde ne fut pas admis. M. Machin, en homme prévoyant, fit une sélection et s'accueillit que les adeptes fortunés.

Son commerce n'en marchait pas mieux. Mais un soir, sa fille Charlotte, qui s'était révélée médium extraordinaire lorsqu'on trouva et buvia en se roulant sur le parquet :

— La révolution ? Je vois la révolution qui vient !... Nous allons mourir de faim ! Ah !...

Un souffle d'épouvante passa sur les lobules qui se retirent en s'ouvrant des deux. Le lendemain ce fut un déménagement dans la direction de M. Machin. Les conserves, les pâtes, les vins s'évaporaient comme des petits pains. Un soir, à bal seul, on acheta pour six mille francs ! A présent, la révolution peut venir, tous ces matins auront dans leur cave de quoi combattre la famine...

Ils l'attendront longtemps.

Et vallé comment un commerçant assi se peut rentrer dans ses fonds et partir sur un nouveau pied, avec un large crédit.

Gabriel Baron.

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir sans retards leur demande de réabonnement au moyen du bulletin-poste qui leur a été adressé à cet effet.

N. B. — Tout changement sera immédiatement effectué, si, dès réception, le journal ne nous parvient pas avec la mention « refusé ».

LE COIN DES POETES CORSES

Di Ampriani à Pianellu Cuntrastu

Sò falsità ‘u l’Ampriani
A bocca lì unta porrotti ;
Aghiu passatu cun’illi
Dolci e felici momenti,
Perchè sè ghiesta di core
E per me pieni d’amore.

Ci sò stati no ghiuroni e mezu
Eppoi mi ne sò colluatu,
Cumu, e senza fatigona
Scungre a passu sinderatu
Quandu a ‘u Nunaru arrivai
Cun’illa scontrai.

Mai mi pare d’avre bistu
Un’aspetta cusì bella ;
In bellezza francamente
Pudia ci mudellia.
E mi parse quella visu
Un cantu di Paradisu.

Bonghjornu, o Madamicella,
Dissi cun grazia e mongia :
Dande sitè incaminata
Cusì sola e bersu sera,
Aite d’andà bicinu,
O da fà longu caminu ?

A ZITELLA

Aghiu da fà pochi passi
Malgradu avanzata l’ora.
Un d’aghiu sintutu bisogna
Chi a notte mi pighi fora,
E sul, sì tu permettimi,
Di quelu parse sitè ?

Eo

Eo sò pregiu di Pianellu
E mi chiamu « a Strampalatu »
E nunmu, mi dicerete,
Un m’è tantu sandalatu.
Ma per tutte l’dilà resta
Je tale bon, prerian e gresia.

A ZITELLA

Parlate dun’ franzese
Ma serà « strumpalera ;
Ed un ci capisco tinfe
Chi a dilla franca e sincera
Un sò mal stata a la scola
Un ghiuroni, ne un’ora sola.

Eo

Manch’eo sò tantu dottu,
Ma per quessu un m’è un difettu :
Or sentite, per piacè,
Dulima cambià suggettu,
E parlà un pocu serati
A l’usu di l’Amurati ?

LA RASCASSE
Saint André de Cotone, 17 septembre 29

Le Tour de Corse Cycliste

Roche, fait comme le nègre... il continue

Le départ de la cinquième étape est donné à 13 heures précises, devant un public compacte, par notre éminent ami, M. Emile Sari, Sénateur-Maire de Bastia.

Deux coureurs ne répondent pas à l'appel de leur nom : Soubrero, qui en mauvaise condition physique, doit renoncer, le mort dans l'âme, à la suite, et Filippi.

A vent mètres du départ, un malencontreux accident se produit. Par la faute d'un maladroit, Manuel et Vezzara ramassent la bûche, le premier sa roue et son camarade sa selle. Le recule du peloton, en file indienne, traverse la ville, à vive allure, sous les applaudissements du public.

Rapidement la sélection s'opère. A Furiani, seuls concurrents sont en tête : Roche, Ducheschi, Sauveur et Decesbi. A tour de rôle, chacun mène le train qui est très vif. Avant Borgo, le Sarthois Decesbi fait une chute et se blesse assez sérieusement au bras : après avoir été pansé, il repart héroïquement. Roche, Sauveur et Ducheschi se défendent ; le coupleur marque par moments du bon 45 km à l'heure. L'allure du premier est remarquable d'allonge et les suiveurs observent unanimement qu'il donne un concurrents.

Derrière les fugitifs, la lutte est chaude. Vezzara et Manuel, qui ont perdu plusieurs minutes au départ, chassent de conserve et rattrapent plusieurs placés.

Nous revenons sur les premiers pour voir Roche démarrer : Ducesbi prend un rose, cependant que Sauveur perd pied.

Après quelques kilomètres, Roche lâche Ducesbi, qui est rejoint par Sauveur. Un beau duel s'engage entre ces deux coureurs mais le Nicois voit un de ses leurs rendre l'âme. L'Italo-Bastiais en profite pour le distancer.

Roche est toujours seul. Le poulain du Terrot, qui n'a jamais cessé un cours des étapes précédentes, doit aujourd'hui utiliser sa pompe qui, d'ailleurs commençait à se rouiller. Pendant qu'il change de boyau, Ducesbi le dépasse mais le leader a pris au passage la roue de Sauveur et tous les deux rattrapent le fuyard.

Roche ne s'endort pas et s'envole seul vers le but qu'il atteindra avec 2 minutes d'avance, les deux suivants se départageant au sprint.

Au cours de cette étape, contrairement au violent vent debout, la guigne s'acharna sur certains coureurs, notamment sur Vezzara et Manuel, victimes tous les deux de l'accident que vous avons relaté plus haut, qui nous coûta à tous deux bonnes minutes.

Voici le classement de l'étape :

1. Roche en 3 h. 15 ; 2. Ducesbi en 3 h. 20 ; 3. Sauveur en 3 h. 20' 1" ; 4. Manuel en 3 h. 23 ; 5. Vezzara en 3 h. 24' 1" ; 6. Maillet en 3 h. 26 ; 7. Bolzini en 3 h. 29' ; 8. Mari en 3 h. 33 ; 9. Lanziani en 3 h. 36 ; 10. Filippi en 3 h. 42 ; 11. Gouni en 3 h. 47' 42; Bonomaggani en 4 h. 3'; 43 Ducheschi en 4 h. 15 ; 14. Campana en 4 h. 15' 27 ; 15. Bolzani en 4 h. 15' 5" ; 16. Alpini en 4 h. 28 ; 17. Martinelli en 4 h. 32.

Voici le classement actuelle les cinq premiers du Critérium général :

1. Roche en 5 h. 46 ; 2. Manuel en 24 h. 22 ; 3. Ducheschi en 27 h. 20' 6 ; 4. Vezzara en 27 h. 29' 9" ; 5. Bolzini en 28 h. 31' 10".

ROCHE, vainqueur de toutes les étapes du Tour de Corse sur bicyclette

Terrot

Agent à Bastia :
JOSEPH ROMAGNOLI
Boulevard Paoli

Arrondissement de Bastia

CALENZANA

A Furiani. — Notre distingué conseiller M. Philippe Marini, licencié ès lettres, docteur en droit, chef du cabinet de M. le Préfet de la Vienne, vient de se marier, pendant quelques jours au milieu de sa famille et au milieu de nombreux amis qui l'ont accueilli avec la plus sincère joie.

Le jeune et vaillant publiciste comptera recueillir entre temps des impressions fertiles sur l'île de Beauté et les relater ensuite dans une brillante revue littéraire ou politique.

Nous lui souhaitons cordialement la bienvenue.

SAINT ELOBENT. — *Nécrologie.* — En août 1922, on sélebrait à l'église Saint-Anne, le mariage de Mlle Angèle Ghisonaccia avec M. Zaccharelli. Heureux des Dames en Lorraine : un averse de bonheur semblait réservé aux époux, mais le destin en avait décidé autrement. Mercredi dernier cette même chapelle recevait la dépouille mortelle de la jeune mariée et c'est le « Dies irae » qui résonnait sous ses voutes.

Partie en Lorraine avec son époux, Angèle dut bientôt rentrer dans sa famille atteinte d'une grave congestion due au mauvais climat du pays ; soigneuse nuit et jour par une mère et une sœur au dévouement incomparable, elle lutta de toutes ses forces, la maladie vit bon état s'améliorer lentement à tel point qu'en été 1928, elle put faire de nombreuses promenades et se considérer comme définitivement sauvée. Mais hélas, des complications inexplicables survinrent qui l'obligèrent à s'aliter à nouveau et dès lors son état empira chaque jour. L'impossible fut fait pour la sauver : consultations et médicaments de toutes sortes furent inutiles et mardi matin à 11 heures, après plusieurs jours d'atroces souffrances, elle rendait le dernier soupir dans les bras de ses chers parents et de sa sœur inconsolables.

Tout Saint Florent se pressait dernière son cercueil pour rendre le dernier hommage à sa mémoire : c'est qu'Angèle un outil les qualités de l'esprit a celles du cœur. Durant cette longue maladie, en particulier, elle se montra d'une douceur et d'une résignation admirables, et même au milieu des plus souffrances elle s'efforçait de sourire à son entourage, voulant faire croire que son état s'était un peu grave qu'on croyait ?

Repose en paix, chère Angèle, nous garderons pieusement ton souvenir. Et vous, chers parents, si cruellement atteints, trouvez quelque réconfort en songeant que vous avez maintenant une sainte qui prie pour vous dans le ciel.

AJACCIO

La catastrophe d'Ocana

La cause originelle de la catastrophe d'Ocana que nous avons relatée paraît être le ravinement, dû à un incendie récent, de la montagne à la proie sud de laquelle se trouve accrochée ce village.

Mardi 17 septembre, vers midi, sur cette pente raide les eaux résultant d'une pluie torrentielle dévalèrent impétueusement, entraînant des blocs de pierre, enlevant un barrage, et se heurtèrent au centre d'Ocana, à un groupe de cinq maisons, dont trois furent emportées, littéralement, une quatrième étant fortement ébranlée ; seule la cinquième tint bon.

Aux cris de désespoir des habitants se joignirent bientôt ceux des survivants, accourus de toutes parts, qui, en présence de ces ruines, ne purent, hélas ! que constater le désastre.

Ce désastre eût été plus grand si la plupart des habitants des maisons écroulées n'avaient pas les uns dans d'autres maisons, les autres à la campagne, occupés aux vendanges.

Aussitôt informé, M. le Préfet se rendit sur les lieux accompagné de M. le Sous-Préfet général, cependant que les docteurs Sole et Antonetti, également arrivés, donnaient leurs soins aux deux blessés.

M. Bessière a, en outre, demandé au ministère de l'Intérieur, des secours urgents en faveur des victimes.

Les dégâts matériels constitués par la perte de trois maisons, le ténardement d'une autre rendue inhabitable et l'enlèvement d'un pont s'élèvent au moins à 500.000 francs.

A l'arrivée. — Le capitaine aviateur Finochi, attaché au cabinet du ministère de l'air, se rendant en congé à Pétrich-Bicchisano.

Au port. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti pour Marseille le 17 septembre avec 400 passagers.

Aviation. — L'appareil piloté par Goyrion est arrivé de Tunis le 18 septembre avec un passager et est reparti le même jour pour Marseille avec 3 passagers.

Le Conseil Général. — Nous rappelons que la seconde session ordinaire de 1929 du Conseil Général s'ouvrira lundi 23 septembre prochain à 15 heures, date définitive.

POUR LES RETRAITES

On prête au gouvernement l'intention de demander aux Chambres, lors de la prochaine session, les crédits nécessaires pour la péréquation automatique qui permettrait aux retraités de bénéficier de pensions en accord avec les augmentations de traitement des fonctionnaires en activité. Ce projet, s'il se réalise répondra au vœu unanime de toutes les associations de retraités et permettra de rectifier l'injustice criante que constitue le système actuel. Ainsi, pour le même emploi et pour le même nombre d'années de services, certains retraités touchent plus et les autres moins. Notre confrère, *le Journal des Retraités*, 1, rue de l'Amiral Roussin, Paris (15ème), cite, un cas : 15 francs), qui mène campagne pour le vote rapide de la péréquation automatique, publie, dans son numéro du 15 septembre, toutes les dernières informations concernant ce projet, ainsi qu'un grand nombre de renseignements très utiles à toutes les catégories de retraités, et des articles très documentés. Ce journal est également l'organe officiel de la Fédération Nationale des Retraités des départements et des communes. Lire, en outre, dans le même numéro, « Les Retraités pour la Loi Nationale pour la Vieillesse, continuement ils à toucher une retraite dérisoire qui ne correspond pas à leur versement ». Par Louis Blanchard. Spécimen sur demande.

Le directeur du Journal des Retraités est notre compatriote Auguste Agostini, 49 Auguste Fraval.

POUR LES MUTILES DES YEUX

La Fédération des Mutilés des Yeux rappelle que sa grande souscription au profit de ses œuvres, est actuellement en cours et que le tirage aura lieu, irrévocablement, lors d'une Fête à la Sorbonne, le 7 décembre prochain.

Le prix du billet est de fr. : 1. On peut s'en procurer dans de nombreuses maisons de commerce, cinémas, théâtres, etc... Les personnes qui n'en trouveraient pas dans leur localité, pourront s'adresser à la Fédération des Mutilés des Yeux, 1, rue de la Bûcle, Paris (1er).

Tous renseignements seront donnés aux personnes désireuses de s'intéresser à l'œuvre en vendant des billets. Demander les conditions à l'adresse ci-dessus indiquée.

AVIS
DE REMBOURSEMENT ANTICIPE
DES BONS P.L.M. 7 % 1926-1941

Il est rappelé que la Compagnie P.L.M. a décidé de rembourser au pair par anticipation, à la date du 1er octobre 1929, la totalité des bons 7 % 1926-1941 en circulation. Ces bons cesseront de produire intérêt à partir de cette date.

Par titre remboursé, la Compagnie paiera, en sus de la somme de 500 fr. la portion de coupon courue au 30 septembre 1929, soit 8 fr. 75 par bon nominatif ou 8 fr. 10 par bon au porteur.

Toutefois jusqu'au 30 septembre 1929 ou plus tard, les porteurs de bons 7 % 1926-1941 pourront échanger, aux guichets de la Compagnie, leurs titres contre des obligations P.L.M. 5 % de 1.000 francs créées à 441 francs l'une, jouissance du 1er juin 1925.

Les bons seront reçus pour leur valeur de remboursement au 1er octobre 1929 augmentée d'une bonification de trois francs par titre.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire de la Compagnie P. L. M., 88, rue Saint Lazare, Paris (9ème).

Bruxe, 19 septembre. — Le Gouvernement fédéral hollandais a soumis un projet de loi interdisant l'accaparement sur les fonctionnaires de tous ordres étrangers.

L'criminalité serait élevée 958 meurtres en Canada.

A TRAVERS LA CORSE

INFORMATIONS LOCALES

Chronique des Tribunaux

Une affaire d'extradition

Audience du Jeudi 19 Septembre

La Cour d'Appel de Bastia s'assiérait ce jour en audience publique à huit heures une audience spéciale sous la présidence de M. Eva, Conseiller doyen, à l'effet d'examiner une affaire très délicate d'extradition intéressant, en effet, le Gouvernement italien et concernant un sieur F..., sujet italien, qui avait été mis récemment en état d'arrestation provisoire à Ajaccio, à la suite de cette requête.

Une loi nouvelle du 16 mars 1927 attribue compétence aux Cours d'Appel, statuant à ce sujet sans recours et en dernier ressort, pour donner leur avis, favorable ou défavorable, à une demande d'extradition présentée au Gouvernement français par une nation étrangère.

Au port. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti pour Marseille le 17 septembre avec 400 passagers.

Aviation. — L'appareil piloté par Goyrion est arrivé de Tunis le 18 septembre avec un passager et est reparti le même jour pour Marseille avec 3 passagers.

Le Conseil Général. — Nous rappelons que la seconde session ordinaire de 1929 du Conseil Général s'ouvrira lundi 23 septembre prochain à 15 heures, date définitive.

POUR LES RETRAITES

On prête au gouvernement l'intention de demander aux Chambres, lors de la prochaine session, les crédits nécessaires pour la péréquation automatique qui permettrait aux retraités de bénéficier de pensions en accord avec les augmentations de traitement des fonctionnaires en activité. Ce projet, s'il se réalise répondra au vœu unanime de toutes les associations de retraités et permettra de rectifier l'injustice criante que constitue le système actuel. Ainsi, pour le même emploi et pour le même nombre d'années de services, certains retraités touchent plus et les autres moins. Notre confrère, *le Journal des Retraités*, 1, rue de l'Amiral Roussin, Paris (15ème), cite, un cas : 15 francs), qui mène campagne pour le vote rapide de la péréquation automatique, publie, dans son numéro du 15 septembre, toutes les dernières informations concernant ce projet, ainsi qu'un grand nombre de renseignements très utiles à toutes les catégories de retraités, et des articles très documentés. Ce journal est également l'organe officiel de la Fédération Nationale des Retraités des départements et des communes. Lire, en outre, dans le même numéro, « Les Retraités pour la Loi Nationale pour la Vieillesse, continuement ils à toucher une retraite dérisoire qui ne correspond pas à leur versement ». Par Louis Blanchard. Spécimen sur demande.

Le directeur du Journal des Retraités est notre compatriote Auguste Agostini, 49 Auguste Fraval.

POUR LES MUTILES DES YEUX

La Fédération des Mutilés des Yeux rappelle que sa grande souscription au profit de ses œuvres, est actuellement en cours et que le tirage aura lieu, irrévocablement, lors d'une Fête à la Sorbonne, le 7 décembre prochain.

Le prix du billet est de fr. : 1. On peut s'en procurer dans de nombreuses maisons de commerce, cinémas, théâtres, etc... Les personnes qui n'en trouveraient pas dans leur localité, pourront s'adresser à la Fédération des Mutilés des Yeux, 1, rue de la Bûcle, Paris (1er).

Tous renseignements seront donnés aux personnes désireuses de s'intéresser à l'œuvre en vendant des billets. Demander les conditions à l'adresse ci-dessus indiquée.

AVIS
DE REMBOURSEMENT ANTICIPE
DES BONS P.L.M. 7 % 1926-1941

Il est rappelé que la Compagnie P.L.M. a décidé de rembourser au pair par anticipation, à la date du 1er octobre 1929, la totalité des bons 7 % 1926-1941 en circulation. Ces bons cesseront de produire intérêt à partir de cette date.

Par titre remboursé, la Compagnie paiera, en sus de la somme de 500 fr. la portion de coupon courue au 30 septembre 1929, soit 8 fr. 75 par bon nominatif ou 8 fr. 10 par bon au porteur.

Toutefois jusqu'au 30 septembre 1929 ou plus tard, les porteurs de bons 7 % 1926-1941 pourront échanger, aux guichets de la Compagnie, leurs titres contre des obligations P.L.M. 5 % de 1.000 francs créées à 441 francs l'une, jouissance du 1er juin 1925.

Les bons seront reçus pour leur valeur de remboursement au 1er octobre 1929 augmentée d'une bonification de trois francs par titre.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire de la Compagnie P. L. M., 88, rue Saint Lazare, Paris (9ème).

Bruxe, 19 septembre. — Le Gouvernement fédéral hollandais a soumis un projet de loi interdisant l'accaparement sur les fonctionnaires de tous ordres étrangers.

L'criminalité serait élevée 958 meurtres en Canada.

Dans les groupements

SOCIETE ANONYME DE CREDIT FONCIER
SUCCURSALE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA (en formation).
AVIS IMPORTANT

Tous les actionnaires sont convoqués pour l'Assemblée générale constitutive qui aura lieu le mardi, 24 septembre, à 20 h. 45, au local de l'Assistance Publique, rue de Pépère, 24.

Présence indispensable de tous les actionnaires.

Ceux qui ne pourront se rendre à ladite convocation sont priés de déléguer leurs pouvoirs par écrits à un autre membre.

Le capital actions souscrit s'élève à ce jour à 100.000 francs.

Il est rappelé notamment aux personnes désireuses de souscrire encore, que *la clôture des souscriptions* est fixée au *samedi, 21 septembre, à midi* : Banque de la Corse, Compte Courant, Dépôt : N° 1060.

Communications

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Pèlerinage à N.-Dame de Lavasina

Le dimanche, 22 septembre, aura lieu le pèlerinage annuel des Bastiais à Notre-Dame de Lavasina.

Il sera précédé d'un Triduum de préparation et de prières, dans l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, comme toujours.

Le Triduum commencera mercredi 18, pour finir le 20 courant, puisque le samedi doit être réservé aux confessions. Il importe, en effet, que les pèlerins partent de Bastia, en état de pouvoir participer à la Sainte-Communion qui aura lieu à 7 heures pendant la messe du pèlerinage.

L'exercice des trois jours de préparation se fera à 6 heures du soir.

Le rendez-vous général des pèlerins est à Mismo, d'où l'on partira processionnellement, dès que ceux qui, par dévotion particulière, viendront à pieds, depuis Bastia, seront arrivés.

Un prêtre de la paroisse prendra ces derniers sous sa direction à 5 heures du matin et les accompagnera jusqu'à Mismo.

Les pèlerins sont priés de rester pour le messe solennelle qui sera chantée à 10 heures, à la chère mémoire des victimes de la guerre et en particulier de celles du « Balkan » qui fut torpillé dans les eaux françaises par les allemands. Cette messe sera suivie de la bénédiction d'un nocturne de l'Office des Morts et de l'Absoute donnée sur les bords de la mer.

Avis Officiels

SOUS-PREFECTURE DE BASTIA

Il est rappelé aux personnes désireuses d'obtenir un passeport pour se rendre à l'étranger qu'elles doivent déposer à la Sous-Préfecture, *huit jours au moins* avant leur départ, une demande sur papier timbré à 3 fr. 60, accompagnée des pièces réglementaires.

OFFICE DEPARTEMENTAL
DE PLACEMENT
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Des propriétaires d'Olivesraies de la Balagne demandent un groupe assez important d'ouvriers et d'ouvrières — et *familles* — qui seraient employés à la récolte des Olives, à partir du 15 octobre prochain.

CONDITIONS TRES AVANTAGEUSES

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser *à M. le Directeur de l'office départemental de placement de la main-d'œuvre*, 4, Cours Grandval à Ajaccio, (téléphone 240).

Carnet Rose

Mme et M. Borch Testa, comptable à la Banque Gregori sont depuis hier les parents de deux superbes poupons prénommés José et Francis.

Nos meilleurs vœux pour les nouveaux-nés et nos félicitations aux heureux parents.

Dans l'Armée

M. Lucciardi, sous-lieutenant du 30ème régiment d'aviation, a été classé à l'état-major particulier et détaché à l'école militaire et d'application de l'aéronautique.

M. Guitard, capitaine du 153ème régiment d'infanterie, a été désigné pour la section du matériel au centre de mobilisation 156, à Corte.

AVIS DE DÉCÈS

M. Louis Deleuse et ses enfants ; M. et Mme Deleuse Joseph, de Nice ; M. et Mme Peyretti René et leurs enfants ; M. et Mme Peyretti Victor ; M. et Mme Bekers Albert et leur fille ; M. et Mme Gehelin et leur fille ; M. et Mme Aurel ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Joséphine DELEUSE

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et nièce, décédée à Bastia, le, rue Miot.

Priez pour Elle !

Le vélodrome St-N'colas !

Le sport cycliste fait décidément des progrès dans notre ville. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de faire un tour sur la place Saint-Nicolas.

Notre belle esplanade est, depuis quelque temps, transformée chaque soir en véritable vélodrome.

Les tout-petits commencèrent parchés sur de minuscules tricycles, puis les fillettes se mêlèrent à eux, montées sur de fines bicyclettes de dames ; à leur tour, les grands se sont enhardis et parcourent la place de toute la vitesse de leur « Type Tour de France ».

Mais ne ferait-on pas mieux, dans l'intérêt des paisibles promeneurs et des ladies qui se livrent à leurs joyeux ébats sur la place, ne ferait-on pas mieux de rapeler à nos futurs « cracks » que les routes servent plus profitables à leur entraînement.

Et puis, au fait, n'existe-t-il pas déjà un arrêté municipal interdisant l'accès de l'Esplanade aux vélocipédistes ?

Qu'attend-on alors pour le faire respecter ?

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Au programme : Billy Dooley « Le Morin » dans *Matharin danseur excentrique*. Pathé Consortium Cinéma présente John Barrymore dans *Jim le Harponneur*, superproduction dramatique.

Lundi : *Dimanche Tindomptable*.

Très prochainement : Fra de Baroncelli avec Charles Vanel.

MODES ET COUTURES
MARINETTE
14, *Bd Paoli* — BASTIA

Informe sa nombreuse clientèle que pour quelques leurs encore et jusqu'à lundi 23 à midi, dernier délai, elle recevra tous les commandes sur la collection de Blanc qu'elle s'est assurée sur la quinzaine sensationnelle qui finit du 19 au 23 les Nouvelles Galeries de Paris (succursale de la Corse). Voir dans sa vitrine, les marchandises le catalogue, et les prix pratiques exceptionnellement jusqu'au 23.

Note : Les retardataires auront tort, car ils ne seront peut-être pas servis.

Même provenance. Grand choix pour saison 1929-1930. Manteaux, robes, chapeaux, bas, bonneterie.

MATERIAUX POUR CONSTRUCTION
Toutes fournitures pour le Bâtiment
LAURENT COLOMBANI
8 Bis, Rue de l'Opéra — BASTIA

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les travaux des comités crées à la Haye

Les ex-ennemis participeront aux réunions

Budapest, 20 septembre. — M. Jaspar, président du Conseil de Belgique, a informé le Gouvernement hongrois, par l'intermédiaire de la légation de Belgique à Budapest, que les Gouvernements hongrois, autrichien et bulgare seront invités à participer aux délibérations du Comité des experts pour les réparations orientales institué par les délibérations intervenues à ce sujet.

D'autre part, le ministre de France à Budapest a informé le Gouvernement hongrois que la Commission a décidé d'appeler l'Autriche, la Hongrie et la Bulgarie à participer, le 26 septembre, aux travaux de la Commission.

La constitution des Etats-Unis d'Europe

New-York, 19 septembre. — Soumettant sur le projet de la Fédération européenne et sur la prochaine session de la Société des Nations, M. Aristide Briand, qui ordonnait en Europe envoyer les félicitations, M. Julius Klein, secrétaire adjoint du ministère du Commerce, a prédit que cette rivalité, loin de peser sur les exportations américaines, se traduirait par un accroissement de la prospérité des deux côtés de l'Atlantique.

A l'appui de sa thèse, il a cité des chiffres montrant que la vente des produits américains avait doublé au cours des quatre dernières années, où les causes de controverses n'avaient pas manqué.

Une disparitions mystérieuse

Berlin, 19 septembre. — On recherche depuis quelques jours une personne qui disparut dans des conditions assez mystérieuses et qui paraissent être en rapport avec les affaires terroristes.

Au milieu du Kurfürstendamm, on a trouvé dans un bâtiment en chantier, une canne et un mouchoir de dame ; ce dernier avait été vu la veille par un homme qui avait remarqué d'ailleurs, également vêtu et dont on peut supposer qu'il s'est suicidé en se jetant dans le lac.

Dans la poche du manteau que le disparu avait laissé à l'hôtel, se trouvait une lettre adressée aux autorités et d'où il ressort qu'il aurait financé les auteurs des attentats et qu'il aurait été étroitement lié avec plusieurs d'entre eux, sans savoir pour quel but il employaient ses subventions.

Lorsqu'il l'aurait appris, il aurait résolu de mettre fin à ses jours.

La police recherche actuellement l'identité de ce personnage.

Peut être, d'ailleurs, s'agit-il d'une mystification.

La réunion du cartel internationl de l'Acier

Bruxelles, 19 septembre. — Les réunions du cartel de l'acier et de l'industrie internationale des rails sont toujours prévues pour le 20 septembre, à Vienne.

Les producteurs belges, à la dernière réunion du cartel des délégués de la Belgique, avaient déjà fait des réserves en ce qui concerne leur cote-part jugée insuffisante.

On croit, généralement, que le renouvellement du cartel de l'acier ne sera fait qu'à titre provisoire, jusqu'au premier janvier prochain, en attendant le rapport définitif de la Commission spéciale instituée lors de la dernière session.

MM. Mac Donald et Snowden ont bien mérité de l'Angleterre

Londres, 19 septembre. — Si l'on en croit le « Daily Herald », la correspondance de la cité de Londres songerait à accorder le franchise de la cité à MM. Ramsay Mac Donald et Snowden, en reconnaissance des services rendus par le premier ministre et par le chancelier de l'Echiquier, lors de la récente conférence de La Haye.

L'incendie des Mines de la Petite-Rosselle

Metz, 19 septembre. — Les travaux de déblaiement des mines de la Petite-Rosselle continuent.

Jusqu'ici on a retiré 22 cadavres.

Le sort de l'avion postal Toulouse-Casablanca

Casablanca, 19 septembre. — A 19 heures, on n'avait encore aucune nouvelle de l'avion postal dont on a signalé la disparition, hier après-midi.

Les recherches continuent dans les zones espagnole et française.

Parmi les voyageurs se trouvent Mme et M. Emmanuel Brousse

Perpignan, 19 septembre. — Parmi les voyageurs transportés dans l'avion postal signalé comme disparu entre Tanger et Rabat, figurent Mme et M. Emmanuel Brousse, conseiller municipal de Perpignan, président du Conseil d'arrondissement de Prades, député de l'ancien député et ancien ministre Emmanuel Brousse.

On retrouve des débris de l'avion sur le rivage

Casablanca, 19 septembre. — Il n'y a plus d'espoir de retrouver vivants le pilote et les quatre passagers qui se trouvaient dans l'avion postal de la ligne Toulouse-Maroc, dont on a signalé hier la disparition.

On vient, en effet, de retrouver sur le rivage, en face d'Arbaoua, à la limite de la zone espagnole et française, divers débris de l'avion, notamment une roue et des morceaux brisés.

Le désarmement naval

L'attitude du Japon à la prochaine conférence

Tokio, 19 septembre. — Le commandant Yamagutci, de l'état-major général de la marine, quittera Yokohama le 25 septembre, allant à Washington, où il remettra à l'ambassadeur du Japon, les décisions du Gouvernement sur les questions du désarmement et présentera l'opposition formelle du Japon à la limitation des croiseurs légers.

Dans les milieux officiels japonais on donne clairement à entendre que, lorsque la prochaine conférence du désarmement naval se réunira, en janvier, le Japon ne fera aucune opposition à la limitation des contre-torpilleurs.

Le Gouvernement et l'opposition sont d'accord pour fixer à soixante-dix pour cent la proportion du tonnage de la marine japonaise, par rapport à ceux des marines anglaise et américaine.

Ce qu'il en coûte de tamponner l'auto de M. Caillaux

Chartres, 19 septembre. — Le tribunal a condamné le chauffeur Lorse à 16 francs d'amende avec sursis et d'un mille francs de dommages intérêts, pour dommage causé à M. Joseph Caillaux et interception de son activité parlementaire pendant deux mois.

On se souvient que, le 10 janvier, la voiture de Lorse collisionna celle de M. Caillaux, près de Chartres, et que M. Joseph Caillaux fut blessé au visage.

Paris, 19 septembre. — M. Michelet, gérant de l' « Humanité » a été arrêté rue Grange-aux-Belles, tandis qu'il sortait d'un Congrès de la C.G.T.U., sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance.

L'incendie du réservoir à pétrole de Saltend

Londres, 19 septembre. — L'incendie du réservoir de pétrole de Saltend s'est éteint de lui-même, après trente heures.

On estime que 40.000 livres sterling de pétrole ont brûlé.

D'après les experts l'explosion serait due à la malveillance.

Budapest, 19 septembre. — L'incendie du réservoir de pétrole de Saltend s'est éteint de lui-même, après trente heures.

On estime que 40.000 livres sterling de pétrole ont brûlé.

D'après les experts l'explosion serait due à la malveillance.

L'évacuation de la Rhénanie

Le retour du 27e R.A.L.

Verdun, 19 septembre. — Le 27ème régiment d'artillerie lourde, en garnison à Coblence, est passé en gare de Verdun, à destination de Vannes, où le régiment est affecté.

Les modalités de l'évacuation

Coblence, 19 septembre. — L'administrateur des Biens d'Empire déclare que l'évacuation continue.

Du 16 septembre au 15 octobre, les expéditeurs de biens d'Empire déclarent leur matériel de l'armée et des évènements.

Du 16 octobre au 30 novembre on rapatriera les troupes.

Le 30 novembre la deuxième zone sera complètement évacuée.

La tempête continue à sévir

Trois victimes dans la région de Dinan et de Grève

Dinan, 19 septembre. — L'orage que nous relations hier a été une véritable catastrophe.

A Malle, Mme Olivier, meunière, et son fils ont été emportés par les eaux ; leurs cadavres ont été retrouvés.

Un autre femme a été emportée et noyée, à Grève.

Les dégâts sont considérables ; les ponts sont coupées ; en certains endroits la circulation ne pourra pas être établie avant plusieurs jours.

A Valence la foudre tue deux ouvriers

Valence, 19 septembre. — Une formidable tempête a causé des dégâts importants à Valence.

La foudre tombant sur un groupe d'ouvriers, en a tué deux et en a blessé dix grièvement.

Nouvelles Diverses

Sofia, 18 septembre. — Dans l'après-midi d'hier, M. Nesitch, ministre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, à Sofia, a été reçu par M. Liapcheff, président du Conseil.

M. Liapcheff a déclaré à un certain nombre de journalistes, que cette entrevue s'est rapportée aux négociations serbo-bulgares au sujet du protocole Pirot.

Sofia, 19 septembre. — Le professeur Danaïloff, ancien ministre, président de la Commission parlementaire des Finances, et M. Stoyanoff, directeur de la dette publique, ont été désignés pour représenter le Gouvernement bulgare au Comité des experts pour les réparations orientales, siégeant actuellement à Paris.

Casablanca, 18 septembre. — On est sans nouvelles d'un avion de la ligne aéro-postale parti hier de Toulouse.

L'appareil n'a plus été signalé depuis le départ de Tanger à 11 h. 30.

L'avion était piloté par Deguise et avait quatre personnes à bord. Les recherches continuent mais l'anxiété grandit d'heure en heure.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 100 francs à la commande et 10 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette MAYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 525 francs.
Type bleu ciel Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles routes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, trois arrières, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et courroies.

Demander catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse
R. PAYET
11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON
(la grande marque nationale)
TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DEWAELE, sur bicyclette bleu ciel

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA
est ouvert de 8 à 12 h., et de 2 à 5 h
31, Rue de l'Opéra (2me étage)
BASTIA (Tél. 2-17)

ASSURANCES

TOUTES LES à la plus grosse des Compagnies françaises d'Assurances contre l'incendie : l'UNION.

MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre : le LLOYD PARISIEN.

Incendie - Vitrauxlite - Vol et Accidents - Vie Illimitée - Dots - Rentes Viagères - Bris de glace - Grêle - Mortalité du Bétail.

Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS
FONDES EN 1807

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille Liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM
Par Martiniques

Cafés
EXPÉDITION A L'INTÉRIEUR
TORREFACTION JOURNALIÈRE DE CAFÉS
— Téléphone : 1-06 —
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE
GRANDE
Brûlerie Cyrnos
23 bis, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

RENTRÉE DES CLASSES

Avant de faire vos achats, allez visiter les grands Magasins

Au Gentleman
FRANÇOIS BOULANGER
4, Boulevard du Palais - BASTIA

dont l'inauguration aura lieu le LUNDI 23 SEPTEMBRE

Vous y trouverez un choix considérable de complets, trench-coat, homespun parapluies, chapeaux pour hommes et enfants, tous articles de voyage provenant des meilleures fabriques de France et d'Angleterre à des prix défiant toute concurrence

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

Le seul devant être servi à la demande de UN « PERNOD »

ASSUREZ-VOUS à la
Cie ASSURANCES GÉNÉRALES VIE
PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurés par le contrats contrat "PARTICIPATION"
LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN COURS
Adjonction facultative de l'assurance accidentelle et accident.
Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli, 39 — BASTIA

Ecole de Commerce de Jeunes Filles
Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS. Reconnue par l'Etat par arrêté du 1919.

Cours spéciaux préparatoires, sténo-mé, Mécanographie et Dactylo Moderne.

Enseignement industriel régénéré à partir du prochain octobre.

Plus de 2.000 élèves sont à la Bur dans les meilleures conditions.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront grat

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

Grand Magasin
Louis MAUREL
2&3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

PASSER GAIEMENT LES LONGUES SOIRÉES POUR ETRE EPATANT à la Fête

GAITE FRANÇAISE
Le Numéro 0 fr. 50

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

C'est **Chiffons** 60
qui donne chaque mois
le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes mes réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser.
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

STÉNO-DACTYLO
Cours JANET-DUFFREAU

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA CARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
BASTIA

Car ne l'oublier pas, c'est la maison spécialisée dans le genre lit mobilier et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix connants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE GREQUL

Compagnie Fraissinet
HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h
Dim. 22, d'Ile Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h
DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS BASTIA
DECORATION D'ENSEIGNES et appartements de tous styles et en tous genres
Etoffe Grue - Rideau

"DRESCH"
LA MOTO DE RACE...

3.600 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUBITEZ
Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde
AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

54e ANNEE. — 16. | 25 centimes | LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE | 25 centimes | LUN. 9 et MAR. 10 SEPT 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
5, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 0.08
BUREAU A PARIS
Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

00122

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS
Corse ... 1 an 22 fr. — 6 mois 12 fr.
Cont. et Colon. 1 an 33 fr. — 6 mois 17 fr.
Etranger 1 an 50 fr. — 6 mois 30 fr.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité dans notre journal est reçue aux bureaux Parisiens, 15, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

IX.-- Bonaparte (Napoléon)

Les bibliographes tiendront à l'ordre chronologique dans leurs énumérations et notices, qui sont le principal de leur travail et le résultat de longues recherches, lectures et études ; ils pourraient également leur système de classification des auteurs sans distinction entre eux. Ils n'auront pas à se demander si Mirabeau (Riquetti de...) est supérieur à Napoléon ; Bonaparte (Napoléon). Mais ils se tourmenteront de cette controverse toute... bibliographique dans leurs notices où ils pourront de voir le nom de Mirabeau suivre le celui de Napoléon à propos de l'histoire de la Corse. Les deux noms, en effet, celui du plus grand orateur et celui du plus grand capitaine... depuis modernes, sont chronologiquement accolés. L' « Histoire de la Corse » de Mirabeau est de 1769 ; celle de Bonaparte de 1790.

Pour être plus ancien d'une année l'écrit de Bonaparte, comme il a été dit, n'en a pas moins servi de Mirabeau pour son propre travail. Ecrite à l'état de manuscrit, et le propre manuscrit de Napoléon fut communiqué à Mirabeau par l'abbé Raynal, qui en prêta dait une des deux copies faites par Napoléon. On connaît ces détails par le « Mémoire » de Lucien, 25 Mirabeau d'en accuser réception par ces mots : « Cette petite histoire me semble annoncer un génie de premier ordre ; l'auteur devait bien de la publier. »

Ce témoignage touchant les possibilités illimitées de Napoléon qui n'était encore qu'un petit officier d'artillerie corrobore celui de Pascal Paoli, de professeur de Boissac, de saint, professeur, de Rousseau. C'est qu'un génie n'a pas d'âge ou il ne se puisse révéler. Il... sans doute, au gré des hasards... tuelle, écrit de Napoléon marque des interprétations logiquement attribuées à ce que la pensée de l'auteur va plus vite que sa plume. Mais il était jeune, et s'il se fut avant en écrivant il n'aurait pas donné à la pensée le relief qui découvre la personnalité. Pour Napoléon plus que pour tout autre, on peut dire que le style est déjà toujours de l'action ; l'imagination précède, presque, anime les actes.

Ces inexpériences de début n'empêchent pas que le « bouquin » de Napoléon, intrinsèquement ou professionnellement remarquable, ne soit tenu par les commentateurs comme un petit chef-d'œuvre. Napoléon n'est-il pas l'initiateur d'un des légendaires quarante-et-unièmes fauteuils de l'Académie, en bonne place ? Pour toutes les critiques, le futur empereur avait déjà fait son entrée dans la République des Lettres avec le « Souper de Beaucaire » et la « Lettre à Matteo Buttafuoco ». L'Histoire de la Corse est de la même veine ardente et mouvementée. Il semble même, quoique l'état d'esprit, avant et pendant les années d'adoption des auteurs, des historiens, par exemples politiques et militaires ne pouvaient pas ne pas se diviser dans sa façon de raconter et de commenter les événements de son pays d'origine. En réalité un génie ne se satisfait d'aucun domaine où les connaissances s'alignent à se nourrir à l'un d'eux. Encore à 24 ans, depuis dans le génie Cobi le, généralissime. Il eût fait un grand général, un grand musicien, un grand ingénieur. On s'accorde aussi à dire qu'il eût fait un grand écrivain et d'une seule d'entre elle dût la meilleure forme de l'action.

Il est facile d'ajouter que les événements de Corse dont il avait été nourri, qui avaient été si près de lui et auxquels il avait participé dans leur ultime phase n'avaient pu que contribuer le bouillonnement d'un esprit né déjà exceptionnellement. Ce sont les suites de la Révolution française qui l'on fait le typer dans la direction que l'on connaît, il arriva juste à temps pour donner toute sa portée à ce coup d'algidjego. Mais Napoléon a commencé d'être, comme de juste, un patriote Corse. A son époque, les historiens de l'ancienne Corse ne manquaient pas. L'archidiacre Locatelli en avait fourni quelques-unes dans sa bibliothèque. Constamment soumise à l'influence révolutionnaire dont crica de son temps n'était que la suite, c'est très jeune qu'il commence à se documenter, de... Etienne. Enfant, il a parcouru le fonds familial. Durant son congé de 1783, il en fait une sélection. Pendant dans ses garnison de Valence, et une année après, de retour en Corse, le manuscrit était prêt, très cahiers petit in-folio. Le récit commence dès les premiers temps et va jusqu'à la conquête de Corte, de février 1731. Il eût pu le pousser plus loin sans se sentir en désaccord avec le grand patriote qui lui explique sur place son génie déjoué de la loi... de Poudenoux et rentré dans les termes que l'on sait témoignage au génie naissant du fils de son ancien secrétaire Charles Bonaparte. Le désaccord final fut dû à des circonstances qui dépassèrent évidemment, et de beaucoup, les deux protagonistes, et le succès est ici de celle sorte qui justifie celui qui en bénéficie ou qui le fasse. Pendant, dans ses longues méditations de Londres, Paoli en a-t-il convenu. Sa haine a dû céder devant son admiration et devant sa fierté de Corse.

Le manuscrit de Napoléon paraissait perdu lorsque, en 1845, le bibliophile Libri le découvrit, s'en rendit acquéreur et le publia pour la première fois dans « l'Illustration ».

P.B.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le
15 SEPTEMBRE 1929
de bien vouloir nous faire parvenir SANS RETARD leur demande de renouvellement au moyen du CHEQUE POSTAL que nous leur avons adressé à cet effet.
N. B. — *Tout abonnement sera renouvelé automatiquement, si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

En Vue des Elections Sénatoriales

Quand, au cours d'une conversation avec un adversaire, vous prononcez seulement le nom de M. Doumer, où vous interrompt aussitôt en disant : « Laissez donc tranquille M. Doumer. M. Doumer est un grand homme d'Etat... »

Excuse... M. Doumer n'a rien fait pour la Corse...

« ... M. Doumer, président du Sénat, plane au-dessus des contingences politiques...

Ces concessionnaires nous porteraient presque à croire que M. Doumer n'est plus en chair et en os ; on se le représente facilement très haut perché, perdu dans les nuages d'on ne sait quelle inaccessible neige blanche.

Nous convenons que selon les besoins, besoins personnels, M. Doumer sait prendre une attitude distante, hautaine, ou, à l'occasion, s'humaniser en tenant compte des vulgaires réalités.

Quand notre représentation intervenait auprès du ministre des Finances pour demander l'augmentation de la subvention cinquantenaire, M. Doumer s'est naturellement dérobé en prétextant qu'il n'allait pas voir... un ministre.

Tout récemment, il a été assez fortement question d'appliquer à la Corse des tarifs maritimes très onéreux ; cette mesure avait bouleversé toute l'opinion publique corse, insulaire et continentale ; la plupart de nos députés et sénateurs, MM. Landry, Sari, Giordan, Pietri, etc., sont allés présenter au chef du Gouvernement les doléances et les protestations énergiques de tous les Corses. M. Doumer, impassible, indifférent à toutes ces rumeurs, n'a pas daigné se joindre à ses collègues.

Par contre, en des circonstances purement électorales, M. Doumer a consenti à bouger.

Aux dernières élections cantonales, nous l'avons vu à Ajaccio, au Nolin, à Ile-Rousse, à Bastia, où M. Doumer apporté à nos adversaires l'appui moral de la Présidence du Sénat.

Quand son intérêt est en jeu, M. Doumer emploie même des petites ruses de petit politicien ; la semaine dernière, au cours de sa tournée électorale dans les arrondissements de Corte et de Bastia, M. Doumer n'a pas hésité à se poser du concours actuellement démissionné de MM. Pietri et Parsenglé, pour faire appel à celui d'un industriel connu ; M. Doumer voulait donner en même temps à nos amis l'impression qu'il se tenait au-dessus des partis.

Est-ce bien là le fait d'un homme d'Etat uniquement absorbé par des spéculations de haute politique ?

Tout cela est purement enfantin.

Ces attitudes contradictoires ne doivent pas tromper nos amis.

M. Doumer a fait en Corse avant tout et toujours œuvre de partisan ; il n'a cessé d'être le grand protecteur de M. H. Pierangeli ; nos adversaires d'ailleurs ne se préoccupent que de l'élection de M. Doumer.

Que nos amis le sachent : « VOTER POUR M. DOUMER, C'EST TRAHIR LE PARTI REPUBLICAIN, DEMOCRATIQUE ET SOCIAL ».

Dans quelques jours, les municipalités vont être appelées à élire les délégués sénatoriaux ; nous recommandons instamment aux municipalités amies d'écarter systématiquement tout candidat susceptible de donner un suffrage à M. Doumer.

En suivant ces directives, le P.R.D.S. sortira victorieux des luttes municipales, sera ainsi en mesure de faire triompher le 29 octobre prochain, dès le premier tour, toute notre liste sénatoriale.

LA DIXIÈME ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

M. Stresemann a prononcé hier un important discours sur l'œuvre de la S.D.N.

Genève, 9 septembre. — M. Stresemann est monté à la tribune au début de la séance de ce matin à la Société des Nations. Il a prononcé un discours, qui était attendu et a été accueilli avec faveur générale par les délégations et le public.

Le premier délégué de l'Allemagne déclare qu'il veut, d'abord s'expliquer sur les résultats de la conférence de la Haye.

— Pour le peuple allemand, dit-il, les décisions prises à La Haye touchent les fondements de son existence et les empêchent intégrale de son économie. Il se peut qu'à l'heure actuelle l'opinion publique allemande ne soit pas formé un jugement définitif et homogène mais il est un point la touchant particulièrement, c'est celui qui concerne sa liberté et son indépendance. »

L'évacuation rhénane

M. Stresemann constate que non seulement l'Allemagne et les puissances occupantes discutent sur la fin de l'occupation rhénane mais encore ce que la Société des Nations doit réfléchir que la fin de cet état de choses ait été décidée pour un délai fixe.

Reprenant les paroles de M. MacDonald, le docteur Stresemann déclare que les accords politiques valent mieux pour la sécurité que de nombreux bataillons.

— Aujourd'hui, le vote est libre dans l'intérêt même de la Société des Nations. »

La classe facultative de la Cour de Justice de la Haye

M. Stresemann entreprend ensuite d'examiner les suggestions et les propositions d'ordre fait jour depuis le début de l'Assemblée. Il souligne l'intérêt de la signature de la clause facultative de la Cour Internationale de Justice de La Haye par l'Angleterre et la France et il rappelle que l'Allemagne y a donné sa propre signature.

— Ces dispositions sont le signe des heureux progrès de l'arbitrage, qui est la pierre angulaire de la paix internationale. »

M. Stresemann affirme que la Cour Internationale de Justice de La Haye a fait ses preuves. Il appuie les nouveaux efforts poursuivis en faveur de la conciliation nécessaire des peuples de Paris et de la Société des Nations.

— Avant de songer aux sanctions, il faut en finir avec le désarmement général : le point de vue de l'Allemagne est bien connu. Nous avons éprouvé de vives déceptions de la stagnation des travaux de Genève à cet égard ; mais il apparaît aujourd'hui que des progrès sensibles sont sur le point de se réaliser et nous suivons avec sympathie les négociations navales engagées entre certaines puissances. »

« L'Allemagne qui a enregistré dernièrement une importance du poste de Paris appuie de 1 unis ses forces les propositions en vue d'harmoniser les dispositions des deux pactes afin d'assurer les obligations, sur les engagements solennels signés par les Etats, dans le but d'être particulièrement bienfaisantes, même pour l'économie de la coo. »

Le ministre allemand n'oublie nullement que, à son avis, ce travail d'harmonisation obligera le Conseil et l'Assemblée à réviser non pas seulement les articles 12 et 15 du pacte de la Société des Nations mais plusieurs autres.

Il fait allusion à certains passages du discours de M. Briand, le premier délégué du Reich fait observer que, pour trouver le même idéal, il difficilement aux méthodes à employer pour résoudre les tâches touchant les différentes contre la guerre.

L'Allemagne a toujours professé qu'il convient avant tout de renforcer les possibilités de conciliation et les moyens préventifs contre la guerre plutôt que de recourir à un système de sanctions.

Le discours de M. Scialoja

M. Scialoja, premier délégué de l'Italie, souligne ensuite devant l'Assemblée l'importance du travail réalisé en commun pour éliminer les guerres.

Parlant du pacte Briand-Kellogg pour mettre la guerre hors-la-loi, il déclare, cependant, que cela ne suffi pas, car tous les crimes sont hors-la-loi et cela ne veut pas dire que l'on ne commettra plus de crimes.

L'orateur consulte un progrès sensible dans le domaine du désarmement. Il invite sur le fait que la guerre de 1914 n'a pu être évitée parce qu'on n'a pas réussi à se réunir pour trouver les moyens de l'empêcher.

(Lire la suite en 2ème page)

L'EVACUATION DE LA RHENANIE — *Les troupes anglaises de la zone rouge de la Rhin, ont commencé l'évacuation des territoires occupés. Voici le docteur Isbutten du Royal Pavillions, qui, assistant au tête, part de Wiesbaden. On remarquera que par une seule personne adulte n'est demeurée. Seuls les enfants, comme toujours suivent le régiment.*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES
PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

— Venez, mon ami, reprit Maud. Ce thé refroidit dans les tasses. Chasse cet air sombre qui vous vieillit ainsi.

Jean se leva, rédant ses prières de sa femme, et la suivit dans le salon. Il se dirigea vers son large et confortable fauteuil. Maud, cette fois, avait eu un regard de tristesse. Allons, le sort en était jeté ! Dans quelques minutes, elle serait libre !

— Pourquoi n'as-tu servi le thé, qui est froid maintenant ? grignit le malade. Ne pouvait-on attendre ?

— Ne t'enrhumonne pas par plaisir, Jean. Vous voiez répondu que vous vous sentiez immédiatement. On a rempli les tasses, voilà tout. Bevez le thé. N'attendez pas qu'il soit tout à fait refroidi.

Et donnant l'exemple, Maud, en deux gorgées, avala le contenu de sa tasse.

Machinalement, Mouval l'imita. Il y eut un silence terrible dans cette pièce.

Devant le destin qui s'accomplissait, Maud se sentait figée. Elle n'osait bouger, elle n'osait parler. Elle savait que l'effet de la strychnine est presque foudroyant. Quelques secondes à peine s'écoulent entre le moment où le malade boit et celui où il tombe, terrassé par un simple filet de poison.

Et elle attendit, froide, implacable, redoutant seulement dans le silence les coups sourds et précipités de son cœur qui menaçait les entendre. Dans quelques secondes, que ces demi-secondes étaient longues ! Elle regardait Jean et Jean la regardait. Deux secondes à prier, et c'était écoulées. Un siècle !

Ce homme qu'elle avait condamné à mort, cet homme qui lui avait donné son nom et sa fortune, elle allait le voir périr, sans un regret, sans un remords, car elle le haïssait. Il allait mourir. Tout mieux ! Une seconde encore passa. Et Jean enfin brisa de tout son être. Jean fronça les sourcils et il fixa un regard surpris sur Maud. Car elle-ci venait de pâlir brusquement. Une atroce contraction du visage la défigura. Elle n'eut pas le temps de faire un geste. Il lui semble qu'une lance de feu lui traversait tout le corps et elle tomba foudroyée sous les yeux de celui qu'elle avait voulu tuer.

L'enquête démontra que Maud, avait apporté le poison. La déposition de la nurse et d'un domestique fit comprendre comment elle avait succombé en voulant empoisonner son mari.

Voici ce qui s'était passé :

Tandis que Madame Mouval pénétrait dans la chambre de son mari et insistait pour qu'il vînt prendre son thé, un domestique était entré dans le salon, un moment désert pour entretenir le feu qui se donnait qu'une chaleur illusoire, mais apportait la vie de toutes ses flammes joyeuses.

QUATRIEME PARTIE

LE CALVAIRE D'UN MILLIARDAIRE
L'HOMME ROUGE

Dès que Jean Mouval fut tout à fait rétabli, la fièvre des affaires le reprit peu à peu.

« Qui a bu boira » dit le proverbe populaire. On n'échappe pas facilement à l'emprise de la destinée qu'on s'est créée et il est plus difficile de perdre une habitude que d'en prendre une.

Le domestique était sorti, ne laissant aucune trace de son passage.

Ainsi, par une coïncidence due, semble-t-il, au hasard, le Destin avait frappé la meurtrière.

Ce drame eut pour Mouval un résultat inattendu. Après un choc nerveux qui le terrassa pendant plusieurs jours, il sortit de cette crise douloureuse, le cœur meurtri, mais l'esprit sain et débarrassé des brumes qui l'enfumaient.

« L'incident imprévu », dont avait parlé le médecin, incident qui pouvait réveiller la raison vacillante du malade, s'était produit.

QUATRIEME PARTIE

LE CALVAIRE D'UN MILLIARDAIRE
L'HOMME ROUGE

Dès que Jean Mouval fut tout à fait rétabli, la fièvre des affaires le reprit peu à peu.

« Qui a bu boira » dit le proverbe populaire. On n'échappe pas facilement à l'emprise de la destinée qu'on s'est créée et il est plus difficile de perdre une habitude que d'en prendre une.

Le milliardaire se lança de nouveau dans le tourbillon financier, dans la ruée vers l'or.

Mais de temps en temps, il cherchait des distractions pour chasser les pensées lugubres qui l'assaillaient.

Son enlèvement par les compagnons de la Sainte-Vehme lui avait laissé un pénible souvenir et, bien qu'il fût toujours protégé secrètement par la police, il craignait les représailles de ses ennemis.

Il se sentait plus seul que jamais. Son fils Fred continuait ses études et, à part Servian, il n'avait aucun ami.

Il acceptait parfois les invitations qui lui étaient adressées par ses pairs, les potentats du pétrole, du fer, du porc salé, etc.

Un jour, il fut sollicité d'assister à une fête de bienfaisance qu'organisait dans son magnifique cottage de Golston, par de New-York, le célèbre James Watson surnommé le roi des philanthropes.

Figure curieuse que ce Watson, grand vieillard à barbe blanche, aux yeux doux de grand enfant candide. Il était connu pour sa générosité et la bienveillance envers les pauvres.

Jean Mouval arriva vers 9 heures du soir dans sa voiture illuminé, entouré d'un vaste jardin.

Toute une troupe de détectives déguisés l'accompagnait discrètement dans ses déplacements.

Le roi des philanthropes vint au devant du roi des diamants et, avec lui, fit le tour des salons.

Une brillante assistance se mouvait dans de vastes halls. Il y avait là les plus jolies femmes et les hommes les plus élégants de New-York.

James Watson disait à Jean Mouval :

— Nous attendons la duchesse Szeiska, une des parentes de feu le tsar de Russie, et une autre personnalité très en vue depuis quelque temps, le prince Morgan d'Armor, un de vos compatriotes, je crois. Le connaissez-vous, monsieur Mouval ?

Pas personnellement. Mais j'en ai beaucoup entendu parler. On parle tant du prince d'Armor !

On causa que c'est le dernier descendant des rois de l'ancienne Armorique, cette Bretagne actuelle.

— C'est un prétendant qui n'a guère chance de remonter sur le trône de ses ancêtres.

(*A suivre*)

ÉCHOS

Billet Parisien

Le mauvais temps, est vrai, a contrarié les vacances des vitalités. A la mer comme à la montagne, certains jours, ceux-ci se manifestèrent en regardant pluvieux, et ce désagrément fit naître une idée : pourquoi les hôteliers ne procéderaient-ils pas, dans un coin de leur salon, une bibliothèque qui apporterait une saine distraction à leurs pensionnaires en cas de pluie ?

Le passage dans une station balnéaire, je sais où demander à un hôtelier ce qu'il pensait de cette suggestion.

— Monsieur, me répondit-il, votre question me paraît bien mal posée. Vous devriez me dire : « Pourquoi les hôteliers n'ont-ils pas de bibliothèque ? » Car, j'en avais une, monsieur, et beaucoup de mes voyageurs pouvaient venir ce service autant. Or, possédant des livres à l'usage de mes clients, il fallait bien que je les leur prêtasse ! Or tel la perte de mes bibliothèques, ce que mes pensionnaires ont volé d'un, en prêtage, il ne doit pas sortir, est un livre perdu. Alors, monsieur, comme les affaires ne sont pas excellentes en ce moment, j'ai préféré m'abstenir — on peut me le pardonner, je ne savais pas qui, pour combien sa femme...

— Non, madame, répliqua Campinchi, je ne souhaiterai pas ces désirettes.

Cette gravité ironique, souvent dure, s'accompagne d'une autorité soumission devant les faits.

Un jour que je lui parlais de la brillante défense qu'il avait assurée dans un procès où les jurés s'étaient montrés, à son avis, fort sévères, et selon moi — différence de point de vue — dans l'abîme, se qui s'apparentait à la lâcheté, il me dit :

— Non, ce n'est pas cela. Du moment que les jurés sont jugé comme tels, c'est que je me suis trompé ; j'aurais du mieux faire.

Un mot comme celui-là, qui témoigne d'une conscience, condamnerait tendre vers la perfection, n'est-ce pas l'apanage d'un grand caractère ?

Emile ZAVIE.

MAITRE CAMPINCHI

— Qu'allez-vous dire aux jurés, madame ?

La veuve, après avoir avoué son crime aux inspecteurs de police avait, en effet, changé de tactique et variait continuellement ses versions. La dernière qu'elle affirmait, sans se soucier — à la manière des femmes — des contradictions et de son illogisme, était que son mari s'était tiré une balle dans un pistolet d'un, en nettoyant, qu'il ne savait pas qui, pour empêcher sa femme...

— Non, madame, répliqua Campinchi, je ne soutiendrai pas ces théories.

Cette gravité ironique, souvent dure, s'accompagne d'une autorité soumission devant les faits.

Un jour que je lui parlais de la brillante défense qu'il avait assurée dans un procès où les jurés s'étaient montrés, à son avis, fort sévères, et selon moi — différence de point de vue — dans l'abîme, se qui s'apparentait à la lâcheté, il me dit :

— Non, ce n'est pas cela. Du moment que les jurés sont jugé comme tels, c'est que je me suis trompé ; j'aurais du mieux faire.

Un mot comme celui-là, qui témoigne d'une conscience, condamnerait tendre vers la perfection, n'est-ce pas l'apanage d'un grand caractère ?

Emile ZAVIE.

En écoutant M. Campinchi

Par M. Emile ZAVIE.

Après la guerre, je fus chargé par mon journal de la chronique judiciaire. C'est ainsi que je me trouvai un après-midi transporté au Palais de Justice, parmi des plaideurs, des juges, des greffiers, des avocats et des avocats.

Des journalistes également.

Ceux qui doivent transmettre à leurs quotidiens les informations des tribunaux ont l'habitude de se réunir dans un local de la Galerie Marchande. C'est là, au milieu de chaises défoncées, que j'aperçus pour la première fois un homme maigre et nerveux, aux traits de... un regard inquisiteur et toujours en mouvement. Il était vêtement au Temps. Avocat aussi. Les familiers du lieu l'appelaient « Campin ». J'ai su que c'était Campinchi.

Sa jeune célébrité ne le gênait pas. Il parlait simple, naturel, bon garçon, se remarquai toutefois que, s'il parlait peu, il observait beaucoup et très vite.

La deuxième fois que j'eus l'occasion de lui adresser la parole, Campinchi me dit tout à trac :

— Vous êtes ici pour plusieurs semaines, beaucoup de semaines ? Comment nous sommes appelés à nous rencontrer tous les jours, nous serions forcément amenés à nous tutoyer. Eh ! bien, convenons tout de suite. Tu vous bien ?

Ainsi, dans la cour d'un collège, le lendemain de la rentrée, un « ancien » accueille un « nouveau » déjeuné avec une brusque cordialité.

Mais ce trait vous rendra-t-il présent la personne de Campinchi (prononcez : « Campinqui », comme les initiés). Je le souhaite. Car il y a des gens comme Henri-Robert, Moro-Giafferri, Campinchi, sur le compte de qui tout a été dit, même de la vérité.

On a parlé de son sourire caustique, de ses yeux profonds, de sa dialectique acérée et ferrace, de sa courtoisie et de son esprit mordant et mordant, de son goût pour la connaissance des hommes, de ses grandes lectures, de son érudition, de son labeur régulier.

Campinchi, en effet, est de ceux qui étudient et connaissent leurs dossiers, qui ne se fient pas entièrement à leur pas complètement.

Mais j'ai vu ce même Campinchi — c'est un fait, car l'oubliera jamais — génie d'improvisation et préférent certes maîtres de leur fantaisie et de leurs nerfs. Une discipline un brin rigide semble le guider et le soutenir. D'où ce visage attristé au repos et surtout cette attitude parfois un peu raide... On aurait tort de la lui reprocher, car qui ne sait affirmer qu'un impérieux personnage que l'on voit en public n'est pas un miracle de volonté ?

J'ai entendu Campinchi commenter avec un mélange d'admiration et d'ironie cette remarque qu'il avait retenue au cours d'une de ses lectures :

— Dans le manuscrit d'une plaidoirie du plus grand des avocats français, Berryer, on trouve, en marge, une note écrite de la main du maître : « Ici, je m'indigne ».

Et l'on pense qu'il serait bien rapide d'en écrire de semblables dans le coin d'une de ses actions ! ... Il les écrivait...

On le pense quand on ne le connaît s'échapper tout d'un coup de l'armature fabriquée à son usage et, dans une péroraison, portait soudain pour une aventure lyrique, inattendue pour tous, tant il est parvenu à imposer ses personnage de vibrante autorité.

Il faut, une fois dans la vie, avoir écouté Campinchi. Les meilleurs comptes rendus ne rendent pas vivants les grands artistes.

Les occasions ne manquent pas où il paraît... On l'a vu dans l'affaire Bonnet, dans le procès de Germaine Berton qui fut Marius Plateau, au cours des débats de l'érudite Schwartzbart qui tira cinq coups de revolver sur l'amant Prisunova... Il présenta la défense de Mesdites Charrier (fils de Mesdites Garbagni) qui prit part à l'attentat du rapide Paris-Marseille, et celle de Bienvenu Garibaldi, ce remarquable orateur. Il eut, en outre, une passionnante affaire, en 1923, aux assises de Nancy, où sont comparu Bourrages de Campinchi (en face de Maurice Barrès, lorsque l'avocat commença à parler en faveur de Paul Boppe, cet inspecteur des forêts qui, marié à la nièce de Barrès, avait à plusieurs reprises essayé de tuer sa femme.

— Vous n'empêcherez pas, monsieur, déclarait Campinchi, s'adressant à l'auteur d'un roman fâcheux, que les hommes ne soient ainsi faits.

Voilà un article qui vient de paraître dans Comœdia. *Il est dû à la plume du romancier Emile Zavie, titulaire du grand prix de la Renaissance et l'auteur admiré et applaudi de tant de romans passionnants.* Les lecteurs, selon de Tarascon, d'Arlanges au golfe Persique, Pontarlier le pourront, la Raison des Trois Dancées.

Maîtres et jeunes de Palais (1)

(1) Voir Comœdia du 13 et du 17 juillet.

J'ai quitté mon hôtelier assez peiné, et je ne sais vraiment si l'idée de la bibliothèque des hôtels est réalisable. Un ami qui approuvait à la suppression et à qui je faisais part de mes doutes, s'est écrié :

— Des bouquins pour les voyageurs, les touristes et les hôteliers ? Pitaine ! Dès qu'ils sont désœuvrés, ces messieurs et ces dames n'aspirent qu'à se tremousser en cadence.

Et je crois bien qu'il a raison.

Gabriel Bayle.

LE COIN DES POETES CORSES

Chiamu i Pueti

Aisa, cari Pueti,
Chi la Scuta s'avicina
L'Ongnun di noi si tinuci
Un mimoria fresc'e fina
Per la sente e nostre rime
A lu gente santarina.

Pettinassi d'ogni lagu,
Arelle di lutta bosen
Stote prontl'a stu chiama
Ognun sin a lu su puntu
Un guardeie la vlaghie
Quante vaglia ch'elle costi.

Mai nè vi se printata
A quesle le cunzione
Qual'unqua voglia affaccammi
Cu lutt'a conversazione
Per la scort'a Matarale
U nostru gran capitanne.

Gli chi quest'e Corse pure
E mire l'oglio di Lucca
A voi, cari compagni
A fatti l'onori bona
Appruntenu poli e mani
Per salumelle le resca.

Dunque avarele capite
Benchè parli cugi pisau,
Boi altri, cari Pueti,
Sous quelli di lantanu,
Spera di redevi prestu
Tutti e stringevi la mano.

POLI.

Cumplimenti

Un glumun di ciaramonia
Un affare m'e sbivatu ;
Boi'avec ren l'onori
A lu sposa e lu sposu.
Una duncella in bella
Who, si può di, ricevuta !

Ch'è l'accisi su curagiu
L'avaria avuti ghiarati,
Era costa in stu cunirate
Mudernu e boa educate,
Ma lu mondu s'è ingnuatu
Quand'ella l'ha ghindicata

Quandu mi so presentatu
Timinenti e gentile,
Un refolu d'ochiu, m'ha dau
Ch'ogni alber si messe a ride
Durendu ; su digna chiappa,
Vinarate lu Terrale.

Scinade, u Madamicella,
Rispusu sebilamente
Si lu avele cuntrattatu
Per quesla run altra sente,
Non mi fare sull'effette,
Ti dighi ma sicura e lu signuate.

Per di si, n'è stata pronta
Ma Fidea ch'ell'avia
Non mi l'ha fatta cannosce,
Sogu qualcosa finita :
Da ch'ell'elle finitu,
A falca se fece via !

Avaria cridutu forse
Che mi se fussi scu dato,
Si avessi di falla lavora
Pi stà chi vera persona ;
Per mi contu, mi pigliava
Per qualchi nova sbarrata.

Un ci valia chad'alla
A fa la simile prova,
Per ch'ell'ha li so capelli
Troffel'a l'ultima moda,
Un si dicierebbe mai
Ch'ella vide tutte sode.

Certu, si ch'ella si crede
Di l'affrichirvarla
Secondu la so frequenza
Sempre en lo siguenta
Si qui non sono in Parigi
Per anè no mi fidia.

Ch'ella si stia cuta
Svelt'ed tutte gratisione
Mea megre da de parte
A sale la lezione
Chi guderia stabilli
Stella stessa a cantone.

PAMPASGHOLE.

Suuettu

D mare, mare, quelle le mutt'ale,
Sannat a lu parti dete l'eitru
Che mandina cantone a Mandrale
Ch'è degna d'ova chiamala maestru

Pe a lingua cursa ebe tintese earu
Terebè imprestu sughivanla in latte,
Tha la so perra mai ripiera,
Lenenti sinte per patè cunsulate.

Lidea è traditura in du Parse
Di quella ebi si speze a facci crede
Chisa vera Corsa un dev'esse Francese.

La contrarin finisca a folli sede
Per fa sparisce quelle falsa spese
Dunatu forte, auvend'e en fede,

UN VECCHIU PUETU.

A TRAVERS LA CORSE

Colonie de vacances et Clinique

Deux établissements qui marchent bien ensemble pour le plus grande sécurité des colons et pour la tranquillité des parents.

Une colonie de vacances c'est un enfer si bien choisi et offrant toutes les garanties possibles pour se récréer tout en profitant d'un changement total de vie qui permette aux enfants de gagner bon poids, bonne mine, et de prendre de bonnes habitudes d'éducation au point de vue moral, hygiénique et aussi, d'hygiène. Pour certains, un petit peu de « plomb dans la cervelle » administrateur des bâtiments secondés, directeurs et surveillants.

Notre chef et diresse fondateur-directeur n'est nullement embarrassé de tout cela. Songez donc, trente ans d'expérience de colonies de vacances. Il en a vu des gosses depuis les A. Lotti jusqu'à ces bergers Grand Lapeyre de France et Grand Prix, lauréats de ses fondations. Des centaines de gosses sur les bras ne l'étonnent nullement, notre cher aîné qui inspire à tous, même aux plus grands, une estime mêlée de crainte avec ses grands airs, derrière ses grandes lunettes, sa voix de stentor, son regard qui courre sur le dos de tous et ses bonnes oreilles qui n'en perdent pas une goutte.

Malgré tout cela, tous ses gosses l'adorent et plus d'un demandent à revenir en Fréventorium, pour la rentrée d'octobre, après être retournés embrasser leurs mamans et les ramener sur tout et même sur leur arrivé possible, au point qu'à s'entendre à affirmer, que son établissement lassait un bien gros mal ! Ne pouvant rendre lui-même fait rédiger ses articles par autrui.

Que le secrétaire de l'U.V.F. sache que j'écris les articles que je signe ! Je n'ai rien d'un stylisse, certes ; mais il est très facile d'avoir autant de lettres que lui.

Ce dont il est capable, je puis l'accomplir aussi, toujours-le que je ne comprends nullement son allusion à ma vieillesse où à celle de ce mystérieux collaborateur qui n'existe que dans l'imagination du secrétaire du Comité de l'U.V.F. Il n'est à souhaiter que tous les agriculteurs du « Cantel d'Acqua » s'empressent de suivre leur exemple et s'inscrivent chez le Président du Syndicat. Cotisation : 5 francs.

La séance a été levée à 19 heures après que le « Vive l'union sacrée pour le bien des agriculteurs de cette riante région ».

AJACCIO

De passage. — Le Groupe de Grenoble des Eclaireurs de France, qui a visité le nord de l'île, est arrivé, vendredi, à Ajaccio. Il s'est embarqué pour Marseille par le courrier de samedi.

La Vie Sportive

Nous recevons la lettre suivante :

Ajaccio, 10 septembre 1929

Monsieur le Directeur du « Petit Bastiais »

Nous vous serions infiniment obligé si vous vouliez bien insérer la mise au point suivante.

Le secrétaire du comité de l'U.V.F. dans une note au gobe qui s'apparente aux lecteurs du « Petit Bastiais » aurait délibérément se pose en victime de je ne sais quelle calomnie.

Il n'a un entretient récemment publié par le « Petit Bastiais » j'avais interdit aux coureurs de la Ligue Vélocipédique Corse de participer à l'épreuve dite « Grand Prix du Casino Municipal d'Ajaccio » rapportait que les sociétés qui l'ont organisée avaient l'un dernier, pour faire du tort aux organisateurs du dite Tour de Corse Cycliste officiel, mis sur pied le Grand Prix de la Corse. J'objecte et je le maintiens que les coureurs licenciés par fte payés ; si les lecteurs de cet organe en doutent qu'ils consultent les principaux intéressés, je veux dire les coureurs et notamment Casabianca, Xavier, Baldini d'Ajaccio et Viale de Bastia. Est ce à dire que je veuille sortir en dehor l'honorabilité des organisateurs du Grand Prix de la Corse ? Nullement. Si les coureurs n'ont pas été payés, cela tient, l'aime à le croire à ce que les fonds prévus n'ont pu être recueillis.

Je ne puis, par ailleurs, que regretter de pied les insinuations du Zontar de cette prétendue mise au point qui s'apparente à affirmer, que son établissement lassait un bien gros mal ! Ne pouvant rendre lui-même fait rédiger ses articles par autrui.

Que le secrétaire de l'U.V.F. sache que j'écris les articles que je signe ! Je n'ai rien d'un stylisse, certes ; mais il est très facile d'avoir autant de lettres que lui.

Ce dont il est capable, je puis l'accomplir aussi, toujours-le que je ne comprends nullement son allusion à ma vieillesse où à celle de ce mystérieux collaborateur qui n'existe que dans l'imagination du secrétaire du Comité de l'U.V.F. Il n'est à souhaiter que tous les agriculteurs du « Cantel d'Acqua » s'empressent de suivre leur exemple et s'inscrivent chez le Président du Syndicat. Cotisation : 5 francs.

Nous signalerons également le courage et la présence d'esprit des trois frères Cedelhani : Jean, Dars-François et Jean-Charles qui n'hésitèrent pas un instant à se jeter à l'eau pour sauver leur camarade Marcel Mattei qui, gravement blessé à la tête, était entraîné par le courant.

Pourquoi diable mon contradicteur éprouve-t-il le besoin de brouiller la balle au pied et à la raie libre ? La confusion qu'il essaye d'entretenir de créer en ce qui concerne la lutte qui se pourra poursuivre sans moi.

Qui également fait preuve d'humanité les personnes dont les noms suivent : Filippi Jacques, Casalta, Bongrini, Simeoni, Chilini Joseph, Casabianca, Filippi Eugène, Filippi Joseph Mathieu, Camule Popole, Casanova Joseph, Nordelli et l'entrepreneur Gabrielli qui a été durement éprouvé par la perte de nombreux chantiers de bois destinés à l'usine de Foleti.

N'oublions pas de noter l'empressement à porter secours qu'a prêté, en cette pénible occasion, notre vaillante jeunesse qui est tout l'espoir de demain.

Il nous a été cependant pénible d'avoir à constater que certains individus, qui attendu, pour prêter leur concours, l'intervention des gendarmes.

Une enquête sérieuse a été immédiatement ouverte afin d'appréhender l'auteur d'un si lâche méfait.

Les dégâts sont estimés à plus de 200.000 francs, et, se serait faire preuve de solidarité que d'accomplir les démarches nécessaires en vue de solliciter de l'Etat et de nos sénateurs pour les personnes éprouvées et une récompense honorifique pour M. Mattei qui, malgré son âge, n'a pas hésité à affronter le danger. — P. C.

Avis Officiels

REVISION DES LISTES ELECTORALES DES ELECTEURS COMMERCANTS EN 1929-1930.

Les commerçants, hommes ou femmes, qui désirent être inscrits sur les listes des électeurs commerçants sont priés de se rendre à la Mairie. Les inscriptions sont closes le 20 septembre 1929.

LE MAIRE.

SERVICE DE SANTE

M. le médecin commandant Colombani, du 4me rég. de tirailleurs sénégalais, servira comme sous-directeur de l'Ecole de médecine indigène de Tananarive.

AVIS DE DÉCÈS

FARINOLE

Mme Vve Jean Baptiste Casari ; Mme et M. Pepo Casari ; M. Ange Casari ; Mme et M. Pierre Pietri ; Mme et M. Pascal Ferretti et leurs enfants ; Mlles Jenny et Lidita Casari ; M. Armand Casari ; Mlle Yolande Pietri ; M. Ange Casari ; ses enfants, de Porto-Vecchio ; Mme Vve Dominique Renucci et ses enfants ; M. et Mme Antoine Noble Marietti et leurs enfants ; les familles Leandri et Devigne ;

Font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur JEAN-BAPTISTE CESARI

décédé à Farinole, muni des Saints Sacrements de l'Eglise, le 8 septembre.

L'enterrement a eu lieu hier 9 septembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CALVI

Club Nautique de Calvi. Rel 1929. — Le Club Nautique de Calvi organise pour le 14 septembre 1929, une soirée dansante dans la salle des fêtes du Cafe Solel.

Le prix d'entrée est fixé à dix francs par famille. Le bal commencera à dix heures précises.

Tenue de ville exigée. Buffet.

On trouvera des cartes d'entrées dans tous les cafés, hôtels et salons de coiffure de la ville. Les étrangers et les personnes de l'intérieur pourront se procurer des cartes à l'entrée de l'Hôtel, avant l'ouverture et pendant le bal.

CORTE

CANALE DI VERDE. — *Le feu.* — Un des plus grands fléaux de notre île c'est incontestablement le feu qui, venues les périodes de longue sécheresse estivale, se met de certaines mains criminelles pour semer la ruine et la désolation. C'est ainsi que Canale de Verde a risqué de devenir, hier, la proie des flammes.

Dès le matin, le feu avait déjà envahi les belles vallées florissantes qui encadrent le hameau de Pastricciole. De part et d'autre, poussé par une légère brise de nord-est, vers midi, alors que l'on n'en avait plus à l'espérer le vent redoubla de violence et la brise devint si forte. En un moment, le village avait disparu dans un épais tourbillon de fumée et les flammes ne tardèrent pas à arriver sous les murs des habitations.

Ce fut un plus redoutable du terrain que nos braves canalais accouraient en masse pour tâcher de se rendre maîtres du sinistre.

M. le maire était absent, ce fut à M. Mattei Ange qu'incomba la lourde tâche d'organiser la défense du village ; il s'en acquitta, grâce à une longue expérience, en vrai tacticien au sang-froid admirable. Fortement secondé par le brigade de Lanzinella, il donna les ordres nécessaires afin de conjurer le danger. Aussi aucune défaillance ne fut à noter durant toute la lutte qui se poursuivit jusqu'à la nuit.

Nous signalerons également le courage et la présence d'esprit des trois frères Cedelhani : Jean, Dars-François et Jean-Charles qui n'hésitèrent pas un instant à se jeter à l'eau pour sauver leur camarade Marcel Mattei qui, gravement blessé à la tête, était entraîné par le courant.

Pourquoi diable mon contradicteur éprouve-t-il le besoin de brouiller la balle au pied et à la raie libre ? La confusion qu'il essaye d'entretenir de créer en ce qui concerne la lutte qui se pourra poursuivre sans moi.

Qui également fait preuve d'humanité les personnes dont les noms suivent : Filippi Jacques, Casalta, Bongrini, Simeoni, Chilini Joseph, Casabianca, Filippi Eugène, Filippi Joseph Mathieu, Camule Popole, Casanova Joseph, Nordelli et l'entrepreneur Gabrielli qui a été durement éprouvé par la perte de nombreux chantiers de bois destinés à l'usine de Foleti.

N'oublions pas de noter l'empressement à porter secours qu'a prêté, en cette pénible occasion, notre vaillante jeunesse qui est tout l'espoir de demain.

Il nous a été cependant pénible d'avoir à constater que certains individus, qui attendu, pour prêter leur concours, l'intervention des gendarmes.

Une enquête sérieuse a été immédiatement ouverte afin d'appréhender l'auteur d'un si lâche méfait.

Les dégâts sont estimés à plus de 200.000 francs, et, se serait faire preuve de solidarité que d'accomplir les démarches nécessaires en vue de solliciter de l'Etat et de nos sénateurs pour les personnes éprouvées et une récompense honorifique pour M. Mattei qui, malgré son âge, n'a pas hésité à affronter le danger. — P. C.

INFORMATIONS LOCALES

A l'Arrivée

MM. Adolphe Landry, député de la Corse, président du Conseil Général, ancien ministre, et M. Joseph Giordan, Sénateur de la Corse, sont arrivés dimanche soir par le courrier de Nice.

Ils ont été reçus sur les quais par MM. Emile Sari, Sénateur-Maire, Casalta, Quilici, conseillers généraux, entourés de nombreux amis.

Association des Parents d'Elèves de Bastia

LE CHOIX D'UNE CARRIERE
LA BANQUE DE FRANCE

L'Association des Parents d'élèves de Bastia n'a pas seulement pour but de rechercher toutes les améliorations désirables à apporter dans l'intérêt des élèves de nos établissements d'enseignement secondaire et primaires publics de notre ville, de contribuer au progrès des études, d'aider à la formation morale des jeunes Corses, à la prospérité de nos institutions scolaires ; elle se propose encore de faciliter la tâche souvent difficile et délicate des parents, en vue du choix d'une carrière pour leurs enfants.

Dans cet ordre d'idées, le Président de l'Association considère comme un devoir de signaler aux pères de famille, que la « Banque de France » qui a son siège central et diverses agences à Paris, ainsi que de nombreuses succursales en province, offre aux jeunes gens ayant terminé leurs études et désirant se suivre la carrière de la Banque, des débouchés présentant un réel intérêt.

La Banque de France exerçant son personnel des bureaux par des concours, comprenant un examen écrit et oral. Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins.

Il y a dans cet important établissement de crédit des emplois titulaires, des stagiaires et des commis expéditionnaires.

Des emplois de stagiaires sont actuellement vacants à Paris et dans un certain nombre de succursales, en province.

Les stagiaires sont admis sur simple demande *sur papier* au Gouverneur de la Banque de France à Paris, de préférence par l'intermédiaire du Directeur de la Succursale dans l'arrondissement de laquelle ils résident ; ils joignent à leur demande les pièces suivantes :

1° l'extrait de leur acte de naissance ;

2° les certificats d'études et diplômes obtenus ;

3° un certificat de bonne santé délivré par un médecin.

Ils reçoivent au début un traitement annuel de 7.800 francs. Deux sortes d'emploi sont ensuite réservés aux stagiaires par voie de deux concours différents : un examen pratique, relativement facile pour les uns, un brevet supérieur pour les autres.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et de 21 ans au plus, et avoir accompli un stage de 6 mois ensuite employé dans une maison de banque ou de commerce.

Les jeunes gens ayant fait leur stage à la Banque de France, bénéficieront, au point de vue de l'aptitude générale, des notes de service par eux obtenues.

Le concours pour les places de commis titulaire comporte des épreuves écrites et orales.

Le programme comprend, indépendamment des connaissances générales, à peu près du niveau du baccalauréat ou du brevet élémentaire, des notions de Droit Commercial et d'Economie Politique, des éléments de comptabilité et des exercices de calcul rapide.

Le traitement annuel du début atteint 13.200 francs à Paris et 12.000 francs dans les Succursales. A ce chiffre viennent s'ajouter une gratification fixe de fin d'année, équivalent à un mois de traitement, et des indemnités appréciables pour charges de famille.

Des avancements progressifs de traitement et de grade sont accordés aux employés travailleurs et méritants ; ils leur permettent, après un certain nombre d'années, d'accéder aux grades supérieurs, dont les plus élevés (sous de bureaux de Succursales) bénéficient d'appointements annuels atteignant 120.000 francs, non compris les suppléments et indemnités ci-dessus indiquées.

Enfin, une pension de retraite est attribuée, sans condition d'âge, aux agents de la Banque de France ayant accompli trente années de service. Cette pension qui peut s'élever actuellement à 20.000 francs par an, est égale, après trente ans de service, à la moitié du traitement moyen des trois dernières années d'activité.

Les parents et jeunes gens, désireux d'avoir des renseignements complémentaires, peuvent s'adresser, soit au Directeur de la Banque de France à Bastia, soit au Président de l'Association des parents d'élèves de notre ville, n° 6, Bd Auguste Gaudin.

Carnet Rose

M. et Mme Flavigny Barrois de Sarigny ont le plaisir d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille Jacqueline.

Carnet Mondain

Nous sommes heureux d'annoncer les récentes fiançailles, à Bonifacio, de M. Maurice Bicord, notre collaborateur et confrère du *Petit Journal* et de l'Européen, fils de M. Félix Bicord, directeur de la Compagnie Fraissinet, Chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme, avec Mlle Marie-Josephine Fanomézantsoa, fille du docteur, et de Mme Fanomézantsoa.

Aux parents et aux grands parents des jeunes fiancés nous présentons nos cœurs et compliments.

LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Hier matin, le courrier du continent arrivé à 6 heures, a été distribué à 10 heures 30 alors que le tri avait été terminé avant 9 heures.

Ce retard considérable est dû au fait que le service des chargements est assuré par un seul commis qui se trouve, régulièrement, les lundis et jeudis, submergé par le travail.

Nous demandons instamment à M. le directeur des Postes de vouloir bien, ces jours-là, affecter un employé supplémentaire à ce service.

Communications

AVIS

Les bornes fontaines débitant de l'eau de source seront ouvertes de 19 à 13 heures et de 18 à 21 heures.

SOCIETE ANONYME DE CREDIT IMMOBILIER DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA.

La première réunion des actionnaires a eu lieu lundi à 9 heures du soir au Péristyle du théâtre et a procédé à l'élection d'un comité provisoire chargé de procéder à la demande d'approbation ministérielle. Le comité se tient en permanence, 9, avenue Carnot, pour tous renseignements.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE

Le quinzième préparatoire à la fête patronale commencera mardi prochain 10 courant.

Le matin, messe à 7 heures 30 ; le soir, chapelet et salut, à 8 heures.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45, un programme : Dolly Grey et André Bonne dans *Caprice de Femme*, comédie en 6 parties ; Doublejoie et Patachon dans leur dernier film : *Leap year* ou ? superproduction comique en 8 parties.

Jeudi : Harold Lloyd dans : *EN VITESSE.*

CABINET MEDICAL

Le Docteur EL. ORSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kermarec.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE GAMBO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE (ET VICE-VERSA)
par vapeur CAID

Le vapeur *S.S. Caïd* assurant le départ direct Bastia-Tunis quittera notre port le 8 septembre à midi.

Ecole de Commerce de jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS. — Reconnue par l'Etat. Fondée en 1918.

Enseignement commercial complet. Cours spéciaux de langues, sténo-métie, Sténographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves cassés à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LA 10e ASSEMBLÉE DE LA S. D. N

En ce qui concerne l'idée de M. Briand, qui il qualifie de généreuse, il réaliser un lien fédéral entre les Etats européens, M. Scialoja en voit toute la grandeur mais, comme M. Briand lui-même, il en voit toutes les difficultés.

— Cette idée mérite cependant toute l'attention et le Gouvernement italien l'étudiera de façon approfondie.

Intervention de M. Bénès

La parole est à M. Bénès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

Parlant de la clause facultative d'arbitrage obligatoire, le ministre tchécoslovaque dit que cette clause ne pourrait devenir une réalité avant d'avoir été adoptée par les grandes puissances.

— Au cours de cette Assemblée, on a réalisé dans cette voie un progrès considérable et la démocratie du monde entier s'organise.

Parlant du projet de constitution des Etats-Unis d'Europe, M. Bénès soutient que « tout dépend, en réalité, de l'esprit ».

A la fin de son discours, il annonce que le Gouvernement tchécoslovaque juge la clause facultative d'arbitrage obligatoire, encore au cours de cette session.

M. Briand offre un déjeuner aux chef des délégations

Genève, 9 septembre. — M. Briand a offert, ce matin, à l'Hôtel de la délégation française, un déjeuner aux premières délégués des vingt-sept puissances européennes représentées à la Société des Nations, avec lesquels il désire s'entretenir de son projet de constitution d'une Fédération des Etats européens.

Les puissances invitées étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Empire britannique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, l'Esthonie la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Yougoslavie, la Suède, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

Du côté français assistaient au déjeuner, avec M. Briand, MM. Léger, directeur adjoint des Affaires politiques et Massigli, chef du service de la Société des Nations au ministère des Affaires étrangères.

Un communiqué officiel

Genève, 9 septembre. — Un communiqué officiel remis dans la soirée à la presse au sujet du déjeuner offert par M. Briand aux délégués des puissances représentées dit :

« M. Briand a donné aujourd'hui un déjeuner auquel assistaient les ministres des Affaires étrangères et les premiers délégués des 27 puissances européennes participant à l'Assemblée de Genève.

« A la fin de cette réunion il a développé ses idées relatives à l'organisation des Etats-Unis d'Europe. Après un échange de vues, les délégués présents ont décidé de donner bonne note de l'initiative du Président du Conseil des ministres français, tendant à établir entre les nations européennes des liens de solidarité.

« Tous se sont engagés à saisir leur Gouvernement de la question et de la mettre à l'étude : ils ont chargé le Président du Conseil des ministres français de rédiger à l'adresse des Gouvernements européens représentés à la Société des Nations un mémorandum sur cette question. Ils ont prié également M. Briand de préparer un rapport résumant les avis formulés.

« Ce rapport sera discuté dans une nouvelle réunion, qui aura lieu à Genève, au cours de la onzième Assemblée de la Société des Nations. »

Une revanche de la coupe Schneider

Paris, 9 septembre. — M. Flandin, président de l'Aéro-Club de France, a proposé aux aviations britannique et italienne un match revanche de la Coupe Schneider, qui se disputerait le 15 septembre, durant un meeting international, devant se dérouler à La Baule.

L'épreuve s'appellerait Coupe de l'Aéro-Club de France.

A l'attaque du record

Londres, 9 septembre. — On déclare officiellement que M. Orlebar, chef de l'escadrille anglaise de la Coupe Schneider, tentera mardi d'établir un nouveau record mondial de vitesse sur l'eau qui remportera la Coupe Schneider, s...

Le Conflit Sino-Soviétique

Escarmouches

Tokio, 9 septembre. — De même de Pavrantchevsky à la frontière Sino-mandchoue, que des avions soviétiques ont survolé hier la gare et les environs, mais qu'ils se sont retirés dès qu'ils furent...

Il y a de continuelles escarmouches. Les détails ne parviennent que difficilement aux autorités.

Les mobilisés, près en pologne, se sont rétiques dans les rangs.

L'événement est, l'attaque soviétique prédisait par l'artillerie, a servi à unir la concorde et à faire sur les frontières chinoises ce qui est curieux à coups de mitrailleuses.

Double nouvelles disent que l'artillerie soviétique a bombardé Pogranichnaya et que toute la ville est en feu.

Les relations sont sur un train chinois

Londres, 9 septembre. — Une source digne de foi croit de pouvoir affirmer que la rupture des relations soviéto-chinoises est imminente.

La légation a été entourée, écrase sur le marché de bagages ; des agents soviétiques ont une voiture de première classe qui est télescopée.

M. Briand offre un déjeuner aux chef des délégations

Genève, 9 septembre. — M. Briand a offert, ce matin, à l'Hôtel de la délégation française, un déjeuner aux premières délégués des vingt-sept puissances européennes représentées à la Société des Nations, avec lesquels il désire s'entretenir de son projet de constitution d'une Fédération des Etats européens.

Les puissances invitées étaient l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Empire britannique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, l'Esthonie la Finlande, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie la Lettonie, la Lithuanie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Yougoslavie, la Suède, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

Du côté français assistaient au déjeuner, avec M. Briand, MM. Léger, directeur adjoint des Affaires politiques et Massigli, chef du service de la Société des Nations au ministère des Affaires étrangères.

Un communiqué officiel

Genève, 9 septembre. — Un communiqué officiel remis dans la soirée à la presse au sujet du déjeuner offert par M. Briand aux délégués des puissances représentées dit :

« M. Briand a donné aujourd'hui un déjeuner auquel assistaient les ministres des Affaires étrangères et les premiers délégués des 27 puissances européennes participant à l'Assemblée de Genève.

« A la fin de cette réunion il a développé ses idées relatives à l'organisation des Etats-Unis d'Europe. Après un échange de vues, les délégués présents ont décidé de donner bonne note de l'initiative du Président du Conseil des ministres français, tendant à établir entre les nations européennes des liens de solidarité.

« Tous se sont engagés à saisir leur Gouvernement de la question et de la mettre à l'étude : ils ont chargé le Président du Conseil des ministres français de rédiger à l'adresse des Gouvernements européens représentés à la Société des Nations un mémorandum sur cette question. Ils ont prié également M. Briand de préparer un rapport résumant les avis formulés.

« Ce rapport sera discuté dans une nouvelle réunion, qui aura lieu à Genève, au cours de la onzième Assemblée de la Société des Nations. »

Les travaux des Comités prévus à la Haye

Genève, 9 septembre. — On assure que les Comités prévus à la Haye commenceront leurs travaux le 15 septembre.

Le Comité de la Banque tiendra sa première séance à Bruxelles ; il déterminera ensuite du lieu de ses réunions.

Les trois sous-comités chargés de préparer les lois allemandes du nouveau régime définiront à Berlin.

Enfin, les trois Comités des prestations en nature, des réparations ordinaires et de la succession de l'Autriche, se réuniront à Paris, ainsi que celui qui étudiera la liquidation des comptes anciens.

On estime que les experts ne prépareront pas de rapports propres aux Gouvernements avant un mois.

L'évacuation de la Rhénanie

Francfort, 9 septembre. — La « Gazette de Francfort » dit que les 85e et 25e régiment d'infanterie français quitteront Coblence le 18 septembre ; deux bataillons du 27e régiment iront à Hagueneau, un bataillon à Wissembourg.

Le 34e régiment d'artillerie de campagne, en garnison à Coblence, serait dissout.

La majeure partie de la garnison française aurait donc quitté Coblence avant prochainement.

La santé de M. Clémenceau

Londres, 9 septembre. — Dans un éditorial intitulé : « Vive Clémenceau ! » le « Daily Mirror » écrit :

« M. Clémenceau, qui a un sens aigu de l'ironie sait pardonner aux journalistes, dont même l'a été jadis. Et Clémenceau et être âgé de 88 ans est une affaire importante.

« Le grand vieillard a déclaré : « Les journalistes sont trop ennuyants pour éprouver aucune crainte. »

« Nous autres, journalistes, nous espérons bien qu'il atteindra l'âge de Methusalem, mais nous espérons le voir encore de temps en temps nous envoyer quelques mots choisis lorsque nous nous inquiétons de sa santé. »

L'anniversaire de la Bataille de la Marne

Paris, 9 septembre. — Hier, à Meaux, a été célébré le premier anniversaire de la bataille de la Marne.

Après les cérémonies religieuses, des discours ont été prononcés par le préfet de Meaux et le général Debeney, qui ont rendu hommage aux morts de la Marne.

Un pèlerinage a eu ensuite lieu aux tombes.

Une interpellation de M. Taitting...

Paris, 9 septembre. — M. Taitinger, député de Paris, vient d'écrire au Président du Conseil, pour l'informer qu'il interpellerait à la rentrée, d'abord sur la politique générale du Gouvernement, ensuite sur les raisons qui ont abouti à l'absence de tout membre du Gouvernement à la célébration de la victoire de la Marne, hier, à Meaux.

Le Dimanche Sportif

Athlétisme

Paris, 9 septembre. — Championnat de Paris :

RESULTATS

1 x 800 mètres relais. — 1. Métropolitain-Club, en 8 minutes 10 secondes ; 2. Stade Français, en 8 minutes 20 secondes.

800 mètres haies. — *Première série* : 1. Adelheim, en 57 secondes 2-5 ; 2. Max Robert.

Deuxième série. — 1. Vel, en 58 secondes 2-5 ; 2. Adelheim, en 57 secondes 2-5.

60 mètres plat. — 1. Sauter, en 7 secondes 2-5.

Saut en Hauteur. — 1. ex-aequo Pota, Quelier, Gérin, tous 1 mètre 70, après barrage.

200 mètres plat. — 1. Canard, en 37 secondes 3-5.

4 x 200 mètres (relai). — 1. Sports Généraux, 2. Stade Français, 3. Métropolitain, 4. U. A. I.

Saut en longueur. — 1. Chevalier, avec 6 mètres 42.

Cyclisme

Paris, 9 septembre. — Aujourd'hui c'est disputé le Championnat de France de Cyclisme des routiers amateurs.

1. Bruno (V. C. A.), couvrant 79 quil. 400 mètres en 2 heures 54 minutes.

Paris, 9 septembre. — Le Grand Prix de Boulogne des Gnus Mécaniques de première moto a été gagné par Paillard, sur Peugeot, à deux tours et demi. Ont suivi : Deux tours et demi.

L'évacuation de la Rhénanie

Francfort, 9 septembre. — La « Gazette de Francfort » dit que les 85e et 25e régiment d'infanterie français quitteront Coblence le 18 septembre ; deux bataillons du 27e régiment iront à Hagueneau, un bataillon à Wissembourg.

Le 34e régiment d'artillerie de campagne, en garnison à Coblence, serait dissout.

La majeure partie de la garnison française aurait donc quitté Coblence avant prochainement.

Le Dimanche Sportif

Athlétisme

Paris, 9 septembre. — Championnat de Paris :

RESULTATS

1 x 800 mètres relai. — 1. Métropolitain-Club, en 8 minutes 10 secondes ; 2. Stade Français, en 8 minutes 20 secondes.

800 mètres haies. — *Première série* : 1. Adelheim, en 57 secondes 2-5 ; 2. Max Robert.

Deuxième série. — 1. Vel, en 58 secondes 2-5.

60 mètres plat. — 1. Sauter, en 7 secondes 2-5.

Saut en Hauteur. — 1. ex-aequo Pota, Quelier, Gérin, tous 1 mètre 70, après barrage.

200 mètres plat. — 1. Canard, en 37 secondes 3-5.

4 x 200 mètres (relai). — 1. Sports Généraux, 2. Stade Français, 3. Métropolitain, 4. U. A. I.

Saut en longueur. — 1. Chevalier, avec 6 mètres 42.

Cyclisme

Paris, 9 septembre. — Aujourd'hui c'est disputé le Championnat de France de Cyclisme des routiers amateurs.

1. Bruno (V. C. A.), couvrant 79 quil. 400 mètres en 2 heures 54 minutes.

Paris, 9 septembre. — Le Grand Prix de Boulogne des Gnus Mécaniques de première moto a été gagné par Paillard, sur Peugeot, à deux tours et demi. Ont suivi : Deux tours et demi.

Maison B. Dias

23, RUE NAPOLEON — BASTIA

Demain, lundi 9 septembre, ouverture de notre rayon de chaussures en tous genres, de luxe, de ville et de travail, pour hommes, femmes et enfants. *La Maison se charge des réparations.*

PRIX TRES REDUITS

D'autre part, nous continuons la liquidation de tout notre stock, le fonds, bonneterie et confections, etc., etc... Articles d'hiver, au prix de recient.

ENTREE LIBRE

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

"L'Apéritif Select"

Dépositaire Général : G. ALESSANDRI, 31, Boulevard Paoli, BASTIA

Cafés

EXPEDITION A L'INTERIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES

— Téléphone : 1-40 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

Brûlerie Cyrnos

35 bis, RUE DE L'OPERA, — BASTIA —

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

21, Rue de l'Opéra (2me étage)

BASTIA (Tel. 2-17)

ASSURANCES

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'incendie, l'explosion, la foudre.

MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre le LLOYD PARISIEN.

Incendie (Vitalité) - Vol et Accidents - Vie Humaine - Bris de Glaces - Risques Divers - Bris des glaces - Grêle - Mobilité du Bétail.

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert 1er & 40 bis, Bd Paul

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs ... Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, bouches diverses

N'OUBLIEZ PAS

que pour 180 francs à la commande et 30 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type W

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 16 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 23, de Bastia p. Marseille à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 16 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 16 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DE CONTINENT
POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 9 heures
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 heures
Samedi 7, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.

Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

SURVEILLONS NOTRE ESTOMAC

L'abus des mets épicés, des excitants, du tabac, une insuffisante mastication, une alimentation défectueuse, désabrent l'estomac avant d'affecter gravement l'organisme. Si nous n'y prenons garde, si nous ne nous astreignons pas, dès l'apparition des premiers symptômes, à un régime prudent et réduit, nous nous exposons à la dyspepsie, à la dilatation, à la gastralgie, à l'entérite.

Il est donc nécessaire, dès la constatation des premiers malaises, de pratiquer une abstinence sévère et de mettre l'estomac au repos. Le meilleur régime pour reposer l'estomac est, sans contexte, celui du Phoscao dont l'assimilation n'exige aucun effort de l'appareil digestif.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule, sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments, et son régime est conseillé par les médecins aux hien portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON
A. DARBANNE & FILS, DOCTEURS ES PHARMACIE 12, Rue de la TOUR-DES-DAMES — PARIS (IXe)

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

GRAND MAGASIN DE
LOUIS MAUREL
2 à 3 Boulevard du Palais Bastia
LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

ENTREPRISE GÉNÉRALE
POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD DU PALAIS BASTIA
DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et en tous genres
Ernest Orso - Bastia

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

RHUM FOX-LAND Grande Marque

Lait concentré sucré & Farine Lactée NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"
Gratuitement: Echantillon Lait ou Farine et Brochure "Soins des Enfants et Malades" NESTLÉ, 6, Avenue Portalis, PARIS (VIIIe)

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du Home Confortable
Publiée sous la direction de Jaillot architecte et de Marcel Coquet, publiciste
UN AN : 6 Fascicules Albums + 72 Fascicules
ABONNEMENT : HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN — PARIS

TRAVAUX FACILES de découpages chez soi tous genres, tous âges peuvent gagner beaucoup d'argent. Pour tous renseignements envoyer votre adresse sur enveloppe à TILLY, Les Hogues par Perrières (EURE)

N° 51e ANNEE. — N° 199. | 25 centimes | LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE | 25 centimes | MERCREDI 13 SEPT. 1922

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 8-02
BUREAU A PARIS
6, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 43-57

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux : Ajaccio 130

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	32	62
Grotte, et Corse	17	33	64
Etranger	30	60	120
	35	65	130

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité est reçue dans ses bureaux rue Vauvenargues, 18, à Paris et dans les grandes Agences de publicité.

00124

Dans le Marasme

Quarante jours à peine nous séparent de la date des élections générales, et nos adversaires n'ont encore fourni au public — sans doute pour le faire patienter — que ces plaisanteries ordinaires à l'égard du « Petit Bastiais » et de son Directeur, quelques accusations sans base contre M. Ludovic et des menaces puériles à l'encontre de M. Giordan.

Il suffit de parcourir les différentes feuilles adverses et aussi de lire les élucubrations de « Bastia-Journal » pour se rendre compte que l'on a reçu, en fait, le mot d'ordre de diffuser l'opinion en vue de diminuer le nombre dans lequel se débat François Pietri en quête de candidats.

Soyons plus précis. C'est incontestablement un troisième nom qui manque à la liste adverse.

Il paraît acquis que M. Paul Doumer sera tête de liste. Sans doute le Président du Sénat n'a-t-il manifesté même assez durement assez M. F. Pietri et B. Pierangeli son ecœui d'avoir été, par la faute de ceux-ci, jeté dans la mêlée des partis politiques locaux. Mais peut-il reculer aujourd'hui et refuser de tenter l'aventure ?

Trompé par ses amis et ignorant des choses de Corse, il s'est laissé conduire au bord de l'abîme. Désespérément, il s'accroche aux basques des responsables.

Je lui conseille de s'agripper à la chemise d'Ernest Sarti. Il courra ainsi la chance de surnager.

* * *

Et dans un article que Jean Maki intitule « *Planche pourrie* » nous lisons une autre révélation.

Si toute la députation et toute la sagesse politique du P. R. n'étaient déposées sur la tête de François Pietri, la candidature de Pierangeli eût été certainement substituée à celle de M. Sébastien Gavini.

On ne sauvait être plus clair.

Si donc F. Pietri n'était intervenu avec son autorité de chef, Henri-Pierangeli aurait roulé à écarter la candidature du vrai représentant des gavinistes et à imposer sa pâle figure de député aux abois.

Ce n'était un secret pour personne que ce dernier eût désiré — prêt à traiter avec qui l'eut assisté puissamment dans ses luttes politiques — prolonger de quelques années son existence parlementaire.

On nous a pourtant assez chanté que l'esprit de solidarité et le sentiment de la reconnaissance ne se rencontraient plus que dans ce parti.

Il est vrai que M. Sébastien Gavini doit être depuis longtemps fixé sur les deuelles machiavéliques et les prétentions ridicules de M. Henri Pierangeli.

Heureusement pour lui, c'est son sœur Pietri qui tient le gouvernail.

* * *

Mais le titre de chef incontesté veut à François Pietri une autre responsabilité et de gros embarras.

C'est à lui qu'incombe le souci de donner un colistier à MM. Doumer et Gavini.

Ses amis de la presse insulaire le savent et compatissent à ses ennuis. Ce n'est pas pour rien qu'ils essayent de dissimuler la difficulté à leurs lecteurs en faisant des jeux de mots très spirituels et de temps en temps, en lançant des ballons d'essai.

Que peuvent donc signifier ces tendresses inattendues à l'égard de Mariotti-Sieffert qu'ils tentent de donner comme victime ?

Les méchantes langues n'hésitent pas à insinuer que la villégiature de Moro aurait été troublée par une visite inopportune...

Certains chefs du P. R. finissent par prêter foi eux-mêmes aux nouvelles fantaisistes qu'ils ont lancées dans le public.

Ce fut, dit-on, un échec retentissant.

* * *

J'indiquerai demain, d'une façon plus précise encore, à quelles autres démarches en sont réduits, en vue de la confection de leur liste, ces mêmes chefs politiques qui ont pourtant distribué tant de promesses.

Vous savez que les hommes de valeur ne font pas défaut dans ce parti.

Mais il paraît que ce ne sont que mesquines compétitions, et d'un genre spécial, qui divisent ainsi l'heureux originale et personnelle d'un excellent journaliste. D'autres fois, sa vue défectueuse ne lui permettant pas d'écrire longtemps sans fatigue, il lui est arrivé, au hasard d'une conversation, de me prier d'écrire sous sa dictée, et de développer alors une idée ingénieuse ou profonde de la façon la plus exacte et la plus correcte qui soient, avec une précision de termes que beaucoup de nos confrères pourraient lui envier.

Cette, il peut arriver à tous les directeurs de journaux, à un moment donné, de prendre à leur compte un article dont la publication est jugée utile ou nécessaire, mais dont l'auteur n'a pas osé prendre la responsabilité ; mais il n'y a qu'au monde établir entre l'*Eveil* et les grands quotidiens de Paris une concurrence qui mesquinerait de modestie. Un plus d'une fois reconnu et mis ma signature sous un article que je n'avais pas rédigé, mais dont je faisais miennes la teneur et les conclusions. Le même cas doit se produire ailleurs, mais ne justifie en aucune façon la méchante généralisation.

M. Coty n'encourera de n'avoir point rencontré un désir d'opprimer ses témoignages, en vue d'informer des insinuations qui sont aussi stupides que méprisables, mais qui, à la longue, finissent par exercer ceux qui les commettent qui l'aimait, pour son grand cœur comme pour son intelligence élevée. Voilà dix ans que dure cette mauvaise plaisanterie ; serait-il donc vrai que les Corses, les plus nobles sont également les plus difficiles à détruire ?

Henri ORMSSA

Comme on le voit, M. Omessa manie avec quelque dextérité l'encensoir. M. Omessa est en outre tellement désintéressé, qu'il semble entre le talent journalistique de M. Ludovic et la fortune politique dont il a déjà honorée de quelques coups de pied par un directeur de journal quotidien.

M. Omessa a aussi cherché une intelligente diversion par suite de l'embarras où il se trouvait de répondre à notre article du 8 septembre relatif à la politique corse, essentiellement faite de négligence et d'abandon, de M. Doumer ; M. Omessa Tavait justifiée en prétendant que M. Doumer n'avait plus été ministre des finances depuis 25 ans : nous lui prouvions sans peine qu'il s'était horriblement trompé.

Nous en garderait-il rancune ? 🔲

Hymne à Plat Ventre

Nous avions raison de dire dans le Petit Bastiais du 6 septembre que M. Omessa n'écrit pas pour ne rien dire ; nous pouvons supposer qu'il a tenu à nous faire profiter de sa grande expérience en nous donnant une fois de plus une leçon de bonnes manières ; M. Omessa est en effet depuis des années le collaborateur d'un multimillionnaire ; et lui seul, sans doute par expérience, qu'est à plat ventre qu'il faut parler à d'aussi gros personnages.

Nous ne nous vendons pas trop cher : Lisez :

« Eveil » du samedi 7 septembre :

COESARI QUIA CESSARIS (?)

Une certaine presse ne manque jamais l'occasion, quand elle fait allusion aux articles de M. Francois Coty dans l'*Ami du Peuple* et dans *Figaro* d'insinuer que le directeur de ces journaux se contente d'apposer son nom au bas de papiers qui ont été pensés et rédigés par des collaborateurs anonymes ; et elle s'amuse même au petit jeu qui consiste à attribuer à tel ou tel autre journaliste connu la paternité de tel ou tel autre article.

Il semble-t-il vraiment s'entendre ces ânnebles sillicitations, que le métier de journaliste exige des dons tout à fait exceptionnels et que le fait de traduire sa pensée en phrases claires et correctes pitoyeusement est réservé à une classe privilégiée de professionnels. Or, il existe en France des centaines de milliers de citoyens qui, sans appartenir à la presse, sont en mesure d'exprimer leur pensée sous une forme très précise, très claire et très attrayante, alors que nous connaissons peu de journalistes de profession qui possèdent l'insuffisance du fond à l'exposition de la forme. Il n'est pas rare de rencontrer des ouvriers, des artisans modestes qui mendient tandis que les rôtres approvisionnent chargées de luxueux. Ces mains parlent, elles créent quelque chose !

» Ah ! il vous est facile de critiquer un peu de notre prochain d'où sur les lèvres ou sur la plume, que vous coûte-t-il de créer ? Rien. La millième partie de vos revenus les mettre de vos loisirs. Et vous croyez être en accord avec le ciel lorsque vous achetez, comme dit Victor Hugo, pour deux sous de paradis ? Ah ! vous croyez cacher sous ces mouvres sous cette faible couche de poussière, scientifique. En bien ! Moi, vous crions et c'est précisément au nom de toutes ces ames qui servissent, que moi, justicier, je requiers contre vous, accusés, la peine de mort !

Un grand silence suivit ces paroles.

Puis le président demanda à Monval, ce crime n'est pas le meurtre de mal :

N'avez-vous rien à ajouter pour votre défense ?

— Rien. Je vous remouvelle toutefois les excuses que j'ai faites dès le début.

Le tribunal apprécierà sévère.

Le président se leva et sortit, suivi de ses deux assesseurs, tandis que l'Homme Rouge rentrait dans l'ombre d'où il était sorti. Monval resta sous la surveillance de quatre gardiens armés jusqu'au soir.

La délibération dura une dizaine de minutes.

Le milliardaire, bien qu'il s'en défendit, était inquiet.

La mystérieuse Cour de justice rentra dans la salle d'audience. Ainsi que le fait dans les tribunaux ordinaires, un silence « à mouche » se fit dans la sentrance.

Le jugement ne s'embarrassait pas d'arguties juridiques ou de préoccupations de formes.

— Monval, dit le président, la Sainte-Vehmique a délibéré. Vos explications n'ont pas effacé les preuves accablantes que nous possédons de vos crimes de lèse-humanité. Notre Barbe-Rouge vous condamne à mort et, pour bien arguer quel crime elle a puni, elle vous condamne à mourir de faim.

On devine avec quelle stupeur et quelle révolte Monval entendit cet arrêt.

Il voulu protester ; mais déjà les Francs-Juges s'étaient levés et sortaient dans un silence empreinté de solennité.

Dans leur cellule, Monval tenta une rébellion qui fut aussitôt réprimée, et ce l'intermom dans la petite cellule où, en exécution du jugement, il était condamné à jeûne dans les ténèbres.

(*A suivre*)

Les "Bleus de la Bretagne" fêtent M. Briand

Lorient, 10 septembre. — Les Bleus de Bretagne viennent de tenir leur Congrès annuel à Auray, sous la présidence du docteur Pierre Even, député des Côtes-du-Nord.

Au début de la séance, l'adresse suivante a été adoptée à l'unanimité et envoyée à M. Briand, leur président d'honneur.

« Les Bleus de Bretagne ont à cœur, dès la reprise de leurs travaux, d'adresser leur salut affectueux et leurs plus vifs remerciements ainsi que leurs félicitations enthousiastes à leur président d'honneur, M. Aristide Briand, Président du Conseil des ministres, grand organisateur de la paix mondiale.

» Ils lui adressent également l'hommage de leur admiration pour les précieux efforts, l'habileté et la maîtrise avec lesquels il poursuit à Genève, de façon si heureuse, les accords internationaux. »

M. Aristide Briand rentre à Paris

Paris, 10 septembre. — M. Briand a quitté Genève, à 10 h. 15. Il a été accompagné à la gare par M. Aimé Leroy, secrétaire général de la délégation française, et plusieurs ministres de la délégation française.

M. Briand assistera au Conseil des ministres de jeudi à Rambouillet.

Le retour du Président du Conseil à Genève, sera solennisé par le cours des événements.

En son absence, M. Loucheur, ministre du Travail, assurera la direction de la délégation française.

La Convalescence de M. Poincaré

Paris, 10 septembre. — M. Poincaré a passé une bonne nuit ; il ne fait pas de température et s'alimente normalement.

L'état de santé demeure stationnaire. Le dernier communiqué des médecins de M. Poincaré annonçait que la seconde intervention chirurgicale qui aurait été doit subir pourrait avoir lieu dans les premiers jours d'octobre. Rien n'est encore fixé à ce sujet, mais il n'y a pas de raisons pour que les previsions de la faculté ne se vérifient pas.

Des troubles dans une île française du Pacifique

Londres, 10 septembre. — Une dépêche de correspondant du « Daily Mail » à Suva (Iles Fidji), annonce que des troubles ont éclaté parmi les indigènes de l'île Futuna, une des dépendances françaises de la Nouvelle-Calédonie, dans l'Océan Pacifique.

Le navire de guerre français « Gueydon » a quitté Suva pour l'île Wallis qui est à proximité.

Les indigènes réclameraient le renvoi du commissaire adjoint français dont ils sont mécontents.

Conseil des Ministres

Paris, 10 septembre. — Le Conseil des ministres se réunira après-demain jeudi à l'Elysée.

* * *

Nous nous bornerons aujourd'hui à signaler sous toutes sortes de mauvaises raisons, le directeur du « Petit Bastiais » d'avoir pris l'initiative de certaines allégations contre « le bon journaliste » et à donner pour l'encouragement des journalistes corses, propriétaire d'une feuille « à la hauteur pour périodes électorales ».

Nous sommes convaincus que les traditions de l'Eveil ne resteront indifférentes aux traditions de *Bastia Journal*, refusera ayant été déjà honorées de quelques coups de pied par un directeur de journal quotidien.

M. Omessa a aussi cherché une intelligente diversion par suite de l'embarras où il se trouvait de répondre à notre article du 8 septembre relatif à la politique corse, essentiellement faite de négligence et d'abandon, de M. Doumer ; M. Omessa Tavait justifiée en prétendant que M. Doumer n'avait plus été ministre des finances depuis 25 ans : nous lui prouvions sans peine qu'il s'était horriblement trompé.

Nous en garderait-il rancune ? 🔲

Réunion des élus et des maires de Balagne

A Calvi et à Ile Rousse les élus du P.R.D.S. acclament les candidats du parti, et à l'exemple de leurs collègues de Sartène, font confiance à M. Landry pour le choix du troisième candidat.

Les maires et les élus de l'arrondissement de Calvi se sont réunis à Calvi et à l'Ile-Rousse en vue d'examiner la situation politique, à la veille des élections sénatoriales.

Une première réunion à Calvi, pour les élus des cantons de Calvi et de Calenzana. Réunion dont le caractère tout à fait amical sera suffisamment indiqué si nous rappelons que M. Landry est maire de Calvi et que le canton de Calenzana dans lequel une seule élection municipale a été disputée sur huit, et où le juge de paix n'a été saisi d'aucune réclamation concernant les listes électorales, s'apprête à donner toutes ses voix — dix neuf — à la liste du P.R.D.S.

Les élus des quatre cantons de la Haute Balagne s'étaient réunis à Ile-Rousse. Avant même l'arrivée de nos représentants, les notabilités présentes avaient décidé de se rallier à la résolution prise par les maires de Sartène la semaine dernière.

MM. Landry, Emile Sari, Giordani, ont exposé au cours de ces deux réunions à leurs amis la politique suivie jusqu'à ce jour, ainsi que le programme du parti.

Après avoir entendu ces explications, les élus présents ont acclamé les candidatures au Sénat de MM. Giordan et Emile Sari. Ils ont décidé en outre faire confiance au chef éminent et autorisé du Parti pour fixer le choix du troisième candidat.

Notre liste aux élections prochaines est assurée en Balagne d'une imposante majorité. — R.

Deux mots pour M. Santi

Nous ne savons pas quelle visions mouche a bien pu piquer M. Ernest Sarrola, directeur de *Bastia-Journal*, pour qu'il ait eu l'idée de mêler la *Jeune Corse* à la polémique qui le met actuellement aux prises avec notre ami Martin Bianconi, directeur du *Petit Bastiais*.

Il nous semble pourtant que nous ne devons rien à M. Santi, pour la bonne raison que nous lui avons jamais rien demandé, et il comprendra aisément, dans ces conditions, que nous puissions avoir la prétention de lui dire poliment et simplement : « Fichez nous la paix, cher confrère, vous répondrez à la *Jeune Corse* lorsqu'elle vous aura appelé. Pour le moment, *basta...* »

Santi n'a rien trouvé de mieux à nous répondre que de couvrir de fleurs M. Giordan, après avoir passé trois lustres à le vilipender. La jolie trouvaille, en vérité, que M. Santi peut en être fier. Plaignons-le sincèrement de n'avoir pas su comprendre le leçon de probité politique et d'honnêteté journalistique qui se dégage de ce fait, si curieux en apparence.

Il y a vingt ans, nous n'éprouvons nulle honte à le reconnaître, M. Giordan a été rudement malmené dans ce journal. Et puis après ? Nous avions cru que l'explication donnée par notre directeur politique, M. Ludovic, avait été suffisante pour tous ceux qui voulaient encore mêler au tre tableau. Il a plu à M. Santi de vouloir nous prouver le contraire. Tant pis pour lui.

Plaignons sincèrement ce directeur qui se vante de connaître son métier de journaliste et qui ne comprend pas aujourd'hui, il y a eu la guerre, et que pour tous qui ont vécu la grande tourmente, les luttes violentes et stériles d'avant guerre ne pourraient plus revenir, hantées par l'espoir nouveau qui s'en voulait plus.

Plaignons également de n'avoir pas compris que le moindre devoir d'un journal honnête, s'il prétend au respect de ses amis comme de ses adversaires, est de reconnaître au besoin l'injustice de ses attaques. C'est le cas pour M. Giordan. Nous l'avons violemment attaqué, jusqu'à ce qu'intervinssent trop jugements de Cour rendus à des peines sévères de prison et d'amende le nommé Marc Lapierre, diffamateur acharné sur notre ami qui a su finalement le mettre à raison.

Devant ces arrêts prouvant de façon absolue la fausseté d'accusations répétées ici de bonne foi, nous nous sommes fait un devoir de reconnaître que lorsque nous avons la fierté d'en briguer qui honore un journal et laisse chacun ceux qui, comme M. Santi, ne sont pas de taille à le comprendre et à en saisir toute la portée.

En terminant l'article où il nous sait si injustement en cause, M. Ernest Santi dit avoir la prétention de connaître son métier de directeur et ses obligations de confrère. On ne le dirait pas, pourtant, et la prochaine leçon pourrait bien lui servir à la prochaine occasion.

(*La Jeune Corse*) _ Antoine TANOT

LA QUESTION DES EAUX

Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs le projet de cliaque question qui se pose sur cet important sujet le texte du cahier des charges ainsi qu'un extrait du rapport des experts qui s'y rapporte.

La quantité d'eau livrée à la ville

1°) — La question qui se pose avant toutes les autres est celle qui consiste à savoir :

a) Si la Compagnie amène en Ville les 4,500 m. c. d'eau par 24 heures.

b) Quelles sont les causes qui font qu'à certaines époques de l'année, dans plusieurs quartiers de la Ville, les abonnés ne reçoivent pas la fourniture de l'eau.

Cette partie du problème se pose avec d'autant plus d'acuité que ces jours derniers la pression d'eau faisait à la Ville et a été manifestement insuffisante tout aussi bien pour les services publics que pour les abonnés.

CAHIER DES CHARGES

L'article 1er est formel, en voici les termes :

« *Article* 1er. — La quantité d'eau potable à fournir par le concessionnaire sera de 4,500 mètres cubes d'eau par 24 heures.

» En cas d'insuffisance de ce volume, le concessionnaire sera tenu d'accroître ses moyens d'approvisionnement à ses frais de façon à satisfaire à tous les besoins. »

Pour la fourniture de l'eau aux services publics nous lisons dans l'article 9 (cahier des charges) ?

Article 9. — Le concessionnaire fournira à la Ville de Bastia au prix de 15 fr. le mètre cube, 2 500 mètres cubes d'eau par 24 heures destinée au fonctionnement des services publics qui comprend les bornes fontaines publiques, les fontaines monumentales, les gerbes d'eau, le lavage des ruisseaux et égouts, lavoirs et abreuvoirs. Tarrovage des voies publiques, squares, jardins et promenades. L'eau nécessaire aux établissements communaux hospitaliers ».

L'article 10 dit :

« *Article* 10. — La fourniture et la pose des bornes fontaines et bouches d'arrosage à établir pour compléter le service public seront aux frais du concessionnaire. Leur remplacement sera aussi à la charge du Municipalité.

» En cas des bornes fontaines actuellement existantes, et qui sont alimentées par les eaux dont la Ville conserve la propriété il y aura une borne fontaine publique par 800 habitants et une bouche d'arrosage par 500 habitants, alimentées par les eaux que le concessionnaire est tenu de conduire aux termes de l'article premier du présent.

» Les bornes qui devront être placées par le concessionnaire seront d'un modèle différent de celui existant actuellement.

» Les bornes fontaines seront à débit continu et leur débit à robinet ouvert sera de 15 litres par minute. Les bouches à incendie que la Ville aurait l'intention d'établir seront placées à ses frais par le concessionnaire.

D'autre part, que dit sur ce point le rapport des experts ?

« L'art. 1er du cahier des charges oblige le concessionnaire à fournir journellement à la Ville une quantité d'eau égale à 4,500 m. c. et prévoit que si ce volume est reconnu insuffisant il devra accroître ses moyens d'approvisionnement de manière à satisfaire à tous les besoins.

» En 1883 au moment où le contrat a été dressé, la ville comptait environ 20,500 habitants, aujourd'hui sa population s'élève à 30,000 habitants de telle sorte que la dotation de 4,500 m. c. journaliers qui correspondait à une consommation moyenne de 220 litres par habitant ne représente plus aujourd'hui que 125 litres.

(A) » Or, bien que la consommation en eau par tête soit extrêmement variable d'une ville à l'autre, car elle dépend non seulement des besoins privés, publics et industriels, mais encore du climat des habitudes de la population, du mode de vivre, etc., on admet en France qu'une moyenne de 100 à 120 litres par habitant est suffisante pour satisfaire aux nécessités immédiates et que le chiffre de 250 litres est un maximum rarement dépassé.

» En Angleterre la moyenne d'un grand nombre de villes n'est que supérieure à 200 litres et en Allemagne à 150.

» La dotation de 4,500 mètres cubes quotidie laisse pourrait donc être considérée comme suffisante, d'autant plus que le chiffre de la population diminue constamment et en dé à conditions toutefois que cette quantité soit réellement fournie et que son emploi en soit réglementé.

» Or, si le débit arrivant en ville satisfait à tous les besoins du mois d'octobre au mois de juin, il en est autrement pendant la période d'été où un grand nombre d'immeuble ne reçoivent plus l'eau pendant la nuit.

Il est été cependant désirable de préciser la quantité d'eau mise par le concessionnaire à la disposition de la Ville et vers la diminution qui ne manque pas

(A suivre)

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES
PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'ETRANGE MAL

pas fondé, dans les pays les plus déshérités du monde, des hôpitaux, des écoles, des bibliothèques ? N'ai-je pas soutenu les malheureux qui implorèrent mon secours ? Allons, accoutumez, répondez ! Avez-vous une justice à me rendre ? Avez-vous une injustice à me reprocher ? Parlez ! Je vous écoute ! Je vous écoute !

— A mon tour ! L'accusé vient d'entendre ce qu'il a répondu sur les faits. Il lui reste à présenter sa défense. Qu'a-t-il à dire pour se défendre, qu'après deux ans de la concentration du tribunal, entre ses mains, le prix du quintal a baissé de dix pour cent, grâce à la sécurité qu'il avait imposée au marché. C'est fort bien. Mais veut-il nous dire ce que sont devenus, au cours de ces deux années, les malheureux qui bouleversaient de la hausse des prix ? Sait-il, répondre. Nous vous écoutons.

Cet-à-dire qu'il est très mal vêtu, tandis que vous, vous viviez dans l'opulence la plus scandaleuse. Ah ! il vous est facile à vous, milliardaire, d'affamer deux ans. Mais les pauvres mères, à qui leurs petits disent : « Maman, j'ai faim ! » Abondez deux ans mon enfant ». Vous n'avez pas pensé à cela, Monval ?

— Je l'avoue, ces détails m'ont échappé. Nous autres, trafiqueurs, nous avons des vues d'ensemble.

— Oui et c'est au détriment de ceux qui n'ont qu'une vue de détail. Pendant que vous traciez des plans, les misérables créent famine. Avez-vous songé à ces familles d'enfants morts en hiver, qui ne représente votre fameuse hausse du blé, cette bataille dont vous êtes sorti vainqueur et qui vous a fait surnommer « le Napoléon de la Bourse » ?

Il ne trouva pas d'argument cette fois.

Je continue, dit l'Homme rouge.

Monval aurait voulu répondre, mais

— Vous avez fondé des hôpitaux, des hospices. Vous vouliez d'ajouter que vous les avez entièrement remplis. Il est de plus logique d'éviter les maladies ; nous cela vous eût coûté plus cher, charlatan hypocrite, qui faites il-gaire de philanthropie ! Vous avez créé des institutions charitables, dites-vous ? Pourquoi ? Parce qu'en ce XXe siècle, on ose prétendre être une époque de lumière et de science, il est encore des cœurs condamnés à vivre de la charité ! N'avez-pas une honte de penser qu'il est un monde des hommes qui doivent tendre la main ?

— Mais ces ames, 6 milliardaire, sont les plus terribles des accusations ! Ce sont les mains de vos victimes, ce sont les mains de ceux que vous avez ruinés, tandis que l'homme Rouge rendrait dans l'ombre d'où il était sorti. Monval resta sous la surveillance de quatre gardiens armés jusqu'au soir.

La délibération dura une dizaine de minutes.

Le milliardaire, bien qu'il s'en défendit, était inquiet.

La mystérieuse Cour de justice rentra dans la salle d'audience. Ainsi que le fait dans les tribunaux ordinaires, un silence « à mouche » se fit dans la sentrance.

Le jugement ne s'embarrassait pas d'arguties juridiques ou de préoccupations de formes.

— Monval, dit le président, la Sainte-Vehmique a délibéré. Vos explications n'ont pas effacé les preuves accablantes que nous possédons de vos crimes de lèse-humanité. Notre Barbe-Rouge vous condamne à mort et, pour bien arguer quel crime elle a puni, elle vous condamne à mourir de faim.

On devine avec quelle stupeur et quelle révolte Monval entendit cet arrêt.

Il voulu protester ; mais déjà les Francs-Juges s'étaient levés et sortaient dans un silence empreinté de solennité.

Dans leur cellule, Monval tenta une rébellion qui fut aussitôt réprimée, et ce l'intermom dans la petite cellule où, en exécution du jugement, il était condamné à jeûne dans les ténèbres.

(*A suivre*)

d'être inquiétante et qui pourrait rendre dans quelques années complètement inutiles les travaux faits pour porter la capacité de débit de la conduite de 65 litres à 80 litres par seconde par exemple.

On a souvent demandé la construction d'un nouveau réservoir dominant la ville, une telle solution serait actuellement tout à fait inefficace, le réservoir de 1100 mètres cubes existant n'arrivant pas à se remplir pendant la période d'été. Il en serait autrement où pour on la reconstruction serait amenée à des limites plus faibles et on pourrait alors étudier la création d'un nouveau réservoir placé en haut de roues au Nord de la Ville ou dessus de Tiga par exemple avec conduite d'équilibre reliant ces deux hauteurs.

En ce faisant seule amélioration actuellement possible est de réduire le consommation des abonnés qu'il faut le reconnaître est souvent excessive. Pour cela, il n'y a deux solutions possibles : revenir aux abonnements forfaitaires ou bien obligation pour tous les abonnés de contracter des abonnements au compteur.

Le rapport des trois experts fait ressortir que la quantité d'eau arrivant en ville est au moins égale à la quantité d'eau pompée soit 14.000 mètres cubes.

La question de savoir « si les consommateurs reçoivent la quantité d'eau à laquelle ils ont droit » soulève les observations ci après :

1° Le compteur le plus simple et le moins coûteux, ce qui ne veut pas dire que la somme à engager ne serait pas importante, considérable à étudier au compteur et droit de chaque prise pour service public.

La dépense correspondante, ne peut à notre avis être mise à la charge du concessionnaire. L'arrêt du Conseil d'Etat du 15 février 1896, dont un extrait est rappelé ci-dessus, est affirmatif sur ce point.

2° Nombreux sont les abonnés qui ne reçoivent pas en toute saison, le volume d'eau auquel ils ont droit.

Les vents de l'article II de l'acte de concession : l'abonnement particulier, lorsqu'il est relié par un robinet de jauge, n'accorde obligatoirement l'usage d'un compteur.

Avec le régime de distribution institué par procédé de principes différents, la distribution ne peut qu'être défectueuse, abonnements donnés aux compteurs et abonnements à forfait, à débits fausses et par surcroît non munis de la cause à air.

La société que nous avons entendue, est cependant que si le compteur était rendu obligatoire, la pénurie dont souffre la ville de Bastia disparaîtrait très rapidement, car elle éviterait le gaspillage. Le concessionnaire a raison si les conduites principales, ce que nous ne pensons pas ont été calculées pour assurer la distribution à robinet libre. L'expérience peut en être faite, car l'installation obligatoire du compteur rentre dans le cadre des travaux à entreprendre pour rendre satisfaisante la distribution dans la ville de Bastia, travaux que nous allons maintenant examiner.

Nous conclurons :

L'obligation pour tous les abonnés même pour ceux qui ont un abonnement au compteur d'employer la répartition au robinet à l'orge avec calme à vase, où libre l'obligation pour tous les abonnés de contracter des abonnements au compteur.

Par système mixte.

Le premier système n'est plus d'une pratique courante. En effet, il ne permet pas de connaître avec exactitude la consommation, la raison à une inutile la pollution des eaux et son emploi généralisé peut devenir un danger pour la santé publique ; la raison à nous pratiquement ne peut s'installer chez beaucoup d'abonnés.

Le second système est le seul employé dans les distributions modernes, il sera réclamé certainement par les abonnés qui en ont expérimenté les avantages.

Pour le réaliser, il faudrait :

1° S'installer en un point correctement choisi aux abords de la ville dans réservoirs, bien entendu les réservoirs existants pouvant être utilisés ou modifiés la réserve de 3.000 m3 complétée de 1.500 m3 de capacité chacun sur lequels seront branchés la ou les conditions maîtresses de distribution.

Dans une ville comme Bastia, où il faut pouvoir assurer l'alimentation, sans défaut en cas d'accident grave sur la conduite d'amener, il faut avoir à sa disposition une réserve d'eau suffisante pendant 3 et même 2 jours. Au cours de ces périodes nous nous nous en à garer de telles éventualités.

2° D'établir le réseau de distribution de manière que les conduites maîtresses et principales aient des diamètres suffisant pour assurer le service, dit par les techniciens service en cette, même aux heures de pointe. Le débit de ces conduites doit pouvoir, je l'ai déjà dit, être pris à trois fois le débit moyen qu'elles doivent respectivement assurer.

3° La base du problème la détermination du débit moyen est particulièrement délicate.

4° Le rendre obligatoire l'usage du compteur pour tous les abonnés. Il n'est pas d'autre façon plus pratique pour éviter le gaspillage si plus démocratique, chacun paye au prorata de sa consommation.

5° Les modifications aussi judicieuses sur l'expérience souhaitée par le concessionnaire (utilisation du compteur par tous les abonnés) si elle est jugée montrera nécessaires ne se feront pas sans engager des capitaux importants.

Où et comment les trouver ?

« La Ville et son concessionnaire sont en conflit. Leur collaboration amiable pour l'amélioration nécessaire de la distribution de la ville de Bastia est souhaitable.

« Il est sage, selon nous d'envisager un avenant à la convention de 1885. La Ville de Bastia peut, sans léser les intérêts de la collectivité qu'elle représente consentir un relèvement sensible du prix de vente de l'eau aux abonnés et du prix qu'elle paye l'eau consommée par les services publics. Elle pourra demander en contre partie, déduction faite de la part qui peut revenir à l'exploitant pour le remunérer des charges supplémentaires résultant des différentes économiques précitées que ne saurait point la concession de 1885, l'étude et la réalisation de travaux complémentaires.

« Mais nous sommes convaincus que si la Ville de Bastia rentre dans la voie des améliorations que nous avons indiquées, elle sera obligée de recourir à un emprunt. Pour le gager elle aura la possibilité de voter une taxe additionnel au prix de vente de chaque mètre cube d'eau, taxe additionnelle qui serait percue par le concessionnaire en même temps que la redevance des abonnés.

« Et nous nous tâtes reconnaître Israël l'objet d'un compte spécial dans la comptabilité de la Société et de recevoir à la caisse municipale pour l'amortissement de l'emprunt les sommes

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

CAGNANO. — *Cercle . Saint-Louis* — Dimanche prochain, 15 septembre, grande récréative avec le concours d'excellents musiciens.

PROGRAMME

Première partie :

1re — *Les Chasseurs qu'on n'oublie pas*
2e — *Le Grand-père est assez gâté.* —
De Courcelline.
3e — *Le Cap Corse, en par ses environs.*
4e — *Lettre recommandée.* — De Courcelline.
5e — *Le Marché Imaginaire.*
6e — *Lettre en panne* (ultra-comique).

Deuxième partie :

Trio : violon-violoncelle-piano — Mendelssohn.
1re — *Chanson du Printemps.* — Mendelssohn.
2e — *Récréation.* — Schumann.
3e — *Dernière Pensée.* — Weber.
4e — *Pizzicato* (solo de piano). — Chaminade.
5e — *Gavotte* (violoncelle et piano). — Popper.
6e — *Quatuor de Rigoletto* (violon-violoncelle-piano). — Mendelssohn.
7e — *Ensemble* (violon et piano). — Verdi.

L'orchestre de violon à 15 h. 30, 7 h. de permettre aux étrangers de rentrer chez eux avant la nuit.

AJACCIO

Au Conseil Municipal

(Séance du 4 septembre)

M. Campiglia, 1er adjoint fions de maire, preside.

Présents : MM. Campiglia, Farinacci, Fabiani, adjoints ; Lambroschini, Lionetti, Tavera, Gambarelli, A. Carboni, Chironi, Spinosi, Lucchini, Sarrola, D. Carboni, Pinelli, Marraggi, Ferreri, de Susini, Solini.

A l'ouverture de la séance, M. Campiglia, président, évoque avec une émotion que partagent tous ses collègues le deuil qui vient de frapper l'assemblée.

Il a été sur le cadavre de Jacques Stéphanopoli, retiré la vie privée et publique du conseiller que la ville vient de perdre.

Mes amis, il ne peut s'empêcher de rappeler que Jacques Stéphanopoli fut le plus courtois, le plus aimable et le plus tolérant des conseillers municipaux d'Ajaccio.

Pour toujours, dit M. le maire, nous serons privés de ses conseils qui s'appuyaient sur une longue expérience des choses municipales et que dictait un cœur éprouvé après d'Ajaccio.

M. Campiglia dit que l'assemblée gardera pieusement le souvenir de Jacques Stéphanopoli et adresse, au nom du Conseil municipal, à sa famille, l'expression de la douleur de tous. Il propose au Conseil de suspendre la séance, en signe de deuil, pendant dix minutes.

Un cette pénible circonstance, le Petit-Bastiais adresse à la famille Stéphanopoli ses condoléances attristées.

FATALE IMPRUDENCE d'un ENFANT

L'autorité compétente signale que le 31 août, à 17 heures les jeunes Martin, Toussaint, François et Noël Polucci, de la commune de Cauro, s'amusaient, à la campagne, à s'emparer du fusil de leur père qui se trouvait dans le creux d'un arbre. Leur frère Jules, âgé de 16 ans,

[illegible]

Un accident

Également à Cauro, le 1er septembre, le nommé Luca Dominique, 64 ans, s'est perdu à une branche d'olivier, à 7 mètres du village. Il était atteint d'une douloureuse maladie des reins et était de ce fait neurasthénique. Le corps fut retrouvé par sa femme, Luca Julie, 44 ans, qui, inquiète de l'absence et des dispositions de son mari, s'était mise à sa recherche.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est sorti samedi 7 septembre pour Marseille avec 270 passagers. Le vapeur « Duc d'Aumale » est parti pour Tunis dimanche 8 septembre avec 417 passagers.

Attention. — L'appareil piloté par Poncet est arrivé de Tunis le 11 septembre avec 2 passagers et est repartit le même jour pour Marseille avec 3 passagers.

A la police. — La police a dressé des procès verbaux contre S. Julie, pour jet d'immondices ; B. Antoine pour stationnement d'auto sur la voie publique ; M. Louis pour défaut de plaque d'identité ; M. Victorine et M. Marie Louise pour défaut de muselière à leur chien.

CALVI

Club Nautique de Calvi, Bal 1929. — Le Club Nautique de Calvi organise pour le 14 septembre 1929, une soirée dansante dans la salle des fêtes du Casinò.

Le prix d'entrée est fixé à dix francs par famille. Le bal commencera à dix heures précises.

Tenue de ville correcte. Buffet.

On trouvera des cartes d'entrées dans tous les cafés, hôtels et salons de coiffure de la ville. Les étrangers et les personnes de l'intérieur pourront se procurer des cartes à l'entrée de l'Hôtel, avant l'ouverture et pendant le bal.

Avis Officiels

REVISION DES LISTES ELECTORALES DES ELECTEURS COMMERCANTS EN 1929-1930.

Les commerçants hommes ou femmes qui désirent être inscrits sur les listes des électeurs commerçants sont priés de se rendre à la Mairie. Les inscriptions sont closes le 20 septembre 1929.

LE MAIRE.

ÉCHOS

Billet Parisien

Une nouvelle croisade s'organise contre les courses de taureaux.

Tous ceux qui ont eu le courage d'assister, en Espagne, à l'une de ces manifestations officielles de la cruauté bêtement, s'accordent à reconnaître que le spectacle est beau des arènes sous le grand soleil, avec la foule chaleureuse et bigarrée qui les encadre.

Mais la beauté de ce spectacle peut-elle en excuser l'horreur ?

Quel artiste vraiment sensible pourra goûter ce régal des yeux sans songer que huit à l'heure de pareilles choses effarés recevront en plein ventre le coup de corne des taureaux exaspérés ?

Toutefois, l'Espagnol est libre de ses mœurs, et nous n'avons pas le pouvoir ni le devoir de les réformer. Mais nous pouvons souhaiter et empêcher que ces mœurs ne s'implantent en France, et surtout dans notre Midi ruffiant que l'on a mille raisons d'aimer ici.

Prêcher contre les courses de taureaux, c'est protéger l'homme contre sa propre barbarie. Les instincts les plus bas qui animent les rings sévèrent des « aficionados » s'animent dangereusement à la vue de sang répandu d'innocentes bêtes mêmes au plus avilissant des supplices.

Mme Marcelle Bazon, de l'Opéra-Comique, a dit à M. Louis Lespine, vice-président de la Ligue pour la protection du cheval : « Il serait grand temps que l'on pensât à d'autres jeux. Le sport, sous ses formes multiples, offre assez de sensation d'intérêt public et il donne assez de prise à la noble émulation et au courage, pour que les actes sanguinaires ne cèdent pas la place aux stades d'harmonie et de beauté. »

Si nous sommes ennemis de toute souffrance infligée, sous quelque prétexte que ce soit, à des êtres vivants, nous devons estimer que le spectacle d'animaux lutteurs ou blessés volontairement est indigne de gens civilisés.

Il est donc heureux que la lutte contre les courses de taureaux entre chez nous dans une phase de réelle activité. Souhaitons la victoire à ces animaux-là.

Gabriel Bengt.

Abonnez-vous au „Petit Bastiais"

INFORMATIONS LOCALES

POUR LES ASSISTES

Notre ami M. le Docteur Quilici, conseiller général de Bastia, a reçu de M. le Préfet de la Corse la lettre suivante :

Ajaccio, le 7 septembre 1929

Le Préfet de la Corse à Monsieur le Docteur Quilici, Conseiller Général, à Bastia :

Monsieur le Conseiller Général,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les misères de la ville de Bastia, rayée par la dernière décision de la Commission Cantonale et qui sollicitent le paiement des allocations d'assistance leur revenant pour le deuxième trimestre 1929.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je fais procéder au mandatement des sommes dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller Général, l'assurance de mes considérés à la plus distinguée et de mes sentiments les cordiaux.

Le Préfet :
BESSIÈRE

Le pèlerinage de Lavasina

Les premières journées du pèlerinage à Notre Dame de Lavasina ont lieu cette année dans notre ville une cérémonie : les pèlerins sont arrivés en très grand nombre de diverses régions de l'île, notamment d'Ajaccio.

Sur la route de Lavasina la circulation fut très plus intense, notamment dimanche et hier matin, mais il n'y eut, fort heureusement, aucun accident à déplorer.

De passage

Mme et M. Gustave Tenzi, Substitut du Procureur de la République de Marseille.

Les Concerts

LYRE BASTIAISE

Programme du 11 septembre 1929, à 21 heures, sur la Place Saint-Nicolas :

1° *Cherbourg* (défilé). — Andel.
2° *Les Cadets de Bastia* (pas redoublé). — Sellenik.
3° *Le Prince du Lac* (variations pour piston). — Rovelli.
4° *La Fille de Mme Angot* (fantaisie). — Lecocq.
5° *Le Pays* (ouverture). — Benoit.
6° *Pêcheurettes aux Cimes* (polka). — Bonnotte.

Le Chef de musique :
S. PASQUINELLI

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Liamone » deux voyages supplémentaires l'un au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire ci-après :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 15, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 11 heures 00, départ mercredi 25 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 0 h. 35, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

Les Examens

ECOLE CENTRALE
DES ARTS ET MANUFACTURES

Les candidats à l'Ecole centrale des arts et manufactures, dont les noms suivent, ont été admis à se présenter à la session qui commencera à Paris le 30[illegible].

M. Casabegos Alain, avec le numéro 208.

M. Olivery Victor, avec le numéro 238.

Les candidats ci-après ont été admis, comme élèves ingénieurs à l'Ecole centrale des arts et manufactures, à la suite des examens d'admission de 1929 concours B. :

M. Bonifazi Georges, avec le numéro 45.

M. Poli Charles, avec le numéro 73.

M. Desanti Jean, avec le numéro 117.

M. Debernardy Marcel, avec le numéro 227.

CABINET DENTAIRE

Le Cabinet de M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, sera ouvert tous les jours à partir du 16 septembre.

Bibliographie

Nous avons bavardé un fait avec le dernier des « Volumes de chansons », contes de Montherlant ; le Canada, avec « La clairière » de Constantin-Weyer ; « Anthumatus, avec Raymond Boinet ; l'Angleterre, avec « Dimanches de Londres » de Jacques Dyssord et les Scouts d'Arthur Pack par Jeanne Chabrol ; la mer avec le roman de Paul Hautrant : *Cavalier seul*, sans préjudice des articles de Maurice Bedel sur Von Dongen ; d'André Billy sur les poilu littéraires de la jeunesse ; d'Yvonne Sarcey sur les jeux des enfants ; de Claude Roger-Marx sur « l'Art au Musée ». Le numéro richement illustré, en vente partout : 2 f. 50.

Communications

AVIS

Les bornes fontaines débitant de l'eau de source seront ouvertes de 10 à 12 heures et de 18 à 21 heures.

SOCIETE ANONYME DE CREDIT IMMOBILIER DU L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA.

La première réunion des actionnaires a eu lieu lundi à 9 heures du soir au Pétrarque du théâtre et a présidé à l'élection d'un comité provisoire chargé de présenter la demande d'approbation ministérielle. Le comité se tient en permanence, 8, avenue Carnot, pour tous renseignements.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45, au programme : Dolly Grey et André Bonnac dans *Caprice de Femme*, comédie en 6 parties ; Dombicadite et Palacraon dans leur dernier film : *Etage 7* en 7 superproduction comique en 6 parties.

Demain, jeudi, en soirée à 8 h. 45 : Harold Lloyd dans son plus beau film : *En vitesse.*

CABINET MEDICAL

Le Docteur EL. ORSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kremlin.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 2 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE ET VICE-VERSA
par vapeur CAID

Le vapeur S.S. Caïd assurant le départ direct Bastia-Tunis quittera notre port le 8 septembre à midi.

École de Commerce de jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 15, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-méca, Mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves exmis à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

Dégustez les.....

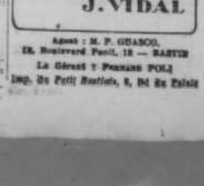

Marque
J. VIDAL

Agent : M. P. GIACCO,
18, Boulevard Paoli, 18 — BASTIA

Le Gérant : Prosper POLI
Imp. Du Petit Bastiais, 6, Bd du Palais

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Un conflit dans le sein du cabinet britannique

Londres, 10 septembre. — L' « Evening-Stand » croit savoir qu'une sérieuse divergence d'opinion existe dans le sein du cabinet et parmi le parti travaillide à la suite de l'attitude de M. Henderson à Genève, qui serait prêt à signer au nom de l'Angleterre le traité par lequel les signataires s'engagent à soutenir énergiquement les petites nations en guerre.

Le même journal dit que la déclaration de M. Henderson a produit, en Angleterre, un véritable émoi dans le parti parmi ses collègues, de nombreux ministres, notamment M. Snowden, étant opposés aux vues de M. Henderson.

La question serait soulevée à la Chambre des Communes.

L'harmonisation des deux Pactes

Tokio, 10 septembre. — Après une longue discussion, le cabinet a décidé d'appuyer la proposition faite par M. Henderson à Genève d'harmoniser le pacte de la Société des Nations pour le mettre en harmonie avec le pacte Kellogg.

Il a envoyé des instructions en ce sens au délégué japonais à Genève.

Le centenaire de l'Algérie

Paris, 10 septembre. — Pour intéresser particulièrement le public aux fêtes organisées pour le commencement, en 1930, du centenaire de l'Algérie, M. Tardieu, d'accord avec M. Germain-Martin, a décidé, l'émission d'un billet de loterie spécial, qui servira à l'affranchissement des correspondances, concurremment avec le timbre de cinquante centimes actuellement en usage.

La vente de ce timbre, qui sera une reproduction de la vignette déjà en circulation, débutera le premier lundi du premier janvier au premier juillet 1930.

Le vol du triptique de la cathédrale de Zagreb

Zagreb, 10 septembre. — A propos de l'affaire relative au vol du triptyque de la cathédrale de Zagreb, les magistrats se portent sur un ouvrier qui, travaillé pendant un certain temps à la cathédrale.

On avait remarqué, en effet, que ce jeune ouvrier avait à sa disposition des sommes assez importantes mais il a quitté la Yougoslavie.

Il a été ensuite aperçu en France, puis à Genève. La police le recherche.

D'autre part, on annonce que, parl'intermédiaire des services consulaires de la Yougoslavie, aux Etats-Unis, la police yougoslave a appris que le triptyque fut vendu au Musée de Boston par un certain Mollia.

Une enquête est ouverte en vue de découvrir où Mollia vendit le triptyque.

Violent incendie dans un grand hotel de Belgrade

Belgrade, 10 septembre. — Un incendie s'est déclaré hier à Belgrade au Palace-Hôtel et n'a pu être éteint qu'au prix de gros efforts faits par les pompiers.

Seule la partie supérieure du bâtiment a brûlé. Il n'y pas de blessés parmi les hôtes du Palace-Hôtel.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont estimés à deux millions de dinars.

Peu après le sinistre, un autre incendie s'est déclaré dans la fabrique de bonbons « Norma », laquelle a été complètement détruite. Il y a eu pour un million de dégâts.

Découvertes archéologiques

Sopron, 10 septembre. — Au cours des fouilles archéologiques entreprises récemment dans la contrée de Weiern (Hongrie), de nombreux vases anciens en bronze et des monnaies ont été mis à jour ainsi qu'un collier en or massif du poids de 600 grammes.

Ce dernier, comme les autres objets, remonterait à l'an 1000 avant Jésus-Christ.

Tous ces objets ont été transportés au Musée Steinamanger, où ils seront conservés dans une salle spéciale.

Les fouilles continuent.

A LA SOCIETE DES NATIONS

Genève, 10 septembre. — Au cours de la séance tenue cet après-midi par l'Assemblée de la Société des Nations, le premier délégué de Haïti a déclaré que son pays venait de signer avec « la voisin, la République Dominicaine, un traité mettant fin aux différends de frontière qui existaient depuis de nombreuses années entre eux.

La République d'Haïti adhère donc, quant à elle, aux nobles initiatives de la Société des Nations.

Le délégué autrichien Sternwald a déclaré que son Gouvernement accueillait avec une joie sincère les différentes progrès que l'idée de l'arbitrage vient de faire au sein de l'Assemblée.

L'orateur a démenti ensuite les bruits publiés par certains journaux et tendant à faire croire à certaine intimation dans les affaires intérieures de l'Autriche.

Puis, le premier délégué de la Chine a appuyé la proposition faite, il y a quelques jours, en vue de l'adoption de certaines méthodes pour augmenter l'efficacité du pacte lui-même en cas de guerre.

Il a proposé des mesures pour empêcher l'échouage ou l'épuisement de la guerre.

Quatre ou cinq orateurs sont encore inscrits pour la discussion générale du rapport sur l'œuvre de la Société des Nations, qui continuera demain matin.

Les travaux des Commissions commenceront dans l'après-midi.

Le plus grand voilier du monde a coulé

Copenhague, 10 septembre. — Le cinq mâts danois « Copenhague », le plus grand voilier du monde, dont on est sans nouvelles depuis le 21 décembre 1926, est considéré comme perdu corps et biens. Il avait quitté la côte de Buenos Ayres à destination de l'Australie.

L'équipage se composait de 60 hommes.

On croit que le navire a coulé au cours d'une tempête.

L'évacuation de la Rhénanie

Berlin, 10 septembre. — On annonce que M. de Margerie, ambassadeur de France, a fait, à la Wilhelmstrasse, une démarche pour se plaindre de l'attitude de la population et des fonctionnaires du palatinat envers les troupes françaises d'occupation.

Les manœuvres navales espagnoles

Madrid, 10 septembre. — Les manœuvres de l'escadre espagnole auront lieu cette année dans la deuxième quinzaine du mois, aux Baléares.

Deux entraînés, quatre croiseurs, six destroyers, dix torpilleurs et quatre sous-marins participeront aux manœuvres ainsi qu'un dirigeable, seize hydravions et trente-cinq avions.

Excursionnistes dépouillés par des bandits grecs

Athènes, 10 septembre. — Ce dimanche matin, quinze caravane d'excursionnistes, composée de neuf personnes, hommes, femmes et enfants, fut arrêtée dans la forêt, à quelques kilomètres de Trikala, en Thessalie, par une bande de sept brigands, qui dévalisèrent complètement les voyageurs.

Les membres de la caravane, relégués par saisies, sont le sénateur Paul Pédrolo et quatre soldats de Trikala, sous qu'un brigadier de gendarmerie.

Les brigands exigeant pour leur libération une rançon de cinq millions de drachmes.

Le ministre de l'intérieur est allé immédiatement sur les lieux. Toutes les forces militaires de la région sont alertées.

Le préfet de Trikala a demandé hier matin de surseoir aux mesures militaires pour ne pas mettre en danger la vie des otages.

Nouvelles Diverses

Vienne, 10 septembre. — La fugitive adrienne Marie Orko, subitement atteinte d'une crise de folie furieuse, a été transférée d'urgence dans un asile d'aliénés.

Paris, 10 septembre. — La fraîcheur [illegible] correctionnelle a condamné M. de Saint Pierre, conseiller général du journal l' « Humanité » et [illegible] pour provocation de militaires à la désobéissance, à un an de prison et 2.000 francs d'amende.

Evreux, 10 septembre. — Une automobile par la princesse égyptienne Djhal Medilhor, accompagnée de son époux, la femme du docteur Rénon, descendant à Paris, a capoté au virage de Parville.

Les deux voyageuses, revenant de Deauville, regagnaient Paris, alors [illegible] Nice. Grièvement blessées, elles ont été transportées dans un hôpital de Pa[illegible]

Paris, 10 septembre. — La [illegible] cordant des recherches de secours aux naufragés [illegible] de famille, [illegible] juillet 1929, sur la proposition du colonel Picot, a avait donné lieu à des [illegible] différentes.

Le ministre de la Guerre, répondant à une question de M. Marcel Guyot, précise que les militaires du contingent, pères de famille ou finissant de la promulgation de cette loi ou ceux le devraient par la suite n'effectueront qu'une année de service.

Cherbourg, 10 septembre. — Le « Matoréania », transatlantique Douglas Fairbanks et Mary Pickford, allemand pour midi, mais retardé par la brume et la fraîcheur, est arrivé cet après-midi seulement.

Bruxelles, 10 septembre. — Le dernier français « Le Limois », allant à Anvers, a abordé, dans la baie de l'Escaut, à hauteur de Doel, le yacht « Diligence », qui participait aux régates d'Anvers.

Des trois occupants du yacht qui [illegible] deux ont pu se sauver ; le troisième, un étranger de [illegible] a été noyé.

Berlin, 10 septembre. — Les officiers du dirigeable allemand qui [illegible] à Doel pour assister à l'enquête [illegible]

Berlin, 10 septembre. — Le ministre des Affaires étrangères est actuellement saisi du cas de deux jeunes officiers berlinois, qui, revenant de Moscou, où elles étaient en villégiature, ont été arrêtées sans motif à la frontière italienne et transférées à la prison de Trieste, où elles sont restées incarcérées onze jours, malgré l'intervention du consul.

Le gouvernement allemand a élevé une protestation auprès du fauvernement italien.

Calshot, 10 septembre. — Le chef d'escadrille Orlebar a battu aujourd'hui le record du monde de vitesse en hydravion, avec la vitesse horaire de 328 km. 582. On sait que le précédent record avait été établi samedi dernier par le capitaine Warburn, qui disputait la Coupe Schneider, dont il sortait vainqueur avec 328 km. 705.

Le lieutenant d'Arcy-Greig qui s'était classé aujourd'hui au second rang a établi la vitesse moyenne horaire de 321 km. 090. Le record du capitaine Warburn a donc été battu deux fois aujourd'hui.

New-York, 10 septembre. — Le vapeur belge « Emile Francqui » a coulé, dans la soirée, un message par T.S.F., annonçant qu'il était entré en collision avec le navire « Gunny », à 270 kilomètres de Boston.

Les dégâts subis seraient peu importants.

Paris, 10 septembre. — M. Tardieu se rendra dimanche prochain dans [illegible] circonscription, à l'occasion [illegible] aux fêtes du centenaire agricole.

Nous croyons savoir qu'à cette occasion le ministre de l'intérieur prononcera un grand discours politique. Il en annule passer quelques jours du villégiature en Suisse.

Washington, 10 septembre. — Le secrétaire de la Marine a déclaré aux journalistes qu'il avait pleine confiance dans les aviateurs que le Maryland avait mis en cause et il a assuré qu'ils étaient prêts à comparaître devant toute Commission d'enquête qui serait désignée. Il a admis qu'un officier avait pu [illegible] Silhouette mais il est persuadé que les officiers de Marine et le général [illegible] agissent [illegible] dans leur [illegible] service ordinaire.

Berne, 10 septembre. — Le Conseil fédéral [illegible] adhésion de la Suisse au pacte Briand-Kellogg entre en vigueur aujourd'hui.

Zermatt, 10 septembre. — Trois jeunes gens de Lausanne tentaient l'ascension du Jumeau, qui a près de 4.000 mètres d'altitude, ont fait une chute.

Deux ont été tués et un grièvement blessé.

Bâle, 10 septembre. — Une collision se traine entre Soleure et Lyss, a eu lieu, dans la matinée. Un train militaire a déraillé.

On compte douze blessés, dont quelques grièvement.

Paris, 10 septembre. — Le traité d'amitié et de séjour entre la Suède et la Turquie a été paraphé.

Rome, 10 septembre. — M. Mussolini et Suad Bey, ambassadeur de Turquie, ont signé la convention commerciale entre l'Italie et la Turquie.

Paris, 10 septembre. — M. Bernet-Marcler, le premier ministre envoyé par le Canada au Japon, est arrivé à Tokio.

Maison B. Dias

24, RUE NAPOLEON — BASTIA

Demain, lundi 9 septembre, ouverture de notre rayon de chaussures en tous genres, de bas, de ville et de travail, pour hommes, femmes et enfants. — La Maison se charge des réparations.

PRIX TRES REDUITS

D'autre part, nous continuons la liquidation de tout notre stock de toiles, bonneterie et confections, etc., etc... Articles d'hiver, au prix de revient. ENTREE LIBRE

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

" L'Apéritif Select "

Dépositaire Général : G. ALESSANDRI, 28, Boulevard Paoli, BASTIA

Cafés

EXPEDITION A L'INTERIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES
— Téléphone : 1-06 —
LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE
GRANDE
Brûlerie Cyrnos
20 bis, RUE DE L'OPERA, — BASTIA —

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 h., et de 2 à 6 h.
31, Rue de l'Opéra (2me étage)
BASTIA (Tél. 2-17)

ASSURANCES

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'incendie, l'ENSO...

MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre le LLOYD PARISIEN.

Incendie (Vétusté) o Vol et Accidents - Vie Humaine - Dots - Rentes Viagères - Bris de glace - Grêle - Mortalité du bétail.

Lubrifiant interne
FIREZONE OIL
HUILE PURE DE PETROLE
8 ANNEES D'EXPERIENCE
Mélangée à l'essence
FIREZONE OIL
Graisse la Chambre de Combustion
Assurela vitalité du moteur
FACILITE les départs,
EVITE le grippages,
SUPPRIME la calamine,
CONSERVE la compression,
DIMINUE les résistances,
ABAISSE la température,
AUGMENTE le kilométrage
1 litre pour 300 d'essence
Agent-Dépositaire :
MAISON SILVESTRI,
26, Boulevard Paoli — BASTIA.

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert 1r & 40 bis, Bd Paoli
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissé et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs .. Correspondants de Grandes Banques Françaises et Etrangères — Assurances, branches diverses.

ATTENTION

Retenez bien ceci : à partir du 10 septembre chez

MARINETTE
16, *Bd Paoli* — BASTIA

Grande réclame de blanc à des prix défiant toute concurrence.

BOURGEOIS
FRÈRES & FILS
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1887

CYRNEENNE
liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA
Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM
Pur Martinique

ADMINISTRATION DES DOMAINES

Vendredi 13 septembre
VENTE

11 à 11 heures, Caserne Marbeuf, d'un cheval de l'armée réformé :
2° à 11 h. 30, à l'entrepôt des poudres, de tous, bords et caisses.
Le Receveur des Domaines
CASAMATTA

A VENDRE

Peugeot 9 C.V., dernier modèle, conduite intérieure, quatre roues libres. Parfait état. Facilités de payement. S'adresser aux bureaux du journal.

BOURSE DE PARIS du 10 Septembre 1929

VALEURS	Cours préc.	Cours du jour
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
4 % perpétuel	76 75	76 75
5 % 1915	104 75	104 75
4 % 1917	91 75	91 75
4 % 1918	90 50	90 50
4 % 1917	89 75	89 75
4 % 1920	89 75	89 75
5 % 1920	104 75	104 75
6 % 1927	117 25	117 25
Bons 5 % 1920	100	100
Bons Trésor 5 % 1924		
— 5 % 1925	100	100
— 5 % 1926	100	100
— 6 % 1927	107	107
Obligations Nationales 1920	100	100
Crédit National 1919	105	105
— 1921	105	105
— 1922	105	105
— 1924	105	105
Bons 7 % 1930 Alsace	100	100
Bons 7 % 1930 Prêt de Guerre	100	100
Emprunt Seine 7 % 1930	100	100
Obligations P. T. T. 1920	100	100
Paris 1855	100	100
— 1905	100	100
— 1906	100	100
— 1909	100	100
— 1910	100	100
TERRES		
Rentes de France	50 60	50 60
— Nationale Crédit	100	100
— Paris, et Pays-Bas	100	100
— Crédit Foncier	100	100
Compagnie Algérienne	100	100
Comptoir Belge d'Escompte	100	100

VALEURS	Cours préc.	Cours du jour
Crédit Foncier de France	1170	1160
Crédit Lyonnais	1200	1200
Société Générale	1200	1200
Société Générale Foncière	1000	1000
Banque Nationale	1000	1000
Banque Commerciale	1000	1000
Crédit Foncier Egyptien	1000	1000
Ind. Crédit. Fonc. Arg.-Tunisie	1000	1000

République Française

Au nom du Peuple français.

Le Tribunal de la Corse, section de Bastia, a rendu, à l'audience publique du huit juin mil neuf cent vingt-neuf le jugement d'expropriation dont la teneur suit :

REQUISITOIRE :

Le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Bastia, agissant au nom de Monsieur Favatelli Hyacinthe, président de l'Association Syndicale autorisée de Toga, représentant ladite Association ;

Vu les pièces à lui transmises par Monsieur le Préfet ;

1° — Le décret du vingt-trois novembre mil neuf cent sept qui déclare d'utilité publique les travaux à entreprendre sur le territoire des communes de Ville-di-Pietrabugno et de Biguglia par l'Association Syndicale autorisée de Toga, pour la construction de l'amenée d'eau potable, au hameau de Toga ;

2° — L'arrêté de Monsieur le Préfet, en date du sept septembre mil neuf cent vingt-huit, prescrivant l'ouverture de l'enquête et nommant, en conformité de l'article huit de la loi du trois mil mil huit cent quarante et un, la commission appelée à donner son avis sur les résultats de l'enquête ;

3° — Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un plan parcellaire dressé par les Ingénieurs de l'exécution des travaux indiquant les terrains dont la cession est nécessaire pour l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga dans la commune de Ville-di-Pietrabugno ;

Un état indicatif des propriétés à acquérir ;

Une notice explicative ;

Un exemplaire du journal *Bastia-Journal*, numéro 17.557, publié à Bastia, le onze septembre mil neuf cent vingt-huit, dans lequel se trouve un avis annonçant que les plan, état et autres pièces relatifs à l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga resteront exposés à la Mairie pendant huit jours ;

Un avis conforme de placard-affiche avec certificat dressé par le Maire, constatant que le même avertissement a été publié en la manière ordinaire et affiché dans la dite commune à la principale porte de l'Eglise et à celle de la Mairie du treize, du vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-huit, clos le quinze novembre mil neuf cent vingt-huit ;

Un exemplaire du journal *Bastia-Journal*, numéro 17.557, publié à Bastia, le onze septembre mil neuf cent vingt-huit, dans lequel se trouve un avis annonçant que les plans, état et autres pièces relatifs à l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga resteront exposés à la Mairie pendant huit jours ;

Un avis conforme de placard-affiche avec certificat dressé par le Maire, constatant que le même avertissement a été publié en la manière ordinaire et affiché dans la dite commune à la principale porte de l'Eglise et à celle de la Mairie du treize, du vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-huit, clos le quinze novembre mil neuf cent vingt-huit ;

Vu l'arrêté préfectoral du vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-huit, qui déclare ensuite pour servir à l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga sur le territoire dont il s'agit les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté et indique le délai de trois mois à partir de l'arrêté pour l'époque où il sera nécessaire d'en prendre possession ;

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante et un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Et attendu que des dites pièces il résulte que toutes les formalités voulues par la loi ont été remplies ;

Requiert qu'il plaise au Tribunal dont les délais fixés par la loi prononcer l'expropriation pour cause d'utilité publique des terrains indiqués dans l'arrêté de susdite susvisée comme nécessaire l'un des messieurs les Juges du Tribunal à l'effet de diriger les opérations du jury d'indemnité et en désigner un autre pour le remplacer au besoin ;

Fait au parquet à Bastia le quatre juin mil neuf cent vingt-neuf.

Le Procureur de la République,

Signé : BOUQUET.

LE TRIBUNAL

1° — Vu le décret du vingt-trois novembre mil neuf cent vingt-sept, déclarant d'utilité publique les travaux à entreprendre sur le territoire des communes de Ville-di-Pietrabugno et de Bastia par l'Association syndicale autorisée de Toga pour la construction de l'amenée d'eau potable, au hameau de Toga ;

2° — L'arrêté de Monsieur le Préfet, en date du sept septembre mil neuf cent vingt-huit, prescrivant l'ouverture de l'enquête et nommant en conformité de l'article huit de la loi du trois mai mil huit cent quarante et un la commission appelée à donner son avis sur les résultats de l'enquête ;

3° — Ensemble les pièces relatives à l'enquête, savoir :

Un plan parcellaire dressé par les Ingénieurs chargés de l'exécution des travaux indiquant les terrains dont la cession est nécessaire pour l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga dans la commune de Ville-di-Pietrabugno ;

Un état indicatif des propriétés à acquérir ;

Une notice explicative ;

Un exemplaire du journal *Bastia-Journal*, numéro 17.557, publié à Bastia, le onze septembre mil neuf cent vingt-huit, dans lequel se trouve un avis annonçant que les plan, état et autres pièces relatifs à l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga resteront exposés à la Mairie pendant huit jours ;

Un avis conforme de placard-affiche avec certificat dressé par le Maire, constatant que le même avertissement a été publié en la manière ordinaire et affiché dans la dite commune à la principale porte de l'Eglise et à celle de la Mairie du treize, du vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-huit, clos le quinze novembre mil neuf cent vingt-huit ;

Vu l'arrêté préfectoral du vingt-deux novembre mil neuf cent vingt-huit, qui déclare ensuite pour servir à l'établissement de l'amenée d'eau potable de Toga sur le territoire dont il s'agit les propriétés ou portions de propriétés désignées dans l'état parcellaire annexé au dit arrêté et indique le délai de trois mois à partir de l'arrêté pour l'époque où il sera nécessaire d'en prendre possession ;

Vu les dispositions de la loi du trois mai mil huit cent quarante et un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Ouï, monsieur Grimaldi, juge en son rapport et le Ministère public en ses conclusions et après en avoir délibéré conformément à la loi jugeant publiquement ;

Attendu que des pièces, documents et enquêtes sus-énoncés, il résulte que toutes les formalités prescrites par la loi ont été remplies ;

Prononce l'expropriation de terrains pour cause d'utilité publique sur lesquels suivant les arrêtés ci-dessus visés doivent être exécutés les travaux pour la construction d'amenée d'eau potable au hameau de Toga desquels terrains la désignation suit :

Lieux dits : Sovertinco et Calle section B. Numéro du plan cadastral, 405, d'une contenance de quatorze ares, quarante neuf centiares ; 407 de sept ares cinq centiares ; 416 de sept ares vingt-cinq centiares ; 418 de cinq ares quarante centiares ; 420 de sept ares cinquante-cinq centiares ; 421 de quatre ares sept centiares ; 422 de sept ares cinq centiares ; 423 de neuf ares trente-cinq centiares ; 439 bis de trente centiares, au lieu dit « Lemure », section D. Numéro 606 de cinquante-quatre centiares ; 695 de cinquante-six centiares appartenant aux sieurs Angeli Louis, Casanova Pierre-Mathieu et Vincensini Joseph, à Ville-di-Pietrabugno, et Franchi Antoine, à Alzeto.

2° — Au lieu dit « Calle Section B. » numéro 406 du plan cadastral d'une contenance de douze ares soixante trois centiares appartenant au sieur Bianchi Cristian, à Ville-di-Pietrabugno ;

3° — Aux lieux dits « Sovertinco et Calle, Section B. », numéros du plan cadastral 417, d'une contenance de six ares soixante quinze centiares et 419 de six ares quatre-vingt-dix centiares, appartenant au sieur Molinelli Pierre Napoléon, à Ville-di-Pietrabugno ;

4° — Au lieux dits « Tuffo, Fasca, Campo-di-Pozzo et Fontanelle, section B. et D. », numéros du plan cadastral 446 d'une contenance de soixante centiares ; 457 d'une contenance de vingt-huit centiares 1654 de vingt et un centiares ; 1661 de quatre vingt-deux centiares ; 1504 de trente centiares appartenant aux époux Rossi Pierre-François et Riviera Angelina, de Ville-di-Pietrabugno ;

5° — Au lieu dit « Gaudo, section D », numéro 1634 du plan cadastral d'une contenance de cinq centiares appartenant à Molinelli Antoine de Ville-di-Pietrabugno ;

6° — Au lieu dit « Cassciole », section D., numéro 1570 du plan cadastral d'une contenance de dix-huit centiares appartenant à Pierschi Joseph, de Ville-di-Pietrabugno ;

7° — Au lieu dit « Rischie-Morte » section D., numéro 683 du plan cadastral d'une contenance de trente centiares appartenant au sieur Gigaste Jean-Baptiste, prêtre à Rome ;

Nomme monsieur Grimaldi juge du siège pour remplir les fonctions attribuées par le titre II chapitre deux de la loi du trois mai mil huit cent quarante et un au magistrat directeur du jury chargé de fixer l'indemnité ;

Nomme également monsieur Emmanuelli juge pour le remplacer au besoin ;

Ainsi fait et prononcé à l'audience publique du Tribunal de la Corse section de Bastia tenue au Palais de Justice à Bastia, le huit juin mil neuf cent vingt-neuf où siégeaient messieurs Leca, président, chevalier de la Légion d'Honneur ; Grimaldi et Emmanuelli, juges ; Mariani, juge suppléant faisant fonctions de Ministère public en empêchement du Procureur de la République et des substituts, Mariotti, commis-greffier.

Signé : Philippe LECA.
Mariotti.

En conséquence, le Président de la République Française mande et ordonne à tous les huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement d'expropriation à exécution.

Aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les tribunaux de première instance d'y tenir la main ;

A tous commandants et officiers de la force publique de prêter main-forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement d'expropriation a été signée par le Président du Tribunal et par le Commis-Greffier.

Pour expédition conforme
Le Greffier du Tribunal
Signé : HATTESTINI.

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Imprimerie du « Petit Bastiais »
Le Gérant : Poli Fernand

Extrait de l'état parcellaire

Numéros des plans de la commune	CADASTRE Sections	CADASTRE Numéros	NATURE des Propriétés	Noms, prénoms et domicile des propriétaires — Inscrits à la Matrice des rôles	Actuels ou présumés tels	CONTENANCE des EXPRIMÉS Hect.	Ares	Centiares
1	B	405	Sovertinco	Terre	(Les héritiers Angeli-Giro-lami), Angeli Louis, Vincensini Joseph, Franchi Antoine, à Ville-di-Pietrabugno.	Les mêmes	14	49
3		407	«	«		«	7	65
5		416	Calle	Olivet		«	7	25
7		418	Sovertinco	Olivet		«	5	40
9		420	«	Terre et pour Terre		«	4	18
10		421	«	«		«	4	07
12		423	«	«		«	7	65
14		439	«	«		«	9	35
15		439 bis	«	«		«	1	30
35	D	606	Lemure	Terre vaine		«	0	54
36		695	«	«		«	0	56
2	B	406	Calle	Terre	Bianchi Cristian à Ville-di-Pietrabugno	Le même	12	63
6	B	417	Sovertinco	Terre	Molinelli Pierre-Napoléon à Ville-di-Pietrabugno	Le même	6	75
8		419	Calle	«			6	90
17	B	446	Tuffo	Olivet	Rossi Pierre-François, époux Riviereva Angeline à Ville-di-Pietrabugno	Les mêmes	0	60
18		450	«	Terre			0	28
19	D	1654	Fasca	«			0	21
22		1661	Campo di Pozzo	«			0	82
24		1504	Fontanella	Terre-vaine			0	30
21	D	1634	Gaudo	Terre	Molinelli Antoine à Ville-di-Pietrabugno	Le même	0	05
30	D	1570	Cassciole	Terre	Pierschi Joseph à Ville-di-Pietrabugno	Le même	0	18
33	D	683	Rischie-Morte	Olivet	Gigaste J.-B., prêtre à Rome	Le même	0	30

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DÉPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 10 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DÉPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Calvi à 9 h.
Samedi 14, de Marseille p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 17 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

54e ANNÉE. — N° 201. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 12 SEPTEMBRE 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
S. Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 9-22

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

00126

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Chèques Postaux : Marseille 126-76

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	28	52
Continent et Colonies	17	32	60
Etranger	25	46	85
	35	66	120

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
Tarifs trois fois par semaine
La publicité autre-locale est reçue aux bureaux de Paris, Marseille, Nice, Toulon, Lyon, Bordeaux, Alger et dans toutes les grandes Agences de publicité

Bibliographie Historique de la Corse

X. -- Caractère du dix-neuvième siècle

On est maintenant encore trop près des grands événements qui ont secoué l'Europe et des révolutions corses pour abandonner l'histoire. Mais à partir de la moitié du dix-neuvième siècle, on va entrer de plus en plus dans un autre ordre d'études : les statistiques, les sciences, l'histoire économique proprement dite qui prendra un certain développement, grâce surtout à la Société des Sciences historiques et naturelles, etc.

Pour l'instant, le gros des auteurs s'occupent toujours d'histoire, sur documents nouveaux ou en compilation. Nous trouvons tout un lot d' « Histoires de la Corse » : celle de Colonna (de Balagne) *Storia di Corsica* ; du père Rossi, même titre, et 12 volumes ; celle de Renucci, même titre et 2 volumes de 400 et 458 pages ; celle de Jacobi, « Histoire générale de la Corse depuis les premiers temps jusqu'à nos jours (1435) 2 volumes de 410 et 390 pages ; celle de Canuti d'Orsoun, « Histoire de la Corse », deux cahiers in-4° ; celle du Dr Mattei, « Histoire générale de la Corse » 2 volumes in-8° ; celle de Louis Campi, « Histoire de la Corse depuis Titvasion romaine jusqu'en 1830 », 2 volumes de 353 et 405 pages, qui suit « l'Histoire illustrée de la Corse » de Galletti, un grand volume in-4° de 573 pages plus remarquable par son édition et ses illustrations que par son texte. Un coup d'œil sera jeté sur toutes ces productions.

Mais il faut prendre la précaution d'indiquer que tous les auteurs du siècle ne sont pas là ; ils seraient trop nombreux à citer. D'autres, comme Gregori, qui a écrit une belle histoire de la Corse de 1595 à 1830, vont aussi par sa remarquable érudition historique qui La marque à quelque chose près, dans le dit il a eu la prétention légitime d'être le continuateur, ayant repris Filippini au point exact où il s'était arrêté. Il faut également faire entrer dans l'énumération des auteurs du siècle quelques étrangers qui en sont dignes : Verard, Robiquet, Grégorovius, Il les auteurs du dix-neuvième siècle commencent à se former, dont certains auront une réelle valeur pour le soin qu'ils prennent d'exposer les vieilles histoires de leurs erreurs, de relever impitoyablement les anachronismes qu'elles contiennent.

Ce mouvement vers un plus sérieux contrôle des événements et des documents, et cette tendance débutante à sortir du vieux cadre des récits chevaleresques est le résultat du développement des moyens d'expression. Le « Journal de la Corse » va le jour, au début du siècle, gazette officielle paraissant jusqu'en 1829 texte italien en regard du texte français. Les journaux sont se multiplier, accueillant volontiers toutes les disgressions historiques qui fortifieront le penchant historiographique. La Société des Sciences historiques et naturelles vers le début de sa riche collection de publications va mettre au cours du vice, appelant à elle tous les amateurs et en augmentant le nombre. Le marquis de Cursay fonde celle de Bastia dans son amour des Lettres, et voici sortir des nouvelles œuvres de « Voyage » de Chevrier en Corse, l'Almanach et la Bigarrure dell'eccellenza de Vogoladi, cette brillante variété dont tout un milieu ne nous n'a pas voulu être perdu par le truchement des corses de Paris qui le pense. Les beaux esprits s'assurent donc aussi dans un dessein de culture générale sur le plan insulaire.

Les premiers almanachs ont vu le jour aux premiers temps de l'occupation française. Ils ne se sont pas succédé régulièrement d'année en année, les circonstances politiques ne l'ayant pas permis. Ceux que l'on possède du 19e siècle, non pas seulement de la fin, mais du milieu, sont plutôt des annuaires dont certains ne donnent pas que des séches nomenclatures de noms de personnes et de lieux. Il y en a qui se complètent par notices de 200 pages, bourrées de notions intéressantes de statistiques qui exigent de longues recherches. Même il faut constater qu'à ce point de vue le vingtième siècle, avec son faux penchant à l'utilitarisme, est en régression sur le siècle précédent. Nous craignons bien qu'il le soit aussi sous d'autres aspects, sauf celui des commodités de la vie.

C'est, le dix-neuvième, un siècle riche. Les protagonistes célèbres des grands actes historiques qui ont fixé le sort de la Corse et aussi le sort de la France et un peu celui de l'Europe, l'ont connu. Paoli, Pozzo di Borgo, Napoléon s'y sont enfin rencontrés dans l'acme de leurs destinées achevées. Les auteurs sont, pour ainsi dire, à leur contact direct. Ils sont et resteront presque jusqu'à la fin du siècle les fils immédiats, des œuvres de ces grands hommes, et évidemment dans leur ombre.

Cependant, naissent des goûts un peu différents que ceux de la vieille histoire guerrière. Dès 1830 commencent à apparaître en Corse, pleins de curiosités, les grands romantiques : Mérimée, Alexandre Dumas, Balzac, Flaubert, et tant d'autres de plus mince bagage, sans compter les savants de toutes les nations, amateurs de faune et de flore. On les accueille avec cette passion de l'hospitalité dont il reste encore un léger goût... Cela change au nen les idées, qui vont aux agréments d'une paix durable. Cette atmosphère détend sur les écrits. On s'étonne à les relire de leur netteté parfois un peu amphigourique, mais qui révèle le respect de l'écriture que nous n'avons plus autant. On n'a pas oublié l'italien et l'on s'exerce au français. Les successeurs des vieux chroniqueurs ont plus de tenue et non moins d'abondance.

P.B.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir sans retards leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — *Tout abonnement sera remboursé automatiquement, si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

La Course à bicyclette des Hydravions. — Elle s'est disputée samedi dernier, en Angleterre, sur le parcours compris de Solent, entre Portsmouth et l'île de Wight. Voici l'un des « as » anglais, d'Arcy Gray, pendant un virage.

MARILLI de SAINT-YVES

cette charmante jeune fille qui, il y a deux ans, tenta d'assassiner qui avait lâchement d'artillerie et qui, acquitté aussitôt, connut une certaine célébrité et d'innombrables demandes en mariage, avait été arrêtée comme extrémiste... mais elle a été relachée.

A propos du conflit au sein du cabinet anglais

Londres, 11 septembre. — Le « Daily Herald » (travailliste) estime que les événements que soulevait la récente déclaration de M. Henderson à Genève sont inspirées par des considérations de parti car, dit-il, c'est au cours de Genève et non pas du traité projeté que dépendit pour la Grande-Bretagne, comme pour les autres puissances, l'obligation de venir en aide aux nations alliées.

Les Etats-Unis d'Europe

L'opinion en Amérique

Londres, 11 septembre. — On mande de New-York, au « Daily Télégraph » :

« On considère ici que le discours de M. Briand sur la formation des Etats-Unis d'Europe pose la pierre angulaire de la Fédération européenne. »

Ce discours suscite un intérêt extraordinaire en Amérique, notamment à Washington, où l'on comprend bien et où l'on approuve la portée de l'idée du premier ministre français.

« L'idée de M. Briand, dit le « New-York-Herald-Tribune », présente des avantages économiques évidents auxquels s'oppose seulement l'esprit nationaliste. »

L'anniversaire de la mort de Guynemer

Paris, 11 septembre. — Aujourd'hui a l'anniversaire de la disparition du capitaine Guynemer a été célébrée au ministère de l'Air.

Selon la coutume, devenue désormais en règle dans les Aéronautiques militaire et maritime les officiers, sous-officiers et soldats appartenant au même corps furent réunis, à 10 heures, sous le commandement du général Pope et assistèrent à la lecture de la dernière citation décernée à Guynemer.

Un Krack financier

Paris, 11 septembre. — Sur commission rogatoire de M. Gilard, juge d'instruction, M. Letellier, commissaire aux délégations judiciaires, a opéré, cet après-midi, une perquisition au siège de la Banque d'Escompte Saint-Germain, 1, rue Mont-Alembert, dont le directeur est M. André Manier.

Le commissaire a saisi, au cours de la perquisition la comptabilité ainsi que divers papiers placés dans un coffre-fort, se trouvant dans une autre banque.

Le magistrat a saisi également quelques titres.

Le passif de la Banque atteindrait 9 millions.

M. Manier, qui fut inculpé, a été laissé en liberté provisoire, mais prié de se tenir à la disposition de la justice.

La réunion des élus et des maires de l'arrondissement de Bastia

Les élus du P. R. D. S. acclament MM. Emile Sari et Giodan et font confiance à M. Landry pour le choix du troisième candidat

Le P. R. D. S. vient de tenir ses assises régionales à Calvi, Ile-Rousse et Bastia en vue des élections sénatoriales. Tous les amis, touchés au dernier moment, avaient répondu à l'appel. Cela prouve la vitalité intense du parti.

Les Elus amis, maires, conseillers d'arrondissement, conseillers généraux sont venus entendre l'exposé très lumineux et très nourri de MM. Sari et Giordan rendant compte de leurs mandats, et apporter au chef du parti, Adolphe Landry, l'hommage de leur fidélité et de leur confiance ; ces hommes qui se sont déjà vus très nombreux, malgré les tiraillements, sont décidés à faire tout leur devoir et à remporter une victoire éclatante.

M. A. Landry, chef du P.R.D.S., leur a parlé avec cette simplicité, cette clarté, cette précision qui caractérise son merveilleux talent ; il a dit que le parti, après deux échecs aux élections législatives, a courageusement réagi aux élections cantonales et municipales ; inconstestablement, il est sorti victorieux de ces luttes. Mais, sa tâche n'est pas terminée ; il faut qu'au mois d'octobre prochain, notre liste sénatoriale soit entièrement élue : c'est une question de vie ou de mort ; il le faut aussi pour que le P. R. D. S. puisse poursuivre sa politique laïque et libérale, s'intégrer à l'Etat.

Ces paroles ont été unanimement approuvées par des applaudissements frénétiques, hier à Bastia, au cours d'une réunion bien réconfortante à laquelle il nous a été donné d'assister. Elle s'est déroulée dans une atmosphère de saine cordialité : le Cap Corse y était au complet, ce Cap Corse que dans la dernière session accueillit, on essayé de désunir ; toutes les municipalités sœurs de l'arrondissement étaient représentées.

Ces élus, comme ceux de Balagne, ont manifesté leur volonté inébranlable d'observer une discipline très sévère ; ils ne seront pas les dupes d'une fausse sentimentalité.

Nos amis savent que le P. R. se préoccupe uniquement d'assurer le succès du Président du Sénat ; ils n'auront donc d'autre souci que celui de consulter M. Daumer.

M. DOUMER N'A RIEN FAIT POUR LA CORSE : M. DOUMER A TOUJOURS SOUTENU LA POLITIQUE SECTAIRE DE NOS ADVERSAIRES.

SA CANDIDATURE DOIT ETRE COMBATTUE SANS MERCI.

Telle est l'énergique décision prise hier par les élus de l'arrondissement de Bastia.

La réunion

Les Conseillers généraux, Conseillers d'arrondissement et maires du P.R.D.S. de l'arrondissement de Bastia se sont réunis hier matin en un banquet dans les Salons de l'Hôtel de France.

ALLOCUTION DE M. ADOLPHE LANDRY

M. Adolphe Landry, député, président du Conseil Général, ancien ministre, président, entouré de MM. Emile Sari et Giordan, sénateurs sortants ; Alfieri, Casalta, Moretti, Quilici, Marati et Petrito Maestracci, conseillers généraux.

Les convives firent honneur au délicieux menu signé par le réputé vatelinstitait, M. Batiesti.

Au champagne, M. Adolphe Landry prit le premier la parole. Après avoir lu les télégrammes des élus s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, le Président du Conseil Général fit en quelques phrases l'exposé de la situation politique en Corse depuis les élections législatives. Il souligna le redressement marqué du P.R.D.S. vers le mois d'avril 1928, dû à certains concours de circonstances sur lesquels il est inutile de revenir, va de plus en plus la faveur populaire.

M. Landry appella ensuite l'attention de tous ses amis sur l'importance des élections sénatoriales prochaines ; parlant de la désignation du troisième candidat, il annonça qu'elle aurait lieu au cours de la prochaine session du Conseil Général ; il demanda, néanmoins, aux membres du parti de faire confiance à leurs chefs qui demeurent à MM. Emile Sari et Giordan au colistier qui sera, comme eux, un homme d'action, un républicain.

Une ovation salua la péroraison du député d'Ajaccio.

EXPOSE DE MM. SARI ET GIORDAN

MM. Emile Sari et Giordan rendirent compte ensuite de leur mandat sénatorial.

Dans de lumineux exposés, ils rapportèrent leurs nombreuses interventions dans toutes les questions intéressant le développement économique et l'avenir de la Corse : Convention maritime, désenclavement des communes, augmentation des tarifs maritimes attributions de nouveaux crédits pour la réfection du réseau routier, etc...

Chaleureusement acclamés, ils terminèrent en faisant appel à l'esprit de discipline de tous leurs amis pour assurer, le 20 octobre prochain, le triomphe complet du P. R. D. S.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant fut alors voté par acclamations :

« Les Conseillers Généraux, conseillers d'arrondissement et les maires de l'arrondissement de Bastia du parti Républicain Démocratique et Social, réunis le 11 septembre, à Bastia, sous la présidence de M. Adolphe Landry, après avoir entendu les explications des deux sénateurs sortants, MM. Emile Sari et Giordan, qui ont rendu compte de leur mandat aux applaudissements unanimes, déclarent à l'unanimité soutenir leur candidature aux prochaines élections du 20 octobre, dans un esprit de cohésion et de discipline absolues, et font confiance au chef du Parti pour la désignation du troisième candidat ».

Avant la fin de la réunion, M. le Docteur Casalta, Conseiller Général de Cervione, parla de l'élection au Conseil Général, qui aura lieu dimanche dans le canton de Valle d'Alesani, pour le remplacement de notre regretté ami, M. le Docteur François Marcantoni.

Très applaudi, M. le Docteur Casalta termina en affirmant sa foi dans une nouvelle et éclatante victoire du P. R. D. S.

A l'issue de la réunion, MM. Emile Sari et Giordan se rendirent à l'Hôtel de Ville où ils reçurent, jusqu'à tard dans la soirée, de nombreux amis.

ESCALE CHEZ...

Emile Ripert

ROMANCIER ET POÈTE DE LA CORSE
VOYAGEUR DU « TRAIN BLEU »
A SON RETOUR DU PORTUGAL

J'aime les écrivains voyageurs. J'aime les vagabonds. J'apprécie à une grande valeur « née pour partir ».

Dès 1908, mon excellent confrère du « Petit-Journal », Joseph-Emile Poirier, le poète du *Chemin de la Vie*, s'écriait :

« Partir ! Il en tressaut dans le Livre [illegible]

I

Partir ! avec le « Train Bleu » !

J'ai toujours eu un goût très vif pour l'atmosphère des gares et des bureaux de passage. Si ma [illegible] dans un milieu essentiellement [illegible], et de fréquents voyages en Méditerranée font que je prise surtout le port d'un paquebot. J'adore également le chemin de fer. Le martellement régulier des boggies sur les joints des rails, accompagné par le bourdonnement sourd d'une longue masse ferraillante, forme une musique excellente pour soulever la rêverie. La voie ferrée inspire [illegible] ; elle [illegible] vers de prise surtout le pont d'un paquebot. J'adore également le chemin de fer. Le martellement régulier des boggies sur les joints des rails, accompagné par le bourdonnement sourd d'une longue masse ferraillante, forme une musique excellente pour soulever la rêverie. La voie ferrée inspire [illegible] ; elle [illegible] vers, de plus en plus la fureur populaire.

M. Landry appella ensuite l'attention de tous ses amis sur l'importance des élections sénatoriales prochaines ; parlant de la désignation du troisième candidat, il annonça qu'elle aurait lieu au cours de la prochaine session du Conseil Général ; il demanda, néanmoins, aux membres du parti de faire confiance à leurs chefs qui demeurent à MM. Emile Sari et Giordan au colistier qui sera, comme eux, un homme d'action, un républicain.

Une ovation salua la péroraison du député d'Ajaccio.

EXPOSE DE MM. SARI ET GIORDAN

MM. Emile Sari et Giordan rendirent compte ensuite de leur mandat sénatorial.

Dans de lumineux exposés, ils rapportèrent leurs nombreuses interventions dans toutes les questions intéressant le développement économique et l'avenir de la Corse : Convention maritime, désenclavement des communes, augmentation des tarifs maritimes attributions de nouveaux crédits pour la réfection du réseau routier, etc...

Chaleureusement acclamés, ils terminèrent en faisant appel à l'esprit de discipline de tous leurs amis pour assurer, le 20 octobre prochain, le triomphe complet du P. R. D. S.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant fut alors voté par acclamations :

« Les Conseillers Généraux, conseillers d'arrondissement et les maires de l'arrondissement de Bastia du parti Républicain Démocratique et Social, réunis le 11 septembre, à Bastia, sous la présidence de M. Adolphe Landry, après avoir entendu les explications des deux sénateurs sortants, MM. Emile Sari et Giordan, qui ont rendu compte de leur mandat aux applaudissements unanimes, déclarent à l'unanimité soutenir leur candidature aux prochaines élections du 20 octobre, dans un esprit de cohésion et de discipline absolues, et font confiance au chef du Parti pour la désignation du troisième candidat ».

J'ai revu [illegible] Ripert ces jours-ci, à Paris, dans un salon bourgeois de la [illegible] vinciale Rue de Grenelle, chez son [illegible] ; M. Georges Ripert, le grand maître du Droit international maritime, en même temps que civiliste fort haut-coté [illegible] ses collègues.

II

Le Portugal est un pays charmant

— Eh bien ! dis-je à Emile Ripert, il me semble que le Portugal vous a bien longtemps retenu. Vous vous y êtes accroché pendant plus d'un mois.

— Oui ! Mais quel pays extraordinaire ! d'une nature au fond très méditerranéenne. Les Portugais, comme les Provençaux sont, à l'extérieur, un peu [illegible] gais, comme dit la chanson. Il règne, chez eux, une excellente [illegible] latine morale.

— Quel a été le but de votre voyage ? Un curieux comme vous, un observateur d'hommes et de paysages, se promène sans doute, à la [illegible] son plaisir, pour exercer son magasin de pensées, d'images et de [illegible] ; ou bien c'est pour le plaisir de ses lecteurs. Mais vous vous êtes [illegible] dans des Lettres de Marseille, dont Jean Carcopino n'écrivait qu'il ne groupera le plus [illegible] député de France, en sont une belle preuve. Vous [illegible] en vertu de la conférence. Vous [illegible] en Amérique, en Rhénanie, en Italie...

— Non, [illegible] de nos alliés en Portugal sur la demande de l'Institut [illegible] dont le directeur est à Lisbonne, depuis deux ans, un jeune [illegible] Corse élève de l'Ecole Normale [illegible] M. Léon Bourdon. Cet [illegible] professeur de Madr

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

CAGNANO. — Corrida. — Saint-Louis. — Jacques Lindard : *la Méditerranée*, dont le champ d'action s'accroît chaque jour ; l'autre, source de nos amis Carbuccia, Rebon et du Gérix Ricard : *La Revue de Catalogne*.

Mais le temps passe. Ehra ! Poitevin, Jacques, Horace avait raison !

Ma vie de journaliste me rappelle à ses exigences. J'ai fait dans un fauteuil un beau voyage à travers la Péninsule ibérique, avec un guide pour Cicéron. Provençal, Latin, méditerranéen, j'ai accueilli avec joie les bonnes nouvelles qu'Emilie Ripert m'a données du Portugal et de l'Espagne. Je souhaite que le *Trois fois Rhône*, de Maurice Pezet, ne s'arrête à sa prochaine édition : passe par Lisbonne et Madrid.

Maurice RICORD.

ÉCHOS

Billet Parisien

Il est assez commun que les écrivains ne soient jamais contents de la façon dont leurs œuvres sont éditées. Les publications de documents sont, en rapport, particulièrement difficiles. Il est vrai qu'il vaut mieux mal prêter, d'une typographie maladroite, perd la moitié de sa valeur aux yeux d'un lecteur intelligent. Si ceci a amené certains auteurs à s'occuper directement de la confection matérielle de leurs livres.

L'Esprit à travers le temps que nous avons signalé dans des écrivains que le plaisir et aussi, hélas, la nécessité — ont transformés en imprimeurs brevetés.

Il y en a un personnel qui, dès 1912, dans un hangar de la rue des Usines, aidé de Jean Cocteau et de Maurice Gustard, imprimait la revue *Mademoiselle*, sur une presse à bras appartenant à Mlle Sacher de Roger Bissière qui a écrit, c'est cela en Bohême, imprime lui-même en 1924 ses poèmes du *Choral inquiet*. Il y a Willy, Colette, Pierre Benoit, de la presse anglo-américaine de Paris qui, opérant encore sous eux, qui d'Anjou, sur une modeste presse à colonnes Empire surmontée d'une sorte de potence, y imprimait des vers d'Ezra Pound, pendant que dans une cagoule le gigantesque Madox Ford, plongé en deux, mesurait les épreuves sur un typomètre.

Ceux-ci eurent d'ailleurs d'illustres devanciers. Restif de la Bretonne imprima *Vos Pupons perverti* et ses *Mémoires d'un homme de qualité*, et Gérard de Nerval avait inventé un « stéréographe » pour arriver à imprimer au moyen de caractères alphabétiques mobiles. Le geste de l'homme de lettres prenant le compositeur, puis saisissant à pleines mains le typographe de la vieille presse, sent de bonne foi d'amour entre l'auteur et l'imprimeur. Il est à souhaiter que les auteurs qui s'attellent à la besogne nouvelle en quittant leur table de travail, n'écrivent jamais rien de banal. Périssable établissement. Ils avaient quelque chose à dire, et ils surent le bien dire et le faire imprimer.

Gabriel HAUGE

A l'Officiel

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Franceschi Christophe, candidat civil, a été nommé agents des lignes des départements, à Meaux.

M. Costa Paul, candidat militaire, a été nommé homme de service à Paris-Services téléphoniques.

M. Agostini Auge, candidat civil, a été nommé homme de service à Paris-Direction des télégraphes de la Seine.

Mme Milani Suzanne, veuve de guerre, a été nommée garnie de cabine téléphonique à Toulon.

M. Carbuti Pierre, sergent au 173e régiment d'infanterie alpine, a été nommé commis du Trésor de 4e classe à la perception de Saint-Pierreville (Ardèche).

MINISTÈRE DES FINANCES

M. Peyrancet Joseph, commis de première classe à la perception de Tergnier, a été affecté, en la même qualité, à la trésorerie générale de l'Aisne.

M. Nastucci Antoine, commis de 2e classe à la perception de Bury-le-Long, a été affecté, en la même qualité, à la perception de Nanterre.

M. Bouveyron Diego, commis de 2e classe à la perception de la deuxième section du 12e arrondissement de Paris, a été affecté, en la même qualité, à la recette-perception de la 4e division du 12e arrondissement de Paris.

VI

En Espagne

— Quelles furent vos escales espagnoles ?

— Salamanque, Tolède, où j'évoquais le souvenir toujours. Inoubliable. Puis Madrid, où, sous la présidence du grand Maurice Barrès, glorificateur du Greco : Madrid où, sous la présidence de M. Paris et Gérard, je donnais une conférence à l'Institut français. Bruyère, Jose enfin ? Lz, parler de Mistral, est être dangereux. La Catalogne depuis Verdaguer, Balaguer, ami de Mistral, est en lutte permanente d'idiosyncrasie politique. Le groupe de Rusiñol. J'ai vu, à Barcelone, les quelques catalans et Jean Galtier-Boissière des revues d'Ezra Pound, pendant que dans mon hangar de Rusiñol. J'ai vu, à Barcelone, les quelques catalans et Jean Galtier-Boissière, directeur de l'Estudi Català. Ils m'ont montré les deux jeunes et déjà valeureuses revues éditées à Marseille, l'une par M. Alfred Arland et notre camarade aussi Jacques Lindard : *la Méditerranée*, dont le champ d'action s'accroît chaque jour ; l'autre, source de nos amis Carbuccia, Rebon et du Gérix Ricard : *La Revue de Catalogne*.

Mais le temps passe. Ehra ! Poitevin, Jacques, Horace avait raison !

Ma vie de journaliste me rappelle à ses exigences. J'ai fait dans un fauteuil un beau voyage à travers la Péninsule ibérique, avec un guide pour Cicéron. Provençal, Latin, méditerranéen, j'ai accueilli avec joie les bonnes nouvelles qu'Emilie Ripert m'a données du Portugal et de l'Espagne. Je souhaite que le *Trois fois Rhône*, de Maurice Pezet, ne s'arrête à sa prochaine édition : passe par Lisbonne et Madrid.

Maurice RICORD.

ÉCHOS

Billet Parisien

Il est assez commun que les écrivains ne soient jamais contents de la façon dont leurs œuvres sont éditées. Les publications de documents sont, en rapport, particulièrement difficiles. Il est vrai qu'il vaut mieux mal prêter, d'une typographie maladroite, perd la moitié de sa valeur aux yeux d'un lecteur intelligent. Si ceci a amené certains auteurs à s'occuper directement de la confection matérielle de leurs livres.

L'Esprit à travers le temps que nous avons signalé dans des écrivains que le plaisir et aussi, hélas, la nécessité — ont transformés en imprimeurs brevetés.

Il y en a un personnel qui, dès 1912, dans un hangar de la rue des Usines, aidé de Jean Cocteau et de Maurice Gustard, imprimait la revue *Mademoiselle*, sur une presse à bras appartenant à Mlle Sacher de Roger Bissière qui a écrit, c'est cela en Bohême, imprime lui-même en 1924 ses poèmes du *Choral inquiet*. Il y a Willy, Colette, Pierre Benoit, de la presse anglo-américaine de Paris qui, opérant encore sous eux, qui d'Anjou, sur une modeste presse à colonnes Empire surmontée d'une sorte de potence, y imprimait des vers d'Ezra Pound, pendant que dans mon hangar de Rusiñol. J'ai vu, à Barcelone, les quelques catalans et Jean Galtier-Boissière, directeur de l'Estudi Català. Ils m'ont montré les deux jeunes et déjà valeureuses revues éditées à Marseille, l'une par M. Alfred Arland et notre camarade aussi Jacques Lindard : *la Méditerranée*, dont le champ d'action s'accroît chaque jour ; l'autre, source de nos amis Carbuccia, Rebon et du Gérix Ricard : *La Revue de Catalogne*.

Mais le temps passe. Ehra ! Poitevin, Jacques, Horace avait raison !

Ma vie de journaliste me rappelle à ses exigences. J'ai fait dans un fauteuil un beau voyage à travers la Péninsule ibérique, avec un guide pour Cicéron. Provençal, Latin, méditerranéen, j'ai accueilli avec joie les bonnes nouvelles qu'Emilie Ripert m'a données du Portugal et de l'Espagne. Je souhaite que le *Trois fois Rhône*, de Maurice Pezet, ne s'arrête à sa prochaine édition : passe par Lisbonne et Madrid.

Maurice RICORD.

ÉCHOS

Billet Parisien

Il est assez commun que les écrivains ne soient jamais contents de la façon dont leurs œuvres sont éditées. Les publications de documents sont, en rapport, particulièrement difficiles. Il est vrai qu'il vaut mieux mal prêter, d'une typographie maladroite, perd la moitié de sa valeur aux yeux d'un lecteur intelligent. Si ceci a amené certains auteurs à s'occuper directement de la confection matérielle de leurs livres.

L'Esprit à travers le temps que nous avons signalé dans des écrivains que le plaisir et aussi, hélas, la nécessité — ont transformés en imprimeurs brevetés.

Il y en a un personnel qui, dès 1912, dans un hangar de la rue des Usines, aidé de Jean Cocteau et de Maurice Gustard, imprimait la revue *Mademoiselle*, sur une presse à bras appartenant à Mlle Sacher de Roger Bissière qui a écrit, c'est cela en Bohême, imprime lui-même en 1924 ses poèmes du *Choral inquiet*. Il y a Willy, Colette, Pierre Benoit, de la presse anglo-américaine de Paris qui, opérant encore sous eux, qui d'Anjou, sur une modeste presse à colonnes Empire surmontée d'une sorte de potence, y imprimait des vers d'Ezra Pound, pendant que dans mon hangar de Rusiñol. J'ai vu, à Barcelone, les quelques catalans et Jean Galtier-Boissière, directeur de l'Estudi Català. Ils m'ont montré les deux jeunes et déjà valeureuses revues éditées à Marseille, l'une par M. Alfred Arland et notre camarade aussi Jacques Lindard : *la Méditerranée*, dont le champ d'action s'accroît chaque jour ; l'autre, source de nos amis Carbuccia, Rebon et du Gérix Ricard : *La Revue de Catalogne*.

Mais le temps passe. Ehra ! Poitevin, Jacques, Horace avait raison !

Ma vie de journaliste me rappelle à ses exigences. J'ai fait dans un fauteuil un beau voyage à travers la Péninsule ibérique, avec un guide pour Cicéron. Provençal, Latin, méditerranéen, j'ai accueilli avec joie les bonnes nouvelles qu'Emilie Ripert m'a données du Portugal et de l'Espagne. Je souhaite que le *Trois fois Rhône*, de Maurice Pezet, ne s'arrête à sa prochaine édition : passe par Lisbonne et Madrid.

Maurice RICORD.

AJACCIO

Sauvetage. — Dimanche 8 septembre, à 19 heures, un enfant qui jouait avec d'autres camarades, sur le quai, devant la Mairie, tomba accidentellement à l'eau. Comme il ne savait pas nager, il se serait noyé si M. Tulla, huissier de M. le Préfet, ne s'était jeté à l'eau tout habillé. M. Tulla était grand mutilé de guerre, ayant subi l'amputation du bras, et toutes les prières du monde à sauver l'imprudent enfant. Nous adressons nos cordiales félicitations au courageux sauveteur.

Les courriers d'Afrique. — Les procès-verbaux d'« Duc d'Aumale » sont mis en service régulier entre Alger et Marseille, le 20 septembre pour Oran et Philippeville, le 22 septembre pour Tunis, à 13 heures.

M. Pierre Bardignol, dans une lettre parue hier matin dans le *Petit Bastiais*, se défendait du grief porté contre lui par le secrétaire de l'U.V.F., de vouloir faire cyclisme et foot-ball en Corse.

Nous ne nous occupons pas de cyclisme, mais en revanche n'ont-ce sommes pas étrangers à l'évolution du foot-ball. A ce point de vue là, il nous semble avoir droit d'entendre M. Colonnani, qui est aussi président de la Ligue Corse de Foot-Ball Association, reprocher à quelqu'un de nuire à ce sport.

Vraiment, il est comme le phylloxera de l'Evangile qui venait la paille cachée dans l'œil de son voisin et non la poutre logée dans le sien.

Le sport du ballon rond dépérit en Corse. C'est un fait indéniable. Il nous n'hésitons pas à dire que la faute en revient à la Ligue. Pourquoi ? parce que constamment, systématiquement, également, elle sacrifie certaines équipes au détriment de certaines autres.

Mais, objectera-t-on, c'est le fait de la majorité. Juste. A condition cependant que cette majorité soit obtenue régulièrement. Et ce n'est pas le cas ici : il y a en Corse trois équipes n'existant que sur le papier (Union Sportive Bastiaise, l'Olympique Bastiais et le Cyrnos Sportif Ajaccien) dont les délégués allongent et votent.

Et comme par hasard ce sont ceux-là qui font pencher la balance. N'est-ce pas vrai, M. Colonnani ?

Vous qui, sur un ton indigné, accusez les autres d'attenter à la vie du football en Corse, veuillez un peu votre entourage et vous même.

Peut-être, alors, vous ferez votre mea culpa, et vous n'oserez plus de parler la suspicion sur les sportifs qui veulent relever ce que vous avez abattu.

BENSES.

Ecole d'agriculture d'Ajaccio. — Une opinion courante et erronée est celle des parents qui croient qu'à l'Ecole d'agriculture d'Ajaccio les élèves apprennent simplement à manier la bêche. Sans entrer dans les détails du programme des études nous pouvons, sans ce rapport, rassurer les agriculteurs. L'enseignement de l'Ecole comporte : l'exécution de travaux pratiques agricoles (labours, demaillés, taille et greffage de la vigne et des arbres fruitiers, culture des légumes divers, etc...). Il comprend, tous les jours, trois à quatre heures d'études et surtout de cours théoriques qui portent : sur le français, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, et l'agriculture. Cet enseignement est surtout profitable à ceux qui, après avoir obtenu le diplôme de certificat d'études primaires, ont continué leurs études durant un ou deux ans dans un établissement scolaire.

Le prochain concours d'entrée à l'Ecole aura lieu dans les trois premiers jours d'octobre.

Les demandes des candidats doivent parvenir pour le 20 septembre au Directeur de l'agriculture, dernier délai. Le secteur de l'Ecole qui donnera tous les renseignements désirés.

Enseignement agricole. — Les diplômés des écoles d'agriculture sont informés qu'un concours pour la nomination d'un chef de pratique agricole sera ouvert à Rabat (Maroc) le 6 novembre prochain. Le traitement, indemnité coloniale de surprise, sera de 15.000 à 35.000 fr.

S'adresser au directeur de l'Ecole d'Agriculture pour les renseignements complémentaires.

CALVI

Club Nautique de Calvi. Bal 1929. — Le Club Nautique de Calvi organise pour le 14 septembre 1929, une soirée dansante dans la salle des fêtes du Casino.

Le prix d'entrée est fixé à dix francs par famille. Le bal commencera à dix heures précises.

Tenue de ville correcte. Buffet.

On trouvera des cartes d'entrées dans tous les cafés, hôtels et salons de coiffure de la ville. Les personnes de nos connaissances de l'intérieur pourront se procurer des cartes à l'entrée de l'Hôtel, avant l'ouverture et pendant le bal.

Avis Officiels

Les dispositions de l'article 1er de la loi du 8 août 1929, publiée au Journal Officiel du 9 août 1929, permettant aux militaires *définitivement dégagés de toutes obligations militaires* par leur âge, par leur libération définitive pour une cause autre que celle résultant de blessures de guerre, de concourir pour l'obtention éventuelle de la médaille militaire (sans toutefois) avec les militaires des réserves, à la condition qu'ils aient *des titres de guerre* (blessure de guerre ou citation avec Croix de Guerre).

Pour bénéficier de ces dispositions, les intéressés appartenant aux classes antérieure à la classe 1898, devront faire parvenir au ministre de la Guerre, pour le 1er novembre au plus tard, leur demande (qui ne devra pas être renouvelée), établie d'après le formulaire ci-après.

Quant à ceux appartenant aux classes 1898 et postérieures, aucune demande ne sera nécessaire pour l'examen de leur candidature qui aura lieu par les soins des bureaux de recrutement détenteurs de leurs pièces matriculaires.

Demande tendant à l'attention éventuelle de la médaille militaire (sans traitement) formulée au titre de la loi du 8 août 1929 par un ancien militaire définitivement dégagé de toutes obligations militaires.

Nom ; Prénoms (en toutes lettres) ; Date et lieu de naissance ; classe ; matricule du recrutement ; grade ; régiment (1) ; services accomplis (2) ; référence (3) ; blessures de guerre (4) ; citations avec Croix de Guerre (5) ; temps de séjour au front (6) ; emplois occupés pendant les hostilités ; adresse actuelle.

A le (*Signature*)

(1) Notamment le dernier corps d'affectation.

(2) Indiquer séparément les services actifs et les services dans les réserves (nombre d'années seulement).

(3) Date et commission qui l'a prononcée.

(4) Indiquer le taux et la cause.

(5) Indiquer en une et mois, les campagnes accomplies sur les divers fronts (France, T.O.E., Colonies).

(6) Nombre, et pour chacune : nature, date, lieu.

(7) Nature, date, joindre une copie conforme des textes.

(8) En ans et mois.

Dans l'Armée

M. Gamel, comptable de l'état-major particulier de l'infanterie, est affecté à l'état-major du commandement supérieur de la défense de la Corse et de la subdivision de la Corse.

OUVERTURE DE LA
CHARCUTERIE
PARISIENNE
MARCEL CALEO
9, Boulevard du Palais

INFORMATIONS LOCALES

Au Conseil Municipal

MM. les membres du Conseil Municipal sont convoqués dimanche 15 septembre à 15 heures pour l'élection des délégués sénatoriaux.

État Civil

MARIAGES

Giacinti Saint Jean Bernardin, maréchal des logis d'artillerie coloniale, et Agostini Anne Marie, ménagère.

NAISSANCES

Mazzoni Cesar ; Negroni Barthélemy ; Leschi Antoine, Mariaudi Prudence ; Pinelli François ; Pinelli Pierre ; Figarella François ; Verani Marie Vincente ; Giovoni Charles Antoine ; Colombani François Joseph ; Viale Joséphine Renée ; Guerrini Paul Mathieu.

DÉCÈS

Benoni Marie, ménagère, 76 ans, célibataire.

Pauli François Joseph, 15 mois.

Bastiani Albert, 12 ans.

Campoza Marie-Thérèse, sans profession, mariée, 26 ans.

Germagnoli Saveur, menuisier, marié, 66 ans.

Salicetti Marie Lucie, sans profession, veuve, 78 ans.

De passage

Notre excellent confrère et ami, M. Vabal, directeur de la *Jeune Corse*, accompagné de M. Taudi, administrateur

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin de mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Lamoune » deux voyages supplémentaires : un au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Lamoune » suivra l'itinéraire suivant :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 12 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 45, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 14 heures 00, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 25, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

La Vie Sportive

Dimanche prochain, à 16 heures, aura lieu l'ouverture de la saison de football.

Le premier match de l'année sportive 1929-1930, tant attendu par les nombreux amateurs de ballon rond, mettra aux prises les équipes du C.A.B. et de l'E.F.

Les nôtres alimenteront probablement le onze qui se déplacera, au mois d'octobre pour la Coupe de France. Cela donne à la rencontre un plus grand intérêt.

Tous les sportifs désireux de se rendre compte de la forme de leurs représentants dans la grande compétition nationale se donneront rendez-vous dimanche au Stade Olympique.

Ciné-Chronique

Le soir, au « Régent-Cinéma » changement de programme. Après Dashiell et Palachon, c'est l'inimitable Harold Lloyd « Lui », qui occupera l'écran, dans une de ses meilleures productions : *En vitesse*, où les situations d'un comique inégalable abondent pour le plus grand plaisir des spectateurs.

LOI DU 26 AVRIL 1924

AVIS OFFICIEL

On demande pour l'hôpital militaire d'Ajaccio :

1° Deux veilleuses de nuit ;

2° Une bonne cuisinière.

Le salaire offert est d'environ 19 frs par journée de travail ; aucune carrière n'a droit à la pension.

La priorité étant réservée aux veuves de guerre et ascendantes, les candidates éventuelles de cette catégorie seront obligées de produire leur livret de mariage ou leur fiche d'autre pièce des demandes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à *Monsieur le Directeur de l'Office Départemental de Placement de la Main d'Œuvre*, 4, Cours Grandval, à Ajaccio, téléphone 240.

PHOTO CYRNOS

Marcel DAMIANI, Directeur de la *PHOTO CYRNOS*, 25, rue Napoléon, offre à titre réclame tout le mois de septembre 12 Cartes postales (normal) retouchées pour le prix de 25 francs.

Variétés

Il ne faut pas avoir nouvelle opinion de son prochain sans de justes raisons. Il ne faut donc pas le juger sur de futiles indices, sur des apparences équivoques ; croire sans preuve qu'il a fait une faute, écouter les mechants, c'est une injuste timidité, puisque par là on n'est pas à coudoyer un lâche. Il a droit à notre estime tant qu'il n'est pas convaincu : le lui retirer sans raison suffisante, c'est lui faire tort.

Le jugement définitif est à la fin contraire à la justice et à la charité « La charité, dit Saint-Paul, ne pense point le mal », elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident, elle ne le croit que lorsqu'il est prouvé. En effet, quand on aime, quelqu'un on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable.

Nombreuses sont les raisons suffisantes, on nous jugeât coupables d'une mauvaise action ou sujets à quelque défaut ? Non, sans doute.

Ne soyons donc de ceux qui jet tent la pierre au prochain. Supposons, au contraire, toujours irréprochable disons constamment du bien de lui, et si quelqu'un entre lui que lorsqu'il est vu lâtement fautif

Ce n'est qu'à cette condition qu'on a la sympathie générale et que la vie sociale en charme.

C'est ce qu'on peut faire et qu'on doit faire.

Il est temps de mettre un terme à tant ce qui trouble l'humanité, en appréciant une fois de plus, de mieux en mieux les autres hommes.

J.-M. FONTANA.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — En matinée à 2 heures : *Caprice de Femme*, comédie en 6 parties ; Bouledogue et Patachon dans *Loup-garou* ».

En soirée à 8 h 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Trois heures de bon rire. Première partie : deux comiques en 2 bobines : *Cupide et Cupidon*, *Bob, un brille et le gorille*.

Deuxième partie : Paramount présente Harold LLOYD dans son dernier film : *EN VITESSE*, superproduction comique en 8 parties.

CABINET DENTAIRE

Madame HOPHE, Chirurgien-Dentiste, 22, Rue Paoli, reçoit tous les jours sauf vendredi, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE ET VICE-VERSA par vapeur CAID

Le vapeur *S.S. Caid* assurant le départ direct Bastia-Tunis quittera notre port le 8 septembre à midi.

Ecole de Commerce de jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre

Pour inscriptions et renseignements s'adresser, 18, Rue Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'ENDUS TRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet. Cours spéciaux de langues, sténo-mat ls, Mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves casés à ce jou dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cour de la Section Industrielle seront gra tuits.

Pour inscriptions et renseignements s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opé ra.

Agent : M. F. GUASCO.
78, Boulevard Paoli, 19 — BASTIA

Le Gérant : FERNAND POLI

Imp. du *Petit Bastiais*, 6, Rue du Palais

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le Graff Zeppelin entreprendra en 1930 un raid au Pôle Nord

Berlin, 11 septembre. — Le dirigeable « Graf-Zeppelin » entreprendra au printemps de 1930 un voyage d'études au Pôle Nord. Le nombre des passagers sera très limité. La presse ne sera représentée que par des journalistes appartenant à la Presse Hertz, qui finances en grande partie l'entreprise.

Le chef scientifique sera l'explorateur Nansen, secondé par le professeur Beerson et le capitaine Burne.

Outre son matériel ordinaire, le dirigeable emportera tout un équipement polaire pour chaque participant, avec des vivres pour 90 jours, plus des traîneaux, des chiens, des armes, des munitions, des installations radiotélégraphiques, etc.

Le voyage s'effectuera sous les auspices de plusieurs Sociétés scientifiques et aura pour but d'examiner s'il y a moyen de créer un service rapide entre l'Europe et l'Amérique.

Un vif engagement au Maroc

Rabat, 11 septembre. — Dans la région de Tafrant, à 30 kilomètres environ de Taounate, une colonne mixte, comprenant des éléments de la 1re brigade et des goumiers, a eu à soutenir un violent engagement avec un djich opérant sur nos arrières.

Le groupe français a subi des pertes mais a pu se décrocher grâce à l'intervention de camions blindés qui ramenaient un convoi régulier venant de Bou Denib.

Le djich, dont la force a été évaluée à une centaine de fusils, est actuellement en fuite. Des dispositions ont été prises dans les territoires où ont passé les rebelles pour les arrêter et essayer de lui couper la route.

Un accident d'automobile fait treize victimes

Cordoue, 11 septembre. — A 20 kilomètres de Cordoue s'est produit un terrible catastrophe.

Un chauffeur inexpérimenté, conduisant un autobus faisant un service express urbain, voulut dépasser un autocar, évidemment dans une sorte de promenade.

L'autobus dont il avait perdu le contrôle culbuta et le moteur explosa provoquant un incendie.

Treize voyageurs ont été carbonisés sous les décombres ; cinq seulement échappèrent à la mort. Le chauffeur et le receveur, indemnes, se sont enfuis. Ils n'ont pas encore été arrêtés.

LES MORTS DU JOUR

Paris, 11 septembre. — Une dépêche d'Evian apprend la mort du marquis d'Antigny, décédé, en mairie, presque subitement, des suites d'une très courte maladie.

Le défunt était membre de l'Aéro-Club, de l'Etrier, du Jockey-Club, du Polo, du Sporting-Club de France, de la Société Sportive Hippique, du Cercle Interallié, etc. Il était âgé de 72 ans. Chevalier de la Légion d'honneur, il était père de M. d'Andigné, Président du Conseil municipal de Paris, Rouleman-cadet d'Hautpoul.

Execution capitale

Alger, 11 septembre. — Ce matin, à 6 heures, dans la prison d'Alger, a été exécuté l'indigène Mahmoud Bahloli qui, le 10 juillet 1928, avait tué un Juif pour le dépouiller à l'aide de complices.

Ceux-ci, également condamnés à mort, avaient vu leur peine commuée.

L'exécution a eu lieu sans incident.

Indésirables

Paris, 11 septembre. — Les exclusions sont loin d'être terminées dans le parti communiste. Moscou exige une soumission aveugle et chasse impitoyablement tous ceux qui se permettent des critiques.

Ainsi aujourd'hui trois militants faisant partie de l'opposition à la C.G.T.U. ont été exclus ; ce sont MM. Fabre et Teveaux, des T.C.R.P., et Gorchois.

Un fils indigne tue sa mère et blesse sa sœur

Bordeaux, 11 septembre. — Au village de Beychac, commune de Saint-Avit du Moiron (Gironde), à la suite d'une discussion avec sa mère, qui voulait l'empêcher d'aller à la chasse, André Tane a tué la malheureuse femme en la frappant avec une vieille pelle, puis il a blessé grièvement à la tête sa sœur, âgée de 28 ans.

Le meurtrier s'est ensuite barricadé dans la maison. Les gendarmes ont pu cependant l'arrêter ce matin.

Inondations au Japon

Tokio, 11 septembre. — A la suite des pluies torrentielles qui ne cessent pas de tomber depuis trois jours, trois mille habitations ont été partiellement inondées dans la capitale japonaise et dans les faubourgs.

Le service des tramways a été temporairement suspendu.

On ne signale jusqu'à présent aucune victime.

Le raid Paris-Bucarest en 9 heures 25

Bucarest, 11 septembre. — Deux officiers aviateurs roumains, le commandant Bucuresteanu et le capitaine Jacobesco, qui avaient quitté, hier matin, Le Bourget pour Bucarest sans escale, ont réussi dans leur tentative.

Ils ont accompli le parcours en 9 h. 25, gagnant ainsi la Coupe Bibesco attribuée aux aviateurs qui réaliseront d'ici-même les deux capitales en moins de dix heures.

Nouvelles Diverses

Londres, 11 septembre. — On déclare que la Commission des experts nommée par M. Baldwin, quand il était premier ministre, pour étudier la question du tunnel sous la Manche permettrait la liberté du rapport, qui sera, prochainement, complètement favorable à la construction du tunnel.

Varsovie, 11 septembre. — Au Congrès du parti national ouvrier venant de se tenir à Poznan, plusieurs résolutions ont été adoptées.

Elles ont généralement une tendance dirigée contre le Gouvernement.

Dans une de ces résolutions on déclare que le Gouvernement actuel ne réalise pas la tâche qu'il doit accomplir.

Dans une autre, on demande de nouvelles élections pour la Diète de Silésie et l'on réclame la suppression de la réforme constitutionnelle projetée par le Gouvernement.

Londres, 11 septembre. — M. Reginald Bacon, magnat des falaces et philanthrope bien connu, d'origine irlandaise, est mort récemment.

Son testament fait remonte une fortune de 4 millions 994 mille 820 mille livres sterling, sur lesquels les droits revenant à l'Etat représentent environ 2 millions 118 mille 500 livres sterling.

Bucarest, 11 septembre. — Le journal « Ultima-Ora » apprend que le Président du Conseil roumain, M. Maniu, a été l'objet d'un attentat de la part d'un inconnu.

Le premier ministre aurait reçu une petite enveloppe contenant une poudre suspecte qu'il aurait aussitôt envoyée au laboratoire de la police pour la faire analyser.

Paris, 11 septembre. — M. Briand, venant de Genève, est arrivé à Paris, à 22 h. 26.

Très acclamé, M. Briand est repartit rapidement pour la présidence de 23 h. 07 ; il a fait comprendre aux journalistes qu'il n'avait rien à déclarer.

Nancy, 11 septembre. — Hier après-midi, à Villey, près de Saint-Etienne, un incendie a détruit une grosse ferme, appartenant à M. Grosjean.

Les pertes dépassent plus de trois cent mille francs.

Les invités d'une noce banqueteient lorsque l'alarme fut donnée ; tous les convives interrompirent le repas, pour contribuer l'incendie. La mariée elle-même, en robe blanche et fleurs d'oranger, fit la chaîne.

Cité du Vatican, 11 septembre. — Le pape a reçu aujourd'hui 2.500 pèlerins du diocèse de Tivoli, à la tête desquels était l'évêque, Monseigneur Serafini.

Les pèlerins ont offert au souverain pontife trois quintaux de raisin de table dont les grains avaient fourni une parfaite reproduction de la coupole de Saint-Pierre.

Paris, 11 septembre. — L'aviateur Léon Bernstein, qui battit le record du monde de distance en avion léger et qui endommagea son avion près de Poitiers, au cours d'un atterrissage forcé, est arrivée au Bourget, à 13 h. 46, sur un avion des lignes régulières Marseille-Le Bourget.

Meaux, 11 septembre. — Dans le village de Nanteuil-le-Haudouin, un groupe de la Jeunesse accompagnée de quelques enfants furent surpris par une pluie dans une fabrique abandonnée près de la route qui déborda subitement inondant la campagne.

Sous la pression des eaux les murs s'écroulèrent.

Les ouvriers retirèrent trois femmes, 4 une fillette morte, et quatorze blessées, plus ou moins grièvement.

Amsterdam, 11 septembre. — Le vapeur belge « Fidelia », d'Anvers, a coulé dans le Zuiderzal, près de Harderwyk, à la suite d'une collision avec un vapeur allemand.

Deux membres de l'équipage ont été sauvés.

On ignore le sort des autres.

Paris, 11 septembre. — Passant par Paris, le professeur Gassel a visité M. Poincaré. Il a rencontré les docteurs Boidin et Pérard.

Les trois praticiens ont constaté une amélioration sensible et persistante.

La date de la seconde opération n'est pas encore fixée.

Londres, 11 septembre. — Les experts aériens britanniques estiment que les avions qui battiront les records hier peuvent faire mieux avec de meilleures conditions atmosphériques.

Orteur, chef d'escadrille, essaiera probablement jeudi de battre son propre record.

Londres, 11 septembre. — On déclare qu'une clinique de maréchal Foch sera ouverte prochainement à Londres. Elle sera la réplique de celle élevée à Cassel et serait érigée sur 5 Hyde-Park-Corner, sur la Grosvenor-Gardens, près de la gare Victoria.

Le Bourget 11 septembre. — M. Procope, ministre des Affaires étrangères de Finlande, est parti du Bourget pour Malmöe, dans la matinée, à 9 heures, sur un avion hollandais, piloté par Kress.

TIRAGES FINANCIERS

FONCIÈRES 1917

Le numéro 450.048 gagne deux cent cinquante mille francs.

Le numéro 692.191 gagne cinquante mille francs.

Le numéro 1.017.130 gagne vingt-cinq mille francs.

COMMUNALES 1920

Le numéro 408.277 gagne deux cent mille francs.

Le numéro 1.647.358 gagne cent mille francs.

Le numéro 472.273 gagne cinquante mille francs.

Agent général pour la Corse M. Alfred Padovani
4 bis rue du Nouveau Port — Bastia

2 fcs
LE GIBBS TOILETTÉ
Le fameux Savon

BOURSE DE PARIS du 10 Septembre 1929

VALEURS	Cours préc.	Cours du Jour
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % perpétuel	76 60	76 80
3 % 1918	68 75	68 75
4 % 1917	89 90	89 90
4 % 1918	90 30	90 30
5 % 1920	128 50	128 50
5 % 1920	128 50	128 50
4 % 1925	124	124
4 % 1927	114 80	115
Bons 6 % 1925	1045	1045
Bons Trésor 6 % 1926	1045	1045
— 6 % 1928	1045	1045
— 6 % 1927	1045	1045
Oblig. Caisse Autonome	1045	1045
Crédit National 1919	1045	1045
— 1921	1045	1045
— 1925	1045	1045
— 1926	1045	1045
Bons 7 % 1922 Alsace	1045	1045
Bons 7 % 1923 Fcs de Pétain	1045	1045
Départ Bons 7 % 1926	1045	1045
Obl. P. T. T. 1920	1045	1045
Paris 1905	1045	1045
— 1909	1045	1045
Communales 1879	1045	1045
— 1920	1045	1045
TERRES		
Rentes de France	1045	1045
— Nationale Crédit	1045	1045
— Paris et Pays-Bas	1045	1045
— Union Parisienne	1045	1045
Compagnie Algér

PUBLICITÉ

— Dites donc mon ami vous vous trompez de place
— Ça n'a pas d'importance, tout le monde a bien la DENTOL.

LE DENTOL lotion, pour peaux, mains et dentition à la fois savonneuse antiseptique et désodorisante, est un dentifrice à la fois savonneux antiseptique et désodorisant incomparable.
Créé d'après les travaux de l'auteur, il enlève les germes. En peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante. Il parfume l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.
LE DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.
CADEAU Il suffit de retourner à la maison FRERE, 19 rue Jacob, à Paris (6e), la première annonce du *Petit Bastiais*, sous enveloppe affranchie à 0 fr. 20 en indiquant lisiblement son nom et son adresse pour recevoir gratis et franco un échantillon du DENTOL.

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DU TRIBUNAL DE BASTIA 1903 ET 1904

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasions. Pièces de rechange à vendre. Toutes nos réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me demander la machine qui serait susceptible de vous intéresser, elle vous sera envoyée à l'essai.
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Édition exceptionnelle de luxe en Roman-Couleurs
Rédigée par les meilleurs spécialistes, elle donne à tous les propriétaires, actuels ou futurs, le moyen d'avoir une maison de rêve.
UN AN : 6 Fascicules Albums : 6 Fr. — Le Fascicule : 1 Fr. 25.
Librairie HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

HOTELIERS ! INDUSTRIELS ! COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

Lait concentré sucré & Farine Lactée
NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"
Gratuitement : Echantillon Lait ou farine et Brochure Soins des Enfants (3e Volet).
NESTLÉ & Anglo-Swiss Condensed Milk Co. PARIS

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
Rue de marseille fenêtre — Rue d'embouchure de la gorge

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE EN CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD DU PALAIS — BASTIA

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPÉRA
— BASTIA —

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Calvi p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 23, de Calvi p. Marseille à 16 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT

POUR LA CORSE

Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Bastia à 14 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

24e ANNÉE. — N° 205. — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 13 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 5-65
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

ABONNEMENTS (Durée : 1 mois, 3 mois, 1 an)
Corse 15 42 80
Corse, et Comm. 17 48 84
Étranger ... A. 30 86 160
B. 44 90 180
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

XI. -- Ceux du dix-neuvième siècle

Le XIXème siècle s'ouvre avec un Colonna, de Bicagne, auteur d'une « Histoire de la Corse » dans le maniement se trouve, on ne sait à la suite de quelles circonstances, à la Bibliothèque impériale de Vienne, et qu'il ne faut pas confondre avec le N. Colonna dont il a été parlé parmi les auteurs du XVIIIe siècle, et avec un chanoine Marc-Antoine Colonna dont l'ouvrage, connu sous du Balasin, ne semble avoir été entre les mains d'aucun contemporain, et qui lui aussi, a laissé un résumé inédit de nos années.

Le docteur Vérard le sait en 1816. Un de ses héritiers propose au département de lui vendre, pour 50 000 francs, le manuscrit du docteur qui se termine en 1814 avec l'arrivée en Corse du commissaire extraordinaire Miot et que des bibliographes étrangers au département lisent pour son intérêt et l'esprit d'impartialité, dans lequel il a été conçu. Le Conseil général écarte cette proposition d'achat.

Avec le père Rossi (1822), auteur d'une histoire en 12 volumes, dont le manuscrit est déposé à la Bibliothèque municipale nous touchons sur un auteur qui, en rongé de ses compilations laborieuses, a raconté ce qu'il a vu de ses yeux. C'est le premier témoin direct de la fortune napoléonienne, ayant été supérieur du Couvent des Capucins d'Ajaccio, à cette époque et en relations suivies avec la famille Bonaparte.

Les deux volumes in-8, de 408 et 458 pages, imprimés chez Fabiani, à Bastia, en 1833-1834, de Renucci, sont parmi les meilleures de toutes les Histoires de la Corse. Renucci, professeur de rhétorique, puis principal et bibliothécaire de la ville de Bastia, né à Pera, était un érudit et un homme épris de vertus civiques, fort soucieux des progrès de l'instruction publique en Corse. Et il avait des qualités littéraires. C'est à partir de cette époque que les auteurs trouvent matières à écrire en dehors d'un ouvrage principal. Déjà, le père Rossi avait publié, en 224 pages, imprimées à Ajaccio, des mémoires historiques sur le vœu de la ville d'Ajaccio. Renucci, en plus de son histoire, de quelques études et discours publiés dans le « Bernel de la Société d'Instruction publique de la Corse », imprimé à Milan des « Observations critiques sur l'Histoire de la Corse », dans la même ville des « Détails historiques sur les monuments religieux de l'ancien département du Golo », et à Bastia des « Nouvelle storiche Corse »

Cette tendance est suivie par Grigori, qui en dehors de son « Histoire de la Corse » de 1760 à 1838, continuant celle de Filippini, donne une œuvre remarquable que lui permet d'entreprendre son activité infatigable et son érudition locale jusqu'à l'étude la plus approfondie. Si le mot n'était venu le surprendre pour encore, il eût ajouté un complément précieux à sa production déjà considérable.

On n'a presque au XIXème siècle que des auteurs séries. Jeroki en est un autre avec son Histoire générale de la Corse depuis les premiers temps jusqu'à 1855, composant deux volumes, imprimés à Paris, de 416 et de 200 pages, in-8. La passion patriotique de Jeroki ne l'empêche pas de faire preuve d'une suffisante impartialité, et il sait mettre en relief, dans un style brillant, les épisodes caractéristiques de l'histoire de son pays, de même qu'il ne s'interdit pas de faire des commentaires et des critiques bien venus. Par ailleurs, il s'attache, lui aussi, en marge des événements chronologiques, à réunir des indications précieuses sur la topographie, l'histoire naturelle, la statistique.

C'est Robiquet (1839) qui serait le maître dans ce domaine. Les « Recherches Historiques et statistiques sur la Corse », imprimées à Paris, en 598 pages, avec figures, atlas, tableaux et planches, dont six cartes de l'île, sont un monument bien digne de l'ingénieur qu'il était, mais doublé d'un esprit curieux et d'un érudit. Pour avoir des précisions sur l'état général de la Corse d'alors, sa population, son mouvement économique, la criminalité, etc, Robiquet est indispensable.

En dehors d'une histoire de la Corse, restée à l'état de manuscrit, François Cambo d'Orsano, a donné à l'impression, à Paris, un « Napoléon au Golfe Juan », et à Rome, un « Retour de Pie IX à Rome ». Il est également l'auteur d'une « Statistique de la Corse ».

Camille de Friess (1852), architecte du département donne également, mais sur 246 pages, imprimée à Bastia, chez Fabiani, une histoire de la Corse destinée à l'enseignement public. Meilleur également d'être mentionnés : l'abbé Galletti (1863), dont nous avons dit que « L'Histoire de la Corse » était surtout remarquable par son érudition historique ; 573 pages, in-4 carré, à belles marges, sur papier de dreix, avec 300 dessins ; le docteur Mattei, de Cagnano, Histoire générale de la Corse, en deux volumes, et qui a publié également des brochures sur le général Paoli (les proverbes et dictons de Corse, les armes de la Corse.

Nous ferons terminer le siècle sur Louis Campi, pour ne pas aborder les productions des contemporains vivants. Quant au véritable historien qu'était le regretté Colonna-Ceccaldi, il mériterait une étude à part. Louis Campi, dont les goûts étaient partagés par son frère le lieutenant-colonel Campi, compte parmi les érudits corses qui ont enrichi à la fois l'Histoire, l'Historiographie et la Bibliographie de son pays. Auteur d'une « Histoire de la Corse depuis l'invasion romaine jusqu'à 1856 », en deux volumes de 353 et 406 pages, il s'est surtout attaché à mettre en lumière les faits les plus obscurs de nos annales, et c'est réellement à cela que se décèle cet érudit, toujours sur les recherches nouvelles, les auteurs. On doit aussi rendre hommage à Louis Campi, en dehors de ses publications limitées à Ajaccio, de sa bibliographie à laquelle nous avons emprunté, en particulier, en si souvent recours, qui fréquisse de 500 pages, 600 articles bibliographiques, etc.

La nouvelle église collégiale du Sacré-Cœur de Jésus, à Ballagne, près de Bastia, et qui constituera désormais dans un style ultra-moderne l'extérieur décoratif par sa simplicité et sa rectitude et l'intérieur est dominé par une mosaïque géante représentant le Christ et placée derrière l'autel.

Les travaux des commissions de la Société des Nations

LA REVISION DES TRAITES INAPPLICABLES

Genève, 12 septembre. — La Commission de l'ordre du jour de l'Assemblée a décidé de continuer demain l'examen de la proposition chinoise, en vue de rechercher les moyens d'appliquer l'article 19 du pacte de la Société des Nations, prévoyant révision de tous les traités devenus inapplicables.

Il convient de souligner l'importance de cette proposition.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Genève, 12 septembre. — La cinquième Commission, qui s'occupe des questions sociales et humanitaires, a traité aujourd'hui de la protection de l'enfance.

M. Carlos de Wiart a donné quelques détails sur les deux avant-projet de conventions internationales soumis à la Commission.

On doit remédier à l'état d'abandon moral et matériel des enfants abandonnés soustraits à l'autorité paternelle ou tutélaire ; le second traite de l'assistance aux mineurs étrangers indigents.

Les Gouvernements devront transmettre avant le 31 décembre prochain, leurs observations au secrétariat de la Société des Nations.

L'A. T. S. F. A LA S. D. N.

Genève, 12 septembre. — La troisième Commission s'est occupée du problème concernant la création d'une station de T.S.F. pour la Société des Nations.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître la nécessité du contrôle de la future station pour la Société des Nations ; il ne reste plus qu'à examiner l'aspect financier de cette question.

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

Genève, 12 septembre. — La Commission de l'ordre du jour de l'Assemblée a décidé de maintenir demain l'examen de la proposition chinoise, en vue de rechercher les moyens d'appliquer l'article 19 du pacte de la Société des Nations, prévoyant révision de tous les traités devenus inapplicables.

Il convient de souligner l'importance de cette proposition.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Genève, 12 septembre. — La cinquième Commission, qui s'occupe des questions sociales et humanitaires, a traité aujourd'hui de la protection de l'enfance.

M. Carlos de Wiart a donné quelques détails sur les deux avant-projets

A propos de la session de baccalauréat en Octobre

OBJET DE LA DEMANDE DES PERES DE FAMILLE

Il y a un an, au mois de juillet 1928, les deux Associations de parents d'élèves de Bastia et d'Ajaccio, se faisant auprès de l'administration académique les interprètes de nombreux pères de famille, demandaient au ministre de l'Instruction publique l'organisation en Corse, alors suffisamment à Ajaccio et à Bastia, d'un centre d'épreuves orales du baccalauréat, en octobre.

Depuis deux quelques années, d'ailleurs, cet de la session d'octobre a lieu dans l'une ou l'autre de ces deux villes de notre département ; mais les candidats admissibles à l'écrit se voient dans l'obligation pénible pour eux et onéreuse pour leurs familles, d'aller passer l'oral à Marseille ou à Aix.

En septembre 1928, le régime dignitaires des intérêts n'en ont pas perdu le souvenir et ont adressé à nouveau de la question à 1929, *pour permettre d'en juger une fois la bienveillance possible* au examen approfondi.

Cette année, dès le mois de juillet écoulés dans la promesse solennelle les représentants des deux Associations de parents d'élèves de Bastia et d'Ajaccio ont recommencé auprès des diverses autorités universitaires, leurs démarches en faveur de la réalisation d'un vœu, dont ni de contestait la justesse ni la bienfaisance.

Fin août, les deux Conseils municipaux de Bastia et d'Ajaccio votaient cinq mille francs chacun, à l'effet de couvrir les dépenses de séjour et de voyage des examinateurs.

De son côté, le Conseil général de la Corse, déjà saisi de la question, au mois d'avril, et qui va se réunir très prochainement, paraissait disposé à accorder, dans le même but, la somme complémentaire qu'il fallait.

Les pères de famille allaient, au besoin de verser pour contribution volontaire, cette dernière, afin d'aboutir. L'Etat n'avait rien à débourser.

Grande est donc notre déception en apprenant que, cette année encore, malgré tous les efforts conjugués de nos deux Associations, des corps élus et des principaux intéressés, la demande des pères de famille corses est, une seconde fois, ajournée pour la même raison qu'en 1928 : — ce qui, à notre avis, équivaut à un refus définitif et ne nous laisse aucun espoir pour l'avenir.

M. le recteur de l'Académie d'Aix s'informé de cette décourageante décision ministérielle le président soussigné de l'Association des parents d'élèves de Bastia par la lettre que nous publions et après :

Aix, le 6 septembre 1929.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous copie d'une dépêche de M. le ministre en date du 5 septembre 1929 :

« Nous n'avez fait parvenir le rapport que le vous avais demandé au sujet de la requête introduite par l'Association des parents d'élèves des établissements secondaires et primaires publics de la Ville de Bastia, tendant à l'organisation en Corse d'un ou de deux centres d'examens orales d'examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire en octobre 1929.

« J'ai l'honneur de vous informer que cette requête se heurte à la difficulté d'organiser sur place un ou deux jurys. La constitution de ce ou de ces jurys rendrait nécessaire l'envoi en Corse de professeurs de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire du continent. Il en résulterait pour les Lycées et Collèges appelés à fournir les examinateurs une désorganisation des études particulièrement préjudiciable à cette époque de l'année.

« La création demandée entraînerait des dépenses d'autant plus élevées qu'il y aurait lieu de prévoir une indemnité spéciale pour les membres de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, qui seraient envoyés du continent en Corse.

« J'observe d'ailleurs qu'au point de vue de la dépense, la question n'est pas en état, puisque le Conseil général de la Corse et les villes intéressées ne se sont pas prononcés.

« Dans ces conditions, l'organisation en octobre 1929 d'un centre d'épreuves orales pour les examens du baccalauréat de l'enseignement secondaire paraîtrait prématurée.

« Il convient donc de remettre à l'an prochain l'étude la question.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président les assurances de ma considération la plus distinguée. »

Pour le recteur,
Le professeur délégué :
Signé : *Blaship.*

Ainsi, et pour combien de temps, la misérable, les candidats habitant la Corse, seront tenus de se rendre d'abord à Aix-les-Bains et d'y séjourner à l'hôtel ces préliminaires universitaires, où il sera enfin de trouver à se loger, pour affronter les épreuves écrites.

Les heureux admissibles seront ensuite à faire face au coût d'un second voyage et d'un séjour à Marseille et Aix, afin d'y subir l'oral.

Cette organisation dispendieuse pour les familles entre l'elle véritablement avec la nouvelle conception démocratique, déjà appliquée, de la gratuité de l'enseignement secondaire dont le baccalauréat est le dernier final et, en quelque sorte, le couronnement ?

ANDRE GHILINI.
Président de l'Association des Parents d'Elèves de Bastia.

Un cyclone dévaste la région toulonnaise

Toulon, 12 septembre. — Un très violent cyclone s'est abattu sur Toulon et sa banlieue, aujourd'hui, entre midi et 3 heures.

Des arbres ont été arrachés, des vitrages démolies, des toitures enlevées, des cheminées écroulées. La circulation est interrompue sur les routes par suite de l'affaissement du terrain.

On ignore le nombre des blessés ; les dégâts sont considérables et dépassent plusieurs millions.

La foudre est tombée en plusieurs points. Ce désastre est sans précédent.

Nouvelles Diverses

Londres, 12 septembre. — On mande de Pobnia Espagne, qu'une explosion de chaudière a blessé très grièvement une quinzaine de personnes dont la plupart des femmes.

Un enfant a été tué par la chute des matériaux.

Bruxelles, 12 septembre. — Le ministre-général des Italiens, le général Gillioux et le capitaine de cavalerie Cuvelier ont été désignés par le roi pour être attachés à la personne du Président de la République Français, au cours de son séjour en Belgique, à la fin du mois d'octobre prochain.

Bulbol, 12 septembre. — Le lacet de nos parlers dans l'affaire d'Aokena, affaire d'aboutir. L'Etat n'avait rien à débourser.

Grande est donc notre déception en apprenant que, cette année encore, malgré tous les efforts conjugués de nos deux Associations, des corps élus et des principaux intéressés, la demande des pères de famille corses est, une seconde fois, ajournée pour la même raison qu'en 1928 : — ce qui, à notre avis, équivaut à un refus définitif et ne nous laisse aucun espoir pour l'avenir.

Kattowice, 14 septembre. — Un nouveau conflit a éclaté dans les mines de la Sarre, pour des questions de salaires.

Le Syndicat des ouvriers mineurs réclame un relèvement de salaires de 10 cpqf pour compenser la hausse des prix des denrées ne veulent pas accorder.

Les négociations entre les deux parties ont déjà été engagées, mais dans les milieux intéressés, on considère que les chances d'accord sont minimes, car le Syndicat socialiste des ouvriers mineurs maintient énergiquement sa demande.

Paris, 12 septembre. — Gaston-Hippolyte Noël, membre du parti communiste et souvent poursuivi au moins comme tel de la commune en 1871, comparaissait devant la 12ème Chambre correctionnelle, comme gérant de *l'Humanité*, en raison d'articles où le parti communiste avait relevé le défi de provocation de militaires à la désobéissance.

Il a été condamné à six semaines de prison et trois mille francs d'amende pour le premier article et pour le second à un mois de prison et mille francs d'amende. La confusion de peines a été ordonnée et le condamné ne fera qu'un mois de prison.

Bucarest, 12 septembre. — Un grave accident s'est produit dans le puits pétrolifère de Ruschica Scorcem, pendant la préparation d'une pompe. L'huile brute ayant pris feu.

Sept ouvriers sont morts immédiatement, quinze autres ont été si grièvement brûlés qu'on a dû craindre pour leur vie.

Boulogne-sur-Mer, 12 septembre. — Le sphérique *Auvergne*, piloté par Delpouch, est parti, ce matin, de Wimereux, à travers la Manche et a atterri, cet après-midi, à 120 kilomètres au nord-est de Londres.

La distance parcourue est d'environ 200 kilomètres.

Le rétablissement des tribunaux

M. Barthou vient de signer un arrêté constituant la commission chargée de dresser, dans un délai de trois mois à dater du 22 août dernier, la liste des tribunaux d'arrondissement à rétablir sous forme de sections du tribunaux départementaux.

Cette commission se compose de MM. Gillard, conseiller d'Etat ; Le Marc'Hadour et Philippon, conseillers à la Cour de cassation ; Fremicourt, directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la justice ; Martin, directeur des affaires criminelles et des grâces, et Lobrot, directeur du personnel au ministère de la justice.

Le Sénat et la Chambre désigneront à la rentrée trois sénateurs et trois députés qui complèteront cette commission, qui sera pour secrétaires M. Desfougères, chef de section au ministère de la justice, et MM. Vivier, sous-chef de bureau, Rin et Janvier, rédacteurs.

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

La municipalité d'Ersa ne veut pas se couvrir de honte

N'avant pu nous empêcher, malgré des procédés odieux, de dire, par la presse, notre façon de penser sur le parti Pietrugoli et, n'ayant plus aucun argument pour se défendre,

Deux ou trois valets de M. Mattei, chargés à Ersa de faire de la propagande Pietrugoliste, donnent maintenant, à nos conseillers municipaux, un aimable conseil :

« Puisque Monsieur Mattei, leur disent-ils, a repris quelques voix du village, puisqu'il a rendu service à certains d'entre vous, vous devez, sans aucune hésitation, voter pour le parti Pietrugoli qui est le sien ».

Ce que ces valets proposent à nos conseillers municipaux c'est une soumission honteuse.

Un individu qui vote pour quelqu'un qui a les mêmes idées que lui accomplit, en accomplissant ses services, un acte tout à fait logique contre lequel personne n'a rien à dire ; mais un individu qui vote pour quelqu'un qui a les idées contraires, n'est simplement parce qu'il a rendu un service, accomplit un acte ignoble :

« IL SE VEND ».

D'un pareil marché, nos élus du mois de mai n'en veulent pas.

Ils répondent que M. Alfieri, notre conseiller général, nous dit qu'il conservera, sur Ersa, le plus grand espoir, de même le maire, dès une lettre qu'il nous a adressée le 13 septembre nous dit textuellement ceci :

« J'espère que le choix se portera sur des délégués favorables aux revendications légitimes de nos maires ».

Comment nos conseillers municipaux pourraient-ils, d'ailleurs, agir autrement ?

Un n'oublient pas qu'aux dernières élections, ils se sont défendus, par la presse, d'être du parti Pietrugoli.

Ils se rappellent que les maires qui sont allés les soutenir sont entrés dans le village aux cris de « Vive Moro ».

Ils savent, enfin, qu'ils ont été à ces maires qu'ils pouvaient compter à Marseille, la conscience tranquille, les délégués sénatoriaux devant être deux anti-Pietrugolistes connus ; Le Maire Manconi et le Capitaine Antoni.

Dans ces conditions, le résultat de dimanche prochain ne peut faire aucun doute.

Pas un seul Conseiller municipal ne vendra en restant ses idées pour écouter le conseil ignoble des valets de M. Mattei, se couvrir de honte aux yeux de nous tous.

Pour un groupe de maires.
F. TOMEI

CAGNANO. — *Cercle Saint-Louis.* — Dimanche prochain, 15 septembre, séance récréative avec le concours d'excellents musiciens.

PROGRAMME

Première partie :

1° — *Les Chansons qu'on n'oublie pas*
2° — *Le Syndrome est aux pilé.* — De Courteline.
3° — *Le Cap Corse, en par nos ancêtres.*
4° — *Lettre recommandée.* — De Courteline.
5° — *La Méthode Imaginaire.*
6° — *Lettre en jaune* (ultra-comique).

Deuxième partie :

Trio : violon-violoncelle-piano
1° — *Chanson du Printemps.* — Mendelssohn.
2° — *Berceuse.* — Schumann.
3° — *Dernière Pensée.* — Weber.
4° — *Pierrette* (solo de piano). — Chaminade.
5° — *Gavotte* (violoncelle et piano). — Popper.
6° — *Quatuor de Rigoletto* (violon-violoncelle-piano). — Mendl.
— *El Natale di Perosi.* — Mendl.
— *Polonaise* (violon et piano). — Vieuxtemps.

Levée de rideau à 14 h. 30, afin de permettre aux spectateurs de rentrer chez eux avant la nuit.

AJACCIO

A l'arrivée. — Le colonel Fontana, officier de la Légion d'honneur, ancien membre de la maison militaire du président de la République, qui villégiature à Vico.

Au port. — Le paquebot « Cyrnos » est arrivé de Marseille le 10 septembre à 6 heures du matin avec 503 passagers et 203 tonnes de marchandises.

Le paquebot « Ville d'Ajaccio » est parti le 10 septembre à 16 heures pour Marseille avec 230 passagers et 10 tonnes de marchandises.

Aviation. — L'appareil piloté par Durqui est arrivé le 10 septembre de Marseille à 11 heures avec 4 passagers.

L'appareil piloté par de Cugnac est parti le 10 septembre à 11 h. 45 pour Tunis avec 3 passagers.

L'appareil piloté par Benacquin est arrivé le 11 septembre de Tunis à 12 h. 30 et est reparti pour Marseille à 12 heures avec 2 passagers.

Tourisme. — Le yacht « Largue Tout » est arrivé au quai de la Marine depuis quelques jours.

CALVI

Club Nautique de Calvi, Bal 1929. — Le Club Nautique de Calvi organise, pour le 14 septembre 1929, une soirée dansante dans la salle des fêtes du Cercle.

Le prix d'entrée est fixé à dix francs par famille. Le bal commencera à 21 heures précises.

Toute la ville conviée. Buffet.

On trouvera des cartes d'entrées dans tous les cafés, hôtels et salons de coiffure de la ville. Les étrangers et les personnes de l'intérieur pourront se procurer des cartes à l'entrée de l'hôtel, avant l'ouverture et pendant le bal.

ALGAJOLA. — *Dîner d'adieu.* — Dernièrement, Mme et M. Blake, major de l'armée britannique en retraite, ont offert dans leur magnifique demeure d'Algajola, un dîner en l'honneur de Mme et M. Ancourt, notre distingué sous-préfet, nommé secrétaire général de l'Yonne.

Parmi les nombreux invités, nous avons remarqué la présence de M. le lieutenant de vaisseau Gérard et Mme Gérard ; M. Allegrini, conseiller général de Muro et Mme Allegrini ; M. Ancourt, secrétaire général de l'Yonne et Mme Ancourt ; Mme Cuneille ; M. H. Balbon, directeur de Notre Temps ; M. Capilli, secrétaire général de la Haute Loire, et Mme Capilli-Allegrini ; M. Nicolas Allegrini, maire d'Algajola ; M. Césari, adjoint ; M. Nicolas Allegrini, fils ; M. Kessler, M. Gamid ; M. le Comte Cheremetieff ; Miss Hall, Miss Backhouse ; Miss Sidney-Morelon ; Miss Tax Prang ; Miss Jean Tric Henry Gilbert ; M. et Mme Sherard ; M. et Mrs Rateliff ; M. le comte de Boissezay ; Mme Pendleve O Field, assistant district attorney de New York.

Après le verre des toasts et les remerciements de M. Ancourt, pour les souhaits qui lui ont été adressés, une brillante sauterie a été organisée et s'est prolongée fort tard dans la nuit.

Les invités ont remercié vivement M. et Mme Blake de leur délicate attention et ont emporté de cette soirée un inoubliable souvenir.

CORTE

Un meurtre à Puzzichello

Hier soir, le nommé Casanzi, cantonnier de la Compagnie des chemins de fer départementaux, demeurant à la maisonnette 16 à 1m5 sa femme d'un coup de revolver.

Un seul témoin, le cantonnier Gregori, assistait à ce drame.

Le meurtrier est en fuite.

Les magistrats de justice se rendent ce matin sur les lieux.

VIVARIO. — Le 8 septembre, qui est une des plus grandes fêtes, a été célébré cette année avec l'éclat habituel. L'affluence était grande dans notre coquet village. Les cérémonies religieuses, présidées par notre vénérable curé-doyen, M. l'abbé Parei, ont été imposantes et suivies avec tout le recueillement désirable par la foule des fidèles augmentée des nombreux estivants.

La messe solennelle de 11 heures a été accompagnée d'un « Hyane à la Vierge » dû au cru de notre excellent compatriote M. Barthélemy Longhi, sous-chef de la société de musique Montpensier « Etudiantina » d'Alger, joué en musique par un quatuor composé du tout jeune violoniste Dominique Longhi, âgé de 9 ans, de MM. Dominique Buttoli, Antoine Pierucci et Barthélemy Longhi.

Le soir, à 17 heures, procession avec la statue de la Sainte Vierge, portée à bras, bénédiction du Très Saint Sacrement et baisement de la statue.

A partir de 21 heures, foule tumultueuse sur la route nationale, cris joyeux, des cris clairs, des chants, partout la joie.

Vivario continue à s'amuser.

Tennis. — Tout dernièrement s'est disputé à Vivario un match-défi de tennis avec enjeu entre M. Félix Lece, champion du Maroc, 2me série, finaliste des championnats de 1re série en 1927, et M. Toussaint Marcicoli, capitaine de l'équipe de tennis de Vivario.

Le premier set fut très disputé, et M. Marcicoli l'emporta de justesse par 9-7, tout en se permettant d'enlever 4 jeux blancs sur son service et 2 sur le service Lece.

Les deux autres sets virent l'effondrement du champion du Maroc qui dut s'incliner par 6-2 et 6-1 devant le vivarien déchaîné.

Quelques jours auparavant, l'équipe vivarienne avait rencontré une équipe correspondante de Venaco.

Les résultats furent les suivants :

Simple : T. Marcicoli (Vivario) bat Tomasi jeune (Venaco) par 6-0 et 6-3.

Tomasi aîné (Venaco) bat Vannoni (Vivario) par 2-6, 8-6, 8-4.

Doubles : T. Marcicoli et Vannoni (Vivario) battent X. et Santoni (Venaco) par 6-2, 6-3.

Salini Filippi (Vivario) battent Santoni Brunoni jeune (Venaco) par 4-6, 6-4 et 7-5.

T. Marcicoli, Vannoni (Vivario) battent Santoni Tomasi aîné (Venaco) par 8-2 et 6-2.

Au total : 4 victoires à Vivario pour une à Venaco. Bravo, les Vivariens, et félicitations.

OUVERTURE DE LA
CHARCUTERIE PARISIENNE
MARCEL CASTRO
9, Boulevard du Palais

INFORMATIONS LOCALES

Nos Hôtes

Nous avons reçu hier la visite de notre éminent compatriote, M. Laurenzi de Rezé, le grand écrivain corse, auteur de tant de chefs d'œuvres universellement appréciés, accompagné de ses deux charmantes filles.

Nous leur renouvelons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

De passage

M. Agostini, Conseiller Général, Procureur Général à Nîmes.

M. Carcellieri, avocat à Saïgon.

La Vie Sportive

L'annonce de l'ouverture de la saison de football a produit une excellente impression dans les milieux sportifs de la ville où le ballon rond est le sport-roi.

La rencontre C.A.B. - F. E. N. 08, dans l'après-midi d'hier, un intérêt particulier puisqu'elle permettra d'avoir un aperçu de la force et de la valeur du sujet exhibé qui, dans quelques semaines, va accepter le contrôle pour participer à la Coupe de France.

Les noirs ont déjà pris quelque entraînement sous la direction fort avisée de leur manager Simon et ce dernier ne dissimule pas sa confiance.

Ses poulains devront, dimanche prochain, s'employer à fond contre les footballeurs qui ont eux-mêmes déjà commencé leur entraînement.

Nous publierons incessamment la composition exacte des équipes en présence.

Le coup d'envoi sera donné à 16 heures précises.

LA FETE DE LA NATIVITE DE LA TRES SAINTE VIERGE A ST CHARLES

La fête de la Nativité a été célébrée solennellement à Bastia dans l'oratoire St Charles Buonarote par un temps agréable et au milieu d'une grande affluence, après une neuvaine, pieusement suivie par les fidèles qui s'agenouillaient aux pieds de la Vierge des Grâces et adressaient leurs humbles et ferventes prières à Marie, douce et puissante gardienne de nos âmes.

Cette grande dévotion envers la Mère de Dieu, sera manifestée à travers les âges et se transmet de génération en génération toujours plus ardente malgré les efforts de l'impiété pour ébranler notre foi.

Pour la circonstance, l'église était magnifiquement parée et la statue de la Sainte-Mère artistement décorée et illuminée.

Le maître autel, dans un beau décor, avait un cachet d'originalité qui fut très goûté.

Nous pouvons dire, sans froisser sa modestie de personne, que rien n'a été négligé et qu'on n'a reculé devant aucun effort.

Devant un auditoire chaque jour plus nombreux, le Révérend Père Antoine, Supérieur des Capucins, a prêché la neuvaine dans laquelle il exalta dans un style choisi la gloire de la Reine du Ciel.

La direction spirituelle de la Confrérie Saint Charles est confiée aux bons soins de ces Religieux à qui nous adressons l'expression de nos sympathies et de notre admiration.

Les premières vêpres ont été chantées par de jeunes enfants formés par des anciens dévoués.

A la messe de communion générale, de nombreux fidèles se sont approchés de la Sainte Table.

La grand'messe a été célébrée par Mgr Sieso, curé-archiprêtre de Saint Jean, et chantée ainsi que les vêpres par la maîtrise, avec un ensemble digne de tous nos éloges. Nous souhaitons que ces jeunes adolescents continuent à persévérer dans la bonne voie que leurs efforts leurent tout tracée.

A l'issue des vêpres, la procession, présidée de la Jeune Bastiaise, se mit en marche faisant le tour de la ville dans un ordre qui fit honneur aux organisateurs. Sur tout le parcours, la statue de la Vierge, portée à bras par des pénitents, a été l'objet de la vénération des fidèles.

A la rentrée, la chapelle était éclairée à giorno par les nombreuses ampoules électriques, offrant ainsi un spectacle vraiment féerique. La nouvelle officielle a annoncé que M. Philippe Berthelot, secrétaire général des Affaires étrangères, sera le prochain ambassadeur de France à Londres, où il remplacera M. de Fleuriau.

On dit que M. de Fleuriau, atteint par la limite d'âge, doit prochainement quitter l'Angleterre et que M. Philippe Berthelot, en étant accrédité à la Cour de Saint-James, réaliserait ainsi le couronnement ambitionné de sa carrière.

M. Philippe Berthelot serait remplacé au Quai d'Orsay par M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid.

UN DEMENTI OFFICIEUX

Paris, 12 septembre. — Certains journaux ont annoncé que M. Philippe Berthelot serait nommé ambassadeur de France à Londres et serait remplacé au secrétariat général des Affaires étrangères par M. Peretti della Rocca.

Dans les milieux diplomatiques français on dément catégoriquement ces informations.

Le naufrage du "Kuru"

Helsingfors, 12 septembre. — On annonce officiellement que le nombre des personnes noyées dans le naufrage du *Kuru* est évalué à 127, mais il est malheureusement probable que 145 personnes au minimum aient péri.

Un vapeur anglais coule un langoustier

Brest, 12 septembre. — Le vapeur anglais *Portbleven*, a coulé, par suite de la brume épaisse, au large d'Armen la barque de pêche *Cloyène Bihen* d'Audierne.

Le patron, M. François Moullec, âgé de 52 ans, a péri ; cinq autres marins du langoustier ont été débarqués par le vapeur abordeur.

Nécrologie

Un nouveau deuil cruel vient de frapper notre ami K. Ange Rossi, en la personne de sa fille, Mme Thérèse Campana, qui vient d'entrer le 8 septembre, à peine âgée de 23 ans.

Nulle plume ne saurait décrire la désolation de ce pauvre père qui vient de voir disparaître en peu de temps, sa femme, son fils et sa fille bien aimée, et qui n'a plus autour de lui que trois enfants en bas âge.

Les obsèques de Mme Thérèse Campana, auront lieu demain à 15 heures, au milieu d'une nombreuse assistance.

Le deuil était conduit par le père et le grand père de la défunte ; les cordons du poêle étaient tenus par des amies.

Nous adressons à MM. Ange et Joseph Rossi, aux familles Rossi et Anzani nos bien sincères condoléances. — *Un groupe d'amis.*

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Au programme : Première partie : deux films comiques en deux bobines. Deuxième partie : Paramount présente Harold Lloyd dans *En Vitesse*, superproduction comique en 7 parties.

Au prochain programme : Clara Bow et Herd Howes dans *Un démon* en quatre. *Trente jours aux arrêts*, vaudeville en 6 parties.

PHOTO CYRNOS

DANIANI, Directeur de la *PHOTO-CYRNOS*, 27, rue Napoléon, offre à *titre réclame* pour tout le mois de septembre 12 Cartes postales finement retouchées pour le prix de 25 francs.

MALADIES DES YEUX
Docteur G. PACALIN
16, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA
Téléphone : 2-18
Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Liamone » deux voyages supplémentaires dans un départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire ci-après :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 45, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 11 heures 66, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 25, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

APRES LE CONSEIL

M. Doumergue, suivant l'usage, a relevé à déjeuner les ministres.

M. Tardieu part *ce soir même*, ainsi que M. Briand, qui se reposera, quelques jours à Cocherel, avant de faire une petite croisière en hâvan.

Arrestation à Alger d'un banquier véreux

Alger, 12 septembre. — Ce matin, M. Esquerre, commissaire de la Sûreté générale, a procédé à l'arrestation d'André Cheymol, 52 ans, contrôleur général d'une banque locale.

Cheymol a été conduit devant le juge d'instruction, qui l'a placé sous mandat de dépôt et l'a fait écrouer à la prison civile, sous la double inculpation d'abus de confiance et d'escroquerie.

Le montant des détournements est très important.

L'abondance règne en Russie

Berlin, 12 septembre. — On télégraphie de Moscou au *Lokal Anzeiger* que, par ordre des Soviets, un jour sans viande, le lundi, a été introduit dans les restaurants de la république rouge. Les autres jours, les portions de viande seront aux clients en diminuant pour disposer le poids de ces grammes par repas.

MODES ET COUTURES
MARINETTE
14, Bd Paoli — BASTIA

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle vient d'acquérir une collection de Blouse de la quinzaine sensationnelle des Nouvelles Galeries de Paris (Succursale de Marseille, sur la Canebière), qui a lieu du 9 au 23 septembre, à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la ville et de l'extérieur jusqu'au samedi 21 à midi, dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

Nous publierons demain un aperçu des prix.

Ecole de Commerce de jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DU COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1910.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-mix, Mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

ORATOIRE SAINT-CHARLES
BORROMEE

Dimanche prochain, 15 courant, Octave de la Nativité de la T.-S.-V. Le matin, à 10 heures, messe ; le soir, à 8 heures, vêpres suivies du salut et du baisement de la Sainte Relique.

N.B. — Les prosternations perpétuelles de notre chapelle qui n'ont pas cessé leur sonneur sont priées de le demander toute la journée des dimanche 15, 22 et 29 septembre.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Conseil des Ministres

L'ARRIVEE DES MINISTRES A RAMBOUILLET

Paris, 12 septembre. — M. Briand, accompagné de MM. Barthou, Laurent Eynac, Maginot, Bonnefous, Chéron, Marraud, Leygues, Forgeot, Germain Martin, Henry Paté, François Poncet et Oberkirch, a quitté Paris, en auto, à 8 h. 15, pour Rambouillet, pour assister au Conseil des ministres.

Les ministres ont été reçus sur le quai de la gare de Rambouillet, à 9 h. 30, par l'amiral Vedel, de la Maison militaire du Président de la République, MM. Bonnefoy-Sibour, préfet de la Seine-et-Oise, Ancel, sous-préfet de Rambouillet, et par M. Royer, adjoint au maire.

Les membres du Gouvernement sont montés en voiture et sont allés immédiatement au château où a commencé le Conseil des ministres, à 9 h. 45.

MM. Doumergue, Hennessy assistent aux joies leurs collègues par la route.

UN COMMUNIQUE OFFICIEL

A l'issue du Conseil des ministres M. Tardieu a donné le communiqué suivant :

« M. Briand a fait au Conseil des ministres l'exposé d'ensemble de ce qui s'est passé à Genève, tant à l'Assemblée de la Société des Nations, que dans les conversations qui ont eu lieu entre lui et les chefs des autres délégations. L'action des représentants de la France a reçu la pleine approbation du Conseil.

« M. Chéron a rendu compte au Conseil des ministres des conditions financières dans lesquelles est intervenue à la Haye l'approbation du principe du plan des experts et a indiqué comment sont constitués soit les Comités prévus par le plan soit les Commissions dont la conférence a décidé la création. Origine de ces Comités fonctionnement de la banque pro-chaine [illegible]

« Le Conseil des ministres s'est occupé également de la question du blé. Il a autorisé MM. Chéron et Bonnevay à déposer, dès la rentrée des Chambres, un projet de loi [illegible] mentant le délai d'apurement des acquits à caution, délai qui sera porté de trois à six mois ; 2°, un projet de loi sur la création des acquits temporaires.

« Les mêmes ministres ont été chargés de déposer un projet de loi sur la création de bons temporaires.

« M. Bonnevay adressera également aux caisses régionales de crédit agricole les instructions nécessaires pour que les crédits utiles soient mis à la disposition des petits cultivateurs désireux de warranter leurs récoltes.

« Enfin, le Conseil des ministres, afin d'éviter les crises comme il s'en produit de temps à autre sur les cours, a décidé de déposer, dès la rentrée des Chambres, un projet de loi créant un Office du blé.

« Cet Office, établissement public, suivra tous les problèmes relatifs à la production du blé en France et à la production mondiale, afin de provoquer en temps utile les mesures propres à sauvegarder la production nationale.

« Le Gouvernement a décidé que la rentrée des Chambres aura lieu le mardi 22 octobre. »

APRES LE CONSEIL

M. Doumergue, suivant l'usage, a relevé à déjeuner les ministres.

M. Tardieu part *ce soir même*, ainsi que M. Briand, qui se reposera, quelques jours à Cocherel, avant de faire une petite croisière en hâvan.

La mise en application du Plan Young

Paris, 12 septembre. — Voici les noms des représentants français qui siégeront aux Comité chargés de la mise en application du plan des experts.

Comité de juristes : M. Jacques Lyon, avocat de la délégation française à la Commission des réparations.

Comité de liquidation du passé : M. Coulcher, sous-directeur des relations commerciales au ministère des Affaires étrangères. Aron, directeur général de l'Office des Assurances sociales au ministère du Travail.

Comité de l'organisation du passé : M. Dayras, inspecteur des Finances, secrétaire général de la délégation française à la Commission des réparations. Le Comité se réunira à Londres pour les premières réunions.

Ces trois derniers Comités se réuniront lundi.

M. Berthelot serait nommé ambassadeur à Londres

Londres, 12 septembre. — Le correspondant diplomatique du *Daily Mail* annonce que M. Berthelot, secrétaire général des Affaires étrangères, sera le prochain ambassadeur de France à Londres, où il remplacera M. de Fleuriau.

On dit que M. de Fleuriau, atteint par la limite d'âge, doit prochainement quitter l'Angleterre et que M. Philippe Berthelot, en étant accrédité à la Cour de Saint-James, réaliserait ainsi le couronnement ambitionné de sa carrière.

M. Philippe Berthelot serait remplacé au Quai d'Orsay par M. Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid.

UN DEMENTI OFFICIEUX

Paris, 12 septembre. — Certains journaux ont annoncé que M. Philippe Berthelot serait nommé ambassadeur de France à Londres et serait remplacé au secrétariat général des Affaires étrangères par M. Peretti della Rocca.

Dans les milieux diplomatiques français on dément catégoriquement ces informations.

Mussolini nomme de nouveaux ministres

Rome, 12 septembre. — Les sous-secrétaires d'Etat suivants sont nommés ministres respectifs des ministères ci-dessous :

Affaires étrangères : M. Grandi.
Colonies : le général de Bono.
Guerre : le général Gazzera.
Marine : l'amiral Sirianni.
Aéronautique : M. Balbo.
Corporations : M. Bottai.
Travaux publics : M. Bianchi.
Instruction Publique : M. Ercole.
Education nationale : Giuliano Balbino Giuliano ; sous-secrétaire d'Etat : M. Di Marzo et M. Renzo Ricci, ce dernier étant chargé spécialement de l'éducation physique de la jeunesse.

Le ministère de l'Economie nationale est transformé en ministère de l'Agriculture et des Forêts avec sous-titulaire M. Acerbo et comme sous-secrétaire d'Etat M. Marescalchi ; tous les services concernant l'économie nationale seront mis entre les mains d'un deuxième sous-secrétaire d'Etat qui sera M. Belgeplane.

M. Arpinati est nommé sous-secrétaire d'Etat de l'Intérieur et de la Justice, et M. Pierazzi, sous-secrétaire d'Etat des Communications.

Les locataires étrangers et la loi sur les loyers

Paris, 12 septembre. — M. Joseph Denais, député de Paris, fait connaître son intention d'interpeller le ministre de la Justice sur la circulaire du 22 juillet 1929 (publiée par *l'Officiel* du 24 août), par laquelle, contrairement au vote formel de la Chambre, il enjoint à l'autorité judiciaire d'accorder aux locataires étrangers les mêmes avantages qu'aux français, soit pour l'application de la loi du 30 juin 1926, soit pour l'application de la loi du 29 juin 1929.

L'élection sénatoriale de Colmar

Strasbourg, 12 septembre. — Pour l'élection sénatoriale qui aura lieu le 29 octobre à Colmar, pour remplacer le sénateur Helmer, décédé, les partis nationaux semblent décidés à opposer à la candidature de l'abbé Bargy celle de M. Wicky, maire socialiste, dont les sentiments français sont bien connus.

Saroussos, 12 septembre. — L'hydravion postal *Aurore*, lancé, ce matin, par catapulte du paquebot *Ile de France*, a amèri à 13 heures, à Saroussos.

Un diplomate argentin échappe à un attentat

Blois, 12 septembre. — Hier soir, à 8 heures 30, entre les gares de Chaillot et Saint Aignan-sur-Cher, dans un train allant sur Tours, l'ouvrier cuisinier Louis Hor, âgé de 46 ans, demeurant à Tours, a tenté de frapper à l'aide d'un long couteau de cuisine le docteur Florès, diplomate de la République Argentine, qui n'a pas été atteint.

Hor a été arrêté par la gendarmerie de Saint Aignan-sur-Cher.

La liaison aérienne avec la Transatlantique

Londres, 12 septembre. — L'hydravion *Aurore*, assurant la liaison postale entre le paquebot *Ile de France* et Paris a été lancé par catapulte ce matin, à 4 h. 15.

L'Ile de France se trouvait à ce moment à 150 kilomètres à l'ouest des Iles Scilly, situées au sud-ouest de la côte anglaise. L'*Aurore* doit débarquer son courrier à Southampton, entre deux heures et midi.

Le désarmement naval

Londres, 12 septembre. — On prévoit actuellement définitivement que M. Ramsay Mac Donald s'embarquera le 24 septembre pour Washington, et s'efforcera un accord de principe est intervenu avec le président Hoover, par l'intermédiaire du général Dawes.

On attend incessamment la réponse de Washington aux demandes préparatoires anglaises.

LA REPONSE DE WASHINGTON A LA NOTE BRITANNIQUE

Washington, 12 septembre. — On annonce qu'à la suite de plusieurs conférences officielles entre les départements d'Etat et de la Marine, à la Maison Blanche, un mémorandum américain, répondant aux récentes suggestions britanniques, sur le désarmement naval, sera rapidement rédigé.

M. Stimson a déclaré aux journalistes qu'il y aurait peu d'intérêt à de nouvelles conférences entre les divers départements pour mettre la dernière main au texte du mémorandum.

LES POSSIBILITES D'AC

PUBLICITÉ

— Dites donc mon ami vous vous trompez de place
— Ça n'a pas d'importance, tout le monde a bien la DENTOL.

LE DENTOL tout, pur, poudre, se sert est un désinfectée à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il affermit les gencives. Un peu de jours il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

LE DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit de retourner à la maison FRERE, 19 rue Jacob, à Paris (6e), la présente annonce du *Petit Bastiais*, sous enveloppe affranchie à 25 fr. 50 en indiquant lisiblement son nom et son adresse pour recevoir gratis et franco un échantillon du DENTOL.

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY CORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1908 ET 1909

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasions. Pièces de rechange à 10 limit. Toutes vos réparations et occasions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me demander de la machine qui serait susceptible de vous intéresser. <·-·-·> 1 à 2 > 1 à
M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Édition exceptionnelle de Jardins et Bonne Coupe,
Publiée mensuellement, en livraisons de 16 pages et la couverture
Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !
Pour vos Imprimés
tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du
Petit Bastiais
qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite
Imprimerie des grandes administrations

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

Lait concentré sucré & Farine Lactée
NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"
Gratuitement : Échantillon Lait ou Farine et Brochure "Soins des Enfants" (Édition)
NESTLÉ, 6, Avenue Portalis

avec les cigarettes
MARYLAND & ALBAN SUPÉRIEUR
Une délicieuse cigarette
Par excellence fondue
Un arôme plus fin
Une combustion plus lente

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— POUR LA CORSE —
Peinture - Vitrerie
et PAPIERS PEINTS
J. ESPOSITO
BOULEVARD du PALAIS
BASTIA

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite d'intérêt
à
Lyon Mobilier
5 & 7, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPÉRA
— BASTIA —
Car ne Pouvions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre maison principale* LYON-R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CUQUL

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette
MIMOSA
est incomparable

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DÉPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 22 h.
Lundi 23, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, de Bastia p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DÉPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

34e ANNÉE. — N° 207. 25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE 25 centimes SAMEDI 14 SEPT. 1909

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
5, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0-03
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
Compte Courant Postal : Marseille 130

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	5	9	17
Corse et Colonies	6	11	21
Etranger	8	15	28

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes agences de publicité

Bibliographie Historique de la Corse

XII. -- En marge de l'Histoire : Grégorovius

Grégorovius visita la Corse vers 1850, et son ouvrage, en allemand, Grégorovius appartenait à cette nationalité, parut en 1854, à Stuttgart. Intitulé Corsica, il comprenait deux volumes in 8 de 272 et 264 pages.

Cette publication eut un grand succès à sa première apparition. Non seulement l'édition allemande s'épuisa vite, mais à la demande du Comité historique de Londres, il en fut fait une traduction anglaise, tout aussi privée, en 1855. Enfin en 1857, l'éditeur Felice Lemonnier, de Florence, publia sous le titre de : *Storia del Corsi*, la version italienne de ce livre, en un tome de 400 pages.

Cette première partie est précisément celle qui contient un résumé de l'histoire de la Corse. A l'époque, bien qu'elle ne remonte pas si loin, et que l'histoire de Grégorovius ait été précédée de bien d'autres, et que les fastes de la Corse aient été annoncés au monde entier par Pinelli, Pozzo di Borgo, Napoléon et sa famille de rois et de princes, il faut croire qu'elle constituait une nouveauté, du moins aux yeux de beaucoup de lecteurs anglo-saxons, qui semblèrent beaucoup en également apprécier les deux parties.

La partie historique et la partie d'impressions — de l'ouvrage de Ferdinand Grégorovius. Du moins au gré des lecteurs de l'époque et des pays en question.

Elle se compliquerait : l'une expliquait l'autre. Après l'édition italienne, un appréparait même du livre de Grégorovius une édition russe : nous ignorons si elle a paru.

On peut expliquer le succès de Corse par cette espèce de curiosité à retardement provoquée par l'époque napoléonienne, comme il a été dit, mais aussi et sans doute surtout par une attention des esprits en Europe commençait d'être attirée sur les particularités locales qui avaient déjà donné à Mérimée une matière presque. La Corse apparaissait, au centre même de la vieille civilisation latine, comme une terre nouvelle d'une véritable prospection. Au lieu d'en tirer des nouvelles comme Mérimée ou Alexandre Dumas, sur des faits considérés comme plus ou moins exacts, mais en tout cas, caractéristiques de mœurs et d'usages étrangement primesautiers, Grégorovius explique le tout d'abord par un résumé de son histoire, ensuite en le dépeignant dans une série de tableaux naturels qu'on eût toujours avec plaisir encore qu'ils n'eut rien perdu de cette fraîcheur que l'auteur puisait dans son âme pure et juvénile.

Les Allemands d'abord, non encore malgré ce mêlés prodigieusement Tacite démodés par la littérature et l'ambiance guerrières, et le culte de l'utilitarisme qui se développe d'ailleurs un peu partout, étaient le peuple des lieds, des méditations intérieures où se traduisaient dans un geste musical, mystique et philosophique qu'inspirait Voltaire. Mme de Staël, Renan, et aujourd'hui même de nos jours des Allemands, résistant à l'empire du terre-à-terre des affaires, sont restés fidèles. Grégorovius était un bon spécimen représentatif de ces générations d'érudits, de savants, de rêveurs. Comme tous les Allemands de sa époque, d'ailleurs, il se piquait de faire un grand voyage de fabrication, et il fut largement fidèle dans ses goûts en visitant la Corse. On ne peut s'empêcher de faire entre lui et tel grand homme français pleinement conscient de ces générations d'érudits, de savants, de rêveurs, Gaston Paris

communications de beaucoup le plus intense qui ait été réalisé jusqu'à présent. Et comme ces quatre bâtiments représentent, par la variété de leurs classes et de leurs aménagements, à tous les besoins du trafic, on peut en attendre une nouvelle intensification des courants d'échanges et une recrudescence de l'activité touristique sur cette terre attirante que l'on n'a pas nommée pour rien l'Ile de Beauté.

René TOCANNE.
(*L'Avenir*)

Nouvelles Diverses

Paris, 13 septembre. — Le prince Pandiadja, membre de la commission cochinchinoise du Siam, et M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, ont eu, avant-hier une entrevue définitive, avant le départ du prince pour le Siam.

L'accord peut être considéré comme complet entre les deux pays pour l'établissement commercial de l'Annam, qui intéresse le Siam et l'Indochine.

Paris, 13 septembre. — Le Tchécoslovaque actuel obtient, sur l'intervention du général Weygand, un marque de pâtes du maréchal Foch. La marque vient donner un futur Pain national, à côté de celle du maréchal et de ceux des autres grands hommes de la Tchécoslovaquie.

Londres, 13 septembre. — La femme aviateur américaine Mistress Duddleton a pris le départ ce matin, à 9 h. 35, à South Foreland, pour tenter la traversée de la Manche à la nage. Elle est convoyée par le remorqueur *Lady Morrow*, de Boulogne ; le temps est beau.

Londres, 13 septembre. — La femme du maréchal Haig a accordé l'invitation de examiner, en décembre, la Flamme du Souvenir sur la Tombe du Soldat Inconnu.

Paris, 13 septembre. — Au ministère des Affaires étrangères on donne les nouvelles publiées par le correspondant du « Daily Telegraph » sur son voyage en Mandchourie. Il n'est point officiellement accompagné à Londres en remplacement de M. de Fleuriau.

Londres, 13 septembre. — Malgré les nouvelles annonçant qu'Odette n'avait pas battu son propre record, le centre-pondant londonien de « Petit Parisien » affirme que l'aviateur anglais a atteint, hier, la vitesse horaire de 324 kilomètres 143, soit une vitesse supérieure de trois kilomètres 057 à celle de la précédente tentative.

Berne, 13 septembre. — Le pape Pie XI a nommé à Fribourg-Suisse, le R. P. Gemelli, ancien recteur de l'Université pendant cinq années.

Paris, 13 septembre. — A la suite du récent vol à l'intérieur du Hôtel entre le Paraguay et la Bolivie, les relations diplomatiques entre les deux pays ont été troublées.

Pékin, 13 septembre. — Une brillante réception a eu lieu à la légation de France, en l'honneur des officiers de Marine français.

On remarquait dans l'assistance Miss Woodrow Wilson et les membres du corps diplomatique.

L'amiral Moquet, commandant les forces navales en Extrême-Orient, a pris un court séjour à Pékin, et participait aux fêtes données en son honneur par le « Waidwu Bureau ».

A l'Officiel

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Francesch Christophe, candidat officiel, a été nommé agent des lignes des départements. Corse.

M. Costa Paul, candidat officiel, a été nommé facteur de service à Paris-Service des télégraphes de la Seine.

Mme Chiarini Suzanne, veuve de guerre, a été nommée surveillante des travaux manuels à Paris-Services ateliers des postes.

Mme Nicoli Marie, veuve de guerre, a été nommée gérante de cabine téléphonique à Toulon.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de renouvellement en moyen du Chèque Postal, qui nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — *Tout abonnement sera remis automatiquement, et, dix jours plus tôt, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

A Travers la Corse

Arrondissement de Bastia

Castellare di Casinca

UN VILLAGE A SECOURIR

L'attention des lecteurs de ce journal a été déjà appelée sur la situation critique où se trouve le petit village de Castellare du fait de son manque d'eau potable.

Cette situation, que la clémence de la température de ces derniers temps n'a pas beaucoup améliorée, est de nature à exiger une énergie énergique, si non prompte, pour remédier aux graves dangers qui menacent la population laborieuse de Castellare.

La nouvelle municipalité, consciente des intérêts dont elle a la charge, s'efforce de ne pas rester inactive, mais les obligations qui lui incombent sont lourdes et les difficultés qu'elle a à vaincre considérables.

C'est ainsi que sans perdre de temps, elle a fait toute diligence auprès du Génie canal de Bastia, pour obtenir que les études techniques nécessaires soient rapidement effectuées en vue des recherches à effectuer pour le captage d'une source. Ces études, conduites avec une activité des plus louables par M. le ingénieur Parini, ont déjà donné des résultats satisfaisants.

Une source relativement abondante a été trouvée et les jets d'eau et devis de travaux de captation sont déjà en cours d'exécution. Il convient malheureusement de relever l'achat de la source et de se pourvoir des crédits nécessaires pour la mise en adjudication des travaux d'adduction d'eau.

C'est dans le but de trouver une solution à ces diverses questions que le Conseil municipal a tenu ces jours derniers une de ses plus importantes réunions.

Dès l'ouverture de la séance, lecture a été faite d'un substantiel rapport rédigé par M. Charles François Moretti, adjoint municipal, chargé d'étudier sur place les moyens pratiques d'améliorer l'alimentation du village en eau potable.

La discussion de ce rapport a permis d'arrêter les premières dispositions à prendre en vue d'apporter au remède à l'état de choses existant.

Tout d'abord, l'accord s'est fait rapidement sur le choix de la source à rapter.

De la comparaison des divers projets en présence, une des sources immédiatement disponibles, située dans la région comprise entre Loreto, Porri et Silvareccio, a retenu tout particulièrement l'attention du Conseil. Cette source, dont le débit horaire est de 4 mètres cubes environ, correspond aux besoins d'une consommation moyenne de 100 litres d'eau par habitant et par journée de 24 heures.

Moyennant cette somme, qui n'a certainement rien d'exagéré, en égard à l'importance du but à atteindre puisqu'il s'agit de l'hygiène, sinon de l'existence de tout un village comptant plus de mille habitants, Castellare pourra être doté d'un nombre de bornes-fontaines suffisant pour alimenter toute sa population et les agglomérations environnantes, et qui contribuera grandement à son développement économique.

Bien que les ressources de la commune soient très restreintes telles ne dépassent guère 15.000 francs et suffisent à peine au payement du traitement du garde-champêtre et du secrétaire de mairie, et à l'acquittement des dépenses pour l'entretien du groupe scolaire, des chemins vicinaux et communaux, et les femmes en couches, Castellare n'a pas hésité à s'imposer les sacrifices nécessaires pour accroître sa richesse et préparer les voies d'un avenir plus conforme aux exigences de la vie moderne.

Mais ces sacrifices ne font que marquer le début de ceux plus importants qu'il convient qui restent à réaliser, car le plus gros de l'œuvre à achever est à peine ébauché.

Il nous faut, en effet, mobiliser au plus tôt une somme considérable pour construire à bonne fin la vaste entreprise. Cette somme, nous ne l'ddissimulons que si le concours de l'Etat ne nous fait pas défaut.

Nous avons la certitude qu'il nous sera entièrement acquis, surtout si nos intérêts représentants appuient nos revendications de toute leur influence, de leur autorité reconnue.

Nous espérons qu'ils le feront avec toute l'énergie et l'empressement que recommandent les nécessités de la situation actuelle.

Il y va en effet de l'avenir de toute une commune, qui en appelle aux sentiments d'humanité de ceux qui ont la charge des intérêts généraux du Pays.

***

Après épuisement de l'étude concernant les travaux d'adduction d'eau, le Conseil a poursuivi la discussion de son ordre du jour ayant trait au relèvement des crédits prévus pour l'entretien des établissements communaux, groupe scolaire, cimetière communale, bâtisse et abreuvoir, cimetière, réseau routier, etc.

Son attention s'est particulièrement arrêtée sur la nécessité d'un rapide achèvement de la route touristique reliant Vescovato à Cervione en passant par Venzolasca, Sorbo, Castellare, Taglio, Pero et San Nicolao.

Actuellement, les autos-cars du P.L.M. ne possèssent de Loreto, Vescovato ou Venzolasca, conformément Castellare pour aller rejoindre la route nationale conduisant à Folelli-Ovrezu, alors qu'ils devraient pouvoir continuer la route en corniche traversant la région montagneuse, sauvage et pittoresque de Campo-Dorieto et le Pont en fer, reliant Taglio et Pero à Cervione.

Le tracé de cette route est fait depuis environ un demi-siècle. Mais les lenteurs administratives n'ont pas encore permis d'y mettre le point final, bien que les crédits nécessaires à son achèvement soient votés depuis plus de trois ans.

Nous signalons cette particularité au Syndicat d'initiative de Bastia pour qu'il s'intéresse à la question, afin de la faire aboutir au plus tôt.

***

Le Conseil, avant de lever la séance, a également échangé des vues à propos de la transformation du bureau de poste en recette et celle de la taille de Saint Pancrace en gare. Mais ces questions exigeant une étude considérable, il a été décidé qu'il en serait discuté dans une prochaine réunion. — A. G.

CAGNANO. — *Cercle Saint-Louis.*

— Dimanche prochain, 15 septembre, séance récréative avec le concours d'excellents musiciens.

PROGRAMME

Première partie :

1° — *Les Chansons qu'on n'oublie pas*
2° — *Le Gendarme est bon zigue.* — De Castellane.
3° — *Le Cap Corse, ou par nos ancêtres.* — *Lettre recommandée.* — Dr Courtellier.
4° — *Le Malade Imaginaire.*
5° — *Lettre en panne* (extra-comique).

Deuxième partie :

Trio 2 violon-violoncelle-piano
1° — *Chanson du Printemps.* — Mendelssohn.
2° — *Bécerre.* — Schumann.
3° — *Dernière Pensée.* — Weber.
4° — *Pierrette* (solo de piano). — Chaminade.
5° — *Gavotte* (violoncelle et piano). — Popper.
6° — *Quatuor de Rigoletto* (violon-violoncelle-piano). — Mandi.
7° — *El Nalole di Pavied.* — Monti
8° — *Polonaise* (violon et piano). — Wieniawski.

Entrée de rideau à 14 h. 30. Le programme sera exécuté de façon à pouvoir être clos avant la nuit.

CALVI

Club Nautique de Calvi. Rel 1929. — Le Club Nautique de Calvi organise pour le 14 septembre 1929, une soirée dansante dans la salle des Fêtes du Corsotel.

Le prix d'entrée est fixé à dix francs par famille. Le bal commencera à dix heures précises.

Tenue de ville correcte. Buffet.

On trouvera des cartes d'entrées dans tous les cafés, hôtels et salons de coiffure de la ville. Les étrangers et les personnes de l'intérieur pourront se procurer des cartes à l'entrée de l'Hôtel, avant l'ouverture et pendant le bal.

CORTE

Un meurtre à Puzzichello

A deux kilomètres de la halte de Puzzichello, sur la ligne des chemins de fer départementaux, se trouve la maisonnette N° 16 sur le passage à niveau de la route forestière.

Dans cette maisonnette habite le nommé Canasi, âgé de 30 ans, cantonnier de la Compagnie. Cet agent de la Compagnie vivait tranquillement depuis deux mois avec la nommée Bernardini Lucienne, âgée de 19 ans.

Hier soir, après 3 heures, Canasi et sa compagne, Grégoris, cantonnier à Ghisonaccia, venaient de finir leur journée et rentraient chez eux lorsque Canasi lui dit Grégory à prendre chez lui un verre de vin qu'il avait en réserve. Bernardini Lucienne servit les deux verres, mais un verre se cassa d'où quelques mots échangés entre Canasi et sa femme. Brusquement, Canasi mit la main à la poche, en sortit son revolver et tira sur son amie qui s'effondra sur le parquet mortellement atteinte à la tête.

Le meurtrier a disparu. Il est recherché par les gendarmeries d'Aléria et de Prunelli.

Assistât informé de ce drame, M. Bourguet, procureur de la République ; M. Colonna d'Ashriant, juge d'instruction, accompagnés du Dr Zaccarelli, médecin du parquet, se sont transportés sur les lieux et après avoir fait procéder à l'autopsie du cadavre ont commencé leur enquête sur ce meurtre.

***

Un colombier militaire à Corte

Le Préfet de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance de la population que des pigeons voyageurs militaires, dont le colombier est à Corte, rentreront en Corse à partir de la mi-septembre.

Caractéristique des pigeons : Les caractéristiques du pigeon voyageur sont les suivantes :

1° pigeon de petite taille à plumage sombre ; gris-pigeon roux fauve, etc.
2° vole en groupe généralement fidèle.
3° ne laisse approcher ou même prendre à la main.
4° porte à la patte gauche une bague en aluminium marquée A. F.
5° porte la marque A. F. sur une des grandes plumes de l'aile droite et sur une contre-plume de l'aile.
6° porte en travail au surtout ou un tube porte dépêche.

Propriétés des pigeons voyageurs. — Le fait d'utiliser les pigeons voyageurs pour les lâcher aux pigeons, de les acheter ou vendre, tenter d'acheter ou vendre dans le but est un délit. (Loi du 18 février 1927. Art. 10).

Le fait de capturer ou de détruire, tenter de capturer ou de détruire, à n'importe quelle époque et par n'importe quel moyen des pigeons voyageurs appartenant à autrui est un délit (Loi du 18 février 1927. Article 12).

Toute personne ayant recueilli un pigeon voyageur et ne pouvant le rapatrier par envoi ou lâcher, est tenu d'en faire la déclaration à la gendarmerie ou à la mairie et de le tenir à la disposition de l'autorité préfète (Décret du 28 février 1927).

Il doit être fait retour aux mêmes autorités des marques distinctives : bagues et anneau, des oiseaux morts et retrouvés.

***

CALACUCCIA. — *Le concours de poésie.* — L'Académie Corse avait organisé un concours de poésie à la foire du Niolu.

Ce concours s'est déroulé le 8 septembre à 2 heures précises, devant cinq mille personnes, sous la présidence du bardo Maistrale.

M. le docteur Albertini, conseiller général, était président d'honneur. Le jury était composé de MM. le colonel Giansily, officier de la Légion d'honneur, le préfet père Lamperti, aumônier militaire, chevalier de la Légion d'honneur, le capitaine Giansily, officier de la Légion d'Honneur, Marcel Arquaviva, chef de l'Office des Matilles au Maroc.

Voici le classement des poètes : 1er prix, Arquaviva Jean Pasquis, âgé de 18 ans ; 2me prix Guerrini Dominique (Mimelli) d'Asco ; 3me prix, Arquaviva Jean Baptiste ; 4me Arquaviva Ferdinand ; 5me Cesari Louis (Bernolu d'Ascu) ; 6me Arquaviva César ; 7me Pierre-Marie Geronimi, de Casamaccioli.

Ajoutons que la foule a ratifié la décision du jury et porte en triomphe le prince des poètes.

L'Académie Corse se fait un devoir de remercier toutes les autorités ainsi que la population de la foire, sans oublier les membres du jury qui ont versé 800 francs à la caisse des poètes : la Maison Ferrii avait fait don de ses merveilleux Barons de parfumerie ; le sculpteur Maestrucci avait exposé ses œuvres d'art.

Les fêtes du Niolo ont duré trois jours au milieu de l'allegresse générale.

Variétés

Il ne faut jamais parler dans la conversation au désavantage du prochain. La médisance, sous être commune et souvent applaudie, n'est pas moins un vice qui déroge une âme basse, jalouse, envieuse et pleine de fiel de haine ou de vengeance.

C'est une petitesse d'esprit et une lâcheté de médire de quelqu'un, de l'attaquer dans la conversation lorsqu'il est absent.

On doit aussi éviter dans la conversation les paralèles injurieux, humiliants. C'est une importunance de dire devant un boiteux, borgne, bossu, ou disgracié autrement de la nature, par exemple : « Un tel a ce défaut, ainsi du reste. » Il faut encore moins rappeler aux personnes présentes les fautes qu'elles auraient commises, ou les désagréments qu'elles auraient essuyés ; ce serait les humilier. La bienséance proscrit jusqu'au ton irrisoire.

La raillerie peut être innocente, mais de quelles précautions ne doit-on pas l'accompagner ?

Elle peut cependant quelquefois servir à l'agrément de la conversation, mais on doit en bannir l'affectation, la puérilité, le trivial, les réditles et les longueurs.

Les railleurs de profession sont généralement haïs ; si quelquefois ils plaisent, plus souvent encore ils fatiguent et ennuient.

Ne parlons donc jamais mal du prochain.

*L. M. FONTANA

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

AVIS DE DÉCÈS

CAGNANO

M. Pierre-Paul Biaggi, maire de Cagnano et ses enfants ; Mme Vve Jacques Agostini ; Mme et M. Pierre Battisti et leurs enfants ; M. Xavier Biaggi ; Mlle Antoinette Marie Biaggi ; Mme et M. Morazzani.

Les familles Lignon, de Bagnolles ; Calinchi, Texia, Casanova, Simonpietri, Bellapina.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANITA BIAGGI
née Agostini

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à Cagnano, à l'âge de 40 ans, le 13 septembre, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Cagnano, demain 14, à 10 heures.

Priez pour Elle !

INFORMATIONS LOCALES

LE SENS UNIQUE

Nous avons signalé ces jours derniers les dangers que présente la non-observation par un certain nombre de conducteurs, de l'arrêté du sens unique.

Hier matin même, à l'angle de la rue Sampiero et du boulevard, la rencontre d'un service public a failli entraîner collision avec une charrette descendant le boulevard à contre sens.

Quelques instants avant, un autre timonnier avait failli se produire au tournoiement de la Tour, boulevard de Togna, entre une voiture automobile et un cycliste.

Dans les deux cas, le sang-froid et la dextérité des chauffeurs évitèrent la rencontre.

Mais il n'est pas que des victimes du sans-gêne, il est aussi des chauffards.

Et le jour n'est pas loin où quelque grave accident viendra secouer l'apathie des services responsables.

La Vie Sportive

Nous avons promis hier de donner aujourd'hui la composition des deux équipes qui se rencontreront demain au Stade Olympique.

Nous ne pouvons publier que celle du onze établi, qui nous est seule parvenue :

Anziani
Vesini, Giacomotti
Sei, Andreani, Mori
Gambortini, Cuco, Feydel, Bosc II, Bosc I.

On remarquera notamment dans cette formation la rentrée du vétéran Gambortini, le populaire Pierrot qui reprend à l'aile gauche le poste où il brilla d'un éclat particulier ; le titulaire de la saison passée, Corasso, est actuellement souffrant et ne regrettera que plus tard dans un train, probablement à l'occasion du match C.A.R.-U.S.C. qui aura lieu à Corte le 29 courant.

Tomasi, également absent jusqu'à cette dernière date, est remplacé par Yvan Bosc. Celui-ci a fait preuve, l'année dernière, en équipe deuxième, de fort belles qualités et il aura paraît capable de tenir honorablement sa place, en première.

Finalement, dont le nom avait été mis en avant pour le poste d'arrière est tenu en réserve et figurera en ligne en cas d'indisponibilité de Giacomotti.

L'équipe sera commandée par Kikin, dont l'étage n'est plus à faire, qui saura montrer qu'il est encore un des meilleurs « hockeys » de l'Ile.

Communications

ORATOIRE SAINT-CHARLES BORROMÉE

Dimanche prochain, 15 courant, Octave de la Nativité de la T.-S.-V. Le matin, à 10 heures, messe ; le soir, à 5 heures, vêpres, sermon du salut et du baisemain du Sacré.

N.B. — Les procuratrices perpétuelles de notre chapelle qui n'ont pas retiré leur souvenir sont priées de le demander toute la journée des dimanche 15, 22 et 29 septembre.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE

Dimanche prochain 15 du courant, à l'occasion de la fête patronale, la messe de communion aura lieu à 6 heures 30 ; une seconde messe sera dite à 8 heures. La grand' messe, chantée à 10 heures, sera présidée par M. le Chanoine Morazzani, Curé-Archiprêtre de Sainte Marie.

Le soir, vêpres solennelles et vénération de la Relique à 8 heures.

Prieures : Mme Chevalier
Mlle Marie Costa

Sous-Prieures :
Mlle Lily Campana
Mlle Marie Marini

CHAPELLE
DE L'ASILE DES VIEILLARDS

Les Religieuses de l'Asile des Vieillards célèbreront dimanche 15 septembre, la fête patronale de N.-D. des Douleurs. Ordre des cérémonies : messe de communion à 6 heures, grand'messe à 8 h. 30.

Vêpres à 5 heures, sermon donné par M. l'Abbé Giudicelli, vicaire à Saint-Jean, salut solennel.

Si parmi les dames pourvurtrices quelques-unes n'ont reçu, par mégarde, pas leur lettre d'invitation, elles sont priées de vouloir bien excuser cet oubli et de venir assister aux divers offices de la journée.

Prières perpétuelle : Mlle Hélène Santelli ; prieures : Mmes Mongin, Colombani, Giambelli ; sous-prieures : Mlles Assomption Colla. Charlotte Morazzani, Marie Tomasi, Charlotte Cristiani.

La quête sera faite par Mlles Marie Orsini et Denise Perretti.

POUR LES TOMBOLES
ET LES SINISTRES MARITIMES
DE LA GUERRE 1914-1918

On sait que les tombolas de guerre 1914-1918 et sinistres maritimes n'étant trouvées dans l'impossibilité d'obtenir l'indemnité qui leur est due pour leurs pertes matérielles, malgré la sollicitude général et national de la loi sur les réparations des dommages de guerre et sont groupés à Marseille en association nationale et de nombreuses sections aussi été créées dans toute la France et les Colonies, elle se transforme en Fédération groupant plusieurs milliers de totpilles de toutes catégories.

Le Conseil d'administration a décidé de tenir « son premier Congrès National les 1, 2 et 3 novembre prochain et la ville de Marseille a été choisie comme lieu de cette grande manifestation qui sera sans doute honorée par la présence des Ministres de la Marine et des Travaux publics, par les députés de nos ports maritimes ainsi que plusieurs parlementaires sympathisants et diverses hautes personnalités de la Côte ».

Les délégués de France et des Colonies discuteront les importantes questions inscrites à l'ordre du jour et de leurs travaux sortiront des résultats atteindre depuis si longtemps par les survivants de Loi de catastrophes maritimes.

Le Secrétaire Général.

LOI DU 20 AVRIL 1924

AVIS OFFICIEL

On demande pour l'hôpital militaire d'Ajaccio :

1° Deux veilleuses de nuit ;
2° Une bonne cuisinière.

Le salaire offert est d'environ 19 frs par journée de travail ; aucune ouvrière n'a droit à la surenchère.

La priorité étant réservée aux veuves de guerre et ascendantes, les candidatures éventuelles de cette catégorie seront retenues en premier lieu ; à défaut d'entre elles, il ne sera dans l'ordre de l'arrivée des demandes.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à *Monsieur le Directeur de l'Office Départemental de Placement de la Main d'Œuvre*, 4, Cours Grandval, à Ajaccio. téléphone 240.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Gala cinématographique avec orchestre. Au programme : Première partie : deux films comiques en deux bobines. Deuxième partie : Paramount présente Harold Lloyd dans *Du Vitriol*, superproduction comique en 7 parties.

Au prochain programme : Clara Bow et Jean Hersholt dans *Un divorcé en vacances aux Alpes*, vaudeville en 6 parties.

PHOTO CYRNOS

Marcel DAMIANI, Directeur de la *PHOTO CYRNOS*, 27, rue Napoléon, offre à *titre réclame* pour tout le mois de septembre 12 Cartes postales finement retouchées pour la prix de 25 francs.

MALADIES DES VIEUX

Docteur G. PACALIN

10, BOULEVARD DE GARDO — BASTIA
Téléphone : 2-18
Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

OUVERTURE DE LA

CHARCUTERIE PARISIENNE

MARCEL CALLO
9, *Boulevard du Palais*

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Liamone » deux voyages supplémentaires : un au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire ci-après :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 15, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 11 heures 00, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 35, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

Ecole de Commerce de jeunes Filles

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, de 8 h. à 11 h. 30.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat, Fondée en 1918.

Enseignement commercial complet. Cours spéciaux de langues, sténo-mét., Sténographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves sortis à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le bilan de l'Application du Plan Dawes

Washington, 13 septembre. — Le rapport du ministère du Commerce relève que pendant les cinq ans d'application du plan Dawes, du 1er août 1924 au 31 août 1929, les emprunts allemands aux Etats-Unis se sont élevés à 1.179 millions de dollars contre 1.000 millions de dollars de paiements des réparations pour la même période.

Le rapport note qu'en 1929, une accalmie s'est produite dans les emprunts allemands à l'étranger et il est compté que l'entrée en vigueur du plan des experts inaugurera une nouvelle période d'emprunts allemands à l'étranger, semblable à celle de l'époque du plan Dawes.

Les Etats-Unis d'Europe

LA PRESSE AMERICAINE APPROUVE LE PROJET DE M. BRIAND

Washington, 13 septembre. — Les plus influents journaux de l'est reprennent l'examen des projets d'une Fédération européenne dont l'initiative est due à M. Briand.

Les projets sont loin d'être envisagés comme hostiles aux Etats-Unis et sont considérés comme étant hautement favorables.

Le Baltimore Sun écrit :

« L'accueil peut parfaitement montrer que M. Briand s'efforce de lancer l'Europe sur une voie que pouvant la conduire à la prospérité.

« En ce qui concerne l'Amérique, les dangers que l'Europe a pu présenter pour elle pour les dernières années provinrent plutôt de la division que de l'union alors que les alliances et ses hostilités ont été toujours des menaces pour la paix américaine.

« Lorsque le Congrès américain [illegible] une nouvelle Europe à sa présence. En outre, elle accroîtrait notre prospérité en même temps que la sienne propre. »

Le nouveau destroyer "Guépard" a quitté Lorient

Lorient, 13 septembre. — Le *Guépard*, contre-torpilleur venant d'être construit à Lorient et qui, aux essais, réalisa la magnifique vitesse de 38 nœuds 45, a quitté la rade, hier après-midi, pour Brest, faisant route sur Saint-Sébastien, où il représentera la Marine française aux grandes régates internationales, présidées par le roi d'Espagne.

Une foule nombreuse a suivi sa sortie.

De Saint-Sébastien, le « Guépard » rallierait Toulon pour être placé en premier escadre.

Un attentat contre un dirigeable américain

New-York, 13 septembre. — Lorsque le dirigeable Z.-R.-3, ll allégeait Lakehurst, hier après-midi, on constata qu'une balle avait perforé son réservoir principal d'hélyum. Immédiatement on rebouche le trou au moyen de chiffons.

On croit que le coup de feu qui l'atteignit fut tiré sur le dirigeable alors qu'il survolait les montagnes de Pensylvanie.

La caisse municipale de Strasbourg était mise à sac par le caissier

Strasbourg, 13 septembre. — De graves détournements ont été découverts dans la caisse municipale de la Maison de Strasbourg, où un contrôleur a constaté des irrégularités, dont l'origine remonte à plusieurs années.

A la suite de cette découverte, le trésorier municipal, Edmond Jung, âgé de 56 ans, a pris la fuite, laissant une lettre dans laquelle il avoue avoir détourné pour ses dernières années une somme s'élevant à environ un demi-million de francs.

Le Parquet de Strasbourg a été saisi d'une plainte de la municipalité et a lancé contre Jung un mandat d'arrêt, qui n'a pu être encore exécuté.

Moscou, 13 septembre. — Un canot à vedes a été emporté dans la baie de Bakou et a fait naufrage en pleine mer.

Onze passagers, dont quatre enfants, ont péri.

Dramatique sauvetage d'un puisatier

Brest, 13 septembre. — Hier, à Brest de l'Odet, le puisatier Le Du Giacomelli, rendu dans un puits en réparation. Comme il ne donnait plus signe de vie deux ouvriers, Pisson-net et Legrand, descendirent porter secours à leur camarade dans le second panier. Ils furent à leur tour asphyxiés par les émanations délétères dans un piteux état.

On descendit de sauver le malheureux, lorsque le maréchal des logis-chef Kergoz, commandant la brigade de gendarmerie, descendit à son tour, et trouva le puisatier sans connaissance, très grièvement blessé aux jambes.

Après des efforts inouïs, il réussit à lui passer des cordes sous le bras. On put ainsi le ramener à la surface où il fut ranimé.

On construit à Madrid une ville pour les enfants

Madrid, 13 septembre. — A la porte de Tolède, on construit l'ancien marché aux bestiaux, en ville des enfants. L'ensemble comprendra cinq autres un groupe scolaire, une maternelle pour enfants, un parc, des classes à air libre, des piscines pour la natation et le bain, des terrains de jeux, une cantine, un vestiaire, un salon de coiffure, une bibliothèque, des jardins pour la culture des fleurs et des plantes utiles, des ateliers, des emplacements pour l'élevage des animaux de basse-cour, un cinéma et un théâtre éducatif.

Un manifeste du Général Primo de Rivera

LA NOUVELLE CONSTITUTION

Madrid, 13 septembre. — Dans le manifeste qu'il adresse au pays, à l'occasion de l'anniversaire du 13 septembre, le général Primo de Rivera dit notamment :

« La force de l'affection du pays au régime actuel était déjà suffisamment vérifié, il convient seulement de parler du prochain événement historique : l'établissement d'une nouvelle constitution.

« Le Gouvernement a l'intention de garantir aux Espagnols tous les droits convenables, la sécurité, l'indépendance de la justice, le renforcement de l'Etat mais, par réciprocité, il leur imposera l'accomplissement de tous les devoirs idéals espagnols : esprit religieux, union nationale, structure de la famille, respect de l'autorité.

« Ces obligations seront mises à l'abri des infractions éventuelles. »

Le manifeste proclame ensuite la nécessité d'une seule Chambre, qui pourrait être guidée par le roi, en qualité de pouvoir modérateur.

Il ajoute qu'une dictature et un dictateur ayant obtenu des résultats favorables ne peuvent pas être éternels :

« Le Gouvernement a organisé des meditations de citoyens dans le but d'empêcher tout désordre éventuel. Maintenant l'union patriotique est la garantie pour l'Espagne d'une très nouvelle d'ordre dans la véritable représentation du pays.

« Seuls le roi et le Parlement pourront proclamer la destitution du Gouvernement. »

On découvre, en gare de Lille le cadavre d'un homme dans une malle

Lille, 12 septembre. — Inconnu par l'odeur désagréable se dégageant d'une malle déposée à la consigne, en gare de Lille, les employés firent sauter les serrures de la malle, etc.

Celle-ci contenait le cadavre d'un homme plié en huit et lié avec une corde.

Le Parquet de Lille a procédé aux premières constatations. La malle avait été expédiée de Paris le 9 septembre ; l'étiquette porte une adresse inconnue à Lille.

Le cadavre a la tête fracassée ; les papiers trouvés sur lui laissent supposer qu'il s'agit d'un nommé Bigaudin, dit Rigaud, demeurant à Paris.

L'ENQUETE A LA GARE DU NORD

Paris, 13 septembre. — A la suite de la découverte d'un cadavre dans une malle, en gare de Lille, on déclare au commissariat spécial de la gare du Nord, ne rien savoir encore officiellement.

Toutefois, une perquisition aux bagages a pu être que la malle avait été enregistrée le 9 septembre, vers 8 heures du soir ; elle pesait 70 kilos et le convoyeur auquel elle appartenait n'avait pris pour Lille qu'un billet simple.

Le train partant de Paris à 22 h. 30 arrive à Lille à 4 h. 10 du matin.

La préposée aux bagages n'a pu malheureusement donner aucun signalement du voyageur, qui accompagnait le funèbre colis.

UNE DECOUVERTE TROUBLANTE

Paris, 13 septembre. — On a trouvé dans les poches du cadavre trouvé dans une malle à Lille, des papiers au nom de Frédéric Auguste Bigaudin, dit Rigaud, comptable, demeurant 2, Place Emile Landrin, à Paris.

Il s'agit bien de Rigaudin. Le crime remonte à huit jours.

On sait, en effet, que le sieur Bigaudin qui trouva, le 25 août, le cadavre, en rentrant chez lui, 4 Place Emile Landrin, le cadavre de sa belle-mère, Mme Blanc, septuagénaire, assassinée dans des circonstances mystérieuses. L'auteur de ce crime est demeuré jusqu'ici introuvable.

Le mystère de la femme coupée en morceaux

Paris, 13 septembre. — Maître Prevost, avocat du fameux Charles Smadja, soupçonné d'être l'assassin de la femme coupée en morceaux, à Gennevilliers, a demandé à M. Aubry, juge d'instruction, que son client, qui proteste de son innocence, soit mis en présence du cadavre déposé, rapelle dans la Marne.

ARRACHARD ET BIGNOT INTERROMPENT LEUR RAID

Hong-Kong, 13 septembre. — Les aviateurs Arrachard et Bignot ont télégraphié de Canton que, par suite de l'impossibilité, où ils se trouvaient d'obtenir l'autorisation du Gouvernement, ils avaient renoncé à continuer leur voyage et vendaient leur appareil au Gouvernement chinois, en Mandchourie.

La peste à Salonique

Londres, 13 septembre. — Une dépêche de Salonique signale que les cas de peste qui ont été constatés en Grèce en Perse, au début de la semaine dernière, se sont maintenant propagés à Salonique, où on a enregistré cinq cas graves.

Le monument à d'Ariagnan

Auch, 13 septembre. — Le Comité du monument à d'Artagnan, réuni à Auch, sous la présidence de M. Abel Gardey, sénateur, avec le concours de nombreuses personnalités, dont M. Marcel Prévost, de l'Académie Française, a fait choix de M. Firmin Michelet, député, pour l'exécution de l'œuvre projetée.

La santé de M. Poincaré

Paris, 13 septembre. — A la suite de l'amélioration constatée de la santé de M. Poincaré, il n'est plus prématuré d'affirmer que la seconde partie de l'opération pourra avoir lieu dans la première quinzaine d'octobre.

Deux destroyers russes auraient fait naufrage

Berlin, 13 septembre. — On mande de Revel aux journaux de Berlin que deux destroyers soviétiques, les « Trotsky » et le « Woykow », qui participaient aux dernières manœuvres de la flotte rouge, dans la Baltique, auraient coulé corps et biens.

Des espions appartenant aux deux navires de guerre soviétiques ont été repêchés dans le golfe de Finlande. Quelques des deux destroyers aurait à bord 110 hommes d'équipage.

La peste à Salonique

Londres, 13 septembre. — Une dépêche de Salonique signale que les cas de peste qui ont été constatés en Grèce en Perse, au début de la semaine dernière, se sont maintenant propagés à Salonique, où on a enregistré cinq cas graves.

Le monument à d'Artagnan

Auch, 13 septembre. — Le Comité du monument à d'Artagnan, réuni à Auch, sous la présidence de M. Abel Gardey, sénateur, avec le concours de nombreuses personnalités, dont M. Marcel Prévost, de l'Académie Française, a fait choix de M. Firmin Michelet, député, pour l'exécution de l'œuvre projetée.

Méfiez-vous des imitations

PERNOD FILS
PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

n'a pas de prénom

Le seul devant être servi à la demande de UN "PERNOT"

ASSUREZ-VOUS A la Cie D'ASSURANCES GÉNÉRALES VIE

PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES
assurée par le contrat unique "MIXTE CUMULEE"
LA PLUS AVANTAGEUSE DES COMBINAISONS EN COURS
Adjonction facultative de l'assurance d'invalidité et accident.

Agent général : M. CAGNINACCI, 39, boulevard Paoli,

FLYTOX

.tue **TOUS** *les insectes*

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc. Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

MODES ET COUTURE

MARINETTE

14, Boulevard Paoli

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle s'est assurée une collection de Blanc de la quinzaine sensationnelle des NOUVELLES GALERIES de Paris (Succursale de Marseille, La Canebière) qui a lieu du 9 au 23 septembre à des prix inconnus jusqu'à ce jour. Désirant faire profiter ses clientes de ce réel bon marché, elle recevra les commandes de la Ville et de l'extérieur jusqu'au LUNDI 2 35 m.h. dernier délai. Affaires exceptionnelles pour Hôtels, Restaurants, Pensions, etc.

PARURE BAPTISTE composé, bord ajouré, monté broché, ou ruban, la combinaison	4.75,	PARURE BAPTISTE, broderie, bord ajouré, monté broché, ou ruban, la combinaison	17.50, 22 - 25 - 29 -
PARURE BAPTISTE richement brodée, bord ajouré, monté broché, ou ruban, la combinaison	7.50,	BAS-COTE MOUCHOIRS dame pour fil mouchoir à jour	5.25,
INSCRIPTIONS DECTE blanc ou gris en sus	16.50,	PARURE très haut, en linon extra, bord ajouré, monté à jour, le corset	27.50,
PARURE TOILE blanche ou écru, sans couleur, monté à jour, le corset 210/230	40 -	PARURE très haut, en linon extra, toute très belle broderie, le corset, la chemise, la combinaison, la culotte, la chemise de nuit, le corset, l'ensemble	19.50, 19.50, 27 - 27 - 35 - 39 -
le corset 240/250	42 -	PARURE SOIETTE, bord ajouré, monté broché, ou ruban, la combinaison	9.90,
le corset 260/270	32 -		14.90,
le corset 280/300	26 -	MOUCHOIRS ourl, blanc, valeur, couleur, ou grise, la douz.	15.90,
le corset 160/170	22 -	CORSETTES de toilette, coté et, en lastex, bonne qualité, Bonne	18.50,
PARURE BAPTISTE couleur, sans couleur, broderie ajourée, la chem. ou culotte	15.50,	CHEMISE DE NUIT BAPTISTE broderie, blanc, ou grise, la	15.90,

Choix de linge de table, taies d'oreillers, housse, coupons de Percale et shirting. Torchons à vaisselle, tabliers. Consultez dans sa vitrine la marchandise et voir le catalogue. Arrivage d'un grand choix de Robes, Manteaux, Chapeaux et Bonneterie.

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition spécialement de Jardins et Basse-Cour.
Richement illustrée de belles maisons et de leurs aménagements intérieurs, de jardins, de basse-cour, de clôtures, de constructions rurales, etc.

UN AN : 7 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
DIRECTION : LAFAYETTE, 78, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette **MIMOSA** est incomparable

Architectes, Entrepreneurs Couvreurs, tous prescrivent la plaque ondulée **Everite**

« Bretonnerie décoratifs GIFFA » imitation marbre, céramique, bois. Agent, M. CASANOVA, 11 place St-Nicolas Bastia.

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à volonté. Toutes nos réparations et occasions sont garanties sur factures. Expédition dans toute la Corse. Emballages spéciaux.

Ne craignez pas de me demander de la machine qui serait susceptible de vous intéresser.

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

RHUM FOX-LAND
Grande Marque

PHOSCAO

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'AGONIE D'UN MILLIARDAIRE

Marcel Servian, Riverside Road, Montreal ne comptera sur sa couche. Le Mont-al ne comptera sur sa couche. Le 490. Ami, faites, je vous prie, tout ce que vous dira le portier de cette lettre et respectez la parole que je lui ai donnée. Ma vie dépend de sa liberté. Jean Monval. »

Voici, maintenant, quelques lignes libelles de chocolat et des comprimés que vous allez distribuer dans votre 10. Vous ne manquerez que lorsque vous n'entendrez aucun bruit dans la rue ; vous verrez alors Monsieur de Servian, vous entendrez quelques jours après, monsieur à ne pas bouger, à monter à ceux qui vous surveillaient que vous vous approche. Et, quoi qu'il arrive, vous n'ouvrirez que je dois rester libre si vous voulez être sauvé.

Et Philippe Servian sourit discrètement.

Après son départ, Jean Monval se demanda s'il n'avait pas rêvé. Enfin ! il pouvait donc espérer la délivrance après avoir, une fois de plus, bravé la mort !

Pâlissant par ces émotions, il s'endormit, et il dormait encore lorsque Jacques Servian vint le réveiller.

VERS LA LUMIERE

Quelques heures plus tard, alors que les rues de New-York bruissaient déjà de la belle vie qu'en se voulant à leur travail et à leurs affaires, un inconnu se présentait au domicile de Servian.

Le secrétaire de Monval, qui avait reçu de son patron une délégation permanente en règle pour gérer les affaires, était parti pour le bureau.

Malgré l'insistance du visiteur, le domestique s'opposait à l'introduire quand le maître de céans parut.

— Qu'y a-t-il donc, Jack ? Que veut ce monsieur ?

— Je désirerais voir monsieur Servian en personne.

— Il est absent, monsieur, mais ne puis-je lui transmettre ce que vous avez à lui dire ?

— L'inconnu — s'approcha d'Annie et prononça très bas :

— Ce que j'ai à dire à monsieur Servian est fort important, madame, car il vient de la part de Monsieur M... et lui seul peut entendre ce que j'ai à lui confier.

Mme Servian était très émue ? Enfin ! on avait des nouvelles de Jean Monval !

— Monsieur, dites-moi tout de suite, murmura-t-elle : il n'est pas mort ?

— Non, madame, tranquillisez-vous. Mais ne puis-je voir rapidement, très rapidement, monsieur Servian ?

— Voulez-vous entrer par ici, je vais lui téléphoner.

Aussi, fit entrer le visiteur dans un petit salon et demanda de la communiquer.

— Allô !

— Marcel ! ne discutez pas ce que je vous demande et venez à l'instant... Nous, Marcel, au contraire, mais venez... On vous offrait...

Instinctivement, Annie, qui avait bien compagnie à l'envoyé de Monval, avait cherché à apprendre d'autres détails sur la retraite de leur ami.

Dix minutes plus tard, Servian arrivait.

— Monsieur, dit l'inconnu, voici un mot de M. Monval... Quand vous en aurez pris connaissance, je vous donnerai des explications complémentaires.

Servian pouvait à peine lire le papier tant son émotion était grande.

— Le pauvre ami ! Dans quel état physique est-il donc pour écrire aussi mal ! Et pourtant, je reconnais bien son écriture. Jean Monval est vivant !

— Oui, monsieur, il est vivant et, si vous le voulez, vous pouvez m'aider à le sauver.

— Je vous écoute, monsieur.

Brièvement, l'inconnu raconta ce qu'il pouvait dire de l'enlèvement de Monval et exposa un plan d'évasion.

— Mais monsieur, conclut-il, tout ce sera à votre Servian.

— Non, ce n'est pas possible. Je sera bien différent monsieur Monval, mais je refuse de tuer mes amis à la justice. J'ai d'ailleurs la promesse du prisonnier que vous ne ferez rien pour découvrir le siège de la Sainte-Vehme, si ses ordres suivant ni en me livrant à la police.

— Soit. Que faut-il donc faire ?

— Je serait de garde, après demain on le jour qui suivra, auprès de M. Monval. Je compte mettre cette garde à prendre le déjeuner. Pour cela, j'ai besoin de deux phones : de l'argent d'abord pour acheter une complicité.

— Combien vous faut-il ?

— Cinq cents dollars.

— Je vais vous les compter immédiatement.

— Ensuite, il faut que quelqu'un soit près de la... prison, avec une puissante voiture, rapide de nous emmener très rapidement à New-York, dès que monsieur Monval sera libre.

— Ce sera fait, monsieur. Je serai seul, avec une des voitures de M. Monval, au rendez-vous qu'il vous plaira de me fixer.

— Après-demain soir, en le boulevard à minuit, dernière le bureau qui avoisine le passage à niveau de la ligne de Chicago, au bout du village d'Amford. Dites-lui, monsieur, personne ne doit savoir que vous avez eu des nouvelles de votre ami. Personne, ni la police, ni son frère. Vous devez l'oublier comme nous jusqu'à l'heure du rendez-vous, que je vous ai fixé. Je dois garder. Nous ne nous reverrons que rendez-vous général. Ce pourrait vous demander d'humilité pour me protéger contre les représailles possibles de mes compagnons.

Le mystérieux envoyé partit.

Malgré sa promesse, Servian ne put résister aux questions de sa femme et lui raconta en partie, les détails de son entretien avec l'inconnu.

— Ne mettons-nous pas Fred en courant ? demanda Annie. Ce pauvre jeune homme est si dévoué ! Il ne songe plus, il ne veut voir personne. Songez-y, Marcel, nous sommes riches, nous ! Mais lui !

— Annie, il ne le faut pas. Comme Fred, soutiens-le de tes soins, mais respecte mes engagements. J'ai déjà trop parlé en te confiant ce secret.

Les jours qui suivirent furent d'une inutile longueur.

« Cet homme viendra-t-il ? pensait le secrétaire de Monval. Ses compagnons peuvent se méfier de lui. On peut changer les gardiens ! Que les heures sont longues ! »

Ils ne vint, le prisonnier souffrait le martyre en attendant le délivrance promise.

Le premier jour fut pour lui sans incident. Il se savait surveillé et n'y donna espérer. Il avait entendu parler près de sa porte.

Sans bouger, sans montre, il devait évaluer approximativement le temps. Il plus encore qu'à Servian, les heures lui semblèrent interminables.

5e ANNEE, N° 105 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — MERCREDI 4 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	60
Corse, et Colon.	17	32	64
Etranger	A) 30	60	120
	B) 40	80	160

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Fusionnés, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Formation de la Propriété en Corse

II. — Le Plan Terrier

Le fameux plan terrier dont la confection et la disparition occupèrent tant quelques érudits, fut rédigé par une ordonnance royale d'avril 1770. Il n'était pas possible de connaître en Corse les droits respectifs du domaine public et des particuliers en matière de possession du sol et cela donnait lieu à un véritable état anarchique susceptible d'empêcher tout progrès, mais pouvant au contraire, faciliter les contestations les plus graves dans leurs conséquences. C'est déjà très difficilement qu'on put réussir à consulter quelques documents publiés en vue de colonisations par des éléments locaux ou venus de l'extérieur.

L'ordonnance d'avril 1770 décide la confection d'un terrier des domaines du Roi, de la création d'une chambre du domaine dans l'île. Un autre édit, de juin 1770, précise la pensée du gouvernement de Louis XV à ce sujet :

« Le désir que nous avons, dit ce document, de rétablir l'île de Corse dans l'état florissant dont elle jouissait autrefois et dont son heureuse position et la fertilité de son sol la rendent susceptible, et de la faire jouir promptement de tous les avantages qu'elle doit se promettre de notre gouvernement, nous a déterminé à porter notre attention sur tout ce qui peut favoriser et augmenter sa population de son commerce. Les pertes qu'elle a faites en plusieurs par le malheur des guerres qui l'ont désolée sont devenues trop considérables pour en attendre la réparation de ses seules ressources en ce genre. Son agriculture et son commerce demandent des bras et suffisent des secours qui nous déterminent à y appeler des étrangers et à y favoriser [illegible]

Ce même document établit que les étrangers qui se fixeront dans l'île de Corse, soit en y achetant une ferme corse, soit en y achetant une propriété de la valeur de 6.000 livres au moins, soit en y établissant leur domicile, soit en y créant une exploitation agricole ou un commerce assidu pendant six ans, seront considérés comme naturels français et jouiront de tous les droits, privilèges et exemptions à eux accordés.

Mais pour réaliser ce désordre autant que pour faire disparaître le désordre agraire général qui régnait dans l'île, le terrier était nécessaire. Décidé en 1770, il ne fut terminé qu'en 1771, et il détermina le domaine royal en le séparant des domaines communaux et particuliers. C'était une œuvre considérable par son importance comme par sa bonne exécution.

Ce plan terrier fut perdu.

Des archives qui avaient servi à le constituer et qui se trouvaient à Bastia une partie fut abandonnée et livrée au pillage lors du siège de cette ville par les Anglais ; le reste avait été extrait et dirigé en 1811, sur Ajaccio, pour être ajouté aux archives de la préfecture. Mais le voyage n'eut lieu par mer, les Anglais s'en emparèrent et le transportèrent leur capture à Malte. On fit bien par la suite, de nombreuses tentatives pour ravoir les précieux documents, et il y eut, à cet effet, échanges de notes diplomatiques entre Paris et Londres. Le certain est que le plan terrier qui se trouvait avec les archives qui avaient servi à le faire ne rentra jamais en Corse, il ne fut rendu que quelques pièces qui l'accompagnaient.

Ce plan terrier ne comprenait pas seulement, semble-t-il, que ce qui peut se qualifier sous ce nom, mais aussi des titres de propriété, des actes constitutifs du domaine.

Pour combler les archives particulières de l'intendance, service qui jouait un rôle primordial à l'époque et s'occupait spécialement de ces questions, avaient été incendiées en 1745 : on n'en savait que quelques débris qui existeraient encore, mais affectés par le feu, sont indéchiffrables, et inutilisables.

Les archives de Calvi avaient été également dispersées et détruites lors du bombardement de cette ville par Nelson ; et pour les archives des autres villes, elles furent enlevées par les particuliers, de même qu'ont disparu la plupart des archives notariales de l'époque.

Tous ces documents constituaient les titres des propriétés nationales, communales et particulières. Leur disparition facilita sérieusement des usurpations de toute nature au détriment de l'Etat et des communes et même des particuliers eux-mêmes.

Bref, à la suite de ces événements et de ces faits, la nécessité apparaissant de concevoir et d'appliquer toute une politique nouvelle de reconstitution et de codification de la propriété publique et privée en Corse, en tenant compte [illegible] ne devait pas s'opposer à la constitution de nombreuses propriétés privées ; en faveur de celles-ci militaient et un droit de possession, ou d'usurpation, si l'on veut, qu'il fallait régulariser, et la nécessité indéniable d'attribuer des fonds fiuciers à une population qui se développait rapidement et qu'il ne convenait pas de laisser se développer en état d'indigence.

P.B.

Un typhon dévaste les îles Philippines

New-York, 3 septembre. — On [illegible] de la Manille qu'un typhon a dévasté les îles Philippines.

Plusieurs personnes sont [illegible]. Le vapeur *Magon* a sombré près de la [illegible] de Camotiz. Sur un équipage [illegible] hommes, neuf ont été sauvés.

La santé de M. Poincaré

Paris, 3 septembre. — L'état de M. Poincaré est toujours satisfaisant. La malaise n'a pas de température ; il n'a pas été de consolidation depuis vendredi dernier et il n'en est pas envisagé de nouvelle avant la fin de la semaine.

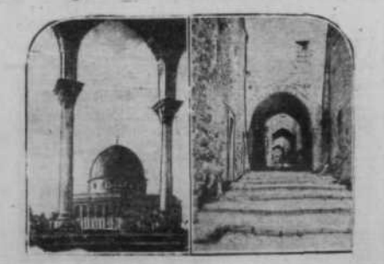

LES TROUBLES SANGLANTS CONTINUENT A JERUSALEM. — Les bobbies qui, ici, [illegible] font la police, dans diverses villes de la Palestine, ont fait, jusqu'ici, plus de six cents morts, des années de guerre et des troupes anglaises et françaises occupent sur les lieux pour représenter une [illegible] leur vue de Mercredi : « patrouille, la grande mosquée d'Omar, à droite, la rue des marchés, quartier typique de la ville.

L'Assemblée Générale de la Société des Nations

Une déclaration de M. Mac Donald aux journalistes

Genève, 3 septembre. — M. Mac Donald a fait aux journalistes les déclarations suivantes :

— Si, en 1924, la Société des Nations eut grand peine à obtenir que les nations se mettent d'accord sur la question de la sécurité, qui était dans la pensée de tous, le Gouvernement travailliste pensera en timidité et son désir d'accord, en 1924, en proposant le protocole de Genève, qui assurait la sécurité.

— Depuis cette époque, le parle de Paris a permis de réaliser un grand progrès. L'Angleterre veut établir en pacte sur des fondations solides et la Société des Nations en augmentera la puissance.

M. Mac Donald parlant des conversations que les ministres peuvent avoir à Genève a fait allusion au désarmement naval au sujet duquel il a exprimé l'espoir d'un accord prochain.

Les délégués français dans les grandes commissions

Genève, 3 septembre. — La Société des Nations a nommé, cet après-midi, ses six Commissions.

La délégation française réparti comme suit ses fonctions dans ces six Commissions :

1° Commission constitutionnelle et juridique : MM. Briand, Fromageot, Pierre Gal et Cassin ;

2° Œuvre des organisations techniques : MM. Loucheur, Marcel Plaisant, Paganon et Mollet ;

3° Réduction des armements : MM. Briand, Cassin et Massigli ;

4° Commission budgétaire et financière : MM. Loucheur, Paganon et Bovillain ;

5° Questions politiques : MM. Loucheur, Salomon et Perrot ;

6° Questions politiques : MM. Lucien Hubert et Bérard.

Les Commissions ont élu leurs président : MM. Scialoja (Italie), Motta (Suisse), Benesh (Tchécoslovaquie), Mollke (Danemark), O'Sullvan (Irlande), Janson (Belgique).

L'Assemblée a élu vice-présidents : MM. Briand, Stresemann, Arlaki, Balodis (Lettonie), Mac Donald, Chan-Chi-Wu (Chine).

Ces six vice-présidents complèteront le bureau avec les présidents des Commissions nommés vice-présidents de droit.

Demain ouverture de la discussion générale du rapport sur l'œuvre du Conseil et le travail du secrétariat.

M. Mac Donald parlera le premier, demain après-midi, à l'ouverture de la discussion générale du rapport sur le Conseil et le travail du secrétariat.

M. Stresemann est attendu

Paris, 3 septembre. — M. Stresemann est attendu à Genève, demain après-midi seulement.

Les grandes commissions ont délibéré hier matin

Genève, 3 septembre. — L'Assemblée de la Société des Nations n'a pas siégé dans la matinée, ayant été entièrement occupée par les réunions des six grandes Commissions constituées hier et qui ont aujourd'hui terminé leurs travaux et arrêté l'ordre du jour.

L'assassin Henri Catoire ne sera pas exécuté

Paris 3 septembre. — Le Président de la République vient de commuer la peine de mort, prononcée par la Cour d'Assises de l'Oise, le 20 juin dernier, contre le boucher Henri Catoire, âgé de 30 ans, assassin du garde-forestier Fauveau, en celle des travaux forcés à perpétuité.

En apprenant qu'il était gracié, Catoire a manifesté une grande joie, puis il s'est mis à pleurer en pensant à son prochain départ pour le bagne.

C'est la première fois qu'il verse des larmes depuis qu'il a commis son crime.

Les ennemis du Progrès SE LISENT TOUS Le Petit Bastiais

L'Assemblée Générale de la Société des Nations

La visite des parlementaires français en Pologne

Varsovie, 3 septembre. — Un déjeuner a été offert par M. Marzynski, maréchal de la Diète, en l'honneur des parlementaires français.

« Après un discours de M. Daszynski, M. Lacquin a prononcé une brève allocution disant que, membre de la délégation, il avait déjà beaucoup appris pendant son séjour en Pologne.

— Une des principales tâches de la délégation, a-t-il ajouté, consiste à apprécier ce qu'on peut faire pour resserrer davantage les liens économiques entre nos deux pays. La France s'intéresse beaucoup à la vie économique de la Pologne. »

M. Barthe, député, a prononcé un discours sur le commerce franco-polonais, examinant particulièrement et en détail la nouvelle convention commerciale.

Le soir, les parlementaires ont assisté à une représentation à l'Opéra ; puis, à l'ambassade de France a eu lieu une réception donnée par l'ambassadeur et Mme Laroche, en présence des membres du Gouvernement, du Président du Conseil Daszynski, de nombreux sénateurs et députés, de personnalités de la presse, du monde politique, littéraire et artistique.

Hier, à 17 heures, le Président de la République et Mme Mościcki, ont offert au château royal un thé en l'honneur des parlementaires français.

LA COUPE SCHNEIDER DES HYDRAVIONS

On confirme de source officielle que le Gouvernement italien a décidé de prendre part aux épreuves de la Coupe Schneider des hydravions, qui se disputeront le sept et huit septembre à Calshot. Voici les principaux pilotes italiens : de gauche à droite en haut : Naggiore Agello. Calidgère, en bas : Dal Molin et Casseres.

L'assurance obligatoire contre les accidents d'automobiles

Paris 3 septembre. — M. René Cruppi, député de la Seine-Inférieure, vient de déposer une proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'assurance contre les accidents d'automobiles afin qu'il ne soit plus, comme cela arrive fréquemment aujourd'hui, de braves gens privés de leur gagne-pain, par la faute de chauffeurs impécunieux, dans l'impossibilité de rembourser contre eux-mêmes les indemnités qui leur ont été allouées par les tribunaux.

Les troubles de Palestine

Londres, 3 septembre. — On télégraphie de Jérusalem que la situation continue à être calme mais le travail n'a pas encore repris.

Dans certains cas, surtout lorsque la ville bat, la police continue à opérer des arrestations.

Annapolis, 3 septembre. — Un [illegible] offert en l'honneur du directeur du journal *El Liberal* a été organisé à bord d'un avion français du service postal.

Cet avion avait apporté de Buenos-Aires, dont le ministre ainsi que les plus éminents [illegible]

LEURS PROCÉDÉS

En Sénat, au-dessus d'un article de première intimidation, dirigé contre le Directeur du Petit Bastiais, le titre « 6008 MOTS ». J'avais l'illusion d'apercevoir un grand lac de... chez les indoores, remarquable [illegible] ment un Directeur-Administrateur d'une feuille de quatre sous ; il est vrai que le personnage en question est déjà défunt à Bastia par une usage intensif : « Le Bastiais... des... nécessaires », pour employer un euphémisme.

Ce renseigné d'Arcadie, sur un air d'Erasmus, a voulu de faire valoir, hier, quelques remarks contre le Directeur du Petit Bastiais.

Pourquoi ?

Je pourrais me les raisons vraisemblables qui ont pu dicter une pareille attitude. Le Directeur du Petit Bastiais aurait eu toutes ses sympathies, s'il avait consenti à démolir point et point, l'indigence d'un service télégraphique rudimentaire. Mais on garde, surtout, aucune au Directeur du Petit Bastiais d'avoir osé répondre au concert d'injures qui montaient régulièrement contre ses amis d'une certaine manière gennailles.

Le Directeur du Petit Bastiais n'a jamais eu de prétention littéraire et convient même que l'important n'est pas d'être étoffé [illegible] que les pour affaires représenter la corporation à l'Académie Française. Mais, qu'on le veuille bien, le Directeur du Petit Bastiais possède un vocabulaire suffisamment riche pour [illegible] défendre ses amis, son parti ; il n'a jamais attendu et il n'attend pas [illegible] pour se mettre quelle pâleur.

Certes le Directeur du Petit Bastiais fait son devoir de paysan avec une ardeur fervente, mais toujours avec la modération nécessaire ; il est réellement dispensé que lui donne des leçons de tact et de pondération, celui-là qui, [illegible] quand un journal a mené de pareilles campagnes d'extrême, quand un journal adore ce qu'il a brûlé naguère, avec arrogance, il devrait avoir la pudeur de se taire et le bon goût de ne pas insulter des confrères.

Un affirmait hier que le Petit Bastiais n'était pas avec le numéro ? Directeur des bobèches de rideaux ; c'est un reproche absolument immérité ; en tout cas. Le Petit Bastiais n'a jamais craindre, même pour défendre ses amis, les nouvelles en usage depuis longtemps à Bonia Journal.

Aujourd'hui, Bastia Journal n'est pas tendre pour M. Ledeulle, Commandeur de la Légion d'Honneur. L'était-il davantage pour M. Donner, en 1912 ? Bastia Journal le traitait, à l'époque, avec ménagement aucun. Voici, sans autre commentaire, quelques lignes d'articles ou ce petit plus suggestifs :

« L'EXÉCUTION D'UN TRAITRE ». « OUI A IMPOSE LA CANDIDATURE DOUMER ? ». « UN HOMME DE VALEURS ». « GOUES DEBOUT ! ». « BAULE PARTOUT, M. DOUMER SE REFUGIE EN CORSE ». « VAUTOUR L'AUVERGNE. HISTRION BUNOCHINE ». « NON... MAIS... SANS BLAGUE ! ». *etc, etc.*

En effet, non, mais... sans blague ? quand un journal a mené de pareilles campagnes électorales, quand un journal adore ce qu'il a brûlé naguère, avec arrogance, il devrait avoir la pudeur de se taire et le bon goût de ne pas insulter des confrères.

A petits jeux, grands hommes

Rien n'est plus amusant que d'occuper une certaine joute, en forme de point d'interrogation, à laquelle prirent part les plus distingués personnalités d'il y a quarante ans.

C'était au mois de mai 1880, et l'excellent Hugues Le Roux contait la chose dans le Temps. Rimaient donc le Temps, nous trouvames des assistants occupés à écrire des questions sur des bouts de papier, que l'on place dans un chapeau.

Une main innocente ayant secoué le chapeau, les assistants sont convies à répondre le plus rapidement possible, par une ligne d'écrit, à chaque question qui est retirée du couvre-chef. Or, les assistants s'appelaient Hector Crémieux, Georges Clemenceau, Anatole France, Jules Lemaître, Ernest Renan et une Mme de X...

— Avez-vous aime-t-on ?

Voici le premier tour de chapeau :

— Jusqu'à trente ans, avec la tête ; jusqu'à cinquante, avec les yeux ; après, avec le cœur.

— Pensez-vous que M. Renan ait définitivement cru à Dieu ?

— Je crois qu'il a dû mettant le réel.

— Quel rôle joue pour vous le parfum en amour ?

— Une utilité qui a une belle scène au premier acte, mais qui ne compte plus guère au dénouement.

— Quel sera le Premier-Paris du Journal des Débats, le 1er janvier 1900 ?

— Le Journal des Débats défendra le ministère Clemenceau contre les radicaux.

— Composez le ministère Clemenceau.

— On ne compose pas les corps simples : lui seul, et c'est assez !

— Le second tour de chapeau s'exprimait sur le mode lyrique.

Qu'en on juge :

— Ai-je passé le temps d'aimer ?

— A enlacer sans péril, on triomphe sans gloire.

— Qu'est-ce qu'une femme aimée ?

— *La question, a bien des gens.*

— *Pourrait causer un trouble extrême.*

— *La femme aimée est, à mon sens,*

— *Simplement celle qui vous aime.*

— Quand faut-il dire « oui » ?

— Quand on vient dans son temple adorer Bérénice.

Le troisième tour de chapeau avait un caractère critique.

Il invitait à « définir les gens qui sont là ». Et voici :

Mme de X... :

— Tendre et féroce, inquiète Bourget, rêveur Renan, trouble les autres.

Hector Crémieux :

— *Orphée* l'aurait peut-être harnie de [illegible] ; l'abbé Constantin lui aurait le ciel.

Clemenceau ?

— Qui renversera-t-il quand il sera chef du cabinet ?

Anatole France :

— Sylvestre Bonnard, donnez-nous encore des bûches de Noël. Le seul crime impardonnable serait de nous oublier.

Jules Lemaître :

— Un sceptique qui fait le timide ; un timide qui fait le sceptique ; un vertueux qui fait le sérieux.

Ernest Renan :

— *Il sait, mais il devine ; il comprend, [illegible] il aime.*

Comme il a trop d'esprit, il en donne [illegible] Dieu même.

Au matrième et dernier tour de chapeau, Lemaître, Mme de X..., Crémieux, Clemenceau et Anatole France prièrent Renan de mettre un sujet au concours. Renan accepta, l'auteur de la Vie de Jésus se recueillit une minute, puis proposa cette question :

— Quels furent les sentiments des hommes quand Noé annonça le déluge ?

Citons les réponses :

— Voici le premier tour de chapeau :

— *Jusqu'à trente ans, avec la tête ; jusqu'à cinquante, avec les yeux ; après, avec le cœur.*

— Pensez-vous que M. Renan ait définitivement cru à Dieu ?

— Je crois qu'il a dû mettant le réel.

— Quel rôle joue pour vous le parfum en amour ?

— Une utilité qui a une belle scène au premier acte, mais qui ne compte plus guère au dénouement.

— Quel sera le Premier-Paris du Journal des Débats, le 1er janvier 1900 ?

— Le Journal des Débats défendra le ministère Clemenceau contre les radicaux.

— Composez le ministère Clemenceau.

— On ne compose pas les corps simples : lui seul, et c'est assez !

— Le second tour de chapeau s'exprimait sur le mode lyrique.

Qu'en on juge :

— Ai-je passé le temps d'aimer ?

— *La question, a bien des gens.*

— *Pourrait causer un trouble extrême.*

— *La femme aimée est, à mon sens,*

— *Simplement celle qui vous aime.*

— Quand faut-il dire « oui » ?

— Quand on vient dans son temple adorer Bérénice.

Le troisième tour de chapeau avait un caractère critique.

Il invitait à « définir les gens qui sont là ». Et voici :

Mme de X... :

— Tendre et féroce, inquiète Bourget, rêveur Renan, trouble les autres.

Hector Crémieux :

— *Orphée* l'aurait peut-être harnie de [illegible]

Avant les épreuves de la Coupe Schneider

Londres, 3 septembre. — On prépare au prince de Galles l'intention de se rendre à l'aérodrome de Calshot pour assister aux nouveaux départs des hydravions britanniques qui doivent prendre part à la course aérienne de samedi prochain, en vue de la Coupe Schneider.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — *Tout abonnement sera renouvelé automatiquement, si, dix jours avant son échéance, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

ÉCHOS

Billet Parisien

Il me sera bien permis, en cette période de vacances, de vous dérober un peu. Laissons là les sévères considérations, les soucis de la politique du voisin, et, si vous le voulez bien, bavardons. Une fois n'est pas coutume. Demain, je reprendrai cet air sérieux qui me va si mal. Aujourd'hui, je suis mon chemin en cueillant, au hasard, l'événement ou la petite anecdote.

Peut-être la connaissez-vous déjà. Mais il en est des bonnes histoires comme du bon vin. Plus elles vieillissent, meilleures elles sont. Au surplus, celle-ci n'a guère que cent ans de bouteille, et je vous garantis qu'elle ne court pas le risque d'avoir l'invention de chercher la fée.

J'y suis.

Un voyageur quitte Paris à 22 heures 40, par l'express de Saint-Etienne. Il se dépêche de dormir, car il doit descendre à Saint-Germain-des-Fossés. Toutefois, il doit sans inquiétude, car il a prié le chef de train, par l'intermédiaire du conducteur, de le réveiller à temps.

... Qu'on ne croie, au-il reconnaître, et qu'on ne dénonce sans ménagement si je recommence.

Le jeune voyageur dort la nuit.

Le jour se lève sur le campagne bourbonnaise. 4 heures 30. Le train s'arrête.

— Saint-Germain-des-Fossés ! crie un employé sur le quai.

Le voyageur pionce comme un bienheureux.

Le train repart. 5 h 15, il s'arrête de nouveau.

Saint-Etienne-Châteaucreux ? crie un employé sur le quai.

Notre homme ouvre les yeux.

— Saint-Etienne-Châteaucreux ? répète l'employé.

Le voyageur bondit sur sa valise, saute du wagon en jurant et, presque écrasant de colère, il court vers le bureau de tête où se trouve le chef de train. Il le devance le chemisier ahuri, il oublie de frapper à la porte, il entre, il vocifère, il tempête, il demande tous les noms de tous les saints du calendrier. Mais son exaspération est telle que les mots s'étranglent dans sa gorge. Le chef de train n'y comprend rien, sinon que l'énergumène de la Belle Époque devient, peu à peu, [illegible] fond que vous prendrez après les bagages. Vous le... le mais autant que le particulier que j'ai devant lui, forte, est nul à Saint-Etienne-des-Fossés !...

Gabriel Bazin.

Le Tour de Corse Cycliste

LISTE DES ENGAGÉS

1. Périgol Marcel de Marseille, vainqueur du tour 1928.
2. Seubeyre Raoul, de Rodez, vainqueur du Tour 1927.
3. Morel Eugène, d'Ajaccio, vainqueur du Tour 1926.
4. Alpozzi Adrien, de Nice, deuxième du Tour 1928.
5. Martinetti Louis, d'Ajaccio.
6. Fiorioli Noël, d'Ajaccio.
7. Lodda François, d'Ajaccio.
8. Martinetti Antoine, de Propriano.
9. Franceschi Emile, de Propriano.
10. Becherelli Vincent, de Sartène.
11. Filippi François, de Tallone.
12. Natali François, de Bastia.
13. Natali Antoine, de Bastia.
14. Gambini Antoine, d'Ajaccio.
15. Gambini Georges, de Pont St Esprit.
16. Lucchesini Paul, de Marseille.
17. Franceschi Thomas, de Marseille.
18. Sauveur S. de Nice.
19. Nicolai Dominique, d'Ajaccio.
20. Bonfanti Arthur, de Nice.
21. Guerelli Eliodio, de Nice.
22. Nannini Valentin, de Nice.
23. Viali Pierre, de Nice.
24. Ferrighi Antoine, d'Ajaccio.
25. Comiti Jean, d'Ajaccio.
26. Mori Laurent, d'Ajaccio.
27. Benedetti Simon, de Bastelicaccia.
28. Ferrandi Paul, de Bastia.
29. Nicolai Joseph, de Bastia.
30. Vita François, d'Ajaccio.
31. Ferrandi Antoine, de Bastia.
32. Tomasini Joseph, d'Ajaccio.
33. Bertolotti Elisa, de Bastia.

A l'Officiel

ARMÉE SPÉCIALE MILITAIRE

Les élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr sont admis définitivement, après un classement de sortie :

9. Bastiani, numéro 247.
11. Ferandi, numéro 295.
32. Antona, numéro 305.

NOUVELLES COLONIALES

M. Rivel, Gerseil en droit, admis à l'examen professionnel de la magistrature coloniale, a été nommé attaché au parquet du procureur général de Madagascar.

A TRAVERS LA CORSE

Réflexions d'un touriste

Nous recevons d'un touriste, grand ami de l'Ile de Beauté, la lettre suivante que nous publions volontiers :

Je désirerais, par l'entremise obligeante de votre journal, publier une modeste observation, dont un pourrait tirer profit dans notre intérêt touristique. Je me procède d'aucune pensée de critique, mais d'une pensée d'amour pour la Corse, dont notre province embrasse la Compagnie de transports que je m'en veux point. Il n'est pas dans votre pays d'hôtellerie, de ces villes somptueuses, dont la magie séduit le touriste et défie la description ; il y a aussi des noms connexes, dont le souvenir mérite d'être honoré, au passage, car si notre terre est belle en ses bords, elle est héroïque. Souvenez ; la ventre autant qu'en l'admire.

Il n'est rien à reprendre à l'organisation des circuits, qui ont le souci manifeste d'offrir à qui les accomplit, dans leur ensemble, le spectacle ininterrompu des plus merveilleux dont le nature a doté la Corse avec une prodigalité déconcertante, mais je me plains que les arrêts, au cours de notre journée, n'offrent pas toujours avec une opportunité qui convienne à la contemplation des choses et des êtres de votre histoire.

Il est bien, pour le repos du moteur et également du point de vue, de se donner, entre temps, un long répit, il ne serait pas moins intéressant de faciliter, pendant la matinée de recueillement, que le chemin entre la maison, et si [illegible] disparu on n'a laissé que des vestiges, l'emplacement où naquit un des chevaliers augustes de la lutte pour l'indépendance.

Sous dante le prestige de Napoléon qui a été le ciel de l'histoire, atteint le théâtre des autres considérations de votre légende insigne, mais, à beaucoup près, il ne l'efface pas, et j'imagine que dans l'immortalité le Grand Empereur se plaît en la compagnie de Sampiero, de Gaffori de Paoli et des vaillants de chez vous qui ont illustré l'époque impériale.

Or, si c'est l'exemple qui détermine votre intervention, voici que dans le parcours de si pressante sollicitation, de la Castagniccia, on fait halte à Morosaglia, d'où l'on ne découvre rien de ces lieux qu'on a vus de près, Ponte-Leccia, et, on brûle, si l'on dire, il un kilomètre ou tout le Stretta, on se bordure immédiate de la voie, doit dans un demi-kilomètre, on apercevoir également « Père de la Patrie ».

C'est une injustice, dont je voudrais que par une efficace hardiesse, le mot fut réparé. Il faudrait que l'on [illegible] cures, de s'incliner devant le Libérateur, précisément avec dans la même station, où le grand homme eut son berceau.

Ce serait un heureux complément pour le touriste à la Stretta. Le vrai touriste chérit la Corse dans sa configuration ; il l'a recrée dans son histoire et voudrait pouvoir la marquer par un hommage aux dieux de ses fils vaincus.

Ce n'est pas suffisant pour le héros qu'il réfléchit que le poète latin aura recommandé au souvenir de la postérité l'épitaphe magnifique « *Sta viator heroem...* ».

En n'écrivant d'avoir été profuse plus que de raison, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Un cheminot impénitent

Arrondissement de Bastia

BRANDO. — *Sanctuaire de N. D. de Lavasina.* — Dimanche prochain, 8 septembre sera célébrée la fête de N. D. des Grâces de Lavasina.

Les cérémonies traditionnelles se feront dans l'ordre suivant :

Jeudi 5 septembre, premier jour du Triduum : solennel préparatoire. Les sermons seront donnés, le soir à 5 heures, par le R. P. Antinde, franciscain, professeur d'Histoire ecclésiastique à Toulouse.

Samedi 7, veille de la fête, à 8 heures du soir, se donnera l'éveil-matin avec procession aux flambeaux à laquelle prendront part les nombreux pèlerins.

Dimanche, fête de N. Dame des Grâces, Messe de communion à 2 heures du matin. Les messes basses se suivront à toutes les heures jusqu'à midi. Messe solennelle à 10 heures et sermon par le R. P. Prédicateur.

— Ces allocution de circonstance suivra la procession aux flambeaux ».

Le soir, à 4 heures, procession avec la statue de la Sainte Vierge suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement et de la bénédiction de la Sainte Relique.

N. B. — Les Religieuses Franciscaines de la Sainte Relique de Marie, seules, vendent les objets de piété au profit du Sanctuaire.

Les Procurateurs de N. D. des Grâces trouveront à l'entrée de l'église, à droite, tout ce qui les concerne.

CAGNANO. — *Jeunesse catholique.* — A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, le Cercle Saint Louis donnera une autre représentation le 8 septembre avec le concours des virtuoses si étrangement applaudis dimanche dernier.

Le programme, on a eu bien choisir ses morceaux que deux parties.

La première avec quelques scènes bien comiques et chant, et la seconde exclusivement musicale.

Afin de permettre aux étrangers de rentrer assez tôt la séance récréative ne durera que trois heures : de 3 à 6 heures de l'après-midi.

PROGRAMME

1re partie : 1° « Les chasseurs qu'on n'oublie pas » ; 2° « Le gendarme est sans pitié ». (Couplets) par de vrais artistes. 3° « Le Cap Corse va par nos ancêtres » ; 4° « Le malade imaginaire » ; 5° « Lettre en panne » (ultra-comique).

Deuxième partie : Violon, violoncelle, piano.

AJACCIO

Comment se produisait le drame du Cours Napoléon. — Dans la journée de dimanche, vers onze heures, une rixe éclatait entre Napoléon, en face le numéro 37, entre le nommé Paul Pierre Pietri, boulanger, et des membres de la famille alliée Emmanuelli. Au bout de peu d'instants, des coups de revolver retentissaient. Pietroni était à terre, atteint de trois balles. Il décédait en arrivant à l'hôpital. Il avait été visé par Barthélemy Emmanuelli, qui a pris la fuite.

La discussion initiale aurait eu pour motifs des questions d'intérêts agricoles par de forts désentiments de famille. Ce drame rapide a produit dans le populeux quartier de la Barrière une vive émotion.

Etat-civil. — Naissances : Cherchi Paul Louis ; Bonelli Antoinette ; Carlotti Angèle-Fabienne ; d'Amore Joseph.

Décès : Bonazzi Joseph, 85 ans, sans profession ; Nitteri, 4 mois ; Ciurava Dominique, 21 ans ; Jappini Raphaël, 2 mois.

Carnet de police. — La police a dressé procès-verbal aux nommés G. Pierre pour fermeture tardive de son établissement ; N. Simon et C. Ilacone pour entraves de la voie publique ; S. Jean pour tapage nocturne ; P. Jean pour infraction à un arrêté municipal ; P. Dominique, L. Simon, P. Noël, pour abandon de voiture sur la voie publique ; B. Seraphin, Z. Joseph Antoine et V. Antoine pour fermeture tardive de débits de boisson ; E. François, M. André, M. de Paoli et des vaillants de chez vous qui ont illustré l'époque impériale.

Or, si c'est l'exemple qui détermine votre intervention, voici que dans le parcours de si pressante sollicitation, de la Castagniccia, on fait halte à Morosaglia, d'où l'on ne découvre rien de ces lieux qu'on a vus de près, Ponte-Leccia, et, on brûle, si l'on dire, il un kilomètre ou tout le Stretta, on se bordure immédiate de la voie, doit dans un demi-kilomètre, on apercevoir également « Père de la Patrie ».

C'est une injustice, dont je voudrais que par une efficace hardiesse, le mot fut réparé. Il faudrait que l'on [illegible] cures, de s'incliner devant le Libérateur, précisément avec dans la même station, où le grand homme eut son berceau.

Ce serait un heureux complément pour le touriste à la Stretta. Le vrai touriste chérit la Corse dans sa configuration ; il l'a recrée dans son histoire et voudrait pouvoir la marquer par un hommage aux dieux de ses fils vaincus.

Ce n'est pas suffisant pour le héros qu'il réfléchit que le poète latin aura recommandé au souvenir de la postérité l'épitaphe magnifique « *Sta viator heroem...* ».

En n'écrivant d'avoir été profuse plus que de raison, je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Un cheminot impénitent

Arrondissement de Bastia

BRANDO. — *Sanctuaire de N. D. de Lavasina.* — Dimanche prochain, 8 septembre sera célébrée la fête de N. D. des Grâces de Lavasina.

Les cérémonies traditionnelles se feront dans l'ordre suivant :

Jeudi 5 septembre, premier jour du Triduum : solennel préparatoire. Les sermons seront donnés, le soir à 5 heures, par le R. P. Antinde, franciscain, professeur d'Histoire ecclésiastique à Toulouse.

Samedi 7, veille de la fête, à 8 heures du soir, se donnera l'éveil-matin avec procession aux flambeaux à laquelle prendront part les nombreux pèlerins.

Dimanche, fête de N. Dame des Grâces, Messe de communion à 2 heures du matin. Les messes basses se suivront à toutes les heures jusqu'à midi. Messe solennelle à 10 heures et sermon par le R. P. Prédicateur.

— Ces allocution de circonstance suivra la procession aux flambeaux ».

Le soir, à 4 heures, procession avec la statue de la Sainte Vierge suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement et de la bénédiction de la Sainte Relique.

N. B. — Les Religieuses Franciscaines de la Sainte Relique de Marie, seules, vendent les objets de piété au profit du Sanctuaire.

Les Procurateurs de N. D. des Grâces trouveront à l'entrée de l'église, à droite, tout ce qui les concerne.

CAGNANO. — *Jeunesse catholique.* — A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, le Cercle Saint Louis donnera une autre représentation le 8 septembre avec le concours des virtuoses si étrangement applaudis dimanche dernier.

Le programme, on a eu bien choisir ses morceaux que deux parties.

La première avec quelques scènes bien comiques et chant, et la seconde exclusivement musicale.

Afin de permettre aux étrangers de rentrer assez tôt la séance récréative ne durera que trois heures : de 3 à 6 heures de l'après-midi.

PROGRAMME

1re partie : 1° « Les chasseurs qu'on n'oublie pas » ; 2° « Le gendarme est sans pitié ». (Couplets) par de vrais artistes. 3° « Le Cap Corse va par nos ancêtres » ; 4° « Le malade imaginaire » ; 5° « Lettre en panne » (ultra-comique).

Deuxième partie : Violon, violoncelle, piano.

Compagnie Frassinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE
POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 18 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 22 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 heures.
Samedi 7, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Bastia à 12 h.
Mercr. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Bastia à 12 h.
Mercr. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Bastia à 12 h.
Mercr. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

Variétés

Mieux savoir se connaître. A la campagne surtout, on est prétentieux et la croyance générale est depuis quelque temps, que le mérite consiste exclusivement dans le luxe et l'immobilité.

Il faut réagir contre cela.

On a du mérite, jeunes gens et jeunes filles, qui coupérant de bonnes habitudes de la modestie, de l'instruction, et en aimant le travail. Voilà ce que vous devriez faire.

Etre orgueilleux, parler de tout sans rien savoir, être toujours la cabaret et au bal, c'est, crevez-le, manquer de cœur, de raison et d'éducation.

Une société composée de tels éléments ne peut être que mauvaise.

Eh bien ! nous avons le regret de dire que cette société est au pays celle au milieu de laquelle nous vivons.

Oh ! que nous la voudrions beaucoup plus sérieuse !

En nous comparant à nos pères, nous sommes obligés de reconnaître leur supériorité au point de vue du caractère et des mœurs.

Autant ils étaient francs et loyaux, autant nous sommes chicaneurs et tatillons.

La parenté elle-même subit un rude coup. Il n'y a plus de cœur, rien que de l'égoïsme.

Est-ce du progrès ? Empressons-nous d'acquérir les meilleures mœurs. Sortons notre cœur, soyons des hommes et rendons la société aussi heureuse que possible.

Telle est la tâche que nous devons nous imposer si nous aimons notre pays.

J.-M. FONTANA.

INFORMATIONS LOCALES

Parti Républicain Démocratique et Social

Comité du marché

Etablissement rue Neuve Saint Roch. Même Vexure. Conseiller municipal

Les membres du Comité et tous les sympathisants qui désirent entendre notre Sénateur-Maire dans le compte rendu de son mandat sénatorial, sont priés de se trouver jeudi soir à 6 h. et demie, au siège du Comité du Marché.

Présence indispensable.

La renaissance du Vieux Port

Totalement abandonné depuis plus d'un quart de siècle, notre vieux port, si pittoresque, berceau de la ville dont il ne cessa d'augmenter une prospérité par lui entièrement créée, notre vieux port, tant affectionné des vieux bastiais, va enfin retrouver son antique splendeur.

Alors très sûr, jadis fréquenté par de nombreux navires, il ne vient que ces jours jusqu'à ces derniers temps d'être le centre le plus animé de la Cité. Nos courriers maritimes postaux venaient accoster aux [illegible] de l'emplacement réservé aux [illegible] de la Défense Mobile, voisinant avec *l'Entreprenant*, glorieuse épave d'une corvette ayant vaillamment combattu à Trafalgar et qui se trouvait transformée en ponton atelier.

Puis, subitement, ce port dont Bastia n'avait cessé de s'enorgueillir tomba dans le plus entier et plus injuste oubli. On cessa de l'entretenir, on cessa de le draguer ; les alluvions du « Gindello » s'étirent, chaque année, l'emablier un peu plus ; là où, jadis, mouillaient vapeurs et voiliers, l'ensablement ne permet plus le mouillage des plus petites embarcations. Obstrué par cet ensablement, l'embouchure des égouts vient augmenter l'insalubrité d'un quartier jadis très salubre.

Un état de choses aussi révoltant, aussi scandaleux, va enfin prendre terme ; les travaux destinés à remettre le vieux port en l'état d'où il n'aurait jamais dû cesser d'être maintenu, viennent enfin d'être décidés.

Bientôt, l'hygiène et la santé rendront autour de ce vieux port dont le dragage, enfin, est décidé et qui ne verra plus d'immondices croupir, ni d'eaux stagnantes inonder une partie de ses quais.

A l'hygiène et à la santé viendront se joindre l'animation et la prospérité.

Jouissant d'une faveur chaque jour accrue, le tourisme nautique si passionnant pacifique le Méditerranée d'innombrables yachts de tous tonnages, de toutes nationalités. La Corse, de plus en plus, attire ces navires de plaisance ; pour eux, elle modifie l'ordre de ses [illegible] stratégiques dirigés vers l'Italie, la Sicile, la Grèce, l'Afrique du Nord, l'Egypte ou le Proche Orient.

Le vieux port, dans toute sa laideur de grand port moderne, de grand port marchand avec ses quais encombrés de tâts d'acide gallique, de poutres, de madriers, de matériaux de charbon, de balles de mauvaise farine, de matériaux divers, de détritus hétéroclites voisinant avec les squelettes rouillés de vieilles automobiles, silhouette de trois ou six vieux grincants remorqués par des locomotives poussives et fumeuses, le nouveau port est au rapousser pour les navires de plaisance ; il ne peut devenir le séjour des touristes épris de beauté naturelle, d'art, de pittoresque et de calme reposant.

Le vieux port, si beau, si plein d'attrait, si caractéristique, deviendra l'abri rêvé pour les yachts qui, alors, de plus en plus nombreux, viendront nous visiter, si nous savons développer toujours un plus bel aspect.

Une nouvelle source de prospérité, dont tout Bastia sera appelé à bénéficier, rendra à nos vieux quais une vie animation, servir par la jeunesse des gardes pêche stationnaires et par la vitalité des petites unités de l'escadre.

Tandis que, toujours plus important, le trafic des marchandises ne cessera d'augmenter l'activité commerciale du nouveau port, le séjour prolongé des yachts de tous tonnages, de toutes nationalités, de toutes [illegible] compose, animera le vieux port d'une vie non moins intense, mais beaucoup moins bruyante, frayant qui s'adapte au vieux cadre déjà existant des artistes.

De la renaissance du vieux port, Bastia sera appelé à jouir d'un charme nouveau, c'est un des événements dont il aura le plus à se réjouir.

A. D.

Grave accident d'auto

Un grave accident d'automobile s'est produit hier après-midi sur le boulevard du Palais. Une voiture automobile, conduite par le chauffeur Marchesi Jean François, a tamponné une voiture semblable qui était conduite par Ordi Auguste. 19 ans, demeurant rue des Terrasses, n° 7. Le sieur Secchi Antoine, 35 ans, oncle de ce dernier, qui se trouvait sur la voiture conduite, a été blessé entre les deux véhicules.

Le malheureux a été relevé avec de graves blessures. Après avoir reçu les premiers soins de M. le Docteur Quilichini, il a été conduit aussitôt à la Clinique Bottini où l'on a constaté qu'il avait les deux jambes fracturées, la gauche, au-dessus du genou droit.

La collision s'est produite au moment où la camionnette, qui tenait sa droite, obliquait brusquement à gauche, sans signal préalable, pour pénétrer dans la cour du n° 4 du Bd du Palais, coupant ainsi la route à la voiture de Marchesi.

M. Albertini a longuement interrogé les deux chauffeurs, dont les déclarations ne sont pas concordantes, et les témoins.

L'enquête se poursuit pour établir les responsabilités.

Ajoutons que l'infortuné Secchi Antoine est père de quatre enfants dont l'aîné aurait à peine âge de sept ans. Nous formons volontiers des vœux pour que le déplorable accident dont il a été victime n'ait pas les suites graves que l'on redoutait.

Chronique du Bien

REMERCIEMENTS

Les Religieuses de l'Asile des Vieillards remercient chaleureusement M. le Président de la République de Monaco et les membres du Comité de la répartition qui leur a été faite pour les hospitaliers de l'Asile qui bénéficient leurs dignes et généreux bienfaiteurs.

Deuil

Nous apprenons avec regret le décès survenu à Bologne le 2 septembre de Mme Amedeo Ozzi, sœur de M. Henri Mengoli. En cette pénible circonstance, nous adressons à Mme et M. Mengoli l'expression de nos condoléances.

Nominations

MINISTERE DES FINANCES

Ont été élevés à la classe supérieure de leur grade :

M. Moracchini, rédacteur de 2me classe.

M. Santini, commis principal d'ordre et de comptabilité de 3me classe.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Jeudi 5 septembre à 3 h. : *Le Roi des Palaces*, un programme de *Regent-Journal* ; *Un poteur monumental*, comique ; Mappemonde Film présente une superproduction *Bagne le Silence*, avec Marcella Albani, Paul Wegener, Mary Johnson et Paul Richter.

Les Concerts

Ce soir, à 9 heures, sur la Place Saint-Nicolas, concert par " La Lyre Bastiaise "

MALADIES DES YEUX
Docteur G. PACALIN
10, BOULEVARD DE CAMBO — BASTIA
Téléphone : 3-18
Consultations de 2 heures à midi et de 3 à 5 heures.

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'Enquête sur l'Attentat de Nice

Elle n'a encore donné aucun résultat

Nice, 3 septembre. — L'enquête de la police ouverte concernant l'attentat de dimanche dernier, est près, semble-t-il, d'aboutir.

Aucune révélation intéressante n'a été faite encore par les différents témoins que la police a interrogés.

De nombreux curieux défilent sur les [illegible] exposées à la Sûreté ; aucun n'a été gardé, tous ayant fourni un emploi du temps irréprochable de la journée de dimanche.

Les recherches continuent dans les milieux suspects ; elles n'ont donné jusqu'à présent, aucun résultat.

L'enquête a, cependant, fixé un point ne manquant pas d'intérêt. Il régnait au sein de l'Association des Anciens Combattants un certain désaccord entre les dirigeants et les adhérents, plusieurs représentés. D'autre part, cette Société tenait des réunions dans les locaux de la « Fraternelle », groupement antifasciste.

Parmi les témoignages recueillis jusqu'à présent signalons celui du Général Lecomte de l'Observatoire, qui affirme avoir vu, dimanche après-midi, deux individus près de l'endroit où fut lancée la bombe.

Un incendie détruit quatre quartiers de la zone à la Porte de Pantin

Paris, 3 septembre. — Sur la zone entre la porte de Pantin et la rue Solférino, un incendie d'une violence inouïe, a éclaté, la nuit dernière, dans les baraques.

Bientôt, tout un pâté de maisons des fortifications puis un second et un troisième quartier furent atteints.

Deux cents baraques ont été détruites. Quatre cents personnes sans abri ont été hébergées par les soins de la Mairie d'Aubervilliers.

LE TOUR DU MONDE DU "GRAFF ZEPPELIN"

L'attente à Berlin

Berlin, 3 septembre. — Le ministère des Transports, M. Siegerwald, accompagné de hauts fonctionnaires, et des ambassadeurs des Etats-Unis et du Japon, sont partis pour Friedrichshafen, où le zeppelin est attendu aujourd'hui.

M. Lloyd George et l'ex-chancelier Cuno sont déjà arrivés à Friedrichshafen.

A 900 kilomètres de Lisbonne

New-York, 3 septembre. — C'est hier à 21 heures (heure locale) qu'ont reçues les dernières nouvelles du zeppelin qui se trouvait à environ 900 kilomètres à l'ouest de Lisbonne.

Le Ministre du Commerce est invité en Pologne

Paris, 3 septembre. — Répondant à l'invitation du Gouvernement polonais, M. Georges Bonnefous, ministre du Commerce, ira à Paris, le 12 septembre, à Cracovie de la Pologne.

Le président National de la République, Ignace Moscicki, Président du Conseil, Zaleski, Président de la République.

M. Bonnefous sera accompagné par M. Lurçat, chef de son cabinet.

Un incident à la frontière Roumano-Bulgare

Bucarest, 3 septembre. — *L'Indépendance* annonce qu'une bande de comitadjis bulgares vient de faire une incursion dans le Dobroudja, près du village de Bouney.

Une rencontre s'est produite entre gendarmes et comitadjis. Deux gendarmes ont été blessés et un comitadji blessé et arrêté.

Après la Conférence de la Haye

Un livre blanc allemand

Berlin, 3 septembre. — Le Gouvernement du Reich publiera prochainement un livre blanc sur les revendications allemandes de la Conférence de La Haye, a répondu en termes amicaux.

M. Briand et le roi de Yougoslavie ont échangé des télégrammes à l'occasion de la visite des Poilus d'Orient à Belgrade.

Echange de télégrammes

Paris, 3 septembre. — M. Briand a reçu un télégramme de félicitations du général Pelino de Rivera, relatif au succès de la conférence de La Haye, a répondu en termes amicaux.

M. Briand et le roi de Yougoslavie ont échangé des télégrammes à l'occasion de la visite des Poilus d'Orient à Belgrade.

La Trésorerie britannique publiera un communiqué

Londres, 3 septembre. — *Le Daily Telegraph* écrit :

On s'attend à ce que, d'ici quelques jours, la trésorerie donne un communiqué exposant en détail l'effet des dernières baisses à la Bourse.

Le Désarmement Naval

Tokio, 3 septembre. — Le chargé d'affaires américain à Tokio a demandé aux ministères des Affaires étrangères japonais des détails sur le nouveau programme de construction de croiseurs, de navires et sous-marins, publié par la presse.

M. Shidehara a répondu que rien n'avait été décidé.

Les Nouvelles diverses

Berlin, 3 septembre. — M. Stresemann a retardé d'un jour son départ pour Genève. Il participera au Conseil de cabinet qui se tiendra en public et s'occupera de la conférence de La Haye et du programme de la réunion du Conseil de la Société des Nations.

Il quittera Berlin ce soir et arrivera à Genève dans la journée de demain.

Stockholm, 3 septembre. — L'état de santé de la reine de Suède s'est sensiblement amélioré. Elle a pu prendre un peu de nourriture.

Le roi a l'intention de quitter [illegible] Malmö sur le lac de Constance à la fin de la semaine et de rentrer à Stockholm.

Rome, 3 septembre. — Le gouverneur général Pasquier a signé un Commission permanente du Conseil pour examiner des arrêtés concernant le grand Conseil des intérêts économiques et financiers, pour le 22 octobre prochain ; le Hanel, et réglementant l'apiculture en Indochine de la [illegible] relative au régime du Commerce.

Le Conflit Sino-Soviétique

Pékin, 3 septembre. — Suivant des nouvelles japonaises les Soviets ont commencé des transports de matériel vers la province de Soukiang, pour opérer avec l'armée de Mandchourie.

L'armée Bubilaire avance vers l'est et a pris la ville de Palang. La cause de ce dernier mouvement est inconnue.

Les incursions des troupes rouges

Londres, 3 septembre. — Les incursions de troupes rouges continuent sur la frontière de Mandchourie, dans la direction des houillères de Mulin.

D'importantes forces chinoises sont envoyées dans la région.

Grand Magasin
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT ABSOLUMENT DE TOUT

Une femme a dormi huit jours et demi

Chicago, 3 septembre. — Mme Williams, habitant Chicago et âgée de 38 ans, s'est réveillée, hier après-midi, après un sommeil qui n'a pas duré moins de huit jours et demi.

Les premières paroles de la dame ont été pour demander de l'eau.

Les médecins, appelés en consultation, n'ont pu déterminer les causes de ce sommeil anormal.

STÉNO-DACTYLO
Mlle JAMET-BUFFEREAU
Diplômée
Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie de la Ville de Paris
Ancienne Elève de l'Ecole Normale de Rambouillet
Ancienne Professeur de Sténographie et Dactylographie
Ancienne Secrétaire de Direction
Ancienne Secrétaire de Rédaction
Ancienne Secrétaire de Mairie
Ancienne Secrétaire de Syndicat
Ancienne Secrétaire de Chambre de Commerce
Ancienne Secrétaire de Société
Ancienne Secrétaire de Journal
Ancienne Secrétaire de Revue
Ancienne Secrétaire de Bibliothèque
Ancienne Secrétaire de Musée
Ancienne Secrétaire de Théâtre
Ancienne Secrétaire de Cinéma
Ancienne Secrétaire de Radio
Ancienne Secrétaire de Télévision
Ancienne Secrétaire de Téléphone
Ancienne Secrétaire de Télégraphe
Ancienne Secrétaire de Télex
Ancienne Secrétaire de Télécopie
Ancienne Secrétaire de Télématique
Ancienne Secrétaire de Vidéotex
Ancienne Secrétaire de Minitel
Ancienne Secrétaire de Micro-ordinateur
Ancienne Secrétaire de Traitement de Texte
Ancienne Secrétaire de Bureautique
Ancienne Secrétaire de Gestion
Ancienne Secrétaire de Comptabilité
Ancienne Secrétaire de Paie
Ancienne Secrétaire de Facturation
Ancienne Secrétaire de Recouvrement
Ancienne Secrétaire de Contentieux
Ancienne Secrétaire de Juridique
Ancienne Secrétaire de Notariat
Ancienne Secrétaire de Huissier
Ancienne Secrétaire de Commissaire-Priseur
Ancienne Secrétaire de Greffier
Ancienne Secrétaire de Tribunal
Ancienne Secrétaire de Cour d'Appel
Ancienne Secrétaire de Cour de Cassation
Ancienne Secrétaire de Conseil d'Etat
Ancienne Secrétaire de Conseil Constitutionnel
Ancienne Secrétaire de Conseil d'Etat
Ancienne Secrétaire de Conseil d'Etat

EXTRAIT

DE L'ACTE D'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE CASANOVA-CHIOMME DE SAINT-LAURENT (CORSE)

Le dix-huit août mil neuf cent vingt-neuf, trente-quatre propriétaires de Casanova, commune de Saint Laurent, département de la Corse, se sont réunis en association syndicale libre, conformément à la loi du 21 juin 1865, 22 décembre 1888, modifiée par le décret du 21 décembre 1926 et un règlement d'administration publique du 18 décembre 1927, pour l'exécution et l'entretien d'une aiguade d'eau potable et la construction d'un canal d'irrigation.

Cette association aura son siège à Saint-Laurent, hameau de Casanova.

Il sera pourvu à la dépense au moyen de cotisations des adhérents et des subventions éventuelles de l'Etat, du département et

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUDITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

LA PENSÉE DE COCO

LIETTE — Le DENTOL... Coco —
Allons coco montrez que vous êtes intelligent, le DENTOL... est le meilleur dentifrice

LE DENTOL lent, pur, poudre, sa seul est ne destitrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus se vable.
Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.
LE DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.
CADEA 107), la présente annonce du Petit Bastiais, sous enveloppe affranchie à 40 fr. 50 en indiquant très lisiblement son nom et son adresse pour recevoir gratis et franco un échantillon du DENTOL

REPRESENTANT

pour la région connaissant la branche BONNETERIE ayant clientèle nouveautés mercerie, chemiseries et pouvant fournir excellentes références demander par l'établissement Schaub à Troyes.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
(paquet blanc)

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES
Cependant avoir une toilette donnant un ensemble parfait.
Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc ... comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT et 79, rue de la Sourdière, Paris

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

RHUM ST-JAMES

Grand Cru
à St James
ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

ATTENTION !
RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de
Machines à coudre, Phonographes
MACHINES A ECRIRE
Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à Volonté. Toutes vos réparations et nos prix sans aucune garanties sur factures. Rapidité dans toute la Corse. Emballage spécial.
Ne craignez pas de me donner de la machine qui serait susceptible de vous intéresser.
A. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DU BASTIA 1901 ET 1904

Compagnie Fraissinet

Lundi 26. de Bastia p. Marseille à 16 h
Mardi 27. de Bastia p. Livourne à 12 h
Mardi 27. d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28. ville Toulon pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 29. d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 29. de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30. de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 31. d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 31. de Calvi p. Nice à 22 h.

HORAIRES DU MOIS D'AOUT 1929

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE
Jeudi 22. de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 23. de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 24. de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 24. de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 25. de Nice p. Bastia à 12 h.
Dim. 25. de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 26. de Marseille p. Ajaccio à 17 h
Mardi 27. de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28. de Livourne p. Bastia à 12 h
Merc. 28. de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29. de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 30. de Nice p. Ajaccio à P. h
Samedi 31. de Nice p. Calvi à 12 heures
Samedi 31. de Toulon p. Calvi à 21 h. 30

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleums, etc...
Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.
Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.
Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des matelas, crins, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.
NOTA. — Nous expédions francs d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison spécialisée de LYON.
H. BURES et ses ENFANTS
79-81, RUE CHEQUI.

Dégustez les.....

CIGARETTES NATIONALES
Marque J.VIDAL

Epuré : M. P. GUARCO, [illegible] — BASTIA
Le Gérant : Fernand POLI
Imp. du Petit Bastiais, 6, Rue du Poisson

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Editions exceptionnelle de Jardins et Basse-Cours, Mobilier de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher, Installations de salles de bains et de cuisines, Chauffage central, Eclairage, Décoration, Jardinage, Basse-Cour, etc. Un numéro spécimen sera envoyé à tout lecteur qui en fera la demande.
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1re ANNEE. — N° 106. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 5 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
Pl. Rd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 9.08
BUREAU A PARIS
M. Rue de la Comp.-Lafitte
Téléphone : Provence 45-47

ABONNEMENTS (3 mois, 6 mois, 1 an)
Corse 14 25 48
Cnnts. et Cons. 17 33 64
Etranger ... Ai 30 60 120
Bl 44 90 180
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Publicus, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : Marseille 126

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Formation de la Propriété en Corse

III. -- Une Situation Anarchique

Le plus terrible ne fut jamais refait. Mais, à la fin du siècle dernier où un plus industriel qui coûta de longues années d'efforts le remplaça ; c'est celui qui est encore en vigueur et qui, tout précieux qu'il soit, devient sérieusement encombrant. On sait qu'on va le refaire.

Mais dès le commencement du 19e siècle, vers 1818, on commence à se préoccuper des moyens tendant à délimiter la propriété et, notamment, à dégager les biens communaux des empiètements abusifs dont ils étaient l'objet de la part des particuliers malgré les nombreuses aliénations, qui avec leur complicité ou connivence, en avaient été faites par la commission de cinq membres investie du pouvoir de juger toutes les contestations qui surviennent le plus souvent de prétentions usurpations. On y renonça parce qu'il aurait fallu lui donner pour rendre son action efficace, des pouvoirs absolus. On préféra instituer une méthode aboutissant au partage d'une partie des biens communaux à des conditions acceptables pour les occupants et profitants. On demandait à ceux-ci de reconnaître d'abord l'usurpation, ensuite de devenir propriétaire moyennant du bien occupé soit en payant les quatre cinquièmes de la valeur évaluée d'ailleurs très modérément, soit en payant une redevance annuelle du vingtième de cette valeur. Encore laissait-on aux municipalités le soin d'appliquer avec des atténuations cette règle générale. L'important était d'en finir avec une situation anarchique et de délourner les droits de chacun.

La tentative tendant à régler la situation sur cette règle équitable n'avait pas duré, néanmoins, dès le début, des résultats bien brillants. En 1818, sur cette base, on ordonnait des demandes de partages pour 27 communes ; parmi elles 21 dans l'arrondissement d'Ajaccio. Il y eut dans celui de Bastia, quatre dans celui de Calvi, et 2 dans celui de Corte ; Sartène ne donnait pas signe de vie.

Le nombre est grand des circulaires et arrêtés de l'époque relatifs à l'indivision des biens communaux en 1818 ou une différence remarquable est prise entre la situation signalée. A la date du 15 juin, le préfet, comte de Vignolle, demande aux maires : 1°, de prendre un arrêté individuel des individus ayant usurpé les terres communales et des portions usurpées par chacun d'eux et leur faisant injonction d'en déguerpir ; 2°, de notifier cet arrêté aux intéressés avec un délai pour l'appliquer ; 3°, à l'expiration de ce délai, de convoquer le Conseil municipal à l'effet de délibérer sur les usurpations. Le dossier ainsi constitué et transmis au préfet, celui-ci devait en saisir le Conseil de Préfecture.

Cette procédure contentieuse devait tendre au partage, car avant de partager il fallait restituer les biens usurpés.

Voilà la théorie. Dans la pratique, il en allait autrement car les biens en question étaient, pour le plupart, recouverts quelques années par les arrosants, et l'on sait que les titres de propriété actuel d'après dans la majeure des cas ? Il fallait donc agir en matière de mesurer des pièces existantes et par arrangements transactionnels. Les titres non disparus étaient recherchés par un fonctionnaire, M. Grassaldi, exclusivement occupé à cette tâche pendant quelques années et mis à la disposition des préfets, à la mauvaise volonté des habitants à donner des renseignements sur l'origine des biens contestés. La difficulté s'augmentait du fait que la propriété était souvent indivise entre plusieurs communes.

Le résultat fut médiocre. Le montant de la longueur des instances jointes aux frais d'arpentage, aux frais d'administration préférait autant ne pas passer par là. Enfin, le cas d'usurpation reconnu, il fallait encore faire respecter la décision.

Avant la révolution, l'intendant disposait de pleins pouvoirs pour agir, et de moyens de coercition solides. Même pour permettre aux geomètres et commissaires de l'ancien bureau de travailler, ce n'agissant que de reconnaître les terrains, de le mesurer et d'en lever les plans, dans un pays qui était alors à peu près désarmé de port d'armes était interdit, on les faisait accompagner par des détachements de protection de 20 à 30 hommes. Elle avait alors une garnison de 6.000 hommes, dont trois régiments d'infanterie française, deux suisses et le régiment provincial corse qui comptait mille unités. Au moment où le comte de Vignolle tente son opération, la garnison se composait de 2.400 hommes, plus 700 gendarmes contre 600 coadjuteurs. La partie n'était pas égale. Cela peut donner une idée des difficultés rencontrées par l'administration pour aboutir à la remise des terres usurpées, puis à leur partage.

Quant à se faire une opinion sur l'importance des terres occupées indûment, ce n'est pas possible. En fait, il n'existait pas une commune où la situation dénoncée n'existait pas. De grands et moyens domaines s'étaient ainsi constitués régulièrement par la suite au moyen de transactions et assez souvent en vertu du droit de conquête. Des familles agissant isolément ou s'associant refoulaient les communes armées les habitants limitrophes d'autres communes jusqu'aux confins de leurs habitations, notamment dans les grandes solitudes de la plaine orientale, du sud de l'étang de Diane.

Les mesures prises en vue de la restitution, puis du partage ne devaient toutefois pas rester sans conséquences.

La Question des Eaux

LE MAIRE DE LA VILLE DE BASTIA A FAIT CONNAITRE A LA COMPAGNIE DES EAUX D'AVOIR A ASSURER LA FOURNITURE DE L'EAU AU NOUVEL HOPITAL CIVIL, A L'ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, AU LAVOIR DE TOGA ET A LA FONTAINE DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE.

NOUS PUBLIERONS DEMAIN LES PRINCIPAUX PASSAGES DU RAPPORT DES EXPERTS SUR CETTE QUESTION.

LE RAPPORT AYANT ETE COMMUNIQUE AU CONSEIL MUNICIPAL, CE DOCUMENT EST TENU A LA DISPOSITION DU PUBLIC QUI POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AU SECRETARIAT GENERAL DE LA MAIRIE.

Les anciens combattants en Yougoslavie

Belgrade, 4 septembre. — Les anciens combattants du Congrès de la Fédération internationale des Anciens Combattants qui quitte Belgrade ce matin à 8 heures, allant à Tchecia.

Ils visiteront le domaine royal et Oplanitz, où se trouve l'église des Rois Serbes.

Le Graf Zeppelin, ayant terminé sa formidable randonnée autour du monde, a atterri hier matin à Friedrichshafen

Une foule innombrable a fait aux aéronautes et aux passagers un accueil chaleureux

Berlin, 4 septembre. — Le zeppelin est apparu, à 8 h. 20, au-dessus de l'aéroport de Friedrichshafen, accompagné par une foule enthousiaste, qui agitait des mouchoirs, des chapeaux et des petits drapeaux.

Deux cent mille gorges poussent ensuite instantanément des « Heils » sonores, résonnant distinctement dans le radio qui transmet toutes les péripéties de l'atterrissage. Dix-huit avions accompagnèrent le croiseur aérien dans sa course au-dessus de Friedrichshafen.

L'ancien est réellement ancien. Un parleur inconnu, au microphone, a la voix coupée de sanglots.

Un grand drapeau de dix mètres carrés est déployé sur le sol pour indiquer au commandant du navire l'emplacement où il doit se poser. Les équipes de manœuvres sont à leurs postes. Les cloches sonnent à toute volée, le soleil illumine la scène fantasmagorique. L'enveloppe du dirigeable s'est défendue pendant le voyage et est ridée comme un vieux parchemin.

Le hangar est décoré aux couleurs de tous les pays que le zeppelin a survolé pendant son voyage autour du monde. Le drapeau français est intercalé entre les drapeaux allemand et espagnol.

L'atterrissage

Le zeppelin se rapproche. A 8 h. 30, il vole à peine perceptible. A 8 h. 45, les équipes de manœuvres s'emparent des câbles d'atterrissage ; une centaine d'hommes tirent l'aéronef dans la direction de son hangar, à cinquante pieds à peine de hauteur ; seul un moteur bourre encore.

L'enthousiasme de la foule

L'enthousiasme de la foule éclate irrésistible : les hocks crépitent.

A 8 h. 57, le dirigeable est à deux mètres du sol ; une minute plus tard il touche terre. Les derniers commandements retentissent.

Les amarres jonent le Deutschland l'Ave Allen, reçues en chœur par la foule qui ne se confient plus. L'enthousiasme général atteint son paroxysme.

A 8 h. 59, les manœuvres d'atterrissage sont terminées. Le capitaine Lehmann sort de la nacelle de commandement, suivi du docteur Von Flemming. Les autorités se précipitent à leur rencontre. Le zeppelin est rentré à son port d'attache à Friedrichshafen. Son voyage autour du monde est définitivement terminé.

La foule déferle sur l'aéroport et envahit les hangars établis par la police.

Réceptions et banquets

Friedrichshafen, 4 septembre. — Parmi les personnalités présentes au moment de l'arrivée du zeppelin, on remarquait les ambassadeurs du Japon et des Etats-Unis, le ministre des Communications, le Président du Reichstag, le Président du Conseil Badois, plusieurs ministres de Bade.

Les autres se sont hâtés à des exercices et des acrobaties pour faire paître le temps plus court en attendant l'atterrissage.

Dans le hangar, où le zeppelin se repose, a eu lieu une réception officielle.

Des discours ont été prononcés par les ministres des Communications du Reich, le Président du Conseil Wurtemberg, etc. Les membres de l'équipage ont été ensuite conduits en ville dans des automobiles louées.

A 11 heures, le Gouvernement Wurtemberg a donné un banquet, de deux cent trente couverts, en l'honneur de l'équipage et des passagers de l'aéronef.

Le Président d'Empire, ainsi que le Président du Conseil Prussien, ont adressé aux établissements Zeppelin, à Friedrichshafen, des télégrammes de félicitations pour l'heureuse conclusion du voyage du dirigeable autour du monde.

Berlin, 4 septembre. — Les félicitations publiques ainsi que de nombreuses marques particulières sont parvenues.

Les routes transcontinentales

New-York, 4 septembre. — Suivant le *Times*, le commandant Eckener conférera aujourd'hui avec les représentants des diverses banques en vue de l'établissement de routes transcontinentales pour faciliter les voyages autour du monde.

Le Dirigeable avait survolé Bordeaux

Bordeaux, 4 septembre. — Le zeppelin a survolé Bordeaux, à minuit 45, l'altitude de quatre cents mètres environ. Tous feux allumés, se dirigeant vers le nord-est, soit vers Dijon.

La catastrophe d'Alger

On a déjà retiré 57 cadavres

Alger, 4 septembre. — Les travaux de déblaiement qui se sont poursuivis toute de midi à 7 heures, ont permis de découvrir sept nouveaux cadavres, portant le chiffre des morts à 57.

Ces travaux ont pris fin à 23 heures, sans que d'autres morts aient été découverts.

Les équipes d'ouvriers n'ont abandonné le chantier qu'à une heure du matin, après avoir étayé les immeubles voisins. Une dizaine de maisons ont été évacuées.

Un autre immeuble a failli s'écrouler rue Tanter, mais on s'en est aperçu fort heureusement à temps pour l'étayer solidement afin d'éviter ainsi un autre accident.

M. Leygues fait moderniser l'Arsenal de Lorient

Lorient, 4 septembre. — Le ministre de la Marine vient de décider que, dans quelques semaines, commenceront, à l'arsenal les travaux de construction de dix grands réservoirs pouvant de stocker cent mille tonnes de mazout.

Ces travaux exigeront environ 6 millions et une grande partie de la fourniture métallique sera fournie par l'Allemagne, au titre des prestations en nature.

On prévoit que l'installation de ces dix réservoirs durera environ trois années.

Le poste de T.S.F. le plus septentrional du monde

Moscou, 4 septembre. — Sur la Terre François-Joseph, dans la baie Pacifique, vient d'être installée une station de T.S.F. et de météorologie qui est la plus septentrionale du monde.

Le brise-glace *Sedov* est rentré pour la mer de Behring. M. Schmidt, chef de l'expédition, a déclaré que la nouvelle station météorologique et de T.S.F. de la Terre François-Joseph était pourvue d'appareils modernes ; des hivernants confortables ont été construits pour les premiers colons soviétiques.

Au cours de ses observations scientifiques, le *Sedov* a atteint 82 degrés 14 de latitude septentrionale.

A l'Assemblée de la S.D.N. M. Mac Donald a prononcé un important discours

Genève, 4 septembre. — La séance de la Société des Nations, hier après-midi, a été marquée par un important discours de M. Mac Donald.

En présence d'une foule considérable, le premier ministre britannique a parlé dans la discussion générale du rapport sur l'œuvre de la Société des Nations et le travail du secrétariat.

Il a constaté, rapportant sa présence à Genève, en 1924, que rien ne lui fut plus plaisir que de voir qu'en cinq ans, en 1929, était occupé aujourd'hui : celui de la délégation allemande.

La Conférence de la Haye

M. Mac Donald a déclaré que le projet de Paris a été le point de départ d'une nouvelle série d'efforts pour garantir la paix.

— A La Haye, a-t-il déclaré, il y eut certains jours des événements qui désespérent le but que l'on voulait atteindre, mais jamais je n'ai perdu que la conférence pourrait échouer.

— L'Angleterre a suffisamment prouvé qu'elle était prête à prendre généreusement sa part de charges sans vouloir tirer aucun profit ni des alliés ni de ses anciens ennemis.

— Le désarmement passager qui se manifesta à La Haye a disparu avec l'accord conclu. »

Le désarmement naval

Au sujet du désarmement naval, M. Mac Donald a déclaré que le meilleur politique consistait dans des discussions préliminaires entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Il espère que cette politique se soldera au cas soupçon de la part des autres nations.

M. Mac Donald a fait ensuite l'éloge de l'arbitrage et de la conciliation.

Les troubles de Palestine

Puis, il a parlé des événements de Palestine, voyant que le conflit de cette entre juifs et musulmans n'était pas, l'affaire étant seulement un erreur politique ordinaire.

M. Mac Donald a terminé en disant que son Gouvernement fera tout le nécessaire pour que la civilisation ne soit plus détruite par de nouveaux recours à la force et l'armée.

Après des discours de MM. Adatchi, délégué japonais, et Aukura, délégué roumanien, sur le désarmement et les protections des minorités, l'Assemblée a décidé d'ajourner à demain la discussion.

Le Statut de la Cour de Justice internationale

Genève, 4 septembre. — La séance de l'après-midi de la conférence, s'est occupée de la révision du statut de la Cour Permanente de Justice Internationale de La Haye.

Sous la présidence de M. Van Eysinga, délégué des Pays-Bas, on a adopté à l'unanimité le protocole relatif à l'adhésion des Etats-Unis aux statuts de la Cour, après avoir entendu Sir Cecil Hurst, jurisconsulte britannique.

M. Fromageot, jurisconsulte du Quai d'Orsay, a exposé les principaux amendements proposés par le Comité des juristes relatifs au nombre des juges, à leur indépendance et à leur incompatibilité.

Le délégué du Canada a déclaré que le Dominion du Canada, au cours de cette session, adhérera à la révision facultative de La Haye, tout en regrettant que le rapport du Conseil n'ait pas prévu intégralement la proposition canadienne sur les minorités.

M. Dandurand a constaté que ces conclusions manquaient cependant un certain progrès, spécialement une bonne partie des améliorations que lui-même a préconisées, notamment en matière de publicité et d'élargissement du Comité des minorités.

La rentrée de la Bolivie et du Pérou à la S.D.N.

Au nom du Gouvernement et du peuple péruvien, M. Gueiger a souhaité les Etats représentés à l'Assemblée pour la sympathie avec laquelle ils ont accueilli le retour du Pérou à l'Union commune.

L'orateur a annoncé qu'il était autorisé à déclarer que le Pérou signera la clause facultative.

Lire la Suite en troisième page

Les ennemis du Progrès ne disent mot ! Le Petit Bastiais

Dans quelques heures, le Roi de Barlagne ne sera plus le roi, mais le Cardinal d'Andrézieux... C'est l'Exposition Coloniale qui s'installe à la porte de Paris. Voici déjà que la reconstitution du temple de Bangkok s'achève.

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUËT ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'ETRANGE MAL

Le policier examina les aliments et le poison qu'on avait préparés pour le maître du logis.

— A première vue, ce petit repas n'offrait aucune allure suspecte. Je vais l'emporter, du moins en partie et les experts officiels nous diront bientôt ce qu'il contient. Les quelques parcelles de votre domestique a laissé échapper tout à l'heure me font croire que le coupable est parmi vos gens.

— Le coupable ?

— L'instrument, voulais-je dire. Et... votre verrons bien, monsieur Morval. Vous allez dormir. Soyez prudent, ne laissez rien pénétrer de vos suppers, mais n'accepte aucune nourriture, ne sonne boisson. Demain matin, vous serez indisposé, vous téléphonerez au Centre 1022 et un médecin viendra qui vous prescrira des remèdes que vous n'absorberez pas. C'est à dire que dans quelques heures que je vous inspire. De temps à autre, cela repos l'organisme. Allons, bonne nuit.

Mr Jarvis, le chef de la police new-yorkaise, était un homme habile, dont la réputation avait dépassé les Etats-Unis et faisait un nom qui pouvait être certain que la protection de sa vie était en bonnes mains.

Mais que ? Il était donc convaincu à craindre chaque jour, à se méfier de tout et de tout, à s'entourer de soins précautions, à se soucier des pieds à la tête, à se munir d'un égide ?

C'était donc cela la gloire, la fortune ? Ah ! petite Paule, comme vous aviez raison quand vous disiez, jadis, que l'argent ne fait pas le bonheur.

Après avoir bercé le mort dans l'ode mystérieuse, après avoir accompli ce qu'il croyait être, en toute bonne foi, son devoir d'Etat », c'est-à-dire la lutte pendant plus de dix années pour faire fructifier ses économes capitaux alors que, vainqueur tout puissant, il croyait pouvoir jouir à son aise des biens de la vie, il était contraint de faire protéger son existence, subir, jour, jusque dans sa demeure, par ses serviteurs !

Il s'endormit peu à peu, heureux de trouver dans le sommeil l'oubli de ces misères de milliardaire ».

Il n'était pas réveillé encore, lorsque John, son valet de chambre, entra dans sa chambre, apportant le courrier. Selon son habitude, le domestique s'inquiéta de la santé et des désirs de son maître.

— Monsieur a bien dormi ? Dois-je monter le petit déjeuner de monsieur ?

— Merci John ! J'ai fort mal dormi et je ne mangerai pas ce matin. Je vais téléphoner au docteur.

Et, devant le laquais, Morval appela le Central 1022.

Une demi-heure après, le docteur Hartmann se faisait annoncer. Après un simulacre d'auscultation, le praticien dit au domestique.

— Voulez-vous prier le maître d'hôtel de monsieur de venir jusqu'ici ?

Et, quand John fut sorti :

— Pas mal, n'est-ce pas ? le docteur Hartmann ?

Morval avait reconnu Mr Jarvis. Le maître d'hôtel entra.

— Mon ami, dit le pseudo-médecin votre maître est atteint de troubles intestinaux par graves, mais doivent être surveillés.

Le maître d'hôtel s'inclina sans répondre.

— Je prescris d'ailleurs un remède fort simple : un léger bouillon de légumes, légumes très rais naturellement, que monsieur prendra régulièrement, à raison d'un quart de litre toutes les heures. Vous veillerez personnellement à ce que la cuisine prépare rapidement ce breuvage.

Et ce tournant vers Morval :

— Ou pourrait s'étonner de me voir si précautionneux pour un simple bouillon de légumes. Mais c'est une médication fort efficace et qui mes confrères diagnosent trop, bien souvent.

Se tournant vers le domestique, il ajouta :

— Le rétablissement de votre maître est en vos mains, mon ami.

Quand le laquais fut parti, Mr Jarvis ajouta :

— Je tiens l'oiseau. Je reviendrai au début de l'après-midi avec un échantillon du laboratoire de police. C'est lui qui, a fait, ce matin, l'examen de mes prélèvements d'hier. Il se fait fort avec un simple réactif, de démontrer le poison. Si mes prononcés sont exacts, le drôle va courir la donc dans votre médecine, et, sur l'heure, nous l'arrêterons. Naturellement, vous ne hâtez pas une goutte de ce qu'il vous fera passer, mais conservez précieusement le tout dans un récipient quelconque.

Pourtant, ce matin, en hâte, ne apporta à Morval le savoureux bouillon de légumes qu'il vida dans une coupe à fleurs.

Vers trois heures, le docteur Hartmann arriva, accompagné du chimiste. Celui-ci portait une valise renfermant une série de petites fioles.

— Comment, va mon malade ?

— Un peu mieux, docteur !

— A-t-on exécuté mes prescriptions ?

— A la lettre.

— Voulez-vous demander encore au maître d'hôtel de monter.

— On est le bouillon ? demanda Mr Jarvis dès que le domestique fut parti.

— Ici, dans cette coupe.

— Bien. Vous êtes prêt, Clinton ? Nous devons brosquer les choses.

Le maître d'hôtel entra.

— Ah ! mon ami, je trouve votre mine le même état que ce matin. J'en suis étonné, car d'habitude le petit bouillon agit beaucoup plus rapidement. Vous l'avez bien préparé avec des légumes choisis ?

— Mais, je ne vois pas pourquoi vous insister ainsi, monsieur. Il y a peu trente-six sortes de légumes et cent manières de préparer un bouillon d'herbes. Je dirais presque que c'est enfantin, il ne pensais que monsieur le docteur a une idée de dernière la tête.

— Quelle idée voulez-vous donc que j'ai, mon ami ? Je suis dans mon rôle de médecin, voilà tout.

Il s'arrêta un instant pour regarder le chimiste qui, posément, versait quelques gouttes d'une de ses fioles dans un tube qu'il venait de remplir de bouillon.

A TRAVERS LA CORSE

Arrondissement de Bastia

CAGNANO. — *Jeunesse catholique.* — A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, le Cercle Saint Louis donnera une autre représentation le 8 septembre avec le concours des virtuoses, si vivement applaudis dimanche dernier.

Le programme, on a su bien choisir, se compartiera que deux parties.

La première avec quelques scènes bien comiques et chaut, et la seconde exclusivement musicale.

Mais de permettre aux étrangers de contrer assez tôt, la séance récréative ne durera que trois heures : de 3 à 6 heures de l'après-midi.

PROGRAMME

1re partie : 1° « Les chansons qu'on écoute pas » ; 2° « Le gendarme est sans pitié », (Courteline) par de vrais artistes. 3° « La Cap Corse va par nos ancêtres » ; 4° « La malade imaginaire » ; 5° « Lettre en jaune » (ultra-comique).

Deuxième partie : Violon, violoncelle, piano.

LURI. — *Fête du 8 septembre 1929.* — Cette fête restera cette année un caractère spécial de solennité religieuse dans la splendide chapelle de Tufo.

Toute la population de Luri est invitée à participer aux réjouissances organisées par le courageux de la jeunesse et celui de la fanfare.

PIETRANERA. — Dimanche dernier a eu lieu le firage de la tombola organisée au profit de la Caisse des Ecoles de Pietranera.

Voici la liste des numéros gagnants :

9	43	63	65	87	129	154	189		
204	212	218	225	227	243	252	259		
266	268	272	281	304	336	348	350		
360	363	371	374	406	416	422	447		
448	461	471	519	524	555	545	558		
554	552	592	627	631	642	645	655		
686	687	708	710	724	736	741	748		
750	753	768	785	808	816	852	866		
913	934	962	973	987	988	994	1037		
1063	1084	1102	1109	1167	1112	1155	1128		
1135	1148	1161	1162	1176	1192	1197	1200		
1201	1207	1211	1219	1226	1233	1238	1427		
1428	1287	1340	1307	1317	1328	1338	1342		
1382	1395	1408	1410	1442	1458	1466	1471		
1489	1511	1555	1538.						

A l'Officiel

EMPLOIS RÉSERVÉS

M. Guerrini Jean-Félix, candidat civil, a été nommé perfecteur des douanes à la direction de Mélhouse.

MM. Paoli Jacques et Sanelli Bartolomé, candidats civils, ont été nommés à l'emploi de gardien de la paix stagiaire de la police d'Etat de Marseille.

M. Sanelli, candidat militaire civil, a été nommé au qualité de chef d'équipe de 3e classe, à la manufacture des tabacs de Riquewihr.

M. Santoni Bernardine, candidat civil, a été nommé à titre provisoire, dans le grade des surveillants de maisons centrales, à la maison centrale de Nîmes.

M. Fiorbert, candidat du 30e régiment d'infanterie, a été nommé contrôleur des postes, des télégraphes et des téléphones de 3e classe.

M. Casabianca, candidat militaire, a été nommé facteur de ville public à Nice (2e).

DANS LES PERCEPTIONS

Ont été élevés, par choix, au 2e échelon de la première classe, à compter du 22 août 1929 :

M. Capochiani, percepteur de Lumbrerie.

M. Arrighi, percepteur de Brue.

M. Pinelli, percepteur d'Aniod.

M. Sebastiani, percepteur d'Omessa.

M. Allouni, percepteur à Aiguettières.

Ont été élevés, par choix, au 2e échelon de la deuxième classe, à compter du 22 août 1929 :

M. Pinelli, percepteur de Bonno.

M. Sinibaldi, percepteur de Trepl.

M. Mallei, percepteur de Levasina.

M. Feldi, percepteur de Bonifacio.

M. Tolani, percepteur de Saint-Martin-Venaleo.

Ont été promus sur place percepteurs de troisième classe :

M. Feretti, percepteur de Saint-Julien.

M. Casabianca, percepteur de Guitlacciu.

M. Ordioni, percepteur de Ville-di-Antrolo.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE RECEVEUR STAGIAIRE DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE EN ALGÉRIE.

Le date du concours ouvert le 7 octobre 1929 pour huit emplois de receveur stagiaire de l'administration départementale en Algérie, est reportée au 21 octobre 1929. Le nombre des places offertes est porté de huit à dix.

Les épreuves écrites pourront être passées à Alger, Oran, Constantine, Philippeville, Bône, Marseille, Montpellier, Nîmes, Lille, Toulouse, Alençon et Rennes. Les candidats peuvent se procurer les conditions d'admission et le programme des épreuves à la préfecture, au gouvernement général de l'Algérie, (Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement), soit aux bureaux de la Préfecture de l'un des départements ou mairies de la résidence.

Les demandes d'admission établies sur papier timbré et accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir au Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement au plus tard le 21 septembre 1929.

Les candidats devront s'engager dans leur demande à accepter leur nomination à l'une quelconque des trois Préfectures d'Algérie.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE RECEVEUR STAGIAIRE A LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

Un concours pour l'admission à l'emploi de receveur stagiaire sera ouvert à la Direction générale des Caisse d'approvisionnement et des dépôts et consignations, 56, rue de Lille, à Paris, dans les premiers jours de novembre 1929.

Nombre de places mises au concours : 20.

Les deux tiers au moins des admises à concourir.

Les candidats et candidates doivent être nommés provisoirement et avoir plus de 18 ans révolus et de 30 ans au plus le 1er janvier 1929.

Les traitements des receveurs sont de 13.000 à 20.000 francs. Les traitements des receveurs des succursales sont de 20.000 à 40.000 francs. A ces traitements s'ajoutent l'indemnité de résidence et de logement et l'indemnité pour charges de famille.

Une notice contenant le programme détaillé du concours, l'indication des pièces à produire et des renseignements sur les traitements est remise ou adressée aux personnes qui en font la demande au Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (Bureau du Personnel), 56, rue de Lille, à Paris (7e).

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement vendra le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir Sans Retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que vous trouverez ci-joint.

N. B. — *Tout abonnement non renouvelé automatiquement, si, dès réception, le journal ne nous prévient que cela ne continue à l'envoi.*

Arrondissement de Bastia

CAGNANO — *Jeunesse catholique.* — A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, le Cercle Saint Louis donnera une autre représentation le 8 septembre avec le concours des virtuoses, si vivement applaudis dimanche dernier.

Le programme, on a su bien choisir, se compartiera que deux parties.

La première avec quelques scènes bien comiques et chaut, et la seconde exclusivement musicale.

Mais de permettre aux étrangers de contrer assez tôt, la séance récréative ne durera que trois heures : de 3 à 6 heures de l'après-midi.

PROGRAMME

1re partie : 1° « Les chansons qu'on écoute pas » ; 2° « Le gendarme est sans pitié », (Courteline) par de vrais artistes. 3° « La Cap Corse va par nos ancêtres » ; 4° « La malade imaginaire » ; 5° « Lettre en jaune » (ultra-comique).

Deuxième partie : Violon, violoncelle, piano.

LURI. — *Fête du 8 septembre 1929.* — Cette fête restera cette année un caractère spécial de solennité religieuse dans la splendide chapelle de Tufo.

Toute la population de Luri est invitée à participer aux réjouissances organisées par le courageux de la jeunesse et celui de la fanfare.

PIETRANERA. — Dimanche dernier a eu lieu le firage de la tombola organisée au profit de la Caisse des Ecoles de Pietranera.

Voici la liste des numéros gagnants :

9	43	63	65	87	129	154	189		
204	212	218	225	227	243	252	259		
266	268	272	281	304	336	348	350		
360	363	371	374	406	416	422	447		
448	461	471	519	524	555	545	558		
554	552	592	627	631	642	645	655		
686	687	708	710	724	736	741	748		
750	753	768	785	808	816	852	866		
913	934	962	973	987	988	994	1037		
1063	1084	1102	1109	1167	1112	1155	1128		
1135	1148	1161	1162	1176	1192	1197	1200		
1201	1207	1211	1219	1226	1233	1238	1427		
1428	1287	1340	1307	1317	1328	1338	1342		
1382	1395	1408	1410	1442	1458	1466	1471		
1489	1511	1555	1538.						

Les résultats de la Foire de Renno

Je connais un heureux village où est calisé une fois par an le mythe célèbre de la semaine des quatre jeudis, auquel les jeunes collégiens ne sont pas les seuls à vouer un culte. Mieux que les quatre jeudis, ce village a une semaine de quatre dimanches ; je m'explique : le 15 août est partout, en Corse, une fête officielle ou presque sorte ; tous la célèbrent, par conviction religieuse ou par simple fidélité à la tradition. Or, le village dont je vous veux parler possède immédiatement à la suite de cette date, trois jours de fêtes, plus encore : de réminiscences populaires, ce qui porte bien à quatre, n'est ce pas, le nombre des jours joyeux dans cette semaine privilégiée.

Il s'agit de notre village, Renno, et de sa fête annuelle de Saint-Roch, qui se tient les 16, 17 et 18 août. Elle a obtenu, cette année, un succès sans précédent dans l'histoire (qui n'est pas encore très longue, à vrai dire) de cette manifestation. Ce furent trois journées de bonne allégresse, de divertissement en plein air dans un cadre reposant. Les Rennais, avant même l'inauguration de la Foire, y rendirent nombreux en pèlerinage au petit sanctuaire, et leur dévotion pour le saint titulaire a toujours été grande, car ils ont voué à la puissance de ce thaumaturge : pour se parler que de Renno, on a depuis toujours remarqué sa protection s'exercant sous diverses formes. Au mois d'août les moissons ne sont pas rares, il paraîtrait la pluie n'a jamais troublé notre fête ; au mois d'août plus que jamais, le maximum verre de vin ou d'alcool versé à la tête, et pourtant jamais une querelle sérieuse n'a attristé la fête, jamais un coup de feu n'a interrompu les chants liturgiques de la messe ou les vêpres, célébrés en grande pompe, et jamais un testament est venu au monde aux personnes qui se font la demande au Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations (Bureau du Personnel), 56, rue de Lille, à Paris (7e).

A NOS ABONNÉS

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement vendra le

15 SEPTEMBRE 1929

de bien vouloir nous faire parvenir Sans Retard leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que vous trouverez ci-joint.

N. B. — *Tout abonnement non renouvelé automatiquement, si, dès réception, le journal ne nous prévient que cela ne continue à l'envoi.*

AJACCIO

Intuition. — L'aéroyacht piloté par Bonce est arrivé de Marseille le 2 septembre à 11 heures avec 5 passagers.

Les résultats de la Foire de Renno

Je connais un heureux village où est calisé une fois par an le mythe célèbre de la semaine des quatre jeudis, auquel les jeunes collégiens ne sont pas les seuls à vouer un culte. Mieux que les quatre jeudis, ce village a une semaine de quatre dimanches ; je m'explique : le 15 août est partout, en Corse, une fête officielle ou presque sorte ; tous la célèbrent, par conviction religieuse ou par simple fidélité à la tradition. Or, le village dont je vous veux parler possède immédiatement à la suite de cette date, trois jours de fêtes, plus encore : de réminiscences populaires, ce qui porte bien à quatre, n'est ce pas, le nombre des jours joyeux dans cette semaine privilégiée.

Il s'agit de notre village, Renno, et de sa fête annuelle de Saint-Roch, qui se tient les 16, 17 et 18 août. Elle a obtenu, cette année, un succès sans précédent dans l'histoire (qui n'est pas encore très longue, à vrai dire) de cette manifestation. Ce furent trois journées de bonne allégresse, de divertissement en plein air dans un cadre reposant. Les Rennais, avant même l'inauguration de la Foire, y rendirent nombreux en pèlerinage au petit sanctuaire, et leur dévotion pour le saint titulaire a toujours été grande, car ils ont voué à la puissance de ce thaumaturge : pour se parler que de Renno, on a depuis toujours remarqué sa protection s'exercant sous diverses formes. Au mois d'août les moissons ne sont pas rares, il paraîtrait la pluie n'a jamais troublé notre fête ; au mois d'août plus que jamais, le maximum verre de vin ou d'alcool versé à la tête, et pourtant jamais une querelle sérieuse n'a attristé la fête, jamais un coup de feu n'a interrompu les chants liturgiques de la messe ou les vêpres, célébrés en grande pompe, et jamais un testament est venu au monde aux personnes qui se font la

... Il y a une quinzaine de jours, l'initiation des voyageurs passait sur la route, à proximité de Saint-Roch, était offert par une vaillante équipe de travailleurs occupés à élever des stands, à clôturer des emplacements, à aménager des fontaines ; ces volontaires réunirent les commissaires exécutifs qui payaient de leur personne, procurèrent des moindres détails autant que de l'ensemble, pour le succès d'une manifestation destinée à faire honneur à leur village. Aujourd'hui, d'autres ouvriers, devant ces rustiques édifices encore clos, sont pressés de demander avec étonnement ce qu'est ce village neuf, composé de baraquements en branchages et en toiles, de cabanes, qui s'élèvent le long de la route. Mais ceux qui sont accourus à la fête aux trois journées de notre foire savent ce que représente d'organisation d'activité et de dévouement le brillant résultat obtenu. Bientôt, village heureux par sa vie paisible et par l'esprit d'initiative des meilleurs de ses enfants qui ne demandent et ne font que donner plus de confort et de bien-être, Renno, justement fier de sa foire qui lui attire des hôtes nombreux qu'il sait recevoir dignement, a maintenant repris ses travaux, dans sa tranquillité de village montagnard libéré au fond de sa vallée ombragée, attendant qui en fait un séjour idéal de fraîcheur et de repos.

CORTE

Dans les Finances. — A l'Officiel du 25 août, nous relevons avec plaisir la nomination au grade de percepteur de notre excellent ami M. Arrighi Christophe, jusqu'ici de pouvoirs à Olmy (Seine et Oise).

Notre ami qui était très bien noté par ses chefs vient d'être nommé à Figeac (Lot et Loir), poste de choix de la banlieue parisienne.

Nous nous réjouissons vivement de cette nomination justifiée et méritée. M. Arrighi appartient à une des familles les plus honorablement connues dans notre ville ; il est le neveu de M. le Colonel Padovani et de M. le Commandant Pericolli un des bibelotaires de Corte.

Nous lui adressons nos plus cordiales félicitations et souhaitons qu'un jour prochain il revienne exercer à Corte ses délicates fonctions.

AVIS DE DÉCÈS

CASTICASI-SAINT LAURENT

M. Thérèse Terramorsi Marie Dominique ; Mme Yve Terramorsi Marie Dominique ; M. Terramorsi, Commissaire spécial, et Mme ; M. et Mme Julie-Marie Ravisani et leur famille ; M. et Mme Marie-Lucie Calzarelli et leur famille ; Mme Yve Terramorsi de Castellare et ses filles ; Mme et M. François Morucchini de Bastia et leur famille ; Mme et M. Sébastien Terramorsi et leur fille ; Mme et M. Toussaint Marc Orsini et leur famille ; M. Calzarelli Joseph Antoine et son fils ; M. et Mme Pietrerie Orsini et leur famille ; M. et Mme J. M. Pasqualini et leur famille ; Mme Yve Terramorsi P. C. ; Mme Yve Terramorsi Rose et ses filles ; M. et Mme Félicité Angeli de Ersa et leur fille ; M. et Mme Vervaison de Lyon et leur fils ; M. et Mme Christophe Luciani de Saint Laurent et leur fille ; M. et Mme Marie Letourneur de Bréopatre et leur famille ; M. Raffalli François Marie de Campodonico d'Orezza et ses sœurs ; Mme Yve Raffalli Xavière de Marsuli ; le et son fils ; M. Bottini Ch. B. de Rome-Isol et sa famille ; Mme et M. Battini J. F. de Saint André de Bozio et leur famille ;Mme Yve Defendini Benoite d'Ambrosi et sa famille ; M. et Mme Mary Antoine Dominique Agostini et leurs enfants ; Mlle Angèle Orsoni ; M. Joseph Marie Orsoni ; M. et Mme François Casabianchi ; Mme Yve Mortaud ;

Les familles Angeli de Paris, Angeli de Tattasis, Angeli de Marseille, Angeli de Constantinople, Angeli de Nice, Angeli de Cannes, Angeli de Lyon, Orsoni de M. André de Cotone, Nicolai de Campi et les parents et amis ;

Les enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Yve ANGELI Antonietta Françoise Née ORSONI

décédée à Saint André de Cotone le 2 septembre 1929 à l'âge de 44 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

De Profundis

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MAISON fam. pour jeunes filles de 12 à 18 ans, travail soin, beaux sal. étude. Ecrire MOEUR Saint Vincent de Paul « La Sous » Les Andelys (Eure).

Parti Républicain Démocratique et Social

Comité du marché

Etablissement rue Neuve Saint Roch. Même Verzuro, Conseiller municipal

Les membres du Comité et tous les sympathisants qui désirent entendre notre Sénateur-Maire dans le compte rendu de son mandat sénatorial, sont priés de se trouver jeudi soir à 6 h. et demie, au siège du Comité du Marché.

Présence indispensable.

Caisse de Crédit immobilier

Société Anonyme en formation

Le Comité provisoire a l'honneur d'informer le public, du résultat de la souscription aux actions nominatives 4 p. cent libérées du quart, devant assurer son adhésion par le ministre du Travail, de l'Hygiène et d'assurances sociales.

Ce résultat, n'est pas fameux, pour une population de plus de trente mille habitants ; il n'est pas fameux, mais si répétons, pour un arrondissement signataire comme s'intéressant grandement aux questions de Progrès Economique ; seuls, 13 souscripteurs (un dit : chiffre porte-bonheur), ont daigné s'inscrire au Compte Courant Dépôt. N° 1060, à la Banque de la Corse et ont versé la somme de (ou 10.625), soit le quart de : 85 actions.

Dérision des Dérisions ! on pareil versement représente un peu moins que le prix de revient d'une seule pièce d'un Palace de 2me ordre édifié à la Riviera, car les bâtisses de luxe représentent quelques par pièces de 15 à 20.000 francs.

Dans ces conditions, Bastiais, Cortenais, Calvais, Cap-Corsins, etc... doit-on construire en l'an de grâce 1930, ou ne pas construire ?

Le dernier mot, évidemment, reste aux épiciers de gras, bouchers, charcutiers, boulangers, luzars, marchands de mercerie, gantiers, marchands de nouveautés, cordonniers, cafetiers choyés, cinémas favoris, Cie des Eaux parcimonieuses... qui si on ne coudrait pas, ne verraient pas augmenter leur clientèle, car bien entendu, étrangers et compatriotes en mal de retour, ne trouvant pas à se loger confortablement à Bastia resteront et ils auront, oh ! combien raison, à Marseille, à Martigues, à Toulon, à Nice, aux antipodes même ; ce sera donc pour le meilleur des mondes ; dans ce doux pays de bonnes anciennes, on leur marchera incessamment !

Qu'on ne crie pas au Progrès, par-dessus le : Pignon !

Que les Propriétaires aident donc à la Création de cette Caisse, ils se procureront un petit revenu ferme à 4 pour cent, pour payer les frais des petites réparations urgentes.

CONVOCATION

Le Comité provisoire prie les porteurs actionnaires de vouloir bien se rendre à l'Assemblée Générale du 9 courant, à 21 heures, qui aura lieu dans le Péristyle mille et un Théâtre municipal, à l'effet d'élire : un président d'honneur, un président effectif, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, nommer également : 7 administrateurs, deux commissaires vérificateurs aux comptes, le tout, conformément aux statuts de la loi du 13 juillet 1929. On donnera lecture des statuts, qu'il faudra approuver. Questions diverses à discuter.

LE COMITE

Le Tour de Corse Cycliste

On nous annonce qu'à la liste des engagés que nous avons publiée hier est venu s'ajouter le nom d'un autre cycliste bastiais, le sportingman Pascal Campocasso, un des meilleurs footballers de la ville.

« Capilla » est nouveau venu au cyclisme : il a choisi pour son coup d'essai un coup de 750 kilomètres.

Nous connaissons trop son ardeur et sa courtoisie pour ne pas être persuadés qu'il sera un des plus sûrs défenseurs des couleurs bastiaises dans le Tour.

De passage

M. Clément Falconeri, Professeur à Toulouse, ancien conseiller municipal de Bastia.

M. P. Gastey, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

M. Raoul Truchy, Président honoraire de la Cour d'Appel de Pau.

M. Sylvestrini, Secrétaire Général de l'Office départemental des anciens.

LA VIE MARITIME

Hier, à 14 h. 30, le paquebot *Pierre Loti* de la Compagnie des Messageries Maritimes venant en dernier lieu d'Alexandrie est passé à toucher aux jetées, à saint-Bastia et a échangé des salués avec diverses usines du quartier de Toga.

Cette belle unité qui tous les Bastiais connaissent bien est commandé par notre excellent concitoyen M. J. E. Filippi, capitaine au long cours, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour sa délicate attention.

GRAND MAGASIN DE

LOUIS MAUREL

2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA

LE SEUL ETABLISSEMENT VENDANT AU COMPTANT DE TOUT

Amélie Andreani avec M. Maurice Michel, industriel à Lyon. La cérémonie a eu lieu dans cette ville le 24 août, dans la plus stricte intimité.

Chronique du Bien

HOPITAL CIVIL

La Commission administrative de l'Hôpital civil adresse ses sincères remerciements à M. le Président de la République qui a bien voulu pour le don de 150 francs, fait à la crèche par cette société.

La plupart du temps, les expositions ne montrent pas les machines en action et celles-ci perdent ainsi tout attrait. Au contraire, à la Semaine du Cuir, qui se tiendra cette année à la Porte de Versailles à Paris, du 28 septembre au 6 octobre, toutes les machines fonctionneront. Chacun pourra s'émerveiller des progrès qui s'accomplissent tous les jours des ces industries des Cuirs et Peaux, de la chaussure, de la maroquinerie, gainerie etc...

Les Concerts

Le concert donné hier soir par la *Lyre Bastiaise* a été apprécié comme il le méritait par le nombreux public qui se pressait autour du kiosque de la place Saint Nicolas.

Puisque nous voilà privés de la musique militaire qui a suivi le régiment aux manœuvres, il nous reste à souhaiter que nos deux sociétés philharmoniques la Lyre et les Nos nous procurent plus souvent le plaisir de les entendre — Il de les applaudir.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45, ouverture. Orchestre. Au programme : *Un poker monumental*, comique ; Pathos Film présente Marcella Albani *dans Daglia le Sâteur*, superproduction dramatique

---

CABINET MEDICAL

Le Docteur El. ORSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kermaria.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

10, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Ecole de Commerce de Jeunes Filles

CONVOCATION

Reconnue par l'Etat

Rentrée des classes : lundi 7 octobre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser, 18, Bd Paoli, ou à la Permanence, 6 bis, rue de l'Opéra.

ECOLE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE JEUNES GENS, Reconnue par l'Etat. Fondée en 1918.

Enseignement commercial complet.

Cours spéciaux de langues, sténo-mia, Mécanographie et Bureau Moderne.

Enseignement industriel réorganisé à partir du mois d'octobre.

Plus de 2.000 élèves exsés à ce jour dans les meilleures administrations.

A partir du mois d'octobre, les Cours de la Section Industrielle seront gratuits.

Pour inscriptions et renseignements, s'adresser ou écrire 6 bis, rue de l'Opéra.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

AGENCES P. L. M. A AJACCIO

La Compagnie des Chemins de fer P. L. M. vient d'ouvrir une Agence à Ajaccio, dans le local de la Compagnie de Navigation Fraissinet, rue du roi Jérôme, à proximité du port.

Cette Agence délivre des billets directs (au départ d'Ajaccio pour les principales gares P.L.M.) comprenant le passage sur les paquebots de la Compagnie Fraissinet et le trajet en chemin de fer sur le continent.

Elle délivre également des billets de toutes catégories au départ de Nice, Toulon ou Marseille, pour toutes destinations sur les grands réseaux français ; billets simples, d'aller et retour, de familles nombreuses ; billets combinés (chemins de fer et autocar ; billets des tarifs spéciaux, etc...

Elle assure la location des places en chemin de fer, au départ de Nice, Toulon ou Marseille.

Une autre Agence, ayant les mêmes attributions, sera incessamment installée dans le local des autocars P.L.M., 1, Cours Grandval, à Ajaccio.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Tient-on l'assassin de la femme coupée en morceaux

Paris, 4 septembre. — On sait que le policier a arrêté un individu qui, jusqu'ici semble bien être l'assassin de la femme coupée en morceaux. En effet, il a été bien établi, d'après l'emploi du brancard Chassemorieux, que la femme repêchée dans la Marne, en effet du pont de Nory-Bonneuil, serait bien Augustine Balaille, née à Montreuil-sur-Mer, en 1897, et qui aurait habité, ces temps derniers, en garni, 29 rue Saint Sauveur.

Elle avait fait connaissance il y a trois ans, d'un individu, nommé Charles Senadja, connu dans un monde spécial, sous le sobriquet de « Charlot l'Alpéroni ».

Cet individu était né en 1902, à Paris et habitait depuis mai dernier, dans un hôtel du numéro 146 de la rue du Château, avec la fille Balaille. Il y a deux ans, il l'avait emmenée avec lui en Tunisie et c'est au cours d'une discussion qu'il l'aurait frappée à coups de couteau à la cuisse droite.

Mais est-on réellement en présence de la fille Balaille ? C'est très vraisemblable.

Quant à Senadja, il est arrêté pour vagabondage spécial et a été trouvé nanti d'objet sur lui on a trouvé des cheveux et un livret de caisse d'épargne au nom de la fille Balaille.

L'assemblée de la S.D.N.

(Suite de la 1re page)

Remercient lui aussi pour l'accueil fait au retour de la Bolivie à l'Assemblée, après quelques années d'absence, M. du Ross a rappelé le rôle joué, l'empêcheur, par M. Briand, alors Président du Conseil, en mettant fin aux querelles de conflit entre la Bolivie et le Paraguay.

M. du Ross a ajouté que la Société des Nations a trouvé en cette ocasion en reconnaissant tout d'abord, en la personne de M. Briand, une action intelligente, puissante de l'idéal de paix.

M. Briand remercie M. du Ross, et Mme Marie Letourneur de Bréopatre et leur famille ; M. Raffalli François Marie de Campodonico d'Orezza et ses sœurs ; Mme Yve Raffalli Xavière de Marsuli ; le et son fils ; M. Bottini Ch. B. de Rome-Isol et sa famille ; Mme et M. Battini J. F. de Saint André de Bozio et leur famille ;Mme Yve Defendini Benoite d'Ambrosi et sa famille ; M. et Mme Mary Antoine Dominique Agostini et leurs enfants ; Mlle Angèle Orsoni ; M. Joseph Marie Orsoni ; M. et Mme François Casabianchi ; Mme Yve Mortaud ;

Les familles Angeli de Paris, Angeli de Tattasis, Angeli de Marseille, Angeli de Constantinople, Angeli de Nice, Angeli de Cannes, Angeli de Lyon, Orsoni de M. André de Cotone, Nicolai de Campi et les parents et amis ;

Les enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines ;

Ont l'immense douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Yve ANGELI Antonietta Françoise Née ORSONI

décédée à Saint André de Cotone le 2 septembre 1929 à l'âge de 44 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

De Profundis

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Carnet Mondain

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre charmante amie Mlle

---

L'Affaire de la Banque Ouvrière et Paysanne

Une protestation de la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 4 septembre. — La Ligue des Droits de l'Homme communique :

« Avec le regret de démontrer, dans les sphères employées par le ministre de l'Intérieur à l'égard de la Banque Ouvrière et Paysanne, un affaissement de droit, la Ligue constate avec peine qu'aucune information judiciaire n'avait été ouverte contre elle en raison de sa gestion, que les mesures prises contre la Banque Ouvrière et Paysanne n'ont eu d'autre objet, de l'aveu même de ceux qui les a ordonnées, que de mettre en banque l'appui financier accordé par la Banque à un journal quotidien du parti communiste et aux diverses organisations politiques relevant de ce parti, c'est-à-dire en somme, des faits de solidarité politique, qui étaient autorisés par le chiffre de la Banque et qui, en eux-mêmes, ne tombent sous le coup d'aucune loi civile ou pénale. »

Le naufrage du "San Juan"

New-York, 4 septembre. — D'après des télégrammes reçus de San Francisco, une bonne partie des 68 victimes de la collision du vapeur *San Jose* avec un pétrolier semblent bien avoir été brûlées par l'huile et le pétrole répandus sur l'eau, accident après la collision.

D'autres furent prises dans le tourbillon provoqué par l'explosion d'un des chaudières du *San Jose* et par les remous consécutifs à la disparition du navire dans les flots.

Le total des sommes réclamées aux propriétaires du navire dépasse un million près de 45 millions.

Paris, 4 septembre. — Dans la journée, hier, on a enregistré 45 arrivées à Châlons-sur-Marne, 24 à Cazaux, 23 à Le Bourget, Paris, Toulouse et Marseille, 22 à Orléans et Marseille, 21 à Bordeaux, 20 à Strasbourg, 28 à Cherbourg, 21 à Brest et Calais.

On prévoit pour aujourd'hui une température du même ordre.

Bombay, 4 septembre. — Le commissaire des Indes publie un communiqué confirmant les craintes que la crue de l'Indus n'aggrave encore celle du Pandnad. Ce matin, le niveau augmentait déjà rapidement.

Les troubles de Palestine

Les Sionistes de Paris font tenu un grand meeting

Paris, 4 septembre. — Cinq mille juifs ont assisté, hier soir, à un grand meeting, organisé à la salle Wagram par l'Union sioniste de France.

Le docteur s'est déroulée dans le calme. Des vœux ont été votés, protestant contre l'attitude l'administration en Palestine et réprouvant toutes les violences contre les juifs de Palestine, animés d'un très vif esprit de paix.

Le Commun'qué de l'Off ce Colonial

Londres, 4 septembre. — Le communiqué de l'« Office Colonial » nie que le calme règne dans toute la Palestine, sauf dans le nord, où quelques incidents se sont produits.

Dans la nuit de dimanche une alliance contre la caserne de gendarmerie d'Hébron a été repoussée, le même jour des troubles sans grande importance se sont produits à Haifa, où la police a opéré plusieurs arrestations.

Nouvelles diverses

de Constantin qu'une explosion s'est produite à bord du torpilleur *Marceau*. Un homme d'équipage a été tué et cinq autres matelots grièvement blessés.

Londres, 4 septembre. — On mande de New-York au *Daily Telegraph* que, au cours des fêtes célébrées à l'occasion de *Labour Day*, journée de travail, on a enregistré deux cent dix morts et cent treize blessés, résultant des accidents d'automobiles, qui se produisirent pour la plupart aux abords de l'agglomération ; l'encombrement des routes était sans précédent.

Belgrade, 4 septembre. — L'ensemble de vaisseau Ostarek, qui effectuait, en compagnie de neuf officiers tchécoslovaques, l'aérodrome militaire de Zemun, près de Belgrade, a fait une chute de quinze mètres.

Le pilote a été écrasé sous les débris de l'appareil.

Bombay, 4 septembre. — Le commissaire des Indes publie un communiqué confirmant les craintes que la crue de l'Indus n'aggrave encore celle du Pandnad. Ce matin, le niveau augmentait déjà rapidement.

L'évacuation de la Rhénanie

Berlin, 4 septembre. — On mande d'Aix-la-Chapelle au *Deutsch Allgemeine Zeitung* que les troupes belges stationnaires en Rhénanie ont reçu l'ordre de partir dans une quinzaine de jours.

Vers la fin du mois de novembre, l'évacuation de la Rhénanie par les troupes belges serait probablement terminée.

La question de la Sarre

Berlin, 4 septembre. — Dans les milieux politiques de Berlin, on déclare prématurées les informations annonçant pour septembre l'ouverture des négociations directes entre l'Allemagne et la France, concernant la Sarre.

Aucune date, ajoute-t-on n'a été jusqu'ici fixée pour l'ouverture de ces négociations.

---

la Conférence de La Haye

Les avantages obtenus par la Yougoslavie

Genève, 4 septembre. — M. Marinkovitch, ministre des Affaires étrangères de Serbie, a déclaré à la presse que la conférence de La Haye a eu un résultat satisfaisant pour son pays.

La Yougoslavie a obtenu, en dehors du plan des experts toutes les compensations nécessaires.

Le Désarmement Naval

Londres, 4 septembre. — On mande de Washington au *Times* que le Maréchal Blanche s'attend à ce que M. MacDonald quitte l'Angleterre pour l'Amérique le 28 septembre.

Deux points surtout lui réservent le sort du Renouvelle, pour lui et sa fille.

Rien que la nouvelle ne soit pas officielle on dit qu'elle doit se rendre à New-York pour l'Angleterre le 12 octobre à bord de l'*Homeric*.

"Lilas Blanc" aux 100,000 chemises

27 et 29 BOULEVARD PAOLI BASTIA

Occasions Exceptionnelles

1 lot de chaussettes mode pour homme, 4 et	1,75
1 lot de chaussettes fantaisie mercerisé et fil, 10 et ..	7 FR.
1 lot de Pull-Over soie sans manche pour dame, 28 et	19,95
1 lot de ceintures peau de daim (Réclame), ...	5 FR.
1 lot de bas soie, teintes mode, avec couture talon et semelle renforcés, baguette brodée (Réclame), 10 et..	8,50
1 lot de tricots et caleçons, teintes mode, pour homme (Réclame), ...	10 FR.

Assortiment considérable dans tous les rayons

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE ET VICE-VERSA par VAPEUR CAID

Départ Ajaccio-Tunis, tous les 14 jours, le dimanche à midi.

Départ Tunis-Bastia, tous les 14 jours, le samedi à 17 heures.

Départ unique et direct Bastia-Tunis, le 8 septembre.

Pour fret et passage, s'adresser aux agents de la Société :

AJACCIO : *M. ROCH COSTA.*

BASTIA : *M. Spallanzani.*

BOURGEOIS

FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDÉS EN 1827

CYRNEENNE

Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA

Vieille liqueur.

ANIS BOURGEOIS

Apéritif supérieur

HOCCO-RHUM

Pur Mart

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE..

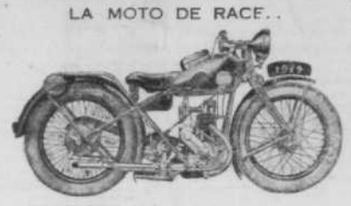

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUDITEZ

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

TRAVAUX FACILES de découpages chez soi toute l'année, sans quitter emploi. 2 à 3 francs l'heure, deux sexes, tous âges rien à vendre. Pour tech. et renseignements versez votre adresse sur enveloppe à TILLY, Les Hogues par Perriers (EURE)

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à toutes. Toutes vos réparations et vos soins sont garantis sur factures. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner par la machine qui serait susceptible de vous intéresser

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

JUGEMENT ET ARRÊT DE BASTIA 1905 ET 1906

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES

Je cependant avoir une toilette ... ensemble parfait.

... le sauver ce qui se porte comme ... et chaussures, bas et lingerie, ... rubans, rasoir et bijoux, etc. ...

... même Bustis robes et chapeaux ... mettez le nouveau journal complet MERVEILLES DE PARIS 4 francs EN VENTE PARTOUT ... 29 rue de la Sorbonne, Paris

N'hésitez plus sur le choix de la Cigarette

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

paquet blanc

Vous donnera toute satisfaction

C'est Chiffon

qui donne chaque mois le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

POUR VOS ACHATS DE MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE

ANNEXES ET ATELIER

18 & 21, RUE DE L'OPÉRA

BASTIA

L'un des plus importants établissements spécialisés dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DÉPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DÉPARTS DU CONTINENT

POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 12 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 12 h.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Vendredi 28, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE Peinture - Vitrerie

PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD DU PALAIS BASTIA

PHOSCAO

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

RHUM St-JAMES

Grand Cru

ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Dégustez les... CIGARETTES NATIONALES

Marque J. VIDAL

AGENCE DE PUBLICITÉ

13, Boulevard Paoli, 13 — BASTIA

Le Gérant : FRANARD POLI

Imp. du Petit Bastiais, 8, Bd du Palais

54e ANNÉE. — N° 197

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 6 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8-08

BUREAU A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

00116

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

Adresse Téléphonique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	31	62
Corse, et Comm.	17	33	64
Etranger (A)	30	60	120
Etranger (B)	45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE

Corse

Formation de la Propriété en Corse

IV. -- Le partage des biens communaux

La véritable charte du partage des biens communaux d'où sont sorties tant de propriétés d'importance diverses qui subsistent encore, en dehors des plus anciennes et de celles constituées par des concessions des gouvernements généraux français, remonte, nous l'avons dit, au 1813.

Le 3 septembre de cette année, le lieutenant-général, conseiller d'Etat, comte de Vignolle, préfet de la Corse, qui s'était chargé avec une louable ténacité, à rétablir la situation, lançait aux maires du département une circulaire leur annonçant que le Conseil général avait voté le principe du partage des biens communaux, « comme on poissait moyen de répandre l'aisance, d'encourager les mariages, de fixer l'habitant au sol, d'intéresser le pauvre à la chose publique par les liens de la propriété.

Il n'est pas possible de ne pas admirer dans sa concision, pour la profonde vérité qu'elle exprime, une formule qui vaut encore pleinement de nos jours, où, en réalité, l'homme ne s'inquiète généralement que de la non possession de la terre, ne quitte que provisoirement celle qu'il possède si elle est appréciable, ne la quitte définitivement que si elle est insuffisante. A l'heure actuelle, des centaines de familles pauvres recherchent l'occupation et la possession de la terre. Elles n'émigrent que dans la mesure où cette recherche est pénible et vaine.

Mais revenons à notre sujet.

Le ministre de l'intérieur ayant donné son approbation à la délibération du Conseil général, le Préfet prend et communique pour exécution aux maires les dispositions suivantes.

Le partage des biens communaux ne pourra avoir lieu que dans les communes où les contestations relatives à la propriété et aux limites des biens engagés auraient cessé. Dans ces communes, les maires réuniront leurs Conseils pour délibérer sur quatre objets principaux :

1° S'il est utile de partager les biens communaux.

2° Quels sont les terrains qu'il est nécessaire d'excepter du partage ?

De nombreux cas d'espèce se manifestaient, en effet, selon les communes. Mais en règle générale, l'assemblée départementale avait recommandé de ne pas livrer au partage les terres de maquis et montagneuses, propres seulement au pacage collectif. D'autre part, une loi de 1793 acceptait également du partage les terres boisées. Ne devaient donc être livrées au partage que les biens susceptibles de culture.

3° Quelles sont les conditions à imposer aux co-partageants ?

Il ne pouvait être question d'un partage sans compensations pour la collectivité, qui avaient besoin de subvenir à des dépenses publiques : églises, routes, etc...

Pour ces conditions, on a vu qu'existait une règle de principe : payer les quatre cinquièmes de la valeur du lot attribué, ou une redevance annuelle d'un vingtième de la valeur du fonds attribué. En fait, la plus grande licence était laissée aux communes pour la détermination de ces conditions. On prescrivait que les co-partageants devaient s'engager par soumission à payer à la commune une redevance annuelle proportionnée à la valeur intrinsèque du bien au moment du partage, car pour l'état immédiat, peu de familles étaient en mesure d'y satisfaire.

4° Quels sont ceux qui auront droit au partage ?

Le Conseil d'Etat avait réglé ce point. Les partages devaient se faire par feux, c'est-à-dire par chefs de famille ayant domicile. On devait proportionner les distributions aux vrais besoins des familles, sans favoriser particulièrement les gros propriétaires ou les prolétaires. Le Conseil municipal devait dresser un tableau des feux dans sa délibération, et donner un numéro d'ordre à chacun d'eux.

La délibération approuvée par le préfet, l'expert devait se rendre sur les lieux, procéder à la division des lots, faire leur description, indiquer leur étendue, leur valeur, leur rapport net ; indiquer également où prévoir les issues nécessaires pour arriver aux chemins publics et aux abreuvoirs.

La première commune à bénéficier de ces dispositions fut celle de Balogna, l'année même où fut prise la décision.

Six ans après, en 1824, 57 communes avaient été autorisées à appliquer leurs profits de partage.

Le mouvement se poursuivit, mais sans avoir la consistance espérée tout d'abord, et cela pour plusieurs raisons que l'on devine : contestations entre communes et particuliers et entre communes elles-mêmes. A l'heure actuelle, l'ère de ces contestations n'est peut-être pas encore terminée ; il est vrai qu'elles portent sur des terres non susceptibles d'être partagées et dont la valeur n'est appréciable qu'avec la hausse des prix du bois et du charbon. Mais elles indiquent les difficultés qu'il a fallu surmonter pour arriver à constituer une forte proportion de la propriété actuelle.

Il resterait à savoir si les biens communaux actuels sont encore susceptibles d'une utilisation plus rationnelle. Mais c'est là une autre question.

P.B.

Le "Pourquoi Pas ?" est revenu à Lorient

Cherbourg, 5 septembre. — Venant de Reikjawik, capitale de l'Islande, le bateau trois mâts *Pourquoi Pas ?*, sur lequel voyagent le docteur Charcot et ses collaborateurs, est arrivé en rade de Cherbourg et est entré à l'arsenal militaire, son port d'attache et d'armement.

Il n'y demeurera que très peu de temps, n'ayant accompli que la moitié de sa mission annuelle et devant, pendant un mois encore, explorer les fonds voisins du littoral français.

Le docteur Charcot a déclaré :

— Nous comptons avoir à souffrir du froid au nord de l'Islande, par suite d'une descente anormale des glaces polaires vers le sud.

« Oui, hasarde que vous souffrirez de la chaleur en France, nous répondîmes-nous le petit dit *Pourquoi Pas ?*

« Trois navires d'exploration, frères du *Pourquoi Pas ?* battant pavillon anglais, allemand et norvégien feront nos mêmes rencontres pendant notre hivernage au nord de l'Islande. Nos amis des Feroë feront charmants, nos hôtes de Reikjawik feront de vrais amis. »

S.-fin. 5 septembre. — Aujourd'hui s'ouvre la conférence internationale ferroviaire.

La production du blé et le contrôle du Marché

Paris, 5 septembre. — A la date du 29 août, M. Marcel Donon, sénateur du Lauzet, a informé le Président du Sénat qu'il se proposait d'interpeller, dès la rentrée du Parlement, le ministre de l'Agriculture sur les mesures que compte prendre le Gouvernement :

1° Pour améliorer les conditions de la production du blé en France ;

2° Pour éviter le renouvellement des fluctuations désordonnées, spéculatives et inquiétantes, qui se produisirent récemment sur le marché du blé ;

3° Pour déterminer les cultivateurs à s'organiser en vue d'assurer un écoulement plus régulier de leurs récoltes, avec le concours du crédit agricole.

Un avion américain trappé par la foudre en vol

New-York, 5 septembre. — L'avion commercial américain *City-of-New Francisco*, dont on était sans nouvelles depuis hier a été retrouvé à 40 kilomètres environ du sud de Galliop, Nouveau Mexique).

Les passagers et les membres de l'équipage ont été tués.

On suppose que l'appareil a été frappé par la foudre.

En Vue des Elections Sénatoriales

L'Eveil de la Corse consacre encore quelques réflexions désobligeantes à l'adresse du *Petit Bastiais*, sous le titre qui est une véritable trouvaille journalistique : « Hymne à plat ventre ». Il n'y a là cependant que du classique, s'il a vous le déplaît la campagne menée jusqu'ici par « Le Petit Bastiais » ; mais, comme M. Omessa n'écrit pas pour ne rien dire, nous pouvons supposer qu'il a tout à nous faire préciser de sa grande expérience en nous donnant une fois de plus une leçon de bonnes manières ; M. Omessa est en effet depuis des années le collaborateur d'un multimillionnaire ; et lui seul sans doute, par expérience, que c'est à plat ventre qu'il faut parler à d'aussi gros personnages. Nous le remercions en ce cas de sa contrariante obligeance.

M. Omessa n'aura pas obligé des ingrats : en retour, nous sommes très contents de lui manifester notre reconnaissance en lui apprenant à lui qui pourtant seul sait tout, connaît tout, un détail très important de la vie parlementaire de M. Doumer, détail qui édifiera aussi les délégués sénatoriaux de la Corse.

Nous ne pensons pas que M. Omessa ait voulu pour les besoins de la cause, encombrer un tant soit peu la mémo

ÉCHOS

Billet Parisien

On parle beaucoup de la création prochaine d'une grande Cité du cinéma français.

Nous avons pu nous procurer quelques renseignements sur ce projet grandiose qui serait, en effet, sur le point d'entrer dans la voie des réalisations. Ainsi, notre cinéma essayerait d'échapper à la tutelle américaine...

Le plus grande partie des travaux serait exécutée au titre des prestations, et notre gouvernement, dit-on, s'interposerait particulièrement à cette organisation qui devrait être prévue pour servir au besoin, de centre d'aviation.

La Cité s'élèverait à Nîtres, sur les rives de l'étang de Berre et occuperait une fois achevée, une superficie totale de deux mille hectares. Elle comprendrait quatorze studios, six pour les films muets et huit pour les films sonores et parlants. Il y aurait, en outre, de nombreux magasins et ateliers, des hôtels et pensions de famille pour les artistes, et une vraie petite ville servirait de cadre au passage provençal ou lapinois de l'état-major et les employés subalternes de l'entreprise, dont le nombre dépasserait dix-huit cents.

Les noms des principaux commanditaires sont inconnus. On murmure seulement que les capitaux seraient pour moitié français et allemands, et que les techniciens qui dirigeraient cette colossale affaire portent de vieux noms estimés dans le monde des cinéastes.

Le premier coup de pioche n'est pas encore donné. Les travaux doivent durer deux ans.

C'est tout ce que nous avons pu savoir. Mais quiqu'un nous a soufflé :

— Attention ! Il y a beaucoup de canards, sur les bords de l'étang de Berre !...

Gabriel RAUZE.

Nouvelles diverses

Genève, 5 septembre. — La conférence sténographe des amendements aux statuts de la Cour Internationale de Justice de La Haye a examiné cet après-midi, les conditions exigées des juges à la Cour. La conférence a adopté les amendements tendant à soumettre les candidats aux fonctions de juges à la Cour de 11 à 15 et supprimant quatre postes de juges suppléants.

La conférence a également adopté un amendement interdisant aux juges d'exercer les fonctions d'agent de conseil ou d'avocat dans une affaire ou de participer à une affaire dans laquelle ils seraient intervenus antérieurement dans une autre affaire.

Rome, 5 septembre. — Parmi les nombreux dons offerts au pape par les pèlerins, pendant son séjour au Vatican, ces temps derniers, le plus curieux fut celui de deux bouteilles de vin portant l'étiquette Mussolini Verselli avec l'all mention en bouteilles en 1929, et déclarant qu'elles devaient rester dans la cave de la paroisse pour être offertes au nouveau pontife qui réaliserait la conciliation avec l'Italie.

L'archiprêtre actuel de Mussolinia a voulu aujourd'hui satisfaire le désir exprimé par son prédécesseur, en remettant au nonce les deux précieuses bouteilles de vin.

Paris, 5 septembre. — A la veille d'une rentrée, il avait été indiqué que M. Bonnefous, ministre du Commerce, serait remplacé au cours du mois par M. Bonnevay, député du Rhône, ou par M. Gévelot, par le maréchal Pétain.

En réalité c'est M. Marcilly, Président de la République, qui accompagnera M. Bonnefous au cours de sa visite à Genève.

Le lendemain, 17 septembre, M. Bonnefous sera reçu en audience officielle à Versailles par le Président de la République.

Moscou, 5 septembre. — Une responsable chargée de palle des soins à l'enfance de Mme « Molotov, s'était vue blâmée, la mère l'article d'une commission. Automobile et immédiatement et se jeta du vu route.

Une femme indienne, mère de trois enfants, a été tuée à t.

Madrid, 5 septembre. — Une violente tempête de neige s'abattue sur les montagnes de Leon, Ensuite, Cuenca et Burgos, occasionnant d'importants dégâts. La bonne a fait plusieurs victimes.

Paris, 5 septembre. — M. Briand, président du Conseil des ministres français, a déposé, au secrétariat de la Société des Nations, la partie générale concernant le nom de parti Briand-Kellogg, aux fins d'enregistrement et de publication.

CABINET DENTAIRE

M. P. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

A TRAVERS LA CORSE

Arrondissement de Bastia

Au Préventorium de Luri

M. l'abbé Jérôme, le distingué directeur du Préventorium de Luri, nous communique la lettre suivante que M. Bonnetti, préfet de la Corse, a adressée à M. Vincent Pardi, surveillant à la Colonie de Vacances, en réponse à l'article que nous avons publié récemment :

« Lettre de Monsieur le Préfet de la Corse à Monsieur Vincent Pardi, surveillant à la Colonie de Vacances de Luri, élève à l'Ecole normale d'Ajaccio.

Vincennes 29 août 1929.

« Cher Monsieur Pardi,

« Comme il n'a été agréable de lire dans les journaux de ce jour le bel article que vous avez publié, intitulé : « Les Vacances à la Colonie Scolaire de Luri ».

« Vous commencez admirablement votre rôle d'éducateur et, de la même façon, vous exprimez vos impressions d'une manière charmante.

« Je tiens à vous complimenter et de cela et surtout de votre dévouement à la belle œuvre du Préventorium de Luri.

« Veuillez féliciter également vos camarades surveillants de la Colonie. »

Signé : BUSSIERE. »

Cette charmante lettre s'adresse donc aussi à nos précieux auxiliaires Hugues Bonnetti et Hélène Taffa dont les précieuses qualités d'éducateurs ont été remarquées et dont les bienfaits ont largement contribué à faire la belle réputation de notre Préventorium.

Nous ne qui regarde le manque d'initiative dont nous aurions fait preuve à propos de l'inhumation du sujet polonais Schaffrenicki, il nous suffira de faire remarquer que c'est à M. J.F. Alessandri lui-même, logeant et nourrissant cet ouvrier polonais, qu'il appartenait de veiller aux détails de ses obsèques.

Le notre qu'il dût faire, en la circonstance, c'est, non pas d'attendre bêtement que le maire de Castellare se substituât à lui pour remplir les trois d'achat d'un cercueil, mais d'étudier, personnellement, puisque le décès s'était produit chez lui, le moyen le plus sûr et le plus pratique de s'en procurer un, afin de rendre les derniers devoirs au malheureux Schaffrenicki, ouvrier à son service, une sépulture plus décente et plus conforme aux usages de notre pays.

Mais de cela, M. J. F. Alessandri n'a pas cru devoir se préoccuper. Il s'est contenté, sur lois le parents d'informer ailleurs de leur Schaffrenicki à la ferme avec prendre d'autre souci que celui de laisser le bruit se répandre qu'une accusation terrible en négligeant avait autorisé l'enterrement d'un étranger sans cercueil.

Nous ne voulions nécessiter personne, mais il nous est impossible de ne pas dire que ces insinuations sont tout à fait contraires à la vérité. La loi a bien prévu que lorsqu'on se trouve en présence d'un décès dans la maison, le magistrat municipal doit se charger des détails de l'inhumation.

Mais ici n'était pas le cas de Schaffrenicki, parlant de parlers réguliers, et rendons un service d'un cultivateur remplaçant, en la circonstance, la famille absente.

M. J.-F. Alessandri ne l'entend pas ainsi. C'est son droit, mais c'est aussi le notre de ne pas partager son opinion.

Quant à ce qui a trait aux remarquables ouvriers polonais au sujet du véritable empereur de Schaffrenicki, nous vous renvoyons de faire plaisir à ceux qui n'ayant pas connu le défunt, ont pu croire à Radio Journal » le 19 juillet dernier, où il était dit que Schaffrenicki, appartenait au personnel ouvrier occupé aux travaux d'assainissement.

Il paraît qu'il n'en est rien. Schaffrenicki, en effet, ne faisait pas partie de l'entreprise d'assainissement, mais il travaillait, comme nous l'avons déjà dit plus haut, pour le compte de M. J.-F. Alessandri, ce qui retire encore davantage les obligations de ce dernier à l'égard de son employé.

Tous ces faits sont attestés par l'ouvrier polonais Borowski, dans une déclaration écrite, que l'on nous reproche d'avoir livrée à la publicité, parce qu'elle est de nature, non pas à porter atteinte à l'honorabilité de qui que ce soit, mais bien plutôt de laisser croire que Shoffrenicki possédait, avant son décès, une somme largement suffisante pour faire face aux frais de ses obsèques, y compris l'achat d'un cercueil.

M. J.-F. Alessandri intitule encore d'autres griefs contre nous, mais ceux-ci, au fond, il ne vaut pas parafiter sur-le-champ.

Ils nous pour tout le monde : il devraient se prononcer en adressant des plaintes chaleureux, à la gendarmerie de Castellare, qui a su se tenir en dehors de la politique.

Assumons que nos braves gendarmes, qui, d'ailleurs, n'étaient pas partie dans l'affaire, ont dû être émus jusqu'aux larmes de ces pleurs inattendus, venant de si haut, et décernés avec autant de spontanéité que de générosité.

Nous devrions, pour être complet, faire suivre ces lèvres explicatives, par quelques autres petites réflexions... Mais à quoi bon ? Ne vaut il pas mieux nettre un point final à cette controverse devenue, pour nous, désormais sans objet.

A. GIOVALUCCHI,
Maire de Castellare-di-Casinca.

PAROISSE DE TAGLIO D'ISOLACCIO. — *Grande fête de charité.* — Dimanche 8 septembre à 11 heures : bénédiction d'une statue de N.-D. de Lavasina. Messe solennelle ; à 5 heures de l'après-midi : procession suivie de la bénédiction. Dans la journée : attractions diverses.

L'Harmonie des « Nos » prêtera son gracieux concours aux différentes cérémonies de la journée.

AJACCIO

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Marseille mardi 3 septembre avec 750 passagers.

Le temps. — Les journées torides se succèdent. Des orages ont éclaté dimanche dans la région Vizzavona-Bocognano-Corbiani. Aucune goutte d'eau n'est tombée à Ajaccio ; la Gravona, malgré les pluies de montagnes, est presque complètement à sec et les restrictions sur la distribution de l'eau continuent.

De passage. — M. de Peretti della Rocca, ambassadeur de France à Madrid.

Eaux et forêts. — M. Guy Simon, élève-adjoint, dont les notes reconnaissent des aptitudes, juridiques ou autres, ne correspond personne, ait une meilleure conception que nous des obligations inhérentes au poste de ce commune. Mais c'est la une opinion toute personnelle qu'il lui appartiendra de faire partager à la majorité des électeurs de Castellare et à ses collègues du conseil municipal actuel.

Jusque-là le mieux, croyons-nous est d'accommoder du régime en vigueur, qui a la prétention de servir les intérêts de la collectivité : amis comme adversaires.

Pour ce qui regarde le manque d'initiative dont nous aurions fait preuve à propos de l'inhumation du sujet polonais Schaffrenicki, il nous suffira de faire remarquer que c'est à M. J.F. Alessandri lui-même, logeant et nourrissant cet ouvrier polonais, qu'il appartenait de veiller aux détails de ses obsèques.

CALVI

Etat civil du mois d'août 1929. — Naissances : Dessin Thérèse, fille de Georges Dessin, sergent au 173me R. I. et de Battiloro Marie.

Loiseau Sauveur, fils de Loiseau Jean Baptiste, soldat au 173me R. I. et de Jeronime Chanorey.

Grandie Roger Aimable Isidore, fils de Grandie Léon Albert, mécanic sergent de Tirailleurs et de Battiloro Marie.

Nivès Castelli : Angèle Marie, épouse Ambrosini, âgée de 44 ans.

Leandri Mérière, veuve Trivelet, âgée de 67 ans.

Mariages : entre Orsini Martin, maçon, et Cesarini Tommasine, sans profession.

Apéritifs d'office. — Samedi dernier le Conseil municipal de Calvi offrait un apéritif d'adieu à M. Aurnont, notre dévoué sous-préfet, nommé secrétaire général de l'Oise.

M. Guerrini, premier adjoint fit l'honneur officier de la Légion d'Honneur, a félicité M. Aurnont pour son brillant avancement. Il l'a remercié au nom de ses collègues et de toute la ville, de tout ce qu'il a fait dans l'intérêt de Calvi, et il a exprimé les regrets que cause le départ d'un fonctionnaire aussi aimable et aussi dévoué.

M. Aurnont a remercié M. Guerrini et les conseillers présents de leur cordiale ovation et les a assurés qu'il continuerait, même de loin, à travailler pour le bien de Calvi et à s'intéresser à tout ce qui se passe dans notre petite ville.

Aérotaxis. — Mercredi dernier est arrivé au milieu d'un nombreux concours de population, les aéronefs du Mme Vve Tricoteil, décédée à la suite d'une maladie qui n'a duré que quelques jours.

La défunte appartenait à la famille Legris, particulièrement connue et estimée parmi les plus vieilles familles de notre ville. Serviable et dévouée, toujours prête à rendre service, elle se faisait de nombreux amis.

Le deuil était conduit par son beau-frère M. Paoli, officier en retraite, et ses cousins MM. François Legris, ancien adjoint au maire, Battistini, notaire, Mille, avoué, et d'autres parents auxquels nous présentons ainsi qu'à leurs familles, nos plus sincères condoléances.

A l'arrivée. — M. Faustin Bartoli, avocat à la Cour d'appel de Paris et sa famille.

M. Félix Battistini, imprimeur principal de la Marine, et Madame Battistini-Gratiani.

Un départ. — M. le chef d'escadre Dopavi, commandant la première région du Gard et sa famille.

M. Aurnont, ancien sous-préfet de Calvi, rejoignant son nouveau poste à Auxerre.

M. Capitali, secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Loire et Madame Capitali-Allegrini.

La chaleur et nos transports

Les gens et les choses, tout est chaud en ce moment, et, malgré la fin de la canicule, la chaleur d'un été assez mal éprouvé est en recrudescence.

Nos automobiles s'apparentissent sur leurs sièges, leurs coussins ruissellent de gens ; les chauffeurs, libres, comme leur accompagnent, grillent leur radiateur et se distruent avec leurs claksons ; il n'est pas jusqu'à nos Chemins de fer qui ne veuillent se mettre à l'unisson.

Eux, au moins, ont un horaire fixe ; mais à quoi cela sert-il s'ils ne le suivent pas ?

Un technicien amuel nous nous sommes adressés nous renseigne : une locomotive capable de remorquer un train de 1500 tonnes par temps normal, n'en peut plus en traîner que 80 par beau temps, 70 par forte pluie, 60 par temps lourd et humide.

L'humidité du sirocco en plaine, celle des tranchées profondes, réservent des surprises et les trains, partis allégrement avec deux chevaux normaux, arrivent alors péniblement. L'adjonction des rails ne'st plus suffisante, la locomotive se dépense en vains efforts sur une surface glissante, elle en perd le souffle. Rails et locomotives ne sympathisent plus.

Que va-t-il donc arriver ? Mercredi dernier, un train de voyageurs, roulant à petite vitesse entre Ajaccio et Bastia, a dû s'arrêter à Vivario, faute de pouvoir gravir la rampe.

Les voyageurs, qui n'étaient pas pressés, ont profité de l'occasion pour aller se baigner dans le Fium'Orbo, à proximité de la voie.

Ce n'était, après tout, qu'un petit retard, et ils ne s'en plaignaient pas.

Mais nos prévisions surtout l'interdiction de la production maraîchère. C'est relativement facile. Nous avons d'excellents terrains. Mais c'est l'eau qui manque souvent, faute d'être canalisée. C'est quelque chose qu'on peut faire aisément partout. Que les producteurs s'entendent donc, et que les municipalités les aident toutes les fois qu'il le faut. Nous aurons ainsi de grosses quantités d'excellents légumes qui pourront être livrées à bon marché à tous ceux qui n'en produisent pas.

Cet excellent résultat serviu à la fois les producteurs et les consommateurs, et tout le monde s'en réjouira.

Oh ! que ce sera beau ! Empressons-nous donc de le faire.

On ne pourra pas arguer que les travaux soit pénibles. Le jardinage, même en grand, est à la portée de tout le monde, de toutes les communes, et les familles nombreuses auriont y trouveraient un soulagement fort appréciable.

Oui, soyons plus que jamais à l'horticulture.

J.-M. FONTANA.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 heures 45 : Orchestre. Au programme : *Un poker mouvementé*, comique ; Phébus Film présente Marcella Albani dans *Bagdin le Sicaire*, superproduction dramatique.

Le prochain programme : Doublegratte et Polarbon dans leur dernier film : *Loup y es-tu ?*

CABINET MEDICAL

Le Docteur El. OSSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kermarec.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

10, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-15

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Variétés

Le coût de la vie ! Quel problème angoissant pour toute la Corse !

On affirme à juste titre que les légumes et les fruits sont plus chers à Bastia, par exemple, qu'à Marseille. Pourquoi ? Il y a incontestablement un contrôle plus efficace à exercer sur la place de notre marché. Nous prions donc notre bonne Municipalité d'agir dans la mesure du possible. Notre bonne population ne tardera pas à s'en trouver mieux.

Mais nous prévoyons surtout l'intensification de la production maraîchère. C'est relativement facile. Nous avons d'excellents terrains. Mais c'est l'eau qui manque souvent, faute d'être canalisée. C'est quelque chose qu'on peut faire aisément partout. Que les producteurs s'entendent donc, et que les municipalités les aident toutes les fois qu'il le faut. Nous aurons ainsi de grosses quantités d'excellents légumes qui pourront être livrées à bon marché à tous ceux qui n'en produisent pas.

Cet excellent résultat serviu à la fois les producteurs et les consommateurs, et tout le monde s'en réjouira.

Oh ! que ce sera beau ! Empressons-nous donc de le faire.

On ne pourra pas arguer que les travaux soit pénibles. Le jardinage, même en grand, est à la portée de tout le monde, de toutes les communes, et les familles nombreuses auriont y trouveraient un soulagement fort appréciable.

Oui, soyons plus que jamais à l'horticulture.

J.-M. FONTANA.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 heures 45 : Orchestre. Au programme : *Un poker mouvementé*, comique ; Phébus Film présente Marcella Albani dans *Bagdin le Sicaire*, superproduction dramatique.

Le prochain programme : Doublegratte et Polarbon dans leur dernier film : *Loup y es-tu ?*

CABINET MEDICAL

Le Docteur El. OSSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kermarec.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

10, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-15

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Communications

ORATOIRE
SAINT CHARLES BORROMEE

Samedi 7 courant le soir à 8 heures, premières vêpres chantées par la maîtrise de Saint Charles. Dimanche 8 septembre, messes à toutes les heures à partir de 6 heures jusqu'à midi inclusivement. A 10 heures, messe de communion générale ; à 11 heures, grand' messe. Le soir à 4 heures, vêpres suivies de la procession Salut et baisement de la Sainte Relique.

N. B. — La procession sortira de l'oratoire à 4 heures et demie précises ; elle suivra l'itinéraire habituel. Nous rappelons à la population bastiaise qu'à 6 heures du soir le baisement de la Relique est supprimé ; mais la chapelle restera ouverte à la vénération des fidèles jusqu'à 10 heures.

Avis Officiels

AVIS AUX FAMILLES
DE PUPILLES DE LA NATION

Les pupilles de la Nation en Colonies de vacances à Ari-Lautrecot à Bastia le samedi 7 septembre à 10 heures du matin. Ils débarqueront à Bastia, place St Nicolas, en face de la Sous-Préfecture.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE RECTACTEUR STAGIAIRE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE.

La date du concours ouvert le 16 septembre 1929 pour trois emplois de rédacteur stagiaire du gouvernement général de l'Algérie est reportée au 14 octobre 1929. Le nombre des places offertes est porté de trois à six.

Les épreuves écrites pourront être passées à Alger, Oran, Constantine, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille et Toulouse.

Les candidats pourront se procurer les conditions d'admission et le programme des épreuves au tau gouvernement général de l'Algérie, (Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement), soit aux bureaux de la Préfecture de l'un des départements sus-cités.

Les demandes d'admission établies sur papier timbré et accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir au Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement au plus tard le 14 septembre 1929.

CABINET DENTAIRE

Madame BOPHE, Chirurgien-Dentiste, 22, Bd Paoli, recoit tous les jours sur rendez vous, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures.

Ciné-Chronique

Le Régent-Cinéma a remporté, hier soir, un très vif succès. Malgré la température étouffante, qui avait sévi toute la journée, un nombreux public se pressait dans la vaste salle, fort bien aérée d'ailleurs.

Le programme fut très apprécié par les amateurs de beaux films, qui trouvèrent en *Bagdin le Sicaire* une excellente production.

La direction de notre bel établissement de spectacles, qui ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire sa clientèle, a mis à profit les vacances pour apporter de nouvelles et fort heureuses transformations à l'aménagement de la salle ; aussi peut affirmer que celle-ci sera, cette année, plus que jamais le rendez-vous de tout Bastia.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

AGENCES P. L. M.
A AJACCIO

La Compagnie des Chemins de fer P. L. M. vient d'ouvrir une Agence à Ajaccio, dans le Hall de la Compagnie de Navigation Fraissinet, rue du roi Jérôme, à proximité du port.

Cette Agence délivre des billets directs (au départ d'Ajaccio pour les principales gares P.L.M.) comprenant le passage sur les paquets de la Compagnie Fraissinet et le trajet en chemin de fer sur le continent.

Elle délivre également des billets de toutes catégories au départ de Nice, Toulon ou Marseille, pour toutes destinations sur les grands réseaux français : billets simples, d'aller et retour, de familles nombreuses ; billets combinés chemins de fer et autocar ; billets des tarifs spéciaux, etc.,

Elle assure la location des places en chemin de fer, au départ de Nice, Toulon ou Marseille.

Une autre Agence, ayant les mêmes attributions, sera incessamment installée dans le local des ci-devant P.L.M. 1, Cours Grandval, à Ajaccio.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE (ET VICE-VERSA PAR VAPEUR CAID

Le vapeur S.S. Caïd assurant le départ direct Bastia-Tunis quittera notre port le 8 septembre à midi.

INFORMATIONS LOCALES

Caisse de Crédit Immobilier

Société Anonyme en formation

Le Comité provisoire a l'honneur d'informer le public, du résultat de la souscription aux actions nominatives 4 p. cent libérées du quart, devant assurer la création par le ministère du Travail, de l'Hygiène et d'Assurances sociales.

Ce résultat, n'est pas fameux, pour une population de plus de trente mille habitants ; il n'est pas fameux, mais le Comité a voulu le rendre sérieux, elle ne laisse derrière elle que des regrets.

Le deuil était conduit par son beau-frère M. Paoli, officier en retraite, et ses cousins MM. François Legris, ancien adjoint au maire, Battistini, notaire, Mille, avoué, et d'autres parents auxquels nous présentons ainsi qu'à leurs familles, nos plus sincères condoléances.

A l'arrivée. — M. Faustin Bartoli, avocat à la Cour d'appel de Paris et sa famille.

M. Félix Battistini, imprimeur principal de la Marine, et Madame Battistini-Gratiani.

Un départ. — M. le chef d'escadre Dopavi, commandant la première région du Gard et sa famille.

M. Aurnont, ancien sous-préfet de Calvi, rejoignant son nouveau poste à Auxerre.

M. Capitali, secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Loire et Madame Capitali-Allegrini.

La chaleur et nos transports

Les gens et les choses, tout est chaud en ce moment, et, malgré la fin de la canicule, la chaleur d'un été assez mal éprouvé est en recrudescence.

Nos automobiles s'apparentissent sur leurs sièges, leurs coussins ruissellent de gens ; les chauffeurs, libres, comme leur accompagnent, grillent leur radiateur et se distruent avec leurs claksons ; il n'est pas jusqu'à nos Chemins de fer qui ne veuillent se mettre à l'unisson.

Eux, au moins, ont un horaire fixe ; mais à quoi cela sert-il s'ils ne le suivent pas ?

Un technicien amuel nous nous sommes adressés nous renseigne : une locomotive capable de remorquer un train de 1500 tonnes par temps normal, n'en peut plus en traîner que 80 par beau temps, 70 par forte pluie, 60 par temps lourd et humide.

L'humidité du sirocco en plaine, celle des tranchées profondes, réservent des surprises et les trains, partis allégrement avec deux chevaux normaux, arrivent alors péniblement. L'adjonction des rails ne'st plus suffisante, la locomotive se dépense en vains efforts sur une surface glissante, elle en perd le souffle. Rails et locomotives ne sympathisent plus.

Que va-t-il donc arriver ? Mercredi dernier, un train de voyageurs, roulant à petite vitesse entre Ajaccio et Bastia, a dû s'arrêter à Vivario, faute de pouvoir gravir la rampe.

Les voyageurs, qui n'étaient pas pressés, ont profité de l'occasion pour aller se baigner dans le Fium'Orbo, à proximité de la voie.

Ce n'était, après tout, qu'un petit retard, et ils ne s'en plaignaient pas.

Mais nos prévisions surtout l'interdiction de la production maraîchère. C'est relativement facile. Nous avons d'excellents terrains. Mais c'est l'eau qui manque souvent, faute d'être canalisée. C'est quelque chose qu'on peut faire aisément partout. Que les producteurs s'entendent donc, et que les municipalités les aident toutes les fois qu'il le faut. Nous aurons ainsi de grosses quantités d'excellents légumes qui pourront être livrées à bon marché à tous ceux qui n'en produisent pas.

Cet excellent résultat serviu à la fois les producteurs et les consommateurs, et tout le monde s'en réjouira.

Oh ! que ce sera beau ! Empressons-nous donc de le faire.

On ne pourra pas arguer que les travaux soit pénibles. Le jardinage, même en grand, est à la portée de tout le monde, de toutes les communes, et les familles nombreuses auriont y trouveraient un soulagement fort appréciable.

Oui, soyons plus que jamais à l'horticulture.

J.-M. FONTANA.

Avis Officiels

AVIS AUX FAMILLES
DE PUPILLES DE LA NATION

Les pupilles de la Nation en Colonies de vacances à Ari-Lautrecot à Bastia le samedi 7 septembre à 10 heures du matin. Ils débarqueront à Bastia, place St Nicolas, en face de la Sous-Préfecture.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE RECTACTEUR STAGIAIRE DU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE.

La date du concours ouvert le 16 septembre 1929 pour trois emplois de rédacteur stagiaire du gouvernement général de l'Algérie est reportée au 14 octobre 1929. Le nombre des places offertes est porté de trois à six.

Les épreuves écrites pourront être passées à Alger, Oran, Constantine, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nancy, Rennes, Lille et Toulouse.

Les candidats pourront se procurer les conditions d'admission et le programme des épreuves au tau gouvernement général de l'Algérie, (Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement), soit aux bureaux de la Préfecture de l'un des départements sus-cités.

Les demandes d'admission établies sur papier timbré et accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir au Cabinet du Secrétaire général du Gouvernement au plus tard le 14 septembre 1929.

CABINET DENTAIRE

Madame BOPHE, Chirurgien-Dentiste, 22, Bd Paoli, recoit tous les jours sur rendez vous, de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 heures.

Ciné-Chronique

Le Régent-Cinéma a remporté, hier soir, un très vif succès. Malgré la température étouffante, qui avait sévi toute la journée, un nombreux public se pressait dans la vaste salle, fort bien aérée d'ailleurs.

Le programme fut très apprécié par les amateurs de beaux films, qui trouvèrent en *Bagdin le Sicaire* une excellente production.

La direction de notre bel établissement de spectacles, qui ne recule devant aucun sacrifice pour satisfaire sa clientèle, a mis à profit les vacances pour apporter de nouvelles et fort heureuses transformations à l'aménagement de la salle ; aussi peut affirmer que celle-ci sera, cette année, plus que jamais le rendez-vous de tout Bastia

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

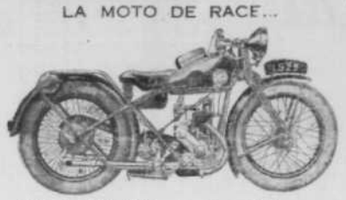

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUDITOL

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 23, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h.

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 8 heures.
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 heures.
Samedi 7, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia, à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 12, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE — PEINTURE — VITRERIE

Peinture - Vitrerie

J. ESPOSITO

BOULEVARD du PALAIS BASTIA

PHOSCAO

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Le traitement de l'Anémie et de la faiblesse des Nerfs

L'anémie n'est pas autre chose qu'un appauvrissement du liquide nourricier par carence, soit qu'on ait perdu une trop grande quantité de sang, soit que la qualité du sang soit altérée à la suite d'une intoxication d'une infection salvaderose, de privations ou de surmenage, etc...

Pour combattre efficacement l'anémie, il faut donc commencer par purger le sang des impuretés qui le dénaturaient et ensuite enrichir le sang purifié.

La Tisane des Chartreux de Durbon aux sucs des plantes alpestres possède au plus haut degré le pouvoir de clarifier, d'assainir et désintoxiquer le sang qu'elle purge de ses vices et rien ne vaut les Pilules Supertoniques des Chartreux de Durbon pour l'revivifier. Par leur emploi les deux causes de l'anémie sont neutralisées ; le sang redevient normal, les muscles et les nerfs regagnent leur équilibre ; les forces reviennent ; c'est la guérison comme le démontre le témoignage suivant :

Il août 1927.

« Je viens par la présente vous renouveler des bienfaits obtenus par votre Tisane Depurative et vos Pilules Supertoniques des Chartreux de Durbon, d'une efficacité certaine contre l'anémie.

« Je ne saurais trop les recommander autour de moi et vous autorise à publier ma lettre : Mlle de Barjac, rue Jacques Duhul, Neuilly-sur-Seine. »

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le ROI des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipations, entérite, douleurs, accidents maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc...

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, rougeurs, hémorroïdes, furoncuIose, plaies variqueuses, crottes de cheveux, etc...

PREUVES INNOMBRABLES

Prix du vente (impôt compris) : Tisane : 13 fr. 50 — Baume, 8 fr. 42 — Pilules 7 fr. 50.

Toutes pharmacies et J. Berthier, concessionnaire à Grenoble.

DEPOT A AJACCIO, Phie Benedetti ; à PROPRIANO, Phie Pandolfi ; à SARTENE, Phie Benedetti ; à Ile-Rousse, Phie V. Paoli ; à Bastia, Phie Laigi.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 Franc Le Paquet de 50 Grammes

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à toute heure. Toutes vos réparations et accessoires sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner sur la machine qui serait susceptible de vous intéresser, elle vous sera échangée.

4, JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

HERS DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1904 ET 1906

N'hésitez plus seule la Cigarette MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

paquet blanc

Vous donnera toute satisfaction

C'est Chiffons qui donne chaque mois le dernier mot de l'élégance et de l'ingéniosité.

POUR VOS ACHATS DE MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

Dégustez les..... CIGARETTES NATIONALES Marque J. VIDAL

Agent : M. P. GUASCO, 13, Boulevard Paoli, 13 — BASTIA

NOTA. — *Nos expéditions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CHEQUI.

Le Gérant : Fernand POLI
Imp. du Petit Bastiais, 2, Rd Pt Palais

54e ANNEE. — N° 198. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — SAMEDI 7 SEPT. 1929.

DIRECTION-RÉDACTION-ADMINISTRATION
8, Bd du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 2-59

BUREAU A PARIS
18, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

00118

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : Marseille 0111

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	15	28	45
Comité et Corse	17	32	60
Etranger	35	60	120
	44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 18, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

VII. -- Vue sur le dix huitième siècle

Le dix-huitième siècle est riche en historiens. On n'en compte pas moins de dix-neuf dignes d'être mentionnés et qui sont par ordre chronologique, avec les titres de leurs ouvrages : Filippo Casoni (Storia di Corsica, 1708) ; Gio Antonio Gazaro (Commentario dell'istorio del Regno di Corsica, 1713) ; Georges Gravier (Thesaurus antiquitatum historiarum Corsicæ, 1723) ; Kellenbach (Historie von Corsica, 1732) ; Giacomo Semidei (Descrizione del Regno di Corsica, 1737) ; Anonyme (Histoire des Révolutions de l'Ile de Corse et de Théodore 1er, 1738) ; N. Arienzi (Memorie istorico-geografico-politiche del Regno di Corsica, 1738) ; Gio Pietro Gaffory (Storia delle rivoluzioni di Corsica, 1740) ; Le Villeneuvois (Histoire de l'Isle de Corse, 1740) ; Don Gregorio Salvini (Giustificazione della rivoluzione di Genova, 1758) ; Giovanni-Vincenzo Gambiagi (Istoria della Regno di Corsica, 1770) ; abbé de Germanes (Histoires des Révolutions de Corse, 1771) ; N. Sport (Geschichte von Corsica, 1777) ; Jean de Pommereul (Histoire de l'Isle de Corse, 1779) ; Gio Paolo Limperani (Historia della Corsica, 1779) ; N. Colonna (Précis de l'Histoire de Corse, 1780) ; Anonyme (Histoire de Corse, 1786) ; Mirabeau (Histoire de l'Ile de Corse, 1789) ; Bonaparte (Histoire de Corse, 1790).

Dans cette liste se rencontrent des auteurs de plusieurs nationalités : Corses, français, italiens, allemands, hollandais. C'est qu'il n'avait pas été nécessaire qu'un attrait spécial pour l'île de Corse portant des regards attentifs sur la lutte soutenue par les Corses contre les Génois, et ce depuis, on peut le dire, quatre siècle. De plus, l'interpénétration des événements et des nouvelles était plus facile, et des politiques nationales, donc une politique internationale, qui commençait d'être menées par des moyens qui se modernisaient naturellement de plus en plus, se dessinaient, et le Corse placée au centre du monde latin ne pouvait leur être indifférente. Sa position géographique, le rennin qui commençait à se répondre de ses chefs, notamment de Paoli, et les moyens d'édition et de vulgarisation qui commençaient de se généraliser : tout cela, s'agissant d'un pays dont on sentait bien que la destinée était en train de se faire, ont fait l'abondance des auteurs et des écrits.

Nous entrons dans le monde moderne. On aura la préoccupation de justifier les actes des nationalités en cause selon des idées qui commencent à pondre et qui contribuaient déjà, si elles ne la dominent pas, la loi brutale du plus fort ou du plus rusé. Des mordiques observent curieusement, ces pays qui ont eu le plus vite et le mieux donner leur essor à l'imprimerie, qui apporte à la science, aux études la plus puissante contribution. Quelques Italiens, qui exploisent un pan de retraite, ont le souci de savoir les appartenons nationales. Les auteurs corses forment un lot nécessairement à part et tous inspirés de l'ardente volonté d'établir le bon droit insulaire à la face d'un monde qui s'élargit. Et voici les premiers auteurs français pas moins de six, qui veulent les uns exposer, les autres justifier l'intervention française, tandis que Mirabeau, le dernier de la liste, donne un premier élan à sa course révolutionnaire.

Une grande part de cette production est faite aux événements contemporains, qui achèvent, on en a sans doute la prévenue, l'ère séculaire des troubles sérieux et politiques de la Corse. Mais ces troubles sont trop en relation avec le passé lointain de ce pays pour qu'on se penche pas encore avec avidité sur ce passé. Au gré de nombreux auteurs, les vieilles annales de la Corse sont toujours moins de l'érudition que de l'histoire, car Suspierre procède du haut moyen-âge et Paoli continue Sampiero. Nous trouvons donc les historiens du dix-huitième siècle une grande variété dans les âges qu'ils étudient et commentent. Plus tard, on verrera plus volontiers dans le domaine, également varié, du folklore ; on observera la faune, la flore, les mœurs : c'est que l'histoire politique en sera faite. Au dix-huitième siècle, c'est toujours, et plus que jamais, la politique nationale qui inspire les actes et domine les esprits.

Le dix-huitième siècle, c'est la suite et la fin des révolutions corses. Ce mot de révolutions revient même quelquefois dans les titres d'ouvrages : Gaffory, Sorbrul, Germanes l'emploient. C'est aussi dans une large mesure l'étude de la réaction des Corses devant la pénétration devenue intensive et continue des événements extérieurs dans leurs affaires. Il n'y a plus de tourbillon corse proprement dit, mais la Corse est attirée dans le tourbillon européen, et ne tait si elle doit faire effort pour s'en dégager ou, au contraire, chercher son salut en y pénétrant davantage. En fixant les auteurs corses, la trace de ces hésitations se perçoit déjà, bien qu'on soit toujours sur le plan de l'histoire nationale. Il faut avouer d'ailleurs que cet ordre de préoccupations disparaîtra vite. Le fait acquis de l'annexion française sera d'autant plus accepté qu'il aura été sanctionné par Napoléon, dont on peut dire, par sa vie et par ce qu'il écrit lui-même sur la Corse qu'il est l'image la plus fidèle, dans ses apparentes contradictions, des sentiments divers éprouvés par ses compatriotes tout le long de ce dix-huitième siècle qui l'a formé directement ou par ses siens.

Un dernier Mot

Je trouve qu'on fait un peu trop de bruit autour de ma modeste et insignifiante personnalité.

En protestant contre le rôle qu'on voulait m'attribuer j'ai obéi à un sentiment bien naturel, celui de ne pas laisser exploiter mon attitude dans le but d'en tirer parti, je le répète, pour produire un effet moral au profit du parti opposé.

Je n'ai jamais prétendu que tout le monde suivisse l'ascendant de mon ami Landry. Je puis avoir d'autres influences, mais pas celle-là.

Ce qu'il y a de certain c'est que M. Altéri et moi, en termes très mesurés, personne ne le conteste, avons mis les choses au point.

J'ajouterai pour terminer que toutes les théories qu'on pourra émettre en cette période électorale, ne parviendront pas à annuler cette devise, qui est aussi la mienne : « Chacun avec ses amis et Bien avec tous ! »

C'est le fond réel de notre politique insulaire.

N'ayant aucune ambition à satisfaire, aucun intérêt personnel en jeu, je n'en tiens là et n'en trouve bien.

GHARISOLO,
Maire de Bogliano.

La convalescence de M. Raymond Poincaré

Paris, 6 septembre. — L'évolution du léger foyer de congestion pulmonaire qui retarde la convalescence de M. Poincaré, se poursuit normalement.

Le docteur Bodin rend quotidiennement visite au malade, dont la santé paraît satisfaisante.

L'aviatrice Lena Bernstein rentre en France

Alger, 6 septembre. — L'aviatrice française Léna Bernstein, recordwoman du monde féminin en ligne droite pour avions légers, a quitté l'aérodrome d'Alger, ce matin, à 6 h. 45, sur son cyclonette de 40 chevaux, allant sur Marseille. Elle avait décollé d'Egypte, où elle avait atterri le 29 août, venant en double ligne d'Irlee, près de Marseille, et ayant couvert d'un seul vol la distance de 2700 kilomètres, au-dessus de la Méditerranée, à bord de son petit appareil de 30 chevaux.

C'était là un exploit sans précédent et qui lui valut le record du monde général masculin et féminin. Depuis le record masculin lui battu ; Léna Bernstein conserve néanmoins le record féminin.

Un hydravion serait tombé dans la Manche

Londres, 6 septembre. — Le poste de T.S.F. de l'île de Wight a reçu un radiogramme du vapeur *Teems*, annonçant qu'un grand hydravion est tombé dans la Manche, à quelques milles de Nilon.

Les hâleurs de sauvetage sont partis sur les lieux.

On ignore l'identité de l'avion.

L'appareil aurait repris son vol

Londres, 6 septembre. — Le « Morning-Post » dit que, vers 6 heures, hier soir, les hâleurs de sauvetage de l'île de Wright, se sont portés au secours de l'avion inconnu qu'un vapeur de passage leur avait signalé comme s'étant abattu dans la Manche, au large de la pointe Gherier.

Cet avion aurait, par la suite, repris son vol par ses propres moyens, pour une destination inconnue, sans qu'on ait pu vérifier son identité.

L'adhésion des Etats-Unis au Tribunal de la Haye

Washington, 6 septembre. — M. Hoover a annoncé que le Gouvernement accepterait la formule Root pour l'adhésion des Etats-Unis au tribunal international de la Haye et qu'il allait recommander auprès du M. Borah de soumettre au Sénat américain le projet de protocole, après qu'il aurait été ratifié par les autres Etats adhérents au statut de la Cour, ce qui, d'après M. Stimson, demanderait un an.

Abonnez-vous au "Petit Bastiais"

LEURS PROCÉDÉS

Le journal le plus grand, le mieux informé et le plus répandu des quotidiens insulaires a pris à tâche dans une série d'articles, qui peuvent se résumer en un seul, de démontrer au public, avant l'ouverture de la prochaine campagne électorale, que c'est au « Petit Bastiais » que se sont trouvés les premiers polémistes agressifs et ceux qui ont perdu, dans l'ardeur de la discussion, le sens de la mesure.

Ou le collaborateur d'Erasme Santi qui prétend faire cette démonstration vient à point de dédouper en Corse après un long voyage dans les sables du Sahara, et alors il est de bonne foi, ou il habite l'île depuis longtemps et alors il est singulièrement ingénieux.

Que répondrait-il si nous lui mettions sous les yeux les épithètes malsonnantes dont fut journellement gratifié Morazzani, dans une feuille créée pour combattre la candidature de cet homme d'honneur, avant même que cette candidature ne fut officielle ?

Veut-il que nous comparions, textes en mains, les critiques que nous avons adressées à M. Paul Doumer et les accusations diffamatoires que ses amis ont déjà lancées contre M. Lederlin ?

Accepte-t-il, cet homme qui a hérité de toutes les finesses et de toutes les civilités, de nous rapporter la preuve que les expressions les plus dures qui soient sorties de nos lèvres n'eussent déjà eu au moins leur équivalent de l'autre côté de la barricade ?

Jamais nous n'avons osé effleurer l'honneur, la réputation et la vie privée de MM. Pietri et Pierangeli, alors qu'il nous a été donné de lire des colonnes entières où Landry était traité de lubrique, Maro d'Astéchiroi, Sari de dissipateur des deniers publics.

Nous sommes prêts à accepter le verdict d'un jury d'honneur.

*

La glosure de « Bastia Journal » éprouve le besoin de nous documenter sur les origines de ce journal dont le fondateur avait des qualités morales et intellectuelles qui paraissent faire défaut à son successeur.

Ajoutons que ceux qui l'ont connu sont unanimes à affirmer que jamais, s'il eût été de ce monde en octobre 1928, il n'eût consenti à faire campagne contre notre ami Soleni, d'Ile-Rousse, dont le père figurait parmi les premiers commanditaires de « Bastia-Journal ».

Nous savons aussi que M. Joseph Santi n'eût pas toléré qu'une plaisanterie grossière fût personnellement adressée à un de ses confrères.

Si Erasme Santi était capable du moindre effort, il se rendrait compte que c'est un manque de tact qui a déclenché une polémique agressive dont le premier tenue a été une expression presque ordurière volée d'ailleurs à un autre confrère qui, celui-là, avait tout au moins l'excuse de ne pas connaître le directeur du « Petit Bastiais ».

Loin de nous l'idée de contester les titres de propriété d'Erasme Santi. Cela n'intéresse nullement nos lecteurs.

L'insignifiance du personnage est d'ailleurs tellement notoire que, sans provocation, nous aurions continué à l'ignorer.

Il n'est pas dans nos habitudes de nous mesurer avec des moulins à vent.

*

Décidément le glosseur anonyme, qui est le fondé de pouvoirs de B. J. est bien cordialement.

Le Gouvernement Grec et le Pacte d'arbitrage

Genève, 6 septembre. — Si M. Véniselos parle ici, il saisira l'occasion pour annoncer l'adhésion de la Grèce à la clause facultative d'arbitrage sous certaines réserves.

En effet, le projet de loi déposé en décembre 1927 à la Chambre hellénique M. Michalacopoulos et voté en 1928 autorise le ministre des Affaires étrangères à adhérer à l'article 36 de la Cour Internationale de La Haye, pour une période de cinq ans, à titre de réciprocité et sous des réserves dont la teneur et la forme doivent être arrêtées par le Conseil de cabinet.

Les réserves grecques seront au nombre de trois, peut être quatre.

La première excepte l'arbitrage des questions concernant la souveraineté sur les parts et les voies de communications hellénique et la troisième limites les questions pour lesquelles une autre procédure est prévue par les traités signés par la Grèce.

L'assemblée de la S.D.N.

Genève, 6 septembre. — L'Assemblée de la Société des Nations a continué, dans la matinée, le débat général sur l'œuvre accomplie au cours de l'année dernière.

La Maison Corse à la Foire de Marseille

Le Conseil d'Administration de la Maison Corse a l'honneur d'informer les Corses et Amis de la Corse qu'un pavillon sera ouvert aux produits de l'île à la Foire Internationale de Marseille.

Pour bénéficier de la gratuité du transport du port d'embarquement à la Foire, les exposants devront adresser leurs colis à M. le Président de la Maison Corse à la Foire de Marseille, Parc Chanot, Marseille.

Comme la Foire ouvre ses portes le 14 septembre prochain, les envois devront parvenir à destination le 8 du même mois au plus tard.

Le récépissé d'expédition et s'il y a lieu la vente des produits sera assurée par l'Administration de la Maison Corse et à ses frais.

Le Président.

Un train emballé en tamponne un autre

Caen, 6 septembre. — Un train amenant des ouvriers à leur travail a été tamponné près du pont de Colin, par un train minier, descendant des hauteurs et par la même voie et dont la machine en déroute ne pouvait pas s'arrêter.

Il y a eu trois blessés graves et vingt-trois plus légèrement.

L'assassin présumé de la femme coupée en morceaux proteste de son innocence

Paris, 6 septembre. — M. Nicolle, commissaire de la police judiciaire, a entendu ce matin, dans la matinée, Charles Smadja, soupçonné d'être l'auteur du meurtre de Mlle Bataille.

Ce dernier ayant quelques points de ressemblance avec le signalement fourni par le concierge, on l'a soumis à une confrontation volontaire, dont le moins ne sera pas très élevé, et cela pour compléter la somme nécessaire aux frais de voyages et de séjour des examinateurs.

Les souscriptions, dont le chiffre sera fixé et porté à la connaissance des familles, ne pourront être centralisées, à la date qui sera ultérieurement indiquée, chez M. le Trésorier de l'Association des paysans d'Alsace et d'Alsacien, n° 6, Cours Napoléon.

A l'Instruction

Paris, 6 septembre. — Le Tunisien Smadja, soupçonné d'être l'assassin de la femme coupée en morceaux, a subi aujourd'hui un interrogatoire d'identité par le juge d'instruction Benoun.

Le Tunisien, qui a choisi comme défenseur Maître Freyssel, a déclaré, en substance, tout en pleurant :

— Je suis innocent du crime dont on m'accuse.

Il a été écroué dans la soirée à la prison de la Santé.

La Session du Baccalauréat en Corse au mois d'octobre

Sur la demande des Présidents des deux associations de parents d'élèves de Bastia et d'Ajaccio, les Conseils municipaux de ces deux villes ont voté récemment un crédit de 5.000 francs chacun afin d'adresser l'organisation en Corse — cette année à Ajaccio et l'an prochain à Bastia — d'un centre complet d'examen du Baccalauréat (écrit et oral) pour le mois d'octobre prochain.

A la suite des démarches pressantes faites, dès le mois de juillet, par les chefs de ces deux Associations, appuyées par nos représentants au Parlement, ainsi que par M. le Vice-Recteur de la Corse, qui nous assure que l'Autorité Universitaire veut disposer à bonne satisfaction à ces légitimes désirs.

D'autre part, la demande de crédits introduite en avril, au Conseil général de la Corse, avait été renvoyée à la session de septembre.

En admettant — ce qui est très probable — que l'Assemblée départementale vote la somme demandée, ce crédit supplémentaire ne pourra être utilisé qu'en 1930, à cause de la législation budgétaire.

C'est la raison pour laquelle, en vue d'aboutir, dès cette année, les deux associations de parents d'élèves ont suggéré l'idée de demander à chaque candidat une contribution volontaire, dont le montant ne sera pas très élevé, et cela pour compléter la somme nécessaire aux frais de voyages et de séjour des examinateurs.

Les souscriptions, dont le chiffre sera fixé et porté à la connaissance des familles, ne pourront être centralisées, à la date qui sera ultérieurement indiquée, chez M. le Trésorier de l'Association des paysans d'Alsace et d'Alsacien, n° 6, Cours Napoléon.

Le pape serait parrain d'une fille du Duce

Rome, 6 septembre. — On assure, et la nouvelle est sensationnelle, que le pape aurait accepté d'être parrain de la petite Romanita Anna Maria Mussolini. Ce fait serait sans précédent dans l'histoire puisque les souverains pontifes n'ont jamais voulu être baptisés que par leurs évêques de leur vivant.

Léon XIII, par exemple, était parrain de un d'Espagne Alphonse XIII.

Le pape, malheureusement, n'assistera pas personnellement à la cérémonie ; il observerait un vœu, très probablement à cause de son grand âge, de ne pas quitter les murs du Quirinal, de ne reparaître hors de Rome que, qu'après l'enchantement, à Forlì.

A NOS ABONNES

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 15 SEPTEMBRE 1929 de bien vouloir nous faire parvenir leurs mandats leur demande de réabonnement au moyen du Chèque Postal que nous leur avons adressé à cet effet.

N. B. — *Tout abonnement sera considéré automatiquement, si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « refusé ».*

Les ennemis du Progrès ne lisent pas Le Petit Bastiais

FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUËT ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'ETRANGE MAL

Jean Morval tenta, à cette occasion de rapprocher de son épouse. Il ne parvint pas. Maud, en femme habituée à voir tous ses ordres accomplis, avait un entêtement extraordinaire et rien ne pouvait la contraindre à revenir sur une détermination. Pendant de longues années, elle ignora Morval. Puis, ainsi qu'on l'a vu précédemment, elle s'était mise à le haïr, d'une haine sourde qu'rien ne pouvait fléchir.

L'AVENTURE IMPREVUE

— Service, je vais rentrer.

— Voyons, M. Morval, dit Annie Servien, pourquoi vous enfermer dans votre solitude ? Ne disiez-vous pas, hier, que la lecture même ne vous distrait plus ? Venez avec nous. Ne soumes-nous plus vos amis ?

— Vous êtes charmante, madame, mais j'espère trouver chez moi une lettre de Fred, et vous savez que les nouvelles de mon fils sont — avec vos attentions, chère bonne amie — mes seules joies.

— Je n'insiste pas, mais je vous reviens absolument pour demain soir. Nous aurons des amis français et nous espérons bien que vous passerez une agréable soirée en notre compagnie.

— Je viendrai, madame.

Morval monta dans sa voiture qui démarra aussitôt. Dans le portefeuille de la confortable automobile, le milliardaire trouva les dernières éditions des journaux et, bien enfoncé dans le coin de la carrosserie, il se mit à les parcourir.

La voiture filait à bonne allure à travers les voies déjà désencombrées de la métropole américaine. Peu à peu, la circulation devenait moins intense. Morval, plongé dans la lecture des feuilles du soir, ne remarqua pas que le chauffeur prenait pris un autre chemin que celui de son hôtel. Au fur et à mesure que le rouge devenait plus vif, la vitesse s'accélérait.

Enfin, surpris par un cahot, Morval leva la tête et, machinalement, regarda par la portière.

— Où êtes-vous ? demanda-t-il, ou me mène-t-on ?

Rapidement, il décocha l'acoustique qui aboutissait à l'oreille du chauffeur et cria :

— Où allez-vous ?

Le conducteur ne répondit pas. Il était courbé sur son volant, attentif à éviter les obstacles.

L'auto, maintenant, avait franchi la ville et l'on ne voyait plus une âme. De-ci, de-là, à travers les volets clos des cottages de banlieue, une mince raie lumineuse filtrait.

Morval était absurd. Que se passait-il ? Où son chauffeur le conduisait-il ? A diverses reprises, il répéta sa question, mais sans obtenir la moindre réponse.

Il ne savait que croire.

Cette course folle dans la nuit ressemblait à un enlèvement.

Tout à coup, au milieu de la route, à plusieurs centaines de mètres, apparut une énorme lanterne rouge, un disque de feu semblable au soleil.

Instinctivement, le chauffeur ralentit l'allure, pendant que le signal se rapprochait, décrivant dans les ténèbres un cercle lumineux.

Morval, un moment, s'était demandé si son chauffeur n'avait pas été brusquement frappé de démence.

Mais ce signe rouge tracé sur le fond noir de la nuit, ce signal auquel l'homme du volant semblait obéir, lui montrait qu'une rencontrante autre que la folie intervenait.

Quand l'auto ne fut plus qu'à quelques mètres de la lanterne, celle-ci s'éteignit et la voiture ralentit et stoppa.

Jean Morval éteignit à son tour la lumière qui l'éclairait et, en présence des événements, il chercha vos revolver.

Mais, à ce moment, les deux portes s'ouvrirent avec fracas et des hommes masqués apparurent, les poings tendus. En un instant, ils eurent maîtrise le milliardaire.

Morval tenta de se débattre, mais lamentablement. Comme il criait, ses agresseurs lui mirent un bâillon sur la bouche. Puis, trois hommes masqués saisirent vigoureusement le prisonnier par les pieds et les poignets, et le portèrent dans une maison isolée, située à quelques centaines de mètres de la route.

Ils le déposèrent dans une chambre du rez-de-chaussée, éclairée par une lampe à pétrole, et, sans prononcer une parole, ils se retirèrent.

Morval, qui avait suivi tous les mouvements de ses ravisseurs, se demandait ce que signifiait cette scène.

Il ne savait pas encore que, pour la première fois, il allait se trouver face à face avec l'homme qui, depuis plusieurs années, le poursuivait de sa haine implacable, l'homme qui, sous le nom de Jacques Dulud, avait tenté de le faire assassiner à Paris

A TRAVERS LA CORSE

Arrondissement de Bastia

CAGNANO. — *Jeunesse catholique.* — A la demande d'un très grand nombre de spectateurs, le Cercle Saint Louis donnera une autre représentation le 8 septembre avec le concours des virtuoses, si vivement applaudis dimanche dernier.

Le programme, un à un bien choisir, ne comportera que deux parties.

La première avec quelques scènes bien comiques et chant, et la seconde exclusivement musicale.

Afin de permettre aux étrangers de rentrer avec tôt, la séance récréative ne durera que trois heures : de 3 à 6 heures de l'après-midi.

PROGRAMME

1re partie : 1° « Les chasseurs qu'on s'oublie pas » ; 2° « Le gendarme est un pilier » ; Monologue par de vrais artistes. 3° « Le Cap Corse va par nos routes » ; 4° « Le malade imaginaire » ; 5° « Lettre en panne » ; différentiments.

Deuxième partie : Violon, violoncelle, piano.

VESCOVATO. — L'assemblée a fait une conférence d'histoire locale en présence d'un auditoire nombreux et sympathique. On sait que M. Fumicali a entrepris de faire connaître par des conférences l'histoire de nos villages. Après Cervione, Sorbo-Ocagnano, Vescovato fut le théâtre d'un grand banquet de 1.300 Corses contre 144 Corses suisses ; on crut que banquet serait le plus grand, il n'en fut rien ; il fut bon et réunissa l'essentiel. A Vescovato, le souvenir de Sampiero est partout ; l'on en est ufier.

A cette époque se placent les querelles des Seigneurs et des Nobles qui désolèrent la Castagna, l'Ampugnani, le Casinca et le Fiumorbo ; puis la révolte de 1729 à la tête de laquelle se trouvait Giovanni di Vescovato ; enfin notre époque allait se terminer par l'intervention de la France et la conquête de l'île.

A Monaccia, l'une de Castellucci, commandant de l'Orient, a été nommé 326 membre effectif par un récipiendaire très distingué. Après avoir exposé le but de la société, il a fait un appel pressant à tous les Corses pour qu'ils se mettent sous une seule bannière afin de sauvegarder l'épargne ; puis il attendit de M. Commandant Hérail « le Sol, il le sentira des Nôtres. Puis, M. Chanoine est venu prendre par décision ministérielle du 2 août 1926. Le montant des travaux, évalué à 167.000 francs, se décomposait ainsi :

Etat	75.368,58
Chambre de Commerce	31.731,58

Après étude de cette affaire, M. le Ministre des Travaux Publics ayant fait connaître que la dépense incombe exclusivement à la Chambre, la Chambre a voté une ouverture de crédit de 167.000 francs et demande à M. le Ministre de vouloir bien la rembourser en 10 ans, pour la somme à toucher au titre Napoléon.

Une statue du centre-général devrait avant la place de Vescovato.

D'autres événements ont été enregistrés au cours de cette assez monographique.

Le terminant, M. Fumicali dit : « Tout notre est Vescovato sous le régime d'un homme de brillante qu'il a gouverné ; bon, excellent, chaleureux, d'abord ; Monsieur Cervoni et Filippini ; Antonia Bellini, une dame dans le journal vu de 1744 à 1755 ; l'abbé Giovannetti, auteur d'une histoire politique de Paoli fait apprécier ; Docteur de Battaglia par son dictionnaire des hommes illustres de la Corse, le colonel Istori, un des chefs de l'expédition de Capraja, Raffaelli, grand chancelier ; Andre Ceccaldi et son beau-frère Sébastien de Battaglia, patriotes éprouvés ; le comte Matteo Bottaforni, le colonel de Casabianca, le comte-général Livier de Casabianca et son fils Giacante, l'aphalli de Calabonica, lieutenant et général d'Empire, le colonel Filippi et son frère général commandant la place de Paris, tous deux remarquables par leur sagesse et leur modestie.

Les conférences, commencées à 5 heures, s'est terminée à 7 heures. — *Le Petit Corse.*

PAROISSE DE TAGLIO ISOLACCIO. — *Grande fête de charité.* — Dimanche 8 septembre à 11 heures ; bénédiction d'une statue de N. D. de Lavasina. Messe solennelle ; à 3 heures de l'après-midi : procession suivie de la bénédiction. Dans la journée : attractions diverses.

L'Harmonie des « Nos » prêtera son concours aux différentes cérémonies de la journée.

AJACCIO

CHAMBRE DE COMMERCE

Séance du 3 septembre 1929

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de M. P. T. Salini, Présents : MM. Salini, président, Leonetti, vice-président, Cattoli, Franceschetti, Pietri, Porrovecchi, Scatarelli de Sanini.

Absents excusés : MM. Fieschi, Pendariès, Luca.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté après lecture.

Vote relatif à la création d'une barque de transbordement pour les distributions postales à Ajaccio. — M. Nalère de Sanis se fait l'interprète du commerce ajaccien au sujet des erreurs de distribution qui se produisent à Ajaccio, en l'absence des facteurs titulaires.

« Les quartiers les plus commerçants de la ville, dit-il, tels que le Cours Napoléon sur toute sa longueur, sont desservis par des facteurs titulaires connaissant de façon absolument leur métier, et de façon absolument sûre. Il n'en est pas de même des facteurs auxiliaires qui, sans aucune formation professionnelle, sans aucune expérience et qui malgré tout le zèle qu'ils peuvent apporter à la mission délicate qui leur est confiée inspirent ne peuvent véritablement s'acquitter de leur tâche. Il résulte de cela que le commerce souffre d'une mauvaise répartition des erreurs de distribution se produisent ; de retards, des confusions et autres erreurs dont le commerce ajaccien souffre trop. Car, non seulement ces multiples erreurs sont incompréhensibles dans ce milieu mais aussi ils ne connaissent pas la ville, étant pour la plupart étrangers à Ajaccio et qui ne peut qu'augmenter leur confusion et les difficultés.

« Il est donc de toute nécessité que soit créée une équipe de deux ou trois facteurs titulaires qui constitue une équipe dite de complément et dont le principale fonction serait de remplacer les titulaires en fer et à mesure des absences. Seraient affectés ce qui concerne les quartiers commerçants de la ville ».

Après avoir entendu cet exposé, la Chambre émet le vœu qu'une équipe de facteurs titulaires soit créée pour remplacer, tout au moins dans les quartiers commerçants, les facteurs titulaires absents pour raisons de maladie ou de congé.

Dû que la présente délibération serait adressée à M. le Directeur des postes de la Corse et à M. le Directeur régional des P. T. T. à Marseille.

Vote d'un crédit de 167.000 francs pour le déplacement de la voie ferrée des quais d'Ajaccio. — La construction des hangars ayant entraîné le déplacement de la voie de garage existante, par délibération du 5 mars 1929, la Chambre avait approuvé l'avant-projet de déplacement dont il s'agit, dressé par le Service des Ponts et Chaussées, et en poursuivre par décision ministérielle du 2 août 1926. Le montant des travaux, évalué à 167.000 francs, se décomposait ainsi :

Etat	75.368,58
Chambre de Commerce	31.731,58

Après étude de cette affaire, M. le Ministre des Travaux Publics ayant fait connaître que la dépense incombe exclusivement à la Chambre, la Chambre a voté une ouverture de crédit de 167.000 francs et demande à M. le Ministre de vouloir bien la rembourser en 10 ans, pour la somme à toucher au titre Napoléon.

Une statue du centre-général devrait avant la place de Vescovato.

D'autres événements ont été enregistrés au cours de cette assez monographique.

Le terminant, M. Fumicali dit : « Tout notre est Vescovato sous le régime d'un homme de brillante qu'il a gouverné ; bon, excellent, chaleureux, d'abord ; Monsieur Cervoni et Filippini ; Antonia Bellini, une dame dans le journal vu de 1744 à 1755 ; l'abbé Giovannetti, auteur d'une histoire politique de Paoli fait apprécier ; Docteur de Battaglia par son dictionnaire des hommes illustres de la Corse, le colonel Istori, un des chefs de l'expédition de Capraja, Raffaelli, grand chancelier ; Andre Ceccaldi et son beau-frère Sébastien de Battaglia, patriotes éprouvés ; le comte Matteo Bottaforni, le colonel de Casabianca, le comte-général Livier de Casabianca et son fils Giacante, l'aphalli de Calabonica, lieutenant et général d'Empire, le colonel Filippi et son frère général commandant la place de Paris, tous deux remarquables par leur sagesse et leur modestie.

Les conférences, commencées à 5 heures, s'est terminée à 7 heures. — *Le Petit Corse.*

PAROISSE DE TAGLIO ISOLACCIO. — *Grande fête de charité.* — Dimanche 8 septembre à 11 heures ; bénédiction d'une statue de N. D. de Lavasina. Messe solennelle ; à 3 heures de l'après-midi : procession suivie de la bénédiction. Dans la journée : attractions diverses.

L'Harmonie des « Nos » prêtera son concours aux différentes cérémonies de la journée.

CORTE

SOVERIA. — Dimanche soir, à 4 heures de l'après-midi, décédait à Soveria, M. Lucien Ours-Paul, receveur des Douanes en retraite. Son gouvernant a eu lieu mardi matin, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis, dont beaucoup accourus de Corte, Castiglia, Omessa et Saint-Lucie de Mercurio.

Le défunt était connu par Mme Lucien, sa vénérable veuve, qui, malgré son grand âge supporte avec un rare courage toutes les épreuves que le Ciel lui envoie ; sa petite fille aînée, orpheline de père et de mère, entourées de MM. Lucien Joseph et Blaise, infirmier d'Omessa ; Sabiani Jean-Vitus, Leschi Ambroise, Sabiani Jean-Vitus, Matteï Marie, Silvetti Judith Lucien Laure, Filippi, beau-frère et belles-sœurs du défunt ; de nombreux neveux et nièces et d'un grand entourage le nôtre vieillard d'une grande affection.

L'absoute a été donnée par M. l'abbé Luciani curé de Soveria.

Profondément touchée par des sympathies, les orgues furent tenues par M. Simoni, de Castirla, avec une parfaite maestria.

A la sortie de l'Eglise, M. Quilici Jean-Paul, adjoint municipal, en l'absence de notre maire, M. le pharmacien Quilici, prévenu trop tard, prononça en bon discours sur l'abondance des matières nous empêche de reproduire. Puis le cortège funèbre se dirigea vers le cimetière où l'inhumation eut lieu dans le caveau de la famille.

Très chaleureusement, notre cher adjoint a refusé la belle vie de celui qui fut un homme de bien dans toute l'acception du mot.

Fonctionnaire d'élite, sait sûr, sa constante préoccupation fut de se consacrer tout entier aux actions généreuses et utiles.

En étroite collaboration avec le regretté Maire Quilici Pasquale, il obtint des pouvoirs publics les subventions nécessaires à l'édification d'un potable dans notre ville, et cette fontaine, objet de mille railleries, d'intermittables discussions où les insultes nuisaient un grand jour la fureur jalouse d'adversaires sans scrupules, reste enfin, pour le plus grand bien de toute la population. Il s'exalta qui furent à la peine, dépensant leur temps et leur argent pour l'intérêt général, contrairement aux seulement l'ingratitude de la bâtarde.

Mais, M. Lucien était de ces caractères trempés à la flamme des mâles exemples pour ne pas dédaigner les besognes de quelques adversaires décrivant, et ne pas continuer à se dépenser pour servir ses prochains.

Au surplus, bon chrétien, croyant convaincu, pratiquant sans ostentation, il savait qu'il n'est pas nécessaire de se venger des mauvants car ceux-ci par leurs mauvaises actions accumulées se mettent eux-mêmes à l'écart, de la société honnête. Aussi avait-il l'esprit prompt et le jardon facile. De tels exemples devraient servir à ces petits esprits, toujours de troubles, semeurs de discordes, auteurs de tant de malheurs.

Epoux exemplaire, père de famille modèle il fut toujours un excellent parent et le plus dévoué des amis.

De Soverin disparaît une de ces belles figures qui représentent encore au milieu d'une époque marquée par la corruption, tout ce qu'il y a de pur, de sain, de foncièrement vertueux dans le vrai type corse.

Puissent les nombreuses marques de sympathie dont elles ont été l'objet atténuer l'amertume douleur d'une veuve éplorée et d'une enfant qui en l'absence de son père officier tué à l'ennemi, de sa jeune maman ravie trop tôt à son affection, trouvât en ce grand papa chéri son plus solide soutien.

A ses frères, sœur, neveux et alliés nous renouvelons l'expression de nos condoléances émues et attristées.

Et vous vénérable vieillard dont la mémoire sera toujours entourée du respect des hommes honnêtes, reposez en paix auprès de notre Divin Maître.

Un ami

Mouvement de troupes

On s'ignore pas qu'en cette période cantonnière, nos soldats se ressent de contrôler les grandes manœuvres périodiques amenaient donc à Sisco, le 1 septembre courant, un certain contingent de notre défense nationale. M. le Maire en profita pour remettre les sentiments hospitaliers de ses administrés en faisant afficher à la porte de notre mairie cette courte et courtoise adresse :

« Le Maire de Sisco, au nom de la population toute entière, adresse une chaleureuse bienvenue aux officiers, sous-officiers et soldats cantonnés sur le territoire de la commune, où un accueil d'ardent patriotisme et de large hospitalité leur sera réservé. — Le maire : B. SANTONI ».

M. le Maire profita aussi de la circonstance pour offrir un vin d'honneur à M. le Commandant Le Scavarda et à ses officiers, sur le terrain de « Casavo ». Le noble officier, dans un bref vibrant d'enthousiasme, déclara qu'hélas, malgré, combien il était touché de l'accueil fait à lui même et à toute la colonne dans l'enchantresque vallée où travaillent gaillardement et population aussi saine que sympathique.

Puissent de telles manifestations en se répétant faire comprendre à ces jeunes défenseurs que le cœur national palpite à l'unisson et n'est jamais fermé à la reconnaissance.

Que les chefs et leurs hommes soient félicités pour le bel exemple de discipline, d'entrain et de bonne tenue qu'ils viennent de donner à nos paysans qui savent apprécier ces qualités essentiellement françaises. X.

OFFICE NATIONAL METEOROLOGIQUE

Voulant être cruellement exactement sur les désiderata des agriculteurs en ce qui concerne les applications pratiques de la météorologie à leurs travaux, l'Office National Météorologique a ouvert une enquête auprès du public agricole en lui demandant de répondre à un questionnaire spécial.

Les personnes qui désirent recevoir ce questionnaire doivent le demander en *lettre-lettre postal*, à M. le Ministre de l'Office National Météorologique, 176, rue de l'Université, Paris (7e). Cette même franchise est accordée pour le renvoi du questionnaire à l'Office.

Variétés

Jetons un coup d'œil sur l'été 1929. Deux faits principaux le dominent :

1°. la conférence des Gouvernements ;

2°. les chaleurs ?

La conférence des gouvernements, très importante à tous les points de vue, a abouti à un accord relatif. Comme toujours, des contents et des mécontents. Contentez tout le monde, c'est impossible. Ce qu'il y a de certain, c'est que la France demeure la nation généreuse par excellence.

En été, les grosses chaleurs font peur à l'homme. Elles sont cependant indispensables aux productions agricoles. Nous n'en plaignons donc pas trop. Il est certain que sous les supportements de bois cesse si elles poursuivent diminuer le coût de la vie, vraiment trop excessif.

La Corse va remunérer bientôt ses saisonniers. Choisissons les meilleurs afin que notre malheureux département reconquière des satisfactions de plus en plus grandes. Les hommes de cœur, intrépides d'initiative sont ceux qui s'imposent le plus. Nous avons la ferme conviction que tout marchera bien.

Grâce à la sagesse divine et à la bonté, l'été actuel pourra être sans accidents.

En attendant, une belle moisson, de bonnes vendanges en perspective.

Ceux seront-là un joli heureux ! Nous voulons bien l'espérer.

J.-B. PONTANA.

INFORMATIONS LOCALES

Pour l'Ecole pratique Municipale et d'industrie

Le Ministre de l'Instruction Publique a alloué une subvention de 15.000 francs pour l'acquisition du matériel et outillage de l'Ecole.

Parti Républicain Démocratique et Social

Comité du Centre

Les membres du Comité, ainsi que les sympathisants, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 courant, à 8 h. 30 du soir, au siège social, Place Foncaccia-Neuve, pour y entendre l'exposé de M. le Sénateur-Maire, qui viendra rendre compte de son mandat sénatorial.

Prière d'être exacte et bons présents.

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « La Corse » deux voyages supplémentaires l'un au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire ci-après :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 15, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 11 heures 30, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 25, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

État Civil

NAISSANCES

Bisco Louise.

Spiciani Antoine Pascal.

Benelli Gabrielle Marie Catherine.

Argenti Amelia.

Amanie Demetria Pasquine.

Defendini Ursule Germaine.

Filippi Dorothée Consolatrice.

Terrinzo Marie Joséphine.

Grandolfi André Pierre Lazare.

Rachid Abel.

Cardera Elisabeth Marie Louise.

DECES

Grisanti Schiadulique, sans profession, veuve, 83 ans.

De passage

M. Chiarisolo, maire de Rogliano.

M. le docteur Carlotti, conseiller général de Vétaras.

Mme et M. Paul Morazzani, industriel.

La Vie Sportive

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

Le Cercle Athlétique Bastiais étant exempt du premier tour de la Coupe de France, suivant la décision de la F. F. S. ne rentrera dans la compétition que le 6 octobre.

La commission sportive du C.A.B. convoque tous les équipiers premiers et seconds à l'entraînement ce soir à 6 heures, Stade Olympique, sous la direction de leur manager, Sesse Silvestri.

Au lycée

INSCRIPTION DE NOUVEAUX ELEVES

Le Proviseur du Lycée a l'honneur d'informer les familles qu'il se tiendra tous les jours de 10 heures à midi, dimanches et jeudis exceptés. Il prie les parents de bien vouloir se trouver à l'heure indiquée. Ce qu'il y a de certain, c'est que la France demeure la nation généreuse par excellence.

AVIS AUX FAMILLES DES PENSIONNAIRES

Les parents des pensionnaires sont invités à faire connaître à l'administration du lycée jusqu'au 20 septembre s'ils ont l'intention de remettre leurs enfants à l'internat pendant la prochaine année scolaire. A partir de cette date, le proviseur disposera des places non retenues. Ces avis sont également pour les personnes boursières.

PROMOTIONS DE BOURSE

Le Proviseur reçoit dès à présent et jusqu'au 16 octobre, dernier délai, les demandes de promotion de bourse qui lui seront adressées par la poste. Il rappelle que ces demandes doivent être présentées sur papier timbré pour les non-pupilles et sur papier libre pour les pupilles de la nation.

En principe, des augmentations de bourse ne peuvent être accordées qu'aux élèves méritant une promotion depuis deux ans.

A l'Arrivée

Mme et M. Tridon de Poget, Receveur Principal des Douanes, à Bastia.

Nous sommes heureux de leur présenter nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Faits Divers

Hier soir, vers 12 heures, à l'angle de la rue Miot, un cycliste, le jeune Bastelica, âgé de 14 ans, demeurant chez ses parents, rue Droite, a été renversé par une automobile.

Légèrement blessé à un pied, Bastelica a pu regagner son domicile.

Avis Officiels

REVISION DES LISTES ELECTORALES DES ELECTEURS COMMERÇANTS EN 1929-1930.

Les commerçants (hommes ou femmes) qui désirent être inscrits sur les listes des électeurs commerçants sont priés de se rendre à la Mairie. Les inscriptions sont closes le 20 septembre 1929.

LE MAIRE

Nominations

DISTINCTION HONORIFIQUE

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent ami M. Pierre Vincentelli, l'industriel et avantageusement connu, à Bastia et au Cap, vient d'être l'objet d'une distinction très méritée.

S. M. la reine de Hollande vient de lui décerner le titre de Chevalier de l'Ordre d'Orange Nassau.

Toutes nos félicitations.

Communications

ORATOIRE SAINT-CHARLES BORROMÉE

Samedi 7 courant le soir à 8 heures, premières vêpres chantées par la maîtrise de Saint Charles. Dimanche 8 septembre, messes à toutes les heures à partir de 6 heures jusqu'à midi inclusivement. A 7 heures, messe de communion générale ; à 11 heures, grand' messe. Le soir à 4 heures, vêpres suivies de la procession Salut et bénédiction de la Sainte Relique.

N. B. — La procession sortira de l'oratoire à 4 heures et demie précises ; elle suivra l'itinéraire habituel. Nous rappelons à la population bastiaise qu', à cet heures du soir le baisement de la Relique est supprimé ; mais la chapelle restera ouverte à la vénération des fidèles jusqu'à 10 heures.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE

Le quintina préparatoire à la fête patronale commencera mardi prochain 10 courant.

Le matin, messe à 7 heures 30 ; le soir, chapelet et salut, à 8 heures.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 heures 45 : Orchestre. Au programme : *Un poker mouvementé*, comique ; Phébus Film présente Marcelle Albani dans *Daglia le Sâtan*, superproduction dramatique.

Au prochain programme : Doublepatte et Patachon dans leur dernier film : *Loup y es-tu ?*

CABINET MEDICAL

Le Docteur El. OESINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kremalis.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 2 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 16 septembre.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE (ET VICE-VERSA)

par vapeur CASO

Le vapeur *S.S. Caso* entreprend le départ direct Bastia-Tunis mettera notre port le 8 septembre à midi.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Un des auteurs de l'attentat contre le Reichstag s'est constitué prisonnier

Berlin, 6 septembre. — Un individu âgé de 30 ans, représentant de commerce, disant s'appeler Joseph Bell, s'est présenté spontanément hier au Parquet de Francfort-sur-Le Main, déclarant être un des auteurs de l'attentat commis dimanche dernier contre le Reichstag.

Le mystérieux prisonnier, qui, naturellement, a été gardé à la disposition de la police, a ajouté qu'il avait perpétré avec ses compagnons cet attentat uniquement afin de manifester solennellement contre l'état de choses régnant actuellement en Allemagne.

— C'est par fanatisme politique que j'ai agi, a-t-il dit. Mais je suis disposé à supporter les conséquences de mon acte. »

Joseph Bell n'aurait encore fait aucune communication relativement à ses complices.

Un nouvel attentat contre la préfecture

Berlin, 6 septembre. — Un nouvel attentat s'est produit cette nuit à Luxembourg. Vers une heure, une machine infernale a éclaté près de l'entrée principale de la Préfecture, faisant effondrer une voûte de cave.

Des pierres ont été lancées à une grande hauteur et ont laissé des traces sur le mur de l'Hôtel de Ville, situé en face.

La plupart des fenêtres de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture sont brisées.

Un premier attentat du même genre a eu lieu à Luxembourg le 1er septembre août : c'est le onzième qu'on compte en Allemagne depuis novembre 1928. La machine infernale avait un mécanisme identique à celle qui explosa dimanche à Berlin et aux mêmes endroits des machines de toutes les explosions précédentes, d'où l'on conclut qu'il y a un atelier de fabrication secret qui les confectionne en série.

De nouvelles découvertes sont faites dans les prochaines heures.

Les policiers effectuent le parcours Le Bourget-Condreville-Le Bourget.

Fauvel a atteint hier l'altitude de 5.300 mètres, dans un record du monde de hauteur.

M. Mac Donald a passé quelques heures à Paris

Paris, 6 septembre. — M. Mac Donald, venant de Genève et allant à Londres, est arrivé, dans la matinée, à Paris, à 7 h. 05, par la gare du P.L.M.

L'homme d'Etat anglais accompagné de sa fille, Miss Ishbel Mac Donald, a été salué à sa descente du rapide par le représentant de l'ambassade d'Angleterre.

M. Mac Donald a gagné rapidement la cour de la gare et a pris place dans une automobile qui l'a conduit à l'aéroport du Bourget, où il a pris place, à 7 h. 20, sur un avion à destination de Croydon.

Le premier ministre britannique est arrivé à Croydon à 10 heures 35.

La Yougoslavie et le Plan Young

Belgrade, 6 septembre. — Le Conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui.

Le ministre des Finances a fait un rapport sur l'activité de la délégation yougoslave à la conférence de La Haye, rapport qui a été adopté.

Dans un communiqué publié après le Conseil il est dit que la décision prise relativement à la part de la Yougoslavie dans les réparations allemandes sera publiée dès que les détails en seront connus.

Ce communiqué fait également savoir que toutes les nouvelles publiées sur ce sujet et celles concernant l'acceptation du plan des experts par la Yougoslavie ne sont pas exactes.

Un incendie à la Légation yougoslave à Vienne

Vienne, 6 septembre. — Un violent incendie s'est déclaré hier soir, dans l'immeuble de la légation yougoslave. En peu de temps, les troisième et quatrième étages étaient complètement détruits par les flammes, malgré les efforts des pompiers.

Au cours des travaux de sauvetage, dix-neuf pompiers ont été blessés ; l'immeuble avait pu être évacué à temps.

L'assassin de Miss Green s'est fait justice

Paris, 6 septembre. — Alors que les enquêteurs venaient faire bloquer les ports français et anglais de la Manche et pensaient mettre la main sur l'assassin de Miss Dorothy Green, rue Molitor, dans le Boulogne, un garçon livreur ont cadavre.

Edgard Weygel s'était fait justice.

Le commissaire du quartier de La Muette, immédiatement alerté, est arrivé sur les lieux vers 11 heures, et a procédé aux premières constatations. Il a trouvé, dans la poche du veston du jeune homme, un carnet de comptes, une pochette, deux mouchoirs et une photo de femme, sur des laquelle était écrit « Dorothy Green et Edgard ». En dehors d'un passeport au nom de Joseph Bell n'avait encore fait aucune communication relativement à ses complices.

Un nouvel attentat contre la préfecture

Berlin, 6 septembre. — Un nouvel attentat s'est produit cette nuit à Luxembourg. Vers une heure, une machine infernale a éclaté près de l'entrée principale de la Préfecture, faisant effondrer une voûte de cave.

Des pierres ont été lancées à une grande hauteur et ont laissé des traces sur le mur de l'Hôtel de Ville, situé en face.

La plupart des fenêtres de l'Hôtel de Ville et de la Préfecture sont brisées.

Un premier attentat du même genre a eu lieu à Luxembourg le 1er septembre août : c'est le onzième qu'on compte en Allemagne depuis novembre 1928. La machine infernale avait un mécanisme identique à celle qui explosa dimanche à Berlin et aux mêmes endroits des machines de toutes les explosions précédentes, d'où l'on conclut qu'il y a un atelier de fabrication secret qui les confectionne en série.

De nouvelles découvertes sont faites dans les prochaines heures.

Les policiers effectuent le parcours Le Bourget-Condreville-Le Bourget.

Fauvel a atteint hier l'altitude de 5.300 mètres, dans un record du monde de hauteur.

Arrestation de cinq conspirateurs lithuaniens

Berlin, 6 septembre. — Les gendarmes prussiens ont arrêté, hier, à Klaudonhen, localité située à la frontière germano-lithuanienne, cinq émeutiers lithuaniens, parmi lesquels se trouvait le chef de l'émigration lithuanienne en Pologne, M. Pieckaitis.

Fouillés les cinq hommes ont été trouvés porteurs de revolvers, de grenades à main et de plusieurs bombes. On ignore encore quelles avaient l'intention de commettre un attentat, en Lithuanie, probablement de faire sauter un train devant ramener M. Valdamaras à Kovno.

Une enquête est ouverte et les cinq hommes ont été incarcérés.

L'assassin de Miss Green s'est fait justice

Paris, 6 septembre. — Alors que les enquêteurs venaient faire bloquer les ports français et anglais de la Manche et pensaient mettre la main sur l'assassin de Miss Dorothy Green, rue Molitor, dans le Boulogne, un garçon livreur ont cadavre.

Edgard Weygel s'était fait justice.

Le commissaire du quartier de La Muette, immédiatement alerté, est arrivé sur les lieux vers 11 heures, et a procédé aux premières constatations. Il a trouvé, dans la poche du veston du jeune homme, un carnet de comptes, une pochette, deux mouchoirs et une photo de femme, sur des laquelle était écrit « Dorothy Green et Edgard ». En dehors d'un passeport au nom de Joseph Bell n'avait encore fait aucune communication relativement à ses complices.

Weygel n'était à Paris que depuis quelques jours tout-il penser qu'un meurtre aura, cette nuit, découvert le corps et lui aura pris son porte-monnaie ? Cette hypothèse semble devoir être écartée. Le cadavre, en effet, gisait sur le ventre, n'a pas été retourné. Weygel a dû tirer dans le bois une longue course avant de choisir pour s'y tuer le coin du fourré, où il a été retrouvé ; ses souliers sont, en effet, couverts de poussière.

Ce petit détail matériel témoigne de la fragilité inférieure et des hésitations qui précédèrent le geste de l'Anglais.

Dès maintenant, le suicide ne fait plus aucun doute : Weygel a été tué par une seule balle. La mort a été instantanée.

Le corps est resté toute la matinée au Bois de Boulogne ; ce n'est que vers après-midi qu'il sera transporté à l'Institut médico-légal.

Le record d'altitude pour avions légers est battu

Paris, 6 septembre. — L'aviateur Fauvel, qui réussit, hier soir, à battre le record du monde d'altitude pour avions légers, dont le poids à vide ne dépasse pas deux cents kilos, a quitté Le Bourget, dans la matinée, à 10 h. 30, pour tenter de battre le record du monde de distance, en circuit fermé, pour la même catégorie d'avions.

Le pilote effectuera le parcours Le Bourget-Condreville-Le Bourget.

Fauvel a atteint hier l'altitude de 5.300 mètres, dans un record du monde de hauteur.

Arrestation de cinq conspirateurs lithuaniens

Berlin, 6 septembre. — Les gendarmes prussiens ont arrêté, hier, à Klaudonhen, localité située à la frontière germano-lithuanienne, cinq émeutiers lithuaniens, parmi lesquels se trouvait le chef de l'émigration lithuanienne en Pologne, M. Pieckaitis.

Fouillés les cinq hommes ont été trouvés porteurs de revolvers, de grenades à main et de plusieurs bombes. On ignore encore quelles avaient l'intention de commettre un attentat, en Lithuanie, probablement de faire sauter un train devant ramener M. Valdamaras à Kovno.

Une enquête est ouverte et les cinq hommes ont été incarcérés.

Arrestation d'une bande de cambrioleurs

Paris, 6 septembre. — Les inspecteurs de police arrêtèrent dernièrement dans un café du boulevard de Clichy, trois Italiens et un Portugais, qui projetaient de vendre des titres. Ce sont les nommés Gustafi Bruil, né à Trieste, Roberto Bazzini, né à Milan, Cesare Pressi, né à Vignale, Antonio Lazzo, né à Lisbonne.

L'enquête fit connaître que Bazzini était déjà condamné pour vente de faux titres.

Les titres provenaient des cambrioleurs connus sur la Côte d'Azur.

Les policiers s'emparèrent d'un cambriolage de cambrioleur ; ils se rendirent à Nice et établirent une souricière. Ils se présentèrent au domicile de Jean Giraut, arrêté, né à Cuneo, plusieurs Italiens, Giovanni Guisson, né à Milan, qui apporta des titres et des bijoux venant d'Italie, puis Palla Sergio, à Turin, arrondissement de la femme Luisa Serri, née à Lugano ; celle-ci prétendit dissimuler dans son corsage deux titres du Crédit Lyonnais et cent soixante-quatorze titres divers représentant environ cinq cent mille francs, heureusement du vol effectué dans une banque de Nice.

Quelques jours après on arrêtait Sarto Macedani, né à Poulnajore, et Ettore Marlelli, né à Genes.

Une perquisition permit de découvrir à leur domicile un outillage pour le lavage des titres, des passeports pour tous les membres de l'association, ainsi que de nombreuses pièces d'identité.

Bazzini, Pressi et Lazzo sont être envoyés à Nice où ils rejoindront leurs complices.

Le montant des cambriolages s'élève à un million environ.

Les troubles de Palestine

Londres, 6 septembre. — La situation en Palestine reste grave, surtout où on ne trouvent pas les troupes britanniques qui ont reponssé de nouvelles attaques de bédouins à Safed et à Sunk.

Les aviateurs anglais ont fait cinq raids et en ont blessé vingt.

Les perles arabes vivaient très bien ; de nombreuses bandes arabes campent dans la région de Medjel.

De plus, on signale que vingt mille arabes, venus de Sinaï, sont prêts à participer à la révolte et de faire pallre leurs troupeaux. Ils sont bien armés.

M. Clémenceau va mieux

Les Sables d'Olonne, 5 septembre. — L'état de santé de M. Georges Clémenceau est des meilleurs tout à fait satisfaisant. Le fils de l'ancien Président du Conseil des ministres et le docteur de Grasse ont quitté Saint-Vincent-sur-Jard.

M. Georges Clémenceau a repris ses occupations habituelles.

Nouvelles diverses

Nantes, 5 septembre. — Mme Bonneau, femme de ménage de l'Agriculture, a perdu, en se rendant à la gare, une pairie de boucles d'oreilles et brillants de grande valeur.

Elle offre trente mille francs de récompense à qui retrouvera le bijou.

Madrid, 6 septembre. — Le marin espagnol Alvaro Velarde est parti de Barcelone seul sur un petit bateau à moteur de sept mètres de long pour traverser l'Atlantique. Il emporte 700 gallons de gazoline et compte effectuer la traversée en 30 jours.

Paris, 5 septembre. — Le vapeur « Atlantique » amène dans les eaux de Cherbourg le Bourget qui revenait de New-York. Il devait à leur passage de prendre à bord deux pilotes, mais ceux-ci n'ont pu se rendre à leur poste à cause du mauvais temps et n'ont pu le faire que pour le salut de leur voyage.

Paris, 5 septembre. — On a enregistré hier 21 degrés à Paris, 25 dans la banlieue parisienne, 36 à Angoulême, Clermont-Ferrand, Toulouse et Marseille, 23 à Cherbourg.

L'incorporation des réservistes viticulteurs

Paris, 6 septembre. — Le ministre de la Guerre a adressé aux généraux commandants de région la circulaire suivante, relative aux convocations des réservistes en 1929 :

« Mon attention a été appelée sur les difficultés qu'éprouveront en pourtant éprouver les viticulteurs pour rentrer à bien les vendanges au cours des mois de septembre et d'octobre, par suite de la pénurie de main-d'œuvre qui sévit dans les campagnes.

« J'ai, conséquemment, l'honneur de vous prier de vouloir bien rappeler d'une façon très spéciale aux chefs de corps et de service les prescriptions suivantes : 1° les demandes d'ajournement d'ouvriers agricoles doivent être satisfaites de droit ; 2° les demandes de changement de dates en 1929, présentées par les réservistes exerçant une profession agricole doivent recevoir satisfaction dans la plus large mesure. »

ATTENTION

Retenez bien ceci : à partir du 10 septembre, chez

MARINETTE

44, Bd Paoli — BASTIA

Grande réclame de blanc à des prix défiant toute concurrence.

TIRAGES FINANCIERS

IMMOBILIERS 1870

Les numéros 97.498 et 207.491 gagnent chacun cent mille francs.

Le numéro 1.767.083 gagne vingt-cinq mille francs.

IMMOBILIERS 1913

Le numéro 137.080 gagne cent mille francs.

Le numéro 34.104 gagne vingt-cinq mille francs.

VILLE DE PARIS 2 % 1898

Le numéro 126.809 gagne cent mille francs.

Le numéro 324.473 gagne cinquante mille francs.

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

" L'Apéritif Select "

Dépositaire Général : G. ALESSANDRI, 38, Boulevard Paoli, BASTIA

CAFÉ

EXPEDITION A L'INTERIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE — DE CAFES —

— Téléphone : 1.00 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

BRULERIE CYRNOS

28 Bis, rue de l'Opéra. — BASTIA

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA

*est ouvert de 8 à 12 h. et de 2 à 6

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

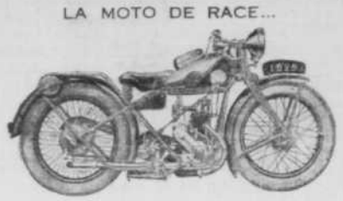

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUBITEZ

ECLAIRAGE ELECTRIQUE

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE

DEPARTS DE LA CORSE POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercr. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 25, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 26, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 27, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 28, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 28, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 29, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h
Lundi 30, de Bastia p. Marseille à 16 h

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 heures.
Samedi 7, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia à 18 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

ENTREPRISE GÉNÉRALE — POUR LA CORSE

Peinture - Vitrerie

J. ESPOSITO

PHOSCAO

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Le traitement de l'Anémie et de la faiblesse des Nerfs

L'anémie n'est pas autre chose qu'un appauvrissement du liquide nourricier par excellence, soit qu'on ait perdu une trop grande quantité de sang, soit que la qualité du sang soit altérée à la suite d'une intoxication d'une infection microbienne, de privations ou de surmenage, etc...

Pour combattre efficacement l'anémie, il faut donc commencer par purger le sang des impuretés qui le dénaturent et ensuite enrichir le sang pur lui-même.

La *Tisane des Chartreux de Durbon* aux sucs des plantes alpestres possède au plus haut degré le pouvoir de clarifier, d'assainir et dynamiser le sang qu'elle purge de ses vices et rien ne vaut les *Pilules Supertoniques des Chartreux de Durbon* pour l'enrichir. Par leur emploi les deux causes de l'anémie sont neutralisées : le sang redevient normal, les muscles et les nerfs reprennent leur équilibre ; les forces ressuscitent ; c'est la guérison comme le démontre le témoignage suivant :

8 août 1927.

« Je viens par la présente vous remercier des bienfaits obtenus par votre *Tisane Dépurative* et vos *Pilules Supertoniques des Chartreux de Durbon*, dont je m'étais fait certaine cure l'anémie.

« Je ne saurais trop les recommander autour de moi et vous autorise à publier ma lettre : Mlle de Bergue, 36, rue Jacques Bulard, Neuilly-sur-Seine. »

LA TISANE DES CHARTREUX

de DURBON est le BON des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes, maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies aux jambes, varices, maladies de peau, etc...

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Aucune maladie de peau ne résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : eczémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, rougeurs, hémorroïdes, furoncullose, ploies variqueuses, crevasses de chevreau, etc...

PREUVES INNOMBRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, 13 fr. 50 — Baume, 8 fr. 45 — Pilules 7 fr. 80.

Toutes pharmacies et J. Berthier, concessionnaire à Grenoble.

Dépôt à AJACCIO, Phie Bonardi ; à PROPRIANO, Phie Pantalacci ; à SARTENE, Phie Bonardi ; à Ile-Rousse, Phie F. Pons ; à Bastia, Phie Galgi.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

— Mais qu'est-ce que t'apprends à ton école ta connais pas le Charbon de Belloc !

L'usage du *Charbon de Belloc en pastilles* ou en poudre suffit pour améliorer en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhée, etc., même les plus anciennes et les plus rebelles à tout remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation ; il est souverain contre les pesanteurs d'estomac, après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

DEPOT GENERAL : MAISON **FRERE**, 19, RUE JACOB, **PARIS.**

En vente dans toutes les pharmacies.

CADEAU Il suffit de retourner à la *Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris*, (6e), le présente annonce ou « Petit Bastiais » sous enveloppe affranchie à 0 fr. 50, en indiquant lisiblement son nom et son adresse, pour recevoir gratis et franco un échantillon de CHARBON DE BELLOC.

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette

MIMOSA

est incomparable

Dégustez les.....

Marque J.-VIDAL

Agent : M. P. GUASCO, 19, Boulevard Paoli, 19 — BASTIA

TRAVAUX FACILES de décalqueurs chez soi toute l'année, sans quitter emploi. 2 à 5 francs l'heure, deux sexes, tous âges vite à vendre. Pour éclaircissements et renseignements envoyer votre adresse sur enveloppe à TILLY, Les Bogues par Perrières (EURE)

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose

Lyon Mobilier

2 et 4, RUE DE LA GARE

ANNEXES ET ATELIER

14 & 21, RUE DU DOCTEUR-SAINT-MARTIN

BASTIA

Cause Double jeu, c'est le gaz-son Spécialiste dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et enverrons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON,* R. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

54e ANNEE. — N° 196 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 8 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA — Téléphone : 3.03

BUREAU A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière — Téléphone : Provence 45-47

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : Ajaccio 199

ABONNEMENTS — 3 mois — 6 mois — 1 an
Corse ..... 16 — 32 — 62
Comtés et Colonies ..... 17 — 33 — 64
Etranger ..... A) 30 — 60 — 120 ; B) 18 — 36 — 68

Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toutes ses mains aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

VIII. -- La polémique historique

La variété même des historiens s'accapare de la Corse au XVIIIe siècle montre qu'ils s'abritent que subsidiairement au souci de raconter les événements de l'île de cette époque et des époques antérieures : sans prétendre qu'ils firent avant tout œuvre de polémique, cette préoccupation de défendre leurs causes nationales respectives est visible dans leurs écrits.

Seul, le génois Casoni, dans une « Storia di Corsica », qui fait partie des « annales de la République de Gênes », manifeste, malgré sa nationalité, un certain souci d'impartialité, notamment dans le dessin plutôt élogieux qu'il fait de Sampiero, l'ennemi mortel de sa patrie ; et cela vaut même à Casoni les injures de ses confrères.

Les autres auteurs étrangers que nous avons mentionnés pour le XVIIIe siècle sont le hollandais Grosvius, qui ne consacre à la Corse qu'un court chapitre sans grand intérêt dans sa revue des pays italiens ; l'allemand Kallenbach, dont l'ouvrage est curieuse : un autre allemand, Spori, dont l'ouvrage est également à peu près introuvable et peu important, et l'italien Pacciardi, qui s'occupe surtout de Théodore, mais en employant des matériaux de seconde main, d'un insolique intérêt.

On ne peut pas citer tous les auteurs de ce siècle, si des survants : ils seraient trop nombreux pour une pareille étude. Que l'on songe qu'une bibliothèque contenant tous les ouvrages parus sur la Corse du 16e au 19e siècle inclus ne comprendrait pas moins de quatre mille volumes. C'est pourquoi on s'excuse de citer des auteurs secondaires et que l'on s'en tient, pour l'instant, surtout à la partie historique proprement dite. Mais il y a des auteurs génois qui ont polémiqué forme contre la Corse dans ses prétentions pour la Corse possession française. Ainsi : Caffaro, Filzetta, Merello, etc... Nous avons vu que, seul, Casoni, fait exception à la règle.

Les auteurs corses leur donnent la réplique. Ils sont nombreux et parfois vénéneux. De l'ouvrage de Guarco, on dit qu'il est un abrégé de l'histoire de Filippini ; personne, d'ailleurs, à notre connaissance n'en possède en exemple. Semidei, qui était de Brando, s'occupe plutôt des annales ecclésiastiques. Limperani et à Carcheto, a insisté surtout sur les périodes schismatiques du XIIe siècle et antérieures. Colonna a écrit, sous la forme d'un précis d'histoire corse, une compilation. Gaffory, Salvini et Comburgi ont raconté les événements en les commentant.

Salvini surtout, avec sa « Giustificazione della rivoluzione di Corsica », qui est un véritable monument d'historiens exact, au marge de ses tendances politiques, elle donne un tableau suffisamment net de la guerre de l'indépendance. Gaffory a le mérite de raconter les événements dont il a été un des principaux acteurs, pour les faits antérieurs il se sert de Filippini et de Ciruo. Quant à Cambiagi, il polémique contre les Génois, cela va sans dire, et aussi contre ses propres compatriotes qu'il accompagne autant que leurs ennemis.

Ces auteurs sont aidés par Boswell, anglais, qui s'enthousiasme pour Paoli et consacre sa fortune et son panégyrique « Vita de la Corse » à la défense de l'île et de son général ; même par l'évêque de Tiroli, Natali, qui n'oublie pas son origine corse en publiant mais sans nom d'auteur, son « Dissignate informa alla guerra di Corsica » ; pour cela, des émissaires génois étaient de l'assassiner. D'autres nous doivent être joints à ceux-ci : Cachi, Rodini, Orticoni, Giacobbi, Guelfucci, etc...

Les auteurs français apparaissent, avec les troupes royales. Comme nous le verrons, ils se s'occupèrent pas de l'histoire et de politique. Mais parmi ceux qui voulurent justifier l'intervention française, on cite avant tout Jean de Pommereul, officier d'artillerie en corps expéditionnaire, qu'il fait plutôt considérer comme l'historien de ce corps, plutôt que celui d'un événement considéré sous toutes ses faces. Il est partial et même grincheux. Il critique l'abbé de Germanes qui, quelques années avant lui, a écrit, mais avec un plus grand souci de la vérité, une Histoire des Révolutions Corses en trois volumes d'un millier de pages, qui eut deux éditions : l'une de 1.500, l'autre de 1.800 exemplaires. On reproche bien à l'abbé d'avoir produit une telle œuvre sans avoir jamais visité la Corse ; cela ne l'a pas empêché de la réussir dans une large mesure, en recueillant notamment nombre d'anecdotes qui sans lui se seraient perdues. Le fait est qu'il mérite, en 1778, une lettre de félicitations des Etats-Généraux de Corse.

On a signalé deux anonymes, le premier, de 1753, qui serait un réfugié français, qui n'est sartout étendu sur le règne de Théodore et a résumé Filippini ; le second, daté de 1786, a simplement inséré dans « l'Histoire universelle » un chapitre sur la Corse qui est de la mauvaise compilation. On attribue également à La Villebernois, commissaire des guerres en Corse avec Maillebois une « Histoire de l'île de Corse » de 296 pages, imprimée à Nancy, qui, si elle est partiale dans la relation des événements, n'est pas négligeable pour son étude sommaire de la minéralogie, de l'ancienne législation, les descriptions des localités et des curiosités du pays.

On a vu qu'on n'a pas trop à se plaindre dans l'ensemble de l'esprit apporté par les auteurs français de ce siècle à s'occuper de la Corse, surtout si l'on fait entrer en ligne le grand Mirabeau lui-même, qui a écrit une « Histoire de l'île de Corse », restée à l'état de manuscrit, le célèbre orateur n'ayant pu donner suite à son projet de publication. Mirabeau se déchaîne contre la tyrannie génoise et regrette d'avoir soumis le peuple Corse en sa qualité d'officier du corps expéditionnaire français. Louis Gampi note que Mirabeau, pour écrire son manuscrit, avait eu à sa disposition celui de Napoléon, qui forme huit cahiers et est intitulé également 1789. Il faut s'occuper particulièrement du siècle à la date de cette dernière œuvre qui est « Histoire de Corse », Mais laissons-la.

LES REGATES INTERNATIONALES DE SANTANDER. — Le Roi et la Reine d'Espagne encouragent de premier pied, à bord de leur yacht personnel, aux grandes régates internationales de Santander, qui se sont déroulées devant une foule élégante et nombreuse. Voici le départ des yachts ; vers la gauche le yacht du Roi d'Espagne.

L'assemblée de la Société des Nations

Genève, 7 septembre. — Le Conseil de la Société des Nations a tenu deux séances hier, l'une privée et l'autre publique, sous la présidence du prince persan Foroughi.

Sur la proposition de M. Stresseman, le chancelier a nommé M. Meyer (Luxembourg), président de l'enquête internationale de l'Acier, comme membre du Comité consultatif économique.

Puis, sur la proposition de M. Zaleski, le Conseil a convoqué pour le 25 novembre la Commission qui s'occupera du transport des journaux et des périodiques.

A huis-clos le Conseil a adopté les conditions du droit de vote du nouveau commissaires à l'égard des traités concernant la ville libre de Dantzig.

Le Conseil a décidé de réduire le nombre de ses Commissions.

Les Séances du Conseil

Au cours des débats, M. Briand a déclaré avoir dit, auparavant, qu'il ne fallait pas réduire le nombre des sessions de la Société des Nations : en réalité, l'activité du Conseil ne sera pas réduite puisqu'il reste la possibilité de le convoquer en session extraordinaire, si nécessaire.

M. Procope a parlé des événements de Palestine.

Le Conseil a assumé une responsabilité indirecte à cet égard, sans toutefois qu'on ait seulement l'intention de remettre en question le mandat britannique sur la Palestine pas plus que la politique définie par la « Commission Balfour ».

MM. Stresemann, Titulesco et Procope ont remercié M. Henderson de sa déclaration puis M. Briand a déclaré que le Gouvernement français avait pris des dispositions du côté de la frontière de Syrie pour empêcher les troubles.

MM. Dandurand, représentant du Canada, et Foroughi ont ajouté qu'il y aurait intérêt à activer l'enquête annoncée par M. Henderson et ont formulé leurs sympathies aux victimes des troubles de Palestine.

Après avoir entendu M. Valdemaras sur les pétitions des russes habitant la Lituanie, le Conseil a décidé d'ajourner la question.

Sur la proposition de M. Scialoja, le Conseil a décidé d'ajourner l'examen du rapport de la Sarre.

La conférence consultée pour l'examen de statut de la Cour de Justice Internationale de La Haye a adopté plusieurs amendements concernant notamment les garanties présentées par les candidats au poste de juge.

Le Conseil a pris connaissance d'une lettre de M. Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail, informant qu'il n'y a pas de modifications aux règles régissant l'audition par la Cour des représentants des organisations internationales ayant qualité pour la Cour des représentants des organisations internationales ayant qualité représentants du Bureau International du Travail.

Les Etats-Unis d'Europe

Genève, 7 septembre. — Au cours d'un déjeuner qui a lieu, à l'hôtel de Bergelle, M. Briand examinera avec les représentants des Etats d'Europe la possibilité de donner suite à sa proposition d'établir un lien fédéral entre tous les pays d'Europe.

La séance de l'Assemblée

Genève, 7 septembre. — L'Assemblée s'est réunie à 10 heures. Elle a entendu, d'abord, le Dr Mouhsen Bey Hallah, premier délégué de l'Irak, qui a annoncé que son Gouvernement avait remis la Grande-Bretagne et le Canada, compte tenu de leur fidélité à l'égard de la Société des Nations, conservent l'entière des Etats-Unis à la Cour de Justice Internationale de La Haye, adopté par la Commission de juristes au printemps dernier.

On sait que ce pacte fut adopté à vingt-quatre à Genève par les autres Etats signataires du pacte.

Abonnez-vous au "Petit Bastiais"

UN VIF SUCCES DE M. MAC DONALD A GENEVE

Dans une harangue passionnée, il a rappelé ce que le Gouvernement travailliste a fait et est disposé à faire pour la paix. Voici une photo prise dans les rues de Genève, tandis que le premier ministre britannique se promène solitaire.

Les Etats-Unis et le Pacte de la Cour de Justice de la Haye

Genève, 7 septembre. — Le secrétaire des Etats-Unis a transmis à Berne une lettre d'après laquelle il annonce que la signature du Président des Etats-Unis est soumise à la ratification du Sénat, relativement au pacte de Washington, concernant l'entrée des Etats-Unis à la Cour de Justice Internationale de La Haye, adopté par la Commission de juristes au printemps dernier.

On sait que ce pacte fut adopté à vingt-quatre à Genève par les autres Etats signataires du pacte.

LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU NOUVEAU PALAIS

Genève, 7 septembre. — La cérémonie de la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments de la Société des Nations a eu lieu, cet après-midi.

Le nouveau palais aura 250 mètres de façade.

Des discours ont été prononcés par Sir Eric Drummond, MM. Fucoguchi-Khoe, Guerrero et Haan.

Le cadeau en plomb, qui était scellé dans cette première pierre, contient un procès-verbal de la cérémonie sur parchemin, ainsi que des pièces de monnaie de tous les Etats adhérents à la Société des Nations.

Dans la soirée, le Conseil fédéral a offert un dîner aux délégués présents à Genève.

M. STRESSEMANN NE PRENDRA LA PAROLE QUE LUNDI

Genève, 7 septembre. — M. Stresemann, qui devait prononcer, cet après-midi, un discours impatiemment attendu, après les déclarations de MM. Macdonald et Briand, ne parlera que lundi.

M. QUINONES DE LEON

M. Quinones de Léon, ambassadeur d'Espagne, à Paris, a pris le dernier la parole et a souligné combien la politique du Gouvernement espagnol est en harmonie avec les principes de la Société des Nations.

Il a rappelé que l'Espagne a accepté déjà la clause facultative d'arbitrage obligatoire.

La salle du débat a été remplie à bref délai.

En Vue des Elections Sénatoriales

« Soyons sérieux » disaient hier nos adversaires : Quoi à nous, nous n'avons jamais cessé de l'être ; et on nous l'a même quelquefois reproché. Nous pouvons discuter aujourd'hui puisqu'on s'est décidé à nous opposer quelques arguments, bien rudimentaires cependant et à effleurer le sujet politique qui seul intéresse présentement la Corse, les élections sénatoriales.

Nos lecteurs et nos amis nous rendront cette justice que nous nous efforçons de les éclairer en leur exposant les faits tels qu'ils se sont déroulés ou se déroulent et sans essayer de les dénaturer pour les adapter à nos théories ou aux intérêts de notre parti.

Nous avions reproché à M. Doumer d'avoir négligé totalement la Corse qui pourtant l'avait ramené à la vie politique et qui souffre de maux facilement guérissables ; le politicien et le sénateur-ressuscité et après à lui opposer des satisfactions matérielles. Un grand industriel comme M. Loucheur ne serait-il pas en mesure de transformer, même par ses propres moyens, notre pays et d'y créer des sources nouvelles de revenus ?

Le Cap Corse, dont on avait tapageusement annoncé l'adhésion à la candidature Doumer, a répondu par une mise au point qui ne doit plus laisser d'illusions dans l'esprit de nos adversaires.

Le congrès des maires de Sartène a fait à notre ami Sarl un accueil on ne peut plus cordial, a affirmé son attachement au P.R.D.S. et, dans un ordre du jour voté à l'unanimité, a donné tous pouvoirs à M. Landry pour le choix du troisième candidat.

La discipline règne partout : le P. R. D. S. est décidé à aller à la bataille avec cohésion pour remporter une victoire complète.

De l'autre côté de la barricade, la politique consiste à contester la valeur de nos candidats. Nos adversaires, en retour, sont mués sur la composition de leur liste. N'ont-ils pas en silence ? N'y aurait-il pas accord ? On nous dit d'autre part, que M. Doumer ne reviendrait plus, si la candidature de M. Leclerlin, récemment promu commandeur de la Légion d'honneur, se confirmait en Corse.

Il vous sera difficile, Messieurs nos adversaires, d'abattre un lecteur d'as.

Quant à nous, nous attendons avec espoir et confiance.

Courte Réponse

Une feuille m'a insulté en un article anonyme ; je n'en vais pas prendre personnellement au directeur-propriétaire.

Ce jeune personnage, M. Erasme-Santi, a répondu hier, en jouant hypocritement au premier offensé et en se décernant un certificat de grand directeur ; il n'a surtout, nous vous apprenait, bonhomie, un directeur sournois, rusé et plein.

MARTIN BIANCONI

Le congrès de la Paix

Paris 7 septembre. — Le Congrès démocratique international pour la paix tient ses séances au château de Herriville, dans la propriété de M. Marc Sangnier, organisateur de ces Congrès.

Il étudie les dangers que le nouveau dictateur fait courir à l'idée et à l'organisation de la paix.

Un prêtre se noie en voulant sauver deux enfants

Boulogne-sur-Mer, 7 septembre. — Cet après-midi, plusieurs jeunes gens appartenant à la colonie de vacances de Saint-François et placés sous la surveillance de prêtres, prenaient un bain sur la plage de Merlimont, à six kilomètres de Berck-Plage. C'était jour de grande marée ; les courants étaient plus violents que d'ordinaire.

Soudain, six enfants furent emportés par une lame. Un prêtre et plusieurs baigneurs tentèrent aussitôt de les secourir ; quatre enfants furent sauvés, un prêtre et les deux autres enfants disparurent.

Une heure plus tard les deux enfants furent ramenés et on tenta de les ranimer ; le corps du prêtre fut retrouvé.

Les *Sables-d'Olonne*, 7 septembre. — L'état de santé de M. Georges Clémenceau continue à être satisfaisant. Toutefois, l'ancien Président du Conseil des ministres, souffrant d'une certaine faiblesse des jambes, n'est pas sorti de sa maison de sa propriété.

Le doyen des missionnaires anglais tué par une moto

Londres, 7 septembre. — Hier soir, est décédé, à l'hôpital Seiul-Thomas, de Londres, où il avait été transporté, après avoir été renversé par un motocycliste, le docteur James Sibree, âgé de 93 ans, doyen des missionnaires britanniques qui avait passé 54 ans à Madagascar, où il avait fait construire sur ses plans, par il était aussi architecte, une cinquantaine d'églises et une centaine de salles de réunion.

Le défunt laisse cinq fils, tous missionnaires.

Les essais du nouveau croiseur "Colbert"

Lorient, 7 septembre. — Le nouveau croiseur *Colbert* de dix mille tonnes, construit et achevé par le port de Brest, a procédé à des essais de vitesse, sur la grande base de Croix, en présence d'une Commission officielle que présidait le contre-amiral Berr.

Ces essais, d'une durée de 6 heures, ont été couronnés de succès.

Incidents entre racistes et communistes à Berlin

Mœrick, 7 septembre. — Au cours d'une réunion, organisée par le parti raciste, de violentes bagarres ont éclaté entre manifestants et un groupe de communistes.

La police est intervenue pour disperser les belligérants.

Une douzaine de personnes ainsi que plusieurs chiens ont été grièvement blessés, à coups de couteau.

Des bagarres semblables ont éclaté à Charlottenburg, près de Berlin, où trois personnes ont été frappées à coups de couteau.

Le raid touristique du colonel Vuillemin

Malaga, 7 septembre. — Poursuivant son voyage touristique, en Afrique du Nord, le colonel Vuillemin, qui avait quitté l'aérodrome de Cuatro, en Malte, a atterri à Malaga. A 8 h. 40,

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUËT ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'ETRANGE MAL

— Nous y sommes !

Puis il s'adressa à Jean Mouval :

— Nous allons vous délier les jambes et vous descendrez de voiture. Deux d'entre nous vous guideront. Si vous tentez de fuir, vous êtes un homme mort.

— Le groupe marcha ainsi pendant quelques minutes. Puis, on arrêt, un bruit de clef, une porte qui s'ouvre. La troupe s'engagea dans un couloir voûté et fort long. Enfin, un arrêt encore, et Jean Mouval fut débarrassé des cordes qui tenaient ses poignets. On enleva le bandeau qui lui couvrait les yeux.

Le malfaiteur se trouvait dans une pièce de cellule aux murs blancs et n'ayant pour tout mobilier qu'un lit de camp, sans drap, une chaise de bois et une table. Une ouverture d'aérage remplaçait les fenêtres. Sous un globe de verre dépoli, une ampoule électrique éclairait la pièce.

Mouval fit la grimace.

Son intellectuel habituel lui dit, railleur :

— Voici votre chambre ! Ce n'est pas votre hôtel de la Cinquième Avenue ! Mais vous serez mieux que bien des milliers qui dorment à la belle étoile, l'hiver. On vous apportera tout à l'heure quelques nourritures. Et vous pourrez dormir, en attendant que votre sort soit fixé.

Songer ? Mouval n'en avait, certes, pas le courage. Trop de pensées assaillaient son esprit, n'était pas sans appréhension. Ce qui l'inquiétait par dessus tout, c'était de savoir aux mains de quelles gens il était tombé.

Une demi-heure après qu'il eut été enfermé dans ce cachot, un homme, mystérieux, qui tout lui apportait un maigre repas.

— Quelle heure est-il ? lui demanda Mouval.

— Qu'importe l'heure ? Qu'attendez-vous de la journée qui vient ?

— Mais, ma liberté ? Je ne suppose pas qu'on aurait ne prétexte ici.

— Tâcher plutôt de dormir ! Les minutes seront peut-être plus courtes que vous ne le pensez !

— Dormir ? Je n'ai pas sommeil. La cette lumière qui brille sur ma tête m'importune.

— C'est le châtiment de ceux qui ont eu trop de lumière !

L'étrange individu s'en alla.

Jean Mouval s'écroula sur le lit. Les pensées se pressèrent, nombreuses et confuses, dans sa tête en feu.

A plusieurs reprises, dans cette nuit qui semblait interminable au prisonnier, des hommes masqués vinrent dans sa cellule, s'assurer probablement que leur prisonnier n'avait pas tenté de mettre fin à ses jours.

Enfin, alors qu'épuisé de fatigue, Mouval avait trouvé le sommeil, un sommeil plein de cauchemars où se rejoignaient Servien et sa femme, son chauffeur, le vieux Yama Nahuya, Gaston Enfrugier et les compagnons masqués, la porte de la cellule s'ouvrit brusquement. Trois personnages vêtus d'amples cagoules noires, percées de deux trous pour les yeux et se laissant voir que les mains entrèrent dans la cellule.

— Vos juges vous attendent, dit l'un d'eux. Suivez-nous.

Mais je désire d'abord faire ma toilette et me restaurer.

— Vos juges vous attendent ! répéta l'homme d'une voix cassante qui n'admettait pas de réplique.

Comprenant qu'une fois de plus, toute résistance serait vaine, Mouval se décida à suivre les inconnus.

Après avoir traversé de longs couloirs sont et déserts, par lesquels s'insinuait de temps à autre des portes basses de gothes, le malfaiteur fut introduit dans une vaste salle ovale, toute tendue de noir et offrant l'aspect d'un prétoire.

Au milieu de la pièce était disposée une grande table, recouverte aussi de draperies noires, et derrière laquelle s'alignaient treize sièges pareillement voilés. Devant la table, une petite estrade était réservée à l'accusé.

A peine Mouval fut installé sur la sellette que les juges vêtus de cagoules firent leur entrée. Ils étaient, eux aussi vêtus de cagoules semblables à celle des gardiens, mais ils portaient sur la poitrine un insigne rouge représentant un poignard.

L'entrée de ces personnages se fit dans le plus grand silence et les membres se prirent place autour de la table que lorsque le juge du centre se fut lui-même assis.

Tout de suite, le président commença l'interrogatoire :

— Vous êtes bien Jean Mouval, sujet français, domicilié à New-York, Cinquième avenue ?

— Je pourrais commencer par vous demander à vous-même qui vous êtes, réplique le prisonnier, en vertu de quel droit vous vous êtes emparé de ma personne. Je sois, en effet, Jean Mouval, français, domicilié à New-York, Cinquième avenue ? Je pourrais commencer par vous demander à vous-même qui vous êtes, réplique le prisonnier, en vertu de quel droit vous vous êtes emparé de ma personne. Je suis, en effet, Jean Mouval, français, domicilié à New-York, avec la permission des autorités fédérales, et c'est devant leur juridiction que je vous demanderai compte de vos agissements à mon égard.

Le président reprit gravement :

— Vous semblez oublier, monsieur, que vous êtes en notre pouvoir. Afin que vous n'ignoriez rien des motifs qui ont déterminé votre arrestation, notre assemblée va exposer votre cas. Ecoutez-le.

Tous ces discours sont inutiles, répondit Mouval. Je ne reconnais pas votre droit, bonne tout au plus à tromper nos juges.

Un reproche bien à l'abbé d'avoir

L'accusateur qui siégeait au bout de la table prit la parole.

— Mouval, nous vous accusons d'être un mauvais riche. Nous avons réuni un faisceau de preuves indiscutables.

Un parfait, il feuilletait un énorme dossier. Il continua :

— Preuves que nous allons exposer pour vous permettre, si vous le pouvez, de vous disculper.

— En supposant que j'y consente, puis-je savoir qui sont mes juges ?

Le président prit la parole :

— C'est évidemment votre droit. Vous êtes ici devant le tribunal de la Sainte Vehme, établi par le Kuklucklan.

(A suivre)

A TRAVERS LA CORSE

La désignation des délégués Sénatoriaux

M. le Préfet de la Corse nous communique la circulaire suivante qu'il adresse à MM. les Maires du Département en vue de la désignation des délégués sénatoriaux :

Monsieur le Maire,

Je vous adresse, en même temps que le présente circulaire, un placard destiné à être affiché immédiatement et publiquement.

1° Un décret en date du 18 août 1929 prescrit conservation pour le dimanche 15 septembre courant, des conseils municipaux des communes du département de la Corse, à l'effet d'élire leurs délégués et suppléants, en vue de l'élection de trois sénateurs fixée au dimanche 29 septembre 1929.

2° Un arrêté en date de ce jour, pour le quel j'ai fixé l'heure de la réunion des Conseils municipaux.

Le décret précité devra être publié dès réception sous chaque commune.

Quant à mon arrêté, vous voudrez bien le publier, par écrit, à tous les conseil municipaux, trois jours francs, au moins, avant celui de la réunion, c'est à dire pas plus tard le 11 septembre 1929. Vous voudrez bien en référer aux formules ci-jointes.

Je rappelle que la convocation sera effectuée à la porte de la mairie et non à domicile par deux délibérations du Conseil municipal élevant du 5 novembre 1926 article 26.

Je vous convie, pour être également et tôt, au tableau faisant connaître le nombre des délégués et des suppléants à nommer par les conseils municipaux.

Si le conseil ne se réunit pas en nombre suffisant, le 15 septembre vous devez le jour même et à l'issue de la séance, faire un écrit aux nouvelle convocation pour le surlendemain, mardi 17 septembre, à une heure de l'après midi.

A cette dernière séance, l'élection pourra avoir lieu, quel que soit le nombre des membres présents. (Loi du 9 avril 1884, art. 56, modifiée par l'art. 22 du décret du 5 novembre 1926).

La présidence du conseil appartiendra au maire, ou, à défaut du maire, à l'adjoint qui le remplacera. (Loi du 5 avril 1884, art. 57).

Le secrétaire sera nommé au scrutin secret et à la majorité des membres présents (art. 54 et 55).

L'électeur des délégués et suppléants devra être âgé de vingt cinq ans révolus, ne devra être ni interdit ni frappé de la mise sous surveillance spéciale de la haute police, être en jouissance de ses droits civils et politiques et n'être pas en état de démence reconnue par un jugement définitif. (Loi du 2 août 1875, art. 2 et 9 décembre 1884, art. 6).

Il devra, suivant les autres électeurs des conseils municipaux, être politique, ce qui exige l'inscription, conformément à l'article 42 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal pourra décider, par acte et trois, qu'il se forme en conseil secret.

Vous veillerez à ce qu'aucune discussion ne s'engage, à ce que l'assemblée ne délibère que sur les opérations par un ou plusieurs membres du conseil municipal se sont insérées au procès-verbal.

Le droit d'assurer les opérations de scrutin n'est pas limité aux membres du conseil municipal ; il peut être exercé par tout électeur de la commune.

Les réclamations non insérées au procès-verbal doivent, sous peine de déchéance, être adressées à la Préfecture, dans le délai de trois jours, à partir de l'élection.

Vous trouverez dans le bulletin n° 27 du *Recueil des Actes Administratifs* de 1924 et celui n° 9 du 17 novembre 1926 relatif aux élections sénatoriales de 1921 copie je vous prie de vous reporter, tous les autres renseignements qui pourraient vous être nécessaires.

Je ne saurais trop vous recommander de vous conformer exactement aux instructions qui précèdent afin que toutes les prescriptions légales soient observées d'une manière rigoureuse.

Le Préfet de la Corse :
A. BUSSIERE

La Corse pittoresque

Il vous sera difficile, lecteurs d'imaginer un tableau vrai de la majesté des montagnes et de la vision féerique des forêts qui dominent une large partie de la Corse si vous regardez ne se sont longtemps promenés sur ces hauteurs inconnues.

Aujourd'hui je vais vous parler que de la « Scala di Santa Regina » dont vous ne pouvez vous faire les délices sans une profonde émotion.

Rarement j'ai vu spectacle plus grandiose et plus sauvage. Je vous demande mes moyens de bien qualifier, ma plume n'a pu tracer une route dans les abîmes du Golo, le fleuve le plus important de la Corse.

Cette route, d'apparence vertigineuse, ouverte pourtant à l'automobile, ne semble pas avoir été construite par des hommes. Elle est si peu sûre qu'il n'est pas prudent de la parcourir à une heure de l'après midi.

A cette dernière station, l'horizon pourra avoir lieu, quel que soit le nombre des membres présents. (Loi du 5 avril 1884, art. 56, modifiée par l'art. 22 du décret du 5 novembre 1926).

La présidence du conseil appartiendra au maire, ou, à défaut du maire, à l'adjoint qui le remplacera. (Loi du 5 avril 1884, art. 57).

Le secrétaire sera nommé au scrutin secret et à la majorité des membres présents (art. 54 et 55).

L'électeur des délégués et suppléants devra être âgé de vingt cinq ans révolus, ne devra être ni interdit ni frappé de la mise sous surveillance spéciale de la haute police, être en jouissance de ses droits civils et politiques et n'être pas en état de démence reconnue par un jugement définitif. (Loi du 2 août 1875, art. 2 et 9 décembre 1884, art. 6).

Il devra, suivant les autres électeurs des conseils municipaux, être politique, ce qui exige l'inscription, conformément à l'article 42 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal pourra décider, par acte et trois, qu'il se forme en conseil secret.

Vous veillerez à ce qu'aucune discussion ne s'engage, à ce que l'assemblée ne délibère que sur les opérations par un ou plusieurs membres du conseil municipal se sont insérées au procès-verbal.

Le droit d'assurer les opérations de scrutin n'est pas limité aux membres du conseil municipal ; il peut être exercé par tout électeur de la commune.

Les réclamations non insérées au procès-verbal doivent, sous peine de déchéance, être adressées à la Préfecture, dans le délai de trois jours, à partir de l'élection.

Vous trouverez dans le bulletin n° 27 du *Recueil des Actes Administratifs* de 1924 et celui n° 9 du 17 novembre 1926 relatif aux élections sénatoriales de 1921 copie je vous prie de vous reporter, tous les autres renseignements qui pourraient vous être nécessaires.

Je ne saurais trop vous recommander de vous conformer exactement aux instructions qui précèdent afin que toutes les prescriptions légales soient observées d'une manière rigoureuse.

Le Préfet de la Corse :
A. BUSSIERE

CORTE

La défense des contribuables

Au « Journal Officiel » du 27 août 1929, Syndicat des Contribuables de Corte (Corse). Objet : Etude de questions économiques et de défense des intérêts de ses membres. Siège social : Cours Paoli, Corte.

Aux Contribuables Cortenais.

Le mouvement que vient de lancer un groupe de contribuables de notre ville, n'est pas, comme d'aucuns pourraient le penser, dirigé par des Cortenais contre des Cortenais.

Ce groupe de contribuables se dresse contre la Vie Chère, qui, favorisée par une savante ligue de mesures, accroît inlassablement ses ravages ; contre le gaspillage ; contre les prodigalités à tout crin et contre une déplorable gestion des deniers publics par la commune, le département et l'Etat.

Il dévoilera les abus et en poursuivra la suppression ; il s'élèvera contre toute dépense non justifiée.

L'heure est venue de passer à la Réalisation.

Ceux qui pensent ont le droit de parler et le devoir d'agir.

Groupons-nous, sur le terrain économique et financier en dehors de tout esprit de parti politique, sans distinction de situations ni de professions.

Bretiers, retraités, employés, agriculteurs, industriels, commerçants dont les charges brisent tout effort ; travailleurs manuels et intellectuels dont les intérêts sont foulés aux pieds, vous tous enfin révolté le public actuel.

Levez-vous, joignez-vous à nous pour faire front contre les mauvais bergers.

Syndiquez-vous !

LE SYNDICAT

POGGIO-DI-NAZZA. — *A l'arrière.* — Depuis quelques jours M. le colonel Poli, commandant le premier régiment de tirailleurs algériens, à Blida est en congé dans son village natal, où il prend un repos bien mérité.

Le colonel Poli est une des plus belles figures de cette belle phalange d'officiers coloniaux, qui honorent l'île de Beauté.

Nous relevons dans la « France-Militaire » les états de services de ce brillant officier supérieur.

M. le colonel d'infanterie Poli Antoine-Marie est né le 9 octobre 1872, à Poggio-di-Nazza (Corse).

Ancien enfant de troupe, il s'engage au 111e régiment d'infanterie le 17 octobre 1892, entre à l'école militaire d'infanterie en 1897 et est nommé sous-lieutenant au 156e régiment d'infanterie le 1er avril 1898. Deux ans après, il est promu lieutenant au 100e, à Narbonne (1er avril 1900).

Capitaine le 24 septembre 1912, il est affecté au 15e d'infanterie, à Albi, et part en campagne avec ce régiment, le 2 août 1914, à la tête d'une compagnie.

Il participe aux combats livrés en Lorraine amenée étanal des Houillères et est cité à l'ordre de l'armée le 1 septembre 1914, (Il avait été blessé le 26 août précédent par clat d'obus à la gorge.)

Le 10 novembre 1914, il est de nouveau cité à l'ordre de l'armée à la suite des combats autour de Lorreville et dans le Woëvre (autour de Beaumont et de Seicheprey.

Il décembre 1914 il est l'objet d'une troisième citation à l'ordre de l'armée, pour avoir enlevé avec sa compagnie le bois de Remières. On lui avait donné la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 20 novembre 1914, pour faits de guerre.

En 1915 (mars), il est affecté à l'état-major de la 30e brigade, de nouvelle formation. Il prend part à l'offensive d'Artois en septembre, dans les marais de Souchez.

Promu chef de bataillon au mois de mai 1916, il passe au 22e régiment d'infanterie, reste huit mois au nord-est de Verdun (La Laufée, ravin de Tavannes), puis est transporté dans la région de Montdidier (vers Saint-Aurin) et participe à la poursuite en direction de St-Quentin (combat autour de Grand-Seraucourt et de Grugies).

En 1917, lors de l'offensive d'avril, il se bat au Chemin des Dames, où il est blessé, le 12 juin, par un éclat d'obus à l'avant-bras gauche.

Au mois d'avril 1918, on l'affecte à l'état-major de la 2e D. I. du groupe d'armées Fayolle, en qualité de chef du 1er bureau. En décembre 1918, il est adjoint au commissaire spécial de Constantine.

En mai 1919, on l'adjoint au colonel du 59e R. I. Un an après, il occupe le poste de chef d'état-major de la 32e division.

Comme lieutenant-colonel (décembre 1921), il est affecté au 173e d'infanterie puis au 37e mixte. En 1925, de février à juillet, il commande à Tlemcen provisoire, le 19e régiment de tirailleurs algériens ; il y est affecté définitivement au mois de février 1926.

Le 25 avril 1928, il prend le commandement du 1er régiment de tirailleurs algériens, à Blida. Il est maintenu dans sa position, avec le grade supérieur, par décret du 25 mars 1929.

M. le colonel Poli est officier de la Légion d'honneur depuis le 16 juin 1920 ; il est titulaire de la croix de guerre avec quatre palmes.

ÉCHOS

Billet Parisien

Il est une catégorie de travailleurs vraiment bien à plaindre. Ce sont les pensionnaires de la Comédie Française.

Lorsqu'un artiste libre de tout engagement connaît l'imprudence d'entrer chez Molière, il ne peut plus en sortir. Le sceau enchaîné pour la vie. Situation critique due au fameux décret de Moscou par lequel Napoléon traitait faite de la Comédie Française une sorte de fief libre d'Etat, et, dans un temps où les bons comédiens étaient assez rares, réservait à ce théâtre les meilleurs sujets de l'Empire.

Et alors qu'on ne dénie à aucun fonctionnaire le droit de démissionner de son emploi et d'aller gagner sa vie ailleurs, les pensionnaires du Théâtre Français, même s'ils marquent le pas dans les emplois subalternes et s'ils meurent de faim, ne peuvent aller gagner leur pain quotidien ailleurs.

Situation paradoxale en notre siècle de liberté !

M. Bardon, député de la Haute-Vienne, touché par cette injustice, vient de déposer un projet de loi modifiant le décret de Moscou, daté du 15 octobre 1812.

Le Code civil, dans son article 1780, prohibe d'une manière absolue toute convention qui lie le travailleur pour sa vie entière... Il est cependant dans notre France du XX^e^ siècle une catégorie d'individus qui échappent aux bienfaits de cet article. Il s'agit d'une phalange d'élite, la troupe des Comédiens Français.

« L'article 12 du décret de Moscou stipule en effet que le sociétaire peut prendre sa retraite après vingt ans de services non interrompus, à moins que le surintendant ne juge à propos de le retenir. L'article 15 dispose péremptoirement : tout sujet retiré du Théâtre Français ne pourra reparaître sur aucun théâtre, soit de Paris, soit des départements, sans la permission du surintendant.

« Pour éviter à l'avenir aux magistrats de réclamer l'application d'un texte qu'ils déclarent eux-mêmes périmé, il vous a paru opportun de faire entrer dans le vieux texte le souffle des tendances libérales actuelles. Nous abrégeons encore but un peu avant de la Comédie les vieux perpétuels. »

La proposition de loi de M. Bardon est ainsi conçue :

« Tout sociétaire qui sera reçu contractera l'engagement de jouer pendant vingt ans, et après vingt ans de services non interrompus, il pourra prendre sa retraite. »

Ce n'est plus l'esclavage à vie, comme on le voit, mais c'est tout de même vingt ans de travaux forcés.

Il est vrai que personne n'est obligé d'entrer à la Comédie-Française...

Gabriel BAUER.

Compagnie Fraissinet

En raison de l'affluence des passagers qui se manifeste vers la fin du mois de septembre, Monsieur le ministre des Travaux Publics a décidé de faire effectuer par le paquebot « Liamone » deux voyages supplémentaires en au départ de Bastia, le lundi 23 septembre, l'autre au départ d'Ajaccio, le samedi 28 septembre.

Le « Liamone » suivra l'itinéraire ci-après :

Marseille départ dimanche 22 septembre, à 13 heures ; Bastia, arrivée lundi 23 septembre, à 7 h. 15, départ lundi 23 septembre à 17 heures ; Marseille arrivée mardi 24 septembre, à 13 heures 00, départ vendredi 27 septembre, à 18 heures ; Ajaccio arrivée samedi 28 septembre, à 9 h. 30, départ samedi 28 septembre, à 20 heures ; Marseille arrivée dimanche 29 septembre, à 11 heures 45.

INFORMATIONS LOCALES

Parti Républicain Démocratique et Social

Comité du Centre

Les membres du Comité, ainsi que les sympathisants, sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu dimanche à convenir, à 9 h. 30 précises, au siège social, Place Pascal-Paoli, à l'effet de procéder à l'élection définitive du Bureau.

Le Président : Jean-Baptiste ORSINI.

Enseignement technique

ECOLE DE COMMERCE DE BASTIA

Résultat des épreuves générales de sténo-dactylographie, organisée sous le patronage de l'Institut Sténographique de France.

Session juin 1929

Diplôme de Sténographie

Ont été admises :

A 120 mots à la minute :

Mlles Pinori Agathe, mention très bien ; Poli Jeannette, mention très bien ; Federici Benoît, mention bien ; Mottieri Annonciade, mention bien.

A 120 mots à la minute : Battesti Elisa, mention bien ; Fabiani Madeleine, mention bien.

A 100 mots à la minute : Nicolai Ursule, mention bien.

A 100 mots à la minute : Agostini Lucie ; Brazzini Yvonne ; Giuliano Mélanie ; Fusati Françoise ; Mercilo Joséphine, toutes mention bien ; Ghirlanda Mathée, mention assez bien ; Sottocri Marguerite, mention assez bien.

A 90 mots à la minute : Alessandrini Marie, mention bien ; Poletti Ursule, mention bien.

A 80 mots à la minute :

Bortoli Jérôme, mention bien ; Tristani Eucliorie, mention assez bien ; Biaggini Cécile, mention bien.

A 70 mots à la minute : Luigi Anne-Thérèse, mention bien ; Tristani Eucliorie, mention assez bien ; Biaggini Cécile, mention bien.

A 60 mots à la minute : Gambetti Marie, Offandini Frances, Alfonsi Marie, Colendini Dodinde, Signoco Joséphine, Beverraggi Madeleine, toutes mention bien ; Faby Jeannette, mention assez bien.

Calligraphie 1er Degré

Cortazzini Anne, mention bien ; Leonardi Naelly, mention bien.

DACTYLOGRAPHIE

Diplôme de Capacité

Mlles Battesti Elisa, Filoni Agathe, Fabiani Madeleine, Federici Benoîte, Mariotti Baptistine Monticelli Annonciade, Poli Jeannette, Sergentini Marie.

Diplôme scolaire

Mlles Agostini Lucie, Alessandrini Marie, Braccini Yvonne, Biaggini Cécile, Bortoli Jérômine, Beverraggi Madeleine, Ghirlanda Mathée, Grilloses Mélanie, Fabry Jeannette ; Fusati Françoise, Filippi Constance, Nicolai Ursule, Funerari Marie, Poletti Ursule, Sottocri Marguerite, Volpei Augustine, Vincigurra Julie, Tristani Emilienne.

Communications

PHARMACIE DE GARDE

Pharmacie Manoni, Place d'Armes.

SOCIETE DES « CURS SECS »

Aujourd'hui à 11 heures, réunion au Café du Kiosque. Ordre du jour : compte-rendu financier de la dernière sortie. Les membres absents seront considérés comme démissionnaires.

Le Secrétaire : AZAMBERTI C.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE

Le quintuin préparatoire à la fête patronale commencera mardi prochain 10 courant.

Le matin, messe à 7 heures 30 ; le soir, chapelet et salut, à 8 heures.

Faits Divers

UN SCANDALE QUI A ASSEZ DURE

C'est celui dont le spectacle est offert chaque soir après 8 heures sur le boulevard par des bandes de galopins qui implorent des passants la pièce de monnaie qui leur permettra, disent-ils, d'acheter du pain ou « d'aller au cinéma ».

La première de ces exemes serait à la rigueur admissible. Mais il nous revient que l'argent récolté par ces gamins est uniquement consacré à des parties de poker.

Il serait temps que la police intervienne et débarrasse les passants de ces précoces tapeurs.

Le pèlerinage de Lavasina

Aujourd'hui commence le pèlerinage de Lavasina. Dès hier les trains et autres services de transports en commun ont commencé à déverser dans notre bonne ville de nombreux pèlerins qui se sont dirigés aussitôt vers le célèbre sanctuaire.

L'animation sur la route de Lavasina a été, cette nuit, des plus vives et elle ne cessera sans doute de s'accroître.

Aussi, n'est-il pas inutile de recommander aux conducteurs d'automobiles et de trams, *ainsi qu'aux piétons*, d'observer la plus grande prudence.

Ciné-Chronique

Le Régent Cinéma donnera aujourd'hui en matinée et soirée les dernières représentations de *Daglin le Skieur* ; cette production remarquable qui a remporté ces jours derniers un grand succès obtiendra encore dans la cocquette salle de spectacles tous les amateurs de beaux films.

Lundi soir, le programme comportera une très agréable comédie « Caprice de Femme » interprétée par Dolly Grey et André Bluzone et un comique de Duchemin et Patachon « *Loup y es-tu ?* » où les deux célèbres artistes déploient toutes leurs qualités et forcent le spectateur le plus rébelle à l'hilarité.

Avis Officiels

REVISION DES LISTES ELECTORALES DES ELECTEURS COMMERCANTS EN 1929-1930.

Les commerçants (hommes ou femmes) qui désirent être inscrits sur les listes des électeurs commerçants sont priés de se rendre à la Mairie, les inscriptions sont closes le 20 septembre 1929.

LE MAIRE.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Paoli Jean, menuisier, née Romantini, et leur fille ; M. et Mme Paoli François, menuisier, et leurs enfants ; M. et Mme Jean Romantini et leurs enfants.

Les familles Vve Lavagni, de Marseille ; Romantini, de Bastia ; Romantini, de Marseille ; Massoni, Pierella, Vve Venturini,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange chéri

François PAOLI

décédé, à Bastia, le 7 courant, à l'âge de 15 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 15 heures.

Maison mortuaire, 3, rue Saint-Ermeur.

Mme et M. Bruni Joseph et leurs enfants ; Toussaint, Angèle, Jean-Charles Antoine, Noël,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie-Angèle BRUNI

âgée de 78 ans

décédée à Bastia, le 7 septembre.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — La matinée à 3 heures, en soirée à 8 h. 45. Au programme : *Un poker monumental*, comique ; Phébus Film présente Marcella Albani dans *Daglin le Skieur*, superproduction dramatique.

Demain, lundi, en soirée à 8 h. 45 : Dolly Grey et André Bluzone dans *Caprice de femme*, comédie en 6 parties ; Doublepatte et Patachon dans leur dernier film : *Loup y es-tu ?*, supercomique en 6 parties.

CABINET MEDICAL

Le Docteur Ed. ORSINI est rentré, 3, rue Neuve Saint Jean et clinique Kermarrec.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE CARDO — BASTIA

Téléphone : 3-18

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

CABINET DENTAIRE

M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, informe sa clientèle que son Cabinet sera ouvert à partir du 15 septembre.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE ET VICE-VERSA par vapeur CAID

Le vapeur S.S. *Caid* assurera le départ direct Bastia-Tunis quittera notre port le 8 septembre à midi.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

AVIATION

La coupe Schneider reste aux anglais

Ryde (Ile de Wight), 7 septembre. — Aujourd'hui a été disputée la Coupe Schneider des hydravions transatlantiques.

Les croiseurs « Oxford » et « Orontes », des navires de guerre italiens des porte-avions « Argus » et « Furious », des yachts particuliers sont arrivés dans la baie de Spithead.

Les conditions atmosphériques sont très favorables à la course ; le soleil a dissipé le léger brouillard régnant à l'aube et la visibilité est très bonne.

A Calshot, des centaines de personnes ont envahi à la belle étoile ; à Southsea, la population de la ville est doublée.

L'anglais Waghorn effectue les deux premiers tours du circuit en 11 minutes 25 secondes ; le premier tour a été réalisé à la vitesse horaire de 521 kilomètres 200 ; le second tour à la vitesse horaire de 529 kilomètres 250, ce qui constitue le record ; le troisième tour est effectué à la vitesse de 532 kilomètres 600 et le quatrième tour à la vitesse horaire de 527 kilomètres 750.

L'anglais Waghorn gagne la Coupe Schneider battant le record mondial.

Le seul italien ayant terminé le concours est Del Molin, avec la vitesse moyenne de 286 milles 2 à l'heure.

Le désarmement naval

Washington, 7 septembre. — Dans l'entourage de la Maison Blanche, on laisse entendre que le Président Hoover a adressé, au général Dawes, ambassadeur des Etats-Unis, à Londres, certaines instructions se rapportant aux négociations anglo-américaines en vue de la conversation d'une nouvelle conférence pour la limitation des armements navals.

Une note des Etats-Unis à la Grande-Bretagne

New-York, 7 septembre. — Suivant le correspondant de l' « Evening-Post », à Washington, les Etats-Unis ont adressé une nouvelle note à la Grande-Bretagne, sur la question des croiseurs.

Cette nouvelle note est le résultat des entretiens de mercredi, à la Maison Blanche, entre MM. Hoover et Stimson et les représentants de la Marine.

Le département de l'Etat, conjointement avec le bureau de la Marine, étudie le dernier mémorandum britannique, précisant, croit-on, les points de désaccord indiqués par M. Mac Donald dans son discours du Canada.

Ces points ne sont pas dès plus nets on dit que la proposition britannique réclame cinquante croiseurs pour le besoins défensifs de l'Empire britannique ; les experts de Washington disent que le programme britannique ne résout pas à établir la parité pour les croiseurs.

Les Anglais accepteraient cependant de posséder moins de croiseurs de dix mille tonnes que n'en auraient les Etats-Unis.

L'opinion dans les milieux officiels Japonais

Londres, 7 septembre. — On mande de Tokio, au « Times », que, comparant l'optimisme de M. Mac Donal à Genève et l'attitude prudente de M. Stimson, les fonctionnaires de la Marine japonaise ne sont inclins à estimer que M. Stimson a donné une idée plus exacte de la phase actuelle des négociations anglo-américaines.

L'amiral Takarabe, ministre de la Marine, a déclaré devant le cabinet que le Japon continuerait à observer le développement des pourparlers mais qu'il s'abstiendrait pour le moment d'exprimer une opinion.

L'aviatrice Lena Bernstein capote à Tunis

Tunis, 7 septembre. — L'aviatrice française Léna Bernstein, revenant en France après son raid de distance qui avait quitté Tunis, ce matin, mais à dû faire demi tour un dessus de la Méditerranée.

Elle capota en atterrissant près de Mamoubia. L'appareil est endommagé mais l'aviatrice est indemne.

Saint-Louis, 7 septembre. — L'appareil de retour de l'aviatrice « City-of-San-Francisco » est abandonné.

Quatre hommes agerçus envoyant des signaux de détresse au sommet d'une colline étaient des Indiens.

L'opinion en Amérique sur la formation des Etats-Unis d'Europe

Washington, 7 septembre. — Les sénateurs Borah, Xalsch King et beaucoup d'autres approuvent avec enthousiasme l'idée de M. Briand de réaliser les Etats-Unis d'Europe et déclarent qu'il est ridicule d'affirmer que l'union fédérale envisagée est dirigée contre les Etats-Unis.

M. Borah a déclaré qu'il ne croyait pas que la réalisation de ce projet fut préjudiciable, économiquement et politiquement, aux Etats-Unis, que depuis de longues années on se rendait compte aux Etats-Unis que le principal élément de renaissance de l'Europe résida dans une Fédération des Etats.

— Ce qui fera la prospérité de l'Europe, a-t-il ajouté, fera également la prospérité des Etats-Unis.

La Convalescence de M. Poincaré

Paris, 7 septembre. — L'état de santé de M. Poincaré est stationnaire. Il semble qu'un léger temps d'arrêt soit enregistré dans la convalescence de l'ancien Président du Conseil des ministres, auprès de qui se rendront aujourd'hui le professeur Marion, les docteurs Bodin et Pérard.

Une déclaration rassurante du Docteur Baidin

Paris, 7 septembre. — Le professeur Marion et les docteurs Boivin et Pérard ont rendu, dans la matinée, visite, comme chaque jour, à M. Poincaré.

Le docteur Baidin a déclaré que jusqu'à présent maintenant rien n'a été décidé au sujet de la seconde intervention chirurgicale que doit subir le malade.

Quant à la complication pulmonaire qui avait inquiété les médecins, la soirée dernière, elle est en bonne voie de guérison.

— Ce qu'il faut à l'ancien Président du Conseil des ministres, a conclu le docteur Baidin, c'est du repos, beaucoup de repos. Ensuite, vers la fin du mois, nous penserons à la deuxième et dernière opération. »

La flotte Anglaise en rade de Pola

Pola, 7 septembre. — Le cuirassé anglais *Queen-Elisabeth* a mouillé, dans la matinée, dans le canal de Fasano.

Le commandant de la flotte de la Méditerranée a été reçu à son débarquement par l'amiral Stachek, commandant maritime de la Place, et par de nombreux officiers de son état-major.

Une compagnie de marins rendait les honneurs.

L'amiral anglais a été reçu par le préfet et le préfet.

Le Queen-Elisabeth restera à Pola une dizaine de jours et plusieurs autres unités de la flotte anglaise de la Méditerranée viendront le rejoindre.

Le croiseur "Primauguet" en Nouvelle Ecosse

Paris, 7 septembre. — Le croiseur « Primauguet », chargé par M. Lygues d'apporter l'hommage de la Marine française à la mémoire des deux mille soldats et marins morts en Nouvelle Ecosse, en 1756, est arrivé à Halifax, le 3 septembre.

L'inauguration de la stèle commémorative a eu lieu le 4 septembre, en présence des autorités canadiennes et des détachements de marins français et britanniques.

A l'issue de cette émouvante cérémonie, le conseil général et le lieutenant-gouverneur ont adressé à M. Leygues des télégrammes le remerciant de l'envoi du « Primauguet ».

M. Louis Barthou à Pau

Pau, 7 septembre. — M. Louis Barthou, Garde des Sceaux, sénateur des Basses-Pyrénées, est arrivé, dans la matinée, à Pau, et a visité la partie de l'ancien Parlement de Navarre, récemment affecté au Conseil général des Basses-Pyrénées, dont il est Président et qui célébrera ses noces d'argent à la présidence de cette Assemblée, le 20 septembre.

M. Barthou assistera demain, à Morlaas, à la clôture de la semaine des sports basques et présidera un banquet.

Un avion postal anglais des Indes s'écrase au sol

Trois morts et deux blessés

Simla, 7 septembre. — L'avion postal Angleterre-Les Indes, qui allait aux Indes s'est écrasé à Jask (Perse).

L'appareil s'est enflammé en heurtant le sol. Il a été complètement détruit.

Le pilote Wooldridge a été tué ; le mécanicien et un des passagers ont été carbonisés ; les deux autres passagers ont été blessés. Le courrier a brûlé.

Karachi, 7 septembre. — A la nouvelle que le pilote de l'avion postal Angleterre-Les Indes n'était que blessé un avion, où prirent place des médecins et une infirmière, était parti de Karachi pour aller à sol secours, mais l'appareil rentra à sa base avant reçu, en cours de route, un sans dû annoncant que le pilote avait succombé.

Outre le pilote, un passager, M. Bell de Londres, et le mécanicien Court ont été tués.

Le télégraphiste Bourne et le mécanicien Amne ont été blessés.

Nouvelles diverses

Bobut, 7 septembre. — Les officiers généraux et supérieurs du service de commandements territoriaux, aux lieux saivent sont nommés aux commandements ci-après : le général Nègre, adjoint au général commandant la région de Meknès, est nommé commandant de la région de Meknès ; le colonel Lefrère, commandant le territoire d'Azrou, est nommé commandant le territoire sud, et nommé commandant du territoire d'Azrou.

Larache, 7 septembre. — Suivant le journal officieux « Epoka », M. Venizelos, Président du Conseil des ministres de Grèce, est attendu à Vazovie, vers le milieu du mois courant.

L'homme d'Etat grec visitera, au cours de son voyage, en Pologne, les villes de Poznan et de Cracovie.

Paris, 7 septembre. — M. Aristide Briand, qui souffre par prédilection les cérémonies de la victoire de la Marne

Berlin, 7 septembre. — Le « Berliner Tageblatt » dit que le nommé Heit, qui s'est présenté, hier, à la Préfecture de police de Francfort-sur-Mein, déclarant être l'auteur de l'attentat commis contre le Reichstag, serait un malheureux aliéné.

Il sera transféré aujourd'hui à Berlin, et sera soumis à une examen mental.

Paris, 7 septembre. — M. Henri Paté, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, a quitté Paris, hier soir, afin de visiter, aux environs de Dié (Drôme), les installations de camping organisées pour les jeunes ouvriers des usines de la région parisienne, par l'Association pour le développement des œuvres sociales dans les industries métallurgiques et mécaniques.

Une fête sportive sera donnée en l'honneur de M. Henri Paté au Stade Marfaurel, où sont réunis de nombreux jeunes gens.

Après cette visite, le sous-secrétaire d'Etat ira à Nice, où il présidera une manifestation régionale sportive.

Berlin, 7 septembre. — Le « Berliner Tageblatt » confirme que la Commission interalliée décidé de transférer son siège à Wiesbaden. Le nombre de ses fonctionnaires sera réduit à une centaine.

Moscou, 7 septembre. — On confirme le bruit de la démission de M. Lounatcharsky, qui serait nommé ambassadeur à Londres.

Paris, 7 septembre. — Le prince de Pourachatra est arrivé, cet après-midi à 2 heures, à la gare de l'Est, venant de Berlin.

Il a été salué, sur le quai de la gare, par M. de Lagrèze, consul de France, au nom de M. Briand, et par M. Jacob, au nom du ministre de l'Air.

Sofia, 7 septembre. — Le Gouvernement a reçu la réponse de la Yougoslavie à la note du Gouvernement bulgare, concernant les accords conclus à Pond, entre les deux pays et non rétifs jusqu'à présent par la Yougoslavie.

Mondelicard, 7 septembre. — M. Verneil, maire de Sélestat, vient d'être révoqué par décret présidentiel pour avoir tolléré dans la cour de l'Hôtel de Ville, la présence du drapeau rouge et l'affichage d'un placard diffamatoire pour les gendarmes et le ministre de l'Intérieur.

Moscou, 7 septembre. — Le commissariat du peuple aux Affaires Etrangères a remis à l'ambassadeur d'Allemagne une note au sujet de l'intervention du Gouvernement japonais avant direct pour le règlement à l'amiable du différend existant depuis 1917.

Maison B. Dias

24, RUE NAPOLEON — BASTIA

Demain, lundi 9 septembre, ouverture de notre rayon de chaussures en tous genres, de tous de ville et de travail, pour hommes, femmes et enfants. *La Maison se charge des réparations.*

PRIX TRES REDUITS

Il attire part, nous connaissons la législation de tout notre choix, le tissus, bonneterie et confections, etc. etc... Articles d'intérêt, au prix de revient.

ENTREE LIBRE

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

" L'Apéritif Select "

Dépositaire Général : G. ALESSANDRI, 38, Boulevard Paoli, BASTIA

Cafés

EXPEDITION & L'INTERIEUR

TORREFACTION JOURNALIERE DE CAFES

— Téléphone : 1-66 —

LA PLUS ANCIENNE MAISON DE LA CORSE

GRANDE

Brûlerie Cyrnos

23 bis, RUE DE L'OPERA

— BASTIA —

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.

21, Rue de l'Opéra (2me étage)

BASTIA (Tél. 2-17)

ASSURANCES

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'incendie, l'explosion, etc.

MARITIMES à une Compagnie de tout premier ordre le LLOYD PARISIEN.

Incendie (Vétusté) - Vol et Accidents - Vie Humaine - Bris - Recettes Voyageurs - Bris de glace - Grêle - Mortalité du Bétail.

Lubrifiant interne

FIREZONE OIL

HUILE PURE DE PETROLE

8 ANNEES D'EXPERIENCE

Mélangée à l'essence

FIREZONE OIL

Graisse la Chambre de Combustion

Assurela vitalité du moteur

FACILITE les départs,

EVITE le grippage.

SUPPRIME la calamine,

CONSERVE la compression,

DIMINUE les résistances,

ABAISSE la température,

AUGMENTE le kilométrage

1 litre pour 300 d'essence

Agent-Dépositaire :

MAISON SILVESTRI

28, Boulevard Paoli — Bastia.

AUX 100.000 CHEMISES

LILAS BLANC

27-29, BOULEVARD PAOLI

— BASTIA —

La Direction a l'honneur d'informer son aimable clientèle qu'elle ouvrira très prochainement un nouveau Rayon de

CONFECTIONS pour HOMMES

cadets et enfants. Haute nouveauté à des prix défiant toute concurrence.

PRIX FIXE

OUVERTURE

de la

CHARCUTERIE CONTINENTALE

BONNIN

Place du Marché

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert 1er & 40 bis, Bd Paoli

BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Escompte et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de toutes valeurs ... Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, branches diverses.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 100 francs à la commande et 50 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée de cinq ans sur facture.

Type WINDSOR roulé 525 francs.

Type ALCYON roulé 625 francs.

Type bien connu Tour de France 725 et 750 francs.

Tous les modèles roulés sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sacoche garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc.

Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et vitesses.

Demandez catalogues et renseignements à Paquet général pour la Corse

E. FAYET

11, Place du Diamant, Ajaccio

ALCYON

Ma grande marque nationale

TOUR DE FRANCE

Classement général : 1er Maurice DE WAELE, sur bicyclette bleu ciel.

BOURGEOIS

FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1887

CYRNEENNE

Liqueur de Cédrats Corses

LA CANONICA

Vieille liqueur.

ANI

Compagnie Fraissinet

HORAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE
DEPARTS DE LA CORSE

POUR LE CONTINENT

Mercredi 4, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 5, d'Ajaccio pour Nice à 10 h. 30.
Jeudi 5, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 6, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 7, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 7, de Calvi p. Nice à 23 h.
Dim. 8, d'Ile-Rousse pour Nice à 23 h.
Lundi 9, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 10, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 10, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 11, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 12, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 12, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 13, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 14, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 14, de Calvi p. Nice à 23 heures.
Dim. 15, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Lundi 16, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 17, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 17, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 18, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 19, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 19, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vend. 20, de Bastia p. Nice à 10 h. 30.
Samedi 21, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 21, de Calvi pour Nice à 23 h.
Dim. 22, d'Ile-Rousse p. Nice à 23 h.
Mardi 24, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 24, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

DEPARTS DU CONTINENT
POUR LA CORSE

Mercredi 4, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 4, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 5, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vend. 6, de Nice p. Ajaccio à 9 heures.
Samedi 7, de Nice p. Calvi à 12 heures.
Samedi 7, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dimanche 8, de Nice p. Bastia à 11 h.
Dim. 8, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 9, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 10, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 11, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 11, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 12, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 13, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 14, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 14, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 15, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 15, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 16, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 17, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 18, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 18, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 19, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 20, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 21, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 21, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 22, de Nice p. Bastia à 11 heures.
Dim. 22, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 23, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 24, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Merc. 25, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 25, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 26, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 27, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 28, de Nice pour Calvi à 12 h.
Samedi 28, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30.
Dim. 29, de Nice pour Bastia à 11 h.
Dim. 29, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 30, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.

HOTELIERS !
INDUSTRIELS !
COMMERÇANTS !

Pour vos Imprimés

tels que : Entêtes-lettres, Enveloppes, Memorandum, Cartes de commerce, catalogues, Brochures, Revues illustrées, affiches en tous genres, etc.
Vous aurez tout intérêt à vous adresser à l'Imprimerie du

Petit Bastiais

qui, grâce à son matériel moderne, mis à la disposition d'artisans spécialisés, est à même de vous fournir des travaux d'une exécution parfaite

Imprimerie des grandes administrations

CAP CORSE
Damiani
Grand prix — Médaille d'Or
MEMBRE DU JURY DES CONCOURS
JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1903 ET 1904

GRAND MAGASIN
LOUIS MAUREL
2 & 3 Boulevard du Palais BASTIA
LES SEULS ETABLISSEMENTS VENDANT ABSOLUMENT TOUT

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition mensuelle de Jardins et Buen-Coin,
Publiée les numéros de juin-août et les quatre premiers numéros de chaque année
UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

SURVEILLONS NOTRE ESTOMAC

L'abus des mets épicés, des excitants, du tabac, une insuffisante mastication, une alimentation défectueuse, détériorent l'estomac avant d'affecter gravement l'organisme. Si nous n'y prenons garde, si nous ne nous astreignons pas, dès l'apparition des premiers symptômes, à un régime produit et réduit, nous nous exposons à la dyspepsie, à la dilatation, à la gastralgie, à l'entérite.

Il est donc nécessaire, dès la constatation des premiers malaises, de pratiquer une abstinence sévère et de mettre l'estomac au repos. Le meilleur régime pour reposer l'estomac est, sans conteste, celui du Phoscao dont l'assimilation n'exige aucun effort de l'appareil digestif.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Le Phoscao constitue l'aliment idéal pour le premier repas du matin. Le thé et le café ne font que donner un coup de fouet à l'organisme, tandis que le Phoscao nourrit, fortifie et stimule, sans fatiguer l'estomac ; il convient à tous les tempéraments, et son régime est conseillé par les médecins aux bien portants comme aux malades, aux convalescents, aux anémiés, aux vieillards, aux nourrices et à tous ceux qui digèrent difficilement la nourriture ordinaire.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON

A. DARDANNE & FILS, DOCTEURS EN PHARMACIE 12, Rue de la TOUR-DES-DAMES — PARIS (X)

ENTREPRISE GÉNÉRALE POUR LA CORSE
Peinture - Vitrerie
PAPIERS PEINTS

J. ESPOSITO

BOULEVARD DU PALAIS
DECORATION D'EGLISES et appartements de tous styles et en tous genres
Tarifs divers - Devis

TRAVAUX PACIFIQUES de décorations sont lourd l'accuse, sans quitter emploi, 2 à 5 francs l'heure, deux sexes, tout âges rien à vendre. Pour éch. et renseignements envoyez votre adresse sur enveloppe à TILLY, Les Hogues par Perriers (CEURE)

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

Lait concentré sucré & Farine Lactée
NESTLÉ
"les aliments qui donnent de bonnes joues"
Gratuitement : échantillon Lait ou Farine et Brochure "Soins des Enfants (1er Volet)"
LA CIE NESTLÉ, 6, Avenue Portalis PARIS (VIIIe)

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTERES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉ ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

L'ETRANGE MAL

Qu'était-ce que la Sainte Vehme ?

Mouvel fit appel à ses souvenirs. Il se souvint que ce nom avait été donné aux tribunaux secrets établis originairement en Westphalie et qui avaient pour but de maintenir la paix publique.

Les membres de ces tribunaux dits Francs-Juges, s'enveloppaient du mystère le plus profond et avaient établi dans tout le pays des juges qui leur délivraient les coupables.

Tout adepte était tenu d'exécuter le jugement dès qu'on l'eut chargé. Le plus souvent les juges étaient eux-mêmes les exécuteurs. Le condamné était frappé par une main inconnue. Soit qu'il dorme était pendu à un arbre, dans lequel on fichait un poignard, signe de la vengeance de la Sainte Vehme.

L'origine des Francs Vehmiques remonte au règne de Charlemagne ; mais elles ne prirent de l'importance qu'au XIIème siècle. En 1371, un grand nombre de tribunaux s'établirent partout.

Mouvel se demanda s'il se trouvait en présence d'une société secrète dérivant de l'ancienne.

— Je connais la Sainte Vehme siégeant depuis des siècles, dit-il.

— Jadis, reprit le président, les Francs-Juges s'étaient donné pour mission de réprimer les abus des seigneurs qui tyrannisaient les serfs et des brigands qui attaquaient les voyageurs au coin des bois. Cette race de bandits n'est pas morte. Mais aujourd'hui, ils opèrent à la Bourse. Un de leurs signes saillit pour s'armer des milliers d'êtres humains. Par leurs traits, ils privent du nécessaire les misérables. C'est contre ces gens sans conscience, sans scrupule que nous sévissons avec la dernière rigueur.

— Vous êtes de ceux-là.

— Je commence à comprendre, répondit Mouvel. Ainsi la discussion devient possible. Mais une question s'impose qui vous donnera peut-être une idée de votre rôle. Lorsque vous découvrez de prétendues exactions, pourquoi, à l'exemple de certaines ligues de salut public, ne dénoncez-vous pas publiquement les coupables puissants à la justice de leur pays ?

— Précisément cette justice-là ne peut rien contre vous. Il n'y a pas un procureur qui puisse signer un acte d'accusation contre vous ! Devant les lois, vous êtes un honnête homme ! Mais devant la conscience d'un honnête homme, vous méritez la mort. Mouvel, nous vous déclarons coupable du crime de lèse-humanité.

— Mais encore, qui vous a donné le pouvoir de juger sans appel ?

— Nos prédécesseurs, les premiers Francs-Juges, les fiertés d'eux-mêmes. Vous voulez donc former un Etat dans l'Etat et contre l'Etat même s'il vous mécontenait ?

— Oui, chaque fois qu'il y aura une injustice à réprimer, des torts à redresser. L'assassin qui échappe aux lois nous trouvera sur son chemin.

— Vous vous croyez donc bien puissants et bien infaillibles ? dit ironiquement Mouvel.

— Nous sommes forts parce que nous sommes justes. Et nous serons infaillibles tant que nous défendrons le Droit. Nous vous suivons, Mouvel depuis hier. L'affilié qui a signalé vos premiers crimes est mort depuis longtemps, mais la Sainte-Vehme demeure, et vous êtes aujourd'hui devant elle.

— Tout ceci est fort bien ; mais vous jugez d'une manière partielle.

— Nous jugeons sur des faits et ceux que nous avons relevés contre vous sont accablants.

— Je suis curieux de les connaître.

— Certes, nos accusations vous étonneront peut-être. Comme la plupart de vos pareils, vous les endurez dans le mal et vous trouvez qu'il est tout naturel et même très normal de vivre sempiternellement, quand des familles entières meurent de faim dans le monde. Cette monstruosité ne vous apparaît même plus ; elle n'arrive pas à émouvoir votre cœur hardé du triple airain de l'égoïsme. Mais, nous vous le disons en vérité, tant qu'il y aura un pauvre parmi l'humanité, une injustice à réprimer, un crime à punir, la Sainte-Vehme agira.

— Mais enfin, dit Mouvel, voudriez-vous me dire quels griefs vous avez relevés contre moi ? Car, jusqu'à présent, je ne vois pas en quoi j'ai commis des actes répréhensibles.

Le président répondit :

— Notre assesseur va vous le dire.

Un des personnages réunis autour de la table, prit la parole et prononça d'une voix énergique et grave :

— Jean Mouvel, nous vous reprochons d'avoir fait exploiter dans les colonies, des armées d'esclaves à l'effet d'augmenter une fortune suffisante à elle seule pour nourrir tout un peuple. Nous vous reprochons d'avoir cyniquement spéculé sur les bûts et d'avoir contribué à la folie qui a sévi dans certains pays et fait périr de misère ou de maladie des milliers et des millions, entendez-vous ? — d'êtres humains, vos frères ! Vous êtes de ceux qui jouent la vie de l'humanité dans un coup de dés. Vous brasez la justice, monsieur. Au demeurant, voici l'acte d'accusation.

L'assesseur lut à haute voix tous les griefs relevés contre Mouvel depuis son départ pour Bombay jusques jour de son enlèvement à New-York. Aucun détail ne faisait défaut. Lorsque la Sainte-Vehme devait être bien claironnant, car même les actes qui sétaient déroulés dans les Indes savaient pas été omises. Mais l'assesseur insista surtout sur les faits et gestes du Mouvel milliardaire, du trader.

Quand la lecture fut terminée, l'accusé se leva :

— Mais, messieurs, dit-il, d'une voix tranchante d'indignation, c'est un procès de tendance, c'est un procès politique que vous me faites. C'est toute la question sociale que vous prétendez résoudre dans votre ressemble. J'ai spéculé sur les blés ? Soit ! Mais après deux ans de la conversation du trust entre mes mains, le prix du quintal baissait de dix pour cent, grâce à la régularité que je parvenais à imposer au marché, j'ai ouvert mon hôpital, dites-vous ? Qui donne qu'il lui laissait un divine pouvait m'imposer une restriction quelconque de ma richesse ? N'ai-je pas donné — de grand cœur — à toutes les institutions charitables qui m'ont sollicité ? N'ai-je

(A suivre)

N° 51e ANNEE — N° 100 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — JEUDI 29 AOUT 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA
Téléphone : 9.01

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

00102

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Cnsne. et Colons	17	33	64
Etranger	A-1	35	60	120
	B	40	80	160

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payés ou d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre-tous en vente aux Bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

Bibliographie Historique de la Corse

III. -- L'amateur de légendes

Les historiens Grecs et Romains, qui n'ont parlé de l'île que par incidence, nous avons vu, grossi mots, rapporté, et, en somme de Strabon à Giovanni della Grossa, c'est-à-dire de la décadence au XVe siècle, c'est un trou noir, immense, pour la bibliographie de notre pays. Pourtant la vie s'agitait, des événements furent et méfaites se produisirent. Peu de gens savaient écrire, mais il en existait : notamment dans les couvents et parfois dans les grandes familles, qui, sûrement, tenaient registre de ce qui pouvait tout au moins avoir un intérêt pour eux et pour elles. C'est comme cela qu'on a commencé à écrire l'histoire tout court, celle des peuples : en relatant les faits religieux et les querelles des familles, qui sont à l'origine de l'histoire de l'humanité. Cette longue période est celle de la fondation de la chrétienté en Corse, celle de l'anarchie féodale, des luttes entre grands féodaux, mi vrai seigneurs, ni brigands, selon la formule du temps. C'est l'ép que des Cinarchese, des Casta, des d'Istria, des della Rocca, héritiers, d'ailleurs entreprenants et entremêlés de bâtardises en nombre, des premiers fondeurs que mentionne vaguement que des appellations tranquilles, l'histoire de ce haut moyen-âge où des cabanes en pierre sèche se pressaient autour des petits castels huit perchés, pour les servir, s'y asservir ou s'en faire protéger.

C'est également l'époque des premières révélations populaires, de la révolte du vilain contre le méchant, avide et orgueilleux seigneur, celle des Giovannali et de la Trève des communes.

Rien ne nous a été légué de ces époques qui dit été écrit sur le moment. Si l'imprimerie n'était pas née, le parchemin cependant existait. Quelques œuvres et quelques scribes leurs convenaient ont dû remplir des manuscrits. Aucun n'a été retrouvé. Aucun n'a été préservé. Trop souvent, sans doute, on mettait le feu aux fortifs et même aux monastères. Rapidement, le vide s'y faisait. Le pays était en ruines constantes. Il est possible également que les moines, grands rédacteurs pour tout ... qui les concernait et intéressait, aient systématiquement détruit tout ce qui rappelait le paganisme encore trop proche, et qui, n'a pas les inquiétait plus, leur faisait encore horreur. Que nous reste-t-il de ces âges ? Quelques monuments, quelques pierres, mais aucun manuscrit.

La Corse retarde même longtemps, très longtemps sur Gutenberg. La première imprimerie n'est créée dans l'île que dans le milieu du XVIIIe siècle. C'est quatre cents ans avant que soit le premier artiste de la Corse, Giovanni della Grossa. De cette date, la chronique historique se suit à peu près régulièrement, le pli était pris, l'élan donné. Auparavant, de la décadence, de la domination et du départ des Romains date les vestiges sont encore sous nos yeux, au quinzième siècle, c'est le néant. Les annalistes recueillirent quelques bribes, à formes légendaires.

Mais ce qu'elles en disent, avec ce que nous pouvons soupçonner de l'état du pays, les quelques racontés que l'on peut dire entre une énigme et Pantre, elles sont précieuses. Ce pauvre Giovanni della Grossa est un peu moqué d'avoir bourré son travail de légendes, on dirait volontiers de ragots. Mais son mérite est celui d'un précurseur, et c'est toujours un grand mérite. Même la légende d'Orso Alimano et la touche empoignante de la plage de Frein, qui est celle de Figari, a un sens pour qui connaît, pour qui a pénétré l'atmosphère lourde et lasse de lieux dont on sait qu'ils furent pleinement par les Romains, qui, partis, eurent des successeurs en ordonnateurs et en tyrannie, les féodaux c'était tout approximatif et en abondant. Dans l'histoire des Giovannali qu'il raconte et dans celle de la Terre des communes, il y a l'indication de la formation du sentiment démocratique conforme à la nature du pays. C'est cette nature si accusée dans son relief qui l'a asservi sur les mouvements analogues des grands pays. Même le mouvement de Sambuccio d'Alando a des aspects de légende, bien qu'avec un prénom et un lieu dit qui furent patronymes, et quelques noms détails encore, des précisions nous aient été transmises, ce qui, en somme, authentifie l'histoire par dessus la légende ou au travers d'elle. Quant aux Giovannali, on sait que la version de la vente purement religieuse ou communiste, emphatiquement commode, est sérieusement contestée et qu'on attribue volontiers à ce mouvement un caractère plutôt social de révolte contre les abus des Seigneurs.

La simplicité de Giovanni della Grossa révélée par le genre des récits qu'il donne est entaché de ce qu'il a le premier, rompu le charme fatal du silence, le premier pris la plume et écaillé tout un monument qui s'intitule pompeusement histoire de la Corse, quoiqu'elle ne soit que celle de quelques-unes de ses légendes. Mais le bon Giovanni a pris les choses dès la plus haute antiquité pour les mener juste à son propre temps. C'est beaucoup pour la curiosité de gens qui eussent pu sans lui ignorer quelques affabulations qui, à la rigueur, suffisent à caractériser une époque par ailleurs pleine d'ombre. Ces affabulations, qui ne sont pas sans rapport avec la vérité, selon la règle, étient de quelques éclairs l'opacité de la période d'avant les annalistes, d'avant l'essor définitif de la bibliographie historique de la Corse.

Tout dans Giovanni della Grossa est tradition orale. Si l'on a le droit d'être difficile sur les traditions orales, même de nos jours on n'a pas celui de les repousser sans examen. Que de choses nous sont encore connues par elles, curieuses, et dont la vraisemblance est souvent confirmée par la raison et le raisonnement, par l'atmosphère adéquate d'un paysage. Il elles finissent par devenir des traditions écrites, par décrépitude ! L'histoire, le tout, et c'est aussi traditions Giovanni della Grossa que dans d'autres, est de dégager la part de vérité qu'elles contiennent toujours.

Que l'on sache que Giovanni dell'a Grossa vivait en 1465, n'est-ce pas miracle, son acte de baptême n'existant pas. Et pourtant, cela doit être pour qu'on puisse préciser. Et son manuscrit se conserve à la bibliothèque vaticane. Voilà des faits.

P.B.

EN PALESTINE

Arabes et Druses marchent sur Jérusalem

Londres, 28 août. — La situation s'aggrave en Palestine où de nouveaux désordres ont eu lieu.

Des avions anglais survolent le pays.

Le nombre des victimes est considérable ; aux dernières nouvelles on apprend que deux mille arabes, soutenus par les druses, marchent sur Jérusalem et qu'à Damas vingt mille fanatiques manifestent en faveur de la guerre.

Les bédouins traversent le Jourdain pour combattre en Palestine.

Le consul de France a échappé à un attentat dirigé contre lui par un juif

On apprend que la reine Victoria de Suède est toujours assez gravement malade en sa résidence de Maison près du lac de Constance.
Cliché CELLON-PARIS

Les Travaux de la Conférence Internationale de La Haye

L'accord est intervenu dans la nuit de mardi à mercredi

L'Angleterre a obtenu satisfaction grâce aux sacrifices de ses ex-alliés

La Haye, 28 août. — Les représentants des puissances ont arrêté leur décision à venir prendre connaissance du résultat auquel leurs travaux ont permis d'aboutir.

A minuit trente, dans les milieux de la conférence on avait l'impression qu'un accord de principe serait réalisé dans la nuit.

A 1 h. 30, les délégués des puissances créancières sont, en effet, arrivés à un accord qui donne satisfaction aux demandes britanniques dans la proportion de 75 pour cent.

L'Angleterre obtient, grâce à un sacrifice nouveau de la France, de la Belgique et de l'Italie, un supplément d'annuité de 35 millions.

L'accord final de l'Allemagne est nécessaire à la combinaison envisagée, bien que cette dernière ne comporte pas pour elle de sacrifice nouveau. L'Allemagne sera donc appelée à discuter aujourd'hui mercredi, à 11 heures, dans une réunion des six puissances, le résultat obtenu.

A 16 heures, les délégués des quatre puissances occupantes se réuniront et à 17 heures aura lieu une réunion de la Commission politique.

Une séance plénière est prévue pour jeudi prochain, pour examiner le rapport de M. Henderson sur les travaux de cette Commission.

Les causes de l'accord

La Haye, 28 août. — Une nouvelle réunion des six puissances inviantes s'est tenue, ce matin, de 11 à 12 h. 45.

Les cinq puissances créancières, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon, ont présenté d'abord l'exposé des clauses de leur accord pour lequelles l'assentiment du Reich est nécessaire.

Il s'agit :

1° De la libre disposition du surplus Dawes ;

2° De l'entrée en ligne de compte dans le surplus de la somme de 70 millions qui, constituée par le prélèvement sur les recettes des chemins de fer du Reich, au cours du mois d'août, n'est inscrite au compte de l'agent général des paiements qu'en septembre, mais s'applique à l'annuité 1928-1929 ;

3° Du règlement du solde disponible de l'annuité inconditionnelle ;

4° Enfin des frais d'occupation en Rhénanie à partir du premier septembre. Ces frais s'élèvent actuellement à 11 millions de marks or par mois.

M. Stresemann a élevé les plus expresses réserves contre les demandes des cinq.

M. Chéron, puis M. Briand et M. Jaspar lui ont répondu.

Finalement la délégation allemande a demandé que les techniciens français et belges examinassent de concert avec ses propres techniciens les propositions du plan des experts, dont l'interprétation prête à contestation.

MM. Francqui et Pirelli, qui ont été membres du Comité, seront également consultés.

La réunion des six

Voici des détails complémentaires relatifs à la réunion des six, la nuit passée.

M. Snowden ayant, dans une première intervention, reconnu que la France et la Belgique avaient consenti des sacrifices mais n'ayant pas mentionné l'Italie, M. Pirelli répliqua vivement que M. Snowden devrait abandonner sa tentative de dissocier les trois puissances, la France, la Belgique et l'Italie.

Lorsque, à 22 heures, M. Snowden consentit à supprimer des propositions, il réclama d'abord un supplément d'annuité de 60 millions de marks or sur lieu des 48 primitivement réclamés ; une augmentation, par rapport au mémorandum des quatre du 26 août, de la part anglaise dans les annuités inconditionnelles, un accord avec l'Italie sur les charbons, enfin le choix de Londres comme siège de la Banque des règlements internationaux.

Il lui fut aussitôt répondu que le chiffre de 60 millions était inacceptable, sinon que toute augmentation de la part britannique dans les annuités inconditionnelles, enfin qu'aucune discussion ne pouvait actuellement s'engager sur le siège de la Banque des règlements. L'Italie acceptait, par contre, de conclure un accord avec l'Angleterre sur le charbon.

M. Snowden fit un peu plus tard une autre tentative mais sans plus de succès pour lier la question du siège de la Banque des règlements à la discussion générale.

M. Snowden est satisfait

La Haye, 28 août. — M. Snowden a fait la déclaration suivante à des journalistes anglais :

— Je crois que nous pouvons nous féliciter du résultat de la conférence. Je suis très content.

« J'espère rentrer en Angleterre vendredi, après avoir réglé quelques points ».

L'empressement à Washington

Londres, 28 août. — On mande de Washington que les milieux officiels et financiers ont appris, avec une grande satisfaction, l'accord réalisé à La Haye, sur la redoutable question que l'échec de la conférence aurait beaucoup à la stabilité financière à l'étranger.

Les frais d'occupation de la Rhénanie

La Haye, 28 août. — Les six se sont réunis cet après-midi, à 15 heures.

M. Stresemann a conclu que l'Allemagne doit verser quelque chose pour les frais des troupes alliées en Rhénanie à partir du premier septembre.

M. Chéron a exposé le point de vue français, mais les deux délégués allemands, M. Wirth et Hilferding, ont appuyé la thèse de M. Stresemann.

M. Briand a montré alors que l'Allemagne n'avait pas intérêt à prolonger cet état pourparlers.

MM. Snowden et Graham ont appuyé énergiquement le point de vue de M. Briand.

La séance a été suspendue à 18 h. 45, mais les conversations se sont poursuivies, au cours desquelles il est apparu qu'une solution pourrait intervenir permettant de régler quelques points pour lesquels l'adhésion de l'Allemagne est nécessaire.

Il a été décidé que la séance reprendrait dans la soirée après le dîner, que M. Snowden offre aux membres des délégations.

Les délégués se réuniront demain, à 11 heures, en même temps que la Commission politique, et à 14 h. 30, en conférence plénière, convoqués pour entendre le rapport de M. Henderson, sur les travaux de cette Commission.

(Lire la suite en 2ème page)

En Vue des Elections Sénatoriales

M. H. Omessa croit être le parangon des hommes vertueux et désintéressés, et l'auteur unique de choses absolument originales et inédites. Edifiante modestie !!! Prétention réellement primaire ! M. Omessa daigne nous apprendre en outre qu'il n'a qu'indifférence lointaine à l'égard des hommes politiques et mépris profond pour les multicolli-naires et les faux-nez.

Il est possible que toutes ces assertions n'intéressent pas beaucoup les lecteurs : ils auraient tort ; car il se doit de connaître les qualités marquantes d'un si gros personnage. Sachez, hommes du Nord au Sud et d'ailleurs, que M. Omessa est, après son illustre patron Calo, le journaliste le mieux informé (information en gros et la plus grosse information du monde).

Dès que le gouvernement français a nommé M. Lederlin Commandeur de la Légion d'honneur, le Conseil des Ministres s'est empressé d'écrire à M. Omessa : *L'Eveil des 26 et 27 août* : « En bombardant (M. Lederlin) commandeur de la Légion d'honneur, le gouvernement n'a pris de jeter son dévolu sénatorial sur un autre département que la Corse ».

A ce propos, il est vrai, un de nos plus distingués adversaires nous disait ainsi : « Je suis convaincu que M. Lederlin ne sera plus candidat en Corse ; nul n'ignore en effet que les cravates de commandeur sont attribuées en Conseil de Cabinet. Pouvait-on décemment donner l'adversaire de M. Doumer aux prochaines élections sénatoriales ? *DONC, SI M. LEDERLIN RESTE CANDIDAT EN CORSE, LA CANDIDATURE DE M. DOUMER DEVIENT RIDICULE* ».

Comme nous n'avons vu les passions de l'imagination et la force de persévérance de M. H. Omessa, nous nous garderons de répondre : les événements seuls apporteront fatalement un démenti.

Nous nous permettons cependant de demander au professeur de savoir-vivre que prisait être M. Omessa, en quelles circonstances et dans quel article *Le Petit Bastiais* se serait montré « inconvenant » à l'encontre de M. Doumer ? Il n'est ici dans les traditions ni dans le ton de ce journal d'insulter qui que ce soit, ni les hommes politiques ni les confrères ; en cela, nous ressemblons au moins à ce qu'est... l'homme ; nous nous rendrions jamais reproduire ici, même pour les besoins de la cause, les propos injurieux tenus ou signés contre M. Doumer par l'irascible parlementaire. Parfois, des mises au point sont indispensables ; nous les faisons toujours avec la correction nécessaire.

Le Petit Bastiais a simplement reproché à M. Doumer qui doit tout à la Corse, de n'avoir jamais travaillé pour ce pays.

Quelles raisons invoque-t-on d'ailleurs et quels arguments donne-t-on pour nous candidature ? Ils sont uniquement d'ordre sentimental, spécieux et de toute façon peu solides.

Il est un argument dont nos adversaires se servent, se gardent bien d'user ici même : celui pour Doumer, Doumer a fait ceci, Doumer a fait cela. Nous ne le faisons pas, nous ne le ferons pas, nous ne le ferons jamais. Nous ne voulons pas de ces procédés de basse démagogie. Nous ne voulons pas dire ainsi : « Doumer a fait ceci, Doumer a fait cela, donc votez pour lui ». Nous disons : « Voici ce que M. Doumer a fait, voici ce qu'il a promis, voici ce qu'il a tenu ou n'a pas tenu, voici ce qu'il a fait contre la Corse, voici ce qu'il a fait pour elle, voici ce qu'il a fait pour lui-même, voici ce qu'il a fait pour ses amis, voici ce qu'il a fait pour ses adversaires, voici ce qu'il a fait pour ses ennemis, voici ce qu'il a fait pour ses électeurs, voici ce qu'il a fait pour ses non-électeurs, voici ce qu'il a fait pour ses électeurs et ses non-électeurs, voici ce qu'il a fait pour ses électeurs et ses non-électeurs, voici ce qu'il a fait pour ses électeurs et

A TRAVERS LA CORSE

Mirabeau en Corse

Malgré le peu d'intérêt s'attachant au très court séjour de Victor Hugo à Bastia, ce sujet ne manque pas de provoquer quelques discussions.

Un peu d'intérêt, en effet, le séjour rapide d'un tout jeune enfant allant de Marseille à Bastia, de Bastia à Portoferraio, ne gît des garnisons éphémères de cette place.

De ce très court séjour, aucun souvenir ne subsiste chez Victor Hugo ; le passage de son père demeura inaperçu à Bastia ou, naturellement, nul ne prit garde encore à la maison qu'il habita.

Il n'en est pas de même pour Mirabeau.

Le dernier vint en Corse alors que son génie commençait à percer.

Lieutenant en garnison à Vescovato, il aimait prendre contact avec l'habitant. Esprit ardent, ne pouvant rencontrer le désœuvrement, il même le simple repos, il occupait ses heures à connaître les personnes puissantes, les coutumes dans les vieilles demeures ancestrales ; il échangeait ses idées avec les habitants ; il s'efforçait à toujours savoir comprendre l'idéal et les aspirations de ce peuple franc et courageux, loyal et ardent, qu'il admirait et qu'il aimait.

Logé chez un certain Paoli, dont la maison surplombait un ravin que Mirabeau lui combler pour doter le village d'une place idéale, Mirabeau, homme d'action, ne pouvait se résigner à rester inactif et à ne rien faire. Il voulait, en conséquence, remuer la terre, pelle en main, et, pour ne pas déchoir aux yeux de ses hôtes, il voulait être le premier à donner l'exemple.

Il mit donc un certain amour-propre à creuser les fondations de son futur palais, et, pendant plusieurs jours, on le vit, pelle en main, travailler avec ardeur.

Mais, hélas ! le gouvernement de Gênes, qui ne voyait pas d'un bon œil ces travaux, qui, peut-être, craignait que Mirabeau ne fortifiât le village, lui donna l'ordre de cesser ses travaux.

Mirabeau, furieux, écrivit à son père, le marquis de Mirabeau, pour lui demander de faire cesser cette persécution.

Le père, qui ne voyait pas d'un bon œil les travaux de son fils, qui craignait que ce dernier ne se fixât définitivement en Corse, répondit à son fils qu'il ne pouvait rien faire, que le gouvernement de Gênes était le maître chez lui, et qu'il devait se soumettre.

Mirabeau, furieux, écrivit à son père, le marquis de Mirabeau, pour lui demander de faire cesser cette persécution.

Le père, qui ne voyait pas d'un bon œil ces travaux, qui, peut-être, craignait que Mirabeau ne fortifiât le village, lui donna l'ordre de cesser ses travaux

Et pourquoi pas ?..

Une conduite intérieure 9 cv. 24.500 fr.

Chenard & Walker

La 10 cv. 4 cylindres
Les 14 cv et 16 cv. 6 cyl.
Comptant - Crédit

PÉLISSIER FRÈRES
Concessionnaires
1, Boulevard de Tage I. - BASTIA

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M ....
demeurant à ....
désire souscrire un abonnement de ....
au *Petit Bastiais* à partir du ....
SIGNATURE

Les abonnement partent du 1er et du 16 de chaque mois

Faire bon au Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'abonnement ou un mandat-poste ou chèque postal Marseille 66-50

Tarif des Abonnements
CORSE — Un an : 60 francs — 6 mois : 32 francs — 3 mois : 16 francs
EN DEPART. — Un an : 96 francs — 6 mois : 50 francs — 3 mois : 27 francs

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

FAISEZ GAIEMENT LES LONGUES SOIRÉES POUR **ETREEPATANT** à la Fête
Le Succès de la Saison
GAITE FRANÇAISE
45, Faub. St-Denis, Paris (10e)
Paris, Province, Amateurs et Sociétés, demandez notre Catalogue spécial
Chansons et Monologues, Pièces de Théâtre,
Saynètes, Revues, Opérettes et Opéras-Comiques
POUR RÉPERTOIRE SEUL TOUTES LES CARTES
Chansons et Monologues, Pièces de Théâtre,
Saynètes, Revues, Opérettes et Opéras-Comiques

MAISONS
Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Édition spécialement de Jardins et Basse-Cour,
Richement illustrée de nombreux dessins et de gravures
Un an : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR
Goût blond

Il faut en ce moment faire des
ÉCONOMIES
Cependant une jolie toilette
reste un ensemble parfait.
Sur tout ce qui se porte comme
gants et chaussures, bas et lingerie,
robes, sacs et bijoux, etc...
ornez aussi robes et chapeaux
achetez le nouveau journal complet
MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 39, rue de la Sourdière, Paris

POUR REPRENDRE DES FORCES

Du moment que c'est le sang qui alimente tous nos organes et qui leur apporte à jet continu de quoi entretenir leur énergie fonctionnelle, il est évident que si le sang vient à s'appauvrir ou à s'altérer il s'en suivra un véritable détraquement de la machine vivante accompagné de troubles divers auxquels le seul moyen d'y remédier est de redonner au sang sa fraîcheur et sa pureté normales. Tel est précisément le pouvoir merveilleux des *Pilules supertoniques des Chartreux de Durbon* qui, employées seules ou simultanément avec la *Tisane des Chartreux* sont le régénérateur du sang par excellence. Voici comment en parlent les personnes qui les ont essayées :

26, novembre 1926.

« A la suite d'une grande faiblesse générale avec dépression nerveuse, manque d'appétit, sur les conseils d'un parent guéri par vos remèdes, je fis usage de 6 flacons de *Pilules supertoniques des Chartreux de Durbon*. Je suis heureux de vous faire part que ces *Pilules* m'ont bien rétabli et m'ont rendu les forces. »

Joseph Kibler à Plancher-les-Mines (Haute Saône).

LA TISANE DES CHARTREUX
de DURBON est le BON des DEPURATIFS du sang. Elle guérit les maladies d'estomac, digestions pénibles, constipation, entérite, douleurs, rhumatismes maladies des femmes, métrite, retour d'âge, plaies ayx jambes, varicose, maladies de peau, etc...

Prise en association avec les PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX, elle guérit l'anémie et les maladies nerveuses, en rendant calme, force et vigueur aux plus faibles. — Anémie maladie de peau se résiste à l'action combinée de la TISANE et du BAUME des CHARTREUX : exzémas, psoriasis, dartres, acné, démangeaisons, rougeurs, hémorroïdes, furoncles, plaies variqueuses, crevasses de chevaux, etc...

PREUVES INNOMBRABLES

Prix de vente (impôt compris) : Tisane, 13 fr. 50 — Baume, 8 fr. 45 — Pilules 7 fr. 50.

Toutes pharmacies et J. Berthier, concessionnaire à Grenoble.

Dépôt à AJACCIO, Phie Benedetti ; à PROPRIANO, Phie Pandolfi ; à SARTENE, Phie Benedetti ; à Ile-Rousse, Phie F. Graziani ; à Bastia, Phie Luigi.

Pour
la pipe et
pour rouler
la cigarette
employez le
tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

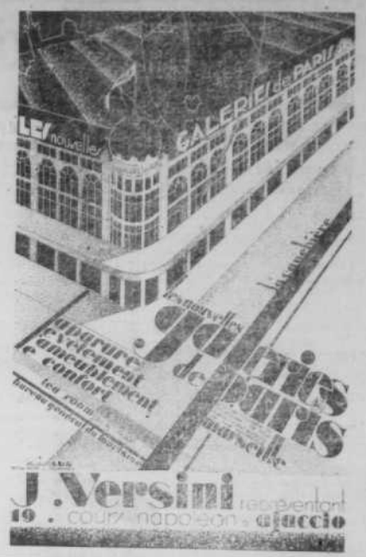

Compagnie Fraissinet

Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Vendredi 23, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 16 h. 30
Samedi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 31, de Calvi p. Nice à 22 h.

HORAIRES DU MOIS D'AOUT 1929

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 11 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h.
Mer. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Mer. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h.
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h.
Vendredi 30, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 31, de Nice p. Calvi à 12 heures
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30

POUR VOS ACHATS DE
MEUBLES
linge de maison
Une visite s'impose
à
Lyon Mobilier
2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPÉRA
— BASTIA —

Car ne l'oublions pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de nos dépôts principaux de LYON, B. RUBES et ses ENFANTS 73-81, RUE CRÉQUI.*

Dégustez les.....

Marque
J. VIDAL

Agent : M. P. GUASCO,
13, Boulevard Paoli, 13 — BASTIA

Le Gérant : Fernand POLI
Imp. du *Petit Bastiais*, 5, Bd du Palais

54e ANNEE. — N° 191. 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — VENDREDI 30 AOUT 1929.

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0-91

BUREAU A PARIS
8, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS
1 an — 6 mois — 3 mois
Corse ..... 56 — 32 — 16
Cantle. et Corse. 60 — 33 — 18
Etranger ..... A : 96 — 50 — 27
B : 64 — 36 — 20
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE
La publicité autres lieux est reçue aux Services Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Bibliographie Historique de la Corse

IV. — Le Chroniqueur Sentimental

Pietro Cirne a succédé sans trop tarder à Giovanni della Grossa. Des mineurs de l'antiquité à Giovanni, il y a un trou de plusieurs siècles, mais Pietro n'est séparé de Giovanni que d'une génération, que traduisez d'années. Désormais, les annalistes vont se suivre avec une assez belle régularité.

Le manuscrit de Giovanni della Grossa date de 1465 et est déposé à la Bibliothèque vaticane ; celui de Pietro est possédé par la Bibliothèque nationale à Paris, qui en a également une copie.

Il est en latin, et même en fort bon latin, du témoignage des latinistes qui l'ont eu entre les mains pour le lire ou pour le traduire, et qui donnent, là-dessus, en démenti à Pommereul, auteur lui-même, quelques trois cents ans plus tard, d'une « Histoire de l'Ile de Corse » dont nous parlerons en son temps, qui prétendait que Pietro Cirne pensait et écrivait en barbare, comme ses compatriotes. Au contraire, Pietro, qui avait latinisé jusqu'à son nom, son nom d'autour qui est Petrus Cyrneus, manie la langue de Cicéron avec grâce et aisance, au point que peu d'écrivains arrivent à l'égaler. Il son livre s'intitule : « De Rebus Corsicis, libri quatuor a temporibus Romanorum usque ad annum M. D. VI. »

Pommereul, nous dirie, n'avait point lu Pietro Cirne, ou obéissait à sa petite manie de dénigrement de tous les auteurs qui écrivaient avant lui sur la Corse. Quant à Pietro, en prenant la plume, il avait eu un dessein conscient, celui de réparer les erreurs matérielles commises sur ces pays par les auteurs antiques, par Strabon, notamment, et il fit dans la Corse langue.

Son œuvre est considérée comme celle du premier historien véritable de la Corse. Si, dans l'ordre chronologique, Giovanni della Grossa vient en tête, de peu, on tient fréquemment Pietro Cirne comme le premier annaliste au chronologique de l'île. Ce fut en 1559 que le manuscrit fut apporté à Paris par un officier français compagnie d'armes du Sampiero, et passé à l'impression pour la première fois par Muratori (Rerum Ital. scriptores, vol. XXIV, pages 461 à 5865. La première traduction en Italien par les soins de Grégori, est de 1834, et contient en regard, sur 508 pages, intégrale, le texte original latin. Le grand bibliographe contemporain, le chanoine Letteron, l'a naturellement compris, avec la traduction française, dans son impérissable monument qui a groupé tous les vieux chroniqueurs corses.

Ces détails bibliographiques sommaires sont connus et nous les donnons par acquis de conscience. Pour le reste, Pietro Cirne est commenté différemment. Le seul point qu'on exprime à son sujet tient aux nombreuses incidences extra-historiques dont son livre est émaillé. La Corse aimée des historiens pour n'est pas encore la sienne. Le *De Rebus Corsicis* qui a la prétention de raconter l'histoire de la Corse depuis les Grecs les plus lointains jusqu'à l'année 1506, est, dans une large mesure, la succession d'anecdotiques de Pietro Felicini, du Cirneo, du Cyrneus, et d'Arrighi, en 1447.

Mais les lieux communs que n'avait pu fouiller Giovanni della Grossa, son aîné de quelques années, ne pouvaient l'être par Pietro : à lui donc, la documentation faisait défaut. Ils combleront le vide de leur travail qui est été trop tenu sans cela l'un par des légendes, l'autre par le récit de ses mésaventures.

Les plus sages de leurs commentateurs ajoutent qu'il devait bien ainsi car tous les détails autobiographiques donnent de l'époque où vivait Pietro Cirne une idée intéressante et qu'il n'était nullement vain de connaître, même au point de vue historique. Car s'il est essentiel de ne pas ignorer la succession des événements, il n'est pas tout à fait secondaire d'avoir des indications sur les mœurs d'une époque. Sur ce point, Pietro Cirne, se racontant un peu au besoin lui-même, est éloquent.

Il adopte, pour dire ses malheurs et sa vie vagabonde, un ton dont la sensibilité mélancolique est touchante. Et une impression qui résulte de l'art véritable avec lequel l'auteur manient la langue de Tacite, en bien cette tragédie sentimentale a-t-elle contribué à donner à l'œuvre de Pietro une valeur littéraire qu'on ne lui contestait nullement plus ? Peu importe : le Rebus Corsicis est un petit monument littéraire, le premier en date et qui se caractérise davantage d'être, avant ou après, celle de Giovanni, la première chronique des vengeances de Corse. Un cela, elle est remarquable.

La simplicité des mœurs de l'époque y est bien dépeinte, mais non pas tant la singularité. Dans le récit des démêlés familiaux de l'Alesanais avec un bandit de sa parenté qui l'aime assez pour le poursuivre hors de la voie pacifique où il veut le suivre, il ne faut pas voir, comme certains biographes, une particularité de l'époque, mais de la nature d'un pays qui n'est largement maintenue cinq siècles après dans l'état où l'a décrite notre auteur. Un hors-la-loi de notre temps en ferait volontiers de même.

Mieux que Giovanni della Grossa avec ses légendes, Pietro Cirne avec ses divagations personnelles nous rend l'atmosphère insulaire du XVe siècle. Il le fait avec charme, mesure et émotion.

P.B

Les négociations pour le Désarmement Naval à Washington

Hoover, 29 août. — Des négociations pour le désarmement naval ont eu lieu hier à la Maison Blanche. Y ont pris part MM. Stimson, Gibson et plusieurs experts navals.

Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de la réunion.

Une importante conférence aurait eu lieu hier également à la Maison Blanche. Y assistaient MM. Hoover, Stimson, Adams, secrétaire d'Etat à la Marine, et Colton.

On croit savoir que les négociations ont porté principalement sur le problème de la réduction des croiseurs et on affirmait maintenant leur point décisif.

Une communication définitive sera faite prochainement.

Un hydravion prend feu en plein vol

Elpa, 29 août. — Comme un hydravion Dornier 15 se préparait à survoler Stockholm, une explosion se produisit dans le moteur et l'appareil s'enflamma.

L'équipage se composait d'un commandant, d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un soldat et d'un radiotélégraphiste : tous sont indemnes, car ils ont pu se jeter à l'eau aussitôt après l'explosion.

Quoique les réservoirs de l'hydravion contiennent quatre mille litres d'essence, il n'y eut pas aurait pu suivre aucune véritable catastrophe, le pardo-elle France a coulé le Dornier 14 à coups de canon.

Les autorités maritimes ont ouvert une enquête.

L'incendie d'un pavillon aux Halles Centrales

Paris, 29 août. — L'incendie aux Halles Centrales n'a fait aucune victime.

Les dégâts atteignent cinq millions de francs pour la ville de Paris et cinq cent mille francs pour les mandataires.

Les victimes du travail

Paris, 29 août. — Ce matin, à 4 h. 15 huit ouvriers travaillant à la réfection de la voie du chemin de fer, rue Cardinet, au point de Clichy, ont été électrocutés.

Ils sont morts tous les trois, [illegible]

Les Travaux de la Conférence Internationale de La Haye

L'Accord final est intervenu

La nuit avait été marquée par des négociations laborieuses avec les délégués du Reich

Le Haye, 29 août. — A 2 heures du matin, la conversation entre les puissances créancières et les délégués allemands n'est terminée, mais aucune solution n'a pu encore être obtenue.

Les conversations reprendront aujourd'hui jeudi, à 10 heures.

Une déclaration de M. Wirth

M. Wirth, délégué allemand, a déclaré aux journalistes :

— Quand M. Snowden officiel prononcé que ceci pour cent il n'y a pas de raison pour que l'Allemagne n'obtienne pas son dû.

« Il est possible de faire des affaires sur le dos de l'Allemagne, il faut que tout le monde meure du sien si on veut arriver à un accord. »

L'accord final est fait

Genève, 29 août. — L'accord final est fait. Les délégués soient à deux heures et on approuvé que l'évacuation des deux autres zones leur aussitôt après la ratification par les Chambres du plan des experts et que, pour la troisième zone, nous aurons terminé l'évacuation à la fin juin.

La Commission politique a solutionné les problèmes qui lui étaient soumis

La Haye, 29 août. — Les pourparlers financiers avec la délégation allemande se sont poursuivis dans la matinée et reprendront cet après-midi, à 16 heures.

Dans l'ordre politique, la réunion des quatre ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Belgique s'est transformée à midi en séance de la Commission politique, qui s'est prolongée jusqu'à 15 h. 30.

Au cours de cette séance, l'accord est intervenu sur les deux problèmes politiques inscrits à l'ordre du jour de la conférence : création d'une Commission de conciliation et de conciliation et évacuation de la Rhénanie.

Le rapport de M. Henderson

M. Henderson, président de la Commission politique, a donné lecture du rapport s'accord. Il a exposé ensuite les difficultés nombreuses qu'il avait fallu vaincre pour obtenir l'accord des alliés, relativement à l'évacuation de la Rhénanie.

C'est M. Henderson qui a annoncé que l'évacuation de la Rhénanie aura de Cologne doit commencer dès le mois prochain et que toutes les troupes de cette zone seront retirées dans un délai rapproché.

Il a annoncé, en outre, l'évacuation de la troisième zone de Mayence pour le 30 juin.

Relativement à la commission de conciliation et de conciliation, M. Henderson s'est levé de la solution intervenue qu'il a déclaré la meilleure possible, car elle s'inspire de l'esprit de Locarno et évitera et ces deux cas et du pacte de Paris.

La compétence des deux Commissions, de la Société des Nations, du pacte de Locarno et de l'arbitrage prévues aux Commissions obligatoire des pourparlers d'enquête, de conciliation et de conciliation qui leurs permettront de veiller à la parfaite exécution des articles 42 et 43 du traité de Versailles sur la démilitarisation de la Rhénanie.

Les puissances intéressées gardent d'ailleurs la faculté de faire appel au droit d'investigation reconnu à la Société des Nations.

En terminant, M. Henderson a exprimé la conviction que l'évacuation de la Rhénanie servira le cause de la paix et du rapprochement des peuples.

Le discours de M. Briand

M. Briand a remercié ensuite M. Henderson de la façon dont il avait conduit les débats.

— La tâche de la Commission politique, dit-il, pourrait paraître moins aisée que celle de la Commission financière. Cependant, des réserves d'avaient été faites sur l'acceptation possible du plan des experts, réserves qui, naturellement encore.

Mais M. Briand manifeste l'espoir qu'aucun tel même, l'adoption des pour ces réserves rendra ces Nous ces sans objet.

Après un conseil éloge de l'esprit de l'heure avec lequel M. Henderson a traité de rapprocher des points de vue et a [illegible] mentalité, M. Briand a énuméré les difficultés qui se sont présentées devant la Commission et qui ont été résolues grâce à la bonne volonté de la délégation allemande.

Il se plaît à le reconnaître mais il ajoute que l'esprit de conciliation qui a régné n'a pas été moindre.

M. Briand rappelle qu'aucun après la ratification par les Parlements français et allemand du plan des experts et la mise à exécution de celui-ci la troisième zone rhénane sera évacuée aussitôt que possible.

Il pense saisir, dès le mois d'octobre le Parlement français du règlement général des problèmes posés par la liquidation de la guerre. Il est convaincu que les autres gouvernements agiront avec la même rapidité et que les autres ratifications seront déposées à bref délai.

« Relativement à l'application des articles 42 et 43 du traité de Versailles, dit M. Briand, jamais il n'a existé du côté français l'idée d'exercer un contrôle irritant mais il ne fallait pas laisser échapper au mécanisme de conciliation créé à Locarno cette question susceptible de susciter des difficultés irritantes, car le mécanisme d'investigation de la Société des Nations est lourd, »

M. Briand s'est déclaré heureux que la Commission politique ait aussitôt commencé ses travaux et qu'ainsi, aussitôt le travail financier terminé, le travail politique pourra être enregistré.

— Nous venons de faire un grand pas sur la route de la paix. Notre satisfaction profonde doit être ressentie par tous les peuples.

« En cette négociation, il n'y eut ni vainqueurs, ni vaincus.

« Henri IV disait : « Paris vaut bien » une messe ». C'est là une vérité de bon sens et je suis heureux qu'elle ait triomphé. »

M. Hymans, c'est associé, au nom de la Belgique, aux paroles de M. Briand.

Intervention de M. Stresemann

M. Stresemann s'est félicité que les négociations politiques aient été ainsi terminées avant les négociations financières. Il a rendu hommage à l'esprit de conciliation qui s'est manifesté, au cours des négociations et a exprimé sa conviction qu'un arrangement financier, satisfaisant pour tous, serait incessamment conclu.

Après quelques mots de MM. Grandi et Adatci, qui ont remercié M. Henderson, au nom de l'Italie et du Japon, et qui exprimé leur joie de l'accord survenu, la séance a été levée.

La question de la Sarre

Probablement avant la fin de la conférence, MM. Briand et Stresemann échangeront des lettres relativement à la Sarre. Ils proclameront que la question de la Sarre était un problème franco-allemand ne pouvait pas être traité par la conférence. Mais dans ces lettres ils s'affirmeront prêts à ouvrir des négociations au sujet de la Sarre, désireux à donner satisfaction aux intérêts français et allemands, comme à ceux de la population sarroise.

M. Stresemann ira à Genève

Berlin, 29 août. — Le comte Bernstorff, actuellement à Genève, où il présida la Commission du désarmement, assurera provisoirement la direction de la délégation allemande à l'Assemblée de la Société des Nations, lundi prochain.

Il paraît certain que M. Stresemann partira pour Genève après les travaux de la conférence de La Haye.

Lire la Suite en troisième page

Un premier démenti aux allégations mensongères de "Bastia Journal"

A propos du Tour du Cap de M. Doumer

Il est relaté dans le numéro du 26 courant [illegible] à M. Doumer, à Borrelli. L'auteur de l'article dont il s'agit, à incontestablement exercé l'effet moral susceptible de porter le trouble dans les rangs de notre parti qui possédait, actuel, l'appui [illegible] d'un parti démissionné.

Il n'y a rien à Bogliano au réception à Le Borde, et manifestement [illegible] aucune simple visite [illegible].

Quant à M. Albert qui est décidé soutenir comme candidat général de Bogliano, et c'est à ce titre que je m'occupe le droit de parler de lui, nous l'avons toujours considéré comme un des meilleurs fils [illegible] et les plus dévoués du P.R.D.S. Il en a donné des preuves et nous ne pensons pas qu'il désavoue. C'est une injure que ses amis n'ont pas encore le droit de lui faire.

Pour ce qui me concerne, comme j'ai l'habitude de ne pas mâcher mes mots, je tiens à déclarer que n'étant intéressé à personne, je reste avec mon parti, et que l'intervention de qui que ce soit, fût-ce celle de mon cher cousin J. Fleth, ne saurait me décider à tourner casaque.

S. CHIARISOLO,
Maire de Bogliano.

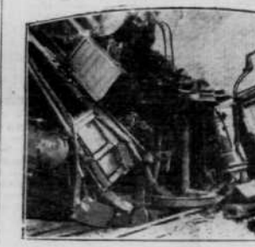

DERAILLEMENT. — L'express Paris-Varsovie a déraillé dimanche, près de Dirfeau, la locomotive et sept wagons ont été complètement détruits : notre photo donne un aperçu de la catastrophe. (Cliché Cellos).

Pour les Anciens Combattants de 1870

M. Adolphe Landry a remis à M. le ministre des Pensions la lettre suivante :

Paris, le 12 août 1929.

Monsieur le Ministre
et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les anciens combattants de 1870, qui sollicitent l'inscription d'un crédit suffisant pour leur accorder à tous, à l'exception des fonctionnaires et militaires titulaires d'un livret de pension, un secours de 720 francs.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai demandé à M. le Ministre des Finances le relèvement des crédits inscrits au chapitre des secours du budget de mon département en vue d'augmenter le taux des secours attribués aux vétérans de 1870 et notamment des subsides à accorder à ceux d'entre eux qui sont titulaires de la carte du combattant (application de l'article 4, du décret du 28 juin 1927 fixant les attributions et le fonctionnement de l'Office National des Combattants).

« Veuillez agréer, etc... ».

L'agression du chef du train Paris-Vintimille

Paris, 29 août. — Les recherches effectuées par les brigades qui s'occupent [illegible] chef du train Vintimille-Paris, n'ont donné encore aucun résultat.

Les deux [illegible] [illegible] arrêtés, à cause de leurs [illegible] [illegible] [illegible]

A TRAVERS LA CORSE

Les torpilleurs français battent des records

Lorient, 29 août. — Après avoir été gratifié la performance du contre-torpilleur Fabry, record-ship de vitesse du monde, avec 39 nœuds 36, le contre-torpilleur Lorient vient de voir battre le record de vitesse des torpilleurs d'escorte avec le *Fougueux*, qui, au cours d'essais officiels, a atteint 33 nœuds 23.

Construit à Nantes, par les chantiers de Bretagne, le *Fougueux* déplace 1.400 tonneaux, avec 102 mètres de long, 9 mètres de largeur et un tirant d'eau de 3 mètres. Il devait atteindre 36 nœuds avec 27.000 chevaux.

L'armement comporte quatre canons de 130, deux canons de 37 antiaériens, six tubes lance-torpilles de 550.

C'est-major est de six officiers avec 190 hommes. Le navire a été commandé par le capitaine de frégate Lebas.

En Afghanistan

L'horrible mort du beau-père de l'ex-roi Amas-Oullah

Lahore, 29 août. — Le correspondant du journal de Rawalpindi a reçu de Kandahar, dans le domaine de Roi Ahmed Jean, beau-frère de l'ex-roi Amas-Oullah.

Ali Ahmed refusa de reconnaître l'usurpateur Habib-Oullah qui, pour se venger, refusa, à son tour, de reconnaître Ali.

Alors, devant une foule glacée d'horreur, le malheureux fut cloué au sol par les mains et les pieds et pour l'achever, le bourreau lui passa par une oreille une longue aiguille qui pénétra jusque dans le cerveau.

Boxe

Le combat de boxe entre Le Noir, champion de France, et Delaporte, champion de Normandie, qui devait avoir lieu ce soir, à Paris, a été remis à une date ultérieure.

LE COIN DU COMBATTANT

LES DROITS DES FONCTIONNAIRES ANCIENS COMBATTANTS

Articles 32 de la loi du 19 mars 1928 a rendu applicable aux militaires et marins de carrière l'article 1er de la loi du 1er avril 1924.

Malgré ces dispositions formelles, l'administration de la Marine marchande avait jusqu'ici toujours rejeté les demandes de congés d'ancienneté qui lui étaient présentées par les fonctionnaires et agents des services extérieurs de la marine marchande.

Après cette connaissance du fort droit de ces fonctionnaires, nombre d'anciens combattants de l'armée de mer (personnels A. C. A. M.) ont leur carrière si mal orientée ou brisée, très souvent, par leur faire obtenir satisfaction. L'Office des anciens combattants a M. le Docteur Cres, député des Côtes du Nord, le vaillant ami de l'infortuné de cette époque, et qui lui fait le 4 juin dernier.

Par une circulaire en 70 juillet vers Directeurs de l'Inscription maritime, M. Leygues des Travaux Publics a rappelé le Sous-Ecrit de ces dispositions législatives. Il invite ses services à bien vouloir se conformer strictement aux règles d'avancement et d'ancienneté qui sont édictées.

L'A.C.A.M. enregistre ainsi, en nouveau succès. C'est là un exemple frappant de l'efficacité et de l'utilité de la propagande qui a été créé par des militants pour les marins. Les marins anciens combattants et leurs veuves doivent donc, comme, également pouvoir s'adresser à l'Association Générale des anciens combattants de l'armée de mer, 22, Place Boieldieu, Rouen (la Marie, Boulevard Gille) et à ses délégués qui sont répartis dans les ressorts de tous les bureaux de l'inscription maritime et pour la défense de leurs intérêts.

Le Général ZURLINDEN

Bibliographie

LE BRIDGE AUX ENCHÈRES

Etude du jeu de bridge au vers par le Capitaine Arright de Casanova.

Leçons élémentaires
Sur le bridge aux enchères.
Principes absolus.
Conseils non superflus.
Le petit, grâce à la carte
Tuera le gros, aussi bien
Que leur auteur est Corse,
Sera restait à rien.

Les règles du bridge sont longues et nombreuses. Avoir réussi à les mettre en vers et à en faire une œuvre utile et agréable, c'est un succès dont on ne saurait trop féliciter le Capitaine Arright de Casanova.

Général ZURLINDEN

Arrondissement de Bastia

BARRAGGIO. — *Nécrologie.* — Tout dernièrement, vit décédé à Barraggio, M. Graziani, contrôleur des postes en retraite, brutalement enlevé à l'affection des siens, à l'âge de soixante-sept ans après une très courte maladie.

Sa subite disparition a vivement ému la population tout entière qui avait pour lui le plus grand respect et l'affection la plus profonde.

Il vit en elle pleurer du bon Missadi sa famille un héritage dont elle peut être fière.

Les obsèques de M. Graziani ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par MMe Victor et René Graziani, ses fils.

L'absoute a été donnée par M. l'Abbé Giannoli.

A la sortie de l'église on distribua aux pauvres par M. Nouveau, instituteur, au nom de la population et au nom des fonctionnaires.

Puis la population tout entière se rendit au cimetière familial où a eu lieu l'inhumation.

Nous renouvelons à la famille Graziani l'expression de nos condoléances les plus attristées.

DISCOURS DU M. MORENAS

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec une véritable douleur que la population de notre commune a appris hier la disparition subite de M. Graziani dont nous accompagnons la dépouille mortelle.

A la suite, il y a quelques jours seulement, lequel d'entre nous eût pu se douter que le démouvement fatal était si proche ! Sa raison aussi consciente dans sa lucidité, il continuait à s'occuper de ses affaires, s'effrayant de ne rien laisser voir de ses souffrances pour ne pas déranger les siens et tous de ceux à tous l'exemple inoubliable de ce que peut un âme vaillante et vigoureuse trempée. Hélas ! malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués, malgré ses ardeurs extraordinaire, M. Graziani s'est plus ; la mort a fait son œuvre et tous les projets qu'il faisait hier encore sont aujourd'hui anéantis avec lui.

M. Graziani n'en vu dans la plénitude de ses belles années, parti, comme on dit, trop tôt, mais il n'a pas vécu inutile. Il a rempli avec conscience et dévouement pendant près de trente années les fonctions de receveur des postes et télégraphes de Barraggio et de Calenzana. Il a su gagner l'estime et la sympathie de tous ceux qui ont eu affaire à lui, de tous ceux qui ont pu apprécier sa droiture et sa bonté.

Ne a Calenzana, M. Graziani avait certainement acquis droit de cité parmi nous et se marriant dans notre village où depuis il n'avait jamais cessé de résider, si ce n'est pour quelques rares vacances, où il devait mourir et où il devait y son dernier sommeil.

Entré tout jeune dans l'administration des postes, doué d'une puissante de travail remarquable, épris de son métier, il voulut se en imposer à ses chefs en apportant dans son service un zèle et une application exemplaires. Aussi il ne devait pas tarder à décrocher son marché-hôtel et s'être nommé au poste envié de contrôleur des P. T. T.

Comme chef de famille, vous savez qu'il a été un époux et un père modèles. Mais, hélas ! le destin ne l'a pas épargné. Il nous a tous profondément affligés par la mort implacable de la femme de tant d'affection de son fils André mort au champ d'honneur pendant la Grande Guerre.

Pauvre ami, repose en paix dans votre modeste cimetière au milieu de tous les vôtres. Quand nous longerons le mur de ce triste enclos où vous allez dormir votre dernier sommeil, notre souvenir toujours vivant dans nos cœurs reconnaissants devant nos yeux votre noble et cher figure. Et vous tous, parents et amis qui m'entourez et pleurez avec moi, nous voici aussi, sévères vos larmes, reprenez courage et espoir ! Espoir ! Ils vivifie encore ! celle qui fait vivre ! Travaillez et vivez ! vivez pour aimer à la place bien ceux qui vous entourent, tous ceux qu'il aimait et chérissait, vivez pour perpétuer son souvenir, pour exercer de lui le culte nous, pour verser de temps en temps apporter quelques fleurs sur sa modeste tombe.

Exprimant les sympathies de cette cruelle épreuve, je m'associe pour apporter quelque adoucissement à la douleur de sa famille éplorée.

Au nom des habitants de Barraggio et au nom des fonctionnaires, j'adresse ici à M. Graziani le suprême adieu.

AJACCIO

Résultats du concours de sténo-dactylographie qui a eu lieu à l'Ecole de Commerce ou mois de juin dernier, sous les auspices de l'Institut Sténographique de France et de l'Académie Dactylographique.

DACTYLOGRAPHIE

Diplôme supérieur. — Mlles Agostini Emmanuelle — Peraldi Pierrine — Alessandri Blanche — Nathieni Pauline — Venzi Rosine — Benedetti Monique.

Diplôme élémentaire. — Mlles Bernardini Françoise — Biosa Marie — Gallorenelli Sylvie — Gasparini Marie — Sarrochi Lucie — Pantaloni Madeleine.

Diplôme préparatoire. — Nadali Francine — Spaggiari Thérèse — Leonetti Pascaline — Casesi Lucienne — Zeller Nicolette — Pozzi Ruelle.

STENOGRAPHIE

Degré élémentaire de stenographie. (Mention très bien). — Mesdemoiselles Giovannali Madeleine — Orsini Françoise.

Mention bien. — Mlles Anadiel Jeanne — Durani Madeleine — Casabianca Juliette — Chippani Caroline — Rossi Félicité — Campinchi Marie — Bonamotti Graziellne — Cristiani Catherine — Faggianelli Nanette.

Mention assez bien. — Mlles Albertini Paulette — Peri Mathilde — Accelotti Joséphine — Manca Elisa — Laughe Louise.

Vitesse 50 mots (Mention bien). — Mlles Grimaldi Antoniclede — Vanni Judith — Mandolotti Catherine — Maini Pino — Marie Paquet.

Mention assez bien. — Mlles Bianconi Pauline — Mannoni Paula — Maltedo Marie.

90 mots à la minute (Mention bien). — Mlles Vitoni Rosine — Cinesi Lucienne — Alessandri Blanche — Benedetti Monique.

100 mots à la minute (Mention assez bien). — Mlle Santoni Pauline — Bersardini Françoise.

Légion d'honneur. — Dans la récente promotion du Ministère du Travail, de l'Hygiène et de la Prévoyance Sociale, nous trouvons avec plaisir le nom de notre sympathique ami Michel Bastelica, administrateur de la Caisse d'Epargne à Ajaccio, chef de division honoraire de la Préfecture de la Corse.

Cette haute distinction récompense les services particulièrement remarquables de ce fonctionnaire dont l'active et loyale collaboration n'a cesse d'être appréciée par les divers Préfets qui se sont succédés dans notre département.

Le Conseil Général de la Corse qui, pendant près de 30 ans, s'était assuré la collaboration éclairée de Michel Bastelica, n'a pas voulu à l'heure de la retraite se séparer de ce modeste fonctionnaire qui continue à assurer avec compétence les fonctions de secrétaire général à l'assemblée départementale.

Nous adressons au nouveau légionnaire, qui a su se créer dans notre ville et dans tout le département de vives sympathies, nos plus cordiales félicitations.

De passage. — M. le Commandant Paul Agostini, du 22e régiment d'infanterie coloniale.

Décès. — Nous avons appris avec regret le décès du jeune Ambroise Serraggi, mort presque subitement des suites d'une brûlure. Ses obsèques ont eu lieu lundi soir à 7 heures au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Nous adressons aux familles Serraggi et Lera l'expression de nos condoléances sympathiques.

Dans les Finances. — Tableau d'avancement du personnel des services du Trésor : Chef de service de 3me classe proposé pour le 2me : Martinetti, Corse ; Commis principaux de 3me classe proposés pour la 2me : Cannavaggio, Ottaviani, Berlingeri, Corse ; Commis principaux de 4me classe proposés pour la 3me classe : Bonfonti, Mignucci, Marcerlesi, Corse ; Commis principaux de 5me classe proposés pour la 4me : Leonardi, détaché ; Pichetti, Fabiani, Corse ; Commis de 1re classe proposés pour le grade de commis principal de 3me : Spinosi, Marcelesi, Corse ; de 2me proposés pour la 1re : Roccaserra, Carboni, Corse ; de 3me classe proposé pour la 2me classe : Salazar ; Corse. Dame employée de 4me classe proposée pour la 3me : Santiaggi, Corse.

Le pèlerinage de Lavasina. — Comme par le passé, MM. les vicaires de la cathédrale organisent un pèlerinage ajaccien à Notre-Dame de Lavasina. Ce pèlerinage, auquel peuvent se joindre les pèlerins de l'intérieur, partira le lundi 9 septembre, vers 8 heures, par train spécial. Les billets d'aller et retour sont valables du 9 au 12 inclusivement.

Pour les inscriptions et le prix des billets, s'adresser à la sacristie de la Cathédrale. La liste des pèlerins sera close le samedi 7 septembre.

Arrestations. — Les nommés T. Ruggieri, C. Jean-Joseph et C. Antoinette arrêtés pour ivresse, outrages et rébellion envers les agents de la force publique, ont été déférés au Parquet après enquête.

Carnet de police. — La police a procédé aux enrôlements suivants : M. Baptiste, B. Paoli et F. Antoine, pour panacage de charrettes à poids lourds sur le Cours Napoléon ; A. Vincenti, B. Noël et P. Jean pour infraction à un arrêté municipal ; M. Pierre, pour excès de vitesse ; G. Pierre pour fermeture tardive de son établissement.

Au port. — Le vapeur *Ugrasa*, venant de Marseille est arrivé mardi à 6 heures avec 430 passagers et 130 tonnes de marchandises.

Le vapeur *Ville d'Ajaccio* est parti mardi à 16 heures pour Marseille avec 386 passagers et 30 tonnes de marchandises.

SARI D'ORCINO. — Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Marie-Jeanne Pertinelli, avec M. François Leonetti, de la Conservation foncière de Casablanca.

Toutes nos félicitations aux jeunes fiancés, ainsi qu'à leurs familles.

STÉNO-DACTYLO
Ecole J.-MET-BUFFEREAU
Rue Paradis, 41 — MARSEILLE — Rue Paradis, 41
Diplômes de Bastia, 20, cours Paoli
Diplômes de Nice, 15, Rue de Rivoli
Diplômes de Marseille, 41, Rue Paradis
LE PLUS GRAND ET LE PLUS ANCIEN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE

Le Tour de Corse Cycliste

Il n'est depuis plusieurs jours question dans nos milieux sportifs que du prochain Tour de Corse Cycliste qu'organisera le Comité de l'Union Cycliste Ajaccienne au mois de septembre prochain, avec le concours des Sociétés sportives du département.

Cette épreuve qui sera réservée aux coureurs de l'île, avec la participation des meilleurs « crocks » de la Côte d'Azur, constituera un véritable « Derby Régional », car la lutte sera très serrée. La bataille s'annonce splendide et sera certainement suivie avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent aux progrès des jeunes sportifs corses.

Sous la haute présidence de l'ancien « Tour de France », Pierre Bordigoni, le Comité a fait en sorte que la plus grande régularité soit assurée à cette épreuve qui a pris une formidable importance et présente cette année un indéniable intérêt.

En résumé, la course s'annonce sous les meilleurs auspices, et il est certain qu'elle donnera lieu au plus gros succès que le sport cycliste ait connu en Corse.

Voici le palmarès des quatre Tours de Corse Cyclistes Officiels :

1re Tour de Corse Cycliste 1920 : 3.050 francs de prix : 1er Paoli Napoléon, de Nice ; 2e Alpini Adrien, de Nice.

2e Tour de Corse Cycliste 1926 : 2.600 francs de prix : 1er Mourel, de Marseille ; 2me Angeli, d'Ajaccio.

2e Tour de Corse Cycliste 1927 : 10.000 francs de prix : 1er Soulevre, de Bastia ; 2me Casabianca, de Murato.

4me Tour de Corse Cycliste 1928 : 15.000 francs de prix : 1er Prigent, de Marseille ; 2me Maestroeri de Corte.

Les dons et prix spéciaux sont reçus au siège social, chez M. Bordigoni, 31, rue Fesch, Ajaccio.

Les engagements sont ouverts contre la somme de 10 francs, et 3 francs de frais de route, ils seront clos le 1er septembre 1929.

Nous donnerons prochainement la liste des engagés des coureurs nicois.

Variétés

Après avoir fait tarroir à la ville, la bicyclette se propage de plus en plus à la campagne. C'est un nouveau genre de locomotion aux avantages multiples.

Après les gendarmes et les huissiers, dont la fonction revêt presque toujours un caractère d'urgence, voilà que les jeunes gens appartenant à des familles aisées se servent de la bicyclette. On n'est pas sans les admirer.

Actuellement, à peu près tous les soirs, à partir de 5 heures, on voit sur la route de Lento à Biguina, trois ou quatre cycles (mari, femme et enfant) qui attirent tous les regards : ce sont des personnes du beau monde, très courtoises et très correctes.

Leur allure est bien réglée, leur maintien est remarquable et ils procurent aux spectateurs une douce joie.

Tout le monde admire l'habileté de ces trois personnes. Leur exemple ne sera pas perdu pour quelques demoiselles et pour quelques garçons.

C'est parce que le progrès est en jeu que nous félicitons vivement ces cyclistes et que nous leur souhaitons un heureux séjour à Lento, où ils sont installés.

J. M. FONTANA

Nominations

MAGISTRATURE

Bénéficieront de la première majoration de 1.000 francs, les magistrats dont les noms suivent :

M. Fabiani, vice-président du tribunal de première instance de Tunis, à partir du 28 décembre 1926 jusqu'au 5 avril 1928, en qualité de juge de 1re classe.

M. Levie, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Tunis, à partir du 16 octobre 1926.

M. d'Ornati, juge d'instruction au tribunal de première instance de Sousse, du 1er août 1926 au 12 mars 1929, en qualité de juge suppléant.

M. Costa, juge suppléant près le tribunal de première instance de Tunis, à partir du 9 septembre 1927.

M. Lenoell, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Sousse, à partir du 5 juin 1927.

M. Cesaltz, juge au tribunal de première instance de Sousse, du 1er août 1926 au 12 mars 1929 en qualité de juge suppléant.

M. Compoceuse, juge au tribunal de première instance de Tunis, du premier août 1926 au 25 février 1927, en qualité de juge de 2e classe.

Grand Magasin
Louis MAUREL
Bd 3 Boulevard du Palais BASTIA
LE SEUL ÉTABLISSEMENT VENDANT AU COMPTANT DE TOUT

Le sens unique

Nous recevons d'un lecteur qui signe « Un usager de la route » une lettre nous demandant si l'arrêté instituant le sens unique route du Cap et rue du Nouveau Port est toujours en vigueur.

L'auteur de la lettre se plaint d'avoir failli être « enbouti » à un tournant par une voiture marchant dans le sens interdit.

On nous demande de signaler également que certains conducteurs de véhicules de toutes sortes débouchant sur le boulevard par la rue Alsaluteni ou Sampiero se souciant fort peu des prescriptions de l'arrêté municipal. Les cyclistes notamment excellent dans cet exercice.

Il est évident que ces faits ne manqueront pas de provoquer quelque grave accident.

Que la police s'oblige donc pas à sévir puisqu'il vaut mieux prévenir que guérir.

Les Examens

EXAMEN PROFESSIONNEL DES CANDIDATS JUGES DE PAIX

La session de l'examen professionnel des candidats à une justice de paix aura lieu au siège de la Cour d'Appel de Bastia, le jeudi 28 novembre 1929.

Sont seuls admis à se présenter les Français âgés de 25 ans au moins au 1er janvier de cette année ; justifiant de leurs droits civiques, qui auront satisfait aux obligations militaires et remplissant en outre, les conditions suivantes :

1° *Etre* licenciés en droit et justifier d'un stage de deux ans, au moins, près d'un barreau, dans une étude de notaire, ou dans un greffe ;

2° à titre transitoire, pourront prendre part à cet examen les greffiers des tribunaux civils supprimés par le décret du 3 septembre 1926 et ayant exercé leurs fonctions pendant dix ans.

Les candidats pourront se faire inscrire, à partir de ce jour et jusqu'au 5 octobre prochain, au Parquet du Procureur de la République près le Tribunal départemental de la Corse (sections de Bastia et d'Ajaccio), suivant qu'ils sont domiciliés dans les *arrondissements* de Bastia, Calvi, Corte, ou bien dans ceux d'Ajaccio et Sartène.

Ils devront déposer les pièces justificatives, qui leur seront indiquées par les Parquets.

Les Droits de Péages

Le Président de la République Française,

Sur le rapport du ministre du Commerce et de l'Industrie,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les Chambres de Commerce ;

Vu l'article 16 de la loi du 7 avril 1902 sur la marine marchande, modifié par l'article 114 de la loi du 26 mars 1927 ;

Vu les décrets des 31 juillet 1894 et 23 juillet 1903, qui ont institué des péages au port de Bastia au profit de la Chambre de Commerce de cette ville ;

Vu les décrets des 28 août 1928, 28 août 1927, 25 août 1928, qui ont provisoirement relevé le taux desdits péages ;

Vu la délibération, en date du 27 juin 1929, par laquelle la Chambre de Commerce de Bastia a sollicité le maintien du relèvement provisoire des péages précités ;

Vu l'avis du ministre des Travaux publics ;

Vu l'avis de la Commission permanent d'enquête du port de Bastia,

DECRETE :

Article premier. — Les péages perçus au port de Bastia, au profit de la Chambre de Commerce de cette ville, conformément d'être perçus conformément aux taux fixés par le décret du 25 août 1928.

La perception de ces taxes ainsi modifiées cessera immédiatement si, à l'expiration d'une année à partir de la date du présent décret, elles n'ont pas été homologuées dans les formes prévues à l'article 16 de la loi du 7 avril 1902 sur la marine marchande.

Art. 2. — Le ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République Française et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Rambouillet, le 8 août 1929

GASTON DOUMERGUE.

Par le Président de la République :
Le ministre du Commerce et de l'Industrie :

GERMAIN BOURGES.

Dans l'Armée

SOUS-AGENTS MILITAIRES STAGIAIRES

Sont nommés à l'emploi de sous-agents militaires stagiaires de troisième classe, les candidats classés :

M. Serraggi Marc, à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Fontainebleau.

M. Leonetti Paul-Antoine, ex-gradame de la 15me légion, demeurant à Patrona ; affecté à Draguignan.

M. Ortoli Vincent-Jérôme, ex-sergent du 56me régiment de infanterie indochinois, demeurant à Sainte-Lucie de Tallano ; affecté à Besançon.

M. Profizi Jean, maréchal des logis au 38me régiment d'artillerie coloniale ; affecté à Istres.

M. Fiesja Vincent, chaudronnier à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Paris.

M. Franceschini François, ajusteur à l'arsenal maritime de Toulon, affecté à Fontainebleau.

M. Cappolani Joseph, peintre à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Fontainebleau.

M. Simi Antoine, zingueur à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Versailles.

M. Guerrini Antoine, ajusteur à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Versailles.

M. Raffalli Alexandre, proposé des douanes au Havre ; affecté à Versailles.

M. Lorenzi Paul, demeurant à Toulon ; affecté à Versailles.

M. Damiani Toussaint, sous-brigadier des douanes à Weiler ; affecté à Versailles.

M. Milanini Ange, proposé des douanes à Niederlauterbach ; affecté à Strasbourg.

M. Gasperini Louis, ouvrier aux écritures à la direction des constructions navales de Toulon ; affecté à Lyon.

M. Pasqualini Jean, ouvrier à l'artillerie navale de Toulon ; affecté à Gap.

M. Bartoli Joseph-Marie, proposé des douanes à Niederlauterbach ; affecté à Montélimar.

M. Marcorel Louis, ajusteur à l'arsenal maritime de Toulon ; affecté à Dijon.

M. Grisoni Jean, garde domanial à Lumiaque ; affecté à Puget-sur-Argens.

CABINET DENTAIRE

Le Cabinet de M. T. BOURGEOIS, Chirurgien-Dentiste, sera ouvert tous les jours à partir du 16 septembre.

Communications

SOCIETE SAINTE-DEVOTE

La perception du mois d'août aura lieu les dimanches 1er et 8 septembre, de 9 à 11 heures, au siège social, 21, rue Napoléon.

SANCTUAIRE DE NOTRE DAME DE LAVASINA

Vendredi 30 courant commencera la neuvaine préparatoire de Notre Dame de Lavasina. L'exercice du matin avec messe, chant des litanies, lecture, prière et salut à 4 heures et demie ; seconde messe à 5 heures et demie ; troisième messe à 7 heures ; quatrième messe à 8 heures. Tous les jours de la semaine.

L'exercice du soir se fera à 17 heures. Dimanche, seconde messe à 7 heures ; grand'messe à 10 heures.

ORATOIRE SAINT CHARLES BORROMEE

Vendredi 30 courant commencera dans cet oratoire la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la T. S. V. sous le vocable de N. D. de Lavasina.

Le matin à 6 heures : messe-sermon, bénédiction avec la Sainte Relique ; à 7 heures, messe d'actions de grâces.

Le soir à 5 heures : chapelet, salut ; à 8 heures, neuvaine traditionnelle.

SOCIETE MARITIME NATIONALE

CORSE-TUNISIE (ET VICE-VERSA par vapeur CAID

Départ Ajaccio-Tunis, tous les 14 jours, le dimanche à midi.
Départ Tunis-Bastia, tous les 14 jours, le samedi à 17 heures.
Départ unique et direct Bastia-Tunis, le 8 septembre.
Pour fret et passage, s'adresser aux agents de la Société :
AJACCIO : *M. ROCH-COSTA.*
BASTIA : *M. Spallarossa.*

Pour les amateurs de tabac goût américain la cigarette MIMOSA est incomparable

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Les Travaux de la Conférence de La Haye

(Suite de la 1ère page)

La démilitarisation de la Rhénanie

La Haye, 29 août. — La Commission politique sera chargée de résoudre la question soulevée par l'article 4 du pacte de Genève.

Elle a décidé de recommander aux puissances les résolutions suivantes :

Afin de faciliter, dans un intérêt commun, le règlement amiable des difficultés qui pourraient s'élever entre la Belgique et l'Allemagne ou entre la France et l'Allemagne, relativement à l'exécution des articles 42 et 43 du traité de Versailles, les gouvernements allemands, belges et français sont invités d'accord pour que la tâche d'amener un règlement amiable soit confiée aux Commissions organisées par les conventions d'arbitrages conclues à Locarne, le 16 octobre 1925, par la Belgique et la France avec l'Allemagne.

Ces Commissions siégeront conformément à la procédure ainsi qu'avec les pouvoirs prévus par ces conventions.

Si quelque difficulté vient à s'élever elle sera soumise soit à la Commission germano-belge de conciliation soit à la Commission franco-allemande de conciliation, selon que les difficultés se seront élevées entre la Belgique et l'Allemagne ou entre la France et l'Allemagne.

Cet accord ne porte nulle atteinte aux dispositions générales applicables en cas de différences survenant entre les puissances signataires du traité de Locarno, qui ne répondent pas aux conventions, il sera d'ores et déjà conclu aux dits mandats d'amener.

Il est également entendu que chacune des Hautes Parties signataires des traités conclus à Locarno le 16 octobre 1925 entre la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, conserve le droit de saisir à tout moment le Conseil de la Société des Nations dans l'application éventuelle de l'article 213 du traité de Versailles sur les investigations.

Il est également entendu que chacune des Hautes Parties signataires des traités conclus à Locarno le 16 octobre 1925 entre la France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, conserve le droit de saisir à tout moment le Conseil de la Société des Nations conformément à l'article 4 de ce traité.

Les bases de l'accord

La Haye, 29 août. — Au cours de la réunion que les six ont tenue cet après-midi, de 16 à 19 heures, l'accord entre les puissances créancières de l'Allemagne est intervenu sur les bases suivantes :

1° L'Allemagne renonce à réclamer la partie des sommes provenant de l'application du plan Dawes pendant les cinq derniers mois ;

2° Elle admet avoir à verser au compte des exercices du plan Dawes la somme de 59 millions de marks, représentant le revenu des chemins de fer pendant le mois d'août ;

3° Elle autorise le remaniement de l'annuité inconditionnelle sans que le montant total de cette annuité soit supérieur à celui fixé par les experts ;

4° Elle se ralliera, relativement au paiement des frais des troupes d'occupation, au système suivant : un fonds commun de 60 millions sera constitué pour couvrir ces frais à partir du premier septembre et jusqu'à la fin de l'évacuation. L'Allemagne participe à ce fonds pour cinquante pour cent ; la France trente-quatre pour cent, l'Angleterre pour treize pour cent et la Belgique pour trois pour cent ; la coopération des trois puissances occupantes est indépendante de l'importance de leurs effectifs et de la durée pendant laquelle ceux-ci seront maintenus en Rhénanie.

En outre, il a été décidé que les exemptés pourraient cesser d'ici la fin de l'évacuation ; les autorités militaires devront cependant prendre des précautions pour réduire ces dommages au minimum. Des garanties ont été données à ce sujet à la puissance occupée.

Enfin, l'Allemagne supportera les charges résultant de l'évacuation au transport des troupes jusqu'à la frontière, la main-d'œuvre et la fourniture de cantons.

Demain, à 10 h. 30, les délégués des six puissances se réuniront pour la signature des lettres et des actes définitivement exprimant ces accords, qui devront être soumis à la ratification parlementaire.

Les négociations avec les petites puissances

La Haye, 29 août. — Il reste à terminer les discussions engagées avec les petites puissances. Les conversations qui ont commencé à cet effet vont continuer dans la soirée et demain pour un accord que l'on espère obtenir bientôt.

D'Angleterre, pour réaliser une entente générale, a offert sur sa partie inconditionnelle, qui lui est allouée, une somme de 5 millions de marks, qui pourra être répartie entre certaines de ces nations.

Le Comité de rédaction siège dans la soirée, pour mettre au point les accords réalisés.

Par ailleurs, la Commission financière réunira demain, à 11 heures, et siégera toute la journée, pour permettre à la séance plénière de se tenir samedi à 10 h. présidence de M. Jaspar.

Un démenti

On dément que M. Briand ait envoyé contre il lui annonce, une lettre à M. Stresemann pour exercer une grande influence sur lui et l'amener à accepter les bases de l'accord qui lui était soumis hier.

Le départ de M. Briand

La Haye, 29 août. — Sauf contre ordre, M. Briand quittera La Haye demain vendredi, à 13 h. 15. Il arrivera à Paris vers la fin de l'après-midi.

Un Cri est des ministres sera tenu à l'Elysée samedi matin pour permettre à M. Briand de mettre ses collègues au courant des décisions prises à La Haye.

Ces Commissions siégeront conformément à la procédure ainsi qu'avec les pouvoirs prévus par ces conventions.

Si quelque difficulté vient à s'élever elle sera soumise soit à la Commission germano-belge de conciliation soit à la Commission franco-allemande de conciliation, selon que les difficultés se seront élevées entre la Belgique et l'Allemagne ou entre la France et l'Allemagne.

Cet accord ne porte nulle atteinte aux dispositions générales applicables en cas de différences survenant entre les puissances signataires du traité de Locarno, qui ne répondent pas aux conventions, il sera d'ores et déjà conclu aux dits mandats d'amener.

Le Conflit Sino-Soviétique

Un communiqué russe

Moscou, 29 août. — L'agence Tass publie l'information suivante :

On mande de Blagovetchensk que les négociations instituées les 22 et 23 août, à quinze kilomètres de la station de Manchourie.

Sur l'Amour, près d'Iman, un vapeur soviétique a coupé le feu des chinois. *Le bateau* Liebknecht *a été épargné. L'objet d'une fusillade, a tiré* Khmelitzev de Blagovetchensk. *Le capitaine et quelques passagers ont été blessés.*

Paris, 29 août. — Le général Lizar, né en 1878, dans le Pas-de-Calais, habitant Neuilly-sur-Seine, directeur au cabinet d'affaires à Paris, s'est présenté spontanément au commissariat, déclarant avoir disparu un million de francs, déposés chez lui pour la constitution de Sociétés.

Etant père de six enfants, il puisait dans la caisse pour subvenir à ses besoins. Il a été gardé à la disposition de la police.

Sofia, 29 août. — MM. Moff, ministre des Finances, et Ishanoff, gouverneur de la Banque Nationale, sont partis pour Genève.

LE TOUR DU MONDE DU "GRAFF ZEPPELIN"

Le dirigeable est arrivé à Lakhurst

Londres, 29 août. — *Le Graf-Zeppelin a atterri à Lakehurst à midi* (heure française).

La marche du dirigeable

Paris, 29 août. — Voici dans l'ordre chronologique les télégrammes reçus au fur et à mesure du raid du zeppelin :

BERLIN. — Le zeppelin a survolé Mississipi hier à 8 h. 30 (h. de l'Europe Centrale). Il est passé sur Chicago où il a été acclamé par une foule immobilisée, massée dans les rues, dans les carrefours et sur les toits des gratte-ciel, à 23 h. 30.

L'aéronef arrivera à Lakehurst dans les premières heures de la matinée d'aujourd'hui. Des centaines de milliers d'enthousiastes seront rassemblés à Friedrichshafen quand le zeppelin, qui a dû hiller, dans la première moitié du voyage, contre de violents orages et des vents contraires, qui ont retardé très sensiblement son avance, mais qui a marché depuis à près de 150 kilomètres à l'heure en moyenne, fera son apparition.

Le conseiller d'ambassade allemand à Washington, M. Kier, et le secrétaire d'Etat, M. Meissner, haranguèrent la foule amassée par radio.

Ces allocutions seront transmises simultanément à tous les postes allemands.

Le Los Angeles est parti hier à la rencontre du zeppelin, aux côtés duquel il doit effectuer le reste du voyage jusqu'à New-York et Lakehurst, après avoir évolué avec le dirigeable allemand au-dessus de Cleveland, où il eu précisément un grand meeting aérien.

Cinq autres dirigeables, plus petits, planeront au-dessus de Cleveland, en même temps que les deux monstres aériens, afin que la population de la ville aura le rare privilège d'assister à l'évolution de sept dirigeables.

La manœuvre de l'atterrissage à Lakehurst s'effectuera avec une grande célérité. Trois cents soldats d'infanterie de marine et cinquante marins, venus du port de guerre de Philadelphie, ont été envoyés à Lakehurst. Un train spécial conduira l'équipage et les passagers à New-York.

New-York 29 août. — A 7 heures (heure américaine) (midi, heure française), le zeppelin survole New-York.

L'Affaire de la B.O.P.

Paris, 29 août. — M. Audibert a remplacé aujourd'hui MM. Dupont, Berthelot, Bellier, Gauthier et Boyer, administrateurs de la Banque Ouvrière et Paysanne, et pour succéder MM. Jourdie, Donleux, Bacaumont et Ricard, administrateurs de la même Banque.

Les dix communiqués, qui sont successivement fictifs, seront inculpés d'infraction à la loi sur les Sociétés. Ils ne répondent pas aux convocations, il sera d'ores et déjà contre eux des mandats d'amener.

Nouvelles diverses

Le Haye, 29 août. — La délégation roumaine communique dans la soirée la note suivante :

« Les ministres des Affaires étrangères de France et de Pologne ont tenu des échanges de vues très complets dans les questions intéressant les deux pays.

« Leurs conversations amicales ont démontré à nouveau le parfait accord existant dans les relations franco-polonaises. Ces conversations ont permis de constater les possibilités de réalisation d'accords économique et financier de nature à favoriser le développement des ressources nationales de la Pologne. »

Hembourg, 29 août. — Une explosion suivie d'un commencement d'incendie, a détruit, en partie, une fabrique de dynamite, à Krummel, près de Geesthacht.

Deux corps de bâtiments ont été entièrement détruits.

Un ouvrier a été tué et dix ont été blessés.

Tanger, 29 août. — Le contre-torpilleur *Intrépide* a coulé, la nuit dernière, en rade des Salins d'Hyères, la barque de pêche *Monte-Christo*.

L'équipage a été sauvé par le contre-torpilleur.

Rabat, 29 août. — La municipalité de Boulhaut a fait le projet d'élever une monument commémoratif de la fondation de l'Hôpital par Napoléon Ier, en 1810.

Le médecin-major Sumiers en exercice à Rabat pour et participer à l'exposition étrangère.

N'OUBLIEZ PAS

que pour 180 francs à la commande et 20 francs par mois, vous pouvez vous procurer IMMEDIATEMENT une bicyclette ALCYON, route ou course, garantie pour la durée du cinq ans sur facture.

Type WINDSOR route 525 francs.
Type ALCYON route 625 francs.
Type bien ciel Tour de France 750 et 750 francs.

Tous les modèles routes sont livrés complets en ordre de marche avec garde-boue, roue libre, frein arrière, sonnette garnie, pompe, timbre, feu rouge, etc. Les modèles sport avec doubles freins avant et arrière, double pignon arrière, cale pieds et couronne.

Demandez catalogues et renseignements à l'agent général pour la Corse

R. FAYET

11, Place du Donjon, Ajaccio

TOUR DE FRANCE

Classement général : 1

Et pourquoi pas ?..

Une conduite intérieure 9 cv. 24.500 fr.

Chenard & Walker

La 10 cv. 4 cylindres
Les 14 cv et 16 cv. 6 cyl.
Comptant - Crédit

PELISSIER FRÈRES
Ce vers inventeurs
1, Boulevard de Tous 1. - BASTIA

ABONNEMENTS AU
Petit Bastiais
Quotidien Républicain d'informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M. ....
demeurant à ....
déclare souscrire un abonnement de ....
au *Petit Bastiais* à partir du ....
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois
Signature ....

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du *Petit Bastiais* à Bastia avec montant de l'abonnement en un mandat poste ou chèque postal Marseille 94-30

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 42 francs — 6 mois : 21 francs — 3 mois : 10 francs
Six Départements — Un an : 84 francs — 6 mois : 42 francs — 3 mois : 21 francs

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

Faites gaiement les longues soirées pour
ETRE EPATANT
à la Table de famille ou à la Table des Amis
avec
LA BELLE FRANÇAISE
Le Numéro de la Table
Le Numéro de la Table
Le Numéro de la Table

DE PETRONE A NOS JOURS

Littérature et Elégance

Jadis, les fonctionnaires trouvaient et heureux, les propriétaires réguliers et paisibles se donnaient rendez-vous aux heures de loisirs et savaient les quitter avant le gala des vêtements somptueux et des cavalcades extravagantes, qu'ils ne goûtaient pas d'ordinaire d'assez près sur leur nerf et plus ou moins de dignité grave. C'était le cas de ces légendes extraordinaires qui avaient d'abord plu de bons sujets de romans et de drames, puis finalement ennuyé. Au contraire, la littérature a eu et de tout temps ses « dandys », c'est-à-dire ses objets naturels pour se complaire en bon dans la plus subtile et la plus savante exploration des secrets de notre âme.

Peu d'années avant la mort de Wagner avait adressé à son ami d'Ollendorf, qui actuellement vit retiré dans la vallée de la Seine, une lettre où il lui disait : « Vous savez bien que je ne suis pas un homme comme les autres. Je ne suis pas un homme du monde, et je ne veux pas le devenir. »

Pour Barbey d'Aurevilly, Balzac, Stendhal, Baudelaire, Flaubert, Villiers de l'Isle-Adam, Verlaine, Mallarmé, Huysmans, Rimbaud, Jules Renard, Léon Bloy, Edouard Dujardin, Paul Adam, Jean Lorrain, Rachilde, Remy de Gourmont, Marcel Schwob, Laurent Tailhade, Jules Bois, Saint-Pol-Roux, Jean Ajalbert, Pierre Louÿs, Francis Jammes, Paul Claudel, André Gide, Henri de Régnier, Pierre Quillard, Francis Vielé-Griffin, Jean Moréas, Maurice Barrès, Paul Adam, Jean de Gourmont

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

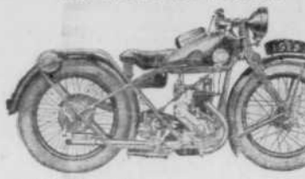

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — 4.300 SOUDURE

ÉCLAIRAGE ELECTRIQUE

Une machine de luxe à la portée de tous

La plus grosse production en série

Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

ABONNEMENTS AU

Petit Bastiais

Quotidien Républicain d'Informations rapides

BULLETIN D'ABONNEMENT

M.

Demeurant à

déclare souscrire un abonnement de

au Petit Bastiais à partir du

Ce abonnement portant du

1er et du 15 de chaque mois

SIGNATURE

Détacher ce Bulletin et l'adresser à M. l'Administrateur du Petit Bastiais à Bastia avec montant de l'abonnement en un mandat poste ou chèque postal Marseille 66-05

Tarif des Abonnements

CORSE — Un an : 80 francs — 6 mois : 21 francs — 3 mois : 11 francs

EN DEPART. — Un an : 64 francs — 6 mois : 33 francs — 3 mois : 17 francs

Beaucoup de tabac

Peu de papier

Un arôme exquis

Une présentation luxueuse

Un prix modique

voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

(paquet bleu)

Il faut en ce moment faire des

ÉCONOMIES

Cependant avoir une toilette formant un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, blouses, sacs et bijoux, etc ...

comme aussi robes et chapeaux, achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS

4 francs

EN VENTE PARTOUT et 29, rue de la Sorbière, Paris.

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

RHUM St-JAMES

Grand Cru

« St James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de

Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ÉCRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Prises de rechange à volonté. Toutes vos réparations et notre nous sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Emballage spécial.

Ne craignez pas de me donner la machine qui serait susceptible de vous intéresser.

A. JACARIA, 8, Rue des Zéphirs - BASTIA

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

Compagnie Fraissinet

Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 27, d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 31, de Calvi p. Nice à 23 h.

HORAIRES DU MOIS D'AOUT 1929

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 11 h.
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Ile-Rousse à 12 h
Merc. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h.
Merc. 28, de Marseille p. Bastia à 13 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 30, de Nice p. Ajaccio à 9 h
Samedi 31, de Nice p. Calvi à 12 h
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30

POUR VOS ACHATS DE

MEUBLES

linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE

ANNEXES ET ATELIER

15 & 21, RUE DE L'OPERA

— BASTIA —

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande notre catalogue avec prix nouveaux.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison principale de LYON.

R. BURES et ses ENFANTS

79-81, RUE CREQUI.

Déguslez les.....

Marque J. VIDAL

Agent : M. P. GUASCO, 7, Boulevard Paoli, 12 — BASTIA

Le Gérant : PASCAL POLI

Imp. du Petit Bastiais à Bd du Palais

MAISONS Pour TOUS

LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER

Edition exceptionnelle de Juillet et Beaux-Cartes

Illustrée de nombreux dessins inédits et de plans ordonnés et bien commentés, utiles à tous ceux qui veulent bâtir ou aménager

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.

HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

54e ANNEE. — N° 195 — 25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes — DIMANCHE 1er SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION

Pl. Ste des Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 9-58

BUREAU A PARIS

M. Rue de la Coupe-Gaidon

Téléphone : Provence 45-47

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	15	33	60
Continent et Corse	17	33	64
Etranger	30	60	120
	44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre locale est reçue aux Bureaux Factation, 15, rue de la Grange-Batelière 15e et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Bibliographie Historique de la Corse

V. - La chaîne du XVIe siècle

Les premiers chroniqueurs corses se sont donné la main, on, pour mieux dire, ont fait la chaîne d'une manière remarquable, bien qu'elle fasse un peu perdre de la tradition générale des vieux chroniqueurs l'un prenant la suite de l'autre.

Dans notre cas, ils ont fait mieux : les suivants ont religieusement incorporé à leurs récits en continuation ceux de leurs devanciers, et ont ainsi empêché la perte de leurs manuscrits. Du Giovanni della Grossa par Montegiani et Cornéli, nous arrivons ainsi jusqu'à Filippini, qui termine le siècle.

Montegiani continue l'histoire de Giovanni della Grossa. Entre parenthèses, on se demande pourquoi le récit de Pietro Cirneo n'a pas été en même temps recueilli et interprété par Montegiani, ensuite par Cornéli et Filippini. Mais l'on sait que, déposé en 1555 à la Bibliothèque Nationale par un officier français se Somparis, le manuscrit de Pietro Cirneo, y resta certainement ignoré de ses annalistes et ne fut que bien plus tard ajouté par Xuretti à son Retun d'une centaine de pages. Sans doute, la Bibliothèque eût-elle été plus accessible aux continuateurs : Montegiani y trouva le manuscrit de Giovanni della Grossa, Cornéli de même et celui de Montegiani, et Filippini les trois.

Montegiani reprend donc le récit de Giovanni à l'année 1465 et le conduit jusqu'en 1525, une soixante ans. Il est relâché, quantone, sous vigueur si relief, mais, pour le personnel lui, assez véridique, rapportant les événements d'après un divers qui dire. Son grand mérite, répétons-le, est d'avoir aussi excellement continué au point précis où elle s'était arrêtée, la relation de Giovanni della Grossa, mais surtout de l'avoir écrite de la sorte qu'elle se morfondait et peut-être sauvée de la destruction.

Le même service est rendu à Montegiani par Marc'Antonio Cerraldi, dont la chronique est datée de 1568. On voit que la chaîne est à mailles serrées et serrées. Cerraldi continue Giovanni et Montegiani, sur une période nouvelle de 23 ans, de 1526 à 1553. Mais écrivain plus exercé que les premiers, il met beaucoup du sien dans l'ouvrage qu'il présente puisque sur les neuf chapitres dont il se compose, six sont de lui, les trois autres seulement ayant été recopiés sur Giovanni et Montegiani. De Cerraldi on prépare, on a le premier livre, consacré à la description géographique de la Corse et dont il a tiré tout ou moins une grande partie des matériaux d'un manuscrit inédit d'Augustin Giustiniani, évêque et savant orientaliste, dont le précis géographe, en latin, Corsica, se conserve également à la Bibliothèque vaticane. Puis suivent les trois livres récupérés d'après les deux vieux chroniqueurs encore, et l'ouvrage se termine par la relation de Cerraldi, et cinq livres, sur les événements de son temps.

Ce qu'il est important de savoir, c'est que le mérite de Montegiani d'avoir lu de l'oubli Giovanni, et celui de Cerraldi d'avoir agi de même à l'égard des deux premiers, n'eût pas été si lui eussu sans Filippini, qu'on peut considérer comme le principal des autres chroniqueurs de la Corse, pour avoir été leur précieux continuateur et surtout pour avoir exhumé leurs travaux, tous déposés à la Bibliothèque vaticane. L'histoire de Filippini est divisée en trente livres ou chapitres, dont les neuf premiers donnent la matière fournie par Giovanni, Montegiani et Cerraldi, et les quatre dernière sont de lui, et racontent les événements survenus à la fin du XVIe siècle.

Récit naïf, pratiqué et sincère. Le prédécesseur de l'archidiacre Filippini, du diocèse de Mariana, qui ne voulait pas recevoir de gendre ni place, n'a pas été heureux, certainement attenté à sa sincérité. Le manuscrit est plein d'intérêt sur les troubles de l'époque et donne une image curieuse de l'état social du pays.

Mais surtout Filippini a eu le premier l'honneur de l'impression, grâce au mécénat de Monseigneur Ilfo de Sampierro, qui en fit les frais d'édition à Tournon, une des villes placées sous son gouvernement général (1594). Ce premier volume des chroniqueurs corses sortit, bien longtemps après l'invention de Gutenberg, des presses à imprimer, se présentait sous la forme d'un in quarto de 563 pages, non compris dix feuillets préliminaires et 15 pages de table. Ce volume fut tiré à 1.000 exemplaires, chiffre appréciable pour l'époque. Il ne fut réimprimé qu'en 1827-31, à Pise, formant cette fois cinq volumes in-8° et in-4°, aux frais de l'ambassadeur Pierre di Borgo et par les soins de l'érudit lavinia Gregori qui, à 20 ans, était déjà un érudit remarquable, ayant fait précéder l'édition d'une introduction bibliographique et historique aussi riche que complète. Ce travail fut d'autant plus heureux, puisqu'il avec un tel soin, qu'il fut distribué gratuitement aux communes et aux familles notables de l'île, et aux principales bibliothèques de l'Europe. De l'édition de Tournon, il ne restait plus que de rares exemplaires, jalousement conservés par leurs possesseurs, et entre temps des imitations de réimpression rares et salées.

On pense bien que l'édition de Pise elle-même est devenue rarissime, et fort chère. L'édition de Tournon se vendait 50 francs il y a cinquante ans, celle de Pise 40 francs. La troisième édition est celle de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, assurée par le chanoine Letteron, de si regrettée mémoire, à la librairie Ollagnier, fil celle-ci même commence à se raréfier...

P[illegible]B

La Conférence Internationale de La Haye est terminée

Le protocole financier n'étant que provisoire le protocole définitif interviendra en Octobre

La Haye, 31 août. — La conférence de La Haye s'est terminée à 12 heures par une séance plénière privée.

Plus exactement la conférence est suspendue, car le protocole financier voté ce matin par toutes les puissances et destiné à être signé par les délégués de toutes les puissances participant à la conférence ainsi que par le président et le secrétaire de la conférence, M. Jacque de Sir Maurice Berkey, n'est que provisoire.

Le protocole définitif ne pourra en effet intervenir que lorsque des Conférences d'organisation du plan des experts auront mené à bien leurs travaux.

M. Jacque est maintenu à la présidence et convoquera la conférence quand le moment sera venu, en octobre, sans doute, pour la signature définitive définitive.

Les travaux des comités d'organisation du Plan Young

Les Comités d'organisation du plan des experts commenceront leurs travaux dans deux ou trois jours ; les uns en Belgique, les autres à Paris, les autres à Lausanne.

Le Comité d'organisation qui doit notamment régler les statuts de la future banque des règlements internationaux et qui siégera à Paris, n'est pas encore constitué. Ce sont les directeurs généraux des grandes Commissions qui auront leurs délégués, à raison de deux pour chaque pays. Pour la France, ce sont MM. Moret, premier secrétaire du gouvernement, et M. Quesnay, directeur des services économiques, qui représenteront la Banque de France.

M. Snowden remercie M. Jaspar

A la fin de la séance plénière de ce matin M. Snowden a félicité M. Jaspar pour la façon dont le premier ministre de Belgique a dirigé les travaux de la conférence. Il a dit :

— C'est réellement moi, monsieur le Président, qui vous ai donné le plus de mal. Je m'en excuse et je vous remercie de tous les efforts de conciliation que vous avez faits.

La présidence elle dernière séance, selon la règle de roulement qui, d'ailleurs n'a jamais joué, devait revenir à M. Stresemann, mais le ministre des Affaires étrangères allemand, aux applaudissements de tous, n'a pris le faudeuil qu'une seconde pour le céder aussitôt à M. Jaspar, qui demeure président de la conférence, suspendue jusqu'en octobre.

MM. Chéron et Loucheur sont partis à 13 h. 45 pour Paris.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'exposé de M. Briand

Paris, 31 août. — Les ministres se sont réunis, ce matin, de 9 à 12 heures, en Conseil des ministres, à l'Elysée, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, revenu de Rambouillet pour la circonstance.

Tous les ministres étaient présents, sauf MM. Loucheur et Chéron, retenus au Havre.

M. Briand a fait à ses collègues un exposé d'ensemble des négociations de La Haye et des résultats de la conférence tant au point de vue financier qu'au point de vue de l'évacuation de la Rhénanie.

Le Gouvernement a été unanime à reconnaître le Président du Conseil et la délégation française de la façon dont elle a défendu les intérêts de la France et de l'Europe.

Les ministres ont ensuite examiné les questions qui seront soumises aux deux Chambres, dès l'ouverture de la session, et se sont mis d'accord sur la marche à suivre.

Le Conseil des ministres s'est ensuite occupé de la question du désarmement naval.

Le cabinet allemand se réunira mardi matin

Berlin, 31 août. — *Le Berliner-Tageblatt* annonce que M. Stresemann est attendu à Berlin, dimanche ou lundi.

Une réunion du cabinet est prévue pour mardi.

La ratification des accords par le Parlement français

Paris, 31 août. — *Le Journal* annonce que M. Briand désire soumettre au Conseil des ministres le plus tôt possible, les instruments diplomatiques signés à La Haye.

Il importe donc que la Chambre et le Sénat terminent leurs débats au plus tôt afin que les Assemblées puissent voter le budget pour le fin de l'année.

L'évacuation des troupes anglaises commencera le 14 septembre

Londres, 31 août. — *Le War-Office* annonce que les ordres d'évacuation de la Rhénanie ont été donnés à l'armée britannique, dont les premiers détachements quitteront le territoire allemand le 14 septembre.

L'opération durera trois mois environ.

Les Chambres ne seront pas convoquées en Octobre

Paris, 31 août. — Contrairement à ce qu'on avait dit, il n'est pas question de convoquer les Chambres en octobre.

D'autre part, il ne faut pas oublier que les élections sénatoriales ont lieu à la fin de ce même mois.

Une Protestation de notre ami M. C. Caïtucoli ancien député

Notre ami, M. Côtucoli Caïtucoli, ancien député, vient d'envoyer le télégramme suivant au directeur du journal *Le Cap Corse*, 15, boulevard Arthur Ier, à Bastia :

On me communique votre numéro d'août dans lequel le Conseil d'Etat est revenu : « Nous publierons dans un prochain numéro la magnifique protestation de M. Giordani, répondant notamment à celle de la Jeune Corse. »

Je considère comme un devoir de vous indiquer qu'une autre protestation, déclarant notamment que les élections législatives n'avaient eu lieu en Corse, et en effet, public, a été envoyée il y a plusieurs années déjà au gouvernement qu'il aurait cueillis dans une feuille parisienne.

Il est, plus tard, démontré que cette feuille avait publié des renseignements faux, dont notre note avait fait l'objet et les avaient fait. Le directeur de cette feuille, poursuivi par M. Giordani, pour diffamation, homicide d'exécution de jugement, a été condamné à deux reprises différentes à deux ans de prison, par le Tribunal correctionnel de la Seine.

Dans ces conditions, je décline toute responsabilité en ce qui concerne la Jeune Corse, sauf le cas où vous désireriez donner suite aux attaques parues publiés par elle de bonne foi, et qui seraient visées par la suite.

CAITUCOLI
directeur politique de la Jeune Corse.

Une importante interview de M. Henderson

Genève, 31 août. — M. Henderson, ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, a déclaré à la presse que les résultats de La Haye auraient une influence considérable sur les travaux de Genève, qui pourront prendre ainsi une plus grande ampleur.

— Après La Haye on peut dire que la guerre a matériellement pris fin. Le Gouvernement travaillera donc une politique active en faveur de la Société des Nations. Le Gouvernement anglais a une confiance absolue en la Société des Nations.

— En ce qui concerne M. Mac Donald fera une déclaration à l'Assemblée relativement à l'adhésion de Genève à la clause facultative du statut de la Cour permanente de Justice de La Haye. »

Parlant des conversations entre M. Mac Donald et M. Hoover, M. Henderson a dit que si les cinq grandes puissances navales arrivaient à bonne d'accord, un pas décisif serait fait pour le désarmement.

Puis M. Henderson a donné lecture d'un télégramme de félicitations qu'il recevait du général Dawes, relatif à la conférence de La Haye.

Questionné sur les affaires de Palestine, M. Henderson a déclaré qu'il attendait un rapport sur les événements avant de faire une communication sur un Conseil de la Société des Nations sait à l'Assemblée.

Le secrétariat de la Société des Nations, établie dans la soirée, une communication, relative au rapport à la liquidation par le gouvernement polonais des biens allemands en Pologne.

Dans ce communiqué, il est dit que les résultats obtenus, même ne comportent pas de résolution intégrale dans de très nombreuses questions, acquittent que l'accord est fait sur un nombre considérable de cas de nature à leur litigieux et sur les possibilités d'arriver dans deux délais d'arriver. Dans un cadre relativement court, un règlement total de toutes les questions analogues.

Le Désarmement Naval

Londres, 31 août. — On croit savoir que M. Ramsay Mac Donald, premier ministre britannique, et sa fille Miss Isabel, s'embarqueront à Southampton le 28 septembre prochain, à destination de New-York, d'où ils se rendront ensuite à Washington, où M. Ramsay Mac Donald s'entretiendra avec le président Hoover et les ministres américains de la question du désarmement naval.

La naufrage du "San Jean"

San Francisco, 31 août. — Le seul rescapé qui échappa au désastre du vapeur *San Juan* était en larmes à bord du vapeur *Dodd*.

Seul le pilote du capitaine du *Dodd* les vagues allaient se croiser quand pour une raison inexplicable, le *San Juan* changea de direction et se dirigea vers l'autre navire.

Le capitaine donna aussitôt un ordre pour éviter la collision, malheureusement le changement était inévitable.

La réparition des cables télégraphiques allemands

Londres, 31 août. — On mande de Washington au *Morning Post* que la signature d'une conférence entre cinq puissances pour déterminer la future répartition des câbles allemands est discutée dans les milieux diplomatiques.

On sait que les Italiens n'ont actuellement la possession d'aucun câble et qu'ils désirent vivement voir cette question discutée à nouveau.

M. Poincaré a du s'aliter pendant quelques jours

Paris, 31 août. — Les docteurs qui soignent M. Poincaré avaient constaté chez leur illustre malade, il y a quelques jours, un point léger de congestion du poumon droit.

Aucun bulletin de santé n'avait été rédigé car l'état de l'ancien Président du Conseil des ministres n'inspirait aucun souci.

Les praticiens ont réussi à faire exciter le petit foyer congestif dans la voie de résolution.

Ce matin, le docteur Boidin a bien voulu nous dire :

— L'ancien Président du Conseil demeurera à nous garder le lit, c'est exact. Il est vrai aussi que cet incident retardera quelque peu la seconde opération, mais il n'y a pas à s'alarmer le moins du monde. »

Une visite de M. Briand

Paris, 31 août. — En sortant du Conseil des ministres, M. Briand est allé personnellement au domicile de M. Poincaré prendre des nouvelles de l'ancien Président du Conseil des ministres.

La répartition des câbles télégraphiques allemands

Londres, 31 août. — On mande de Washington au *Morning Post* que la signature d'une conférence entre cinq puissances pour déterminer la future répartition des câbles allemands est discutée dans les milieux diplomatiques.

On sait que les Italiens n'ont actuellement la possession d'aucun câble et qu'ils désirent vivement voir cette question discutée à nouveau.

La mode de Paris se promène partout et toutes les réunions élégantes voient défiler les dernières créations de nos grands maîtres de la couture : voici quelques modèles remarqués dimanche sur un hippodrome parisien.

Cliché CELLON-PARIS

En vue des Elections Sénatoriales

Si on nous refuse le droit de discuter la réception réservée à M. Paul Doumer au cours de la tournée d'essai qu'il a effectuée dernièrement à travers la Corse, on ne voudra pas nous empêcher de rappeler suivant un directeur du journal *Le Cap Corse*, 15, boulevard Arthur Ier, à Bastia :

On me communique votre numéro d'août dans lequel le Conseil d'Etat est revenu : « Nous publierons dans un prochain numéro la magnifique protestation de M. Giordani, répondant notamment à celle de la Jeune Corse. »

Je considère comme un devoir de vous indiquer qu'une autre protestation, déclarant notamment que les élections législatives n'avaient eu lieu en Corse, et en effet, public, a été envoyée il y a plusieurs années déjà au gouvernement qu'il aurait cueillis dans une feuille parisienne.

Il est, plus tard, démontré que cette feuille avait publié des renseignements faux, dont notre note avait fait l'objet et les avaient fait. Le directeur de cette feuille, poursuivi par M. Giordani, pour diffamation, homicide d'exécution de jugement, a été condamné à deux reprises différentes à deux ans de prison, par le Tribunal correctionnel de la Seine.

Dans ces conditions, je décline toute responsabilité en ce qui concerne la Jeune Corse, sauf le cas où vous désireriez donner suite aux attaques parues publiés par elle de bonne foi, et qui seraient visées par la suite.

CAITUCOLI
directeur politique de la Jeune Corse.

Pendant des conversations entre M. Mac Donald et M. Hoover, M. Henderson a dit que si les cinq grandes puissances navales arrivaient à bonne d'accord, un pas décisif serait fait pour le désarmement.

Puis M. Henderson a donné lecture d'un télégramme de félicitations qu'il recevait du général Dawes, relatif à la conférence de La Haye.

Questionné sur les affaires de Palestine, M. Henderson a déclaré qu'il attendait un rapport sur les événements avant de faire une communication sur un Conseil de la Société des Nations sait à l'Assemblée.

Le secrétariat de la Société des Nations, établie dans la soirée, une communication, relative au rapport à la liquidation par le gouvernement polonais des biens allemands en Pologne.

Dans ce communiqué, il est dit que les résultats obtenus, même ne comportent pas de résolution intégrale dans de très nombreuses questions, acquittent que l'accord est fait sur un nombre considérable de cas de nature à leur litigieux et sur les possibilités d'arriver dans deux délais d'arriver. Dans un cadre relativement court, un règlement total de toutes les questions analogues.

A TRAVERS LES SIÈCLES

Les conférences de La Haye

Lorsque M. Briand partit un midi avec ses collaborateurs pour la Hollande, je doute qu'auparavant il ait vu les Mémoires qu'écrivit un de ses prédécesseurs, J.-B. Colbert, marquis de Torcy, pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht. Cette lecture lui aurait été utile et lui aurait suggéré quelques sages réflexions. Et qui sait, peut-être eût-il refusé d'aller siéger au Binnenhof, le vieil de Hollande avant toujours paru malheur aux représentants de la France. Thiers, Lozanne se sont pas des villes ensorcelées.

Les difficultés que rencontrent nos négociateurs aujourd'hui, nous remontrent celles devant lesquelles se heurtèrent les négociateurs d'autrefois. Il est dans l'histoire politique de la France un moment de souveraine amertume que celui des plénipotentiaires qui eurent lieu à La Haye pendant les cinq premiers mois de l'année 1709. Nos revers, il est peut-être bon de les remettre à leur condition présente et insolente soit à l'épreuve la dignité de deux malheureux plénipotentiaires français qui, sur l'ordre de leur souverain, toutes les humiliations pour le seul bien de la paix.

Louis XIV, on ne l'a pas assez dit, fut à cette occasion plus grand que prudent. Il fut, de bonne foi, victime de sa générosité. Dans le seul intérêt de ses pays et contre celui de sa famille, il fit preuve d'un esprit et d'une volonté de paix qui devaient combler à ses ennemis étonnés. Les échecs militaires qu'il venait de subir étaient peut-être la rançon de toute une politique extérieure. En était-il responsable ? Cette politique, il l'avait trouvée dans son héritage. Il l'appréait bien aujourd'hui qu'il était de son devoir de la poursuivre, puisque du point de vue non pas de l'orgueil national, mais tout

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Gouffre d'Or

GRAND ROMAN D'AMOUR, DE MYSTÈRES ET D'AVENTURES

PAR MAURICE BOUÉT ET EDOUARD AUGAY

TROISIEME PARTIE

LA BATAILLE

Que n'avait-il auprès de lui la douce et tendre Paule ? Il eût trouvé en elle un appui et une consolation dans les jours pénibles des luttes sans cesse renouvelées.

Au lieu de cela, il n'avait en face de lui qu'un adversaire de plus : sa femme. Aux paroles échappées plusieurs fois à Maud, pendant les accès de colère qui lui étaient coutumiers, il avait compris que, loin de l'aimer, celle-ci le détestait.

Elle détestait l'homme, le Français, incapable selon elle de s'adapter à son tempérament d'Américaine libre. Elle détestait le milliardaire puissamment riche, elle qui parlait avait rêvé d'épouser un homme à qui elle aurait donné

— Madame Servian, dit Mourel, va penser que je suis un nègrier. Voici qu'il est près de minuit, Servian, et elle vous attend depuis huit heures.

— Qu'importe ! Il faut finir ce travail dès ce soir, pendant que nous tenons les idées. Demain matin, elles auraient fui. Huilleux, Annie m'a téléphoné plusieurs fois et elle n'est pas inquiète.

— Mon pauvre ami, quelle vie nous menons, depuis quelques ans ! Jour et nuit, fêtes et dimanches, à la besogne comme des mineurs.

— Pardon, monsieur Mourel, j'étais un ouvreur quand je suis entré à votre service et vos générosités ont comblé le déficit annuel de mon budget.

— Généreuses ? Que non pas, Servian ! La juste rémunération de votre dévouement. Il faut donc que ce soit moi qui vous rappelle que, depuis mon retour des Indes, vous avez été auprès de moi, non seulement un guide précieux dans mes affaires, mais encore un conseiller avisé ?

— Ne parlons pas de cela, monsieur Mourel.

Un moment encore, les deux hommes se penchèrent sur leurs papiers. Le premier, Servian se leva :

— Voilà qui est fait. J'enferme ces documents dans le coffre, et demain matin, je les porterai au secrétaire d'Etat.

— Servian, avant que vous partiez, je veux vous faire une confidence. Il me semble — est-ce une hallucination ? — qu'il se passe dans mon organisme des phénomènes physiques incompréhensibles la nuit, particulièrement.

— C'est la fatigue.

— Non. J'ai parfois l'impression d'entendre battre mon cœur, puis la sensation bizarre d'un bloc de glace qu'on m'introduirait brusquement dans le ventre.

— Lorsque vous rentrez tard, comme ce soir, vous mangez ?

— Très peu de chose ; une petite tartine de pain grillé garnie de confiture et un demi-verre de bière.

— C'est curieux. Le docteur Barlett ne dit rien de ce malaise ?

— Il ne voit pas. Du moins, il ne m'a rien confié. La dernière fois que je lui ai parlé de cette douleur, il m'a simplement demandé si j'étais certain de mon personnel. Il n'a pas voulu préciser sa pensée. Quelle est la vôtre Servian ?

— Ma foi, je ne sais que vous dire. Mais, faisons une expérience. Téléphonez à votre valet de chambre que l'on ne s'inquiète pas. Prétexter un travail important à terminer, ce qui sera vrai en partie, et venez dormir chez moi.

— C'est une idée. Et demain nous serons debout très tôt pour revoir ensemble ce plan d'électrification.

Jean Mourel accepta donc l'hospitalité de son secrétaire. Mme Servian leur donna une petite collation, et la nuit s'écoula, rapide mais calme, sans que Mourel eût souffert du moindre malaise.

Sans vouloir effrayer son patron, Servian, le lendemain, lui conseilla d'agir avec prudence de simuler l'ignorance et de conserver une partie des aliments qui lui étaient servis ainsi, à lui seul, le soir.

Mourel suivit ce conseil et soumit au petit morceau de pain et quelques centilitres de bière à l'examen d'un chimiste de ses amis.

— Je ne puis déterminer, dit celui-ci à notre exacte du corps étranger qui se trouve en quantité infiniment petite dans ces aliments. J'ai tout lieu de croire que nous sommes en présence d'un dérivé quelconque de l'arsenal. Mais, encore une fois, ce corps est-là en si petite quantité qu'il ne peut produire qu'une toute intoxication dont les effets peuvent se faire attendre longtemps encore.

Mourel resta silencieux.

— Je vous dis ceci, monsieur Mourel, ajouta le chimiste, parce que je pense bien que vous ne désirez pas vous servir de ce poison ni pour vous, ni pour d'autres.

— La petite tartine que je vous ai soumise est la seule de celles qu'on me sert trois ou quatre fois par semaine pour collation, lorsque je reçois chez moi dans la nuit.

Le milliardaire dit quels symptômes il ressentait après qu'il avait absorbé ces légers aliments.

— Vraiment ? Eh bien, un conseil, monsieur Mourel. Renvoyez aujourd'hui même tout votre personnel, toute la domesticité, quelle qu'elle soit, mais celle qui est uniquement attachée au service de madame Mourel.

— Ma femme se rencontre jamais à une pareille résolution !

(A suivre)

simplement de la sécurité nationale. Il ne pouvait y en avoir une autre.

La France était aux plus sombres jours de la guerre de Succession d'Espagne. La nation, épuisée, aspirait tout entière à la paix. Louis XIV se décida alors à entrer en conversation avec les grands coalisés. Il le fit tout d'abord par l'intermédiaire d'agents secrets discrets. Puis il envoya en Hollande le président Rouillé, chargé de titres et d'honneurs. Le malheureux eut à subir les violences et les insolences du cérémonial officiel. Toutes ses démarches furent vaines. Il dut finalement quitter la Hollande. Alors Louis XIV, sans plus de ménagements, fit appel à Torcy, son ministre des Affaires étrangères, et lui demanda d'aller lui-même négocier Rouillé. Torcy se rendit en Hollande à l'insu de tout le monde. Il arriva à Amsterdam, à l'Empire, aux complètes ténèbres. Il descendit dans une auberge de la Vieille Bourse, où il prit le nom de M. Jansenius. Le 25 août, Torcy, sous le nom de M. Jansenius, fut présenté à M. Buys, qui était pensionnaire de la République. Buys, qui était pensionnaire de la République. Buys, qui était pensionnaire de la République

"DRESCH"

LA MOTO DE RACE...

3.000 ALTERNATEUR — "DRESCH" 250 cmc. 3 cv. 4 temps — ECLAIRAGE ELECTRIQUE — 4.300 SOUBITEZ

Une machine de luxe à la portée de tous
La plus grosse production en série
Modèle unique au monde

AUTO STOCK CIRNEA, 33, BOULEVARD PAOLI - BASTIA
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

LA PENSÉE DE COCO

LISETTE — Le DENTOL... Coco — ... est le meilleur ...atifrice.

Allons coco montrez que vous êtes intelligent. le DENTOL... ...ez le meilleur ...atifrice.

LE DENTOL blanc, pur, poudre, sa vente est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

LE DENTOL se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.

CADEAU Il suffit de retourner à la maison FRERE, 19 rue Jacob, à Paris (6e), la présente annonce du *Petit Bastiais*, sous enveloppe affranchie à 0 fr. 50 en indiquant lisiblement son nom et son adresse pour recevoir gratis et franco un échantillon du DENTOL

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

(paquet bleu)

Il faut en ce moment faire des ÉCONOMIES

Cependant avoir une toilette ornera un ensemble parfait.

Pour savoir ce qui se porte comme gants et chaussures, bas et lingerie, plumes, sacs et bijoux, etc...

comme aussi robes et chapeaux achetez le nouveau journal complet

MERVEILLES DE PARIS
4 francs
EN VENTE PARTOUT
et 29, rue de la Sourdière, Paris

REPRESENTANT

pour la région connaissant la branche BONNETERIE ayant clientèle nouveautés mercerie, chemisettes et pouvant fournir excellentes références demande par *Etablissements Schmidt à Troyes.*

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

RHUM St-JAMES

Grand Cru

Le St James est prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde.

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

(bande rouge)

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

ATTENTION !

RÉPARATIONS & ENTRETIEN DE TOUTES MARQUES de Machines à coudre, Phonographes

MACHINES A ECRIRE

Vous trouverez à cette adresse, de très bonnes machines à coudre d'occasion. Pièces de rechange à vendre. Toutes vos réparations et extensions sont garanties sur facture. Expédition dans toute la Corse. Rembl. huge ajourn.

Ne craignez pas de me demander ter la machine qui serait susceptible de vous intéresser. [illegible]

M. JACARIA, 8, Rue des Zephirs - BASTIA

CAP CORSE

Damiani

Grand prix — Médaille d'Or

MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

JUGEMENT ET ARRET DE BASTIA 1908 ET 1909.

Compagnie Fraissinet

Lundi 26, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Mardi 27, de Bastia p. Livourne à 12 h.
Mardi 27 d'Ajaccio p. Marseille à 16 h.
Mercredi 28, d'Ile-Rousse pour Toulon et Marseille à 22 heures.
Jeudi 29, d'Ajaccio p. Nice à 10 h. 30.
Jeudi 29, de Bastia p. Marseille à 16 h.
Vendredi 30, de Bastia p. Nice à 10 h. 30
Samedi 31, d'Ajaccio p. Marseille à 19 h.
Samedi 31, de Calvi p. Nice à 23 h.

HORAIRES DU MOIS D'AOUT 1929

DEPARTS DU CONTINENT POUR LA CORSE

Jeudi 22, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 23, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 24, de Nice p. Calvi à 12 h.
Samedi 24, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30
Dim. 25, de Nice p. Bastia à 12 h.
Dim. 25, de Marseille p. Bastia à 12 h.
Lundi 26, de Marseille p. Ajaccio à 17 h.
Mardi 27, de Nice p. Bellinzone à 12 h
Mere. 28, de Livourne p. Bastia à 12 h
Mere. 28, de Marseille p. Bastia à 15 h
Jeudi 29, de Marseille p. Ajaccio à 14 h
Vendredi 30, de Nice p. Ajaccio à 9 h.
Samedi 31, de Nice p. Calvi à 12 heures
Samedi 31, de Toulon p. Calvi à 21 h. 30

POUR VOS ACHATS DE MEUBLES linge de maison

Une visite s'impose à

Lyon Mobilier

2 & 4, RUE DE LA GARE
ANNEXES ET ATELIER
18 & 21, RUE DE L'OPERA
— BASTIA —

Car ne l'oubliez pas, c'est la maison spécialisée dans la vente du meuble et linge de maison, possédant le plus grand assortiment en meubles classiques et modernes de tous styles ; ainsi qu'un grand choix de lits fer et cuivre et tous articles literie, linoleum, etc...

Nos prix à qualité égale ne permettent aucune comparaison, faites-nous confiance et vous serez servis de même.

Nous accordons des facilités de paiements et envoyons sur demande de notre catalogue avec prix courants.

Nous avons organisé un atelier pour la fabrication et la remise en état des sommiers, divans, etc... ainsi que pour la réparation et recouvrage des fauteuils, canapés et tous sièges à des prix très modérés.

NOTA. — *Nous expédions franco d'emballage dans toute la Corse et pour le Continent, par les soins de notre Maison prédécédée de LYON,* B. BURES et ses ENFANTS 79-81, RUE CREQUI.

Dégustez les.....

Marque J. VIDAL

Agent : M. P. QUASCO, [illegible]

Le Gérant : Fernand POLI
[illegible] du Petit Bastiais 6 Rd du Palais

MAISONS Pour Tous
LA REVUE PRATIQUE de l'HABITATION et du FOYER
Edition exceptionnelle de Jardins et Basses-Cours
Multiples les modèles de jolies maisons de campagne, de week-ends, villas à vous donner envie de s'y installer.

UN AN : 6 Fascicules Albums : 7 fr. — Le Fascicule : 1 fr. 25.
HACHETTE, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

52e ANNEE — N° 10[illegible]

25 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

25 centimes

LUN. 2 et MAR. 3 SEPT. 1929

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 8-05

BUREAU A PARIS
M. Rue de la Coupe-Lobbé
Téléphone : Provence 45-67

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Le seul journal du département relié par fil direct avec Paris

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	28	45
Corse, et Cannes	17	32	60
Etranger	25	46	80
	A)	90	160
	B)	60	120

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre-locale est reçue aux Services Fermiers, 55, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Formation de la Propriété en Corse

I. -- D'un siècle à l'autre

On peut considérer comme terminée anarchique, qui était à son apogée sous la longue, la séculaire procédure qui devait aboutir à la formation de la propriété foncière en Corse : Etat, département, communes et particuliers sont maintenant fixés sur leurs droits à la possession de la terre : l'indivision du sol n'existe plus.

Elle a existé durant très longtemps dans des conditions particulièrement pénibles et spéciales à la Corse, qui a plus que tout autre département, souffert d'un état d'incertitude qui, sur le Continent, avait pris fin bien avant le dernier siècle. Ce n'est, en effet, que dans le courant du 19e siècle qu'on réussit à déterminer les limites d'un grand nombre de propriétés, à établir une démarcation définitive entre celles de l'Etat des communes et des particuliers.

Sans doute, dix les siècles précédents bien des propriétés particulières étaient connues, délimitées, exploitées, notamment celles qui avaient fait l'objet, de la part des gouvernements généois, à des familles notables en lesquelles elles étaient un appui. C'est qu'à un moment donné, le sol était propriété d'Etat. Par donations, achats, et intrusions violentes, un premier morcellement de ses sous conduit aux époques modernes, et en ce qui concerne la Corse, à la période de terminations des troubles politiques, à la Révolution, à l'Empire, à la Restauration, où nous trouvons la situation suivante : une considérable indivision des biens collectifs, domaniaux et communaux, sur lesquels les habitants, dont le nombre augmentait rapidement, s'étaient installés et qu'ils se montraient fort peu disposés à quitter. Non seulement les biens étaient dans indivis entre l'Etat et Communes, entre communes elles mêmes, mais cette indivision qui faisait déjà naître des contestations entre collectivités, se trouvait aggravée par la prise de possession de l'habitant.

Même de nos jours, les pétitoires des tribunaux retentissent quelquefois, de plus en plus rarement cependant, des débats nés de ces droits réels ou supposés entre communes riveraines ou entre communes et particuliers. Ce sont les derniers échos d'une longue phase d'incertitude dont il n'est pas inutile de rappeler quelques aspects principaux.

Cette phase de luttes, de résistances, d'infiltrations s'étend sur presque tout le siècle dernier ; on peut affirmer que c'est pendant ce temps que se sont formées des milliers de propriétés particulières, les unes toutes nouvelles, les autres grossies d'apports ainsi acquis. La partage des biens communaux. Il d'ailleurs décidé officiellement à plusieurs reprises, en vertu d'une conception essentiellement juste parce qu'il fallait à une population en voie de rapide accroissement des terres pour vivre et continuer à se multiplier.

Il faut rendre ici au pouvoir royal et rendre hommage que, dans le cas particulier de la Corse du moins, il vit les inconvénients de la constitution d'un prolétariat, dans le sens où ce mot signifie indigence. Il facilita, quand comme après l'empire, l'accession à la terre, à la propriété, de l'ensemble de la population.

Les difficultés venaient de l'indivision, pour remplir des cavales même élémentaires d'hospitalité.

Au Petit Républicain Démocrate Social, on contestait, mais on montrait peu scrupule ; nous savons, sans chercher d'autre exemple, mettre à profit les véritables règles du savoir-vivre : la haine ne nous aveugle pas. Convaincu de notre force, il nous plaît de faire bon marché à un confrère qui, en vérité, n'est pas digne d'un tel honneur, quand le candidat en question lancé dans une excursion électorale, est le deuxième magistrat de la République ; de ces gens, aux idées politiques différentes des populations du Cap-Corse, *mais je n'ai pu lui laisser ignorer que l'appartenais à un parti* et je lui ai formellement déclaré que mes concurrents, ainsi d'ailleurs que celui de mes amis représentant au Conseil général les cantons de San-Martino-di-Lota, de Luri et de Saint-Florent, Messieurs H. Cagninacci, Joseph Altieri et Petrino Maestracci, ne pourrait lui être acquis que si, d'accord avec les chefs éminents des deux partis Corses, il parvenait à se placer au-dessus de ces partis et à s'imposer ainsi sur une liste unique qui prendrait l'engagement de réaliser un programme économique concret de relèvement de la Corse.

« Le concours que j'ai promis à M. Donner est donc et ne pouvait être que conditionnel, vous le reconnaîtrez sans peine puisque vous voulez bien m'attribuer généreusement la réputation d'homme d'action et résistateur.

« Veuillez agréer, etc...

L.-M. ALTIERI
Maire de Barrettali
Conseiller général du Canton de Rogliano

Nous constatons, sans surprise aucune, que les méthodes de nos adversaires n'ont pas varié, ces méthodes chères à M. Piccinguelli, qui consistent à déformer les faits. Messieurs... Messieurs toujours... il en restera quelque chose.

La relation ultra-fantaisiste du tour du Cap Corse de M. Donner par Bastia-Journal a permis à l'Eveil, d'ajouter, dans cette région, de bons faits, en dehors de cela, très heureux, de notre ami Pierre Maestracci ; ainsi, les canards n'ont pas eu le temps de prendre de la bouteur : MM. Chiarinelli et Altieri les ont tué de suite, absolument.

La stupide « recherche de M. Donner est toujours un ne peut plus pénible ; ses managers perdent leur temps en essayant de semer l'opinion publique.

Un démenti catégorique de M. F. M. Altieri aux allégations de "Bastia-Journal"

Notre excellent ami, M. F. M. Altieri, Maire de Barrettali, Conseiller Général de Rogliano, nous communique la lettre suivante qu'il adresse à M. le directeur de Bastia-Journal :

« Monsieur le Directeur,

« Bastia-Journal » a publié dans son numéro du 27 août dernier, qui m'est parvenu tardivement, une relation bien-douloureuse de l'accueil reçu par M. Donner, à Barrettali.

« Il est exact que cet accueil fut très chaleureux et que j'ai souhaité personnellement à la Mairie, réduite du Conseil municipal, le bienvenue dans la commune au deuxième magistrat de la République ; il est exact que je l'ai assuré de la sympathie différente des populations du Cap-Corse, *mais je n'ai pu lui laisser ignorer que l'appartenais à un parti* et je lui ai formellement déclaré que mes concurrents, ainsi d'ailleurs que celui de mes amis représentant au Conseil général les cantons de San-Martino-di-Lota, de Luri et de Saint-Florent, Messieurs H. Cagninacci, Joseph Altieri et Petrino Maestracci, ne pourrait lui être acquis que si, d'accord avec les chefs éminents des deux partis Corses, il parvenait à se placer au-dessus de ces partis et à s'imposer ainsi sur une liste unique qui prendrait l'engagement de réaliser un programme économique concret de relèvement de la Corse.

« Le concours que j'ai promis à M. Donner est donc et ne pouvait être que conditionnel, vous le reconnaîtrez sans peine puisque vous voulez bien m'attribuer généreusement la réputation d'homme d'action et résistateur.

« Veuillez agréer, etc...

L.-M. ALTIERI
Maire de Barrettali
Conseiller général du Canton de Rogliano

Notre excellent ami, M. F. M. Altieri, Maire de Barrettali, Conseiller Général de Rogliano, nous communique la lettre suivante qu'il adresse à M. le directeur de Bastia-Journal :

« Monsieur le Directeur,

« Bastia-Journal » a publié dans son numéro du 27 août dernier, qui m'est parvenu tardivement, une relation bien-douloureuse de l'accueil reçu par M. Donner, à Barrettali.

« Il est exact que cet accueil fut très chaleureux et que j'ai souhaité personnellement à la Mairie, réduite du Conseil municipal, le bienvenue dans la commune au deuxième magistrat de la République, [illegible] de mes amis représentant au Conseil général les cantons de San-Martino-di-Lota, de Luri et de Saint-Florent, Messieurs H. Cagninacci, Joseph Altieri et Petrino Maestracci, ne pourrait lui être acquis que si, d'accord avec les chefs éminents des deux partis Corses, il parvenait à se placer au-dessus de ces partis et à s'imposer ainsi sur une liste unique qui prendrait l'engagement de réaliser un programme économique concret de relèvement de la Corse.

« Le concours que j'ai promis à M. Donner est donc et ne pouvait être que conditionnel, vous le reconnaîtrez sans peine puisque vous voulez bien m'attribuer généreusement la réputation d'homme d'action et résistateur.

« Veuillez agréer, etc...

L.-M. ALTIERI
Maire de Barrettali
Conseiller général du Canton de Rogliano

Le sourire est revenu sur bien des visages, même sur ceux des délégués à La Haye, à l'annonce de l'heureux dénouement de cette conférence, dont le succès fut un moment bien compromis ; voici MM. (de gauche à droite) Snowden, Briand et Henderson, qui nous montrent des figures satisfaites et sereines. (Cliché CELLOS-PARIS).

Un inqualifiable attentat contre des anciens combattants italiens à Nice

Deux morts et Quinze blessés

Nice, 2 septembre. — Hier soir, à l'issue d'un banquet organisé aux environs de Nice, par l'Association des Anciens Combattants Italiens, un individu, dissimulé derrière un mur, a lancé une bombe sur les convives dont deux ont été tués. Ce sont MM. Alberi Venturamini et Pierre Covini : quinze autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement.

Le meurtrier a pu s'enfuir : la police n'a ouvert une enquête.

Comment fut commis l'attentat

Nice, 2 septembre. — L'attentat politique, dirigé contre les Anciens Combattants Italiens, s'est produit vers la fin de l'après-midi, un restaurant du Mont-Boron, entre Villefranche et Nice.

Les convives étaient au nombre de 145, sous la présidence du baron d'Anvers, président de la Société : MM. Ambrosoli et Padini, vice-consuls d'Italie, se trouvaient à la table d'honneur.

L'engin a éclaté au moment où les derniers convives allaient quitter la salle du banquet. Le bruit de l'explosion fut semblable à un coup de tonnerre.

Les trois blessés grièvement sont Mme Olga Padutti, M. Louis Riolacci et la jeune Achille Fisera, âgé de sept ans.

L'enquête de la police

Nice, 2 septembre. — L'enquête a établi que l'engin, était tombé sur la route, à six mètres de la victime la plus proche. Les éclats se sont éparpillés en éventail.

Un attentat raciste contre le Reichstag

Berlin, 2 septembre. — Une machine infernale a explosé, dimanche matin, devant le palais du Reichstag.

Les dégâts sont purement matériels.

L'enquête de la police démontre qu'il s'agit d'un attentat de fascistes.

Berlin, 2 septembre. — La police continue activement l'enquête qu'elle a ouverte au sujet de l'attentat dirigé contre le Reichstag.

Elle a trouvé une récompense de 25.000 mark à quiconque mettrait sur la piste des coupables.

Il est possible qu'on ait affaire à des agitateurs racistes car la façon dont l'attentat a été préparé et mis à exécution, la nature et l'agencement de la machine infernale sont les mêmes que pour les attentats commis en série dans le Schleswig-Holstein par les terroristes racistes.

La santé de M. Poincaré

Paris, 2 septembre. — Les professeurs Marion et Gosset le docteur Balthazard sont allés, ce matin, rue Marbeau, chez M. Poincaré.

Après avoir examiné l'ancien chef de l'Etat, ils ont déclaré qu'il n'avait pas besoin de bulletin de santé.

M. Poincaré va aussi bien que possible. Son état est stationnaire ; il s'alimente mais doit rester alité.

Les nouvelles inondations de l'Indus ont fait de terribles ravages

Londres, 2 septembre. — L'Indus a débordé sur une distance de 650 kilomètres. Sa vallée, pauvant pour être une des plus fertiles et des plus peuplées de l'Inde, est inondée.

La population avertie à temps a pu s'échapper, comme pendant la guerre les habitants du nord de la France à l'approche de l'invasion.

On espère que les pertes de vies humaines n'ont pas été nombreuses, mais les dégâts matériels sont énormes et se chiffrent par millions de livres sterling.

Des villes ont été submergées pour le grand barrage de Sukkur en construction et dont le coût sera très terminé, ne sera pas inférieur à 24 millions de livres. Ce barrage devait assurer l'irrigation de plusieurs millions d'hectares de terres. Cette entreprise a déjà absorbé plusieurs millions, reste à savoir si les travaux accomplis ne seront pas emportés par les flots se déversant avec violence.

Des villes et des centaines de villages ont été détruits et notamment la ville d'Khakkar d'une population de cent mille habitants et où il n'y a plus que des ruines.

Le passif de la Société Berlimay s'élève à 15 millions

Paris, 2 septembre. — Des plaintes contre X ayant été déposées entre les mains de M. Yalade, juge d'instruction, M. Ameline, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé à des perquisitions au siège de la société Berlimay, 10, avenue Georges V.

Cette société a fait faillite en juillet 1928 avec un passif de plus de 15 millions ; les dépositaires avaient remis en garanties des fréquences fausses des traites acceptées qui devaient être mises en circulation lorsque les commerçants auraient reçu la marchandise.

Plusieurs commerçants n'ayant reçu que 20.000 francs de marchandises, se virent présenter des traites de 750.000 et 620.000 francs.

L'administrateur de la société, le nommé Max Bertram, né le 25 avril 1896 à Aybeldord, (Angleterre) a quitté son domicile, 7, rue Gustave Flobert. La police le recherche pour lui demander quelques précisions.

Les scellés ont été posés à son domicile.

Les vacances de M. Lloyd George

Metz, 2 septembre. — Ce matin, accompagné de sa famille, M. Lloyd George, après avoir passé la nuit au Grand-Hôtel, a visité le marché aux légumes et la place Saint-Jacques.

Il a admiré ensuite les splendides verrières de la cathédrale de Metz et s'est rendu dans un grand magasin de la ville, où il a fait l'acquisition d'une casquette de marque française.

A 10 h. 20, M. Lloyd George et sa famille ont quitté Metz en automobile, devant déjeuner à midi à Morhange, après une courte visite du champ de bataille d'août 1914, pour se rendre ensuite à Strasbourg.

Un vapeur coule

Paris, 2 septembre. — [illegible] Terre-Neuve que M. [illegible] mercredi *Old Arbold* [illegible] ...ier matin, au milieu d'un épais brouillard, donner de la bande contre le récif du Cap Tine.

Le vapeur a coulé en quelques minutes mais les membres de l'équipage ont pu être sauvés.

Quatre automobilistes écrasés par une locomotive

Paris, 2 septembre. — Ce matin, une voiture automobile, transportant les époux Girard, propriétaires du Casino de Grenilly, situé avenue Gaulloise, à Champigny, et les époux Peyrel, demeurant 7, rue Chanzy, à Champigny a été écrasée par une machine locomotive, à un passage à niveau de la ligne de grande ceinture, sur la route de Villiers à Champigny.

La voiture s'était engagée dans le passage à niveau, alors que la première barrière était ouverte ; elle se brisa à la seconde déjà fermée et ne put reculer avant l'arrivée de la machine.

Quatre personnes ont été tuées.

Le garde-barrière, arrêté, se nomme Albert Nisel, né le 22 novembre 1888, à Ouzir-la-Rapée, (Seine-et-Marne).

Une enquête a été ouverte par le commissaire de police ; elle conclut à une imprudence grave du garde-barrière, qui avait fermé le passage trop tard.

Pour l'élasticité du marché du Blé

Paris, 2 septembre. — Le Ministère de l'Agriculture communique :

« Conformément au désir exprimé par différentes associations et par le syndicat du commerce des blés la Chambre de Commerce de Paris a pris la décision de suspendre à partir du 1er septembre les heures de liquidation, sauf pour les cinq derniers jours de chaque mois.

« Cette mesure donnera au marché du blé une élasticité que l'abondance read nécessaire ».

L'"Oiseau Canari" a terminé sa tournée

Paris, 2 septembre. — L'[illegible] Canari, vainqueur de l'Atlantique, et son courageux équipage, Assollant, Lefèvre et Lotti, sont rentrés, hier, au Bourget de la tournée qu'ils ont effectuée en Europe, véritable leur de gloire des Aviateurs Français.

Les vacances des aviateurs

Paris, 2 septembre. — Depuis qu'ils ont leur d'Europe, Sur, [illegible] en [illegible] d'après les aviateurs Assollant, Lefèvre et Lotti ont repris, en effet, les occupations ordinaires.

Nos contacts d'hier présentait l'[illegible] Canari à Montmorency, [illegible] Romorantin, Bourges, Bucarest, Vienne, Prague, Varsovie, Berlin, Amsterdam et Bruxelles. Lefèvre et Lotti se préparent, ces vacances aériennes des [illegible] Assollant va s'[illegible] quelques jours en compagnie de sa femme.

Lotti s'est rendu vendredi dernier à son domicile [illegible] il compte se servir comme d'un [illegible].

Les inondations

Le bilan

Paris, 2 septembre. — Le bilan des inondations qui ont ravagé la France est le suivant :

Morts : 8 ; disparus : 3 ; blessés : 2 ; maisons détruites : 1.000 ; maisons endommagées : 10.000 ; bestiaux noyés : 1.000 ; hectares de terres ravagées : 10.000.

Les dégâts

Paris, 2 septembre. — Les dégâts causés par les inondations dans le département de la Haute-Loire sont considérables.

Les communes de Brives, Vazeilles, Limandre, Chadrac, Espaly, Saint-Marcel, Aiguilhe, Saint-Laurent, Saint-Germain, Saint-Vidal, Saint-Paulien, Saint-Privat, Saint-Arcons, Saint-Ilpize, Saint-Julien, Saint-Didier, Saint-Geneys, Saint-Jean-Lachalm, Saint-Pierre-Eynac, Saint-Hostien, Saint-Bonnet, Saint-Préjet, Saint-Vincent, Saint-Front, Saint-Pierre-du-Champ, Saint-Victor, Saint-Maurice, Saint-Ferréol, Saint-Romain

ÉCHOS

Billet Parisien

« C'est de la vigilance du berger et surtout de sa scrupuleuse honnêteté, que dépend la prospérité du troupeau. Il est utile qu'il possède quelques notions de médecine vétérinaire afin de donner ces bons les premiers soins dans les cas urgents. »

Ainsi disent les encyclopédies.

Mais scrupuleux qu'il existât une véritable école de bergers à Bonifacio, à deux pas de l'illustre historique où M. Beauregard guide en ce moment un repos bien gagné ?

Une école de bergers !

Comme cela surprend de savoir qu'à notre époque de vitesse, de batailles économiques et d'aviation, il y ait encore des jeunes gens qui se préparent à la vie solitaire et contemplative du gardien de troupeaux ?

Il est vrai qu'ils ne sont pas nombreux. Une vingtaine tout au plus qui arrivent tous les ans des provinces les plus opposées pour acquérir le diplôme qui leur permettra d'accéder au grade envié de berger chef.

Ces jeunes parisiens ont été guidés à vue et attendant que l'enquête ordonnée s'il y a eu meurtre ou suicide.

Un duel au pistolet à Bisinchi

Dans la journée de dimanche, pour des raisons restées inconnues, les nommés Paolantoni Charles Jean et Paoli Hugo ont échangé plusieurs coups de feu.

Fort heureusement, aucune des balles n'atteignit son but.

Les deux adversaires ont été laissés en liberté provisoire.

Histoire de Chasse

La chasse est ouverte : MM. nos Nemrods s'en donnent à cœur joie qui le dimanche venu, s'en vont en groupes joyeux parcourir vallées et collines à la recherche du gibier.

Par monts et par vaux... et par la route aussi. Mais la, certains d'entre eux paraissent oublier qu'il y a d'abord à compter avec les chevaliers du volant, malgré que quelques uns soient pourvus merles ou soient comme tels, ne sont ni gibier à plume ou à poil... ni de patience.

Nous avons été, dimanche dernier, le témoin d'une scène qui démontre chez un auteur une mentalité déplorable : un de nos amis, des chasseurs les plus braves de cette bande, mais assez soucieux que bien prudent, en arrivant sur les routes, leurs dispositions pour éviter un seul trafic. Bidet compagnons à quatre pattes encombrent trop la chaussée.

Quand à ceux qui seraient tentés, un jour, d'oublier qu'ils n'ont qu'un permis de chasser et non d'assassiner, qu'ils oublient pas non plus, dans notre malheureux pays, de parcels prêts, un marché le plus souvent par pure fantaisie, sont été, quelques fois, suivi d'une riposte immédiate...

F. P.

Le Tour de Corse Cycliste

QUATRIÈME LISTE DES DONS

Premières subventions du Conseil municipal de Bastia, 200 ; Maison Mathei, 100 ; Maurel Engelmar Maison de cycles, Ajaccio, 50 ; Les Parfums de Farol, 20 ; Pietri Joseph, 20 ; Au Lion d'Or, 10 ; Paris Vincent, garage, 50 ; Boniface, Préfet de la Corse, 25 ; Poli, maire de Sartène, 10 ; Tenoni Joachim, 10 ; Marchi, P.T.T., 15 ; Peltier Laurent, 10 ; Paul Giocanti, chef de bureau à la Préfecture, 15 ; Poli Pierre, centre d'aviation, 10 ; Docteur Draghi, 50 ; Pasquali Jean, sergent major, 10 ; Turchi, 20 ; Orsoni, conseil municipal, 20 ; Nucceti, fils de Portoni, 10 ; Fabiani, Confiserie, 10 ; Grand Café Napoléon, 50 ; Olivieri, pharmacien, 20 ; Paoli, 5 ; Colonna, 5 ; André Michel, ancien champion de la Corse, 15 ; Denis Casabianca, ancien coureur du Premier Tour de Corse, 20 ; Traze, 10 ; Jacques Farinacci, adjoint au maire, 20 ; Piazza, Café du France, 10 ; Jules Frigara, 10 ; C. Jac Joseph, 10 ; Peri Jacques, 5 ; Vincentelli, 5 ; Antoine Vincentelli, 5 ; Pierucci, Paris, 20 ; Casimir Vendôme, 20 ; Anonyme, Sant'Agulani, 20 ; A. B. Carl, 10. Total : 1.220 francs. Listes précédentes : 7.845 francs. Total général : 9.174 francs.

Prix spéciaux : offerts par les Parfums Farel et Dentifrice du Docteur Pierre :

Au 1er coureur à Vizzavona : boîte du docteur Pierre ; au 1er coureur à Calvi : une pâte dentifrice De Pierre ; au 1er à Bastia : une pâte dentifrice De Pierre ; au 1er à Ghisonaccia, 2 savons à barbe De Pierre ; au 1er à Bonifacio, 1 pâte dentifrice De Pierre ; au 1er à Sartène, deux savons à barbe dentifrice De Pierre ; au 1er à Ajaccio, une pâte dentifrice De Pierre ; au 1er du classement général, un flacon Extrait Farel, Narcisse.

LISTE DES ENGAGÉS

1. Prigent Marcel de Marseille, vainqueur du tour 1928.
2. Boulleret Marcel, de Bastia, vainqueur du Tour 1927.
3. Mondet Eugène, d'Ajaccio, vainqueur du Tour 1926.
4. Martinetti Louis, d'Ajaccio.
5. Pierotti Noël, d'Ajaccio.
6. Teutis François, d'Ajaccio.
7. Martinetti Antoine, de Propriano.
8. Francesconi Emile, de Propriano.
9. Beckerich Vincent, de Sartène.
11. Pitiqui François, de Tattone.
12. Natoli François, de Bastia.
13. Ottavis Jean, de Bastia.
14. Pittalis Antoine, d'Ajaccio.
15. Gaudon Georges, de Pont St Esprit.
16. Casabianca Paul, de Marato.
17. Rouglia Thomas, de Marseille.
18. Sauveur S, de Nice.
19. Baldini Dominique, d'Ajaccio.
20. Bonnemaggi Arturo, de Nice.
21. Cavarelli Elpidio, de Nice.
22. Margiotta Valentini de Nice.
23. Viol Pierre, de Nice.
24. Ceccaldi Raphael, d'Ajaccio.
25. Casoni Jean, d'Ajaccio.
26. Mori Maurice, d'Ajaccio.
27. Benielli Nonce, de Bastelicaccia.
28. Durochi Mimi, de Bastia.
29. Mori Joseph, de Bastia.
30. Bolivar Pierre, de Bastia.
31. Nero François, d'Ajaccio.
32. Leonetti Henri, de Bastia.
33. Tramoni Joseph, d'Ajaccio.
34. Bertoletti Rino, de Bastia.

UNE MISE AU POINT

A la suite d'un entretien paru dans votre estimable journal, M. Pierre Bertoli tient en cause le comité de l'U.V.F. pour une course qui a été disputée l'année dernière et dont les coureurs n'auraient pas encore touché leurs prix.

Les membres du Comité soussignés désirent la faire cesser la polémique et par l'accord semblait exister entre tous les cyclistes corses ; il regrette une fois de plus le triste procédé de son contradicteur qui, de pouvait répondre lui-même fait signer ses articles calomnieux aux autres, tentant ainsi de tuer le cyclisme comme il a voulu le faire pour le football.

Pour le Comité,
Le Secrétaire :
Jean COLOMBANI

Arrondissement de Bastia

Carnet Mondain

Le 31 août, à 11 heures du matin, a été célébré en l'église de Sainte Lucie, près de Bastia, le mariage de Mlle Jeanne Marguerite, fille de feu M. Antoine Magnacchi, professeur honoraire de l'Université, avec M. Jean Carboni, adjudant-chef d'artillerie, médaillé militaire et croix de guerre, de France et du Maroc, fils de M. Joseph Carboni, représentant de commerce à Bastia.

Le mariage civil a été célébré par M. le Maire Bracciani et le mariage religieux par M. le chanoine Pompeyrens.

La jeune mariée, toute resplendissante de beauté, a été conduite à l'autel par son frère M. Emile Wasmeschi, directeur du Crédit Foncier à Sousse (Tunisie) et l'époux brillait dans son bel uniforme orné de nombreuses décorations militaires de toute sa bravoure militaire.

Toute la commune s'est associée à ce beau mariage, la famille Magnacchi jouissant de toute l'estime et de l'affection des anciens moukreens et chanois. L'officier d'état-civil ainsi que M. le chanoine Pompeyrens ont prononcé des allocutions très touchantes.

Le train nuptial a eu lieu à la Ville Sainte Lucie. Des toasts remarquables ont été prononcés au cours de cette belle réception.

A 8 heures, les époux sont allés cacher leur bonheur sur la Côte d'Azur, accompagnés des meilleurs vœux de tous les convives.

Nous adressons, en terminant, nos félicitations et nos vœux aux familles Magnacchi et Carboni.

J. M. FONTANA

CALENZANA

— *En bibliothèque.* — Notre ami M. Pierre Gerardi et Mme, propriétaire à Calenzana.

Nous leur adressons nos souhaits de bienvenue.

CORTE

CHIATRA. — Etaient de passage à Chiatra l'autre jour : M. le Docteur Filippi-Pertanti, inspecteur d'hygiène, venant de Piétra ; M. Joseph Luigi, veilleur principal des Douanes à Oudifa Marcel venant de Campi ; M. Christian Vaccaro, élève de philosophie au lycée Henri IV, venant de Paris ; M. Robert Beauvais, étudiant en médecine, venant de Paris ; M. Salasca, agent-voyer en retraite, chargé de la direction des travaux d'adduction d'eau potable de la commune de Chiatra ; M. François Bodiani, comptable à la Direction de la Cie des Chemins de fer du Maroc, venant de Bilfelt ; M. Philippe Galvani, chef de gare, venant de Tunisie.

Naissances

DANS LES PERCEPTIONS

M. Cecciagnera, chef de bataillon en retraite, est nommé percepteur de première classe, 1er échelon, à la perception d'Alleoni.

M. Cristini, percepteur de Vallonise, est nommé percepteur de deuxième classe, 1er échelon, à la perception de l'Argentière.

M. Gabbiconi, percepteur de Bereon, est nommé percepteur de deuxième classe, 1er échelon, à la perception d'Ajaccio.

M. Pietri, directeur de cours complémentaire à Levie, est nommé percepteur de 2e classe, 1er échelon, à la perception de Saint-Amans.

M. Milleliri, commis principal d'ordre et de comptabilité de 2e classe, à la Caisse des dépôts et consignations, est nommé percepteur de deuxième classe, à la perception de Cadenzone.

M. Canavaggio, commis principal de troisième classe à la perception de Sainte-Marie-Siechi, est nommé percepteur de troisième classe à la perception d'Aleria.

M. Arrighi, commis principal, fondé de pouvoirs à la perception d'Orezy, est nommé percepteur de troisième classe à la perception d'Eperaou.

M. Raffali, ex-lieutenant au 122e régiment d'infanterie, est nommé percepteur de troisième classe à la perception d'Entraygues.

M. Liberali, percepteur hors classe Mentos, est nommé, en la même qualité, à la perception de Nice, 4e division.

M. Grassetti, percepteur de première classe, deuxième échelon, à Sainte-Marie-Siechi, est nommé, en la même qualité, à la perception d'Alès.

M. Sesini, percepteur de première classe, premier échelon, à la Garde-Freinet, est nommé, en la même qualité, à la perception d'Evisa.

M. Graziotti, percepteur de deuxième classe, premier échelon, au Barquet, est nommé, en la même qualité à la perception de Bastia-le-Fiz.

M. Renucci, percepteur de Saint-Agrève, première classe, premier échelon, est nommé, en la même qualité, à la perception des Mages.

A l'Officiel

EAUX ET FORETS

M. Cavalloni Scarillon, nommé garde domanial des eaux et forêts de Rue classe à titre temporaire, est confirmé dans son emploi et maintenu au poste auquel de Sainte-Foy-la-Thuile.

NOUVELLES COLONIALES

M. Giacomoni François-Xavier, administrateur adjoint de 2me classe des services civils de l'Indo-Chine, a été maintenu sur sa demande, dans la position de disponibilité, sous réserve qu'il pour une nouvelle et dernière période d'une année à compter du 27 juillet 1929.

AVIS DE DÉCÈS

CALVI

Mme Rose Paoli, née Legris ; M. Antoine Paoli ; Mme Yve Grosjean, née Legris ; Les familles Legris, Paoli, Trinchet, Grosjean, Scaglione, Galletti, Domérégo, Griffat, Laurent, Féral, Olivi-, Bartoli, Mlle Simon, Salaires, Gomart, Vigal, Grimaud, Marcantoni, Carelli ;

ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Désirée TRINCHET
Née LEGRIS

leur sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée le 26 août 1929 à l'âge de 62 ans.

Priez pour Elle !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

INFORMATIONS LOCALES

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Sous la présidence de M. Grimaldi, juge d'appel, le Tribunal correctionnel de Bastia, tenant sa troisième audience de vacation, a statué sur les affaires suivantes :

Alessandri Charles et Mattei Jean Baptiste de Sorio ont échangé des coups sans gravité ; après plaidoirie de Me de Casabianca pour Mattei le Tribunal inflige aux deux prévenus 50 francs d'amende avec sursis.

Pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, Mancelli Jacques Antoine de Conca est condamné à 40 jours de prison. Défenseur Me Bianchi.

Les dames Bondero Marie et Maligari Laurence de Calvi ont exercé des violences l'une sur l'autre. Coût : 50 frs d'amende avec sursis à Nollinari ; 16 frs avec sursis également à Bondero défenderesse par Me Bianchi.

Mastracci Pierre de Calcatoggio a tenu des propos outrageants à un gendarme ; il regrette son acte et sollicite l'indulgence du Tribunal qui lui accorde 50 francs d'amende avec sursis.

Orsini Joseph Antoine de Saint Florent a exercé des violences sur un nommé Orsoni ; il reconnaît le fait et après plaidoirie de Me Bianchi, il se voit infliger 50 francs d'amende avec sursis.

— Antoni Marie Joséphine d'Oreocco pour refus de faire un témoignage devant la Cour d'Assises. Elle est condamnée à 16 frs d'amende avec sursis pour le délit et à 5 frs d'amende pour la contravention.

— Poursuivi en flagrant délit pour violences sur un garde champêtre, Nicolai Jean, d'Ile Rousse, est condamné à 40 jours de prison.

Pour outrages d'un débit de boissons sans autorisation, Sanguinetti André de Saint Antonino est condamné à 25 frs d'amende avec sursis.

M. le substitut Allessi n'ayant pas encore rejoint son poste de procureur de la République à Briey, a occupé le siège du ministère public.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

M. Louis Leschi

La nouvelle de la nomination de M. Louis Leschi à la chaire de langues et de littérature anciennes à la Faculté d'Alger, a causé une grande joie aux nombreux amis que la famille Leschi compte dans notre ville.

Il y a à peine quatre ans que M. Louis Leschi était nommé professeur de seconde au Lycée d'Alger. Il était en même temps chargé d'un cours d'Histoire romaine à cette même Faculté dont il devient aujourd'hui professeur.

Ancien élève de Normale Supérieure, le jeune professeur fut dès sa sortie de l'Ecole envoyé à l'Ecole de Rome où il passa deux années durant lesquelles se livra à l'étude de l'archéologie romaine.

Chargé de missions archéologiques importantes dans le Sud Tunisien il s'en acquitta avec un succès qui laissait présager une véritable vocation pour cette science à peine née et accorde 40 francs de dommages intérêts à la partie civile.

A Alger, le brillant archéologue se trouve au centre même de l'ancienne civilisation romaine et bien placé pour poursuivre des recherches qui enrichiront notre trésor scientifique et artistique et accroîtront nos connaissances de l'antiquité classique.

M. Louis Leschi est le digne fils de son père M. Joseph Leschi naguère excellent Proviseur de notre Lycée. La Corse tout entière connaît M. le Professeur Leschi qui fut à tous les degrés de la hiérarchie un administrateur éminent de notre premier établissement universitaire. L'honneur du fils rejaillit sur le père qui a été un éducateur plein de tact et de fermeté.

Nous offrons aux très cordiales félicitations à M. Louis Leschi ainsi qu'à son vénéré père notre cher ami M. le Proviseur Leschi.

Carnet Rose

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse délivrance de Mme Roland Fauvelli, la charmante épouse du sympathique contrôleur des douanes en Maroc, qui vient de donner le jour à un superbe poupon prénommé Dominique.

Nous adressons aux heureux parents nos vives félicitations et formons pour le nouveau né les meilleurs vœux, lui souhaitant entr'autres, une belle carrière sportive comme celle de son populaire papa, qui, dans l'équipe du C.A.B., fut un des plus grands footballeurs bastiais.

Faits Divers

Grave accident

Un grave accident s'est produit hier dans notre ville.

Mlle Annette Pacou, née à Lyon, demeurant à Marseille, est tombée d'une fenêtre du deuxième étage d'un hôtel où elle était descendue, rue de la Gare.

La malheureuse a été transportée aussitôt à l'Hôpital Civil où l'on a constaté une fracture de la colonne vertébrale.

Un attelage militaire s'emballe

Hier, au départ des troupes en manœuvres, deux mulets traînant une prolonge chargée de vivres se sont emballés. Après avoir traversé à vive allure la Place Pinelli, ils ouvrirent de s'engager dans la rue du Code, mais le chariot trop large, fut coincé entre les murs des maisons et empêcha les mulets de poursuivre leur course folle.

Le conducteur de la prolonge, précipité à terre, a été relevé sans blessures. La voiture a été littéralement endommagée.

A l'Arrivée

M. le Colonel Fontana et Mme.

M. Nicolas Battestini, sous-chef de bureau au Ministère de la Justice.

M. Mariani, secrétaire de l'Office des Pupilles de la Nation.

Au Départ

Mme et M. Vivanco, aviateur militaire.

De passage

M. Barati, conseiller général de Marseille.

M. Agostini, Procureur Général près la Cour de Nimes, Conseiller Général d'Oletta.

Chronique du Bien

REMERCIEMENTS

La Directrice de l'Orphelinat du Bon Pasteur prie M. le Directeur de la Société de la République de « Monserato » d'agréer ses vifs remerciements pour la somme de 150 francs qu'elle a reçue pour son œuvre.

Les Concerts

MUSIQUE MILITAIRE

En raison du départ du régiment en manœuvres, les concerts donnés par la musique militaire sont suspendus.

Communications

SYNDICAT GAZ ELECTRICITE

Réunion ce soir à 8 heures au local habituel. Présence indispensable.

Au Port

Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée de M. Normand, 1er maître de timonerie, appelé au commandement de *Trompeur*. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous adressons en même temps à l'excommandant, M. Lecuyer, qui nous quitte après un long séjour dans notre ville, nos vœux de longue et bonne retraite.

CABINET MEDICAL

Le Docteur Et. ORSINI est rentré, 1, rue Neuve Saint Jean et clinique Kennaris.

MALADIES DES YEUX

Docteur G. PACALIN

16, BOULEVARD DE CAMBO — BASTIA

Téléphone : 2-18

Consultations de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Pour les amateurs de tabac goût américain, la cigarette MIMOSA est incomparable

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

LE TOUR DU MONDE DU "GRAFF ZEPPELIN"

L'aéronef a repris le chemin de l'Europe

Paris, 2 septembre. — Pour la cinquième fois depuis sa naissance, pour la troisième fois depuis un mois, le dirigeable vogue au-dessus de l'Atlantique.

Il a quitté Lakehurst, hier, à 6 h. 16 (heure américaine) et 12 h. 40 (heure française).

Il lui faudra un peu plus de cinquante heures pour regagner Friedrichshafen. La distance à couvrir est de 7.500 kilomètres.

L'arrivée peut être escomptée vers 6 h. de l'après-midi de demain et le passage au-dessus de la France vers le milieu de la journée.

A 1165 Km des côtes américaines

Philadelphie, 2 septembre. — Selon un radiogramme du dirigeable intercepté par un sans-filiste amateur, la position du dirigeable allemand était, à minuit 45 heures, heure française d'été, à 38 degrés 3 de latitude nord et 50 degrés 15 de longitude ouest, ce qui semblerait indiquer que le dirigeable allemand se trouvait à environ 1165 km des côtes américaines.

Un attentat a-t-il été commis contre le dirigeable

Londres, 2 septembre. — On mande de New-York au *Daily Chronicle* qu'on a fait, hier, une découverte inattendue à Lakehurst, en procédant à l'examen du zeppelin.

On a trouvé, dans l'enveloppe extérieure, un trou que l'ingénieur a déclaré provenir d'une balle de fusil.

Le trou n'existait pas au départ de Los Angeles : il ne mesurait pas en dans le dirigeable avec la cellule où il se trouvait ne contenait pas de gaz.

Un passager évincé voulait faire saisir l'aéronef

New-York, 2 septembre. — Le département de Lakehurst a tenté d'opérer une saisie arrêt sur le zeppelin, de la part de Herr Otto Billig, prétendant avoir acheté un billet pour le voyage aller du monde, auquel sans remboursement il réclamait de ce fait une indemnité de cent mille dollars.

Le commandant de l'aéronef, M. Maurice Pierce, sur les instructions reçues du département naval de Washington, n'a pas fait droit à la demande du député shérif, expliquant qu'un ordre de la Cour ne peut avoir d'effet à l'intérieur d'une propriété fédérale.

Les autorités allemandes de New-York délibèrent sur la décision à prendre au sujet de l'affaire.

Un départ mouvementé

Lakehurst, 2 septembre. — Hier matin, en partant pour l'Allemagne, le zeppelin a semblé prendre quelques minutes ne pas obéir docilement à ses pilotes.

Lorsqu'il été donné l'ordre de l'ascension la poupe s'est élevée avec facilité, mais la proue a traîné le long du sol et, une fois soulevée par l'ascension de la poupe, a encore quelque temps percé à l'arrière, donnant une direction oblique à l'aéronef.

Les moteurs ont alors ronronné, le zeppelin s'est redressé et n'a pas tardé à disparaître.

Le docteur Eckener, resté à Lakehurst, a agité un mouchoir en signe d'adieu ; puis il est rentré dans le hangar.

Les conditions atmosphériques

New-York, 2 septembre. — Le zeppelin, qui rencontre des conditions atmosphériques favorables, poursuit sa marche en avant avec régularité. Un radiogramme du dirigeable, reçu ce matin, à Philadelphie, à 1 h. 25 (heure locale), situe l'aéronef par 46 degrés 10 de longitude est et 20 degrés 00 de latitude nord, soit environ à 2.500 kilomètres à l'est de Lakehurst.

Le bureau météorologique prévoit des vents favorables d'ouest et de bon temps.

Un peu plus tard, le ministère de la Marine a communiqué que le zeppelin était entré en conversation avec l'Allemagne, à 3 heures du matin (heure locale).

La marche du dirigeable, à ce moment, s'effectuait avec régularité.

Londres, 2 septembre. — On mande de New-York au *Morning Post* que les conditions atmosphériques pour le voyage du zeppelin sont favorables et que l'on croit que le capitaine Lhemann espérait pouvoir atteindre Friedrichshafen dans la journée de mercredi.

Le Dimanche Sportif

Athlétisme

Paris, 2 septembre. — Hier a eu lieu le grand match d'athlétisme France-Allemagne, à Colombes.

L'Allemagne a battu la France par 79 points à 61. La France a enlevé 6 victoires individuelles, grâce à Keller, Moulines, Ladoumègue, Dartigues, Mécard et Noel.

100 mètres. — 1. Eldracher, en 10" 2/5 ; 2. Wichtmann, 3. Bouveau (F.), 4. Auvergne (F.).

200 mètres. — 1. Wichmann, en 21" 2/5, 2. Eldracher, 3. Auvergne, 4. Mouriou.

400 mètres. — 1. Ladoumègue (F.), en 48" 1/5 (record de France battu d'un dixième), 2. Buchener, 3. Sloez, 4. Feger (F.).

800 mètres. — Keller (F., en 1' 55" 1/5, 2. Peltzer (A.), 3. Sees Martin (F.), 4. Muller.

1.500 mètres. — 1. Ladoumègue (F.), en 3' 55" 2/5, 2. Becher (A.), 3. Dibal (F.), 4. Wichmann.

5.000 mètres. — 1. Dartigues (F.), en 15' 35" 1/5, 2. Backmann (A.), 3. Becher (A.), 4. Marchal (F.).

Le 400 mètres haies est gagné par l'Allemand Troschack, en 57".

Le 400 mètres relais est nul, à la suite de fautes des deux côtés.

Le 4 x 400 relais revient à l'Allemagne, qui gagne ainsi le saut en longueur.

Saut en hauteur. — 1. Ménard (F), avec 1 mètre 90.

Saut à la perche. — 1. Wegener (A), avec 3 mètres 80.

Disque. — 1. Noel (F).

Le javelot revient à l'Allemagne.

Natation

Paris, 2 septembre. — Le nageur-sauveur Bora qui, depuis trois semaines, était à Cap-Gris-Nez, où il s'entraînait en vue de la traversée de la Manche à la nage, a pris le départ aujourd'hui, à midi 07.

De nombreuses personnes ont suivi les préparatifs du départ du champion suisse. Celui-ci est convoyé par le remorqueur *Le Mérinie*, de la Chambre de Commerce de Boulogne, à bord duquel ont pris place une vingtaine de sportmen, qui contrôleront la tentative.

Paris, 2 septembre. — Au Stade des Tourelles le public fut peu nombreux à cause de l'absence de Taris, qui, malade, ne put pas y participer et malcher le champion Arne Borg.

Celui-ci réalisa de belles promesses mais, malgré la grosse impression produite, il semble que Taris pourrait se défendre avec succès.

Automobilisme

Paris, 2 septembre. — A Montlhéry, l'Américain Léon Duray, surnommé « Diable Noir » a battu trois records du monde :

5 kilomètres lancés en 1' 26" 15" moyenne 225 km 578 (ancien record 222 km.)

5 milles lancés en 2' 9" 29 (ancien record 2' 11" 17).

10 kilomètres lancés en 2' 35" 31 (ancien record 2' 41" 06).

Un essai est resté infructueux contre le record du tour de piste de Montlhéry, mais la journée a été surtout remarquable au point de vue moteurs.

Le Vark se montra encore une fois le meilleur en dépassant deux fois le 200 à l'heure, dans les 5 kilomètres lancés et dans les 5 milles lancés.

Genève, 2 septembre. — Le Grand Prix de Suisse des 12 heures est exclusivement réservé aux voitures de tourisme de 1.100 à 1.500 centimètres cubes.

Cyclisme

Paris, 2 septembre. — Le Sixième Paris-Arras cycliste a été gagné par Vanderhagen, qui battit de 7 minutes le record de Charles Pélissier.

Nouvelles diverses

Rueil, 2 septembre. — Des dizaines de milliers de personnes se sont pressées, hier matin, à Rueil, où avait lieu l'inhumation du corps de l'impératrice Eugénie, qui repose désormais auprès de celui de son époux et de son fils.

Londres, 2 septembre. — Depuis hier à cinq heures du matin, la circulation des automobiles est interdite dans Piccadilly.

Le motif de cette mesure, inédite jusqu'ici, est manifestement d'ordre politique. Il s'agit, en effet, d'empêcher les manifestations qui ont éclaté ces derniers jours devant le palais de Buckingham.

Paris, 2 septembre. — Le ministre de l'Air a décidé que désormais, les avions militaires survolant Paris, devront se tenir à une altitude minimum de 1.000 mètres.

Paris, 2 septembre. — M. Briand a reçu des télégrammes de félicitations des municipalités de Pontoise, Saint-Sébastien-sur-Loire et de Saint-Etienne.

BOURGEOIS FRÈRES & FILS

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1817

CYRNEENNE
Liqueur de Cédrate Corsee

LA CANONICA
Vieille Liqueur

ANIS BOURGEOIS
Apéritif supérieur

KOCCO-RHUM
Pur Martinique

TIRAGES FINANCIERS

CRÉDIT NATIONAL 1919

Le numéro 4.030.476 gagne cinq cents mille francs.

Les numéros 1.033.275, 3.037.916, 4.087.653, 4.097.703, 7.257.711 gagnent cent mille francs.

Les numéros 5.705.543, 3.481.713, 1.585.521, 5.852.006, 6.375.901, 2.950.606, 5.172.205, 7.000.054, 2.958.822 et 9.916.222 gagnent chacun dix mille francs.

CRÉDIT NATIONAL 1921

Le numéro 5.815.567 gagne cinq cent mille francs.

Les numéros : 2.25.675, 1.227.626, 2.225.625, 3.225.625, 1.395.625, 5.225.625, gagnent cent mille francs.

Les numéros 1.855.626, 1.905.626, 2.905.626, 3.905.626, 4.905.626, 5.905.626 gagnent dix mille francs.

UN TRÉSOR CACHÉ

Pâturages du domaine de la Giustiniana, pour brebis et chèvres, 800 hectares environ, d'un seul tenant borde par la mer, sur plus de 5 kilomètres. Prix : 16.000 francs. Pour traiter, s'adresser à MM. Filippi Casalta, Cervione.

A LOUER

Pâturages du domaine de la Giustiniana, pour brebis et chèvres, 800 hectares environ, d'un seul tenant borde par la mer, sur plus de 5 kilomètres. Prix : 16.000 francs. Pour traiter, s'adresser à MM. Filippi Casalta, Cervione.

Deux trains de marchandises entrent en collision

Paris, 2 septembre. — Cette nuit, à 1 h. 10, un accident de chemin de fer s'est produit entre Manies et Rouy-sur-Seine, au lieu dit « Garage Arbé ».

Le train de marchandises 6.128, arrêté par le signal alors qu'il manœuvrait à été tamponné par un autre train de marchandises, n° 4.113.

Plusieurs wagons se sont imbriqués les uns et sont alors été relevés au passage par l'express Paris-Dijon.

Il y a eu neuf blessé légèrement, qui n'ont pu continuer leur voyage.

Malheureusement le chauffeur de l'express a été tué et le mécanicien grièvement blessé.

Les trains ont subi, sur cette ligne, un retard assez sérieux ; toutefois, le train de dix heures, qui suivait l'express accidenté est arrivé à Paris, avec seulement 13 minutes de retard.

A 5 heures du matin, la gare du départ de Manies, combinée sur le lieu de l'accident, a procédé aussitôt au relèvement des wagons de marchandises et rétablissait les un dans les autres.

Le service normal a été rétabli dans le courant de la matinée.

L'Assemblée de la S.D.N.

Genève, 2 septembre. — L'assemblée de la S. D. N., comprenant 53 états représentés sur 54, s'est réunie aujourd'hui et a entendu le discours du Président du Conseil en exercice, le prince Feroughi.

Puis, par 43 voix sur 51 votants, M. Guerrero, délégué du Salvador, a été élu président.

Genève, 2 septembre. — M. Briand est arrivé dimanche soir, à Genève.

A la Mémoire de M. Bokanowski

Paris, 2 septembre. — M. Laurent Eynac a procédé aujourd'hui, à 17 heures, à l'inauguration du buste de M. Maurice Bokanowski, en présence de la famille du député et de nombreuses personnalités.

MM. Doumergue et Briand s'étaient fait représenter.

On remarquait aussi la présence de Lefèvre et Loth.

M. Eynac a fait l'éloge de M. Bokanowski, tant en retraçant sa biographie.

Arrestation d'un postier indélicat

Paris, 2 septembre. — Au début d'août M. Spitz, négociant en diamants, 15, rue Drouot, adressait de Londres à sa maison de Paris une boîte chargée contenant 300.000 francs de pierres. L'envoi ne parvint jamais à destination.

Une enquête fut ouverte par la Sûreté Générale qui arrêta le nommé Francisco Trotte, né en 1907 à Seclin-Lez, surnuméraire des postes faisant fonctions de chef de cabine, qui a avoué.

Un complice, Marcel Jaloux, 22 ans, ancien Bonjou, à Rennes, chargé de la liquidation des pierres, a été arrêté.

Il a rejoint Cayenne au dépôt.

SURDITÉ

Bourdonnements - Dureté d'ouïe

Les travaux scientifiques de M. BONNARD, le regretté spécialiste de Paris, appliqués par les opticiens les plus réputés dans ce domaine, viennent de mettre à la portée des SOURDS le moyen de combattre efficacement leur infirmité, sans aucun danger, sans aucune gêne de temps et sans appareil encombrant à porter.

Si vous êtes atteints de BOURDONNEMENTS, DURETE D'OUIE, si vous cherchez le vrai sens de la compassion, vous devez dans votre intérêt et celui de votre entourage, venir faire un essai qui vous convaincra. Conseils et renseignements gratuits de 9 h. à 4 h. à BASTIA, le 3 et 4 septembre, Hôtel de France.

PERNOD FILS

PARIS - PONTARLIER - MARSEILLE

"L'Apéritif Select"

Dépositaire Général : G. ALESSANDRI, 28, Boulevard Paoli, BASTIA

Au "Pauvre Diable"

ATTENTION !

La Maison du « Pauvre Diable » informe sa clientèle que le commis aura l'avoir du premier au 15 septembre.

INSTALLATION D'UN DEPOT D'EXPLOSIFS AU LIEU DIT « VIEUX MOULIN DE TOGA »

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

Une enquête de Commodo et Incommodo sera ouverte pendant 15 jours à la Mairie de Bastia du 9 septembre au 23 septembre inclus, sur la demande par laquelle M. Bonnefoy Eugène, administrateur délégué de la Société Anonyme « Explosifs Minerals » à solliciter l'autorisation d'installer un dépôt permanent d'explosifs à Bastia au lieu dit « Vieux Moulin de Toga ».

M. Martini Laurent, armurier, nommé commissaire-enquêteur par arrêté préfectoral du 12 août 1929, recevra à la Mairie pendant toute la durée de l'enquête, de 8 à 12 heures et de 15 à 18 heures, les déclarations individuelles des habitants.

Le présent avis sera publié et affiché dans un rayon de 5 kilomètres.

Bastia, le 31 août 1929.

Le Maire :
Emile SARI.

BANQUE de la CORSE

15, Bd Albert Ier & 40 bis, Bd Paoli
BASTIA (Corse)

Toutes opérations de Bourse et de Banque — Encaissée et Encaissement de tous Effets — Ouverture de comptes courants et de dépôts — Location de compartiments de Coffres-Forts — Placement de fonds valeurs ... Correspondants de Grandes Banques, Françaises et Etrangères — Assurances, branches diverses.

OUVRIERS SCIEURS

sont demandés. Ecrire ou se présenter Scierie Saint Joseph, Ajaccio.

A CEDER

avec mobilier, bel appartement 7 pièces, 1ère étage, plein centre, Boulevard Paoli ; eau, gaz, électricité.

Louer très modeste.

Pour visiter et traiter voir l'Huissier

CABINET MEDIATOR

32, Boulevard Paoli, de 10 heures à midi et de 3 à 6 heures.

A VENDRE

Fûts vides pour vin. S'adresser chez M. Del Rio, 2, rue des Jardins.

CONTENTIEUX

CABINET CASANOVA

est ouvert de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h 31, Rue de l'Opéra (2ème étage)

BASTIA (Tél. 2-47)

ASSURANCES

TERRESTRES à la plus puissante des Compagnies françaises d'Assurances contre l'Incendie, l'EXPLOSION,

MARITIMES à nos Compagnie de tout premier ordre le LLOYD PARISIEN.

Incendie (Vétusté) - Vol et Accidents - Vie Individuelle - Dots - Rentes Viagères - Bris de glace - Grêle - Mortalité du Bétail.

VINS CORSES

CERVIONE Rouge 12° extra 2.80
SAN NICOLAO Rosé 12°5 supérieur 2.80

LA CAVE MODERNE

Rue Salvatore Viale, livre ses vins à domicile, sans frais de petite des bonbonnes, dégustation gratuite tous les jours.

N'engraissez plus le demi-sanglier noir

qui demande deux fois la nourriture des porcs de race anglaise pour arriver au même poids.

DISPONIBLES le 10 et 17 septemb.

PORCELETS (six semaines)

MIDDLE WHITE YORKSHIRE

race pure ; grand'père d'importation direct. Bonne arrivée garantie le jour de l'expédition. S'inscrire à Favance.

Ecrire : M. Vanderheyde, GALERIA.

Prix : mâles castrés : 150 fr. ; femelles : 200 fr. ; mâles entiers : 300 fr. Port et emballage en plus. Paiement à l'avance par virement sur C. C. 319, Ajaccio ou contre remboursement (frais en plus).

CHANGES

	Ouverture	Clôture
Londres	125.30	125.30
New-York	25.00	25.00
Allemagne (100 reichsmarks)	59.35	59.35
Belgique	349.50	349.50
Espagne	251.00	251.00
Hollande	10.08	10.08
Italie	263.75	263.75
Prague	74.25	74.25
Suisse	483.50	483.50

BOURSE DE PARIS du 2 Septembre 1929

VALEURS	Cours préc.	Cours du Jour
FONDS D'ETAT FRANÇAIS		
3 % Amortissable	75 10	75 05
4 % 1918	85 35	85 30
4 % 1917	84 60	84 50
4 % 1918	80 20	80 05
4 % 1920	124 05	124 05